



HAL
open science

” L’animal thérapeute. ” Socio-anthropologie de l’émergence du soin par le contact animalier.

Jérôme Michalon

► To cite this version:

Jérôme Michalon. ” L’animal thérapeute. ” Socio-anthropologie de l’émergence du soin par le contact animalier.. Sociologie. Université Jean Monnet - Saint-Etienne, 2011. Français. NNT : . tel-00671158v1

HAL Id: tel-00671158

<https://theses.hal.science/tel-00671158v1>

Submitted on 16 Feb 2012 (v1), last revised 14 May 2012 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Jean Monnet – Saint Etienne

Ecole doctorale 483 Sciences sociales de l'Université de Lyon

Faculté SHS - Département de sociologie

Centre Max Weber (UMR 5283)

« L'animal thérapeute »

Socio anthropologie de l'émergence du soin par le
contact animalier

Jérôme Michalon

Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie politique

- TOME 2 -

Direction : Isabelle MAUZ (Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts – Cemagref. HDR Sociologie)

Soutenue publiquement le 15 septembre 2011

Composition du jury :

Florian CHARVOLIN (Chargé de Recherche – CNRS – Centre Max Weber)

Vinciane DESPRET (Chef de Travaux – Université de Liège – Département de Philosophie)

Dominique GUILLO (Directeur de Recherche – CNRS - GEMASS) *Rapporteur*

Cyril LEMIEUX (Directeur d'Etudes – EHESS – GSPM)

Isabelle MAUZ (Ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts – Cemagref Grenoble. HDR Sociologie)

Directrice

Dominique VINCK (Professeur des Universités – Université Pierre Mendès-France – Grenoble) *Rapporteur*

Résumé

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une *sociologie des relations humains/animaux*. Adoptant le triple point de vue de la sociologie pragmatique, de la nouvelle sociologie des sciences et de l'anthropologie symétrique, mon approche se concentre essentiellement sur les *dynamiques de requalification des relations humains/animaux dans les sociétés occidentales contemporaines*. Partant du constat que, depuis une quarantaine d'années, la place des animaux y est devenue problématique et y a été re-problématisée (développement d'une conscience écologique, « phénomène » animal de compagnie, crises de l'élevage industriel, clonage, xénogreffes etc.), je m'emploie à documenter les mécanismes qui viennent recomposer les représentations « traditionnelles » et « modernes » du monde animal. La montée de la prise en compte sociale des intérêts des animaux accompagnée de l'émergence de pratiques brouillant les frontières entre humains et non-humains, produit tout à la fois de nouvelles représentations, de nouveaux êtres et de nouvelles relations entre eux. Mon travail s'inscrit ainsi dans une *sociologie pragmatique de la bienveillance envers les animaux*. A travers l'exemple du développement des pratiques de soin par le contact animalier (Zoothérapie, Thérapie Assistée par l'Animal, Médiation Animale, Equithérapie, Activités Associant l'Animal), il s'agit d'analyser les mécanismes sociaux de revalorisation des animaux, de leurs rôles, de leur présence et de leurs êtres. Plus précisément, je défends l'idée que le développement de ces pratiques contribue actuellement à l'avènement d'un *nouveau régime de compagnonnage anthropozoologique*, dans lequel la bienveillance vis-à-vis de l'animal occupe une place importante mais pas exclusive.

L'hypothèse de ce travail est que le recours à l'argumentaire sanitaire (la santé humaine comme « bien en soi ») permet de rendre cette bienveillance légitime et d'enrôler tout un réseau d'acteurs autorisant le développement de ces nouvelles modalités relationnelles humains/animaux à grande échelle. La reconnaissance d'une valeur thérapeutique au contact avec l'animal est au cœur de la dynamique de requalification positive que j'étudie. Ainsi, j'ai suivi comment la conviction selon laquelle la présence, le contact et l'interaction avec l'animal améliorent une relation de soin « classique », et la santé humaine en général, a pu naître, être diffusée, mise à l'épreuve du travail scientifique, et s'actualiser dans des pratiques concrètes. Je montre notamment à quel point le renversement de perspectives que ces pratiques suggèrent (« les animaux prennent soin des humains ») est difficile à négocier, et qu'il pose également des questions sur la manière de penser la relation de soin en général (et ce qu'être humain veut dire).

Dans une première partie, je m'intéresse à la constitution d'un champ de savoir autonome autour des questions de l'interaction avec l'animal à but thérapeutique, à travers une analyse bibliographique. La deuxième partie est consacrée à l'analyse des réseaux d'acteurs qui ont promu les pratiques de soin par le contact animalier, leur développement, leur professionnalisation et leur (difficile) standardisation. Enfin, une troisième partie décrit plus particulièrement ces pratiques, en situation, à travers l'analyse d'observations ethnographiques et d'entretiens.

Mots-clés : « relations humains/animaux », « thérapies assistées par animal », « sociologie des sciences », « sociologie pragmatique », « sociologie de la santé », « théories du care », « compagnonnage »

Table des matières du Tome 2

PARTIE III :

ETHNOGRAPHIE DES PRATIQUES : A LA RECHERCHE DE LA LOGIQUE DU SOIN PAR LE

CONTACT ANIMALIER	9
Introduction	12
<i>I - Les discours de « la plus-value animale »</i>	<i>13</i>
I.A : La « plus-value » est dans la différence/La différence est une « plus-value »	15
I.B : L'animal comme contrainte non négociable	17
I.C : La rencontre avec un monde inconnu, confrontant et risqué	20
I.D : Occulter les conditions de félicité	24
I.E : L'effet « filtrant » de la relation à l'animal	25
I.F : Renouveler les prises	28
I.G : L'animal comme ouverture, dérivatif et substitut	32
I.H : Sociabilité médicalisée	35
I.I : Récits de conversion	38
I.J : Argumentaires dépersonnalisés	39
I.K : Naturalisation des êtres	41
I.L : Vertus du « faire autre chose »	44
I.M : La relation à l'animal : « épreuve » ou « prise » ?	47
<i>II - Quels terrains pour quelles pratiques ?</i>	<i>55</i>
II.A - Qu'est-ce qu'un terrain ?	55
II.B - Equus : une association exemplaire de la « thérapie avec le cheval »	58
II.C - L'Institut Français de Zoothérapie : la médiation animale	60
II.D - L'EHPAD d'Aigueperse : l'animal en institution	64
II.E - Observer, interagir et comprendre	68
<i>III - Dispositif(s)</i>	<i>79</i>
III.A - Espaces et trames à Equus	80
III.B - Espaces et trames à l'I.F.Z.	91
III.C - Espaces et trames à Aigueperse	105
III.D - Des trames à la logique de soin	121
<i>IV - La logique du soin par le contact animalier</i>	<i>125</i>
IV.A - Mise en relation par la parole	130
IV.B - Mise en relation corporelle	175
IV.C - Mise en relation objectale	204
IV.D - Rendre visible/Rendre compte	229
Conclusion	248
CONCLUSION	253
Ce que les animaux font à la santé humaine	253
Ce que la santé humaine fait aux animaux	261
La rencontre de trois mondes	266
Le quatrième opérateur	274

Partie III

BIBLIOGRAPHIE.....	285
INDEX DES ACRONYMES.....	335
ANNEXES	341

Partie III

Ethnographie des pratiques : à la recherche de la logique du soin par le contact animalier

SOMMAIRE DE LA PARTIE III

Introduction	12
<i>I - Les discours de « la plus-value animale »</i>	13
I.A : La « plus-value » est dans la différence/La différence est une « plus-value »	15
I.B : L'animal comme contrainte non négociable	17
I.C : La rencontre avec un monde inconnu, confrontant et risqué	20
I.D : Occulter les conditions de félicité	24
I.E : L'effet « filtrant » de la relation à l'animal	25
I.F : Renouveler les prises	28
I.G : L'animal comme ouverture, dérivatif et substitut	32
I.H : Sociabilité médicalisée	35
I.I : Récits de conversion	38
I.J : Argumentaires dépersonnalisés	39
I.K : Naturalisation des êtres	41
I.L : Vertus du « faire autre chose »	44
I.M : La relation à l'animal : « épreuve » ou « prise » ?	47
<i>II - Quels terrains pour quelles pratiques ?</i>	55
II.A - Qu'est-ce qu'un terrain ?	55
II.B - Equus : une association exemplaire de la « thérapie avec le cheval »	58
L'histoire d'Equus	58
Equus aujourd'hui	59
II.C - L'Institut Français de Zoothérapie : la médiation animale	60
L'histoire de l'I.F.Z.	60
L'I.F.Z. aujourd'hui	62
II.D - L'EHPAD d'Aigueperse : l'animal en institution	64
Angélique Pérol et Raya : une éthologue et sa chienne en institution	65
Aigueperse : l'animal comme élément de « prise en charge »	66
II.E - Observer, interagir et comprendre	68
L'attitude ethnographique à l'épreuve de terrains où le savoir est enjeu de premier ordre	71
Extériorité et neutralité : deux éléments d'une posture en négociation	72
La posture en négociation comme outil heuristique	74
<i>III - Dispositif(s)</i>	79
Organisation spatiale et trames de soin	80
III.A - Espaces et trames à Equus	80
Le Domaine de la Garde : Spatialités d'un centre équestre	80
La séance type de T.A.C.	83
Une prise en charge/soin marquée par la notion de « fixité »	87
III.B - Espaces et trames à l'I.F.Z.	91
Le site de Velanne : entre Refuge et Ferme	91
Quelques éléments de la trame d'une séance à l'I.F.Z.	94
Prise en charge/soin globale à l'I.F.Z. : l'adhésion au cadre conceptuel	100

Partie III

III.C - Espaces et trames à Aigueperse	105
Spatialités de la configuration institutionnelle	106
Les trois temps de la séance	110
Prise en charge/soin globale à Aigueperse :	117
III.D - Des trames à la logique de soin	121
IV - La logique du soin par le contact animalier.....	125
De la « triangulation » à la « mise en relation »	127
IV.A - Mise en relation par la parole.....	130
Les thérapeutes : porte-parole de l'animal	130
Egards et politesse.....	137
Différences et similitudes.....	141
Grammaire de la mise en relation.....	144
La pondération situationnelle : intentionnalité et intensité.....	151
Du réglage de l'engagement au réglage de l'autonomie.....	158
Le « faire faire » : circuits d'adresses et alignement des êtres.....	165
IV.B - Mise en relation corporelle.....	175
Ce que caresser veut dire.....	177
Provoquer les contacts et faire advenir les corps.....	181
L'animal comme résistance.....	191
Agencer les corps pour créer du contact.....	194
IV.C - Mise en relation objectale.....	204
Equiper la relation	204
Un environnement matériel adapté ?.....	205
Objets de soin.....	208
Objets d'attachement.....	213
Objets frontières	219
Objets intermédiaires	225
IV.D - Rendre visible/Rendre compte	229
Créer des témoins directs	232
Transmettre les informations.....	235
Reproduire la séance	243
Conclusion.....	248

Introduction

Après avoir décrit la morphologie des réseaux, les tensions qui les ont agités, les contraintes qui leur donnent forme, les filières existantes et en voie de formalisation, il est temps de nous intéresser aux praticiens et aux pratiques. Dans un premier temps, il sera question d'analyser la parole de celles et ceux qui pratiquent le soin par le contact animalier. Le documentaire « Virgule et la médiation animale », édité par la Fondation Sommer en 2009, nous permettra d'avoir accès à cette parole, enregistrée dans le cadre bien précis d'une entreprise de promotion du soin par le contact animalier. Notre objectif sera de documenter la « plus-value animale », en tant que conviction forte qui engage les praticiens et qui, de ce fait, est l'objet d'une valorisation par le réseau français du soin par le contact animalier. Ensuite, nous présenterons les différents « terrains » qui ont servi à notre travail ethnographique et la démarche mise en œuvre pour les aborder. Nous insisterons sur leurs spécificités, en termes de philosophie, de configuration, de fonctionnement et de pratiques. Il s'agira de mettre au jour ces « dispositifs » du soin par le contact animalier, tout en les reliant à l'histoire singulière qui les a vu naître. Par la suite, c'est sur leurs points communs que nous focaliserons notre propos. A partir d'observations ethnographiques, en situation, nous tenterons de documenter ce qui caractériserait une « logique du soin par le contact animalier » ; plus particulièrement, à travers la manière dont les praticiens « mettent en relation » les bénéficiaires et les animaux. Nous déclinerons cette « mise en relation » suivant trois modalités : la mise en relation par la parole, la mise en relation par les corps, et la mise en relation par les objets. Nous verrons que le travail des thérapeutes tend à créer des « vivants personne » (humains et non humains), et à les faire entrer en relation. Enfin, nous nous intéresserons aux techniques utilisées par les praticiens pour donner une plus grande visibilité au contenu de la séance : comment s'y prennent-ils pour prolonger l'action engagée dans la séance au-delà de son espace/temps précis ?

Nous arriverons ainsi à décrire la « logique » du soin par le contact animalier comme celle d'une production d'une coprésence interspécifique, que l'on pense bénéfique aux bénéficiaires humains et que l'on souhaite faire durer au-delà du cadre de la séance.

I - Les discours de « la plus-value animale »

Nous avons parlé plusieurs fois de la conviction des praticiens qu'il existe une « plus-value animale. » Cette expression traduit l'idée que la relation à l'animal, quand elle est intégrée dans des dispositifs de prise en charge/soin, apporte quelque chose à la pratique ordinaire qui s'y déroule. Le terme de « plus-value » nous est venu intuitivement et n'est pas un emprunt intentionnel au langage de l'économie. Il possède pourtant dans le vocabulaire ordinaire un sens assez proche de celui que peuvent lui donner les économistes : celui d'un différentiel entre la valeur investie lors de l'acquisition d'un objet et la valeur récupérée lors de sa vente. Lorsque ce différentiel est positif, on parle d'une plus-value, c'est-à-dire d'un profit tiré de la transaction par celui qui la réalise. Ce n'est pas l'objet en lui-même qui est « cause » de la plus-value, mais tout le système d'échange qui permet de faire varier sa valeur au fil du temps, par divers jeux d'accumulation, de régulation etc. Ce qui est contenu dans l'expression « plus-value animale » c'est donc l'idée que l'animal peut être un « bénéfice » lorsqu'il est inséré dans des dispositifs aptes à lui attribuer une valeur spécifique, et donc à estimer la positivité du différentiel.

Pour avoir une illustration de ce que recouvre l'expression « plus-value animale », il est intéressant de considérer le DVD « *Virgule et les autres. La médiation animale* », réalisé et édité en 2009 par la Fondation Sommer. A l'intérieur de la jaquette, on trouve un livret qui donne déjà le ton de ce que l'on va visionner. L'interview de Guy Courtois, président de la Fondation, est une entrée intéressante pour aborder le discours de la plus-value animale :

« Il est impossible d'expliquer le mystère de la rencontre entre l'animal et l'humain. La relation est aussi tellement intime qu'il est difficile d'en parler en public. On est dans le vivant. On ne saurait expliquer pourquoi deux êtres vivants se rencontrent, pourquoi Paul est ami avec Jacques. Avec l'animal, c'est la même chose. Tel animal refuse de travailler avec telle personne et est en revanche d'une grande disponibilité avec telle autre. La médiation animale rappelle qu'il faut accepter de ne pas toujours avoir de réponse. Dans tous les cas, l'animal permet de renouer du contact avec le monde affectif.¹ »

On le voit d'ores et déjà, ce que l'animal apporte aux pratiques de soin et de prise en charge diverses relève du « peu explicable » et c'est précisément pour cette raison que c'est une plus-value selon Guy Courtois. La médiation animale invite à repenser les manières d'évaluer les bénéfices des pratiques et surtout de les expliquer. Ainsi, la plus-value réside dans le fait que

¹ Guy Courtois dans le livret de : Fondation Adrienne et Pierre Sommer (2009). *Virgule et les autres. La médiation animale*. Paris, Fondation Sommer.

la présence d'un animal questionne les pratiques et qu'elle oblige à accepter que sa justification n'entre pas dans les cadres habituels : le discours de la plus-value animale sera donc à l'image de ces pratiques « hors norme. » Dès lors qu'on essaiera d'expliquer ce que l'animal apporte de plus, le discours pourra être confus, incohérent, paradoxal : il déborde des cadres².

Même si ce documentaire a vocation à documenter la médiation animale, ses apports, et les différentes manières dont les professionnels de la prise en charge/soin s'en saisissent, son format ne permet pas de rendre compte fidèlement de la complexité de la médiation animale. C'est ce que semblent nous dire les réalisateurs : ce cadre précis, comme les autres, ne suffisent pas à dire « la valeur » de ce qui se joue. Nous voilà prévenus : les tentatives d'explication de la plus-value animale seront forcément partiales et incomplètes. L'analyse que nous allons livrer de ce documentaire prendra ainsi en compte les « à côtés » des discours qu'il relaie : les précisions à propos du caractère évanescent et irréductible de la médiation animale nous semblent faire partie intégrante du discours sur la plus-value animale. De même, les choix des réalisateurs (le montage, les propos retenus, leur enchaînement) seront analysés comme participant à la production de ce discours. Ce qui est montré ou non, la manière de faire intervenir certaines phrases sur certaines images, témoignent d'un travail de construction d'un propos sur la médiation animale. Le documentaire relaie un discours de la plus-value animale tout autant qu'il le produit et c'est cette double construction qui nous semble intéressante à étudier.

Le DVD présente cinq lieux de prise en charge/soin très différents mais qui ont en commun de faire intervenir des animaux dans le cadre de leurs activités. Les animaux présents, les populations accueillies et les buts poursuivis sont extrêmement variables, de la maison de retraite classique, à l'IME pour enfants déficients intellectuels, en passant par l'association du Père Guy Gilbert visant plus l'éducation des « jeunes en difficultés sociales. » Pour chacune des structures, le documentaire montre ce que sont *concrètement* les activités associant l'animal et donne accès à la parole des professionnels et des bénéficiaires, à travers des interviews. Chacun explique ce que la relation à l'animal a changé dans sa problématique ou dans sa manière de travailler. La « plus-value » animale est ainsi documentée à la fois par

² On retrouve cette idée, toujours dans le livret du DVD, lorsque les réalisateurs expliquent pourquoi ils ont ajouté trois interviews dans le bonus : « Pendant le tournage, les différents professionnels que nous avons interviewés, ont raconté leurs petites victoires du quotidien, les anecdotes de chaque jour, les bénéfices pour les uns et les autres, leurs certitudes, leurs constats, leur volonté à convaincre et à faire partager. Mais le temps d'une histoire laisse filer les minutes et un film doit avoir une fin. Tant d'histoires nous ont bouleversées. Nous en avons ajouté trois, difficiles à choisir, pour dire encore, sans jamais la résumer, la valeur de la médiation animale. »

ceux qui l'utilisent et par ceux qui en bénéficient. Mais plus qu'un simple discours sur ce qu'apporte la relation à l'animal, les propos de chacun sont accompagnés de discours de type ontologique sur l'animal : l'animal ne ment pas, l'animal ne juge pas, l'animal a un don pour repérer les souffrances etc... Plus précisément, il s'agit de statuer sur ce que l'animal apporte de plus par rapport à un humain, de dire quelles qualités distinctives il possède intrinsèquement qui rendent sa rencontre si particulière et bénéfique. Au cœur du discours de la « plus-value » animale, se trouve donc la différence humain/animal.

I.A : La « plus-value » est dans la différence/La différence est une « plus-value »

La question de la « différence anthropozoologique » a occupé une très grande place dans la pensée philosophique occidentale. Le « propre de l'homme » est une thématique récurrente et presque éculée à force d'avoir été pensée et repensée. Vinciane Despret explique que la manière dont cette question du « propre de l'homme » est posée est largement biaisée dans la mesure où l'on part du principe que cette spécificité de l'homme existe bel et bien³. Ainsi, la réflexion philosophique s'est souvent orientée sur la recherche de l'opérateur, la frontière, l'élément distinctif, qui permet de mettre humains et animaux dans des catégories différentes. Le travail des philosophes (et des anthropologues) à la recherche d'un « propre de l'homme » relève donc d'une « zoologie négative » dans la mesure où l'on cherche à dire ce que l'animal *n'est pas* par rapport à l'humain, en s'attachant à documenter les qualités que l'animal ne possède pas, ou en moindre proportion par rapport à l'humain⁴. La recherche du « propre de l'homme » est donc une zoologie *par contraste*, qui ne dit pas ce qu'est *positivement* l'animal. « Positivement » est à entendre ici au double sens de « valorisé » (version morale) et d'« objectif » (version d'Auguste Comte). Florence Burgat a par ailleurs mis en avant le fait que le caractère « négatif » de cette zoologie *par contraste* était également porteur de cette ambivalence sémiotique et que cette « zoologie négative » avait des implications éthiques : le concept d'« animalité » autorise en effet presque tous les traitements envers les êtres qui entrent dans son périmètre. La sanction d'animalité est en elle-même « dégradante » pour les êtres qui la subissent ; elle ouvre le champ à des comportements dégradants de la part de ceux qui posent cette sanction et la reconnaissent comme légitime. C'est dans cette mesure que

³ Despret, V. (2002). "La différence comme occasion de pertinence : la question de l'animal." Cahiers de psychologie clinique 2002/1(18): P 13

⁴ Burgat, F. (1997). *Animal mon prochain*. Paris, Odile Jacob.

Burgat, F., Ed. (2004). *L'animal dans nos sociétés*, La Documentation Française.

Burgat insiste sur la nécessité d'un droit *positif* des animaux (là encore au double sens du terme). Dans cette perspective, la question de la différence anthropozoologique apparaît comme problématique pour les animaux : le seul fait de s'y intéresser, de produire un discours à son sujet semble condamner à entretenir tout un système de domination symbolique, trouvant lui-même sa concrétisation dans le défaut de protection juridique à l'égard des animaux. Défaut qui ne sort pas les animaux de leurs conditions de vie, parfois peu enviables, dans les sociétés occidentales. Voilà donc de quoi peuvent être solidaires ceux qui se hasardent à poser la question de la différence anthropozoologique. Les mouvements des Droits des Animaux, parce qu'ils cherchent à renverser les termes d'une équation biaisée, ont jeté le discrédit sur cette question, la rendant en elle-même responsable de l'*indigence ontologique* dans laquelle sont tenus les animaux.

La vision offerte par les interviews qui émaillent le documentaire de la Fondation Sommer est bien différente. La *zoologie par contraste* est bel et bien à l'ordre du jour mais elle est montrée sous un angle positif : l'animal apporte quelque chose parce qu'il est différent de l'humain. L'animalité, en tant qu'altérité radicale, est ici valorisée parce que sa fréquentation favorise l'intégration (pour le dire vite) de l'humain à son groupe de congénères. C'est ce type de réflexions que l'on rencontre assez régulièrement dans le milieu du soin par le contact animalier : le « contact avec l'animal rend plus humain. »

Les discours de la « plus-value » animale sont donc à analyser en tant qu'objets socio-anthropologiques, dans la continuité des analyses de Philippe Descola⁵. En effet, le travail de Descola sur les différentes façons de catégoriser les rapports humains/non-humains dans les « cultures⁶ » humaines montre bien que la question de la différence anthropozoologique est centrale dans la construction des cosmologies. Elle mérite à ce titre toute l'attention de quiconque prétend documenter en profondeur les spécificités d'une « société » ou d'une « culture » particulière. La référence à Descola est un moyen pour nous de signaler que la question de la différence anthropozoologique doit être sortie des théories et des discussions philosophiques et ramenée du côté de l'objet à étudier par les anthropologues et les sociologues. Il s'agit de considérer la différence anthropozoologique comme un opérateur pertinent pour comprendre la spécificité des sociétés occidentales modernes. Et si les discussions philosophiques qui prennent pour objet cette différence humain/animal pour mieux définir le « propre de l'homme » participent activement à produire cette spécificité, il

⁵ Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.

⁶ Pour reprendre les termes « modernes » qui ne conviennent précisément pas à l'analyse que Descola propose mais qui restent indispensables pour la compréhension.

nous semble qu'elle peut être étudiée à l'échelle de discours plus « profanes », plus pragmatiques. Les sociologues Catherine Rémy et Myriam Winance ont d'ailleurs récemment appelé au développement d'une sociologie pragmatique des « frontières d'humanité.⁷ » Dans la lignée de la sociologie des registres d'énonciation et des régimes d'action, elles proposent de considérer le principe de « commune humanité », central dans cette approche, comme un objet à étudier en soi. Le travail ontologique effectué pour définir cette « commune humanité » et pouvoir l'utiliser comme ressource justificative et permettant l'engagement dans l'action, serait au centre d'un projet sociologique visant à analyser les mécanismes de la création de différences chez les êtres, ce qui rejoindrait largement la démarche anthropologique de Descola. Le rapport entre « action » et « énonciation » invite alors à s'intéresser à la fois aux pratiques où se jouent la différence humain/animal et aux discours des praticiens sur cette différence. La manière dont les professionnels du soin par le contact animalier parlent de cette différence et de ce qu'elle apporte à leur pratique, à leur vie, apparaît dès lors comme un point d'entrée intéressant. Ainsi, que nous apprennent les discours sur la différence anthropozoologique, quand ils n'émanent pas de philosophes ou d'anthropologues mais de personnes qui ont des contacts réguliers avec des animaux, et observent attentivement les rapports des animaux avec d'autres humains ?

Pour illustrer la manière dont la « plus-value » animale se dit, nous allons suivre le cheminement du film de la Fondation Sommer, décrire certaines scènes, rapporter certains propos et les commenter. Nous nous attarderons plus longuement sur la première séquence qui donne à voir de nombreuses thématiques à l'oeuvre dans les suivantes ; nous passerons plus rapidement sur ces dernières. Nous essaierons de rester au plus près de ce qui nous semble être la logique du film, tout en nous autorisant quelques digressions et quelques rares « redécoupages » (propos regroupés dans notre texte alors qu'ils sont dissociés dans le film). Le but étant à la fois de restituer le discours de la plus-value animale, avec toutes ses nuances et ses contradictions, et d'amorcer une ébauche de typologie des formes que ce discours prend ; typologie que nous essaierons d'agencer de manière plus formelle par la suite.

I.B : L'animal comme contrainte non négociable

Le documentaire s'ouvre sur l'exemple de l'association du Père Guy Gilbert (autosurnommé le « curé des loubards ») qui propose à des jeunes en difficulté sociale un encadrement axé sur

⁷ Rémy, C. & M. Winance (2010). "Pour une sociologie des « frontières d'humanité »." *Politix* 23(90): 9-19.

la responsabilisation impliquée par l'entretien quotidien d'animaux, dans sa Bergerie de Faucon (Hautes-Alpes). La première scène montre Guy Gilbert dans une pièce, qui ressemble à un espace de réunion un peu « tribal », avec des tentures, des tapis, des murs en bois etc. G. Gilbert assis sur un fauteuil, entouré des jeunes pris en charge et des éducateurs, parle : il encourage un jeune à continuer ses efforts de comportement. La deuxième scène donne à voir un adolescent, correspondant aux stéréotypes vestimentaires du « jeune des cités » (jogging, baskets, casquette) donner à manger à des lamas à l'extérieur de la Bergerie. On entend Guy Gilbert parler en voix off :

«L'animal ne ment pas. Ça, ils le disent souvent : l'animal ne ment pas, l'animal ne triche pas, et l'animal ne reprend jamais ce qu'il a donné. C'est trois phrases différentes que j'entends souvent. [...] Intellectuellement, ils sont limités, mais ils ont de ces phrases ! Ça me tue ! [...] L'animal ne triche pas, l'animal ne ment pas, parce que des adultes ont menti tout au long de leur vie ; et donc on arrive à 13 ans ici, on est des tricheurs, on est enfoirés, on est des bouffons ! Voila ! C'est tout. Tandis que la bête, non. Tu fais mal à la bête, elle oublie pas tu sais. Tu fais mal au sanglier, il oublie pas. Le chameau non plus, et l'âne, pire !»

On remarque d'ores et déjà, dans le discours du Père Gilbert, un mélange entre ce que les jeunes qu'il reçoit disent de la « plus-value » animale et l'analyse que lui-même peut faire de cette « plus-value » (l'animal honnête est un bienfait par rapport à certains humains qui ont été malhonnêtes avec les jeunes). Dans la scène suivante, on voit un éducateur qui, comme G. Gilbert, explique que les jeunes ont besoin de cette relation à l'animal car ils ont été déçus par les humains. Il explique en outre que les animaux règlent le rythme de la vie des jeunes, habitués à se coucher n'importe quand etc. La nécessité de nourrir les animaux à heure fixe, et tous les jours même le week-end, est une contrainte bénéfique pour ces jeunes. S'ils les acceptent, c'est le signe d'une amorce d'amélioration :

« Quand un jeune ne rechigne pas à nourrir les animaux, quand il dit « il fait froid là, il faut plus de paille, ou alors là, ils ont déjà fini de manger le foin à 9 h 30, peut être qu'il faut leur en donner un peu plus », et bien tu te dis « voilà, le premier pas est franchi. » »

Ce qui est intéressant ici, c'est la naturalisation des rythmes des animaux : l'animal doit être nourri non seulement régulièrement mais à heure fixe. Les deux éléments sont importants pour des raisons différentes. L'aspect « régulier » renvoie à la question de l'obligation, de la nécessité absolue de la prise de soin : on ne laisse pas un animal sans nourriture et sans soin. C'est la première idée contenue dans le discours de l'éducateur. Le second élément est la fixité : il faut nourrir les animaux « à heure fixe. » Il y a ici une nuance avec la « régularité », car si l'on s'en tient seulement à l'idée qu'il y a des besoins à satisfaire régulièrement, on ne

met pas en avant la nécessité d'être en adéquation avec les rythmes d'autres êtres pour accomplir cette satisfaction. Selon l'éducateur, les jeunes reçus à la bergerie de Faucon sont « déréglés », leurs rythmes ne sont pas « calés » sur ceux de leurs proches, de l'école et de la société en général. Ce « décalage » est plus problématique -dans leur cas- que le manque de régularité dans la satisfaction des besoins élémentaires. Ajouter la fixité à la régularité permet ainsi de travailler sur les problématiques particulières de ces jeunes : celles de la désocialisation, du déphasage, de la marginalité. Le discours de la « plus-value » animale s'appuie ici plus sur l'idée de fixité des horaires et mobilise l'image d'un animal réglé sur le temps de l'horloge, ou sur celui de la nature (cycles), avec lequel il serait impossible de transiger. *L'animal est ici un être qui ne reporte pas la satisfaction de ses besoins et avec lequel on ne négocie pas.*

En plus de cette idée d'une « plus value » par la contrainte que représente la prise de soin, régulière et fixe, de l'animal, on trouve un autre élément dans le discours des éducateurs :

« La bête, c'est du sentiment, ça se contrôle pas. Si demain faut faire une dalle en béton, tu sais qu'il va te falloir une pelle, une truelle, du sable. Alors que là, t'arrives, c'est tout imprévisible, c'est de la bête, c'est totalement imprévisible. C'est le sentiment pur et gratuit. [...] le fait que les règles soient fixées par les animaux, ça change tout. C'est l'animal qui met les limites. Ensuite l'animal, c'est un moyen d'accroche. Puisque c'est les animaux qui rythment la vie. »

La figure d'un animal « pur, gratuit, direct » mais « imprévisible », dont les comportements exigent une adaptation très rapide de la part de l'humain, apparaît ici. *L'animal « fixe des règles » que l'on ne peut pas prévoir ni anticiper⁸.*

Pour illustrer l'activité contraignante de la prise de soin, le montage montre plusieurs jeunes, en séquences successives, s'occuper des animaux à l'extérieur de la bergerie. L'un brosse un buffle ; l'autre, pelle à la main, déplace du fumier, du foin etc. Un éducateur parle :

« Je pense qu'y a beaucoup de choses qu'on peut faire passer par l'animal, et on est pas forcé de dire les choses, parce que souvent les jeunes c'est vrai qu'on est tout le temps en train de leur donner des interdits, de leur dire « fais ci, fais ça, pourquoi » ; et avec l'animal finalement c'est lui qui va un peu donner ses limites, poser ses limites aux jeunes, et c'est vrai que c'est intéressant de travailler comme ça, le jeune peut voir lui-même comment il faut qu'il recadre son comportement face à l'animal. »

Une espèce de transfert de responsabilité de la part des éducateurs, de délégation de la contrainte transparaît dans ces propos : ce ne sont pas eux qui fixent et font respecter les règles, mais les animaux. Ce transfert de responsabilité ne doit pas être compris comme le

⁸ Ce qui peut sembler un peu contradictoire avec la régularité et la fixité imposées par la nécessité de soin.

désengagement des éducateurs vis-à-vis de leur rôle. Au contraire, on doit voir dans ce discours du dédouanement une technique à part entière visant à accompagner les jeunes en difficulté. Cette technique consiste à affirmer que les règles n'émanent pas des éducateurs mais des animaux eux-mêmes, ce qui semble rendre leur acceptation moins problématique et moins discutable pour les jeunes. Quelques séquences plus tard, on aperçoit G. Gilbert, dehors assis à côté d'un jeune garçon. Il commente l'intérêt de cette technique :

« 7 h 30 : debout. 8 h : petit déjeuner. 8 h 30 les bêtes. Ils arrivent à 8 h 31, ils sont sanctionnés. C'est incroyable et ça marche !! Parce que l'homme a besoin de règles, et un jeune qui à 13 ans, n'a jamais eu de règles, a un immense besoin de règles. Bizarrement, c'est comme les gens hein, tu respectes l'autre, l'autre te respectera. Ou alors, tu ne respectes pas la bête, tu ne te respectes pas toi-même : on leur apprend ça. »

En somme : l'animal permet de rendre invisible le caractère négociable de certaines règles (la fixité des horaires de nourrissage par exemple⁹). Pour faire intégrer une certaine « naturalité » des règles sociales (« l'homme a besoin de règles »), on passe par l'animal comme une sorte de « réserve de naturalité » qui, d'une part, impose ses propres règles non négociables, et d'autre part exige de l'humain une activité accrue de décryptage de ses comportements. C'est donc parce que l'animal « exige » du soin et de l'attention qu'il est une plus-value pour le travail d'éducation ou d'accompagnement social effectué avec les jeunes. Voici donc une première modalité du discours de la « plus value animale. »

I.C : La rencontre avec un monde inconnu, confrontant et risqué

Comme lors de la séquence d'ouverture, la caméra nous amène dans la salle du conseil : un jeune est sur la sellette et se fait sermonner par le Père Gilbert et un éducateur. La raison ? Il a refusé d'enlever sa casquette au collègue, ce qui lui a valu des ennuis avec la direction de l'établissement. Le caractère anecdotique de l'incident met en colère le Père Gilbert et l'éducateur, qui ne comprennent pas le refus du garçon d'enlever cette casquette. Cela apparaît comme du gâchis au regard des nombreux « progrès » qu'avait réalisés le garçon pendant son séjour à la bergerie. On retrouve le même jeune dans la scène suivante. Il est dehors, face caméra, tout seul :

⁹ On pourrait en effet très bien imaginer que les animaux soient nourris à d'autres heures que celles qui rythment la vie de l'humain

Partie III

« On cherche toujours à faire du mal, et quand on voit les animaux, et ben on se dit voila, on peut être pareils, on peut changer. [...] En voyant des animaux qui viennent juste d'arriver à Faucon en fait, ils sont tous agressifs, ils veulent dominer, c'est un peu pareil comme nous. Après ils changent vite. Ils sont intelligents. C'est l'intelligence. Et puis ça se voit qu'ils nous aiment. »

Ce parallèle entre le cheminement de l'animal qui arrive à la bergerie de Faucon et celui d'un jeune dans la même situation est intéressant en raison de l'identification effectuée par le garçon avec les animaux nouvellement arrivés, sur le registre de l'intégration et de l'initiation. Un éducateur enchaîne sur la même thématique.

« Je connaissais pas Faucon avant. Les animaux j'aime pas. Et donc je suis venu pour apprendre de Guy, et j'ai vu tous ces animaux. J'ai pas compris. Et à un moment donné, je m'y suis fait, j'ai fait le crottin des ânes comme tout le monde. Et après, j'ai vu que c'était un superbe outil. »

On voit que cet éducateur raconte la même histoire, celle de sa propre initiation au monde animal et à ce que sa fréquentation pouvait apporter à sa pratique. Les propos du garçon et ceux de l'éducateur résonnent : la découverte de la « plus-value » animale, par les bénéficiaires comme par les professionnels, se fait à travers une rencontre, la découverte d'un monde inconnu. La « plus-value » animale implique des parcours personnels, des moments de prise de conscience où une conviction se forge à propos de ce que peut apporter la relation à l'animal : dans la rencontre que veut provoquer le professionnel entre l'animal et le patient/bénéficiaire/usager¹⁰, se rejoue celle qu'il a vécue lui-même. C'est en tout cas la manière dont est racontée l'origine de l'implication dans le soin par le contact animalier par de nombreux professionnels. Racontant donc cette initiation personnelle, l'éducateur illustre comment il a su en réutiliser les enseignements dans sa pratique d'accompagnement :

« Le jour où j'ai eu un jeune qui est venu, un jeune caractériel, caïd, très dur, très très très dur. Depuis l'âge de un an et demi, il était placé. Il avait 16 ans quand il est venu, ça veut dire qu'il a passé 15 Noël en foyer. Et je savais pas comment faire pour le cadrer ou pour avoir une approche avec lui, alors j'ai dit « viens avec moi, on va chez l'âne. Il s'appelle Martin, l'âne et c'est le doyen, c'est le plus ancien des animaux ici, t'as vu. Tu me suis ? » Donc il me vient. Et je lui dis au jeune, on va l'appeler Léon ce jeune « tu vois Léon, et ben cet âne il te ressemble. C'est un caïd ici, ce Martin, il a un putain

¹⁰ NB : Tout au long de cette partie nous utiliserons le terme « bénéficiaire » pour désigner les personnes récipiendaires du soin par le contact animalier. Ce terme est sujet à discussion : il part du principe que le soin par le contact animalier est un bénéfice. Il est utilisé faute de mieux, à la place du terme de « patient » qui ne rend pas justice à ce qui se joue dans la logique du soin par le contact animalier : la mise en valeur des capacités d'actions des « personnes aidées ». Parfois, nous parlerons de « personne », et quelque fois de « patients » lorsque le contexte relève d'une prise en charge hospitalière par exemple. D'autre part, le fait de parler de « patient » ou de « bénéficiaire » tend à assigner une identité figée aux personnes, alors même que les pratiques de soin par le contact animalier visent à faire évoluer cette identité en permanence. Là encore, c'est faute de mieux et pour éviter la confusion entre les thérapeutes et les personnes reçues que nous utiliserons un terme fixe, pour les besoins de la modélisation en somme.

Partie III

de caractère. Donc on va voir c'est qui le boss : est ce que t'arriveras à, est ce que tu vas être le patron de l'âne ou est ce que c'est l'âne qui va être ton patron ? Je vais te laisser faire. Vas-y. T'es un caïd ? Et ben vas-y ! » Alors bon, lui déjà un âne, ça l'intimidait, et puis il voulait y aller comme il fait tout le temps : à la dureté, à la tête dure, avec un caractère, mais non ! l'âne est plus coriace, plus têtu que lui et plus dur etc. et il a dû apprendre que pour faire amener l'âne où il voulait, et donc pour avoir une emprise sur lui, et donc une relation, il fallait avoir de la douceur, de la patience, de la persévérance. Et finalement, Martin il a fait mon boulot. Ce n'est qu'un intermédiaire animal, un substitut, des fois un exutoire voilà. Et donc l'animal révèle le fond de ce que tu es. »

On ne peut que noter le caractère agonistique de ces propos : la relation à l'animal est une mise à l'épreuve. Ce type de discours est dans la continuité de l'idée que l'on découvre la « plus-value » animale par un cheminement. S'y ajoute, en revanche, l'aspect confrontant de la « rencontre » avec l'animal « non négociable », celui qui impose ses règles et qui demande qu'on les respecte instantanément. On voit que la valorisation des contraintes liées au soin des animaux trouve son prolongement dans une mise à l'épreuve de la capacité de gestion des comportements dans des situations de face-à-face entre l'animal et le patient/usager/bénéficiaire. En filigrane de ce discours, on perçoit plusieurs éléments caractérisant la nature de cette épreuve. De prime abord, la notion d' « épreuve de force », telle que la décrivent Boltanski et Thévenot vient à l'esprit¹¹. Les propos des éducateurs mettent en avant le fait que les jeunes accueillis à Faucon se trouvent confrontés à des êtres dont ils ne connaissent pas les codes et qu'ils n'ont pas d'autres choix que de les apprendre. Ce « pas d'autres choix », qui résonne avec l'idée que les animaux mettent eux-mêmes « des limites » aux jeunes, semble pointer la question du risque physique. Risque encouru par les jeunes s'ils ne respectent pas l'animal, ses besoins, ses codes etc. Ne pas comprendre ou ne pas respecter l'animal peut amener à se mettre soi-même en danger. Dans cette perspective, l'« épreuve de force », en tant que confrontation non codifiée et « brute » de deux êtres, ne semble pas tant être ce qui se joue ici, mais plutôt ce qu'il s'agit d'éviter au maximum. Le recours à la force physique –ou à la menace de ce recours - pour régler des situations est en effet une des problématiques de ces « jeunes en difficulté » reçus à la bergerie du Père Gilbert. Trouver un autre langage que la violence, l'intimidation, ou la coercition physique est l'enjeu majeur de l'accompagnement de ces jeunes. Ainsi, l'épreuve devient une épreuve de « grandeur » pour qui saura éviter le recours à la force physique pour régler ses rapports avec

¹¹ Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). De la justification. Les économies de la grandeur. Paris, Gallimard.
Et également : Blondeau, C. & J.-C. Sévin (2004). "Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve." [Ethnographiques.org](http://ethnographiques.org)(5).

les animaux. La capacité à comprendre les comportements des animaux et à s'y adapter constitue un objectif en soi. Pour autant, un autre enjeu réside dans la possibilité de faire intégrer à ces jeunes que certaines règles ne sont pas négociables (« l'humain a besoin de règles »). Nous l'avons déjà entendu plusieurs fois : les animaux ne négocient pas, ils fixent leurs limites. Comme si les éducateurs n'intervenaient pas lorsqu'un jeune franchit ces limites ; ce qui est assez peu probable selon nous. On retrouve la naturalisation des règles évoquée plus haut : les animaux permettent d'occulter le fait que les règles sont aussi établies socialement par les humains chargés d'encadrer la relation « jeunes/animaux. » Yannick Barthe a montré comment certains dispositifs participatifs, semblant de prime abord « verrouillés » en termes d'options politiques, permettaient de au final de « rendre discutable » les décisions techniques sur lesquelles reposaient ces options limitées ; et donc au final d'élargir ces possibles. Selon lui, les dispositifs participatifs amènent les usagers à ouvrir les « boîtes noires » technologiques¹². Ici, le cas inverse se présente : l'animal est décrit comme une « boîte noire », qui ne laisse pas de choix aux jeunes, tout en permettant aux éducateurs de paraître respecter le principe délibératif entre congénères placés sur un pied d'égalité : entre humains, on peut discuter, mais les animaux, eux, ne discutent pas avec les humains. Les discours insistant sur les limites posées par les animaux font souvent réapparaître le risque d'une confrontation physique entre l'animal et l'humain non respectueux de ces limites. Ils mettent ainsi en avant le fait que ce dernier n'en ressortira pas vainqueur. L'épreuve de force est encore une fois la figure repoussoir (ce qu'il faut éviter) tout autant qu'elle est une sorte de menace qui pèse sur la relation (ce qui est encouru en cas d'échec). Cette ambivalence est assez frappante dans le discours des éducateurs. Ainsi, la question du risque, si absente de la littérature sur le soin par le contact animalier, réapparaît en filigrane dans les discours de ces encadrants comme une composante « utile » de la pratique. Le risque impose une gestion à la fois de la part des encadrants/thérapeutes/éducateurs mais également de la part des bénéficiaires/usagers/patients, qui doivent avoir conscience de son existence et apprendre à en tenir compte. Le risque donne une « grandeur » supplémentaire à l'épreuve de la rencontre avec l'animal.

¹² Voir : Barthe, Y. (2002). "Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique." *Politix* 15(57): 57-78.

I.D : Occulter les conditions de félicité

En revanche, tout l'arrière plan contractuel qui existe entre les jeunes et les éducateurs apparaît en mode mineur dans les interviews. En effet, on imagine que les jeunes n'ont pas été forcés à participer à ce type d'initiative et qu'à un moment donné, une proposition leur a été faite de travailler de cette manière, dans une bergerie, et qu'ils ont accepté (à des degrés divers suivant leurs situations respectives) de s'engager, et de respecter certaines règles. Ce que nous voulons souligner ici, c'est que à la volonté de se focaliser uniquement sur la « plus-value » animale (comme c'est le cas dans le documentaire de la Fondation Sommer) rend invisible les autres systèmes de contraintes qui pèsent sur la situation : les conventions classiques de la profession (de soin, d'accompagnement social), les manières de travailler, les obligations légales etc. De fait, l'impression que l'épreuve qui se joue entre l'animal et le jeune est moins encadrée conventionnellement en sort renforcée : c'est l'animal qui fixerait les conditions de félicité de cette épreuve ; or, ce n'est vrai qu'en partie. Boltanski et Thévenot expliquent en effet que toute épreuve, même une épreuve de force, s'inscrit dans un cadre légitime et conventionnel, qui définit des conditions d'engagement dans l'épreuve et de félicité¹³. Un tel cadre semble absent des discours qui nous sont montrés. La « naturalité » des règles et des rapports entre les êtres, leur caractère direct et gratuit, transparait ainsi dans le documentaire du fait de l'objectif de présenter la plus-value animale avant tout. Cette idée de naturalité imprègne le discours de l'épreuve : le jeune humain, instable, en quête de lui-même et de repères (en caricaturant quelque peu) est face à l'animal, incarnation de la nature intangible. Leur « confrontation » révélera l'humain à lui-même, sa « vraie nature » apparaîtra : « Et donc l'animal révèle le fond de ce que tu es » concluait l'éducateur. Et l'animal ? Lui ne semble pas transformé ou « révélé » par la rencontre, et c'est logique : si tel était le cas, il ne remplirait plus la fonction d'inertie et de stabilité qu'on lui assigne. Il ne ferait plus figure de naturalité.

Le changement qu'ont connu ces jeunes suite à cette épreuve « révélatrice » est illustré dans le documentaire à travers notamment une scène où l'on voit un garçon, déjà aperçu plusieurs fois, faisant visiter la ferme à des personnes extérieures (des personnes âgées et des enfants). Très à l'aise dans le rôle de guide, il amène le groupe devant l'enclos des sangliers : « vous

¹³ Sur les différentes acceptions de l'« épreuve » en sociologie pragmatique, voir : Nachi, M. (2006). Introduction à la sociologie pragmatique. Paris, Armand Colin.

Sur l'encadrement conventionnel, voir Dodier, N. (1993). "Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de sociologie pragmatique." Réseaux 11(62): 63-85.

pouvez les caresser, ils sont gentils » dit-il en tapotant le flanc de l'un d'eux. *« Et y a des petits marçassins en haut, vous pouvez aller les voir ! »* Une éducatrice commente :

« Ça change aussi le regard qu'on peut avoir sur eux, qu'ils ne trouvaient pas ailleurs, dans la rue par exemple. Ici, ils sont ceux qui savent, et ça, ça change aussi leur relation avec d'autres adultes de l'extérieur. »

En fin de parcours, les jeunes accueillis à Faucon deviennent donc « traducteurs » des animaux, capables d'expliquer aux autres humains leurs codes et leurs règles. La réussite du séjour semble ainsi se mesurer à l'aune de l'acquisition de savoirs et à la maîtrise de savoir-faire spécifiques, et de la fierté avec laquelle les jeunes s'en sentent dépositaires. La source de cette fierté se trouve précisément dans le fait d'avoir « réussi » l'épreuve de la confrontation avec l'animal, et d'avoir su éviter qu'elle ne se transforme en épreuve de force, comme le confirme cet éducateur :

« C'est surtout « confiance ». Confiance et puis fierté tu vois de réussir. Fierté par exemple d'avoir réussi à dompter, enfin « dompter », un daim qui arrive tu vois, ou le dromadaire avec sa force, ou le buffle quand il est fort, et qu'avec sa force il se met sur le dos, il a réussi à le dompter, donc quelque part il est fier. »

Fierté de maîtriser des savoirs et d'apparaître « en charge », responsable, ou fierté d'avoir su trouver les bons codes pour entrer en relation avec l'animal : les deux registres se confondent dans les discours. Tout au long du documentaire, les personnes interviewées insisteront, tantôt sur l'aspect agonistique de la rencontre avec l'animal, tantôt sur son caractère responsabilisant et sur l'effet que cette maîtrise de la relation à l'animal dont fait montre l'usager/bénéficiaire/patient produit à la fois sur les professionnels et sur son entourage (proches, familles, camarades). Le regard posé sur les bénéficiaires qui s'occupent des animaux, qui s'en montrent responsables, fait partie des éléments qui constituent la « plus-value » animale : le rapport à l'animal transforme ce regard.

I.E : L'effet « filtrant » de la relation à l'animal

Le documentaire se poursuit à travers l'exemple de l'Institut Médico-Educatif (IME) des Isles à Auxerre¹⁴. Dès la première scène, la thématique du changement de regard est illustrée. Nous voici donc dans une écurie où Alexandre, un jeune garçon handicapé mental, en blouse de travail intégrale, essaie d'attraper un jeune poulain un peu agité qui se cache derrière sa mère

¹⁴ L'institution a mis en place une ferme, au sein de laquelle « *des enfants, de trois à vingt ans, déficients intellectuels, moyens, autistes ou souffrant de psychose sévère* » s'occupent d'une grande variété d'animaux.

dès qu'un humain approche. La scène se déroule sous les yeux de ce qui semble être une classe d'enfants d'école maternelle ou primaire venus en visite. Le poulain n'a pas l'air décidé à se laisser faire mais Alexandre, aidé par un adulte, arrive malgré tout à le saisir par l'encolure et à le diriger. « *Amène aux enfants* » lui dit l'adulte, vêtu comme lui d'une blouse de travail. Le groupe d'enfants est invité à toucher l'animal, tout en suivant les conseils d'Alexandre qui demande de faire silence pour ne pas l'effrayer. Ce qui est montré ici, c'est la capacité d'Alexandre à gérer les équadés : outre les instructions qu'il dispense à l'intention des enfants et qui font de lui « celui qui sait », on le voit aller seul chercher le poulain caché derrière sa mère, puis le licol, le harnais, et équiper sans aide un cheval adulte. Un autre encadrant commente alors face à la caméra :

« Il faut aussi faire que ces jeunes enfants aient un autre regard sur le handicap. Vous voyez comme des enfants d'école maternelle se font guider par un jeune handicapé dit « déficient », je pense que déjà tout petits, ça leur donne un autre regard, et ça, ça me paraît important. »

C'est donc le *regard social sur le handicap* qui est transformé par la relation à l'animal. Et ce changement de regard passe par la monstration des capacités des personnes « déficientes » plutôt que de leurs incapacités. L'importance de la possibilité pour les résidents de l'IME de pouvoir exécuter des tâches par eux-mêmes est soulignée à plusieurs reprises dans la séquence dédiée à l'établissement. « *Je [la personne handicapée] ne suis plus l'individu qu'on doit 100% prendre en charge, mais je suis aussi une personne capable d'assumer la charge d'autres vivants, et c'est aussi important ça.* » nous dit la voix off d'une encadrante tandis que la caméra montre des jeunes s'occuper de lapins, de chiens et autres agneaux. Prendre en charge et de prendre soin des animaux apparaît ici comme un acte valorisant, comme un stade significatif de l'autonomie. « *L'enfant ou l'adolescente se retrouve responsable de la vie d'un autre vivant, donc c'est une énorme gratification cette responsabilité* » explique une autre éducatrice. Le rapport à l'animal *rend capable* tout autant qu'il *rend responsable*. Et cette responsabilité est décrite comme une plus-value en soi pour les personnes déficientes, dans la mesure où le regard qu'elles posent sur elles-mêmes est transformé. L'« autre regard », après avoir été celui des personnes « extérieures » (les petits écoliers pour Alexandre), le *regard social*, c'est donc bien celui des bénéficiaires sur leurs propres capacités au contact des animaux. Le rapport à l'animal est présenté ici comme une sorte de filtre qui transforme la vision des personnes et révèle des capacités présentes chez les bénéficiaires.

Cet effet « filtrant » est illustré d'une manière encore différente à travers la longue séquence où l'on nous montre le travail effectué par l'une des intervenantes de l'IME avec les jeunes Pauline et Tiffany. La séquence s'ouvre sur l'image d'un manège presque vide. Une jeune

filles handicapées est au milieu, assise sur un montoir. C'est Pauline. On la voit ensuite avec un cure-pied à la main, observant une femme (l'intervenante) qui panse un cheval. « *Tu veux le faire ?* » lui demande-t-elle. Pauline acquiesce. Deux jeunes filles sont là également, sans doute une accompagnatrice, et une autre fille handicapée, Tiffany. Elles observent Pauline enlever la boue de l'intérieur du sabot du cheval, alors que la femme tient la jambe de l'animal : « *elle le fait bien hein ?* » commente l'intervenante, s'adressant aux jeunes filles. Tiffany brosse le cheval, ses flancs, son dos etc. L'intervenante nous explique la problématique spécifique de Pauline :

« deux points fondamentaux à travailler avec Pauline, c'est son aisance corporelle, qu'elle puisse être à l'aise, qu'elle ne soit pas douloureuse à cheval, et qu'elle arrive à nous dire « je veux, je ne veux pas » « je peux, je ne peux pas », « je suis bien, je ne suis pas bien » »

La thématique de l'expression du ressenti du bénéficiaire apparaît pour la première fois dans le documentaire¹⁵. Le rapport à l'animal permet de décoder les envies, les sentiments, la volonté de la personne bénéficiaire, difficiles à appréhender par les encadrants du fait de sa déficience. On comprend que si Pauline arrive à dire qu'elle ne veut ou ne veut pas faire telle chose, qu'elle se sente bien ou pas, c'est utile pour s'assurer de son bien être, et de sa sécurité lorsqu'elle est sur le dos de l'équidé. L'expression de la jeune fille répond à une nécessité technique, mais c'est également un objectif en soi. Car si cette difficulté à exprimer son ressenti et sa volonté pose problème dans cette situation précise, on imagine qu'elle l'est dans d'autres contextes, et qu'il s'agit d'une problématique générale sur laquelle les intervenants de l'IME travaillent par ailleurs¹⁶. Créer une communication, une compréhension mutuelle, entre le bénéficiaire et l'intervenant apparaît donc comme un enjeu central dans ce cas précis. Il y a donc deux « systèmes de communication » à mettre en place autour du bénéficiaire : l'un en direction de l'intervenant et l'autre en direction de l'animal. La scène montrée par la suite en témoigne bien. En effet, on y voit Tiffany monter elle aussi sur le cheval. Les encadrantes l'aident à prendre place. L'une d'elle : « *Super. Tu t'assieds correctement. Assieds-toi correctement. Assieds-toi sur tes fesses.* » Lorsque l'autre encadrante ajuste les étriers de la jeune fille, celle-ci dit soudain « *non* » en regardant dans sa direction. La première encadrante demande tout de suite « *non quoi ? Qu'est ce qu'il t'arrive ?* » Tiffany a des difficultés à

¹⁵ En effet, dans le travail du Père Gilbert, il s'agissait davantage de canaliser la volonté des jeunes en difficultés que de la faire s'exprimer. L'insistance sur le caractère non négociable de la relation à l'animal s'inscrivait dans cette perspective : les jeunes devaient adapter leur communication à celle de l'animal pour entrer en relation avec lui.

¹⁶ L'intervenante précisait d'ailleurs que l'expression du ressenti était un point fondamental à travailler avec Pauline.

s'exprimer et articule une phrase approximative : « bobobo. » « Où est-ce qu'elle t'a fait mal ? » demande alors l'intervenante pensant que c'est le réglage des étriers qui est cause du problème. Après avoir ajusté la position de Tiffany sur la selle, l'intervenante semble¹⁷ l'interroger une nouvelle fois pour savoir si elle est mieux ainsi. « Aie » répond celle-ci. Ce qui n'est pas la réponse attendue. « Non. Là où tu es assise est ce que ça va mieux ? » reformule l'intervenante. La jeune fille répond par un mouvement de bassin sur la selle, comme si elle se réajustait. Se faisant, elle soupire et émet un « ahhhhhhh » détendu, comme si elle était enfin soulagée et à son aise. L'intervenante imite la jeune fille en reprenant le « ahhhhh » sur le même ton et traduit en mots ce qu'elle pense être sa signification : « on est mieux alors. » La question avait bien été comprise mais la réponse a nécessité un décodage et une reformulation de la part de l'intervenante. Ce court dialogue illustre la difficulté à établir une communication entre les intervenants et certains bénéficiaires, même sur des séquences très courtes et très concrètes, ne nécessitant pas de recours à l'abstraction. Ces quelques ajustements ont, en effet, généré de l'incompréhension mutuelle, et impliqué de passer par des traductions et des reformulations (des gestes, des mots, des sons, des expressions faciales) pour pouvoir s'entendre. Une fois ce premier système de communication établi, le second - entre le bénéficiaire et l'animal- reste à mettre en place. Une fois en selle, l'intervenante demande à la jeune fille : « Bon allez tu lui demandes d'avancer toi à Indiana [le nom du cheval] » Tiffany prononce d'abord son nom approximativement, comme pour l'interpeler, tout en regardant sa crinière. Mais on la reprend : « Allez demande lui toi. Avec ton corps. » Tiffany effectue alors un petit mouvement de hanches et de jambes qui fait partir le cheval instantanément. La jeune fille pousse un petit rire lorsque l'animal avance. « Voilà, super. » conclut l'intervenante. Avec cette seconde phase de la scène, nous avons accès aux ajustements nécessaires pour que le système de communication bénéficiaire-animal fonctionne : on voit notamment le passage du verbal au non-verbal dans la façon de demander au cheval qui ne réagit pas à son nom mais à ce mouvement de hanches qu'il sent sur son dos.

I.F : Renouveler les prises

On comprend que cette possibilité d'une « autre » communication offerte par le rapport à l'animal, même si elle a un caractère contraignant, peut devenir une opportunité pour des

¹⁷ La scène est coupée au montage, mais la suite du dialogue confirme qu'il y a bien eu ajustement de la selle et question à la jeune fille.

Partie III

personnes ayant des difficultés à parler. Cette communication offre des *prises*¹⁸ aux bénéficiaires pour pouvoir s'exprimer d'une autre manière ; et par là même, elle offre également des prises aux encadrants pour comprendre les bénéficiaires et les « voir différemment. »

« Mettre cette enfant en relation avec l'animal, avec ce qui se joue dans la relation avec l'animal, nous donne nous, professionnels, un autre regard sur cette enfant que nous voyions tellement en difficulté, et nous, nous étions tellement démunis par rapport à ce qu'on pouvait lui proposer au niveau éducatif, là, ça se fait tout seul. Et forcément, on a un autre regard sur cette enfant, puisque au moins quelque chose de positif s'établit, au moins on peut rebondir dessus en tant que professionnelle et étendre ses prises en charge, pour que l'enfant, quelque part à un instant donné, puisse avoir un instant de bien être, et puisse renvoyer à l'éducateur que, et ben, qu'on est pas nous-mêmes totalement impuissants à ça, cette pathologie et on peut s'aider de l'animal pour que l'enfant arrive à être bien quelque part et à d'autres moments. »

Les propos de l'intervenante sont assez exemplaires du « pouvoir filtrant » que possède la relation à l'animal. On savait que cette relation changeait le regard des bénéficiaires sur eux-mêmes et celui des personnes extérieures sur les bénéficiaires. Les mots de cette intervenante nous font découvrir une troisième dimension : la transformation du regard des professionnels sur eux-mêmes. D'une part, il y a cette idée que la relation à l'animal fournit des occasions d'observer des comportements inédits chez les bénéficiaires et de s'en saisir pour les intégrer dans la prise en charge/soin. D'autre part, et par voie de conséquence, ces nouvelles pistes de prise en charge/soin, ouvertes par la relation à l'animal, rendent les professionnels *capables* d'aider les bénéficiaires, leur procurant le sentiment de « sortir de l'impuissance. » Il y a un formidable écho entre la valorisation personnelle de la capacité à aider pour les professionnels, redécouverte et renouvelée par le recours à l'animal, et l'insistance sur les vertus de la responsabilisation des bénéficiaires lorsque ceux-ci s'occupent des animaux. La capacité des professionnels à prendre soin des « déficients » et celle des « déficients » à prendre soin des animaux se rejoignent dans un rapport circulaire, autoalimenté. La thématique de la « capacitation » est présente donc à plus d'un titre dans les discours sur la « plus-value animale ».

De l'animal « contraignant », figure très présente dans la séquence consacrée à la bergerie du Père Gilbert, on glisse donc vers l'animal « capacitant. » En effet, les éducateurs de la bergerie provençale parlaient de la relation à l'animal comme d'une rencontre

¹⁸ Sur la notion de « prise », voir : C. Bessy. & F. Chateauraynaud, (1995). Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception. Paris, Métailié.

« confrontante », bouleversante, qui questionnait profondément les jeunes, leur identité, leur façon d'être. Rien de très doux ni d'évident au final. Les intervenantes de l'IME évoquent plus volontiers les moments de « plaisir » ou de « bien être » dont elles sont témoins¹⁹. Bien évidemment, les deux structures ne reçoivent pas le même public et les problématiques de chaque type de bénéficiaires sont très différentes. C'est sans doute une partie de l'explication. Une partie seulement car, toujours dans l'enceinte de l'IME, une scène réactive le discours de la confrontation avec l'animal, tant présent dans la séquence sur les jeunes du père Gilbert. On y voit un groupe de garçons « déficients », en tenue de travail, encadré par un homme adulte. Ils vont s'occuper d'un bélier assez imposant. Devant son enclos, l'encadrant commente :

« Alors voilà un autre aspect de la relation avec l'animal pour l'enfant, c'est la connaissance, la prise de connaissance pour les jeunes de leurs limites. Le bélier c'est quand même un animal qui peut avoir des attitudes un petit peu agressives, bien que nos animaux le soient pas. »

La thématique des limites posées par l'animal et la question du risque physique de la rencontre sont bien présentes. On voit un des jeunes garçons tenter d'attraper le bélier et de le maîtriser en le tenant par le collier. Il n'y arrive pas et le bélier tourne autour d'un second garçon, la tête (et surtout ses cornes) à hauteur de son bassin. L'encadrant intervient en saisissant l'animal directement par les cornes et explique : *« Alors là Paul c'est un petit peu dangereux ce que tu fais. Tu sais que, le bélier c'est pas un petit agneau, il est fort. Donc tu fais quand même attention. Comment on fait pour qu'il soit sage alors ? »* Paul répond *« Coup de boule ? »* Rire gêné de l'encadrant, qui reformule la phrase : *« oui, il peut donner des coups de boules, faut faire attention. Non, mais pour qu'il soit sage, il faut qu'on l'assoie. Bon laisse moi faire. »* Paul s'écarte et l'homme saisit le bélier sous les pattes antérieures et sous l'encolure, le soulève dans un mouvement très ferme, le tient contre son torse et arrive à l'asseoir. *«... il est quand même lourd. Et là, il bouge plus. »* La gestion de l'animal telle qu'elle est présentée ici repose essentiellement sur le respect des consignes de sécurité et sur la force physique nécessaire pour ne pas se mettre en danger. Il n'est donc pas ici question de développer des compétences interactionnelles vis-à-vis des animaux, mais d'arriver à estimer les forces en présence (« le bélier c'est pas un petit agneau ») et de savoir comment s'en protéger. Ainsi, la différence des problématiques des bénéficiaires ne semble pas expliquer uniquement le fait qu'on parle de la relation à l'animal soit comme une épreuve, soit comme un moment de bien être. La figure de l'épreuve réapparaît lors de certaines activités et avec certains animaux. Les activités de soin et de

¹⁹ L'aspect « naturel » est également mis en avant par l'intervenante qui parle du travail avec la petite Pauline.

nourrissage impliquant des animaux dont la taille ou le comportement sont qualifiés de dangereux semblent plus propices à l'émergence du discours agonistique. Pourtant, ce n'est pas ce type de discours que l'on nous fait entendre lorsque, par exemple, Pauline cure les pieds du cheval. L'acte en lui-même est valorisé par les encadrantes (« Comme tu le fais bien ! C'est super ! »), mais on n'entend pas de commentaires sur la prévention des risques, sur la dangerosité de la situation ou sur la force de l'animal (qui pourtant n'en manque pas). C'est l'accomplissement de l'action qui est, en lui-même, valorisé, et non pas les contraintes qui donneraient plus de valeur à cet accomplissement²⁰. Deux discours se donnent donc à voir : l'un insiste sur ce que l'animal *interdit*, alors que l'autre met en avant ce qu'il *autorise*. Ces discours ont comme une base commune la reconnaissance de la contrainte que représente la relation à l'animal : l'animal demande des adaptations de la part du bénéficiaire, en termes de communication, en termes de règles, en termes de respect des sécurité etc. Mais, d'un côté, on a une version qui met l'accent sur les vertus de la contrainte en tant que telle, et de l'autre, on a des propos qui se concentrent plus volontiers sur ce que ces contraintes ont permis de développer chez les bénéficiaires. Une éducatrice explique par exemple que « *la présence de l'animal permet à l'adolescent d'exprimer des émotions, de l'affectivité, des affects surtout, ce qui ne peut pas être déversé - entre guillemets - sur un autre jeune, ou sur l'adulte, l'adolescent peut se le permettre avec l'animal.* » Au lieu d'impliquer des contraintes « autres », une communication « autre », la relation à l'animal donne des autorisations « autres. » On retrouve encore une fois ici l'idée de *prises* inédites que cette relation fait surgir et dont les bénéficiaires peuvent se saisir. Un autre élément apparaît ici pour la première fois dans le documentaire : l'animal comme « déversoir » émotionnel. L'implicite de cette vision de l'animal est que celui-ci ne réagit pas négativement à l'expression, verbale ou corporelle, des sentiments des bénéficiaires. Ce qui vient contraster avec l'image de l'animal agonistique qui « ne pardonne pas » et qui réagit immédiatement si on ne le respecte pas d'une manière ou d'une autre. Ici, l'animal autorise les épanchements, et c'est une plus-value en soi. On retrouve fortement cette notion dans les autres structures présentées dans le film.

²⁰ Il y a également une sorte de distribution « genrée » des discours sur la relation à l'animal. Le documentaire nous montre effectivement des hommes tenant des propos valorisant les limites, les contraintes, la force en jeu dans la relation avec l'animal ainsi que les risques qu'elle comporte. Tandis que les femmes insistent sur le plaisir, le bien être, la confiance mutuelle qui caractérisent cette relation, et qui en font plutôt une « rencontre » qu'une « confrontation. » Cette analyse mériterait d'être développée. Sur le lien entre discours agonistique et masculinité, voir : Haraway, D. (2007). « Le témoin modeste : diffractions féministes dans l'étude des sciences » in *Manifeste cyborg et autres essais*. Paris, Exils. Pp 309-333

I.G : L'animal comme ouverture, dérivatif et substitut

La troisième séquence nous invite à découvrir la maison de retraite La Roselière à Kunheim (68), structure, dirigée par Robert Kohler, un acteur important du milieu du soin par le contact animalier en France²¹. Grâce à un partenariat avec une association de visites canines, plusieurs chiens sont présents régulièrement dans l'établissement et rendent visite aux résidents dans leurs chambres.

En scène d'ouverture, trois labradors que l'on voit se chamailler dans la cour de l'établissement. Quelques instants après, on retrouve deux de ces chiens à l'intérieur. On repère qu'ils ont été éduqués par Handi'chiens car chacun porte le collier et la longe aux couleurs de l'association²². On aperçoit une femme, dont on suppose qu'elle est « visiteuse » sans en être sûr, arriver vers eux. Tapant sur sa cuisse, elle leur demande de la suivre : « *on y va ?* » Les chiens déambulent dans les couloirs, jusqu'à ce qu'ils s'arrêtent spontanément devant une porte fermée, en remuant la queue, en pointant alternativement leur regard vers la femme et vers la porte. Celle-ci confirme que c'est la bonne porte : « *Oui, oui elle est là. On frappe ? On frappe ?* » En guise de réponse, on voit les chiens remuer la queue plus vite. Elle ouvre la porte et les chiens entrent dans la chambre et se dirigent immédiatement vers le fauteuil où une dame est assise. Remuant la queue et lui léchant la main, ils semblent lui « faire la fête » ou lui « dire bonjour²³ ». La dame réagit : « *ah ben, vous êtes là vous !* » visiblement contente de la visite. L'intervenante s'adresse à la caméra :

« Donc la fonction du chien, c'est vraiment une ouverture unique pour la personne vers qui le chien arrive. C'est un éveil, c'est une intervention non palpable. Y a des transformations physiques, des mimiques, des sourires, les gens se lèvent... »

La thématique de l' « ouverture » renvoie à la « prise », la « porte d'entrée », et au final à un discours qui s'attache à décrire la « plus-value animale » essentiellement à travers les effets que la relation produit sur les personnes. Plus loin dans le film, une infirmière témoigne précisément de l'histoire d'un monsieur qui, après sept ans d'un mutisme complet, s'est soudain mis à parler, en présence du chien. Tout le monde le pensait incapable de dire un mot et sa première phrase fut « j'aime les chiens. » « *Je peux vous dire qu'à partir de là, on s'est dit*

²¹ Ayant intégré son propre chien comme chien résident dans son établissement, il s'atèle depuis quelques années à analyser les dispositions réglementaires et légales favorisant la présence animale auprès des personnes âgées.

²² Cette longe ou laisse est caractéristique des chiens d'assistance dans la mesure où elle est très courte, et laissée ballante : personne ne la tient en permanence. Elle sert à avoir une prise sur l'animal si nécessaire, mais ce n'est pas une laisse de promenade « classique » : elle permet à l'animal de rester libre la plupart du temps.

²³ Pour reprendre des expressions bien connues des possesseurs de chiens.

« on a bien travaillé, donc on continue » ajoute l'infirmière. On le voit, le caractère « non palpable » du mécanisme qui régit la relation à l'animal est compensé par les manifestations visibles et tangibles du fait que « quelque chose » s'est passé (« transformations physiques, sourires, mimiques etc. ») Quelques minutes plus tard, c'est Robert Kohler qui vient abonder dans ce sens : « *l'animal est le liant. Il permet d'aller plus loin. C'est le point d'entrée d'une conversation qui peut déboucher sur toute l'histoire personnelle de la vie du résident. [...] y a des choses qu'on n'arrivera pas à expliquer scientifiquement, mais ce qu'on constate, c'est les résultats. Le bien être de la personne, le sourire retrouvé, et je crois que c'est le plus important, c'est que la personne se porte bien. L'animal aide, nous aide dans cette démarche.* » Les propos de Robert Kohler déclinent le discours de *l'animal qui permet*, en offrant une vision plus pragmatique de la « plus-value animale », avec une priorité affichée pour les « résultats » plus que pour la connaissance des biais par lesquels ils adviennent. Mais Kohler précise encore un peu plus ce que l'animal permet :

« Quand on rentre dans une institution, on sait très bien que c'est le dernier parcours de la vie. Et dans ce dernier parcours, il est important qu'il y ait des éléments d'amour et d'affection. Et le chien apporte cette affection, apporte cet amour, que nous, en tant que soignants, nous ne pouvons pas apporter. Nous sommes toujours obligés de garder une certaine distance, qu'on appelle « distance thérapeutique » entre le soignant et le soigné. Donc le chien nous aide à franchir ce cap, et à apporter à la personne ce qu'elle a envie. »

Ainsi, l'animal permet au personnel de l'établissement de gérer une problématique complexe : ne pas créer des liens trop forts avec des résidents dont on sait qu'ils sont « en fin de parcours », tout en respectant leur besoin d'affection, d'amour, d'« humanité ». Il s'agit de ne pas tomber dans « les pièges de la compassion », comme les appelait Erving Goffman, insistant sur la difficulté des personnels travaillant dans des « institutions totalitaires » à concilier le travail *sur* l'humain (accomplissement *technique* de l'activité) et le travail *avec* l'humain (respect de la condition de « personne »)²⁴. La distance qui est mise pour la gérer est autant morale (le soignant ne se substitue pas à la famille des résidents en termes affectifs) que physique (la manipulation du corps des résidents par les soignants se fait très souvent pour des raisons médicales et sanitaires). L'animal permet aux soignants de rendre la prise en charge/soin moins distante, d'y ajouter les contacts corporels affectueux qui font parfois défaut. Et ceci, sans avoir à « payer de leur personne » et en évitant le risque de surinvestir une relation avec certains résidents au détriment de la prise en charge/soin équitable des autres. On comprend ainsi que, pour les professionnels, les bénéfices de l'utilisation de

²⁴ Voir : Goffman, E. (1968). Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux. Paris, Les Editions de Minuit.

l'animal tiennent à la possibilité de satisfaire des besoins identifiés comme essentiels chez les bénéficiaires, mais dont la gestion fait courir le risque d'une trop grande implication personnelle de la part des praticiens. L'animal permet de limiter cette implication, tout en satisfaisant ces besoins. On l'a déjà vu, la « plus-value animale » ne concerne pas seulement les bénéficiaires : après avoir décrite comme une manière de « capaciter » les professionnels, on la présente comme un moyen de préservation et de protection. Ce que confirme encore le directeur de la maison de retraite lorsqu'il explique la place du chien dans l'équipe de soin :

« Lorsqu'il y a une tension au sein de l'équipe, ou lorsqu'il y a une personne qui vient de décéder, qu'il y a une certaine tristesse au sein de l'équipe, lors des réunions d'équipe, on y inclut souvent le chien, et c'est là qu'on se rend compte, qu'on fait une petite gratouille au chien, inconsciemment le personnel fait une petite gratouille au chien, et on arrive à se décharger, à évacuer certaines choses qu'on porte en nous, ce stress, cette angoisse qu'on porte en nous, au travers de l'animal. »

En filigrane de ces propos, on perçoit que ce sont les mêmes mécanismes qui sont à l'œuvre à la fois dans la relation entre l'animal et les bénéficiaires et dans ce qui est décrit ici. On retrouve ici la figure de « l'animal déversoir » rencontrée plus haut : ce que l'on ne peut pas se permettre avec l'humain, on peut se le permettre avec l'animal. Dans cette perspective, l'idée que l'animal serait un médiateur entre les humains apparaît quelque peu contredite : l'animal récupère ce qui ne peut ou ne doit pas s'exprimer entre humains, mais il n'est pas chargé de retraduire ce qu'il a reçu vers eux. Ce n'est pas seulement un « moyen terme », un « go between. » Il remplace l'humain plutôt qu'il ne s'intercale dans une relation entre humains. C'est un dérivatif, un confident idéal, qui du fait de son altérité (et de sa discrétion), est en capacité d'« absorber » en dernière instance, ce qui lui est « transmis. »

Si les praticiens évoquent volontiers la manière dont l'animal facilite leur travail, en se substituant à eux parfois, le discours des résidents est également porteur de cette idée que l'animal est un bon substitut de l'humain. La résidente que l'on voyait au début de la séquence accueillir les deux chiens dans sa chambre, est assez claire sur ce point :

« On se sent mieux compris par les animaux que par les gens. Les animaux quand ils viennent vous faire une caresse et qu'ils viennent se mettre à côté de vous, vous savez que c'est de la franchise ! Et de l'autre côté, c'est de l'obligation. »

L'amour gratuit, désintéressé, que l'animal semble procurer contraste avec les conventions, la tendresse de façade, dont les humains témoignent. L'animal est vu ici comme un être « asocial » du fait de son absence de duplicité de sa « franchise ». On retrouve l'idée d'un animal « qui ne triche pas », franc et honnête dans tous ses comportements. Au contraire des humains, il ne déçoit pas.

« On a jamais de désillusions avec les animaux. Jamais ! Ou alors ce sont des bêtes malades, mais des bêtes comme ça, vous ne pouvez avoir que des satisfactions ! Ils comprennent des choses auxquelles on n'aurait pas cru qu'ils puissent comprendre. »

La nuance qu'apporte la dame concernant les « bêtes malades » est assez intéressante car elle intervient après des assertions très généralisantes : aucun animal ne déçoit, sauf certains. Ce qui est pointé ici c'est le fait que les animaux que l'on nous présente depuis le début du documentaire sont exemplaires. Il ne s'agit pas de n'importe quelle bête et cela ressort au final assez peu des propos que l'on entend. Ceux-ci évoquent plutôt les qualités de l'animal « en général » et peu celles des animaux présents dans la structure. Il y a dans les discours une cohabitation intéressante entre des formes de généralité à propos des animaux, et des cas particuliers venant contredire ces généralités²⁵. Cette ambivalence montre qu'il y a un double registre pour parler de la « plus-value animale » : un *registre généraliste*, qui tend à insister sur les caractéristiques « naturelles », sur les invariants et sur le contraste entre « les humains » et « les animaux » ; ce qui le rapproche du discours philosophique sur la différence anthropozoologique et du « propre de l'homme » défini négativement par rapport au « propre de l'animal. » Le *registre particulariste* s'articule plutôt autour d'histoires singulières entre tel bénéficiaire et tel animal, et des qualités individuelles propres à chacun, et propres au contexte. Dans les discours, ces deux registres ne s'invalident pas même lorsqu'ils peuvent apparaître en contradiction ; comme dans les propos de la résidente.

I.H : Sociabilité médicalisée

La question de la singularité des animaux qui sont intégrés dans les structures présentées dans le film apparaît peu à peu au fil des séquences. En effet, dans les deux premières structures, une grande variété d'animaux était présente, en termes d'espèces ou d'individus. Cette impression de foisonnement, due au modèle de la ferme adopté par les structures, avait pour effet de rendre compliquée la description de la « plus-value animale » suivant le registre « particulariste. » Avec la maison de retraite de la Roselière, la focale se resserre à plusieurs niveaux : au niveau spécifique, puisque c'est le chien qui est mis en avant ; et au niveau numérique, puisque seulement trois chiens interviennent dans l'établissement. La quatrième séquence du film marque une étape supplémentaire dans ce cheminement vers le particulier des animaux. Le centre Estime est une maison d'accueil spécialisée pour les personnes

²⁵ On se souvient par exemple du bélier de l'IME dont on nous disait qu'il n'était pas bien agressif, mais dont il fallait quand même se méfier *par principe*.

polyhandicapées, au sein du centre hospitalier de Mulhouse. Depuis 2008, le centre accueille un golden-retriever²⁶ qui est intégré dans la vie de l'établissement, accompagne les soins comme les moments de détente. Atlas, c'est son nom, est au centre de toute la séquence consacrée à l'établissement. Ainsi, le registre « particulariste » prend une toute autre importance ici. Une femme, que l'on comprend être la responsable du centre, explique le cadre initial dans lequel Atlas a été inséré :

« D'un point de vue médical, moi je voyais un intérêt pour des gens qui sont lassés de toutes ces années de rééducation, quand on arrive dans notre structure, on a un long passé de rééducation derrière soi, pour des accidents, en l'occurrence c'est des lésions cérébrales, mais ça peut être tout à fait autre chose, donc de la rééducation classique, avec des exercices tous les jours ou tous les deux jours, tout ceux qui sont ici en ont eu pendant des années, et le chien peut, je pense, et c'est ce qu'on a pu constater, peut apporter quelque chose de ludique aux exercices, faire oublier la souffrance, et le geste du jeu avec l'animal, ce geste il est aussi rééducatif et thérapeutique que simplement le geste avec le kiné. »

Réveiller l'intérêt des bénéficiaires est donc un des premiers aspects de ce qu'Atlas a apporté dans le centre :

« On a pu constater, chez les personnes ici qui sont en état pauci-relationnel, c'est-à-dire communiquant vraiment très très peu avec leur environnement, on a pu constater un sourire, une ébauche de geste, quand l'animal est venu se coucher sur le lit. Enfin, ça a été presque un éveil pour certains, et ça a relancé toute la dynamique de l'équipe. »

L'animal devient une motivation pour les bénéficiaires, ce qui en soi pourrait être une plus-value. Mais de plus, cette motivation incite les bénéficiaires à effectuer des gestes qui entrent dans le cadre de leur rééducation motrice. La manière dont le chien est intégré dans ce travail est illustrée par une séance impliquant Bruno, un bénéficiaire, Atlas et une kinésithérapeute. La scène se déroule dans un espace où plusieurs bénéficiaires sont présents, installés dans de larges fauteuils inclinables, avec de nombreux supports (appui-tête, accoudoirs) qui donnent l'impression qu'ils sont autant maintenus que contenus. Bruno est dans l'un de ces fauteuils, mi-assis, mi-allongé. Atlas, quant à lui, est debout sur ses pattes arrière et ses pattes avant sont posées sur les genoux de Bruno. Il halète sans cesse, regarde un peu partout. La kinésithérapeute est debout à côté du chien et fait le lien entre lui et le bénéficiaire : avec sa main droite elle touche Atlas au niveau de l'encolure, tandis que son autre main tient le poignet de Bruno. La main de Bruno est recroquevillée sur elle-même et, aidée par la kiné,

²⁶ Eduqué là encore par Handi'Chiens.

elle touche les flancs d'Atlas. La thérapeute guide la main de Bruno qui caresse le chien : elle tient sa main et la fait bouger de bas en haut. La séquence est coupée, et on voit soudain la kiné tendre une brosse au bénéficiaire. La main de celui-ci n'arrive vraiment pas à se déplier et a du mal à saisir l'instrument. Une fois que la brosse est insérée, la kiné prend le poignet de Bruno, comme pour la caresse du début de séance, et déplace l'ensemble main/brosse sur le pelage d'Atlas. Après donc la « caresse assistée », c'est le « brossage assisté. » Avec son autre main, la kiné veille à ce que la patte d'Atlas, qui s'est déplacée sur le ventre de Bruno, ne soit pas trop en appui sur celui-ci. Vient ensuite le moment du « câlin assisté » : la kiné demande au chien « Atlas : câlin ! » plusieurs fois. Le chien détourne la tête du visage de Bruno. La kiné finalement pousse légèrement le chien en direction du bénéficiaire, pour qu'il rapproche sa tête de la poitrine de Bruno. « *Voilà, c'est bien. Super !* » La tête du chien est collée contre le torse du bénéficiaire et la kiné prend sa main et lui explique comment caresser le chien, tout en exécutant le geste avec lui : « *tu montes ton bras, comme ça, et tu descends.* » Au final, on nous montrera une seule courte séquence où Bruno caresse Atlas sans l'aide de la thérapeute. Ce qui est frappant dans ce qui nous est montré de cette séance, c'est l'encadrement médical d'une sociabilité « classique » entre un chien et son maître. Cet exercice moteur, visant à faire travailler certains membres, muscles et articulations, prend ainsi pour objectif l'apprentissage et la réalisation de caresses : l'affection est transformée en une série de gestes décomposés, suivant une certaine logique, qui s'enchaînent d'une certaine manière, et dont l'accomplissement a des vertus motrices. On retrouve ici l'idée que le recours à l'animal permet aux bénéficiaires d'expérimenter des comportements qu'ils ne pourraient pas exprimer vis-à-vis des humains : il n'est pas certain qu'une séance de kinésithérapie « classique » intègre l'apprentissage de la caresse dans les cadres orthodoxes de sa pratique. Et pourtant, on peut considérer que « caresser » un autre être fait partie des comportements ordinaires, « normaux », qu'il serait tout à fait logique de réapprendre à quiconque aurait vu ses capacités motrices diminuées. La thématique de la « distance thérapeutique » revient donc en filigrane de cet apprentissage moteur de la caresse : l'animal ne permet pas seulement de limiter l'implication émotionnelle des soignants dans la relation avec le bénéficiaire mais il permet également de préserver les codes sociaux de cette relation : caresser un chien n'est pas un acte socialement ambigu, cela fait partie des gestes que l'on fait presque sans réfléchir, ou plus simplement : c'est un mode de relation reconnu socialement entre l'humain et le chien. Alors que caresser un médecin serait autrement plus surprenant et considéré comme inapproprié.

I.I : Récits de conversion

L'articulation entre le caractère ordinaire de la présence d'un chien, et des gestes qui l'accompagnent, et le cadre thérapeutique produit donc un décalage. On a vu à travers l'exemple de la séance de kiné la manière dont cette combinaison entre soin et sociabilité ordinaire a été accomplie : le décalage semble dorénavant intégré dans les pratiques de soin. Mais cela n'a pas toujours été le cas, comme en témoignent plusieurs propos. Après la séance avec Bruno, la kinésithérapeute commente :

« On se rend pas compte. On pensait pas que ça serait si important d'avoir le chien parmi nous. Donc en fait, ça réveille plein d'émotions en lui, qui étaient enfouies. Ça met de l'ambiance, ça met de la vie, c'est bien, c'est chouette. Et je crois que pour les soignants aussi, ils font leur travail différemment quand Atlas est là. »

Plus loin, une autre soignante :

« J'ai été extrêmement surprise - mais ça, c'est tous les jours - de voir à quel point les résidents, à quel point ils l'attendent, à quel point ils attendent l'arrivée du chien le matin, l'investissement qu'ils ont. Je ne pensais qu'ils pouvaient, enfin on ne se rendait pas forcément compte qu'il pouvait avoir cette présence-là »

La surprise et la découverte de l'intérêt que pouvait provoquer le contact avec un animal chez les bénéficiaires font donc partie de l'expérience des soignantes. Elles découvrent en l'animal une présence qu'elles ne soupçonnaient pas²⁷. Ici, le discours de la plus-value animale prend des allures de *récit de conversion*, dans lequel l'agnosticisme initial est forcé de s'incliner face à l'évidente réalité du phénomène. A la manière de l'éducateur de la bergerie de Faucon qui précisait ne pas aimer les animaux avant de voir ce qu'ils pouvaient apporter aux jeunes en difficultés, l'incrédulité dont témoignent les soignantes (« je suis surprise tous les jours ») face à l'importance que semble avoir l'animal pour les bénéficiaires renforce l'impression que la plus-value animale passe par une rencontre avec un monde inconnu. Inconnu des soignants et inconnu des bénéficiaires.

Le portrait de cette femme d'origine camerounaise est exemplaire de cette thématique. Elle explique en effet qu'elle avait peur des chiens car au Cameroun, « les chiens ne sont pas comme ici » : ils ne sont pas éduqués, ils mordent, ils marchent partout, ils mangent n'importe quoi. Ainsi, quand elle est arrivée dans l'établissement, c'est cette image des chiens qu'elle

²⁷ Sur la production de présence, voir : Gumbrecht, H. U. (2004). Production of Presence. What Meaning Cannot Convey, Stanford University Press.

avait. Elle avait donc un peu peur d'Atlas et ne voulait pas qu'il l'approche. Elle ne savait pas qu'il était « éduqué ». Mais quand elle s'est rendue compte qu'Atlas obéissait aux ordres, ça lui a fait un choc :

« Quand je lui dis « assis », il s'assied. Quand je lui dis « couché », il se couche. C'était fini. Ça m'a fait un genre de...c'est-à-dire que je l'aime. Je l'aime déjà trop, trop même. [...] Ça m'aide parce que certains gestes que je ne pouvais pas faire seule, grâce à Atlas, le geste est là, m'est revenu, comme ça... »

L'histoire de cette « conversion » est intéressante car elle est double. Cette dame a, d'une part, été convaincue de l'apport du chien pour la récupération de certaines de ses capacités, mais au-delà, c'est sa vision du chien en général qui semble avoir changé. L'admiration dont elle fait part à propos de la « bonne éducation » d'Atlas, qui vient contraster avec celle des chiens du Cameroun, résonne dans des termes plus généraux : « ici », (cet « ici » dont on ne sait s'il désigne l'établissement ou le pays dans lequel il se trouve) les chiens sont mieux élevés. Atlas semblerait donc faire figure d'ambassadeur des chiens occidentaux, de représentant le plus exemplaire. A travers lui, c'est donc tout l'univers occidental du chien, l'histoire de sa domestication dans cette partie du monde, les rapports d'affection qui existent entre lui et certains humains, combinés à l'éducation très fine qu'il a reçue, que rencontre cette personne. C'est tout au moins la manière dont elle raconte sa rencontre avec Atlas.

Il est à noter que le documentaire montre très peu de personnes qui évoquent leur relation passée à l'animal, leurs a priori, leurs histoires personnelles impliquant des animaux etc. Lorsque c'est le cas, elles expliquent qu'elles n'aimaient pas spécialement les animaux avant d'être « convaincues » par certains d'entre eux. On n'entend pas des propos du genre « moi j'ai toujours accroché avec les chevaux, les chiens, les chèvres etc. » Les a priori négatifs sont bien présents alors que les a priori positifs ne sont pas documentés. Ce qui renforce l'impression que l'animal *en lui-même* a un pouvoir de conviction, qui s'impose aux humains.

I.J : Argumentaires dépersonnalisés

Globalement, une certaine dépersonnalisation règne dans le film. D'une part, on remarque que seuls les prénoms des bénéficiaires et des animaux sont cités, alors que les praticiens restent anonymes : lorsqu'ils parlent, il n'y a pas d'indication de leur nom, prénom, et fonction²⁸. Cela a pour effet de symétriser les positions de chacun et de montrer un discours univoque de

²⁸ On ne peut identifier que ceux dont le nom apparaît dans la présentation du DVD ou des bonus, mais de la plupart, on ne sait pas grand-chose.

la plus-value animale, peu variable selon les personnes. On est alors quelque peu étonné de voir témoigner des « personnalités » du milieu du soin par le contact animalier (Robert Kohler et Marie-Claude Lebreton par exemple) très au fait des recherches scientifiques, des réseaux existants et de certains enjeux, au même titre que des praticiens plus discrets, acteurs moins visibles de ce milieu. Rien ne signalant le statut des locuteurs, l'impression domine sans doute, chez le spectateur non initié, d'avoir affaire à des professionnels « naïfs » vis-à-vis du soin par le contact animalier, qui auraient été des « convertis » à la plus-value animale. Sans doute est-ce le cas pour certains, mais pas pour d'autres. Dans le même ordre d'idées, on remarque qu'on ne connaît pas l'origine des initiatives présentées dans le film²⁹ : qui les a portées ? Comment ont-elles été montées ? Quelles difficultés et réajustements ont-elles générés ? La motivation des praticiens à inclure l'animal dans leur activité n'est documentée qu'au travers d'explications soit générales sur ce que l'animal apporte à la pratique, soit plus particulières, concernant les effets du contact animalier sur les bénéficiaires. Pourtant, on se doute qu'il faut une implication personnelle importante pour faire accepter un outil aussi peu orthodoxe que l'animal. On peut penser que cette invisibilisation des intérêts personnels est une manière de se protéger contre les critiques mettant en avant une sorte d'effet « placebo » : l'idée qu'une pratique de soin fonctionne nécessairement si l'on est préalablement convaincu de son efficacité n'est pas un discours recevable dans la communauté biomédicale actuelle. Ainsi, le choix de se concentrer sur des argumentaires et des témoignages dépersonnalisés rappelle le mouvement observé à propos de la scientification des recherches sur les I.A.T., passant du modèle clinique au modèle expérimental, et occultant totalement dans les protocoles à la fois l'histoire personnelle des thérapeutes, expérimentateurs, bénéficiaires et animaux, et la donnée « envie » (voir partie I). Il est intéressant de voir que même si ce documentaire apparaît à première vue comme un retour à une version moins scientifique et « protocolaire » de la manière de présenter la plus-value animale, plus axée sur les pratiques, bricolées et incertaines, il emprunte certaines caractéristiques du mouvement de scientification. Les témoignages insistent en effet sur l'évidence des bienfaits, sur ce que les praticiens ont pu constater par eux-mêmes de ce qui se joue entre tel animal et tel bénéficiaire, sans entrer dans des explications scientifiques. De ce fait, ils empruntent à la figure du « témoin modeste », telle que décrite par Shapin et Shaffer à propos des expériences de Boyle

²⁹ Exception faite du témoignage d'une intervenante de l'IME qui explique que c'est une éducatrice qui lui a proposé l'idée de travailler avec un chien pour une jeune fille qui avait l'habitude de s'occuper d'animaux. Son témoignage est en bonus du DVD.

sur la pompe à air³⁰. D'après eux, la manière de construire un « fait » scientifique depuis Boyle passe par la convocation de « témoins modestes » autour de l'expérience pour qu'eux-mêmes constatent la factualité du phénomène qu'on leur demande d'observer. L'idéal scientifique moderne repose en effet sur l'idée que *n'importe qui* peut, s'il le souhaite, observer les faits et attester de leur existence. Le scientifique, comme l'homme du commun, sont spectateurs des phénomènes naturels, ils les voient advenir sans concourir à leur réalisation. Reprenant l'analyse de Shapin et Shaffer³¹, Donna Haraway explique que les témoins des expériences de Boyle, conçus comme des personnes lambda, étaient en réalité des hommes de la bonne société britannique de l'époque, dont on postulait l'honnêteté intellectuelle du fait de leur rang. La « modestie » était également une vertu de « classe », par laquelle ces hommes se définissaient eux-mêmes. Il y a donc un décalage entre l'image universalisante du « témoin modeste », figure du *n'importe qui*, et le fait que la très grande majorité des personnes (notamment les femmes) qui composait la société britannique de l'époque ne possédait pas les qualités pour pouvoir prétendre à ce titre. Ce petit détour rappelle que les mécanismes de « dépersonnalisation » des témoignages ont un rôle fort à jouer dans la construction de la factualité d'un phénomène et de son caractère indiscutable : plus un témoignage semble émaner d'une personne désintéressée, plus on considérera le phénomène comme relevant du « fait. » On ne peut s'empêcher de penser que c'est un mécanisme de ce type qui est à l'œuvre dans le documentaire, sciemment ou pas : le témoignage « factuelise » la plus-value animale.

I.K : Naturalisation des êtres

La « dépersonnalisation » des argumentaires et des témoignages se traduit également par un anonymat des bénéficiaires et des animaux. Bien que le nom de certains d'entre eux et les circonstances de leur rencontre soient connus, très peu d'éléments nous sont communiqués sur leurs parcours préalables, leurs inclinations respectives envers les animaux et les humains. Les a priori positifs des bénéficiaires vis-à-vis des animaux sont donc absents des propos ; les a priori négatifs apparaissent parfois. En revanche, l'histoire des animaux est souvent invisible : on nous indique que les chiens sont issus d'Handichiens sans spécifier ce que cette

³⁰ Shapin, S. & S. Shaffer (1993). *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*. Paris, La Découverte.

³¹ Haraway, D. (2007). « Le témoin modeste : diffractions féministes dans l'étude des sciences » in *Manifeste cyborg et autres essais*. Paris, Exils. Pp 309-333

origine implique en termes de sélection génétique, de choix de « race », d'individus, de socialisation et d'éducation (voir partie II). Et c'est le seul élément que l'on aura sur l'histoire des individus animaux (chiens, chevaux, chèvres, moutons, sangliers etc.) présentés dans le film : sont-ils des animaux d'élevage ? Des animaux « récupérés » ? Ont-ils été éduqués spécialement ? Cette dépersonnalisation des animaux, renforce l'impression que c'est la « naturalité » de l'animal qui est à l'origine de la plus-value. Les caractéristiques de cette plus-value seraient ainsi « essentielles », « intrinsèques », « incarnées » par les animaux, et non pas contextuelles, contingentes, situées. L'animal est « asocial », tout du moins sa sociabilité ne relève pas de celle des humains, il est extrait des nécessités et des conventions de la vie en société des humains et c'est en cela qu'il est un support pour les bénéficiaires : il est « naturellement » sociable tout en étant asocial.

Les propos d'un bénéficiaire du centre viennent conforter cette figure de l'animal « asocial. » On voit l'homme en fauteuil jouer avec Atlas, et commenter :

« C'est une présence. Généralement les gens qui sont ici, c'est des gens qui ne savent plus rien faire, donc c'est l'ami. Il ne fait pas de différences entre la personne handicapée et la personne valide. Il a pas d'a priori. [...] Il fait pas de différence comme l'être humain. Il juge pas. »

L'animal ne stigmatise pas la personne handicapée en quelque sorte. Marie-Claude Le Bret apparaît ensuite à l'écran - sans que l'on sache qui elle est – pour conforter cette idée :

« La communication de l'animal vers la personne en difficulté, quel que soit le type de difficulté, n'est pas calculée. C'est une communication qui est spontanée, qui n'est pas calculée. Le chien, il va vers la personne, il pose sa tête, il cherche le contact, il regarde, parce qu'il a envie lui de ce contact, il ressent les émotions de la personne, donc il ira encore plus près si ces émotions sont des émotions, je dirais, d'attraction vis-à-vis du chien. »

Là encore, deux niveaux de lecture sont nécessaires pour comprendre ce discours de la plus-value animale. L'idée de spontanéité de l'animal devrait être contrebalancée par tout le travail d'éducation d'Handi'chiens, qui sélectionne, entraîne, place des animaux dès leur naissance. Le côté « spontané » et « non calculé » est clairement travaillé en amont : les chiens sont sélectionnés sur le critère de leur sociabilité, de leur curiosité vis-à-vis des humains. Ils sont, en outre, placés dans une famille d'accueil chargée de leur « socialisation » avec les humains. Rien n'est dit de ce travail dans les propos montrés dans le film. Et si l'on s'en tient au niveau de lecture que nous propose le documentaire, on reste dans l'idée que la plus-value animale est contenue dans l'essence des animaux, qu'elle n'est pas en partie construite en amont de la

rencontre entre l'animal et le bénéficiaire³². En outre, il y a également un lien intéressant entre les propos de MC Lebret et ceux du bénéficiaire qui parle avant elle. En effet, l'idée d'un animal qui ne calcule pas sa relation est présente dans les deux discours mais on remarque que d'un côté, le chien vient directement vers les personnes chez qui il ressent une « attirance » alors que de l'autre, il ne fait pas de différence entre les personnes. Certes, le bénéficiaire signifie que le chien réagit avec les personnes handicapées comme avec les personnes valides, et que du coup son « indifférence à la différence » est une plus-value. Alors que MC Lebret soutient que cette capacité à faire la différence entre des personnes attirées par le chien et les autres, est une qualité unique et indispensable à l'établissement d'une relation bénéfique. On voit ainsi que la plus-value animale ne prend pas nécessairement la même forme selon que l'on est bénéficiaire ou praticien : faire la différence pour le premier est un problème alors que pour le second c'est une plus-value. Mais les deux dimensions ne sont pas exclusives, et semblent même fonctionner de manière complémentaire : souvent dans le film, les praticiens parlent à la fois de ce que l'animal apporte à leur activité quotidienne et de comment il vient satisfaire les besoins des bénéficiaires³³. Tout se passe comme si les bénéfices apportés par la relation à l'animal, quelle que soit leur forme, étaient transversaux au bénéficiaires et aux soignants. MC Lebret livre un bon exemple. Après avoir insisté sur la qualité interactionnelle de l'animal, qui sait aller à la rencontre des bénéficiaires en demande de contacts, elle livre un propos plus directement en lien avec les effets socialisants produits par la relation à l'animal :

« Ça change le handicap, ça change la vision de la personne handicapée, et puis c'est un lien social fabuleux, fabuleux. Parce que, que ce soit les résidents, que ce soit le personnel, que ce soit les visiteurs, les familles qui entrent, quand le chien est là, on parle d'abord du chien, et on s'adresse après à la personne qui est assise dans son fauteuil. Qu'est ce qu'il est beau ce chien ! Qu'est ce que vous faites avec lui ? Vous êtes fier de vous promener avec lui. Et là c'est vraiment le lien social, c'est la communication entre toutes les générations, et toutes les catégories de personnes, avec difficultés ou sans difficulté. »

Ici, la plus-value animale dépasse ici le cadre de la rencontre, et des bénéfices pour un individu ; elle emprunte une forme plus politique, en servant la cause de la déstigmatisation des personnes handicapées et, globalement, « différentes. » En quelque sorte, le chien montre l'exemple aux humains en ne faisant pas de différence entre personnes valides et personnes

³² D'autre part, on note l'étrange illustration des propos de MC Lebret. Pendant qu'elle parle de communication spontanée, non calculée, on montre Atlas en train de renifler un homme en fauteuil, de mettre ses pattes sur ses genoux. En fait, le résident lui donne un biscuit : l'image de la relation gratuite et désintéressée est un peu écornée.

³³ La réciproque est en revanche moins vraie : on n'entend pas des bénéficiaires expliquer que l'animal a changé la façon dont les praticiens s'occupaient d'eux.

handicapées. Et le spectacle de cette sociabilité humano-canine permet de créer un nouveau « lien social » vis-à-vis de la personne handicapée. La relation à l'animal compense un « lien social » défaillant, entre les « valides » et les « handicapées », et, en dernier instance, permet le rétablissement d'un « lien social » plus classique entre humains. La relation à l'animal « resocialise », mais plus encore elle « réhumanise. » C'est ce que semble dire ce bénéficiaire, déjà cité plus haut :

« Ça commence à changer. Dans le temps, on changeait de trottoir quand on voyait quelqu'un qui se déplaçait en fauteuil, maintenant, on regarde mais c'est plus comme une bête différente. »

Il caractérise l'enjeu du changement de regard sur le handicap : ne plus être vu comme une « bête différente », c'est-à-dire être vu comme un humain à part entière. Et c'est à la réalisation de cet objectif que, assez curieusement, la relation à l'animal participe. Il s'agit pour la personne handicapée de retrouver une place dans la communauté humaine. Dans cette mesure, on sort de la figure de l'animal « dérivatif », et l'on retrouve la figure de l'animal « médiateur » des relations humaines. Le terme « médiation animale » prend ici tout son sens. Lorsqu'on l'associe à la thématique du « regard social », cette notion de « médiation » semble plus évidente : elle évoque l'animal qui permet de recréer une connexion manquante entre humains, plutôt que l'animal qui apporte quelque chose de radicalement spécifique, que l'humain ne peut pas fournir.

1.L : Vertus du « faire autre chose »

Enfin, c'est dans le centre équestre Bellevue, à Planguenoual en Bretagne, que le film nous transporte et nous donne à voir les rencontres régulières entre ses équidés et des personnes en situation de handicap mental et moteur, résidents ou patients de structures d'accompagnement diverses. Par de nombreux aspects, cette dernière séquence ne diffère pas énormément de ce qui a été expliqué jusqu'ici au point de faire presque office de synthèse des discours précédents. En particulier, une femme qui apparaît souvent dans la séquence – que nous appellerons la « directrice »³⁴ - tient des propos familiers :

« Les personnes que nous recevons ici, sont souvent décrites par leurs déficiences, et par leur incompétence. Moi je propose qu'on les voie comme des personnes porteurs de capacités et de compétences. »

³⁴ On ne sait pas qui elle est : soit elle gère le centre équestre, soit elle est encadrante d'une des institutions qui en sont partenaires.

La thématique de la capacitation, plusieurs fois apparue dans le film, revient encore, mais ici, elle prend la forme d'une « proposition » : jusqu'ici on nous parlait du rôle de l'animal dans cette capacitation, mais ici, c'est en termes généraux que l'on raisonne. On propose un « point de vue » sur les personnes handicapées, sans préciser si c'est la relation à l'animal qui fait changer ce point de vue ou si, au contraire, c'est ce changement de point de vue qui permettra de développer des activités avec l'animal. Cette nuance est intéressante car elle semble en dire un peu plus sur la posture « politique » des praticiens qui s'engagent dans le soin par le contact animalier. En effet, l'idée de voir les personnes handicapées non pas comme « déficientes » mais comme porteuses « de capacités et de compétences » s'inscrit dans le nouveau discours sociétal sur le handicap, porté par les *disability studies*, et entériné dans la loi française de 2005 sur le handicap, et qui insiste sur l'aspect « situationnel » du handicap.³⁵ Il s'agit d'affirmer que le handicap n'est pas une inadaptation en soi, mais une inadaptation relative au contexte social dans lequel elle intervient, et que, de fait, c'est à ce contexte d'évoluer pour « rendre capables » les personnes « en situation de handicap. » La question du « regard changé », rencontrée plusieurs fois dans les propos, participe de cette logique : voir autrement le handicap, grâce à la relation à l'animal, c'est changer le handicap. Pourtant, dans tout ce qui nous a été montré dans le film, on se rend compte que ce n'est pas uniquement le regard qui change grâce à l'animal ; plus précisément : c'est parce que le bénéficiaire change de comportement au contact de l'animal que le regard des autres change sur lui. Il faut, en revanche, créer des occasions de montrer les capacités. Car si, dans la logique situationnelle du handicap, le contexte produit de l'incapacité, il faut le changer pour qu'il produise de la capacité. Il faut créer des « situations de non handicap » pourrait-on dire. Aux dires des professionnels interviewés dans le documentaire, la rencontre avec l'animal semble en être une. Tout l'intérêt de cette ultime séquence est de mettre l'accent sur ces situations de rencontre avec l'animal, ou plutôt de montrer de « quoi elles sont faites. » D'une part, il s'agit de définir ces situations comme des « activités », des moments où l'on « fait quelque chose avec l'animal » : la co-présence ne suffit pas à créer un bénéfice. Plus qu'une « rencontre », ou qu'une « confrontation », c'est un « faire avec l'animal » qui se dessine. Non que cette dimension n'apparaisse pas dans les autres séquences, mais elle particulièrement frappante ici. En effet, les activités avec le cheval sont longuement montrées, sans nécessairement de

³⁵ Voir : Calin, D. (2005). "Comprendre la loi de février 2005 sur les droits des personnes handicapées." *Enfances & Psy*(29): 189-200.

Winance, M. (2010). Care and Disability. Practices of experimenting, tinkering with, and arranging people and technical aids. *Care in practice. On tinkering in Clinics, Homes and Farms*. A. Mol, M. Ingunn & J. Pols, Transcript: 93-117.

commentaires en voix-off : on voit une promenade en calèche, des promenades en « individuels » (un cheval, un cavalier et un encadrant), mais également toutes les activités se déroulant dans la carrière et dans le manège (pansage des chevaux, slaloms entre des plots posés à terre, parcours, exercices divers sur le dos du cheval, jeux de reconnaissance d'objet sur le dos du cheval). Par rapport aux séquences précédents, on ne nous montre pas seulement les bénéficiaires en train de prendre soin des animaux (version « faire *pour* l'animal ») ou dans la « rencontre » directe avec l'animal : il y a du jeu, de l'exercice, de la maîtrise à la fois d'un équipement, mais aussi de l'animal. L'activité, le « faire *avec* l'animal » est vraiment mis en valeur dans cette séquence.

D'autre part, c'est un « faire *autre chose* » qui est valorisé ici. Nous revenons ici sur ce qui a été évoqué plus haut, à savoir que la séance de soin par le contact animalier introduit une rupture dans les activités ordinaires (non animalières) que connaissent les bénéficiaires dans le cadre de leur prise en charge/soin, et que cette rupture, fait partie intégrante de la positivité de la relation à l'animal³⁶. Mais on a ici des précisions sur la nature de cette rupture :

« Prendre soin d'un animal, c'est prendre confiance en soi, c'est prendre soin de quelqu'un, c'est se décentrer aussi, c'est un objet de médiation formidable. On s'oublie un petit peu, on oublie ses propres malheurs, ses propres difficultés, ses propres difficultés à marcher : son handicap tout simplement. Prendre soin de quelqu'un de plus petit ou de quelqu'un de plus fragile, d'un animal à brosser, à nettoyer, à accompagner etc. ça les rend, ça les aide à devenir plus grands, plus forts, à se sentir responsables. Et c'est une belle manière de les aider à se soigner, et à se reconstituer un petit peu. »

S'occuper d'un autre être vivant alors que l'on est soi-même « objet » de soin et de prise en charge est changement important, qui est presque vu comme un bénéfice en soi, voire comme le début d'une démarche « réparatrice ». La rupture réside donc essentiellement dans ce passage du statut d'objet de soin à celui de pourvoyeur de soin, qui aurait pour le bénéficiaire une vertu « décentrante » voire « émancipatrice ». Au final, ce « faire avec, autour et pour l'animal » devient pour le bénéficiaire l'occasion d'« être autre chose. » La dimension différentielle qui est inscrite dans la définition de ce qu'est une « plus value » se retrouve donc ici à propos du type d'activités que l'on peut accomplir avec, pour et autour des animaux. Ainsi, le discours de la plus value animale est autant un propos sur ce que l'animal apporte de plus par rapport à l'humain qu'un propos sur ce que l'activité impliquant l'animal apporte de plus par rapport à d'autres activités de soin et/ou d'animation. La plus value

³⁶ On se souvient des propos de la professionnelle de l'IME qui insistait sur le « réveil » qui suscitait la présence d'Atlas chez certains patients.

animale est donc à la fois un « être autre chose » et un « faire autre chose » ; les deux étant évidemment pris dans une relation de définition autoréférentielle.

I.M : La relation à l'animal : « épreuve » ou « prise » ?

Nous avons employé le terme « capacitation » pour qualifier bon nombre des discours présentés dans le documentaire, en particulier ceux qui tendent à défendre l'idée que le contact à l'animal permet aux bénéficiaires de montrer, à eux-mêmes, aux praticiens et au monde, de quoi ils sont capables. Traduction du terme anglo-saxon « empowerment », la capacitation est le fait de « rendre capable » certaines personnes, de leur donner la possibilité d'agir par eux-mêmes dans une situation, d'y « prendre part » au sens fort de l'expression. Elle s'enracine dans une vision qui insiste sur la dimension politique de la capacité d'action : être sujet –au sens politique- c'est avant tout agir ; ainsi « rendre capables » certaines personnes revient à leur donner la possibilité d'être pleinement sujets. Le concept de capacitation a servi à la fois de base à une réflexion politique globale, mais aussi d'outil propre à décrire l'activité d'accompagnement médico-social et à en infléchir l'orientation³⁷.

« Dans les milieux de recherche et d'intervention anglophones, le terme « empowerment », qui signifie littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir », est utilisé abondamment depuis la fin des années 1970 dans des champs divers comme le service social, la psychologie sociale, la santé publique, l'alphabétisation des adultes ou le développement communautaire.³⁸ »

Dans un article récent³⁹, Jean-Louis Génard et Fabrizio Cantelli ont défendu l'idée qu'il existait une résonance forte entre les catégories utilisées par la sociologie pragmatique française et celles utilisées par les acteurs des politiques sociales. A travers l'exemple de la tendance qu'ont un certain nombre de sociologues pragmatistes à s'intéresser aux « compétences » des acteurs, à ce dont « ils sont capables », les auteurs mettent en avant que ce « souci de compétences » fait écho à un horizon politique largement partagé dans les démocraties occidentales :

³⁷ Voir : Vidal-Naquet, P. A. (2009). "Quels changements dans les politiques sociales aujourd'hui ? Le projet entre injonction et inconditionnalité." *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*(47): 61-76.

³⁸ Calvès, A.-E. (2009). ""Empowerment" : Généalogie d'un concept clé dans le discours contemporain sur le développement." *Revue Tiers Monde*(200): P 735.

³⁹ Génard, J.-L.& F. Cantelli (2008). "Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques." *SociologieS* [En ligne]: mis en ligne le 27 avril 2008. URL : <http://sociologies.revues.org/index1943.html>

Partie III

« [...] on sait à quel point l'idée de construire des capacités, des ressources, des pouvoirs subjectifs est au cœur de ce nouvel horizon de l'État, plus précisément de ce que nous avons appelé l'État-réseau ou l'État-réflexif, cette nouvelle strate d'État qui se superpose aujourd'hui à celles de l'État libéral et de l'État social (Cantelli & Genard, 2007). Au cœur de ce climat singulier, des pratiques nouvelles apparaissent, où il est clairement question d'habilitation, de capacitation, d'empowerment. L'écriture de cet horizon anthropologique ne concerne donc pas uniquement les laboratoires des chercheurs, mais il prend forme également au sein de l'action publique au quotidien ainsi que dans le vocabulaire politique, social, journalistique d'une société.⁴⁰ »

Cette congruence entre le vocabulaire de la sociologie pragmatique et celui des acteurs « ordinaires » nous interpelle à deux titres lorsqu'il s'agit d'analyser les discours de la plus value animale. D'une part, parce qu'il apparaît que ces discours sont en eux-mêmes œuvres de capacitation puisqu'ils ambitionnent de mettre en lumière « ce dont les animaux sont capables. » Et, de plus, on nous dit que les animaux sont capables de rendre capables les personnes qui les côtoient. De fait, il y a un certain confort à analyser avec un prisme pragmatique des discours qui se prêtent si bien aux cadres et aux catégories pragmatistes. L'hypothèse de Génard et Cantelli concernant la diffusion sociétale d'une anthropologie axée sur les compétences des êtres, reprise et alimentée par la sociologie pragmatique, trouve ici une belle illustration : la thématique de la « capacitation » est explicitement omniprésente dans les discours des acteurs. Mais, au-delà des références explicites, les catégories pragmatistes nous semblent à l'œuvre dans la manière dont est décrite la relation entre les animaux et les bénéficiaires. Nous avons parlé plusieurs fois de ces deux registres de l'« épreuve » et de la « prise », utilisés pour évoquer le moment de l'interaction face-à-face avec l'animal et l'articuler à un discours sur la plus-value produite à cette occasion. Même si les acteurs eux-mêmes ne caractérisent pas cette interaction en usant du vocabulaire pragmatiste, nous avons repéré dans leurs discours plusieurs éléments permettant de les rapprocher des définitions de certains concepts chers à la sociologie pragmatique. D'une part, nous avons vu émerger un discours de type agonistique à propos de la relation à l'animal : ce discours tend à insister sur ce que le fait d'avoir un animal en face de soi *interdit* en termes de comportements, de communication, de rythmes etc. L'idée de *contrainte* y est très présente et, ce faisant, met l'accent sur les conditions qui pèsent sur ce moment de la relation humain/animal. Mais également sur les conséquences *potentielles* relatives à l'échec de l'épreuve (à travers la question des risques physiques). Pour employer le lexique interactionniste, ce discours valorise les *conditions de félicité* comme étant sources des

⁴⁰ Genard, J.-L. & F. Cantelli (2008). Op. Cit. P 5.

bénéfices tirés de la relation à l'animal : plus les enjeux qui précèdent et pèsent sur le moment d'interaction sont nombreux, plus celle-ci sera positive. Ce qui est intéressant c'est qu'il y a une sélection des « conditions » qui rendent cette relation à l'animal positive pour le bénéficiaire. En effet, l'insistance sur le caractère non négociable de certaines règles semblent émaner de l'animal lui-même, alors qu'elles pourraient très bien être ajustées, fait partie de ce travail de sélection. De même, l'invisibilisation des cadres conventionnels « classiques » (comme l'engagement explicite du bénéficiaire et/ou de son entourage dans un processus de prise en charge/soin) relève de la même dynamique. On croirait qu'il y a une volonté de présenter l'animal comme une figure de naturalité, abstraite du monde humain, de ses règles, de ses dispositifs de contraintes. Là encore, on rencontre la définition pragmatique de l'épreuve, telle que définie par Boltanski et Thévenot : « *L'épreuve est le moment où une incertitude sur la grandeur des uns et des autres est mise sur le terrain, et où cette incertitude va être résorbée par une confrontation avec des objets, avec un monde.*⁴¹ » Dans la version agonistique du discours de la plus-value animale, l'animal est clairement ce « monde » avec lequel les bénéficiaires se confrontent pour révéler leur « vraie nature. » L'animal est une *résistance* contre laquelle on vient s'appuyer, se cogner, comme pour mieux avoir conscience de sa propre *consistance*. C'est sur cette résistance que l'on insiste lorsque l'on décrit l'interaction humain/animal à travers les conditions de félicité : l'animal, en tant que « naturalité non négociable » fait partie des contraintes qui pèsent sur la situation, et ce, de manière presque exclusive. Ainsi, l'animal tend plus à être du côté des conditions de félicité que du côté des êtres qui sont révélés par l'épreuve. C'est là une différence entre le registre de l'épreuve et celui de la prise. Si les deux ont en commun de présenter l'interaction humain/animal comme un moment de révélation ontologique, comme une *épiphanie*, les êtres qui en sortent révélés ne sont pas nécessairement les mêmes dans chacun des registres. En effet, l'épreuve tend à ne révéler que les êtres humains, alors que la prise propose une dynamique de co-révélation entre humains et non humains. « *La notion de prise décrit les relations entre les hommes et les choses en les prenant dans les deux sens : dans le sens d'avoir prise sur, expression qui désigne souvent une ascendance de l'humain (actif, interactif, interrogatif) sur l'objet et son environnement (inerte, passif, construit) et dans celui de donner prise à, formule qui permet d'accorder aux corps une irréductibilité.*⁴² » Le souci de décrire une relation bilatérale à travers le concept de « prise » a des conséquences importantes. La première est de ne pas réduire le « monde », les « objets » à un rôle passif et résistant dans la relation. La seconde tient au fait que ces non humains sont également qualifiés à l'issue de la relation : ils ne sont

⁴¹ Blondeau, C. & J.-C. Sévin (2004). Op. Cit.

⁴² Bessy, C. & F. Chateauraynaud (1995). Op. Cit. P 239.

pas *a priori* des figures de la naturalité ; ils peuvent le devenir ou non. En somme, ils trouvent leur consistance dans la prise, tout comme les humains qui sont engagés dans celle-ci. L'exemple du travail d'expertise adopté par Bessy et Chateauraynaud témoigne de cette double dynamique : l'expert est révélé en tant qu'expert parce qu'il a su reconnaître un objet authentique et l'objet se trouve, de fait, authentifié par cette expertise. La consistance des deux êtres est sans cesse révélée et renouvelée⁴³. Là où l'épreuve donnait aux non-humains l'aspect lisse et froid d'une vitre qui n'offre aucune possibilité d'être saisie, la prise présente plutôt leur rugosité, leurs cavités, déchirures et excroissances, qui font qu'ils ont autre chose que de la résistance à proposer.

On le voit, le concept de prise laisse une plus grande marge de manœuvre à l'animal que celui d'épreuve dans l'expression d'une participation à la création d'une plus-value : il n'est en rien exclu que l'animal ait un rôle actif dans la relation. Pour autant, dans les différents discours présentés dans le documentaire de la Fondation Sommer, cette idée est assez peu présente : on évoque rarement la participation libre, la prise d'initiative de l'animal à la production d'une relation bénéfique. Ce sont plutôt ses qualités générales qui sont mises en avant. C'est là encore un point commun entre le registre agonistique et le registre de la prise. Mais cette focalisation sur des qualités de l'animal ne prend pas la même forme dans les deux cas. Si, dans le registre de l'épreuve, c'est plutôt *ce que l'animal empêche* qui occupe une grande place, celui de la prise met l'accent sur ce que *l'animal autorise*. L'expression d'une nouvelle forme de communication chez les bénéficiaires présentant des déficiences de cet ordre, d'émotions trop fortes pour être « absorbées » par d'autres humains, des comportements trop ambigus socialement (la caresse) etc. Voilà donc ce que l'animal « permet. » D'autre part, le registre de la prise accorde une attention particulière à *l'accomplissement* de l'activité, plus qu'aux contraintes qui pèsent préalablement sur elle : la grandeur de la plus-value est moins indexée sur ce que le bénéficiaire doit surmonter pour entrer en relation avec l'animal. De fait, le registre de la prise tend à valoriser plutôt *l'effectivité* de la relation à l'animal que la *potentialité*, plus présente dans le registre de l'épreuve. On peut dire que c'est la *félicité* qui est au centre des discours utilisant le registre de la prise pour décrire la plus-value animale.

⁴³ Sur l'articulation entre la notion de « consistance » et celle de « prise », voir

Trom, D. (2001). "À l'épreuve du paysage. Constructivisme savant et sens commun constructiviste." *Revue du MAUSS*(17): 247-260. Cité par Barbier, R. & J.-Y. Trepos (2007). "Humains et non-humains: un bilan d'étape de la sociologie des collectifs." *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 1(1): 35-58.

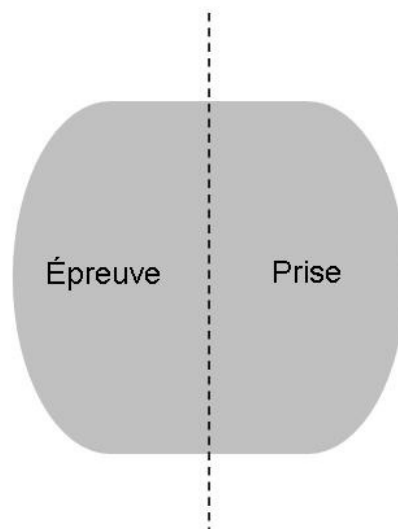
Registre de l'épreuve	Registre de la prise
Épiphanie humain/animal (moment de révélation ontologique)	
L'animal interdit	L'animal autorise
Contraintes de l'action (conditions de félicité)	Accomplissement de l'action (félicité)
Potentialité	Effectivité

Table 1: La plus value animale à travers les registres de l'épreuve et de la prise

En résumé, nous avons deux registres pour parler de la plus-value animale « située », c'est-à-dire vue à travers le prisme de la relation directe entre le bénéficiaire et l'animal. Ces deux registres s'accordent sur la qualification du moment de cette relation et de ses enjeux : il s'agit d'une activité qui vise à révéler des êtres et leur consistance. On parlera donc d'une « épiphanie. » Cette notion entre, de plus, en résonance avec la forme du « récit de conversion » utilisée largement par les acteurs pour parler de ce qu'a produit chez eux la vision de cette épiphanie humain/animal.

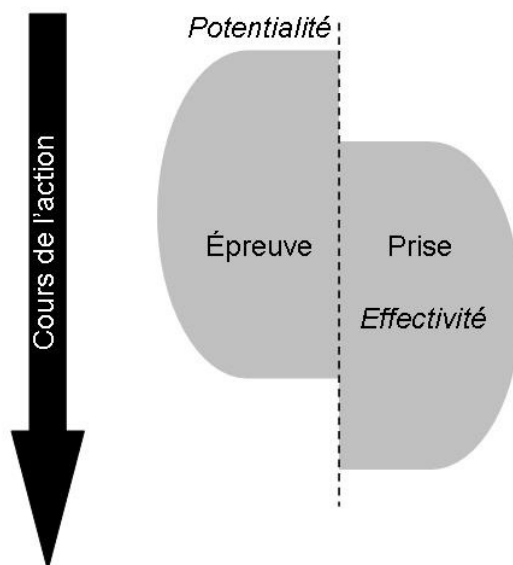


A partir de cette base commune, on observe donc une disjonction dans les discours : le moment de révélation ontologique est vu, soit comme une « épreuve », soit comme une « prise. »



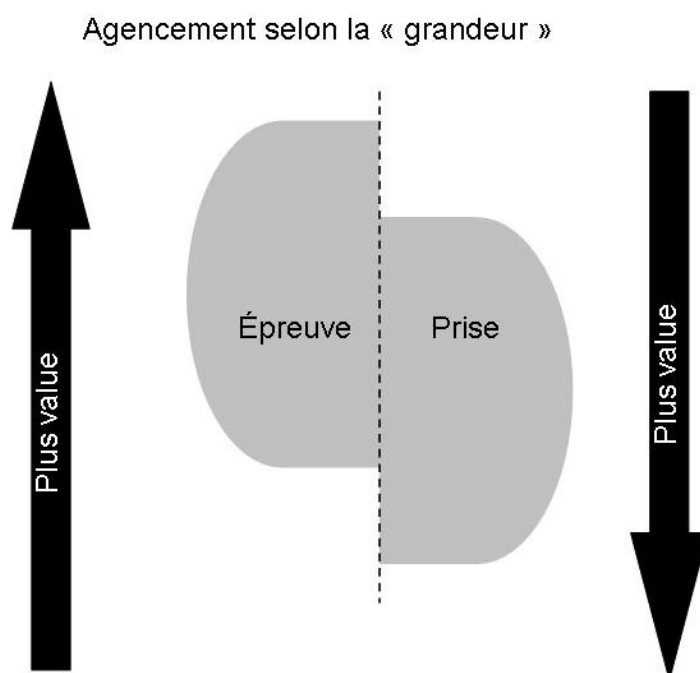
Mais il ne faut pas en conclure que ces deux manières s'opposent radicalement : il s'agit plutôt de polarités situées à chaque extrémité d'un continuum, qui représente la temporalité de la relation à l'animal.

Agencement selon la temporalité



En effet, dire que les discours agonistiques favorisent la « potentialité » et que ceux de la prise mettent en avant l'« effectivité », pointe une donnée essentielle : ils ne prennent pas comme référence la même temporalité, le même moment de la relation entre le bénéficiaire et l'animal. Le registre de l'épreuve insiste sur ce qui est *antérieur* à cette relation, tandis que celui de la prise est indexé à l'interaction en elle-même. On pourrait donc en rester là et

conclure qu'il n'y a une différence entre les registres que parce qu'ils servent à désigner deux moments distincts : la distribution des deux registres suivrait un cours d'action à sens unique, et plus du tout polarisé. Ce qui reviendrait à dire qu'il n'y a qu'une seule définition de la « plus-value animale, sur laquelle tous les acteurs se seraient accordés unanimement. Mais, si l'on prend au sérieux l'insistance des acteurs sur certains moments de l'action plus que sur d'autres et si l'on adhère à l'idée que cette insistance dit quelque chose de la plus-value animale, un autre agencement, plus polarisé, apparaît.



Si nous défendons l'idée d'une polarisation, c'est qu'elle nous semble rendre mieux compte de la pluralité des discours et de la variété des profils d'acteurs qui parlent de la plus-value animale. Nous sommes trop conscients de l'intérêt pour la communauté du soin par le contact animalier d'afficher un discours unifié, de se regrouper derrière une vision unique des bénéfices du recours à l'animal, pour négliger les polarisations qui peuvent exister à propos de ces discours. Ce besoin d'unité tend à aplanir les intérêts des différents acteurs qui composent cette communauté, à les faire apparaître comme « naturellement homogènes », alors même qu'ils se débattent, en interne, pour créer cette façade publique. Il nous semble que ce travail de lissage est très important pour comprendre les enjeux de l'institutionnalisation du soin par le contact animalier et qu'il ne faut pas l'occulter. Ainsi, on peut formuler l'hypothèse que la polarisation des registres d'énonciation de la plus value animale n'est pas seulement un effet de montage du documentaire (ou même un effet de

l'analyse du sociologue), mais qu'il témoigne des disjonctions, divergences, ou simplement nuances, bien réelles qu'apporte chaque acteur dans cette communauté. Cette démarche ouvre la voie à une description moins irénique de cette communauté, en résonance avec tout ce que nous avons écrit à propos de la constitution à la fois des savoirs autour des I.A.T. et des réseaux du monde H.A.I.

De fait, l'insistance sur la polarisation des registres d'énonciation est une façon de signaler que chaque acteur a une définition de « ce qui compte » pour lui dans le soin par le contact animalier. Et ce, qu'il s'agisse d'associations, de réseaux ou de praticiens. L'analyse des discours présentés dans le documentaire de la Fondation Sommer nous a permis de nous rapprocher du monde des praticiens, d'observer leur façon de conceptualiser les activités dans lesquelles ils sont engagés. Nous allons maintenant nous intéresser aux pratiques en elles-mêmes, avec tout d'abord une présentation des différents « terrains » dans lesquels nous avons évolué. Il s'agira de s'attacher à décrire tout à la fois la philosophie de ces terrains, « ce qui compte » pour chacun d'eux, et la manière dont cette philosophie se traduit « concrètement », à travers des manières de travailler. Au-delà des discours sur la « plus-value animale », il sera donc question de présenter les dispositifs qui tendent à produire cette « plus value. »

II - Quels terrains pour quelles pratiques ?

II.A - Qu'est-ce qu'un *terrain* ?

Nous allons ici présenter succinctement chacun des terrains ethnographiques que nous avons choisi d'explorer. Avant cela, il nous faut préciser ce que nous entendons par « terrain ethnographique. » Nous nous référons à la caractérisation de Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger relative à ce qu'est une enquête ethnographique⁴⁴. Dodier et Baszanger expliquent d'une part que la constitution d'un savoir de type ethnographique des activités humaines satisfait à trois exigences : (1) le recours à l'enquête empirique : il s'agit de considérer que les phénomènes que l'on ambitionne de comprendre ne peuvent l'être ni par déduction, ni par réflexion. C'est un parti pris dont les auteurs disent qu'il rapproche les sciences sociales, et la sociologie en particulier, des sciences de la nature, et les démarque des approches philosophiques. (2) « l'ouverture à ce qui n'est pas codifiable au moment de l'enquête » est la seconde exigence identifiée. Là encore, cette ouverture est une position de principe méthodologique, qui consiste à ne pas être hermétique, ou aveugle, à ce qui est donné à voir lors de l'observation directe. C'est ce qui distingue les enquêtes *codifiées a priori*, dans lesquelles n'est observable que ce qui a été défini préalablement comme tel, et les enquêtes *in situ*, qui se montrent attentives (à des degrés divers) à ce qui peut être observé en situation sans avoir nécessairement été planifié. Au sein des enquêtes *in situ*, on trouve ainsi un continuum qui s'articule autour de ce degré d'attention aux données émergentes en situation :

« [...] Plus un enquêteur accepte de sacrifier l'exigence de standardisation du recueil de données à l'ouverture aux aléas de l'observation, plus il agit en ethnographe.⁴⁵ » (3) C'est enfin la notion de *terrain* qui est au

cœur de la troisième exigence de la définition de l'enquête ethnographique. Dodier et Baszanger insistent en fait sur l'idée que toutes les enquêtes *in situ* ne sont pas des enquêtes de *terrain*. Dès lors, qu'est-ce qu'un *terrain* ? La réponse des auteurs est une réponse par la négative : les enquêtes empiriques qui dissocient les données recueillies du contexte particulier dans lequel elles sont observables directement n'étudient pas un *terrain*. De la même façon, les enquêtes visant à identifier des régularités dans les données empiriques et à

⁴⁴ Dodier, N. & I. Baszanger (1997). "Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique." Revue Française de Sociologie (38): 37-66.

⁴⁵ Dodier, N. & I. Baszanger (1997). Op. Cit. pp 40-41.

en déduire des lois générales n'ont pas plus affaire à un *terrain*. La définition du *terrain* est indissociable des intentions de l'enquêteur :

« Cela signifie qu'une enquête est ethnographique lorsque le chercheur est soucieux de faire le lien entre les faits qu'il observe et des particularités du contexte dans lequel ceux-ci se déroulent, liées à des contingences historiques ou culturelles.⁴⁶ »

On pourrait donc dire qu'un *terrain* est un espace/temps situé historiquement et temporellement et que c'est cette « situabilité » qui fait la différence vis-à-vis d'approches volontairement universalisantes, anhistoriques et aspatiales. Mais nous rajouterons, que c'est *l'attention de l'enquêteur* à cette possibilité de situer les données qui fait que l'on observe un *terrain* et non une *unité d'observation*.

Plus qu'une méthode ethnographique, Dodier et Baszanger dépeignent une *attitude ethnographique*, caractérisée par un souci de l'enquêteur vis-à-vis des savoirs situés et par des parti pris qui ont pour particularité de pouvoir s'affirmer comme tels ; et ce, sans pour autant perdre leur prétention à l'objectivité. L'héritage de l'école de Chicago, et de *la théorie ancrée* de Glaser et Strauss, est au centre de cette attitude ethnographique appliquée à la sociologie⁴⁷. La perspective féministe de Donna Haraway nous invite même à considérer que cette *attitude ethnographique* serait le meilleur moyen de construire une vision objective du monde, sans tomber ni dans la totalisation, ni dans le relativisme :

« Relativisme et totalisation sont tous les deux des « trucs divins » qui promettent une vision depuis partout et nulle part de manière égale et entière, mythes communs de la rhétorique qui investit la Science. Mais c'est précisément dans la politique et l'épistémologie des perspectives partielles que réside la possibilité d'un questionnement soutenu, rationnel et objectif.⁴⁸ »

L'intervention d'une philosophe des sciences ici n'est évidemment pas innocente. C'est une manière pour nous de signaler que l'adoption de cette attitude ethnographique, telle qu'elle est décrite par Dodier et Baszanger, ne signifie en rien l'abandon d'une ambition de faire science, au profit d'un travail littéraire, axé sur les subjectivités des acteurs. La pensée d'Haraway – selon laquelle une perspective partielle est la seule qui assure une vision objective – nous évite d'avoir à choisir entre ces deux options. L'attitude ethnographique que adoptée lors de

⁴⁶ Dodier, N. & I. Baszanger (1997). Op. Cit. p 41.

⁴⁷ Voir : Glaser, B. G. & A. L. Strauss (2010 (1967)). La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative. Paris, Armand Colin.

⁴⁸ Haraway, D. (2007). « Savoirs situés : la question de la science dans le féminisme et le privilège de la perspective partielle » in Manifeste cyborg et autres essais. Paris, Exils. P 120.

nos enquêtes est donc une perspective partielle et partielle sur des acteurs, savoirs et terrains (donc) eux-mêmes partiels et partiels ; en somme, situés.

Dès lors, le choix et la constitution des trois *terrains* explorés sont la traduction de cette attitude attentive à ce que chaque pratique peut dire de l'histoire qu'elle porte, qu'elle réactualise et réinterprète activement. La question de la représentativité, on l'aura compris, n'a pas présidé au choix des terrains ; c'est, plutôt, en termes d'exemplarité que l'on pourrait raisonner ici. Car s'il est vrai que les pratiques que nous avons observées ne sont pas isolées⁴⁹, chacune occupe une place singulière dans le milieu du soin par le contact animalier. Chacune permet de tirer certains fils et de les relier à un réseau d'acteurs, de savoirs et à une histoire commune, tels que nous avons essayé d'en tracer les contours dans les parties précédentes. Nous retrouverons donc ici quelques noms, acronymes et pratiques déjà croisés. C'est d'ailleurs souvent par interconnaissance que l'on nous a orienté vers telle ou telle structure (« tu devrais rencontrer un tel... ») ; le milieu français du soin par le contact animalier constitue somme toute un petit monde.

Ainsi, si l'on envisage les choses en termes d'exemplarité, nous dirions (1) que la thérapie avec le cheval étant une des pratiques les plus anciennes, la plus structurée et la plus représentée numériquement, il était logique d'investiguer l'association Equus, qui incarne parfaitement l'histoire de cette pratique. (2) De la même manière, il était important de rendre compte de la manière dont s'opère le soin par le contact animalier quand il mobilise plusieurs espèces différentes : l'exemple de l'Institut Français de Zoothérapie, en tant qu'il réinterprète le modèle de la ferme pédagogique en l'orientant vers la prise en charge médico-sociale, nous a paru intéressant. (3) Pratique qui a concentré beaucoup d'efforts en France depuis les années 1990, le soin par le contact canin se devait d'avoir une place dans l'enquête. Le travail en institution d'Angélique Pérol et de sa chienne Raya au sein d'une maison de retraite auvergnate fournit de surcroît un bon contrepoint aux deux autres terrains qui représentent plutôt *la configuration de plein air* dont nous parlions plus haut.

⁴⁹ Plusieurs autres structures similaires auraient en effet pu être étudiées.

II.B - Equus : une association exemplaire de la « thérapie avec le cheval »

L'histoire d'Equus⁵⁰

Equus est une association loi 1901 qui a été fondée en 1987 par Bénédicte Berthelot, psychomotricienne ayant suivi en 1973 la première formation de Rééducation Par le Cheval sous l'égide de Renée de Lubersac et d'Hubert Lallery, à travers l'A.N.D.R.é. Dans un premier temps, c'est son expérience personnelle de cavalière qui a permis à Bénédicte Berthelot de constater sur elle-même les bénéfices du contact avec le cheval. Lorsqu'elle entend parler de l'ANDRé et découvre que ces bénéfices pourraient être utilisés auprès d'autres personnes - en l'occurrence des personnes en situation de handicap - se produit en elle une sorte de déclic. C'est cette « potentialité » thérapeutique que Bénédicte Berthelot et les autres participants à la formation de l'ANDRé vont mettre à l'épreuve de manière quelque peu expérimentale, cherchant encore sa place entre le rééducatif et le thérapeutique⁵¹. En effet, la psychomotricienne explique qu'avant la fin de ses études, elle a fait ses « premières armes » en prenant en charge temporairement la clientèle handicapée « à cheval » d'un kiné membre de l'association. Après avoir obtenu son diplôme de psychomotricité, Bénédicte Berthelot commence à travailler dans diverses institutions en région parisienne, notamment en hôpital psychiatrique et en centre de placement ; sans jamais abandonner le cheval comme outil thérapeutique. Ainsi, elle essaye de développer ponctuellement des activités autour du cheval, non sans difficultés, liées moins au manque d'enthousiasme de sa direction, qu'à la possibilité d'organiser une quelconque activité équestre autour de Paris. L'arrivée dans le sud de la France, à Aix-en-Provence, permet à Bénédicte Berthelot de pratiquer plus régulièrement l'équitation d'une part, et de mêler avec plus de facilité psychomotricité et cheval. Elle rencontre un ancien éducateur et une ancienne psychologue qui ont monté un centre équestre « un peu atypique » et décide de collaborer avec eux. Tout en étant embauchée dans une institution pour enfants déficients mentaux profonds, elle y propose des activités « cheval. » Celles-ci rencontrent un engouement de plus en plus fort et Bénédicte Berthelot est embauchée par le centre équestre. En 1987, elle fonde Equus, une association spécifiquement dédiée à ces activités, abordées sous un angle plus « thérapeutique. »

⁵⁰ Nous nous appuyons ici sur les informations collectées lors d'un entretien que Bénédicte Berthelot, sa fondatrice, nous a accordé le 20 Octobre 2006.

⁵¹ « *Ils essayaient les plâtres* » nous dit-elle à propos de cette première formation.

L'association propose donc des séances de « thérapie avec le cheval » et se développe principalement autour de cette activité. Une branche « formation » sera également créée plus tard : il s'agit de proposer aux personnes handicapées une formation au métier de palefrenier soigneur, sanctionné par un diplôme national. Placée sous l'égide du CFAS (Centre de Formation des Apprentis Spécialisés), cette formation par apprentissage permet l'insertion professionnelle de ces personnes dans le monde équestre. Une autre manière d'articuler cheval et handicap donc. Lors de nos observations, nous rencontrerons Mélanie, une adolescente en situation de « déficience » mentale⁵², en apprentissage à Equus.

Equus aujourd'hui

Si des liens historiques existent donc entre la F.E.N.T.A.C. (Fédération Nationale de Thérapies Avec le Cheval – voir partie II) et Equus, l'approche et l'éthique défendues par l'association sont également dans la droite ligne des positionnements de sa Fédération : un cadre clairement thérapeutique (c'est-à-dire un encadrement par des thérapeutes et non des moniteurs équestres), s'éloignant de la pratique de l'équitation, une approche psychomotrice axée en priorité sur le psychologique avant le moteur, une conception du cheval comme outil de médiation parmi d'autres⁵³.

Le Conseil d'Administration d'Equus est composé d'une douzaine de personnes issues du milieu médical, paramédical et social. L'association comprend quatre salariées : une psychologue qui a remplacé Bénédicte Berthelot à la direction de l'association (Marion Pascal), 2 psychomotriciennes (Elsa Berthelot et Perrine Jeanjean) et une soigneuse d'équidés en apprentissage (Mélanie⁵⁴). Toutes sont des cavalières depuis l'enfance ou l'adolescence et ont des formations équestres (monitorat ou D.E. d'accompagnateur). L'association reçoit également des stagiaires, étudiants en psychologie ou en psychomotricité venant se former à la thérapie avec le cheval pour ensuite rédiger leur mémoire de fin d'étude.

Equus possède par ailleurs huit équidés : quatre chevaux (Leo, Cannelle, Lorenzo et Nosica) et quatre poneys (Cachou, Marguerite, Tintin et Farbella).

L'association travaille avec des personnes souffrant de tout type de handicap : handicap moteur (paraplégie, tétraplégie...), handicap mental (psychoses, autisme, ou divers troubles

⁵² Très difficile pour nous de qualifier un trouble mental.

⁵³ Même si « *c'est un outil fantastique* » rappelle B. Berthelot lors de l'entretien.

⁵⁴ Nous n'avons pas eu accès à son nom de famille.

du comportement) et poly-handicap (I.M.C. notamment). La clientèle d'Equus se compose d'adultes et d'enfants, même si ces derniers semblent majoritaires.

Elle accueille quelque 150 personnes par semaine, en majorité des groupes en provenance d'institutions médico-sociales et/ou éducatives : I.M.E., I.M.Pro, C.A.T., M.A.S., hôpitaux psychiatriques...Le reste de la clientèle est composé de particuliers.

Jusqu'à récemment, Equus ne possédait pas d'infrastructures propres et était accueilli, moyennant finances, au sein de divers centres équestres de la région d'Aix-en-Provence (13 - France). C'est dans le dernier en date, le Domaine de la Garde à Eguilles (dans la banlieue d'Aix-en-Provence), que nous avons pu effectuer plusieurs sessions d'observation interactionnelle entre décembre 2006 et mars 2007. Nous avons en majorité observé des séances comprenant soit des enfants, soit des adultes handicapés mentaux (handicaps allant de légers troubles du comportement, à l'autisme, la trisomie, en passant par des psychoses aiguës). Nous avons également pratiqué des entretiens semi directifs avec Bénédicte Berthelot, Marion Pascal, et Perrine Jeanjean.

II.C - L'Institut Français de Zoothérapie : la médiation animale

L'histoire de l'I.F.Z.

De la même façon que la création d'Equus correspond à l'aboutissement d'un parcours personnel, celui de Bénédicte Berthelot, l'Institut Français de Zoothérapie ne peut être présenté sans évoquer son fondateur, François Beiger.

Tout commence dans les années 1970. F. Beiger est passionné par le monde animal à la fois d'un point de vue scientifique, - il a effectué des études de « comportement animal » - et d'un point de vue personnel, à travers son vif intérêt pour les chiens polaires. Un événement fera rencontrer cette passion pour l'animal avec le monde du handicap :

« Et en 1973, j'ai eu la naissance de mon fils, né trisomique, donc avec un handicap mental, et au fur et à mesure je me suis rendu compte que mes animaux, puisque j'ai toujours eu, dès, enfin pas "très jeune", enfin dès que j'ai pu personnellement en avoir, j'ai acquis des chiens. Parce que c'était à peu près tout ce que je pouvais avoir à l'époque. Et des chiens polaires. Donc, qui dit chiens polaires, dit une certaine liberté et un certain espace, j'allais pas mettre mes chiens dans un appartement. D'où mon côté nomade déjà très jeune, et la je me suis rendu compte, j'avais déjà des polaires quand mon fils est né, et je me suis rendu compte que, il se passait quelque chose. Une espèce de complicité de

Partie III

la part d'abord de mes chiens, vis-à-vis de mon fils. [qui] m'a permis de me dire « mais peut-être qu'on peut aller plus loin que ça? » [...] Et j'ai voulu aller au-delà de ça, au-delà de juste mon fils.⁵⁵ »

C'est ainsi que François Beiger devient dans un premier temps éleveur de chiens polaires et commence la course de traîneau, notamment dans les Alpes. Cette pratique, dont il n'hésite pas à dire qu'elle a fait office pour lui de psychothérapie⁵⁶, l'amène d'abord en Sibérie pour un raid en solitaire d'un mois, puis en Alaska. Les rencontres avec les populations autochtones du grand nord sont pour F. Beiger l'occasion de développer à leur égard un intérêt de type ethnologique. De retour en Europe en 1989, il décide de partir de manière définitive au Canada. Il passe trois années dans un village d'Amérindiens au Québec. Parallèlement, il étudie la psychologie à Montréal : s'initiant aux théories de Winnicott, et notamment au concept d'objet transitionnel, F. Beiger fait le lien avec le rôle sécurisant qu'a occupé l'animal dans sa vie⁵⁷. Mais l'animal a également servi à créer des liens avec des habitants du Grand Nord. Il raconte en effet comment sa meute de chiens a facilité à la fois son acceptation de la part des Amérindiens, mais aussi a fait mûrir encore un peu chez lui l'idée d'utiliser le chien comme médiateur ; en particulier auprès d'enfants amérindiens qu'il aidera à renouer avec une culture ancestrale en passe de s'éteindre (le chien de traîneau). Après les Amérindiens, le Français décide de se rendre chez les Inuit. Là, le gouvernement Inuit, ayant eu vent de son travail auprès des enfants amérindiens, lui confie une mission similaire : prendre en charge des enfants « déstabilisés » ou « en situation de handicap » en utilisant ses chiens polaires. Fort de cette approche, entre médiation culturelle et médiation animale, F. Beiger ouvre en 1995 un premier centre, non loin de Montréal. Ce « centre de nature et de médiation animale », recevait « aussi bien des adolescents que des adultes fragilisés, des handicapés ou des personnes en grande déprime.⁵⁸ » Mais en 2002, F. Beiger retourne en France, se disant que l'hexagone pouvait être un territoire intéressant pour développer son approche. Ainsi, en 2003, il crée à Colombes (Isère) l'Institut Français de Zoothérapie, sur le modèle de son centre canadien, avec l'idée de pratiquer son activité de médiation animale et de former d'autres personnes à son approche.

⁵⁵ Entretien # 6.

⁵⁶ Voir l'introduction de l'ouvrage de François Beiger : Beiger, F. (2008). L'enfant et la médiation animale. Une nouvelle approche par la zoothérapie. Paris, Dunod.

⁵⁷ Le fait d'être entouré de ses chiens polaires, et de cheminer longuement avec eux dans les étendues glacées, a donc fait partie du travail de thérapie personnelle de F. Beiger.

⁵⁸ Beiger, F. (2008). Op. Cit. P 3.

L'I.F.Z. aujourd'hui

A l'image de son parcours, marqué par une activité débordante et une polyvalence revendiquée, la structure créée par François Beiger est elle-même multiple et embrasse diverses ambitions. En effet, par commodité de langage nous parlerons de l'Institut Français de Zoothérapie pour désigner le lieu dans lequel nous avons pratiqué nos observations, mais il faut dire qu'il existe trois structures, toutes initiées par Beiger et hébergées dans sa propre maison, à Velanne (Isère)⁵⁹.

Tout d'abord, il y a l'EURL « Institut Français de Zoothérapie », qui a deux missions principales : la formation et la recherche. Comme nous l'avons dit, il s'agit pour I.F.Z. de diffuser le plus largement possible le savoir que François Beiger a lui-même développé ; et ce de plusieurs manières. D'une part, la formation de professionnels de la santé et du social à la zoothérapie, à travers la délivrance d'une « spécialisation » adjectivale au titre de ces professionnels : « infirmière – zoothérapeute », « psychomotricienne – zoothérapeute » etc...Au moment de notre entretien avec F. Beiger, en décembre 2008, cette spécialisation n'avait aucune reconnaissance officielle⁶⁰. D'autre part, l'I.F.Z. accueille des étudiants stagiaires en psychologie, devant rédiger un mémoire à partir de leur expérience de la pratique de la zoothérapie. Au niveau de la recherche, il s'agit globalement d'étoffer les jalons posés par F. Beiger dans son ouvrage⁶¹ et dans son expérience personnelle : par exemple, Aurélie Jean, la psychologue salariée de l'IFZ, a développé des grilles d'évaluation de la pratique de la zoothérapie, adaptées de grilles classiques d'évaluation des troubles envahissants du comportement. F. Beiger est également sollicité par des médecins pour participer à des expériences cliniques de soin par le contact animalier. L'IFZ se propose également d'accueillir des scientifiques désireux d'étudier les mécanismes du soin par le contact animalier.

En plus de cette EURL, F. Beiger préside deux associations : « *Handicap, Rêves, Défis, Jeunesse* » et « *Association Française de Zoothérapie et de Médiation Animale.* » La première est dédiée à la pratique du soin par le contact animalier et est conçue par F. Beiger comme une réponse aux personnes qui accuseraient l'IFZ de diffuser un savoir sans contenu concret. Association antérieure à la création de l'I.F.Z., « *Handicap, Rêves, Défis, Jeunesse* »

⁵⁹ Le centre a en effet déménagé de Colombes à Velanne.

⁶⁰ Mais c'est précisément à cette reconnaissance de la part des pouvoirs publics qu'œuvre, entre autres, l'I.F.Z.

⁶¹ François Beiger : Beiger, F. (2008). L'enfant et la médiation animale. Une nouvelle approche par la zoothérapie. Paris, Dunod.

sert aujourd'hui à encadrer la pratique de zoothérapie sur le site de Velanne. Concrètement, l'association reçoit des personnes ou des groupes de personnes en situation de handicap ou de difficulté : autistes légers, profonds, trisomiques, I.M.C. ou bien des personnes souffrant de troubles du développement ou du comportement. Ces personnes sont amenées soit par leurs proches (les parents), soit par l'institution/association qui les prend en charge : ADAPEI, AFIPAEIM (Association Familiale de l'Isère pour les Adultes et les Enfants souffrant de handicap Intellectuel ou Mental) ou MECS (Maison d'Enfants à Caractère Social). Ce sont essentiellement des jeunes et des adultes handicapés qui sont reçus par l'association, qui leur propose des séances de zoothérapie de une à deux heures ; la fréquence des séances est variable en fonction de l'engagement pris entre l'association et les responsables des personnes accueillies : plusieurs séances par semaine peuvent être proposées, tandis que certaines personnes sont reçues une fois toutes les deux semaines. Le nombre de personnes reçues hebdomadairement ne nous a pas été communiqué⁶².

Quant à l'« Association Française de Zoothérapie et de Médiation Animale », la plus récente des trois structures (septembre 2008), elle concernera plus spécifiquement la question des personnes âgées et de l'animal en institution⁶³.

On notera en définitive que ces trois structures apparaissent éminemment complémentaires, mais que leurs missions semblent se recouper assez souvent : les limites entre *formation*, *recherche* et *pratique* sont en effet bien ténues lorsqu'on observe les séances de zoothérapie qui se déroulent à Velanne. Ces séances menées par Aurélie Jean, psychologue salariée de l'EURL, se font dans le cadre de l'association « Handicap, Rêves, Défis, Jeunesse » ; elles sont l'occasion, toujours pour Aurélie Jean, au titre de la mission « recherche » de l'I.F.Z., de mettre en place et d'évaluer les outils d'évaluation des pratiques. Ces séances intègrent en outre la présence active des stagiaires, universitaires et professionnels. *Formation*, *recherche* et *pratique* sont fortement intriquées lors des séances, si bien qu'il est difficile de dire de quelle structure relève l'activité observée.

⁶² Outre ces séances, l'association a une autre ambition : créer un réseau de maisons d'éveil spécialisées dans toute la France. Le projet s'appuie sur la loi sur le handicap de février 2005, stipulant que tout enfant en situation de handicap a droit à une scolarité dans sa commune de résidence. Il est question de monter des structures d'accueil de jour pour ces enfants, adaptées à leurs besoins éducatifs spécifiques ; c'est notamment le travail avec l'animal qui sera au cœur du travail éducatif. La première de ces maisons verra le jour sur le site de Velanne, mais F. Beiger compte en ouvrir une dans chaque département français, en s'appuyant sur l'obligation légale qu'ont les pouvoirs publics de proposer une scolarisation adaptée à ces enfants. Aucune information n'est disponible à ce sujet sur le site Internet de l'IFZ concernant l'avancement de ce projet.

⁶³ F. Beiger explique en effet être contacté par de nombreux établissements d'accueil et de soin pour cette population, désireux de développer des pratiques de soin incluant l'animal, mais peu satisfaits par l'offre associative existante (chiens visiteurs notamment). Le but de cette association sera donc de former des professionnels à la zoothérapie, et de créer des pôles locaux d'intervention spécialisés dans le travail en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et, en hôpital, dans les services de gériatrie.

Pour plusieurs raisons, résumer de manière synthétique et cohérente ce qu'est l'I.F.Z. est difficile. Il s'agit d'abord d'un ensemble de structures récentes, en développement constant, et assez rapide, devant se redéfinir de manière très réactive : les documentations auxquelles nous avons eu accès (ouvrage de F. Beiger, site Internet de l'I.F.Z. et entretien) donnent en effet des informations différentes sur les structures et les projets de l'I.F.Z.⁶⁴ Il existe ensuite un décalage entre la profusion des ambitions affichées par l'I.F.Z. et le nombre restreint de personnes qui les portent quotidiennement : F. Beiger et Aurélie Jean semblent à eux deux assurer la majeure partie des tâches colossales que représentent les missions des trois structures. Plus globalement, nous étant cantonné à l'observation des séances de zoothérapie pratiquées sur le site de Velanne, notre vision est peut être tronquée et ne retient que la disproportion entre ces missions, leur ampleur, et la modestie des moyens matériels et humains qu'elles mobilisent.

Toujours est-il que nous avons effectué plusieurs sessions d'observation interactionnelle, entre février et mars 2009, et pratiqué des entretiens semi directifs avec François Beiger et Aurélie Jean. Les observations ont porté sur les séances de soin par le contact animalier, et lorsque nous parlerons de l'activité de l'I.F.Z., c'est de ce dispositif de soin dont il sera question et non des autres missions de la structure.

II.D - L'EHPAD d'Aigueperse : l'animal en institution

A la différence des deux autres structures présentées, l'EHPAD d'Aigueperse (63) est une institution d'accueil pour les personnes âgées et dépendantes, à l'intérieur de laquelle le soin par le contact animalier ne représente qu'une infime partie de l'activité. Nous y avons suivi le travail d'Angélique Pérol, éthologue et engagée à ce titre dans l'établissement. Nous présenterons d'abord son parcours personnel, puis la structure en elle-même, et la place qu'y occupe l'animal.

⁶⁴ L'ouvrage de F. Beiger mentionne par exemple un « Centre de formation et de recherche aux applications de la zoothérapie », dont il n'est fait aucune mention sur le site Internet de l'IFZ, ni dans l'entretien, et dont on ne sait s'il relève de l'EURL ou de l'une des associations. De la même manière, en consultant la site Internet, on rencontre la mention « Institut de Médiation Animale » : là encore, on ne sait pas si c'est une association nouvelle ou une nouvelle dénomination de « Handicap, Rêves, Défis, Jeunesse ».

Angélique Pérol et Raya : une éthologue et sa chienne en institution

Nous avons déjà croisé le nom d'Angélique Pérol. Elle a fait partie en effet du GRETFA (Groupe de Recherches et d'Etudes sur la Thérapie Facilitée par l'Animal – voir partie II) et a produit plusieurs recherches sur le soin par le contact animalier en France. Formée à la psychologie sociale, Angélique Pérol décide au bout de quatre ans d'un cursus classique de s'éloigner quelque peu de la discipline et s'oriente vers un DESS d'éthologie appliquée à Clermont-Ferrand. Ayant un fort attrait pour l'étude des humains, elle trouve néanmoins dans l'éthologie un moyen d'y ajouter un second de ses centres d'intérêt : les animaux. Pendant ses études, elle collabore avec Didier Vernay et l'AFIRAC (voir partie II). Diplômée en 1999, Angélique Pérol consolide ces liens et participe à la mise en place du GRETFA. Après un passage à Lille, elle revient en Auvergne en 2002 et intègre une équipe de recherche en constitution, autour de Didier Vernay. C'est en particulier avec Sandra Girard, psychologue, qu'Angélique Pérol entre de plain pied dans la pratique du soin par le contact animalier. En effet, l'envie partagée de ne pas faire seulement de la recherche pousse les deux jeunes femmes à contacter l'ANECAH pour obtenir un chien éduqué qui leur permettrait de proposer leurs services à différentes institutions de soin. C'est ainsi que Rasta, golden retriever noir, se retrouve partenaire de Sandra Girard et Angélique Pérol. Il était clair dès le départ que Rasta serait le chien de la première, étant donné qu'elle était à l'initiative du projet. Mais pour le travail, c'était « un chien pour deux. » Mais Angélique Pérol et Rasta n'ont pas d'affinités particulières et la thérapeute se tourne vers une autre chienne, Raya - golden retriever également mais couleur caramel – qui intègre sa vie professionnelle et personnelle. Pendant plusieurs années, elle alterne travail cognitif avec sa chienne en institution et recherches éthologiques visant à éprouver la qualité de la relation humain/animal (auprès d'enfants autistes et de personnes âgées). C'est en 2004 qu'elle décide d'abandonner totalement la recherche pour se lancer en indépendante dans le soin par le contact animalier. Alors qu'elle commence à peine à démarcher sa future clientèle (des institutions pour enfants essentiellement), elle est contactée en 2005 par l'EHPAD d'Aigueperse qui lui propose d'intervenir dans l'établissement une journée par semaine. La direction de l'institution, satisfaite du travail d'Angélique Pérol, fera en sorte qu'elle soit embauchée à plein temps.

Aigueperse : l'animal comme élément de « prise en charge »

Aigueperse est une petite ville du Puy-de-Dôme, à une trentaine de km de Clermont-Ferrand. Lorsqu'on y arrive, des panneaux indiquent encore « l'hôpital », il faut les suivre pour trouver l'EHPAD. Car la maison de retraite n'est autre que l'ancien hôpital de la ville ; et sa présence étonne un peu dans une commune de cette taille. Nous ne savons pas quand exactement cet hôpital (bâti entre 1758 et 1764) a pris une orientation gériatrique, mais il est, depuis 2006, en restructuration architecturale et institutionnelle⁶⁵. Aujourd'hui établissement public médico-social, l'EHPAD d'Aigueperse, dont la politique générale est définie par un conseil d'administration, compte 383 lits. L'établissement accueille une vaste palette de personnes âgées, ayant des besoins médicaux variables⁶⁶. De son passé hospitalier, l'EHPAD d'Aigueperse conserve un encadrement fortement médicalisé. Mais il met en avant également des activités adjonctives, de rééducation, d'animation, présentées sur le site Internet de l'établissement, sous la rubrique « votre prise en charge. » On y trouve cette définition de l'animation :

« L'animation regroupe les activités qui vous permettent d'être et de rester en relation avec les autres tout en répondant à vos attentes et en respectant vos besoins en termes d'activités physiques et intellectuelles.⁶⁷ »

C'est au service « animation » qu'émergent les activités d'Angélique Pérol autour de l'animal. Pour autant, il ne faudrait pas entendre « animation » dans le sens restreint « d'activités de loisirs, soirées, lotos etc... » A Aigueperse, le service « animation » est pour beaucoup composé de thérapeutes et participe activement à la prise en charge des résidents. Ainsi, sur le site Internet, entre les professions « classiques » que l'on s'attend à trouver dans une institution de soin, ergothérapeute, kinésithérapeute et orthophoniste, on voit apparaître le titre d'Angélique Pérol : « éthologue », accompagné d'un descriptif succinct :

« L'éthologue s'inscrit dans l'accompagnement et le soutien psychologique des résidents et de leur famille, le développement de prise en charge psychosociale et d'activités associant l'animal.⁶⁸ »

⁶⁵ Cette restructuration passe par une réhabilitation des bâtiments, visant, à terme, à transformer les chambres à 3 lits, en chambres à 1 lit, tout en gardant le même nombre de chambres. Voir : <http://www.mr-aigueperse.com>

⁶⁶ « **Accueil :** Hébergement pour couples, personnes seules, autonomes, dépendantes, désorientées, incontinentes, Alzheimer, semi-autonomes, handicapées mentales, moteurs, visuelles - Séjour temporaire - Traitements et soins spécialisés : Soins de fin de vie, soins de longue durée. » Voir : <http://www.mr-aigueperse.com>

⁶⁷ Voir : <http://www.mr-aigueperse.com>

⁶⁸ Voir : <http://www.mr-aigueperse.com>

A côté de ce texte, on trouve cette photo de Raya, en pleine activité :



Illustration 1: Raya et une résidente.⁶⁹

D'autres photos de la chienne figurent sur le site Internet de l'établissement, ce qui correspond à une volonté d'afficher la présence animale comme un de ses atouts. En effet, la politique de l'EHPAD, portée par son directeur Jean-Jacques Laurent, est de proposer une prise en charge la plus personnalisée possible, dans laquelle l'animal occupe une place de choix. L'objectif du directeur est de gommer les différences entre la vie pré et post institution du résident : si l'animal de compagnie faisait partie de la vie du résident avant son entrée dans l'établissement, on considère que c'est un élément « signifiant », qui a donc droit de cité dans les murs de l'institution. Mais plus qu'une simple présence tolérée, l'animal est mobilisé activement :

« [Journaliste] Dans quelle mesure les personnels de votre établissement sont-ils impliqués dans les projets d'animation ?

Marie Gabriele Parrain [Médecin et présidente du CME d'Aigueperse]: *Une éthologue vient une demi-journée par semaine dans chaque service, elle a une formation de psychologue et intervient seule avec son chien. C'est une aide précieuse pour la communication auprès des personnes âgées, notamment pour les personnes démentes. « Raya » est une Golden Retriever qui a été formée par l'ANCAH, elle est très douce avec les résidents, c'est donc une vraie professionnelle. Nous avons également des chats thérapeutiques dans différents services. Les gens étant issus du milieu rural, ils ont été habitués aux animaux domestiques.⁷⁰ »*

On le voit, le travail de l'équipe Angélique/Raya est valorisé par l'équipe dirigeante comme un élément de prise en charge qui, même s'il relève de l'animation, n'est pas de second ordre.

⁶⁹ Photographe anonyme. Voir : <http://www.mr-aigueperse.com>

⁷⁰ Reportage sur Aigueperse dans : Hospital Partenaire, N° 10, Décembre 2008. PP 9-19. Le dossier se trouve en annexes. Il est consultable sur : <http://www.mr-aigueperse.com>

Il est thématiqué comme une activité de soin à part entière. C'est dans ce cadre plutôt ouvert au soin par le contact animalier que nous avons observé comment travaillait le binôme Angélique/Raya. Entre avril et mai 2009, nous nous sommes rendus plusieurs jours dans l'établissement pour y pratiquer des observations interactionnelles. Un entretien semi-directif avec Angélique Pérol (en présence de Raya) a été effectué.

L'activité d'Angélique Pérol se partage en deux missions. La première consiste à faire du suivi psychologique des résidents, à les accompagner dans leur projet de vie. Raya est souvent présente lors des entretiens mais elle n'est pas spécialement mobilisée pour ce travail. Il s'agit plus pour Angélique Pérol de se présenter aux nouveaux résidents avec sa chienne, et éventuellement de créer un contact plus facile avec eux. La seconde mission en revanche intègre Raya de manière active. Il s'agit de proposer des séances de travail à des groupes de résidents, entre quatre et huit personnes, présentant des déficiences cognitives et intellectuelles. Ces déficiences peuvent être légères ou sévères, allant de petits problèmes de mémoire aux démences type Alzheimer. Les séances s'organisent en deux temps. (1) un travail autour de l'animal : brossage, caresses et communication autour de Raya. (2) un travail cognitif plus classique : une série de jeux, d'exercices sollicitant la mémoire, la réflexion ; dans lequel Raya n'intervient pas. Outre ces missions, Angélique et Raya peuvent être sollicitées ponctuellement pour aller rendre visite à un résident « pas en forme » ou impossible à calmer.

II.E - Observer, interagir et comprendre

A ce stade de la présentation, il semble important de présenter la posture adoptée lors des observations de ces différents terrains. Là encore, il ne s'agit pas de pure considération méthodologique, mais de mettre en avant ce que la posture, construite *avec* le terrain, nous a permis de découvrir sur ce dernier⁷¹.

On a déjà précisé plus haut que nous avons pratiqué des « observations interactionnelles. » C'est Albert Piette⁷² qui définit ce type d'observation ethnographique, en le situant par

⁷¹ Cette partie est tributaire des réflexions menées avec Clémence Emprin et Emmanuel Anjembe autour de nos positions respectives de doctorants en sciences humaines travaillant sur des terrains à enjeux scientifiques, et qui ont été présentées lors de la journée transversale du Cluster de recherche « Enjeux, Représentations des Sciences, des Techniques et de leurs Usages » de la Région Rhône-Alpes, le 17 novembre 2009. Une version de ce texte sera publiée dans Anjembe, E., C. Emprin, J. Michalon (à paraître). Faire science sur les sciences : postures et expériences doctorales. Les recherches sur les sciences : partager un espace critique. Lyon.

⁷² Piette, A. (1996). Ethnographie de l'Action. L'observation des détails, Métailié.

rapport aux postures « classiques » des sciences sociales quand il s'agit d'observer *in situ* les actions humaines. La question de la participation de l'enquêteur à ce qu'il a sous les yeux est au centre de nombreux débats en recherche qualitative⁷³ ; mais il apparaît assez clairement que toute posture qui tendrait un tant soit peu vers l'ethnographie ne peut se satisfaire de l'idée d'un enquêteur totalement extérieur à la situation qu'il étudie empiriquement. Pour l'ethnographe ou, dans notre cas, le sociologue utilisant des méthodes ethnographiques, *toute observation est participation*. La question sera dès lors de statuer sur la place respective de l'observation et de la participation dans la posture adoptée : faut-il parler d'*observation participante* ou de *participation observante* ? L'observation participante suppose d'une part que l'ethnographe passe par une phase d'observation non participante, pour ensuite s'autoriser à participer à la situation ; puis au final s'en extraire pour construire une analyse. L'alternance de ces attitudes, propre à l'observation participante, peut sembler problématique à plus d'un titre :

« [Les ethnographes sont] *Alternativement émotionnellement engagés, en tant que participants et froidement observateurs, dépassionnés, des vies des autres. Cette étrange démarche n'est pas seulement émotionnellement déstabilisante, mais également suspecte sur un plan moral, du fait que les ethnographes établissent des relations humaines intimes, avant de les dépersonnaliser.*⁷⁴ »

Difficulté méthodologique, difficulté éthique également : voilà ce à quoi sont confrontés les ethnographes se réclamant de l'observation participante. La solution perçue par certains est d'inverser les termes de la démarche : puisqu'on ne peut pas être simplement observateur, soyons d'abord participants ! La participation observante, parfois utilisée comme une version restreinte de l'observation participante⁷⁵, est adaptée pour les chercheurs ambitionnant de documenter une conversion expérientielle : comment se pratique l'intégration dans un milieu ? Comment devient-on membre de plein droit ? Comment de *outsider* devient-on *insider* ? Actant l'idée que les personnes observées sont également observatrices, et que c'est cette qualité qui fait qu'elles participent activement à la situation, les ethnographes utilisant la participation observante mettent en avant que *toute participation est observation*.

Le concept d'*observation interactionnelle* permet de sortir des cadres binaires. Les débats autour de l'observation participante et de la participation observante, bien que mettant en

⁷³ Pour une synthèse de l'utilisation des notions d'observation participante et de participation observante, voir : Soulé, B. (2007). "Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales." *Recherches Qualitatives* 27(1): 127-140.

⁷⁴ Tedlock, B. (1992). *The Beautiful and the Dangerous : Dialogues with the Zuni Indians*. New York : Viking. P 13. Cité par Soulé, B. (2007). Op. Cit. P 131.

⁷⁵ Voir : Soulé, B. (2007). Op. Cit.

question la distinction entre un enquêteur objectif et des enquêtés subjectifs, semblent pourtant la reconduire pleinement. Ne serait-ce qu'en attribuant presque exclusivement au chercheur la possibilité – si ce n'est le devoir – de contrôler le ratio entre « observation » et « participation. » Les ressources de l'ethnométhodologie nous soulagent de la tâche de définir seulement par nous-mêmes quelle serait notre place dans un groupe que l'on ambitionne de comprendre :

« La solution est davantage du côté de la prise de conscience des effets de l'enquête que de la tentative de les minimiser [...] On tient pour allant de soi que l'observateur altère ce qu'il observe, mais que ces altérations font partie de l'objet d'étude [...] Le travail de terrain est donc nécessairement de nature interactionnelle et la présence de l'enquêteur a des conséquences dans la vie des enquêtés. Les solutions à la réactivité ne sont pas dans la régularisation, la restriction ou la suppression des interactions sur le terrain. Elles réclament que l'on devienne sensible et réceptif à la façon dont les protagonistes se perçoivent et se traitent les uns les autres. Le chercheur est une source de résultats, non pas de contamination de ceux-ci.⁷⁶ »

Parler d'*observation interactionnelle* revient donc à prendre acte de la radicale impossibilité de l'enquêteur d'être autre chose que lui-même, sans pour autant considérer cette impossibilité comme un obstacle à la production d'un savoir. L'abandon d'une perspective dite « naturaliste⁷⁷ » au profit d'une démarche interactionnelle, passe donc par le fait de ne pas se présenter autrement que comme un ethnographe, ayant son propre agenda de recherche. Cette attitude permet à la fois de « clarifier les positions, de lever les soupçons, d'établir un monde commun⁷⁸ », tout autant qu'elle invite les personnes observées à commenter leurs actions, pendant qu'elles les accomplissent ou après coup, lors d'entretiens. Pour quiconque s'intéresse aux rapports qu'entretiennent certains acteurs à la question des savoirs (crédités/discrédités), l'observation comme interaction est une source d'informations non négligeable : elle donne à voir la manière dont ces acteurs réagissent face à quelqu'un identifié comme détenteur d'un certain type de savoir, mais également désireux de produire un savoir, en s'intéressant à leurs savoirs et capable de les transporter sur d'autres scènes⁷⁹.

⁷⁶ Emerson, R. (2003). Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes. *L'enquête de terrain*. D. Céfaï. Paris, La Découverte/MAUSS. P 410. Cité par Soulé, B. (2007). Op. Cit. P 132.

⁷⁷ Tout du moins, il est important de s'éloigner d'une certaine image que l'on se fait de la perspective naturaliste : à savoir que les êtres de nature ne seraient réellement « naturels » que lorsqu'ils apparaissent indifférents à la présence d'un observateur humain. Ce qui a interdit pendant longtemps de penser ces êtres comme capables d'interactions – au sens fort – avec l'espèce humaine.

⁷⁸ Piette, A. (1996). Op. Cit. P 68.

⁷⁹ Ainsi, la force de l'observation interactionnelle réside dans la capacité à banaliser une relation d'observation sans passer par les ruses de l'observation participante « masquée » : une fois fait le deuil de la possibilité d'étudier les acteurs « dans leur milieu naturel », sans les perturber dans leur quotidien, il devient nécessaire et

Ainsi, la démarche adoptée ici consiste, autant que faire se peut, à présenter clairement aux acteurs nos intentions de recherche, nos questions, nos problématiques, hésitations et incertitudes également.

L'attitude ethnographique à l'épreuve de terrains où le savoir est enjeu de premier ordre

Le paysage du soin par le contact animalier dépeint dans les précédents chapitres est marqué par la question du rapport au savoir : comment produire des savoirs robustes sur les effets de l'interaction avec l'animal ? Avec, en arrière plan, un enjeu fort : celui de la mobilisation de ces savoirs, pour légitimer, développer et professionnaliser les pratiques. Dès lors, au regard de ce qui vient d'être dit de l'observation interactionnelle, et plus largement, de l'attitude ethnographique, on comprend sans mal qu'elles sont les postures les mieux adaptées à la compréhension de ce paysage et de ses acteurs. Il ne faudrait pas pour autant minimiser certaines difficultés. En effet, nous intéressants à la reproblématisation des rapports à l'animal, nous nous sommes trouvés confrontés à une caractéristique majeure de notre terrain : l'existence préalable d'une problématisation sociale et épistémologique des pratiques que j'étudie. Par problématisation sociale, il faut comprendre que ces pratiques sont en grande demande de légitimité ; et les chemins pour atteindre cette légitimité doivent passer par une problématisation épistémologique particulière (celle relevant du régime de la preuve cf. le passage de la médecine clinique à l'*evidence based medicine* – voir partie I). Dit autrement : les pratiques sont également pensées par les acteurs que nous étudions, qui ont leur propre idée de ce qu'il faut et ne faut pas en dire. Ce constat sur la réflexivité des acteurs n'étonnera personne - et sûrement pas les sociologues des sciences. Mais tout de même, il nécessite d'être évoqué et pris en compte sérieusement : comment étudier un travail de problématisation sans perdre sa propre manière de problématiser ? Et ce, d'autant plus, quand on est doctorant, travaillant sur des acteurs ayant un bagage universitaire important, les autorisant à parler de leurs pratiques bien plus légitimement que vous ? Comment laisser ces acteurs nous enrôler dans leurs questions sans perdre les siennes, et ne pas abandonner la

intéressant de penser un monde sur lequel le chercheur (qu'il soit ethnographe ou physicien) intervient activement ; de la même manière que ce monde intervient sur lui. La distribution de cette capacité d'intervention rend la relation entre un ethnographe et son terrain, somme toute, assez banale : elle fait partie de la manière ordinaire dont se co-construisent le monde et les savoirs sur le monde. Le monde qu'il nous importe de documenter n'est pas celui où le chercheur (nous donc) serait invisible. Voir sur ces questions : Callon, M. (1999). "Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement." *Sociologie du travail*(41): 65-78

richesse de l'observation interactionnelle (« *je me présente comme je suis* ») pour une ethnographie intégrative (« *je veux devenir comme vous* ») plus classique ?

La rencontre avec les acteurs, l'entrée sur le terrain et la négociation de son accès, phases classiques de toute enquête empirique en sciences sociales, ont été pour nous l'occasion d'obtenir des informations précieuses sur le rapport au savoir, à sa production et sa transmission dans le milieu du soin par le contact animalier. Et de construire une posture de recherche à partir des intentions de recherches que les acteurs nous attribuaient, celles que nous nous attribuions par réaction ou par anticipation. Une posture émergeant de la dynamique interactionnelle avec les acteurs, en négociation avec eux et nos objectifs de recherche. Il s'agissait également de mettre à l'épreuve le style de recherche que nous souhaitions mener : comment allait être accueillie l'attitude ouverte et compréhensive de l'ethnographe chez des personnes ayant elles-mêmes une idée de ce qu'est le faire science ? Avant d'être une ressource d'analyse, cette mise à l'épreuve a été une réelle difficulté, et nous allons présenter ici comment, bon an mal an, nous avons pu la gérer, et lui donner une valeur heuristique⁸⁰.

Extériorité et neutralité : deux éléments d'une posture en négociation

Commençons simplement par évoquer la manière dont nous nous sommes présenté aux acteurs, que ce soit dans le cadre d'entretiens, ou bien pour des observations ethnographiques plus longues. En premier lieu, nous avons adopté une posture d'*extériorité flexible*, consistant d'une part à mettre en avant notre statut de sociologue donc étranger disciplinairement aux univers scientifiques des acteurs, des praticiens du soin par le contact animalier (dont les références théoriques sont plutôt du côté de la psychologie, de la psychiatrie, de la biomédecine, de la psychothérapie). Cette extériorité nous a permis d'être reconnu *a priori* en tant qu'expert de notre discipline, avec ses propres outils et une légitimité à parler des choses qui occupent les sociologues (les groupes, les identités collectives, les classes sociales etc...). Par voie de conséquence, la reconnaissance de cette expertise sociologique s'accompagnait

⁸⁰ Il s'agit bien évidemment d'une reconstruction *a posteriori*, et s'il est question de postures que nous avons « adoptées » et de postures que l'on nous a « attribuées », il nous est encore difficile de délimiter très nettement où s'arrêtent les unes et où commencent les autres. C'est pour cette raison qu'il semble plus juste de parler de « posture en négociation », pour rendre compte de la dynamique entre l'attribution d'une place, d'un rôle et d'une fonction par les acteurs, et l'adoption volontaire d'une attitude épistémique à leur égard. Dans une première version du texte, nous avons parlé de « posture négociée » mais le terme était ambivalent : il pouvait désigner à la fois une posture *en train d'être négociée* et une posture *ayant été négociée*. Or, c'est la première version sur laquelle nous voulions nous appuyer, d'où l'adoption de l'expression « posture en négociation. »

d'une identification en tant que profane du soin par le contact animalier : nous ne connaissions rien, ni des savoirs, ni des pratiques, encore moins de la morphologie des réseaux de ce milieu. Ainsi, impossible de nous présenter autrement que comme ignorant et désireux d'apprendre de/sur ce milieu. Dans cette dynamique entre la reconnaissance d'un statut de profane dans ce milieu et celui d'expert de notre domaine, réside la dimension « flexible » de notre position d'extériorité. A nos yeux comme à ceux des acteurs, nous embrassons deux statuts à la fois - expert et profane. La question étant – pour nous - de savoir comment éviter les deux pièges tendus par ces statuts : le premier, lié à la position d'expertise, aurait été de produire un savoir sans aucun lien avec les préoccupations des acteurs, trop éloigné de leurs questions pour qu'il les intéresse réellement. A l'inverse, l'autre piège, relatif plutôt au statut de profane, aurait été d'embrasser les questions des acteurs et de tenter d'y apporter une réponse, d'être dans une posture normative. Pour tenter de nous prémunir contre ces risques de malentendu, nous avons toujours veillé à présenter clairement nos intentions de recherche, en insistant sur deux éléments en particuliers : (1) le caractère non intégratif de la démarche : *« je ne veux pas faire partie du milieu du soin par le contact animalier, ce n'est pas mon objectif professionnel, je ne veux pas le pratiquer, ni l'étudier en tant que tel en tant que chercheur. »* (2) son caractère non normatif : *« bien que m'intéressant à vos questions, je ne désire pas y répondre à votre place, je ne désire pas régler vos problèmes et ne contribuerait sans doute pas à l'effort de guerre scientifique que vous menez, ni à la standardisation des pratiques. »* En définitive, il a été question pour nous de mettre encore une fois l'accent sur notre extériorité et, quelque part, d'afficher une certaine neutralité, mais un certain type de neutralité ; certainement pas celle du juge de paix, chargé de trancher les controverses qu'on lui soumet. Dans la lecture que Nathalie Heinich fait de la neutralité⁸¹, elle propose de considérer que, malgré la distanciation qu'elle suppose vis-à-vis des acteurs, de leurs enjeux et de leurs questions, la neutralité du sociologue n'est en rien une prise de hauteur, un surplomb ou un cloisonnement hermétique : c'est un *engagement*, dans la mesure où la position de neutralité permet de faire circuler des savoirs entre différents univers sociaux, de les mettre en débats, de les faire entrer en discussion. La « neutralité engagée » dont parle Heinich est donc à prendre dans le sens d'un agnosticisme épistémique, qui permet de faire du lien, entre les acteurs eux-mêmes, mais également entre les acteurs et le sociologue, et son univers académique. En ce sens, cette définition rappelle fortement les

⁸¹ Heinich, N. (2002). "Pour une neutralité engagée." *Questions de communication*(2): 117-127.

opérations de « traduction » telles que les décrit Michel Callon⁸² : plutôt que de raisonner en termes d'intervention ou de non intervention dans les questions des acteurs, Callon propose plutôt de penser que c'est la circulation des savoirs qui importe, et que le rôle du sociologue est de transporter les savoirs des acteurs sur/avec qui il travaille sur d'autres scènes, de les rendre discutables dans d'autres lieux, avec d'autres vocabulaires etc... Bref, il s'agit de traduire ces savoirs ; et ce faisant, de les re-présenter – ou de les re-produire - tout autant que de les co-produire. Il semblait important de préciser l'usage des termes « extériorité » et « neutralité » afin d'enlever le vernis « science dure » qu'ils ont trop tendance à arborer⁸³. Dès lors, quelle connaissance notre posture a-t-elle produit ? En quoi la clarification de notre place de sociologue amène-t-elle à clarifier celle des acteurs ? Quelles informations sur leur milieu permet-elle de mettre au jour ?

La posture en négociation comme outil heuristique

Moments de bienveillance :

Dans ce qui était encore la phase exploratoire de notre démarche, on a constaté un sentiment de bienveillance : les personnes que rencontrées ont, en effet, toutes eu comme pétition de principe d'être intéressées par notre travail. Lorsque nous nous présentions, la simple mention du mot « thèse » provoquait chez elles une réaction plutôt positive, insistant sur le caractère « trop rare » de l'initiative⁸⁴. L'impression qui a dominé lors de ces premières rencontres avec les acteurs était celle d'une invitation générale à continuer notre travail, d'un encouragement permanent à venir étudier telle ou telle association, ou institution : « il se fait des choses intéressantes là-bas, il faudrait que vous alliez les voir. » nous a-t-on répété plusieurs fois. Être guidé de cette façon semble dès lors très confortable. Mais une fois notre démarche présentée aux acteurs, quelle place nous ont-ils attribuée dans le déroulement de l'enquête ? La première chose que nous avons constatée c'est une amplification et une polarisation assez

⁸² Callon, M. (1999). "Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégage : la double stratégie de l'attachement et du détachement." *Sociologie du travail*(41): 65-78.

⁸³ La force des sociologies contemporaines réside précisément dans leur capacité à revisiter des terminologies semblant empruntées aux sciences de la nature, tout en leur donnant un sens bien différent d'une connotation positiviste. L'extériorité et la neutralité de la sociologie n'ont pas grand-chose à voir avec les principes de l'épistémologie normative, les mettant quant à elle, au cœur d'un projet de dévoilement, de transcription d'une réalité déjà là, en attente d'être « découverte. » La prise en compte de la performativité du travail sociologique, comme de tout travail scientifique, permet de ne plus considérer extériorité et neutralité comme des outils froids, éloignant l'enquêteur des enjeux des acteurs et le faisant ressembler à une machine à observer. Au contraire, ce sont des outils relationnels dans le sens où ils servent à définir la place de chacun dans l'interaction que l'on étudie et à laquelle on participe tout à la fois. Ils sont des outils de négociation, non plus entre un sujet et des objets, mais entre un sujet et d'autres sujets, construisant ensemble une objectivité commune.

⁸⁴ Et ce avant même que nous ayons évoqué notre statut de sociologue et notre agenda de recherche.

nette du double statut d'expert/profane : les acteurs nous ont mis soit dans une position d'expertise, soit dans une position d'apprentissage.

La figure du stagiaire :

Concrètement, lors de nos sessions d'observations nous avons souvent été « stagiaire ». Sans avoir demandé à l'être mais le choix s'est en quelque sorte imposé à nous : soit pour des raisons administratives, soit pour des raisons propres à la logique de la situation observée. Par exemple, pour pouvoir observer ou simplement être présent dans une institution pour personnes âgées, il a fallu établir une convention de stage en bonne et due forme entre l'université et la direction de l'établissement. Au préalable nous avons bien évidemment expliqué à la direction que nous étions doctorant en sociologie, et non pas stagiaire : qu'importe, le stage était la seule possibilité légale pour pouvoir mener l'enquête. Dans d'autres situations d'observation, sur des terrains où aucune convention de stage n'avait été exigée, nous nous sommes retrouvé, encore une fois, désigné comme stagiaire par les acteurs. Lors des séances observées, les thérapeutes nous ont souvent présenté aux bénéficiaires, aux proches, aux encadrants (éducateurs, infirmières) comme tel : il est en effet plus simple de passer par cette désignation de « stagiaire » que d'expliquer le complexe statut du doctorant. Parfois, nous avons été présenté précisément en tant qu'« étudiant » ; mais la distinction ne parlait pas nécessairement et, très vite, l'« étudiant » redevenait « stagiaire. » Il est vrai que lors des séances, nous côtoyions de « vrais » stagiaires⁸⁵. La différence d'allure et d'âge entre eux et nous n'étaient pas forcément de très bons critères pour nous distinguer ; et de plus, même si nous observions sans pratiquer, nous nous retrouvions dans la même position : celle de l'apprentissage. Les thérapeutes s'adressaient en effet à nous, pour commenter ce qui se passait, ce qu'il fallait comprendre de la séance, des comportements des animaux, des bénéficiaires ; ils le faisaient d'une manière quasi semblable avec les stagiaires. Nous en avons conclu que la place d'un observateur extérieur n'était décidément pas évidente pour les acteurs – ou tout du moins qu'elle était envisageable uniquement si l'observateur extérieur avait pour ambition de devenir « praticien⁸⁶. » Si la logique de la situation de séance exigeait que notre place soit celle du stagiaire, c'est qu'il n'y avait simplement pas d'autres places disponibles : ce qui en dit long sur la manière de percevoir le savoir et sa circulation dans le

⁸⁵ Comme nous l'avons vu lors de leur présentation, tous nos terrains accueillent des stagiaires.

⁸⁶ Impression renforcée par le fait que nous ayons dû transmettre la problématique de notre travail de thèse, nos hypothèses et méthodologies d'observation pour avoir accès à certains terrains : c'était la procédure « normale » dans ce milieu pour pouvoir venir observer les pratiques *in situ*.

milieu du soin par le contact animalier. *Le recueil d'informations, d'éléments empiriques, est bien accepté s'il a une vocation intégrative pour celui qui le pratique.*

La figure de l'expert :

Il y a, en outre, une seconde façon d'envisager le rôle de la production de savoir dans ce milieu. Nous l'avons vu apparaître assez rapidement lors de nos premiers échanges avec les acteurs, lors des premières observations et entretiens. Pensant que nous allions réaliser une sorte d'état des lieux des pratiques en France, il est arrivé que ceux-ci nous demandent explicitement de rapporter si les pratiques que nous avons observées étaient de « bonnes » ou de « mauvaises » pratiques. Lorsque nous disions être allé voir certaines personnes, ou certaines associations, on nous a plusieurs fois demandé un avis sur ce qu'elles faisaient : « est-ce que les animaux sont bien traités ? » « Est-ce que c'est professionnel ? » « Est-ce que c'est vraiment du thérapeutique ? » Ces questions informent sur ce qui compte aux yeux des praticiens : les questions éthiques, notamment au travers du traitement réservé aux animaux ; la reconnaissance des pratiques au moyen de leur professionnalisation ; la qualification de ce qui est en jeu (« thérapeutique », « professionnel », « amateur », « animation »). De ce point de vue, les questions adressées au sociologue ont un intérêt qui dépasse le statut d'informateur et d'évaluateur qui lui est implicitement accordé. Leur récurrence nous a, d'une part, informé sur la difficile mise en réseau du milieu étudié : tout le monde ne se connaissait pas, et ceux qui se connaissaient déjà se méfiaient des nouveaux venus. Et vice et versa. D'autre part, elle a permis de comprendre que notre intention de ne pas poser un regard normatif, évaluateur, sur les pratiques, n'était pas nécessairement entendue. Sur certains terrains, on nous a explicitement demandé d'apporter une « caution scientifique » aux pratiques que nous observions : notre présence n'était tolérée que parce qu'on attendait de notre travail qu'il consacre l'orthodoxie scientifique des activités que nous avons sous les yeux. Il a donc fallu répéter notre leitmotiv d'extériorité et de neutralité, et se refuser à exprimer une quelconque opinion évaluatrice sur ce que nous avons vu. Là encore, nous en tirons comme conclusion que la place d'expert était aussi celle qui pouvait nous échoir malgré nous. Après avoir été stagiaire, voilà que nous nous trouvions dans la peau du contrôleur des bonnes pratiques. Plus que la seule logique de l'observation *in situ* de la séance, c'était la logique du milieu du soin par le contact animalier qui nous apparaissait plus clairement : *s'il n'est pas à vocation intégrative, le savoir, sa production, son recueil, doit forcément être à vocation normative.* Voilà l'alternative : intégrativité/normativité, ou encore évaluation/apprentissage. Ce qui était ennuyeux tant notre démarche ne s'inscrivait ni dans l'un ni dans l'autre des termes de celle-

ci. Dès lors, il est apparu que notre posture n'était pas aussi claire que nous le pensions, ni pour nous, ni pour les acteurs. Il y avait de chaque côté des malentendus sur ce qu'était le travail scientifique, sur ses visées. Malentendu sur la communauté de pairs qu'ambitionne d'intégrer le doctorant que nous sommes ; qui n'était, en l'occurrence pas celle des personnes rencontrées. Malentendu sur le savoir que le chercheur confirmé, expert d'une autre discipline, pouvait produire ; qui n'avait pas l'ambition de consacrer l'intérêt scientifique des pratiques observées.

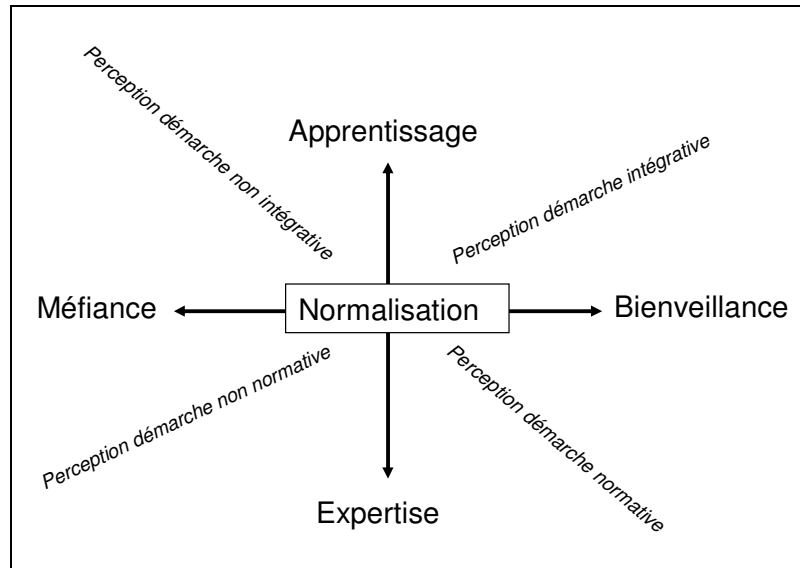


Figure 1: l'espace des malentendus

Moments de méfiance :

Ainsi, nous avons eu l'occasion de prendre la mesure de ces malentendus à plusieurs reprises. Si on a parlé plus haut du sentiment de bienveillance généralisée qui accompagnait nos premières rencontres avec les acteurs, il faut dire qu'il y a eu aussi quelques réserves, quelques attitudes méfiantes à notre égard, certes très marginales par rapport à l'accueil positif globalement reçu ; mais, selon nous, ces attitudes disent quelque chose de ce milieu. En outre, il est important de raisonner en termes de « moment de bienveillance » et de « moment de méfiance » : certaines personnes ont pu changer d'attitude au cours d'un entretien, ou de plusieurs jours d'observations par exemple. Le changement intervenait semble-t-il en fonction de la perception qu'avaient les personnes de nos intentions de recherche et de la capacité de ces intentions à entrer en résonance avec leurs propres représentations de la production de savoir scientifique. Il faut bien comprendre que les malentendus ne provoquent pas uniquement de la méfiance, mais également de la bienveillance – comme expliqué plus haut : la bienveillance de principe n'implique pas plus

de la part des acteurs une compréhension du sens de notre démarche. Ainsi, les variations d'attitude peuvent aller de la bienveillance à la méfiance et inversement ; mais, ce faisant, elles restent dans le cadre du décrochage, du malentendu. Elles sortent de ce cadre lorsqu'il y a une compréhension de nos intentions de recherche et un ajustement sur les représentations des acteurs du savoir scientifique et de son utilisation : dès lors que les intentions sont perçues clairement, et qu'elles intéressent les acteurs, les relations sont « normalisées. » Les variations d'attitude sont donc des mouvements pouvant aller d'un malentendu à un autre, ou bien d'un malentendu vers un « bien entendu », vers la normalisation des relations en somme.

En résumé, que nous a appris cette posture en négociation, combinant « ouverture ethnographique », « extériorité » et « neutralité », sur notre objet ?

(1) Les malentendus quant à nos intentions de recherche, pourtant annoncées clairement, donnent à voir la perception qu'ont les acteurs du travail scientifique : il semble que *celui-ci ne puisse être qu'à visée normative* (évaluation des savoirs) *et/ou à visée intégrative* (intégration des savoirs et d'une communauté de pairs).

(2) Les moments de méfiance et de bienveillance sont les deux faces d'une même pièce : les deux révèlent une certaine insécurité (professionnelle, épistémologique) du milieu du soin par le contact animalier : *crispation sur la conservation des acquis scientifiques, forte aspiration à ce qu'une recherche scientifique vienne valider et développer ces acquis. Ils révèlent aussi l'existence d'une concurrence pour la professionnalisation des pratiques.*

(3) L'hypertrophie des positions d'expertise et d'apprentissage montre quelles solutions sont perçues par les acteurs pour gérer cette insécurité : *promouvoir des formations « cadrées », « contrôlées », former des stagiaires sous réserve qu'ils acceptent leurs cadres théoriques, leur façon de faire science. + Développer une recherche fondamentale servant à alimenter les formations en contenu général.*

III - Dispositif(s)

Nous allons ici présenter la manière dont s'organise le travail des structures étudiées. Nous le ferons à travers deux aspects : matériel et organisationnel. Le terme *dispositif* recouvre le mieux ce que nous essaierons de décrire ici. Il faut entendre ce terme dans son sens foucauldien :

« [...] ensemble résolument hétérogène comportant des discours, des institutions, des aménagements, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques ; bref, du dit aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même c'est le réseau qu'on établit entre ces éléments.⁸⁷ »

Bien entendu, avec une telle définition, le *dispositif* englobe tout ce qui a été dit depuis le début de ce texte : les savoirs, les acteurs, les réseaux. Mais, jusqu'ici, notre démarche avait laissé quelque peu de côté certains éléments de ce dispositif : les espaces, les bâtiments, les équipements, outillages divers, les fiches, les comptes rendus... Toute la matérialité de ce qui rend un dispositif efficient avait peu été abordée. Se donnent à voir deux échelles du dispositif du soin par le contact animalier : (1) celle documentée dans les chapitres précédents, dans laquelle cette matérialité apparaît peu, du fait de l'impossibilité pour moi d'en rendre compte par observation directe, tant ses éléments sont nombreux et dispersés dans l'espace et le temps. (2) L'autre échelle, qu'on nomme souvent « micro », rend la matérialité plus appréhendable, et de ce fait, plus « documentable ». J'insiste sur le fait qu'il s'agit là d'échelles différentes du dispositif, mais en aucun cas de dispositifs différents : les ramifications entre ces deux échelles d'observation sont bien réelles ; la mise en réseau entre les pratiques observées directement, et celles documentées par d'autres, existe et fait sens pour les acteurs. Le travail ethnographique nous permet donc de nous pencher enfin sur les éléments matériels du dispositif, mais également de voir les relations qu'ils entretiennent avec des éléments organisationnels, juridiques et symboliques. Ces éléments d'organisation ont donc la caractéristique d'être immatériels. Et c'est la dynamique entre éléments matériels et immatériels qu'il est possible de saisir à travers l'observation des pratiques. Il s'agit donc d'« un bout de dispositif » dont la description n'épuise pas la richesse des autres réseaux qui le constituent. Ainsi, tout au long de notre analyse, nous allons appliquer cette logique du

⁸⁷ Foucault, M. *Dits et Ecrits*, Volume III. P 299. Cité par Agamben, G. (2007). *Qu'est-ce qu'un dispositif ?* Paris, Payot & Rivages. P 10. Sur la notion de dispositif, voir également : Dodier, N. (1993). *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*. Paris, Métailié.

« fragment », du morcellement des éléments qui composent le dispositif, en déclinant les différentes matérialités et immatérialités qui peuplent les situations auxquelles nous avons eu accès.

Organisation spatiale et trames de soin

Parmi ces éléments matériels et immatériels, intéressons-nous tout d'abord à ceux qui présentent une fixité importante dans le temps : l'organisation spatiale et les trames de soin. Ces deux éléments sont ceux qui, pendant la durée de mes observations, ont connu le moins de variation. Par organisation spatiale, il faut comprendre les espaces, les bâtiments, les pièces dans lesquels se déroule l'activité de soin par le contact animalier, ainsi que leur agencement. Les trames de soin correspondent au déroulement théorique, exemplaire, de la prise en charge/soin d'une personne en situation de souffrance/de handicap. Deux unités temporelles composent ces trames : la séance, d'une part, qui est le moment de l'activité proprement dite – elle dure une à deux heures. D'autre part, la prise en charge globale correspond à la succession de ces séances, au suivi des évolutions, à la tenue de réunions de bilan, etc... - cette prise en charge/soin dure au minimum une année. Le terme « trames », qui nous a été soufflé par le terrain⁸⁸, indique que le déroulement de la prise en charge/soin et des séances peut varier selon les types de personnes accueillies, leurs pathologies/handicaps, leurs besoins individuels etc. mais également en fonction de l'humeur des animaux, voire des thérapeutes. Les thérapeutes rencontrés sont, en effet, attachés à l'idée que chaque personne reçue est différente, et que le travail doit s'adapter à ses envies/besoins/projets. Mais cela ne les empêche pas d'avoir une « trame » globale à laquelle ils tiennent et ils se tiennent. Ce qui va donc être présenté ici est le « déroulement type » de l'activité de chacun des terrains observés.

III.A - Espaces et trames à Equus

Commençons par l'organisation spatiale de l'association de thérapie avec le cheval, Equus, à travers la description de son lieu d'activité, le Domaine de la Garde (Eguilles – 13).

Le Domaine de la Garde : Spatialités d'un centre équestre

Coincé entre la nationale (au nord) et l'autoroute (au sud), ce domaine comprend un centre équestre qui abrite plusieurs structures, dont Equus et d'autres structures davantage dédiées à

⁸⁸ Bénédicte Berthelot utilise ce terme de « trames » dans l'entretien # 1.

l'équitation « classique », mais il comprend aussi des fermes, des étables et des habitations d'agriculteurs/éleveurs. Ce domaine est une sorte d'espace hybride où les univers ne sont pas clos ; les territoires sont « partagés » comme nous le verrons pendant les observations.

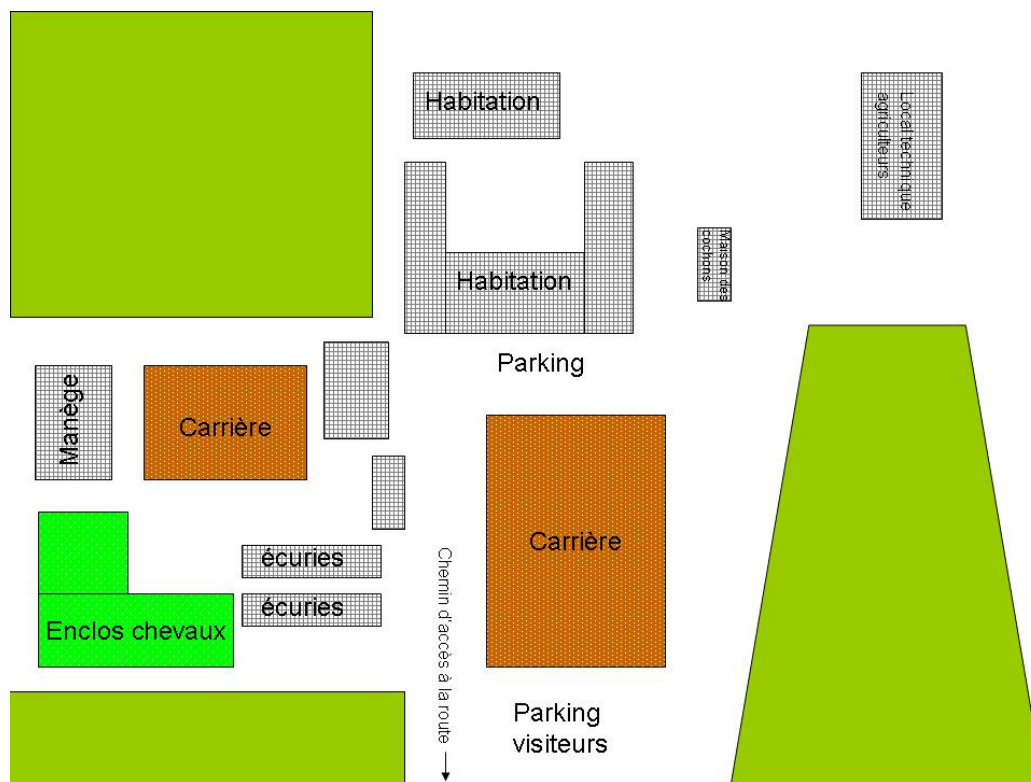


Figure 2: Schéma du Domaine de la Garde

Ce schéma propose une vue d'ensemble du domaine de la Garde, divisé en une partie « équestre » et une partie « agricole. » La partie « équestre » est située en bas et à gauche du schéma : elle comprend les espaces de vie des chevaux (écuries + enclos à l'air libre), les espaces de pratique (les « carrières » et le « manège ») ainsi que les bureaux à la fois de Equus (qui jouxtent les écuries), et du centre équestre (à côté du chemin d'accès)⁸⁹. Lors de nos observations, nous avons plus évolué dans cette partie du domaine. Lors des balades, nous avons exploré un peu la partie « agricole » du domaine. Cette partie située en haut à droite du schéma se compose à la fois des habitations des agriculteurs, à qui appartient le terrain du domaine, de leurs champs, des étables où ils élèvent des animaux et de leurs locaux techniques. Une petite butte se trouve dans le domaine, avec une petite forêt de pins, que l'on traverse parfois lors des balades. Décrivons un peu plus précisément la partie « équestre ».

⁸⁹ NB : les espaces en vert sur le schéma correspondent à des champs, ou à des prés. Nous ne savons pas si ces derniers font office de pâtures pour les chevaux.

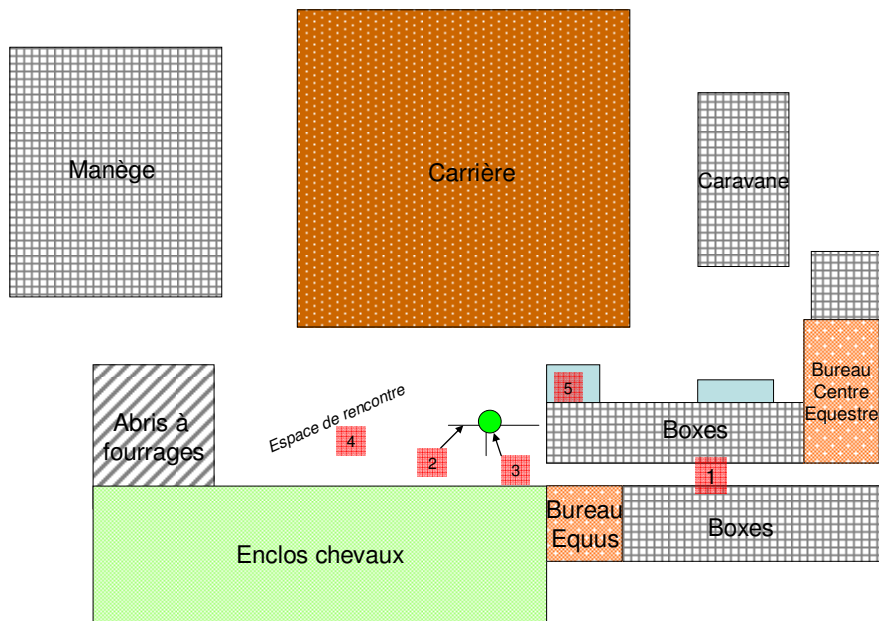


Figure 3: Schéma de la partie "équestre" du Domaine de la Garde

Le bureau du centre équestre est situé à l'entrée des écuries, à côté du chemin d'accès. On y trouve également une buvette, où le personnel du centre se retrouve pour manger. A l'autre extrémité, après avoir traversé les écuries, on arrive au bureau d'Equus. Ces écuries se composent de deux bâtiments alignés (de manière parallèle), tout en longueur. Ces bâtiments sont divisés en boxes, à l'intérieur desquels est logée une partie des chevaux. Entre ces deux bâtiments, donc, un passage étroit (1 sur le schéma), tout en longueur également, donne une impression de confinement. Ce passage débouche sur un espace plus aéré qui sert généralement de lieu de rencontre entre les chevaux, les « bénéficiaires », les « encadrants » et les « intervenants. » Cet espace de rencontre est donc encadré et délimité par l'enclos des chevaux (le « pré »), par un petit abri où sont entreposés des fourrages, par le « manège », et la « carrière. » Dans cet espace on trouve une sorte de « parking à chevaux », accolé à un des bâtiments « boxes » : c'est un endroit transitoire où les chevaux, sortis de leurs enclos/boxes, sont attachés à des barrières en bois (des « stalles » - 2), pour y être toilettés (« pansés ») et équipés (selles, mors, étriers etc...), avant les activités. Un arbre marque le point central où les barrières en bois se rejoignent (3). Le centre de l'espace de rencontre (4) accueille les véhicules des personnes ou institutions venant pour les séances de thérapie avec le cheval. Ainsi, à côté de ce que nous avons décrit comme un « parking à chevaux », on trouve un « parking à véhicules » plus classique. Un peu à l'écart de cet espace se trouve un petit chapiteau (5) abritant des chaises en plastique style mobilier de jardin. L'ouverture de la tente

fait face à la « carrière ». La « carrière » est un vaste terrain carré ou rectangulaire dont le sol se compose de terre, délimité par des cordes épaisses tenues par des piquets en bois disposés à intervalles réguliers le long du terrain. L'entrée de la carrière se trouve au nord et donne sur l'espace de rencontre. A l'intérieur de la carrière, on trouve une estrade en bois (« montoir »), avec trois marches, permettant aux personnes limitées au niveau moteur de pouvoir monter sur un cheval. Le « manège » désigne en fait un grand chapiteau en toile plastique blanche, carré, un peu plus petit en surface au sol que la carrière, mais avec une certaine hauteur de « plafond », « plafond » en forme conique, comme un chapiteau de cirque en somme. L'ouverture du chapiteau donne sur le côté est de la carrière. A l'intérieur, le sol se compose d'une matière composite indéfinie, granuleuse, sableuse (qui ne semble pas être d'origine organique). Longeant les côtés de l'intérieur du manège, se trouvent des barrières de bois analogues aux barrières auxquelles on attache les chevaux dans l'espace de rencontre. On distingue des masques d'animaux disposés aux quatre coins du manège. Là encore, on trouve un « montoir », similaire à celui de la carrière.

Les bâtiments qui composent les écuries sont d'un style plutôt rudimentaire et basique : ils ne sont pas très hauts (un peu plus de deux mètres cinquante), pas très profonds (une dizaine de mètres). Ils sont bâtis avec du ciment gris, non peint. Les portes, des boxes comme celles des bureaux, sont en bois et peintes en vert plutôt sombre ; les portes aussi sont de style plutôt rustique, sans fioritures. La saleté (poussière, terre, boue...) est présente un peu partout, même à l'intérieur des bureaux : on n'est pas dans un univers aseptisé. La présence de la caravane, de la tente, et de divers objets qui traînent ici et là, donne une impression de « laisser-aller », de bohème. On ne saurait définir plus profondément cette impression mais elle est bien présente : un manque d'organisation, ou alors, une organisation faite de bouts de ficelles, bricolée. C'est, de prime abord, ce qui nous vient à l'esprit.

La séance type de T.A.C.

Voyons maintenant comment ces espaces sont utilisés pendant le déroulement d'une séance type, ce que l'on y fait et ce que l'on n'y fait pas.

La séance débute et finit dans l'**espace de rencontre** (4). Les thérapeutes reçoivent les bénéficiaires et les encadrants ou les parents. Un petit échange se fait alors : on prend des nouvelles de la personne à travers ce qu'en disent les encadrants ou les parents : que s'est il passé depuis la dernière séance ? On pose la question alternativement au bénéficiaire et aux encadrants/parents. Puis, les parents s'en vont car ils ne sont pas autorisés à assister aux

séances. Les encadrants restent quant à eux et suivent la séance, y participant assez souvent, même si d'autres attendent aux alentours du petit chapiteau plastique (5). Le même type d'échange aura lieu en fin de séance, précisément dans le même espace : une sorte de bilan de la séance se fait alors. Les bénéficiaires retrouvent soit leurs parents, soit les encadrants restés en retrait, qui redeviennent les référents principaux. Car ce moment d'accueil et de séparation est un moment de transmission à la fois d'informations et de responsabilité du bénéficiaire : les référents, les personnes qui font autorité pour le bénéficiaire, changent lors de cette interaction. C'est le thérapeute qui hérite de cette autorité le temps de la séance et la restitue à la fin.

La séance à proprement parler commence généralement par l'approche des chevaux. Ce n'est pas toujours le cas, mais très souvent le groupe va chercher les équidés qui vont servir à la séance dans leur « lieu de vie » : dans « le pré ». Le pré est un grand enclos, délimité par une clôture électrique, tapissé non pas d'herbe mais d'un mélange de boue, de crottin et de foin où les équidés passent leurs journées (et certaines nuits). Ils sont à peu près une vingtaine de chevaux et poneys à se trouver dans le pré, dont les huit animaux qui appartiennent à Equus. Les équidés sont « nus » : ils n'ont ni selle, ni harnais, ni filet. A part les fers aux sabots, ils ne sont pas « équipés » pour la monte. Les bénéficiaires vont dans le pré chercher leur équidé, le même d'une séance sur l'autre : ils connaissent son prénom. Là, ils mettent un harnais (un licol) à la tête de l'animal ; le licol est relié à une corde, une longe. Ce petit équipement permet de guider l'animal quand on marche à côté de lui : on le « tient en longe ». Ainsi, une fois le licol et la longe fixés, les bénéficiaires guident l'animal en dehors du pré pour l'amener dans l'espace de rencontre.

Ce qui se donne à voir dans le pré, en termes de relation anthropozoologique, c'est un *lien encore distant* entre le bénéficiaire et l'animal, une relation indépendante, figure de l'appivoisement réciproque, de « l'approche ». Le cheval ou le poney est dans un univers « hors pratique », avec ses congénères, on ne lui demande pas d'adopter une attitude particulière. C'est là où il est le plus dans son altérité animale parce que ses liens avec les autres chevaux priment sur les liens avec les humains.

Une fois sortis du pré, retour dans l'espace central, l'espace de rencontre, pour attacher la longe de l'équidé à une barrière en bois ou à un mur. C'est le moment du pansage et de l'équipement. Le pansage est en fait le nettoyage de l'animal : on frotte son pelage avec une brosse pour enlever la terre ou la poussière ; on repère ainsi d'éventuelles blessures. En général, les bénéficiaires seuls effectuent cette opération. Par contre, les thérapeutes aident

ensuite les bénéficiaires à curer les sabots de l'animal : les thérapeutes tiennent la patte de l'animal tandis que le bénéficiaire, à l'aide d'un cure-pied gratte sous le sabot de l'animal, pour enlever la terre, la boue etc. Lors du pansage notamment, on peut assister à de vraies séquences d'exploration de l'anatomie du cheval de la part du bénéficiaire : on touche la bouche, le nez, la croupe, le ventre, le dos du cheval. Cette exploration est commentée par les thérapeutes et/ou les encadrants : « il a deux oreilles comme toi », « il a des jambes comme toi » etc.⁹⁰.

La phase d'équipement, qui intervient après le pansage, est aussi l'occasion de continuer cette exploration commentée. Les bénéficiaires vont donc chercher l'équipement (la selle, le filet, le tapis et la bombe) dans la sellerie et équipent alors l'équidé entièrement sous l'œil du thérapeute qui demande au bénéficiaire de repérer quels éléments de l'équipement vont sur quelles parties de l'animal : le tapis et la selle sur le dos ; le filet dans la bouche et autour de ses oreilles. Les bénéficiaires mettent quant à eux la bombe sur la tête (c'est leur seul équipement).

Les bénéficiaires ou les thérapeutes détachent alors la longe de l'endroit où elle était fixée et on quitte l'espace de rencontre et dirigent l'animal soit vers « la carrière », soit vers « le manège » pour commencer les activités. Plus tard, c'est également dans cet espace de rencontre que la séance prendra fin. C'est là qu'auront lieu la séparation et le nourrissage.

Une fois descendus de cheval, les bénéficiaires les attachent à des barrières ou à des murs. On les invite alors à aller chercher du pain dur ou des pommes dans la sellerie pour aller les donner à leur équidé. Ils donnent cette nourriture directement à l'animal ; ils tendent la main pour que l'animal saisisse la nourriture avec sa bouche, ils ne jettent pas leur bout de pain à terre : c'est un *acte de nourrissage*, pas seulement un don de nourriture.

Cette séquence s'accompagne de diverses caresses aux équidés : les thérapeutes demandent aux bénéficiaires de « dire au revoir à leur cheval, » de lui dire merci, de lui faire des câlins, et des bisous. De la même façon que lors de l'équipement et du pansage, il fallait dire « bonjour » au cheval, le câliner etc.

On le voit, l'espace de rencontre est lieu d'une *proximité accrue* entre le bénéficiaire et l'animal. *Proximité physique*, d'une part, qui s'exprime soit de manière directe à travers le contact (la main, la bouche...) soit de manière indirecte à travers des médiations (longe,

⁹⁰ La mise en analogie entre le cheval et le patient est d'autant plus efficace que les termes pour désigner les parties de l'anatomie équine sont semblables à ceux utilisés pour l'anatomie humaine : un cheval n'a ni « museau », ni « gueule », ni « pattes » ; il a une « bouche », un « nez » et des « jambes. »

brosse, cure pied, équipement, nourriture etc.). D'autre part, *proximité symbolique* entre le bénéficiaire et l'animal à travers l'exploration anatomique commentée par le thérapeute. Et enfin, *proximité affective* à travers les témoignages de respect, de reconnaissance et d'affection vis-à-vis de l'animal.

Le cheval, dans l'espace de rencontre, remplit le rôle d'objet de soins et d'instrument à équiper. Il n'est plus la simple unité animale qu'il était dans le « pré » : on le prépare à la relation corporelle avec l'humain par des ajustements à la fois techniques et affectifs. On le prépare à une autre partie de la séance de thérapie avec le cheval : la monte.

La monte est également attachée à des espaces précis. Ainsi, après avoir pansé et équipé le poney ou le cheval, on l'amène soit dans la « carrière » soit dans le « manège. »

L'échauffement et la monte : Une fois arrivées dans l'un des deux endroits, les thérapeutes demandent aux bénéficiaires de faire quelques tours du lieu avec le cheval tenu en longe. C'est comme s'il s'agissait d'un échauffement du cheval. Ensuite, il est question de monter sur l'animal ; tous les bénéficiaires ne montent pas : certains ont encore très peur du cheval, ou s'en désintéressent tout simplement. Ceux qui montent le font à l'aide d'un montoir ou d'un petit escabeau. Rares sont ceux qui montent sans ces aides. L'opération se fait toujours sous le contrôle du thérapeute qui tient la longe du cheval et aide parfois le bénéficiaire à monter.

Les activités : La séance peut consister soit en un ensemble de jeux, matchs, parcours, mettant en œuvre des objets divers (ballons, piquets, cerceaux, plots). Ces jeux impliquent de contrôler à la fois la trajectoire de l'animal, de le faire avancer et s'arrêter sur commande et son propre corps : le fait d'aller chercher un ballon, de poser un cerceau sur un piquet. Ils durent en général une dizaine de minutes maximum et leur résultat compte peu : on ne joue ni pour perdre, ni pour gagner. D'autres exercices engagent aussi le corps du bénéficiaire et celui du cheval : ainsi, on demande au bénéficiaire de toucher successivement plusieurs parties de l'animal (crinière, oreilles, queue etc.), à l'arrêt et au pas. Après avoir été objet de soin, le cheval devient réellement outil pendant ces exercices. Il devient l'auxiliaire du bénéficiaire.

Ces exercices se font exclusivement dans la carrière ou dans le manège et exigent que, dans un groupe, toutes les personnes montent. Dans le cas où tout le monde ne monte pas, une promenade en dehors de la carrière ou du manège est privilégiée : les bénéficiaires qui

refusent de monter promèment leur équidé en le tenant en longe, tandis que les autres sont en selle mais se font guider par les thérapeutes tout de même⁹¹.

La promenade est en fait un circuit au sein du Domaine de la Garde, qui commence et se termine soit dans la carrière soit dans le manège. La promenade passe à travers l'espace agricole, les champs et la petite forêt qui le composent. C'est un moment plutôt calme. Le rythme de la promenade est généralement le pas pour que les personnes qui marchent puissent suivre ; un trot est parfois esquissé qui ne dure jamais très longtemps.

La promenade est l'occasion pour le bénéficiaire de se laisser porter par l'animal : il dirige très peu le cheval. Il doit quelquefois le rappeler à l'ordre quand l'animal se détourne du circuit pour aller brouter par exemple. Mais, en général, la promenade est un moment où le cheval est moins à maîtriser, on l'oublie presque. Les personnes sont dans ce que les thérapeutes appellent le « portage maternant » (en référence à Winnicott) ; sensation enveloppante, berçante et rassurante, qui produit des moments de relaxation parfois assez intenses (certains bénéficiaires sont au bord de l'endormissement).

Une prise en charge/soin marquée par la notion de « fixité »

Ce qui vient d'être décrit à travers le déroulement spatio-temporel d'une séance type de thérapie avec le cheval ne surprendra sans doute pas le moins du monde quiconque connaît, de près ou de loin, l'équitation de loisir ou même de compétition : ce type de séquençage est assez classique dans un centre équestre : « c'est comme ça que ça se passe. » Catherine Tourre-Malen le décrit d'ailleurs très bien à travers ce qu'elle nomme les « à-côtés de l'équitation.⁹² » A partir de l'étude ethnographique de plusieurs centres équestres, l'auteure nous invite d'une part à considérer qu'il y a « plus » dans l'équitation que simplement un rapport technique et instrumental à l'animal : elle insiste précisément sur le fait qu'une vision de l'équitation exclusivement focalisée sur la monte aurait tendance à rendre invisible le caractère affectif de la pratique. C'est donc en s'intéressant à l'avant et l'après monte, à cette « chaîne opératoire » des activités équestres – pansage/soin/nourriture – ainsi qu'au travail à pied des cavaliers et de leur cheval, que Catherine Tourre-Malen met en évidence ces moments où l'affectivité vis-à-vis de l'animal s'observe plus facilement. L'auteure compare

⁹¹ Il se peut que des séances mélangent jeux et exercices dans la carrière ou dans le manège et promenade.

⁹² Tourre-Malen, C. (2003). "Les à-côtés de l'équitation. Rapport à l'animal et pratique sportive." *Etudes Rurales* 1-2(165-166): 133-146.

notamment ces attitudes affectueuses selon qu'elles émanent de cavaliers ou de cavalières, et en conclut que ce sont plutôt les femmes qui les expriment le plus fréquemment. Ainsi, elle rend ces attitudes symptomatiques d'un nouveau rapport au cheval, et à l'équitation en général, porté par des femmes, axé sur la relation interpersonnelle avec l'animal, et sur la mise à distance de l'idée de contrainte vis-à-vis de celui-ci. Ce qui est intéressant pour nous ici c'est l'idée que la remise en cause des normes de l'équitation « classique » (masculine et militaire) se donne à voir dans les « à-côtés » de la pratique. C'est dans ces moments là que le caractère « subversif » de ce rapport aux équidés apparaît le plus clairement. Aussi, le fait que la séance de thérapie avec le cheval intègre de plein droit cette « chaîne opératoire » des activités équestres ne nous semble-t-il pas anodin. Mettre en avant cette partie de l'activité équestre, plutôt que la monte par exemple, fait figure, dans le monde de l'équitation, d'acte fort. De même, rendre optionnelle la monte est loin d'être une pratique répandue, et souvent elle n'est pas comprise, notamment par les parents des bénéficiaires. A ce titre, on ne peut pas vraiment dire que la séance de thérapie avec le cheval serait une séance d'équitation « classique » sur laquelle on plaquerait des enjeux thérapeutiques : ce serait faire abstraction du contexte dans lequel se déroulent ces activités et de leur caractère peu orthodoxe au regard des standards équestres (certes remis en cause mais toujours dominants).

Ainsi, sans prendre position pour savoir si l'activité d'Equus relève *au fond* de l'équitation ou bien du soin⁹³, que peut en dire l'ethnographe pragmatiste ? D'une part, il ne peut que noter la dimension extrêmement ritualisée de ces séances. En effet, chaque étape d'une séance correspond à un espace précis : l'approche ne se fait que dans le pré ; l'équipement, le pansage et le nourrissage ne se font que dans l'espace de rencontre, la monte et la descente du cheval ne se font que dans la carrière ou dans le manège. L'ordre dans lequel les tâches s'effectuent est très précis : il y a un respect de la « chaîne opératoire » des activités équestres qui contraste avec l'apparence de laisser-aller des bâtiments : dans le déroulement de la chaîne opératoire, il semble que rien ou presque ne soit laissé au hasard ou à l'improvisation. D'autant plus que ce déroulement pourrait n'être qu'optionnel : on pourrait, compte tenu du public reçu, l'adapter et en simplifier les règles. Mais ce n'est pas le cas et chaque séance voit se répéter les mêmes opérations, dans le même ordre. Voilà, d'autre part, ce que nous pouvons dire en posant un regard pragmatiste sur l'activité d'Equus : cette fixité est loin d'être ignorée par les thérapeutes ; elle est même voulue et fait partie, d'après eux, du cadre

⁹³ On se reportera à l'analyse de Michel Serres sur les enjeux philosophiques relatives aux postures du « soupçon », cherchant à statuer sur « le fond » des choses, leur réalité intrinsèque. Voir : Serres, M. (1992). Eclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour, François Bourin.

thérapeutique. Car à Equus, insister sur la fixité et sur la régularité est explicitement un moyen de définir leur activité comme relevant du champ thérapeutique :

« Si l'on parle de thérapie, certains points doivent être respectés :

Régularité dans le temps : Les séances doivent être régulières, qu'elles soient hebdomadaires, bi-mensuelles ou mensuelles.

Permanence du lieu : Prendre possession du lieu, créer ses points de repères, s'y installer. Si un changement de lieu s'impose, une période de préparation est nécessaire.

Permanence des intervenants à deux niveaux :

Permanence de la personne qui conduit la séance. Elle est le point de référence, la stabilité.

Permanence des accompagnateurs dans le cas des groupes amenés par les institutions. Nous savons d'expérience l'importance qu'ont les accompagnateurs stables dans la qualité de travail. Tout en gardant chacun notre place, nous pouvons collaborer.

Des réunions régulières (tous les trimestres) avec les équipes des institutions afin d'évaluer le travail et pouvoir ainsi le modifier éventuellement.⁹⁴ »

Voici donc le second niveau de la trame de soin : celui de la prise en charge/soin globale. La première composante de cette trame est un entretien d'admission entre les salariés d'Equus et la personne ou l'institution souhaitant s'engager dans la pratique. Pendant ces entretiens, il est question d'affirmer les principes ci-dessus, tout en les définissant comme étant ce qui fait que l'activité d'Equus est « autre chose » que de l'équitation :

« C'est plus avec les parents qu'on a du mal à faire comprendre les objectifs, nos objectifs, parce que c'est connoté socialement comme quelque chose de super de monter à cheval et on est obligé de leur dire au début « attention ! il va peut être pas monter à cheval ! » donc là on voit un peu après les réactions.⁹⁵ »

Il est question de prise de distance vis-à-vis des représentations sociales du rapport au cheval mais il s'agit également de poser un cadre thérapeutique. Les thérapeutes rappellent les exigences de ce cadre (voir ci-dessus), et expliquent qu'Equus n'est pas une association de sport adapté, et que les séances n'impliquent aucun progrès en équitation. Si ces deux dimensions sont claires et acceptées, une convention d'engagement d'un an est signée. On parle d'« engagement » lors de ces entretiens, mais il est également question de prendre en compte les « demandes » du bénéficiaire, ses envies et ses possibilités de participer à l'activité. Celui-ci peut être présent ou non pendant ce premier entretien. Dans le cas où ce

⁹⁴ Site de l'association Equus <http://www.equus-fr.com>

⁹⁵ Bénédicte Berthelot, Entretien # 1.

sont des institutions qui viennent démarcher Equus pour des séances de groupe, les bénéficiaires ne sont pas toujours là et, par suite, l'expression de leurs demandes est souvent déléguée aux éducateurs, infirmières, chefs de service des institutions. En ce qui concerne les particuliers, il est plus fréquent que le bénéficiaire soit présent lors de l'entretien :

« Si c'est des particuliers, c'est avec la personne concernée, éventuellement la personne qui s'en occupe ou les parents, ça peut être la curatelle ou l'accompagnateur [...] Et cet entretien il nous sert d'abord à voir quelles sont les demandes, explicites on va dire, les premières demandes de la personne.⁹⁶ »

Outre l'expression de la demande, du bénéficiaire ou de l'institution, c'est la nature du trouble qui affecte la personne qui est estimée lors de cette première rencontre. Plus que simplement des informations sur les pathologies et les handicaps de la personne, le thérapeute se fait également une idée des capacités/compétences de son interlocuteur, directement ou en dialoguant avec les encadrants, parents ou proches. L'entretien est donc un moment où le thérapeute récolte des informations *générales* et *singulières* sur le bénéficiaire, et où il mesure les possibilités de travail avec lui. La question de la sécurité est également évoquée lors de l'entretien : on explique que, le port de la bombe étant obligatoire pour la monte, les personnes qui ne la supportent pas ne pourront pas monter. Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation est demandé pour chaque bénéficiaire. Si la personne n'en dispose pas (parce que le médecin traitant refuse de le fournir compte tenu de l'état physique de la personne) mais qu'on perçoit qu'il y a une réelle demande de sa part de travailler avec le cheval, on lui proposera des séances sans monte. Des ajustements sont donc envisageables et ils relèvent encore une fois de cette appréhension des possibles, qui trouve, en outre, un prolongement après l'entretien initial :

« Après dans cet entretien on parle du prix de la séance, du mode de paiement, de choses purement pratiques et puis on va proposer une ou deux séances d'essai, voilà pour les, pour voir comment ça se passe, parce que peut être qu'on a une idée mais que ça lui correspond pas du tout, même si on en a parlé durant l'entretien, à ce que voulait la personne. Voilà, donc on fait une ou deux séances d'essai, pour savoir s'il peut y avoir un travail, pour que la personne s'engage quoi. Elle dit ok j'essaie et puis je m'engage.⁹⁷ »

Une fois les principes explicités, les informations recueillies, et l'appréhension des possibilités faite, un engagement écrit est produit : une sorte de « contrat thérapeutique »

⁹⁶ Marion Pascal. Entretien # 3.

⁹⁷ Marion Pascal. Entretien # 3.

signé par le thérapeute et la personne et/ou l'institution et/ou la personne responsable du bénéficiaire. Sur le long terme, des réunions de suivi sont organisées régulièrement pour informer des évolutions de la personne. Ces bilans se font à l'aide des dossiers, grilles et autres notes que remplissent les thérapeutes suite aux séances.

Nous avons dit plus haut avoir été tributaire de Bénédicte Berthelot par rapport à l'utilisation du terme « trame » : c'est avec elle que nous avons rencontré ce mot qui nous a interpellé et dont nous nous servons pour décrire, non seulement les activités d'Equus, mais également celles de nos autres terrains. De la même façon, c'est à Equus que nous avons découvert l'association entre « fixité » et « vertu thérapeutique », concrétisée dans la notion de « cadre thérapeutique. » Cette association, sans doute évidente pour des thérapeutes patentés, nous a semblé un élément de réponse important à la question : « à partir de quel moment définit-on le contact à l'animal comme thérapeutique ? » La piste offerte par Equus consiste donc à considérer que c'est la régularité, la fixité et la permanence qui peut éventuellement transformer une relation « ordinaire » à l'animal en relation soignante. Par la suite, lors d'observations sur d'autres terrains, nous avons été donc très attentif à cette question de la fixité ; c'est ce qui fait d'ailleurs que nous commençons la présentation de leurs activités en la thématissant sous l'angle de la fixité spatiale et organisationnelle⁹⁸.

III.B - Espaces et trames à l'I.F.Z.

Continuons donc cette exploration des différentes fixités avec l'Institut Français de Zoothérapie.

Le site de Velanne : entre Refuge et Ferme

Situé sur les flancs du Mont Velanne, le domaine occupé par l'I.F.Z. est au milieu d'un hameau. Il est constitué sommairement d'une partie « haute » (située au sommet d'une butte) dans laquelle on trouve la maison qui fait office également de bureau de l'Institut, les boxes et les cages des animaux, et différents cagibis de rangement. Cette partie est entourée de prés en

⁹⁸ L'activité des thérapeutes ne se limite pas à cette fixité, bien au contraire : elle est sans cesse remise en question dans le cours de la séance. Mais la fixité semble une part importante de la définition de ce qui est thérapeutique dans l'activité de nos acteurs.

légère pente, réservés aux équidés et aux chèvres. Deux parties donc, la partie « bâtie » et la partie « enclos. »

Accolée à la route, la partie « bâtie » est le lieu d'arrivée et de départ de l'I.F.Z. Arrivant en voiture, on a le choix de se garer sur l'un des deux espaces de parking, de part et d'autre de la maison. Le perron de la maison ne se trouve pas côté route : il faut passer un petit portail, ou contourner une palissade (selon l'endroit où l'on se gare) pour pouvoir arriver sur une espèce de terrasse en béton sur laquelle donne l'entrée de la maison. La façade de la maison est donc plutôt orientée en direction de la partie « enclos. »

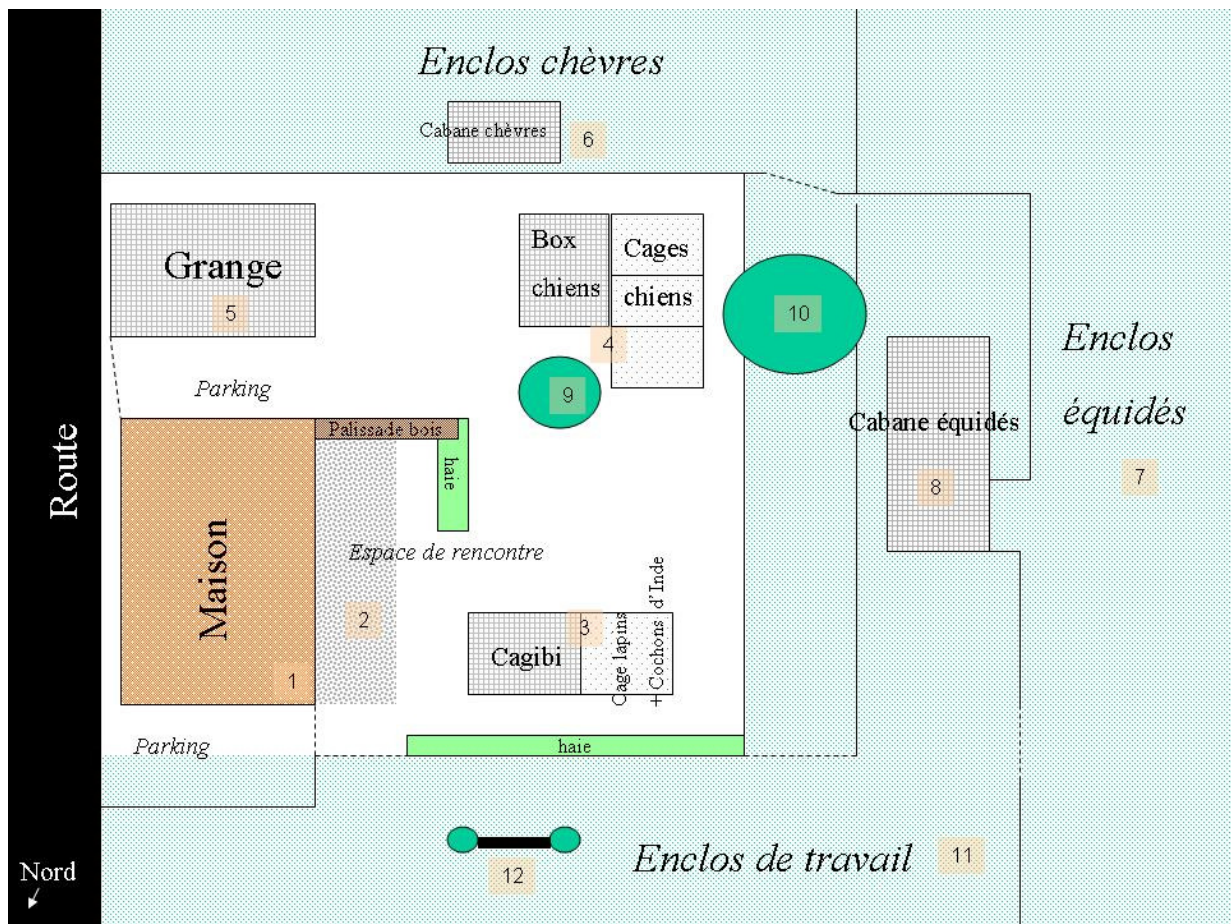


Figure 4: Schéma de l'Institut Français de Zoothérapie

A l'extérieur, on est sur une terrasse en béton (2), qui fait office d'espace de rencontre entre les thérapeutes, les personnes et leurs accompagnateurs. On y trouve du mobilier de jardin en plastique blanc, un peu sali. De là, un peu sur la droite on fait face au cagibi (3) fermé, derrière lequel se cache une grande cage abritant les lapins (deux, de type angora – Gribouille et Bibulle) et les cochons d'inde (trois – Gizmo, Oscar et Ocedar)⁹⁹. Toujours depuis la

⁹⁹ C'est une cage en métal, d'environ 1,70m sur 1,70m de côté, d'une hauteur à peu près équivalente. La cage est fermée en haut par du grillage métallique un peu flexible. A l'intérieur de la cage, accolée au cagibi se trouve

terrasse, mais sur la gauche, on trouve un dispositif un peu semblable mais plus grand, destiné à accueillir les chiens (4). C'est une cabane en bois dans laquelle sont entreposés du matériel de monte pour les chevaux, des jouets et accessoires pour les chiens, des outils divers, et qui abrite la partie « couverte » des cages des chiens. A l'intérieur se trouvent trois chiens. Un chiot golden retriever, Daïka. Un chien adulte Bingo (berger des Pyrénées) et une jeune chienne caramel Dwyllwen (prononcer « Dylwen »). A côté de la cage des chiens, on trouve un arbre (9) au nord, et un autre bien plus imposant à l'ouest (10) qui fait figure de point de centralité dans l'agencement des différents espaces.

Derrière cet espace « canin », jouxtant la route, on trouve une grange (5), dont on ignore la fonction actuelle¹⁰⁰. Sur le côté de cette grange, on entrepose le foin « sale. » Un peu plus à gauche, se trouve l'enclos des chèvres (6), qui sont au nombre de quatre (Zig, Puce, Janis et Joplin). Leur enclos est séparé de celui des équidés (7) (deux ânes –Noisette et Ramsès - et un poney - Mouss), qui fait face à la terrasse, et qui représente la plus grande partie du domaine de l'I.F.Z. Juste devant se trouve la toute nouvelle cabane des équidés (8) dans laquelle on trouve du foin « propre » qui leur est destiné, et quelques accessoires pour leur monte. C'est également un abri pour eux.

Jouxtant cet enclos, et situé au nord de la partie « bâtie », se trouve « l'enclos de travail » ; c'est là où se déroulent certaines activités avec les chiens et les équidés. On y trouve deux petits arbres, qui sont reliés par une barrière en bois à environ un mètre de hauteur par rapport au sol, c'est la « barre d'attache » (12) qui sert, comme son nom l'indique, à attacher les équidés.

Si les espaces d'Equus reprenaient les formes, classiques, du centre équestre, ceux de l'I.F.Z. pourraient s'apparenter au modèle de la ferme pédagogique. C'est ce que suggère la présence de différentes espèces sur un même lieu. Pourtant, l'endroit ne semble pas être une ancienne ferme, et des aménagements ont dû être faits pour accueillir les animaux. D'autre part, la présence de chiens hébergés dans des boxes, plutôt que dans la maison, et qui ne sont pas laissés en liberté pendant la journée, rappelle plus la forme du refuge de protection animale type S.P.A. de l'élevage ou du chenil¹⁰¹. De la même façon, les cochons d'inde ne sont pas traditionnellement des animaux de ferme. Ce qui domine ici, c'est l'impression d'un univers

une espèce de coffre en bois, rempli de foin dans lequel les cochons d'inde semblent se reposer au chaud. Les lapins, quant à eux, sont à l'extérieur du coffre. Il semble qu'ils puissent également s'y abriter.

¹⁰⁰ Mais qui, à terme, serait destinée à devenir la « maison d'éveil » de l'I.F.Z.

¹⁰¹ Pour une description d'un refuge S.P.A., voir : Michalon, J. (2005). La S.P.A. : gestion, protection et tensions autour de la vie de l'animal.. St Etienne, Université Jean Monnet. Mémoire de **MASTER 2 de Sociologie**.

où les différentes espèces animales (humaine y compris) sont bien « rangées » dans des espaces séparés, cloisonnés.

Quelques éléments de la trame d'une séance à l'I.F.Z.

La différence entre les espaces d'Equus et de l'I.F.Z. reflète parfaitement la différence des activités que l'on y pratique. A Equus, l'activité est centrée autour d'une seule espèce, et, compte tenu de l'héritage - encore pesant - de l'équitation, respecte scrupuleusement la chaîne opératoire des activités équestres, tout en leur conférant des vertus thérapeutiques. L'approche multispécifique de l'I.F.Z. lui permet au contraire d'être nettement moins inféodé aux manières instituées d'entrer en contact avec certains animaux, et de pratiquer des activités avec eux. D'autre part, la politique de l'I.F.Z., portée par Aurélie Jean, est de travailler sur l'individualité de chaque personne, notamment dans son rapport à l'animal. En somme, si Equus adapte une trame de thérapie avec le cheval à l'individualité du bénéficiaire, l'I.F.Z. se propose de créer cette trame avec ce que la personne « amène » de lui. Ainsi, la palette d'animaux présents sur le site et les différentes activités que l'on peut pratiquer avec eux fait écho à la fois à la variété des pathologies/troubles/handicaps et aux spécificités individuelles des bénéficiaires.

De fait, il n'y a pas vraiment de séance type à l'I.F.Z., ce qui est revendiqué précisément comme une plus-value, le signe d'une professionnalité du soin passant par la prise en compte fine de ce qu'est le bénéficiaire. Toutefois, il est possible de repérer quelques éléments récurrents dans la manière dont Aurélie Jean¹⁰² mène les séances.

Signalons déjà que les séances observées durent bien plus longtemps que celle d'Equus : souvent deux, voire trois heures. De plus, la durée de la séance n'est pas relative au nombre de personnes qui y participent : il peut arriver qu'une seule personne mobilise un après-midi entier, alors qu'un groupe d'institutions aura pratiqué le matin une séance d'une heure et demi. Ce qui varie, en revanche, c'est le nombre d'encadrants présents : Aurélie Jean étant la seule salariée permanente que j'ai pu observer, elle s'adjoint l'aide des stagiaires en cas de besoin.

L'omniprésence de la parole

Comme pour Equus, la séance ne commence pas avant d'avoir salué les accompagnants et le bénéficiaire. C'est soit dans l'espace de rencontre, soit dans la salle à manger de la maison (la

¹⁰² Nous n'avons observé que des séances encadrées par Aurélie Jean.

plus proche de la porte d'entrée) que sont reçues les personnes. Comme à Equus, ces moments de rencontre remplissent deux fonctions : (1) échanger des informations avec les parents/accompagnateurs/encadrants sur l'évolution du bénéficiaire depuis la dernière séance - en sachant que ceux-ci ne sont pas autorisés à assister aux séances. (2) Marquer clairement le début de la séance pour les bénéficiaires. Aurélie Jean met d'ailleurs un point d'honneur à saluer ses bénéficiaires et à être saluée en retour : une poignée de main, un regard dans les yeux, et un « bonjour » sont de mise. Le même type d'échanges, mais sur le mode de la clôture et du bilan, aura lieu, au même endroit, en fin de séance. Cette attention au « bonjour » et « au revoir » est sans doute l'élément le plus fixe de la trame de soin de l'I.F.Z., le reste dépendra de la personne accueillie, « de ce qu'elle amène avec elle ».

Car, comme nous l'avons dit, c'est à partir de l'envie, la demande des personnes qu'Aurélie Jean travaille. Psychologue avant tout, elle attache beaucoup d'importance à la prise de parole de ses bénéficiaires et les invite constamment à s'exprimer. Ainsi la séance voit s'égrainer toute une série de questions. Certaines concernent la tenue de la séance : « qu'est-ce que tu veux faire ? » ou bien « Est-ce qu'on a fait le tour ? Est-ce qu'on a dit bonjour à tout le monde ?? » D'autres prennent la forme de commentaires à propos de ce qui se passe pendant la séance (comportements des animaux, des stagiaires, de l'environnement etc.). Par exemple, lors d'une séance qui commence après une averse, Aurélie Jean demandera à sa bénéficiaire : « tu as vu ? C'est mouillé ». Elle continuera à décliner, sous la forme de questions, toutes les choses et tous les êtres présents touchés par la pluie (le sol, l'herbe, les chiens, les lapins, la thérapeute...), pour terminer par « toi aussi tu es mouillée. » Les questions ont en effet souvent pour but de rendre le bénéficiaire « présent » à cet « ici et maintenant » que constitue la séance ; l'idée étant de l'amener à exprimer par lui-même la conscience de cet ancrage dans l'ici et le maintenant. Ces questions s'axent également souvent sur la proximité entre le comportement des animaux, leurs besoins, et ceux des bénéficiaires : « *Elles [les chèvres] ont besoin de manger, et toi, t'as besoin de manger ?* »

Ainsi, l'environnement sonore des séances est largement rempli par les commentaires et questions d'Aurélie Jean adressés aux bénéficiaires, ce qui donne à son travail des airs de psychothérapie, dans laquelle la parole occuperait une place centrale, bien plus que le corporel par exemple. Nous avons déjà constaté cette technique de mise en relation verbale entre « les actions de la séance » et « ce qui se passe pour le bénéficiaire » à Equus, mais dans des proportions moindres. Ici, il semblerait que le travail psychomoteur ou tout simplement corporel soit optionnel, tandis que le verbal ne l'est pas.

Mais plus que l'expression d'une volonté ou d'une conscience, cette sollicitation verbale constante vise également à attester de la confiance que le bénéficiaire peut accorder à la thérapeute : « *Ce que je dis à R. [bénéficiaire] en fin de séance [...] je dis la même chose à madame [sa mère], comme ça R. voit que je dis la même chose à madame.* » La parole du thérapeute et son contexte d'énonciation sont donc pris très au sérieux par Aurélie Jean : montrer que cette parole est fiable permet en effet d'établir une relation de confiance avec le bénéficiaire. Ce qui paraît très important dans le cas d'enfants en difficulté sociale, comportementale, pour qui retrouver la fiabilité de la parole de l'adulte est un enjeu de premier ordre. De la même façon, avant de démarrer la séance, Aurélie Jean prend le temps d'expliquer au bénéficiaire ce qu'ils vont faire :

« [...]Quand ils arrivent alors, il y a un programme qui est fait avant, et puis en fonction de comment ils arrivent, on va réajuster ou non. Dans notre tête, très vite, on s'adapte. Et puis on va énoncer ce programme : « voilà, aujourd'hui on va faire ça. » C'est important pour les gens de savoir ce qu'ils vont faire.¹⁰³ »

On comprend dès lors que la parole est à la fois un outil mobilisé de fait pendant les séances mais également le moyen par lequel on s'assure de sa potentielle efficacité : le début et la fin de la séance, ces moments où l'on se salue, où les informations échangées entre l'encadrant/le parent et la thérapeute sont exprimées en présence du bénéficiaire, où l'on explique au bénéficiaire comment va se dérouler la séance...Ce sont des moments où l'on fait en sorte que la parole de la thérapeute acquière une résonance particulière, un crédit, un effet sur la personne, ce qui permettra de l'utiliser efficacement pendant le déroulement de la séance.

Il nous paraissait important d'insister sur cette omniprésence de l'élément verbal dans le travail d'Aurélie Jean, avant de décrire les différentes « activités » qui ont lieu pendant la séance. Il faut avoir en tête que tout ce qui est fait par les bénéficiaires, par la thérapeute, les animaux, les stagiaires, est commenté par Aurélie Jean ; sans quoi, on perdrait beaucoup de la particularité de ce travail à mon sens.

Les soins : Durant la séance, généralement au début, il est question des soins quotidiens des animaux : les nettoyer, nettoyer leurs cages/enclos, leur donner à manger, les soigner (le cas échéant). Effectuer ces tâches prend un certain temps, d'autant qu'Aurélie Jean demande très souvent aux bénéficiaires d'aller eux-mêmes chercher les outils, la nourriture etc...Beaucoup d'allers/retours donc. S'ajoute à cela, un apprentissage ou un ré-apprentissage constant de comment bien exécuter ces tâches. Comme à Equus, les moments de soin sont des occasions

¹⁰³ Aurélie Jean, entretien # 10.

pour le thérapeute de mettre en avant des analogies entre l'animal et le bénéficiaire. Mais à l'I.F.Z., il semble que ces analogies concernent moins l'anatomie que le comportement. Le contact corporel est également très présent pendant ces moments de soin quotidien : brosser, enlever la poussière, tenir pour nourrir sont autant d'occasions pour exprimer de l'affection au travers de caresses et autres câlins., Loin d'être proscrits par la thérapeute, ces gestes sont encouragés et, bien entendu, commentés.

D'une manière générale, ces moments dédiés aux soins font office d'introduction à la séance : ils prennent souvent la forme d'un parcours au sein des différents enclos du domaine. Parcours durant lequel il est question de dire bonjour aux animaux et d'informer les bénéficiaires des changements qui ont eu lieu au sein de l'espace depuis leur dernière séance. L'impression qui est donnée ici est celle d'un temps où il s'agit pour les bénéficiaires de s'approprier les différents espaces qui composent l'I.F.Z., de réaffirmer qu'ils y sont « chez eux¹⁰⁴. »

Activités

Outre les soins aux animaux, qui occupent une grande partie du temps, des activités composent la trame d'une séance à l'I.F.Z. Encore une fois, leur tenue et leur nature dépendent de l'envie de la personne. Des activités d'intérieur et des activités d'extérieur peuvent avoir lieu durant une séance. Les premières, qui se pratiquent dans la maison, consistent en des exercices d'apprentissage et de communication, pendant lesquels les animaux ne sont pas toujours physiquement présents, mais représentés, textuellement et/ou picturalement. Par exemple, il peut s'agir de favoriser l'apprentissage de l'écriture et de l'orthographe à un enfant par le recours à un animal, qui peut être présent dans la pièce¹⁰⁵ : on demandera ainsi à l'enfant d'écrire le nom ou l'espèce de l'animal en question. On pourra aussi lui faire consigner le déroulement d'une séance à l'aide de photos de son animal « fétiche », celui avec lequel il a le plus d'affinités. De la même façon, la mise en relation entre un animal connu du bénéficiaire et sa représentation est utilisée en tant que technique de communication : à l'aide de pictogrammes représentant un des animaux de l'I.F.Z. ainsi qu'un objet (laisse, broc d'eau, foin) désignant une activité à effectuer avec cet animal (le promener, le nourrir, le laver). Ces pictogrammes sont donc des outils utilisés par le thérapeute avec des bénéficiaires ayant des difficultés à communiquer. L'utilisation et la transformation de

¹⁰⁴ Lors d'une des séances observée, un jeune patient a fait visiter les enclos les uns après les autres à la chienne d'une stagiaire qui n'était jamais venue à l'I.F.Z. Il lui a présenté les animaux, et a commenté tout ce qu'il fallait faire pour leur entretien quotidien. Aurélie Jean, la stagiaire et moi-même le suivions dans sa progression : il était à la fois le guide, l'hôte, en un mot l'ambassadeur de l'I.F.Z. auprès de cette jeune chienne.

¹⁰⁵ Ce sont plutôt des petits animaux dans ce cas-là : lapins, cochons d'inde...

l'animal réel en média (texte et/ou image) sont donc au centre de ces activités. Cette méthode de travail est chère à François Beiger. Il la développe dans son ouvrage, en expliquant qu'elle relève tout autant de la médiation animale que les activités engageant l'interaction directe avec l'animal¹⁰⁶. Cette spécificité entre fortement en résonance avec l'importance de la mise en relation verbale opérée par la thérapeute entre les animaux et les bénéficiaires. La valeur sémiotique de l'animal apparaît ici comme l'ingrédient principal de la prise en charge de l'I.F.Z. La parole, l'écrit et l'image sont à la fois les outils avec lesquels cet ingrédient est extrait des situations mais également ceux qui permettent de le travailler, pour le rendre encore plus actif. Nous n'avons pas observé ces activités d'intérieur.

Concernant les activités d'extérieur, elles impliquent toujours la présence physique de certains animaux : les équidés et les chiens sont ceux qui sont le plus engagés dans ces activités. Elles ont lieu dans l'enclos de travail. Le travail avec les chiens s'effectue avec des animaux préalablement éduqués, sachant répondre à différentes commandes. Non pas sur le modèle des chiens d'assistance type ANECAH, mais plutôt à la façon des chiens des concours d'*agility*. Ainsi, l'exercice peut consister à ce que le bénéficiaire arrive lui-même à donner des commandes au chien et à ce que ce dernier les exécute correctement. Par exemple, un bénéficiaire placé à une certaine distance du chien doit le faire venir à lui, lui dire « assis », « couché », et lui remettre une récompense (un biscuit) lorsqu'il y est arrivé. De la même façon, on peut agrémenter l'exercice d'outils comme un tunnel en tissu, par lequel doit passer l'animal pour rejoindre le bénéficiaire qui l'appelle à l'autre extrémité. Mais les exercices peuvent impliquer des commandes un peu plus complexes : il pourra être question de faire sauter l'animal dans le centre d'un cerceau tenu verticalement par le bénéficiaire ; ou encore de lancer une balle, ou un freesbee, et de demander au chien de ne pas aller la chercher et de rester au pied du bénéficiaire tant que celui-ci ne lui a pas donné la commande adéquate. On l'aura compris, toute la difficulté de ce type d'exercices ne tient pas tant à faire obéir le chien, qui répond « au doigt et à l'œil », qu'à obtenir du bénéficiaire qu'il prononce les commandes distinctement et au bon moment. Plus globalement, il est question de lui faire intégrer un certain « ordre des choses », une modalité relationnelle avec l'animal, fondée sur le respect et la compréhension mutuelle, où les actions sont engagées par des mots et non par la contrainte physique et où les mots ont un sens opératoire : il s'agit d'amener à la prise de conscience du pouvoir des mots tout en apprenant la règle d'usage et les limites de ce pouvoir.

¹⁰⁶ Pour un développement de cette méthode, voir : Beiger, F. (2008). L'enfant et la médiation animale. Une nouvelle approche par la zoothérapie. Paris, Dunod.

Les activités avec les équidés peuvent être variées. Elles commencent toutes par une séance de pansage de l'animal, comme à Equus. Muni d'ustensiles divers, le bénéficiaire brosse la robe, cure les pieds et installe parfois l'équipement nécessaire à la monte. Mais il n'y a pas nécessairement monte : certains bénéficiaires vont juste être à côté de l'animal et le toucher. D'autres vont monter, avec un équipement minimum pour profiter d'un contact corporel accru car le but ne sera pas pour la personne de faire avancer l'animal : celui-ci sera soit tenu en longe par le thérapeute, soit attaché à la barre. Dans ce cas, c'est un moment de relaxation qui est visé, qui dure parfois assez longtemps. D'autres fois, selon les capacités et les envies des personnes, une monte plus active est proposée. Equipés classiquement pour l'équitation (selle, rennes, étriers pour le cheval et bombe pour le cavalier), les bénéficiaires et leur équidé sortent du domaine de l'I.F.Z. –accompagnés bien évidemment de la thérapeute – pour une promenade aux alentours.

La promenade fait donc également partie de la palette d'activités d'extérieur que propose l'I.F.Z. Celle-ci peut mobiliser soit des chiens soit des équidés comme nous venons de le voir. Elle prend la forme d'un circuit passant par les différents espaces bordant le domaine : des champs, une forêt, un hameau. Pour cela, on emprunte successivement une route et un chemin de terre. La promenade est généralement un moment pendant lequel il est question pour le bénéficiaire de trouver le bon régime relationnel avec l'animal : laisser à celui-ci assez de latitude pour respecter l'aspect détendu et convivial de ce moment, tout en apprenant à le maintenir à bonne distance, à bonne allure. Le tout, supervisé par Aurélie Jean bien évidemment, qui commente cet exercice d'ajustement. Mais pendant la promenade, tout ne tourne pas autour de l'animal avec qui on se balade : sur la route, le passage des voitures qui ponctue la promenade et impose de se mettre sur le côté ; les poules de la ferme d'à côté qui attirent l'attention du bénéficiaire, tout autant que celle du chien ou du cheval que l'on tient en laisse/longe ; les arbres, les oiseaux, la végétation, les flaques d'eau... Tout ou presque ce qui compose une promenade dans la nature est digne d'intérêt pour le thérapeute, à partir du moment où l'attention du bénéficiaire est sollicitée. En outre, la promenade est souvent présentée comme une sorte de récompense à la fois pour les animaux et pour les bénéficiaires. Lors d'une observation, Aurélie Jean a pris la décision de punir les ânes en les privant de promenade parce qu'ils avaient été agressifs envers une chienne qui accompagnait la séance ce jour-là.

Prise en charge/soin globale à l'I.F.Z. : l'adhésion au cadre conceptuel

On le voit, la description d'une séance type de zoothérapie ne peut se passer des termes « souvent », « parfois », « presque jamais. » Ayant développé un intérêt accru pour la question de la fixité, à travers les observations effectuées à Equus, nous avons pourtant abordé l'I.F.Z. avec le même souci d'y déceler ce qui faisait l'unité de la trame de soin. Force est de constater que ce ne sont que quelques éléments que nous avons mis au jour, qui ne résument en rien la richesse et la diversité du travail effectué lors des séances. La palette d'animaux, de pathologies, de troubles, de handicaps, d'individualités et de configurations observables à l'I.F.Z., étant portée de surcroît par un très petit nombre de personnes, rend problématique la tâche de les synthétiser : on retombe sur la difficulté que nous avons eue à décrire les différentes structures qui composent l'I.F.Z., leurs missions, leur organisation etc...

Fallait-il pour autant mettre de côté la fixité ? La considérer après tout comme une piste non pertinente ? Non. D'une part parce qu'il faut dire que le type de fixité spatiale à l'œuvre à l'I.F.Z. n'est pas le même qu'à Equus. En effet, la séance de thérapie avec le cheval implique un cheminement commun au bénéficiaire et au cheval : ensemble, ils passent par différents espaces, selon un ordre bien défini. Il y a donc une mobilité commune entre l'humain et l'animal tout au long d'une séance, et la fixité réside à la fois dans l'ordonnement de cette mobilité, mais également dans le fait que chaque séquence de l'activité ne peut se faire ailleurs que dans l'espace qui lui est dédié (l'équipement et le pansage dans l'espace de rencontre, la monte dans le manège etc.). En revanche, le cheminement d'une séance de zoothérapie n'est pas aussi linéaire : les animaux sont nettement plus fixes, ils restent plus longtemps dans leurs espaces respectifs et ce sont les humains qui évoluent entre ces espaces : leur mobilité commune est moindre par rapport à Equus. La fixité spatiale des activités existe bel et bien, mais il n'y a pas d'ordonnement précis dans leur enchaînement (si tant est qu'elles s'enchaînent). Voilà donc ce qui nous avait fait perdre momentanément la trace de la fixité en abordant les pratiques de l'I.F.Z. : ces humains mobiles, traversant le domaine de part en part, au gré des envies du bénéficiaire, elles-mêmes cadrées par les objectifs de la thérapeute, avaient fait oublier que les animaux, eux, étaient tout aussi fixes ; bien plus qu'à Equus.

D'autre part, nous allons retrouver la fixité dans la manière dont s'organise la prise en charge/soin au-delà du cadre ponctuel de la séance. En effet, lorsqu'en entretien avec la psychologue, est abordée la question de l'entrée d'un bénéficiaire dans la prise en charge/soin,

c'est le caractère systématique de celle-ci qui est immédiatement souligné. Les « ça dépend » - très présents quand elle me décrivait le travail en séances - s'effacent, et elle peut synthétiser très clairement la forme que prend ce circuit de prise en charge/soin :

« S'il y a vraiment une chose sur laquelle on va dire... je suis dure c'est ça, c'est-à-dire que je vais être intransigeante par rapport à la façon dont ça va se mettre en place. Ça veut dire que systématiquement il va y avoir des séances d'observation, systématiquement il va y avoir un bilan avec les différents professionnels, ou quand j'ai des parents, ça va être " est-ce que votre enfant - ou adultes parce que des fois ce sont des adultes aussi - il y a d'autres prises en charge ?" si oui, est-ce que je peux avoir les bilans ? Est-ce que je peux avoir les numéros de téléphone de ces professionnels ? Ça serait bien qu'on puisse travailler ensemble. » Très souvent les gens sont pour. [...] Donc ça va être ça : l'observation, l'analyse, alors l'analyse de la demande c'est-à-dire que moi sur les trois séances d'observation, et ça c'est valable avec tout le monde, n'importe quel public, il y aura ces trois séances d'observation, pendant ces trois séances d'observation je ne veux pas qu'on me dise quoi que ce soit sur la personne. C'est-à-dire que je pars neutre. Et quelque part, juste quand les gens me disent " voilà, je vous amène cette personne pour tel problème" par exemple. OK, c'est tout. Et puis moi j'observe comment ça se passe, au début c'est pas du tout directif et puis au fur et à mesure, je vais essayer de voir avec les différents animaux ce qui peut se jouer, comment ça va se passer, et une fois que moi j'ai fait ces trois séances-là, je fais ce qu'on appelle une sorte de fiche de renseignements justement, avec un peu pas mal de questions sur l'environnement de la personne, au niveau familial, au niveau éducatif, au niveau des différentes institutions, des différents intervenants... Voilà, le parcours un peu de vie de la personne à différents niveaux, avec aussi ce qu'elle aime, ce qu'elle n'aime pas, voilà, pas mal de choses selon les publics, en fonction on s'oriente en fonction des différents publics, et puis, à la fin il y a toujours un bilan, avec les familles, avec les professionnels, avec l'institution, ça dépendra... Où là, je dis " voilà, moi j'ai observé ça. Vous, vous m'avez dit ça, quand on a travaillé l'analyse de la demande. En fonction de tout ça, moi je pense que le premier objectif ça pourrait être ça, est-ce que vous êtes d'accord ?" Alors, il y a des gens qui peuvent me dire " peut-être que ça, ça serait mieux" et dans ce cas là on en discute, parce que il faut qu'on soit tous d'accord sur la façon dont on va procéder.¹⁰⁷ »

Plusieurs éléments nous semblent importants pour rendre compte de la spécificité de ce schéma de prise en charge/soin (observation/diagnostic/contractualisation).

« C'est-à-dire que je pars neutre. » D'une part, dans la manière dont Aurélie Jean présente ces séances d'observation, il y a un souci épistémologique : celui de ne pas être influencée par les informations qu'elle pourrait avoir sur la personne : les interprétations des parents, les diagnostics posés par les professionnels et même l'histoire personnelle de la personne sont

¹⁰⁷ Aurélie Jean, entretien # 10.

évacués pour un temps. L'observation que pratique Aurélie Jean semble alors empreinte d'une démarche expérimentale, comportementale, voire éthologique : l'idée étant de développer un savoir spécifique sur ce qu'est la personne uniquement à partir des éléments directement et empiriquement observables. Mais l'aspect comportemental n'est pas uniquement appréhendé à partir des attitudes corporelles du bénéficiaire : l'attachement de la psychologue à la prise de parole, à l'expression de la volonté et des ressentis du bénéficiaire, est bel et bien présent lorsqu'elle observe celui-ci. Aussi, ce que pourra dire le bénéficiaire au contact du dispositif de l'I.F.Z. sera également pris en compte comme élément significatif dans l'analyse de la thérapeute.

« *Je vais essayer de voir avec les différents animaux ce qui peut se jouer, comment ça va se passer.* » Toujours dans cette perspective comportementale, il va être question lors de ces séances de confronter la personne au dispositif particulier de l'I.F.Z. La spécificité de la structure par rapport à d'autres types de prise en charge/soin, c'est le recours à la médiation animale : c'est donc la réaction face à l'élément animal qui retiendra particulièrement l'attention de la thérapeute. De manière expérimentale, Aurélie Jean va ainsi éprouver la relation entre des éléments dont elle connaît les différentes propriétés (le dispositif – les animaux) et d'autres dont – volontairement - elle ne sait pas grand-chose (le bénéficiaire). Cette confrontation n'est donc pas une vérification de l'adéquation entre les problématiques de la personne et les possibilités de traitement potentielles contenues dans le dispositif. Tout du moins, ce ne sont pas des problématiques *antérieurement identifiées* qui sont mises à l'épreuve du dispositif, car l'exercice consiste précisément à faire émerger ces problématiques en situation. Les séances d'observation sont donc avant tout des exercices cognitifs, pendant lesquels le dispositif n'est pas mobilisé tant comme dispositif de soin que comme dispositif de production de savoir.

« *Je dis "voilà, moi j'ai observé ça. Vous, vous m'avez dit ça, quand on a travaillé l'analyse de la demande."* » A quoi sert dès lors le savoir produit pendant ces trois séances préalables ? Nous venons de le dire : il ne sert pas exclusivement à vérifier que le dispositif répondra aux attentes/problématiques/demandes du bénéficiaire telles qu'elles seraient exprimées par les parents ou l'institution. Il permet en fait de requalifier ces attentes/problématiques/demandes à partir des éléments observés à l'I.F.Z. et de les confronter à celles des différentes personnes participant à la vie et à la prise en charge du bénéficiaire. Le but de cette confrontation n'est pas d'imposer une vérité univoque relative à ce qu'est le bénéficiaire, mais de négocier un accord avec ces personnes autour de ce qu'il *est* au sein de ce dispositif particulier qu'est

l'I.F.Z. et de ce qu'il est possible, ou non, de travailler dans ce dispositif. Dit autrement, il s'agit de poser un *diagnostic contextualisé* ayant vocation à devenir élément d'un *diagnostic partagé*.

« *Il faut qu'on soit tous d'accord sur la façon dont on va procéder.* » : L'accord qui doit être trouvé suite à la confrontation des problématiques identifiées de part et d'autre concerne la manière dont va se dérouler la prise en charge/soin à l'I.F.Z., mais pas uniquement. Cet accord doit également survenir à propos de tout le système de prise en charge du bénéficiaire (institutions, parents, thérapeutes etc.) : il faut que tout le monde travaille dans la même direction, nous dit Aurélie Jean. Cette quête d'harmonisation ou d'homogénéisation de la prise en charge pourrait très bien se faire sans la participation de l'I.F.Z. : l'association pourrait très bien se contenter de traiter les problématiques « annexes » plutôt que celles identifiées comme importantes ; ou encore, elle pourrait s'aligner sur les diagnostics déjà établis. Mais ce n'est pas la politique de l'I.F.Z. Dans les propos d'Aurélie Jean, on voit très bien qu'elle place ses pratiques et ses analyses au même niveau que celles des parents, des institutions, des autres thérapeutes : elle participe de plein droit à la mise en place d'objectifs communs autour de la personne. Son diagnostic a autant de poids qu'un autre, et l'autorise à prendre part à la direction que prendra sa prise en charge en dehors du cadre de l'I.F.Z.

On le voit, l'I.F.Z. ne se contente pas d'apporter des outils nouveaux pour des problématiques identifiées par ailleurs : la thérapeute identifie elle-même les problématiques qui émergent en situation, et propose ensuite des outils spécifiques pour ces problématiques. La capacité à poser un diagnostic et à lui attribuer une valeur équivalente à d'autres, témoigne du positionnement « d'égal à égal » que défend l'I.F.Z. : la zoothérapie, tant qu'elle est pratiquée par des thérapeutes reconnus, est une thérapie à part entière, et a voix au chapitre au même titre que la kinésithérapie, l'orthophonie, la psychologie etc. De la même façon, cette manière d'aligner le lieu du diagnostic sur le lieu de la prise en charge/soin relève de cette logique « d'égal à égal. » Mais, de surcroît, elle assoit la spécificité de la zoothérapie, dans le sens où elle donne à penser que ce qui émerge à l'I.F.Z., au contact de ce dispositif particulier, conçu minutieusement pour la médiation animale, sera sans doute mieux traité/pris en charge à l'I.F.Z. Ainsi, ce qui se joue dans ces trois premières séances d'observation et dans le bilan qui leur succède, c'est l'intégration par les parents et/ou les institutions de ce qui fait l'identité de l'I.F.Z. Une devise qui tiendrait en trois mots : « égalité », « complémentarité » et « spécificité. »

Nous avons déjà évoqué ce début de prise en charge à propos d'Equus et de son entretien préliminaire. Nous l'avons également décrit comme un moment où il est question de faire accepter le cadre proposé par l'association. Mais la différence entre cette introduction telle qu'elle se déroule à Equus et à l'I.F.Z., outre qu'on y consacre nettement plus de temps dans la seconde structure, réside dans la nature de ce qu'il s'agit de faire intégrer et accepter. En effet, à Equus on ne cherche pas tant à poser un diagnostic qu'à présenter une méthode de travail spécifique, chère à l'association, et qui est, en quelque sorte, à prendre ou à laisser. On pourrait dès lors penser que l'enjeu ne se situe pas pour Equus au niveau de l'adhésion à un cadre conceptuel : il s'agirait d'abord de faire accepter une manière de travailler. Une acceptation qui se matérialise par l'engagement pris par les parents/institutions de venir régulièrement aux séances, pendant une année, avec les mêmes accompagnateurs ; faisant lui-même écho à l'engagement de l'association de proposer toujours les mêmes chevaux, les mêmes thérapeutes, et d'être une relation d'échange d'informations. Mais, ce double engagement est pour Equus ce qui fait la différence entre une activité d'animation et une activité thérapeutique. La fixité étant conçue comme élément thérapeutique, s'engager à respecter cette fixité est plus qu'un engagement organisationnel : c'est une adhésion aux valeurs de l'association, à sa définition du « thérapeutique », à son cadre conceptuel. Ce que nous souhaiterions souligner ici, c'est que, (1) aussi bien chez Equus et qu'à l'I.F.Z., le début de la prise en charge/soin correspond à l'affirmation de deux types de cadres - le *cadre conceptuel* et le *cadre de travail* – que les parents/institutions doivent accepter. (2) L'articulation entre ces deux types de cadre ne se fait pas de la même façon selon les associations : pour Equus, il y a clairement un entremêlement des deux, ce qui fait que l'adhésion au cadre de travail entraîne mécaniquement l'adhésion au cadre conceptuel. Et inversement. Alors que pour l'I.F.Z., il est d'abord proposé d'adhérer à un cadre conceptuel (à travers la confrontation et le partage du diagnostic posé lors des séances d'observation). L'enjeu de cette adhésion, c'est la reconnaissance d'une certaine légitimité. Car si le cadre conceptuel de l'I.F.Z. n'est pas reconnu comme légitime par les autres acteurs de la prise en charge du bénéficiaire, la structure ne peut pas participer à la définition des objectifs communs. Et sans cette harmonisation, la prise en charge peut devenir dysfonctionnelle, et perdre beaucoup de son caractère thérapeutique. Aussi, l'adhésion au cadre de travail intervient-elle de manière très secondaire au regard de l'importance de l'adhésion au cadre conceptuel.

L'adhésion au cadre conceptuel est donc une manière préalable de distribuer les places de chacun pour préparer la prise en charge/soin sur le long terme. Une fois ces premières séances

d'observations effectuées, des objectifs communs négociés, et l'engagement contractualisé, des bilans réguliers sont mis en place. Toutes les cinq à sept séances, Aurélie Jean organise des réunions de synthèse avec les autres professionnels qui entourent le bénéficiaire pour faire le point sur ce qui se passe à l'I.F.Z. et récolter des informations sur ce qui se passe en dehors. Pour ce faire, elle consigne l'évolution du patient en mobilisant des grilles et bilans écrits. Après chaque séance, Aurélie Jean consacre un temps à la mise en écrit de son déroulement. Cette mise en écrit peut passer soit par une grille récapitulant les attitudes, réactions, comportements du bénéficiaire, soit par un texte rédigé. Le choix de la méthode s'effectue selon le type de problématiques du bénéficiaire : plus la personne peut verbaliser, plus on utilisera le texte rédigé ; et inversement, plus ce qui est observable est de l'ordre du non verbal, plus on pourra le consigner dans une grille. Mais même lorsqu'elle utilise une grille, Aurélie Jean complète ces informations par quelques lignes rédigées, destinées précisément à consigner les éléments ne pouvant être rentrés dans celle-ci. La synthèse de ces documents est présentée lors des réunions de bilan.

Voici ce que nous pouvions dire des espaces et de la trame de soin que l'on rencontre à l'I.F.Z. Nous reviendrons plus loin sur quelques éléments méritant des développements plus conséquents.

III.C - Espaces et trames à Aigueperse

Revenons donc à l'EHPAD d'Aigueperse, pour y suivre le travail d'Angélique Pérol. Disons le tout de suite, il n'est ni pertinent, ni réellement faisable ici, d'appliquer à l'échelle d'une maison de retraite le type de description utilisée à propos des deux structures précédentes. L'établissement est immense, compte plusieurs ailes, plusieurs niveaux et services et, de plus, nous n'avons eu accès qu'à une infime partie des espaces qu'il englobe. Il est donc impossible de décrire l'ensemble de l'institution. Pour autant, nous aimerions considérer cette lacune comme une donnée qui rend encore plus intéressante l'investigation des pratiques de soin par le contact animalier qui s'y déroule : quelle influence a ce contexte institutionnel sur ces pratiques ? Dans quelle mesure le fait d'avoir ou non une maîtrise et une vision globales de l'espace dans lequel on travaille est un élément déterminant de celles-ci ? Comment construit-on un dispositif propre au sein d'un dispositif de soin « enveloppant » pour reprendre les termes de Goffman¹⁰⁸ ? Y retrouve-t-on les mêmes enjeux de fixité que dans des pratiques

¹⁰⁸ Goffman, E. (1968). Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux. Paris, Les Editions de Minuit.

hors institution ? Nous voilà plongés au cœur même de la distinction entre *configuration de plein air* et *configuration institutionnelle*. Pour explorer ce qui fait la spécificité de cette dernière, nous prenons donc le parti de présenter uniquement les espaces dans lesquels nous avons pu effectuer des observations. Et ce, sur le mode du cheminement suivi pour découvrir ces espaces.

Spatialités de la configuration institutionnelle

Pour donner un aperçu de ce que représente l'EHPAD d'Aigueperse en termes de spatialités, voici cette photo aérienne :



Figure 5: Vue aérienne de l'EHPAD d'Aigueperse¹⁰⁹.

Ci-dessous, une photo de l'entrée de l'établissement : c'est le point de départ de notre description.

¹⁰⁹ Image trouvée sur le site Internet de l'établissement : <http://www.mr-aigueperse.com>



Figure 6: Entrée principale de l'EHPAD¹¹⁰.

Lorsqu'on entre dans le bâtiment, l'impression domine d'être dans une institution « médicalisée » : tout le monde porte une blouse blanche, le carrelage est blanc. Même si la couleur n'est pas absente, on sent l'ambiance hospitalière un peu partout, aseptisée et impersonnelle. Eclairage néon et murs pastel sont au rendez-vous. C'est un environnement de vie collective : beaucoup de monde s'affère dans les couloirs (femmes de ménage, médecins, infirmières etc.). Il y a du mouvement en permanence. Les résidents sont également assez présents dans les couloirs, sur un mode moins actif et moins mobile : assis sur des chaises, en train de discuter, ou se promenant lentement, accrochés aux rampes qui bordent les couloirs. Dans cette fourmilière, le service animation semble un peu à l'écart de l'agitation ambiante. Ce local est divisé en plusieurs parties : une partie « bureaux » pour l'éthologue, le kinésithérapeute, l'ergothérapeute et l'orthophoniste qui occupent les lieux ; une partie « pratiques », avec tout le matériel utilisé pour la stimulation et la rééducation motrice (agrès, tapis de sol, échelles, altères, ballons). Cet espace est plutôt utilisé par le kiné et l'ergothérapeute. Angélique Pérol et Raya ne travaillent pas dans ce local : elles se rendent directement dans les services. Dans cet univers, Raya se balade dans les couloirs ou se couche et dort vers le bureau de sa maîtresse. Celle-ci n'est jamais inquiète quand Raya n'est pas là. Il lui suffit de l'appeler, ou de siffler pour que la chienne se montre au bout de quelques minutes. Raya va notamment assez souvent se promener du côté du salon de coiffure qui est à côté du service animation. Elle se fait nourrir par les résidents qui se font couper les cheveux, et/ou par les coiffeurs eux-mêmes. Ce qui ne manque pas d'irriter gentiment Angélique Pérol. La liberté de Raya au milieu de cet univers semble faire écho à la mobilité permanente des membres du personnel, qui s'affairent sans cesse et semble témoigner de l'appartenance de la

¹¹⁰ Image trouvée sur le site Internet de l'établissement : <http://www.mr-aigueperse.com>

chienne au monde des soignants. Elle résonne également avec la présence de chats dans les différents services : eux aussi sont en liberté et se déplacent dans les espaces comme ils l'entendent. Si bien qu'on ne sait jamais quand on pourrait en croiser un. Seules leurs petites écuelles, posées dans un couloir, témoignent d'une présence régulière. Cette liberté de circulation des animaux est en fait assez frappante. Elle offre un double contraste : d'une part, par rapport à Equus et l'I.F.Z., où les espaces sont bien séparés, où les animaux sont très souvent attachés, équipés et où ils ne rencontrent les humains que dans des cadres et des temps précis. D'autre part, le contraste provient de l'image que l'on peut se faire de ce qu'est la présence animale en institution, notamment à travers la littérature et l'analyse des combats législatifs et administratifs qui sont encore menés pour arriver à faire admettre cette présence. Nous avons vu comment Raya était mise en avant dans la communication de l'établissement et comment le travail d'Angélique Pérol s'inscrivait dans sa politique de prise en charge : la situation d'Aigueperse est sans doute, si ce n'est exceptionnelle, du moins peu commune. Toujours est-il que plusieurs choses retiennent notre attention ici : la politique « sans laisse » d'Angélique Pérol vis-à-vis de sa chienne. Cette absence de lien matériel met en avant l'existence d'un lien immatériel entre l'animal et son référent. Et c'est précisément ce lien qui permet la circulation de Raya dans l'institution, et sans doute la normalisation de sa présence – si ce n'est son assimilation à un membre du personnel « comme un autre¹¹¹ ». Et d'autre part, ce lien comme nous le verrons, sera largement mis à contribution et médiatisé lors des séances.

Le premier service dans lequel nous avons pu observer Angélique Pérol et Raya est une unité de vie qui reçoit essentiellement des personnes souffrant de démences assez lourdes, dont Alzheimer. Ce service appelé « Clairefontaine » est situé dans un bâtiment séparé des autres, il faut traverser un petit espace extérieur pour l'atteindre. Un code est nécessaire pour y entrer et pour en sortir. Entrant dans le service, on comprend assez vite la raison de cette fermeture : beaucoup de bénéficiaires (nous n'avons vu que des femmes) ont l'air vraiment perdues dans ces couloirs, ce qui laisse imaginer qu'elles pourraient facilement, pour le coup, être littéralement « perdues » par l'équipe si elles venaient à sortir du bâtiment. Une fois cette porte passée, on débouche sur un hall, où convergent plusieurs couloirs ; quelques chaises sont posées contre un mur, sur lesquelles sont assises plusieurs dames. Partout sur les murs, il y a des photos des résidentes, en dehors de l'institution, prises lors de « sorties » (sorties à la

¹¹¹ Une personne membre de l'équipe de direction ne disait-elle pas de Raya qu'elle était « une vraie professionnelle » ? (Voir « présentation des terrains. »)

ferme, balades...) ou d'activités exceptionnelles (repas de fêtes etc.)¹¹². Si l'on s'engage dans le premier couloir en face de la porte, on tombe sur une sorte de salle à manger, où les résidentes mangent, discutent, reçoivent leurs visites etc. Sur la gauche de la porte d'entrée, on trouve une salle qui semble être une salle collective de loisir, ou plus simplement une « salle télé » puisque cette dernière y occupe une place de choix. Une grande table ovoïde trône au centre de cette pièce, où a lieu l'activité d'Angélique Pérol et Raya.

Autre service dans lequel nous avons suivi ces activités : « les Cristallins », c'est son nom, reçoit des personnes moins « régressées », qui ont accès au langage et à la mémorisation plus facilement. Le service n'est d'ailleurs pas « à part » du bâtiment principal et son accès est plus libre. Tandis que l'on évolue dans les couloirs pour s'y rendre, nous observons les réactions des résidents à la vue de Raya : beaucoup de sourires naissent sur les visages, très peu d'indifférence. Dans le service, on trouve à nouveau une salle à manger collective. Souvent les résidents y attendent le début de la séance avec Angélique et Raya. Lorsque nous sommes dans cette salle, on peut constater la manière dont la chienne se fait caresser par les résidents qui sont là. Ce sont des caresses très « furtives » dans le sens où les gestes des mains ne sont pas très assurés : des caresses « en passant. » Intéressant également d'observer l'attitude de Raya, toujours très papillonnante, très volontaire pour aller à la rencontre de ces personnes ancrées à leur fauteuil, à leur table, et dont il n'est pas évident de savoir si elles désirent ou non être approchées par la chienne. Peu importe, Raya va assez régulièrement à leur rencontre, laisse traîner sa truffe, agite sa queue et offre des regards à qui veut bien les attraper au vol. Les réactions du personnel sont aussi remarquables : sourires et petite caresse sur la tête de l'animal, quand elle croise une infirmière, une aide-soignante ou un médecin ; parfois un petit « comment ça va Raya ? » Là encore, l'indifférence est assez rare.

Une fois que toutes les personnes participant à la séance sont rassemblées dans le couloir, nous nous dirigeons vers l'ascenseur pour nous rendre dans une salle située à un niveau supérieur. Plusieurs personnes sont en fauteuil. Du coup, l'ascenseur est vite plein, et nous montons à pied. Une fois arrivés, nous entrons dans une salle rectangulaire qui ressemble à une sorte de « coin cuisine » et salle à manger aussi. Les participants se regroupent autour d'une table ronde, plus petite que celle de la « salle télé » de Clairefontaine. La salle est globalement d'une taille plus modeste, mais l'atmosphère qui y règne est semblable.

¹¹² On retrouve ces photos dans de nombreux services de l'établissement. Selon nous, elles correspondent à sa politique de se « sentir comme chez soi. »

L'ensemble des espaces, des ambiances, des interactions et des activités décrites ici évoque les caractéristiques propres aux « institutions totalitaires » analysées par Goffman¹¹³ : concentration sur un même espace de personnes « recluses », coupées à des degrés divers de leur passé et du monde extérieur, dont la vie entière (sommeil, nourriture, toilette, distraction) est encadrée par un personnel, plus mobile, qui assure le lien avec l'extérieur. L'espace et le temps de la vie des « reclus » sont totalement pris en charge. Il faut dire qu'Aigueperse, de par son passé d'hospice, conserve cet aspect enveloppant et totalisant. L'espace porte encore certains stigmates de cette sectorisation des espaces, de leur fermeture, du contrôle des sorties et des entrées. Mais le contraste entre des patients vivant reclus et un personnel mobile, connecté avec l'extérieur, n'apparaît plus tellement aujourd'hui à travers les dispositifs physiques contraignants : il y a une liberté de circulation assez importante dans les locaux. Cette liberté rend la condition de « reclus » des résidents d'Aigueperse encore plus prégnante : ils ne semblent pas « empêchés » par les murs ou par les règles strictes de l'établissement, mais par leurs difficultés à se déplacer seuls.

Voyons maintenant le déroulement de la séance type du travail d'Angélique Pérol et Raya.

Les trois temps de la séance

Disons le tout de suite : s'il y a bien une pratique où la fixité n'a pas été difficile à repérer c'est celle observée à Aigueperse. Bien qu'ayant passé moins de temps sur place, nous avons eu néanmoins une vision claire de ce qu'était une séance type. Ne serait-ce que parce qu'Angélique Pérol n'a pas eu de mal à la décrire en entretien. La configuration institutionnelle explique sans aucun doute cette fixité : le fait d'avoir affaire à une seule population (des personnes âgées), avoir un nombre plus limité de problématiques, et d'intervenir seulement sur certaines d'entre elles (cognitives en l'occurrence), rend plus simple la définition d'une trame de séance fixe. Ce n'est évidemment pas le cas à Equus et à l'I.F.Z., qui accueillent une très grande variété de populations et de handicaps/problématiques. De plus, l'encadrement institutionnel, où une division accrue des tâches est en vigueur, implique de penser le travail de chacun sur des bases assez fixes. Cette division débouche sur un éclatement des actes de soin destinés à une seule personne : plusieurs professionnels, aux compétences bien définies, sont chargés de travailler sur des problématiques qui leur sont propres. De fait, Angélique Pérol côtoie des kinésithérapeutes, des orthophonistes, des ergothérapeutes et des psychologues : il n'est pas question d'empiéter sur leur champ de

113 Goffman, E. (1968). Op. Cit. PP 45-46.

compétences. Sans parler des médecins et du personnel soignant. Alors qu'à Equus et l'I.F.Z., les thérapeutes mixent sans arrêt des éléments de ces différentes compétences, et les techniques qui leur sont associées.

Rassembler/Accompagner : Le premier des éléments récurrents des séances c'est, comme nous venons de l'apercevoir, la mobilité d'Angélique Pérol et de Raya : partant des locaux du service « animation », il leur faut se rendre dans les différents services où elles exercent¹¹⁴. Mais le caractère mobile de ce début de séance ne se résume pas à ce trajet : une fois dans le service, Angélique Pérol doit rassembler toutes les personnes censées participer à l'activité. Parfois aidée des aides-soignantes, l'éthologue va aller tour à tour saluer chaque participante à l'endroit où elle se trouve à ce moment-là : dans sa chambre, dans la salle à manger commune, ou dans le couloir. Elle leur rappelle que c'est l'heure de l'activité, et les invite ensuite à la suivre. Assez souvent, ces allers-retours prennent un certain temps au regard des capacités motrices limitées de ces personnes âgées, certaines étant atteintes de handicaps moteurs. Il faut donc pousser des fauteuils roulants, aider à se lever des chaises, tenir par le bras, soutenir à droite les corps trop penchés à gauche, et inversement... Il faut accompagner individuellement les personnes dans la traversée de ces espaces ; ce qui nécessite une implication physique de la part des soignants et une attention particulière à ne pas les brusquer, à respecter leurs rythmes et leurs difficultés. Délicatesse et fermeté, qui rappellent que les soignantes doivent conjuguer, selon l'analyse goffmanienne, « l'homme comme une chose » et « l'homme comme une fin ». Ce moment de rassemblement rend particulièrement visible le contraste entre la fixité des résidents et le mouvement constant du personnel : c'est comme si lors de cet accompagnement, un ajustement de rythme s'effectuait. Les soignants ralentissent et les résidents accélèrent ; chacun influençant la cadence habituelle de l'autre. On remarque que pendant ce temps où elle rassemble et accompagne les résidents, Angélique Pérol ne se soucie aucunement de ce que fait Raya. Comme à son habitude, la chienne se promène dans le service, entre le personnel et les résidents. Ce qui ne l'empêche nullement d'avoir un rôle dans l'accomplissement de cette séquence d'accompagnement et de rassemblement. L'activité se fait sur une base de volontariat et les personnes peuvent certaines fois refuser d'y participer : voir le chien va les motiver à participer, et donc à se

¹¹⁴ Avant cela, l'éthologue prépare l'équipement dont elle aura besoin lors de la séance. Cet équipement se compose à minima de plusieurs brosses à chiens, d'un tapis en plastique et d'un support de jeu de société (boîte en carton). Selon ce qui va être fait, on pourra ajouter d'autres objets comme un poste C.D., ou bien une brosse à dent et du dentifrice pour chiens. Rien qu'à travers cette description on a une petite idée de comment va s'organiser la séance. C'est donc avec tous ces objets que l'éthologue, arborant une blouse blanche, se rend dans le service où l'activité aura lieu.

déplacer jusqu'à la salle d'activité. De fait, la présence libre, versatile et mouvante de Raya est malgré tout active. Mais dès que sa maîtresse l'appelle, la voilà qui accourt. La séance peut alors commencer.

L'activité autour de l'animal : Une fois dans la salle, les résidents s'installent autour d'une table. La porte est fermée, et Angélique Pérol dit « bonjour » au groupe, en parlant fort et distinctement pour se faire comprendre¹¹⁵. Elle lance un « comment ça va ? » général également. Sans nécessairement attendre la réponse, elle installe le tapis en plastique au centre de la table. D'un geste furtif de la main accompagné d'un « allez Raya », elle demande à la chienne de monter sur la table ; Raya s'exécute immédiatement, aidée d'une chaise disposée par Angélique à cet effet. Voilà donc Raya sur le tapis en plastique, qui se positionne comme un sphinx. Elle offre ainsi son flanc aux résidents, qui, armés de brosses, commencent donc à brosser l'animal. Avec la vigueur que leur condition leur permet, elles (les femmes sont majoritaires) s'appliquent, non pas à nettoyer la chienne (qui n'en a pas vraiment besoin) mais à enlever ses poils excédentaires. Vu qu'il n'y a pas assez de brosses pour tout le monde, certaines utilisent leur main pour caresser l'animal, en attendant qu'on leur confie l'ustensile. Raya changera plusieurs fois de position, pour que les résidentes puissent s'occuper de son corps entièrement. Ce moment de brossage, de caresses, implique donc un rapport corporel à l'animal : c'est un exercice qui fait travailler un tant soit peu la motricité des personnes. Mais c'est aussi l'occasion pour Angélique Pérol de poser des repères temporels avec les résidentes : elle leur demande si elles connaissent la date du jour, le mois, et l'année. Elle demande également si elles se rappellent du nom de la chienne, si elles-mêmes ont eu un animal dans leur vie etc... Bref, il n'y a pas que du corporel dans cette partie de la séance : la parole est présente, sous la forme de ces questions adressées aux résidentes, et également à travers le fait qu'Angélique Pérol leur donne des nouvelles de la chienne : Raya a grossi, elle doit aller chez le vétérinaire, il faudra la mettre au bain etc. Pour leur part, les résidentes répondent aux questions (selon leur état encore une fois) et commentent la beauté et la docilité de Raya : « *qu'elle est jolie* », « *qu'elle est sage* », « *qu'elle est gentille* » etc. Souvent en boucle d'ailleurs. L'expression « activité autour de l'animal » est vraiment adaptée ici : au centre de la pièce, la chienne, objet des soins corporels, des gestes d'affection et également l'objet de tous les commentaires. L'animal est là pour canaliser l'attention, ou plutôt pour la

¹¹⁵ Là encore, on pense aux descriptions d'Erving Goffman à propos des manières dont les infirmières psychiatriques s'adressent aux patients.

« dynamiser » pour reprendre les termes d'Angélique Pérol. Cette première partie de séance, autour de l'animal, dure en général une vingtaine de minutes. Angélique Pérol repère le moment où il faut arrêter de solliciter Raya : elle se lève, elle cherche à changer de position sans qu'on lui ait demandé. C'est le signe qu'il faut la faire descendre de la table et passer à la seconde partie de la séance. Pendant celle-ci, Raya se couche dans un coin de la pièce, dort ou attend tranquillement la fin de la séance. Elle n'est plus le centre de l'activité et se retire quelque peu de la dynamique créée autour d'elle. Elle passe dès lors sur un mode de présence mineur, bien connue des propriétaires de chien domestique et qu'a décrit Marion Vicart : « [...] une « présence-absence » dont on sait qu'elle est là, pas loin, qu'il ne faut pas lui marcher dessus, mais qui n'attire pas pour autant notre attention. ¹¹⁶ »

Activité de stimulation cognitive et intellectuelle :

La seconde partie de la séance est dédiée à des activités ludiques, destinées à stimuler les résidentes cognitivement et intellectuellement. Ces jeux prennent la forme de jeux de société « classiques », plutôt type « quizz. » Le premier que nous avons observé consiste, à partir d'une carte de France, à trouver un élément caractéristique (spécialité culinaire ou autre) pour chacune des régions représentées. Angélique se sert également de la carte en elle-même : « *qu'est ce que c'est ?* » leur demande-t-elle en désignant la carte. Une fois qu'elles ont identifié l'objet, elle poursuit : « *où est-ce que vous habitez ?* » Ensuite, commence le jeu en lui-même. A partir d'indices que donne Angélique, il s'agit pour les résidentes de trouver l'élément correspondant : par exemple, pour la Normandie, l'indice est « *je pousse sur un arbre, et on fait du cidre avec mon jus ? Je suis ?* » Pour les personnes de l'autre service, le jeu auquel nous avons assisté était sur le même principe du quiz questions/réponses ¹¹⁷.

Ces jeux visent à faire travailler la mémoire, la réflexion, la logique. Mais c'est également la mémoire émotionnelle que tente de toucher l'éthologue :

« C'est vraiment divers et varié, hier je travaillais des comptines. J'ai une petite fille, donc je leur ai dit voilà j'ai piqué les chansons à ma fille et on va retravailler ça ensemble, voir si vous vous en rappelez, parce qu'il faut travailler des mémoires anciennes, et les mémoires affectives. L'intérêt des comptines, c'est que tout le monde les connaît. Donc voilà, on a repris, on a écouté, on a chanté, et c'est vrai qu'elles sont restées très investies, parce que là aussi je faisais appel aussi à la mémoire émotionnelle. Comme l'animal. C'est vrai que la musique peut être aussi comparée à l'animal. Pour

¹¹⁶ Vicart, M. (2008). "Regards croisés entre l'animal et l'homme : petit exercice de phénoménographie équitable." *Ethnographiques.org*(17). P 20. Voir : www.ethnographiques.org

¹¹⁷ Malgré la simplicité des questions, les résidentes avaient beaucoup de mal à y répondre. Ce qui donne une indication sur leur état.

Partie III

tout ce qui est affect, quand on travaille avec des personnes démentes, ce qui leur reste en dernier c'est l'affect. C'est vrai que toutes ces choses-là généralement ça marche bien.¹¹⁸ »

Dans cet extrait d'entretien, lorsqu'elle évoque « l'animal », on ne sait s'il s'agit de Raya, ou de l'animal en général. Il semble qu'elle parle des deux. La comparaison de l'animal avec les comptines que « tout le monde connaît », renvoie en effet à l'idée que les résidentes ont une histoire personnelle impliquant l'animal, et qu'aussi bien le contact avec Raya, que l'évocation de souvenirs ayant trait à une relation passée avec un animal, met en branle cette mémoire émotionnelle. En effet, si pendant la première partie de la séance, la relation directe et tactile qui se crée autour de Raya permet l'évocation de relations passées avec d'autres animaux, la seconde partie n'est pas nécessairement en reste à ce niveau-là. Il arrive assez souvent que les questions soient en lien avec le monde animal, voire que le jeu lui soit même entièrement consacré. De prime abord, nous avons eu tendance à ne pas forcément comprendre le lien entre les deux parties de la séance, au-delà du fait que Raya servait à canaliser et dynamiser l'attention pour préparer la seconde partie ; autrement dit : à créer un *ici et maintenant*. Et dans cette seconde partie, les jeux nous semblaient peu en rapport avec la question qui nous intéressait (la mobilisation de l'animal dans des pratiques de soin). Et puis, en observant un jeu en particulier, l'articulation des deux parties est apparue plus clairement et l'idée que l'animal devait être également pensé comme un *ailleurs*, a émergé. Décrivons ce jeu : dans un premier temps, l'éthologue distribue à chacune des résidentes une carte représentant neuf photos d'animaux, elles doivent dire à quelle espèce correspond chaque image. Ensuite, selon le même principe, c'est à partir d'un CD que les résidentes entendent des cris d'animaux et doivent attribuer le son à l'animal qui l'émet. Intéressons nous à cette séquence en particulier, telle que décrite dans nos notes :

« - Pour le son de chèvre, la dame 4 commente « elle rouspette ! » ; les résidentes disent « chèvre. » En fait c'était l'agneau (je me suis trompé aussi).

- Son « chouette » : « ça me fait peur » dit la dame 2. Personne ne trouve. « Elle a mauvaise réputation la chouette. Pourtant elle est inoffensive. Moi j'aime bien la chouette ! » Commente Angélique.

- Son « petit oiseau » : c'est un « poussin » en fait. Personne ne trouve.

- « Pigeon » : l'attention décline, et encore une fois, personne ne trouve.

¹¹⁸ Angélique Pérol. Entretien # 9.

Partie III

- Lorsque c'est un chaton qui miaule dans le poste, la dame 3 se lève pour aller ouvrir la porte au chat : « vous allez où ? » demande Angélique « Vous cherchez le chat ? Il est là le chat...dans le poste. Sur le disque. » La dame associe un son (le chaton), à une action (ouvrir la porte).
- « coucou » : personne ne trouve. Angélique donne la réponse. « c'est quoi un coucou ? » demande une des dames. « y en a plus ». « Faut connaître » commente une autre.
- « éléphant » Silence. Quelqu'un propose « une vache ? » Non. « Un éléphant ? » Oui ! La dame 3 parle de ses souvenirs avec les éléphants : au jardin des plantes à Lyon, elle en avait vu.
- « dindon » : tout le monde trouve tout de suite. On parle de la dinde de Noël, et la dame 5 dit que c'est bientôt Noël. Du coup Angélique, qui n'a pas commencé la séance par les questions sur les repères temporels, doit rectifier et demande « quel mois sommes nous ? » Personne ne sait. « En mai » précise-t-elle.
- « Lion » : Quelqu'un trouve. « C'est un animal sauvage ! Une bête féroce, on le croise pas souvent par chez nous, dans les zoos ou dans les cirques » commente Angélique.
- « âne » Angélique : « pas très féroce celui là. » Personne ne trouve.
- « Coq » : « c'est très très difficile » ironise Angélique. « Cocorico » : Angélique imite le cri du coq. « Qui avait des coqs chez elle ? » demande-t-elle.
- « Cheval » : une dame propose « un chien ? » ; « non ce n'est pas un chien ! C'est plus gros. » répond Angélique. « c'est un hennissement. Qui est l'animal qui hennit ? Ce n'est pas l'âne.» Les dames ne trouvent pas. Donc Angélique demande « qui avait des chevaux ? Vous montiez les chevaux ? » ¹¹⁹

Que ce soit au niveau des indices donnés par Angélique Pérol, ou bien des commentaires qu'elle peut faire après que la réponse a été trouvée, il y a toujours une reprise par l'éthologue : elle fait le lien entre l'animal de la séance, l'animal *ici et maintenant*, (physiquement présent ou représenté par les images et/ou les sons) et l'animal comme *ailleurs*, dans le temps (si la personne a eu un animal – ou un souvenir impliquant l'animal) ou dans l'espace (si l'entrée en maison de retraite a fait que la personne n'a pu garder son animal). Mais l'*ailleurs* que représente l'animal ne concerne pas uniquement la vie individuelle d'une personne : il désigne la vie hors institution, et plus globalement, la vie « hors pathologie », la vie « normale » (par opposition à la « vie recluse » - Goffman), avec ses repères spatio-temporels, et culturels. Que les jeux intègrent des animaux ou non, ils sont dans tout les cas un rappel de « ce qui se passe dehors », à la fois à l'échelle de la vie quotidienne de personnes proches des résidentes ; mais également à une échelle plus éloignée

¹¹⁹ Notes du jeudi 14/05/2009.

et transversale : celle d'un fond culturel commun, dont les animaux font aussi partie. Leur « juste » place, leur réputation, leur banalité, ou leur exceptionnalité sont évoqués lors du jeu par Angélique Pérol. L'*ailleurs* que représente l'animal renvoie donc également à cet ensemble de connaissances relatives aux animaux, censé être possédé par toutes les personnes en dehors des murs de l'institution. C'est un rappel de l'ordinaire qui est à l'œuvre dans ces séances : quand Angélique Pérol parle de sa vie quotidienne avec Raya, elle souligne le caractère ordinaire de cette présence animale dans sa vie en dehors de l'institution. De la même manière, les liens qu'elle peut établir entre des cris d'animaux et leur représentation sociale (« *la chouette a mauvaise réputation* » - « *le coq c'est très très difficile à trouver [ironie]* » - « *l'âne n'est pas très féroce* » - « *le lion est féroce* » - « *on le trouve dans les cirques* ») renvoient à un savoir commun, ordinaire, à propos des animaux. Pour les résidentes, ces séances sont donc l'occasion d'un double rappel : celui d'une existence ordinaire qu'elles ne partagent plus du fait de leur hébergement en institution ; et celui d'un fond culturel commun auquel leurs capacités cognitives déclinantes les empêchent de plus en plus d'avoir accès.

L'exemple du travail d'Angélique Pérol et de Raya engage les résidentes dans un déplacement : après avoir mobilisé l'animal comme point d'ancrage dans l'ici et maintenant, il ambitionne de faire sortir les résidents des murs de l'institution : l'activité autour de l'animal (physiquement présent et/ou représenté) vise également un *ailleurs* et un avant (le temps d'avant la vie recluse de l'institution). Ce déplacement spatio-temporel peut d'ailleurs se retrouver de manière plus évidente dans les activités hors institutions, comme à Equus ou à l'I.F.Z. : la séance représente pour les bénéficiaires, une sortie de leur établissement, de leur maison, du cadre familial, scolaire etc. Ils *viennent* aux séances, ils *viennent* travailler avec les animaux : l'activité autour de l'animal est clairement un *ailleurs* spatial.

En définitive, on voit que les trois temps de la séance ont un rapport avec la question de la fixité et du mouvement : dans un premier temps, il s'agit de faire déplacer les résidentes physiquement, puis, dans un second temps, de fixer leur attention grâce au contact avec Raya, puis enfin, de les faire se déplacer mentalement, à travers les jeux. On pourrait dire que le travail avec l'animal est une charnière dans ce processus : engageant à la fois le contact physique et la parole, il permet de faire le relais entre les deux temps de la séance, pendant lesquels le déplacement est soit physique, soit mental.

Prise en charge/soin globale à Aigueperse :

Voyons à présent la manière dont Angélique Pérol (plus que Raya) décide de proposer à un résident de travailler sur le long terme avec la chienne. La spécificité de la configuration institutionnelle fait qu'en effet c'est l'éthologue qui va aller offrir ses services aux résidents, contrairement aux configurations de plein air où ce sont les bénéficiaires ou leur entourage qui vont solliciter une association. Il y a donc un travail de sélection des résidents opéré par Angélique Pérol qui se fait sur l'établissement d'une pertinence entre les besoins de la personne et ce que les séances pourraient lui apporter. Ce sont les résidents les moins intéressés par les activités proposées par l'établissement qui seront privilégiés par l'éthologue. Dans un premier temps, elle échange avec les autres membres de l'équipe d'animation, ceux de l'équipe soignante, pour identifier les personnes les plus atteintes au niveau cognitif et/ou celles les plus en carence de relations. La non participation de ces personnes à d'autres types d'animations, liée à manque d'intérêt et/ou de capacité, va donc être l'indice qu'il y aurait une certaine pertinence à leur proposer un travail avec l'animal. Ici aussi, il est question de diagnostic partagé entre l'éthologue et le reste du personnel de l'institution. La différence avec Equus et l'I.F.Z., c'est qu'il ne s'agit pas d'interpréter une demande du résident, ou bien de vérifier si le discours des autres soignants correspond à la réalité de cette demande : la parole des professionnels prime sur l'expression d'une volonté de participer à l'activité. Car le volontariat, la manifestation d'une envie de la part des résidents, semble être une question qui se pose dans une moindre mesure : la participation à une activité, quelle qu'elle soit, est perçue comme un élément important de la vie du résident. A ce titre, la démarche de l'institution est d'être plutôt dans l'offre d'activités, et la question centrale va être : « L'offre proposée est-elle adaptée ? Permet-elle une participation des résidents ? » D'autre part, on comprend que c'est également l'état physique, neurologique, de certaines personnes qui rend l'expression d'une quelconque demande de participation parfois complètement impossible ; et par là même, l'analyse ou la prise en compte de cette demande devient alors une question caduque. Bien entendu, il ne s'agit pas de forcer les résidents à participer aux activités, ni même d'être sourd à leur refus. La démarche d'Angélique Pérol consiste dans un premier temps à chercher dans la palette des résidents, lesquels pourraient être réceptifs au travail avec Raya. Et pour cela, elle va se présenter à eux avec Raya et observer leurs réactions face à l'animal : s'il y a un mouvement positif vers lui, une caresse, une parole, un sourire...bref, un intérêt quelconque, Angélique Pérol proposera l'activité à la personne. Ensuite, des tests et

des bilans cognitifs « traditionnels » seront effectués ; complétés par une phase d'observation comportementale :

« Bon les bilans c'est bien, ça permet déjà d'avoir une base on va dire, mais après tu t'adaptes énormément en fonction de leur comportement, je veux dire chaque personne est différente et tu vois leur réactivité.¹²⁰ »

Dès lors, la participation aux séances sera actée. Mais aucun engagement entre les résidents et l'éthologue n'est formalisé. En fait, il n'est pas problématique qu'une sélection s'effectue d'elle-même d'une séance sur l'autre, et qu'un résident quitte le groupe par manque d'intérêt. Ceux qui restent démontrent d'autant plus leur motivation. Mieux vaut des résidents libres d'abandonner l'activité en cours de route plutôt que des résidents engagés sur la durée mais démotivés. D'après nos observations, il semblerait même qu'à chaque début de séance, un tri peut encore s'effectuer entre les personnes réellement motivées et les autres : lorsqu'elle va à la rencontre des résidentes, Angélique Pérol leur demande souvent si elles veulent bien l'accompagner pour la séance. Et ce genre de phrase n'est pas uniquement rhétorique : il y a un vrai choix laissé aux résidents de participer ou non à la séance. Ce qui contraste avec les séances hors institution, où les bénéficiaires sont recadrés très régulièrement lorsqu'ils manifestent un désintérêt vis-à-vis de l'activité : on leur rappelle qu'ils sont là pour cette activité et pas pour autre chose, mais la séance ne s'arrête pas pour autant. Elle s'adapte à ce manque de motivation mais elle a lieu malgré tout. Ce qui ne semble pas être le cas à Aigueperse. Ce « libre engagement », la possibilité de quitter le groupe en cours d'année, pourrait même être vu comme un excellent moyen d'en assurer la stabilité, le bon fonctionnement :

« Et c'est vrai que d'une semaine sur l'autre, c'est vraiment des personnes qui attendent, qui attendent ce moment-là, parce qu'elles se retrouvent entre elles, parce que je te disais, il y a toujours cette familiarité qui s'est créée, c'est aussi se retrouver, avoir une identité dans un groupe, c'est les valoriser par leur activité, par leur présence dans un groupe à un moment donné. C'est leur moment à elles, c'est « on existe »¹²¹. »

L'aspect « groupe » est une donnée importante surtout pour les résidents souffrant de démences peu sévères. Pour les autres, l'attente de l'activité d'une semaine sur l'autre se manifeste moins : ces personnes oublient très souvent les séances, et leur tenue régulière. Aussi, en dehors des séances, l'identité que représente la participation à l'activité avec

¹²⁰ Angélique Pérol. Entretien # 9.

¹²¹ Angélique Pérol. Entretien # 9.

l'animal n'a pas grand sens pour elles. A défaut de « retrouver un groupe », il s'agira pour elles de « faire groupe » au moins le temps de la séance :

« Parce que c'est un moment où elles sont, où elles se détendent, où elles rigolent, où elles échangent... Et à côté de ça, elles restent apathiques toute la journée. Parce qu'elles ont pas ce lien qui permet. Moi l'intérêt, c'est que je fais le lien entre elles. C'est tout simplement ça. J'ai le support de l'animal qui est un support interactif, vivant, moi en plus qui anime et qui fait le lien entre elles, donc c'est plus facile pour elles d'échanger et d'être actives tout simplement.¹²² »

« Faire groupe » - que cela dure au-delà de la séance ou non – apparaît comme l'objectif minimal que fixe Angélique Pérol à ses activités. C'est le biais qui permettra de faire travailler les fonctions cognitives des personnes. Mais il n'est pas lieu ici de raisonner en termes de « progrès » d'une séance sur l'autre. Dans le meilleur des cas, c'est l'entretien des capacités cognitives, pour juguler leur déclin inéluctable, qui est visé. Pour les personnes les plus affectées, faire qu'elles passent un moment de bien être est en soi une ambition suffisante. Aussi, on comprend que la contractualisation avec les résidents, autour d'objectifs précis à atteindre n'aurait pas beaucoup de sens.

Pour autant, Angélique Pérol rend systématiquement compte de ce qui s'est passé pendant les séances. En effet, elle est tenue de remplir des « transmissions », c'est-à-dire des formulaires électroniques, remplaçant l'ancien cahier de transmission, sur lesquels elle inscrit pour chaque résident, son état pendant la séance, sa réactivité, son intérêt par rapport à Raya, par rapport aux activités cognitives, les événements particuliers devant être signalés.

Dans le cas d'Aigueperse, le système de transmission informatisé remplit une fonction analogue aux moments de rencontre et de bilans, en début et fin de séance, que l'on avait pu observer à Equus et I.F.Z. Tout autant, il sert de dispositif d'inscription et de traitement de l'évolution des résidents d'une séance sur l'autre. Informations, évaluation, progression : tout est disponible sur le bénéficiaire, et consultable par tous les membres de l'institution. Là encore, on voit que l'engagement qui était demandé dans les deux associations n'était pas uniquement à destination des bénéficiaires, mais qu'il s'agissait également de contractualiser avec l'entourage, l'institution, autour de l'échange d'informations utiles à la prise en charge/soin et à son amélioration. La participation à des réunions de synthèse régulières concrétisait cet engagement ; et, quand on observe la manière dont ils se déroulent dans une institution comme Aigueperse, on comprend mieux l'importance pour les associations extérieures de ces moments d'échanges d'informations. L'aspiration des thérapeutes œuvrant

¹²² Angélique Pérol. Entretien # 9. Souligné par nous.

en association extérieure à être partie intégrante de la prise en charge du bénéficiaire, à en être pleinement acteur, au même titre que les infirmières, éducateurs, soignants divers, implique d'avoir accès aux mêmes informations qu'eux. Et face à l'efficacité de cet outil informatique (qui est désormais classique dans l'institution hospitalière), on prend la mesure de la disproportion entre les informations que peuvent avoir les thérapeutes « occasionnels » et celles possédées par les personnels « permanents » de la prise en charge institutionnelle d'un bénéficiaire. L'insistance avec laquelle les premiers exigent de participer à des réunions de synthèse devient d'autant plus compréhensible. On retrouve ici la logique « d'égal à égal » à laquelle Aurélie Jean semblait très attachée ; et elle s'éclaire d'un jour nouveau. Dans l'acte de contractualisation entre les associations et les institutions/entourage des personnes, se trouvent mêlés deux registres : le *registre identitaire* et le *registre opératoire*. L'engagement pris est une affirmation pour le thérapeute « extérieur » de son statut de maillon dans la prise en charge, tout autant qu'il est un moyen de rendre la place de ce maillon aussi efficace que possible pour le bénéficiaire : c'est l'idée qu'une prise en charge dans laquelle les informations circulent bien entre les membres qui la composent a toutes les chances d'être pertinente pour le bénéficiaire. L'égal accès aux informations, et le fait d'être pourvoyeur d'informations sur le bénéficiaire reconnues comme intéressantes par les autres membres de la prise en charge, sont donc deux éléments qui sont en jeu dans la contractualisation. Pour le thérapeute extérieur c'est donc une façon de dire : « je suis comme/avec vous, et pour pouvoir travailler comme/avec vous, il faut que j'aie accès aux mêmes informations que vous, et il faut que vous ayez accès à mes informations. » Une façon de mettre un pied dans l'institution, tout en restant à bonne distance.

Ce qui est à noter ici, pour revenir à Aigueperse, c'est que l'adhésion à un cadre conceptuel et à un cadre de travail est un enjeu qui se pose différemment dans le contexte institutionnel. L'organisation hiérarchique, la division du travail, l'agencement des bâtiments, les spécialisations, diluent complètement la nécessité de cette double adhésion qui semblait pourtant cruciale pour les associations pour que le travail effectué soit qualifié de « thérapeutique ». Le fait d'entrer dans l'institution signifie pour le résident/patient une adhésion *de fait* aux cadres conceptuels (« la philosophie de l'établissement ») et de travail (« les règles de l'établissement »). De la même façon, pour les membres du personnel, cette double adhésion s'effectue au moment où ils sont embauchés dans la structure. Il ne s'agit pas de dire qu'au lieu de « poser le cadre », il s'imposerait aux résidents et au personnel d'une façon lapidaire, sur laquelle personne n'aurait de prise : les prises existent bel et bien, mais elles sont diluées. La question du « cadre thérapeutique » est distribuée en quelque sorte : elle

ne relève plus d'un engagement entre un thérapeute, un bénéficiaire et son entourage, mais d'une multitude d'acteurs, engagés entre eux de différentes manières, et qui définissent collectivement ce cadre. Elle est aussi étendue dans le temps : le cadre thérapeutique se définit sur toute la longueur du séjour du résident dans l'institution, qui dépasse en général une année ; et il ne concerne plus seulement une unité temporelle précise (la séance), mais l'ensemble de la vie quotidienne du résident. Ce cadre est, enfin, matérialisé par les murs de l'établissement, les agencements spatiaux, la fonction de chacun des lieux... Par contraste, Bénédicte Berthelot, confirme que l'une des différences essentielles entre les *configurations institutionnelles* et les *configurations de plein air* relève d'une inégale délégation du cadre thérapeutique aux matérialités :

« Le fait aussi, ça j'y reviens, c'est le cadre même qui est un centre équestre, qui est une structure qui est pas dans les locaux, on est pas entre quatre murs dans le truc ça change beaucoup, et que le cadre, il faut que le cadre il soit dans nous, pour nous mais aussi pour les patients qu'on traite, parce que quand on a des enfants super agités et qui n'ont pas de cadre et qui, dans une salle c'est déjà plus facile parce qu'il y a des murs, là y en a pas, enfin y a des barrières qui vaut peanuts, donc le cadre c'est nous qui le mettons par ce qu'on est, par ce qu'on dit et par ce qu'on fait respecter, et ça c'est vraiment différent.¹²³ »

Le « cadre dans la tête » remplace donc le « cadre dans les murs. » Ainsi, on comprend que le cadre thérapeutique est d'autant moins contractualisé qu'il a une réalité tangible, matériellement et temporellement, que l'on peut toucher de la main, et à l'intérieur duquel on sent le temps passer.

Au regard des questions qui nous intéressent, il semblerait donc que la spécificité du contexte institutionnel tienne au fait que la prise en charge/globale du patient/résident bénéficiant de soins par le contact animalier fasse moins qu'ailleurs l'objet d'un engagement explicite et contractualisé¹²⁴.

III.D - Des trames à la logique de soin

Nous avons jusqu'ici plusieurs éléments du dispositif de soin par le contact animalier ; particulièrement ceux qui présentent un caractère relativement fixe. Ces éléments, que j'ai nommés « trames », correspondent, en effet, selon la définition du dispositif donné par

¹²³ Bénédicte Berthelot, Entretien # 1.

¹²⁴ Nous faisons d'ailleurs l'hypothèse que cette spécificité n'est pas uniquement liée à l'état des patients/résidents, à leur capacité à s'exprimer verbalement, à mémoriser, à réfléchir ; il s'agit de penser la part qu'occupe également l'aspect organisationnel du travail en institution dans cette nécessité moindre d'en passer par une explicitation avant d'engager une activité spécifique.

Nicolas Dodier, à cet « ensemble de repères objectivés, stabilisés qui préparent et guident les jugements [...] disponibles sous la forme de mots, de règles et d'objets.¹²⁵ »

Nous avons dit que la stabilité de ces éléments était toute relative et que les actions observées la mettaient régulièrement en question. Il y a en effet une dynamique très vive entre les éléments de la trame de soin et les « cas », les histoires des bénéficiaires, à la fois sur la durée de leur prise en charge globale, mais également à l'échelle d'une seule séance. C'est ce que relève encore une fois N. Dodier lorsqu'il propose de compléter l'analyse du dispositif d'expertise médicale par l'analyse des histoires des cas sur lesquels les médecins ont eu à statuer dans le passé. Pour Dodier, s'intéresser aux « histoires » permet d'avoir accès à tout ce qui n'est pas visible dans la description du dispositif, mais qui participe pourtant de son caractère opérationnel. Car il serait possible, après avoir listé les éléments stables du dispositif, de lister de la même façon les actions qui y prennent place et de noter minutieusement les décrochages, incohérences, entre l'image de ces actions telles qu'elles découlent de l'analyse du dispositif et leur accomplissement « réel. » Adopter une telle posture évaluatrice et normative ne nous intéresse bien évidemment pas. Aussi nous préférons suivre Dodier dans sa proposition de considérer les histoires de cas comme des éléments opérants du dispositif. Pour Dodier, ces histoires « relancent l'analyse des dispositifs [...] permettent de préciser ce que signifie « se servir des dispositifs »¹²⁶ » Dans le cas de l'expertise médicale, il explique en effet que le recours à l'histoire de cas amène à identifier trois choses : (1) ce qui justifie un jugement individualisé (prise en compte de l'histoire commune entre le médecin et le patient) (2) ce qui, dans le dispositif, est considéré par le médecin comme un repère « actif » ou « inactif » (3) la liste des opérations nécessaires pour effectuer un jugement individualisé. C'est donc la dynamique entre un régime de prise en charge/soin collectif et un régime de prise en charge/soin individuel qui est mise au jour lorsque le dispositif et ce qui s'y passe (ou s'y est passé) se rencontrent :

« Quand on les confronte à des dispositifs, les histoires singulières commencent à perdre de leur confusion initiale. Réciproquement, les ensembles initiaux, constitués d'une matière objectivée (des mots, des règles, des objets), s'étoffent d'éléments que seule l'enquête empirique a permis d'enregistrer : toutes les opérations intermédiaires que mobilisent les médecins pour juger les cas à l'aide de ces repères.¹²⁷ »

¹²⁵ Dodier, N. (1993). *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*. Paris, Métailié. P 47.

¹²⁶ Dodier, N. (1993). Op. Cit. pp 50-51.

¹²⁷ Dodier, N. (1993). Op. Cit. p 51.

Remplaçons « médecins » par « thérapeutes » et « juger » par « soigner », et nous aurons une image assez claire de comment nous envisageons d'appréhender nos terrains et d'en proposer des analyses : après nous être intéressé à l'organisation spatiale et aux trames de soin, il va être question maintenant de décrire l'activité singulière des structures observées. « Singulière » à plusieurs titres : d'abord parce que les séances observées n'étaient que des « bouts » de prise en charge/soin : nous n'avons pas pu suivre la prise en charge/soin globale d'un bénéficiaire ou d'un groupe de bénéficiaires du début à la fin. D'autre part, parce que ces « bouts » observés sont rarement représentatifs de ce qui se passe lors d'autres séances : la part de contingence est importante ; elle est même une matière précieuse à travailler pour les thérapeutes. Il ne s'agit donc pas de présenter des histoires de cas dans leur totalité, ou même de reprendre leur narration telle que les thérapeutes la construisent, mais de considérer que mes observations et leurs consignations font office d'histoires de cas, en tant que matériau singulier mettant à mal le cadre fixe et théorique de la prise en charge/soin, tout en donnant un sens au dispositif.

Cette singularité et cette contingence ne vont pas être abordées comme des effets non désirés de la trame de soin, on l'aura compris. Pas plus qu'elles ne seront considérées comme des éléments extérieurs à celle-ci. Elles nous permettront au contraire de redonner aux pratiques une cohérence situationnelle, locale. L'utilisation du terme « logique » au sens où l'entend Annemarie Mol nous semble appropriée pour désigner ce que nous souhaitons mettre en évidence. A. Mol explique en effet qu'employer le mot « logique » pour parler des pratiques pourrait laisser penser que ces dernières sont empreintes d'une cohérence immuable, ne laissant aucune place à l'imprévu. La « logique » telle que la définit et l'observe Mol est au contraire teintée d'imprévu, elle est construite par rapport à ceux-ci, et ne se limite pas à mobiliser les ressources présentes dans le dispositif pour y répondre. La logique implique donc une certaine créativité de la part des acteurs. L'action qu'elle implique est, d'une part, *localement objective* car elle s'appuie sur les éléments les plus stabilisés du dispositif. D'autre part, elle *localement rationnelle* car elle s'appuie également sur des éléments plus instables mais cohérents avec la situation.

« La logique nous fait regarder quelque chose que l'on pourrait aussi appeler le style, la configuration des pratiques. Elle insiste sur ce qui est approprié de faire dans tel lieu, telle situation, et ce qui ne l'est pas. Elle recherche une cohérence locale, fragile et à ce moment-là pertinente. Une telle cohérence n'est pas forcément évidente pour les gens impliqués. Il n'est même pas nécessaire que les acteurs puissent la verbaliser. Elle peut très bien être implicite : intégrée dans les pratiques, les bâtiments, les habitudes et les machines. Et pourtant, si nous voulons en parler, nous avons besoin de traduire une

Partie III

logique en mots. C'est cela que je cherche à faire. Je vais trouver des mots pour et à partir des pratiques.¹²⁸ »

En passant des « trames » à la « logique » de soin, nous analyserons la dynamique qui existe entre la « règle » et le « jeu », entre la fixité, la régularité et l'adaptabilité des pratiques ; et ce, sans aborder cette dynamique comme un écart à la règle, mais en considérant au contraire que cette latitude justifie et renforce pleinement la règle. De plus, c'est le passage au singulier que nous amorçons ici : nous avons présenté des trames différentes, indexées à des contextes, des credo associatifs, des héritages disciplinaires. Des liens ont commencé à être esquissés entre elles : sur le mode de la comparaison dynamique, les particularités de chacune nous en apprenaient sur les spécificités de l'autre. Précisément, il est temps de dé-spécifier et de mettre au jour la logique du soin par le contact animalier. Pour ce faire, nous n'allons plus adopter un découpage par terrain comme cela a été le cas jusqu'ici, mais un découpage thématique, suivant les éléments communs aux différentes situations observées. C'est par le biais des histoires de cas dont nous parlions plus haut, des observations de séances et de ce qui s'y passe, que nous effectuerons ce découpage.

¹²⁸ Mol, A. (2009). Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient. Paris, Presses des Mines. Pp 30-31.

IV - La logique du soin par le contact animalier

Ambitionnant de documenter ce qui serait une « logique du soin par le contact animalier », il est difficile de faire l'impasse sur l'objectif que fixent explicitement les praticiens à leur activité. A plusieurs reprises lors de nos lectures, et de nos entretiens, l'idée d'un alignement tripartite entre le thérapeute, l'animal et le bénéficiaire, est revenue dans les propos des acteurs comme une sorte de félicité, à la fois condition d'entrée vers le travail thérapeutique, et bénéfique en lui-même. Cet alignement est un objectif tout autant qu'un rouage du travail. Lors d'un entretien avec Didier Vernay, neurologue et figure française du soin par le contact animalier, celui-ci emploie le terme de « triangulation » pour désigner cette qualité de la relation thérapeutique où chaque être est « en harmonie » avec l'autre. Empruntant sa réflexion aux théories de la communication, il parle de « processus émergent » pour évoquer ce que produit cette « mise en harmonie » des êtres. Pour illustrer son propos, il prend la peine de dessiner un schéma sur le tableau de son bureau :

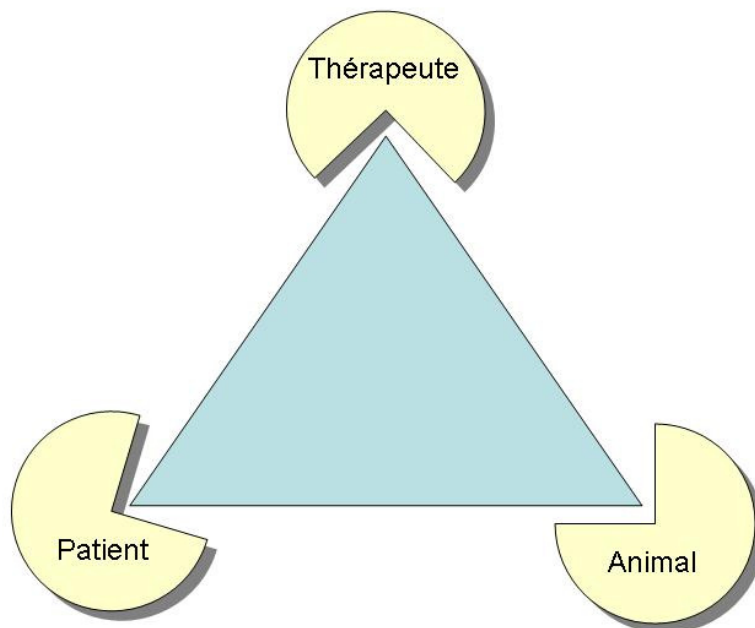


Figure 7: La triangulation selon Didier Vernay

Une modélisation de la relation thérapeutique, qui représente les trois êtres en présence, avec pour chacun, un angle d'ouverture particulier qui va leur permettre d'entrer en relation avec les autres ; et ce, de manière non exclusive (chacun des êtres peut entrer en relation avec les deux autres). L'espace triangulaire central symbolise le « quelque chose », la plus value qui est produite par le triple alignement des êtres, et qui est « plus » que la somme des qualités

intrinsèques de ceux-ci. C'est de la « mise en concordance », au sens d'alignement des angles d'ouverture respectifs, que naît la plus-value. Il y a un accord relativement homogène autour de cette modélisation de ce qui se passe pendant une séance de soin par le contact animalier. L'attention au fait que bénéficiaire, animal et soignant « connectent » entre eux est clairement ce qui fait la qualité d'un bon thérapeute selon les acteurs : il faut savoir reconnaître les moments où la mise en harmonie est présente, en faisant preuve d'une grande réflexivité, d'une « ouverture » à ce qui se passe. Mais comme l'indique une thérapeute, c'est à son ressenti qu'il faut se fier (« *le truc, je le sens* » dit-elle). Il n'y a pas de technique préétablie pour créer cette triangulation. Tout du moins, la technique ne garantit en rien l'émergence du « quelque chose » :

« Après il n'y a pas de systématique je crois. On ne sait pas si ça va se produire, on ne sait pas si ça va pas se produire, par contre on sait ce qu'il faut faire pour que ça puisse se produire. C'est ce que je disais : on prémédite le cadre de la rencontre. [...] On fait émerger quelque chose qui n'existerait pas si ce n'était pas aligné, on peut savoir comment aligner, mais après..... Par contre, ce qui se passe, indirectement, c'est que une fois qu'on y a goûté...

On a envie que ça se reproduise.

Et ben voilà ! On a appris quelque chose, de l'ordre de la sensation, et on sait quand on touche le truc ou pas. Donc on met en place les choses pour que cela se reproduise.¹²⁹ »

On observe dans ces propos une tension entre l'objectif, créer quelque chose qui nous échappe, et la manière de l'atteindre, travailler avec ce que l'on maîtrise. Ici, on se confronte au cœur de la problématique du développement du soin par le contact animalier (et sans doute du soin en général) : comment reproduire « quelque chose » qui nous échappe ? Comment trouver une technique tangible pour, peut être, créer de l'évanescence ? Une évanescence qui, de surcroît, pourrait apparaître sans que l'on s'en aperçoive. La technique à élaborer doit donc également permettre de reconnaître le moment où « quelque chose » se produit. Le travail des thérapeutes pendant les séances consiste ainsi à créer les conditions optimales pour que les êtres soient alignés les uns avec les autres de manière synchrone. Les techniques utilisées pour produire cet alignement sont donc des techniques de mise en relation des êtres. Comme l'a souligné Didier Vernay, il est très difficile de décrire ou de qualifier les moments où le « quelque chose » apparaît : nous rencontrons également cette difficulté lorsqu'il s'agit d'analyser nos observations ethnographiques. Non seulement les moments de mise en harmonie, n'apparaissent pas clairement aux yeux de l'ethnographe, mais il est également très

¹²⁹ D. Vernay, Entretien # 5.

compliqué pour lui de décrire ce qui, dans le déroulement d'une séance, relève de la technique d'alignement du thérapeute sur le bénéficiaire, du bénéficiaire sur l'animal, ou de l'animal sur le thérapeute. L'option de décrire de manière brute et indifférenciée les séances observées, en postulant que tout acte est une technique de mise en relation ne nous satisfait pas, car elle amènerait précisément à penser que « rien » n'est technique de mise en relation, et que tout échoit au ressenti des thérapeutes. Pourtant, même les thérapeutes parlent de « techniques » et de « conditions » : c'est bien que cela a une importance pour elles. Cela fait partie de la logique du soin par le contact animalier que de le thématiser comme un travail spécifique, nécessitant la mise en place de techniques précises. En revanche, ne s'en tenir qu'aux actes explicitement qualifiés de thérapeutiques par les acteurs (ils sont certes nombreux) pourrait nous faire passer à côté d'éléments « allant de soi », et dont il n'est pas interdit de penser, d'un point de vue pragmatique, qu'ils participent également à la création de l'effet thérapeutique. Ainsi, nous faisons le choix de nous focaliser sur les actes de mise en relation, de « branchement » du bénéficiaire sur l'animal, effectués par les thérapeutes. Tout en ne prenant pas position sur le fait qu'ils relèvent ou non du domaine de la technique de soin. Ces actes ont particulièrement retenu notre attention parce qu'ils entrent en résonance avec une de nos questions principales : comment s'actualise la bienveillance envers les animaux ? Par quelles techniques arrive-t-on à créer des liens forts, durables et respectueux entre humains et animaux ? Nous abordons donc la triangulation, objectif ultime du soin par le contact animalier mais impossible à documenter, par le prisme du travail des thérapeutes, de la manière dont elles créent du lien entre l'animal et le bénéficiaire, en délaissant la question de leur propre « branchement » sur la situation.

De la « triangulation » à la « mise en relation »

Comme tous les acteurs rencontrés jusqu'ici, scientifiques, associatifs, militants, les patriciens du soin par le contact animalier sont convaincus que l'intervention d'un animal vivant apporte « quelque chose de plus » à leurs activités. Cela semble assez évident : sinon ils s'engageraient dans une pratique plus orthodoxe, plus en lien avec leur formation initiale. Il y a donc un souci de distinction, sans doute pas au sens bourdieusien du terme, dans l'utilisation de l'animal dans des pratiques de soin.

Ce souci se traduit par l'établissement d'un cahier des charges de la séance dans lequel l'élément « animal » est central. Certes, tout ne tourne pas autour de l'animal pendant la séance, mais l'établissement d'une relation entre lui et le bénéficiaire est réellement le cœur

de l'activité. Pour le thérapeute, cette relation est à la fois la matière à partir de laquelle il devient possible de travailler et l'objectif à atteindre, sur le temps de la séance ou au-delà. Ce qui implique que le thérapeute dirige les activités dans le sens d'une *mise en relation* entre le bénéficiaire et l'animal. Laurent Thévenot explique que l'usage du terme « relation » recouvre généralement deux sens :

« a - Le sens d'un engagement reliant Pierre et une pomme : Pierre mange la pomme ; b - Le sens d'un rapprochement : la pomme d'ici et maintenant est semblable à la pomme d'ailleurs (et de même pour Pierre). Or ces deux sens sont étroitement intriqués : on ne peut impliquer une relation (a) sans relation (b) et réciproquement.¹³⁰ »

L'engagement est donc synonyme d'action entre deux êtres alors que le rapprochement tend plutôt à la création d'équivalences entre les êtres présents *ici et maintenant* et des êtres dispersés dans l'abstraction des catégories ou dans des référentiels distants dans l'espace et le temps. Les thérapeutes, à travers l'utilisation d'un certain vocabulaire, la mise en place et la coordination d'activités lors de la séance, et toutes les techniques qui encadrent la prise en charge/soin globale, gèrent ces deux dimensions intriquées de la mise en relation. Elles cherchent à ce que l'engagement et le rapprochement entre le bénéficiaire et l'animal soient effectifs. Mais le sens que donne Thévenot au terme de « rapprochement » nous semble restrictif et ne recouvre qu'une partie des opérations sémantiques utilisées par les thérapeutes. Nous avons dit par exemple que la séance de soin par le contact animalier représentait toujours un « ailleurs » pour le bénéficiaire ; une rupture dans la routine de sa prise en charge/soin, ajoutée au déplacement physique nécessaire pour se rendre dans le lieu où se déroule la séance (hors institution ou dans une pièce à part de l'institution). C'est une première dimension du rapprochement qu'induit le soin par le contact animalier : il déplace *vers* un animal situé temporellement et géographiquement, un animal *ici et maintenant*. Cette dimension recouvre toutes les situations auxquelles nous avons pu avoir accès. En revanche, le mouvement inverse qui consiste, pendant la séance, à faire que le bénéficiaire « s'évade mentalement » de la situation « ici et maintenant » en faisant appel à ses connaissances générales sur les animaux et à sa propre histoire avec certains d'eux ne s'applique pas à tous les troubles. En effet, l'exercice, pour qu'il ait un sens et une efficacité, exige que le bénéficiaire ait ou ait eu accès aux fonctions de symbolisation ; ce qui est le cas pour de nombreux bénéficiaires (dont ceux qui souffrent de la maladie d'Alzheimer), mais pas pour tous (les autistes par exemple). Aussi, ce type de « rapprochement » qui semble correspondre

¹³⁰ Thévenot, L. (1990). L'action qui convient. *Les formes de l'action (Raisons Pratiques #1)*. P. Pharo & L. Quééré. Paris, Editions de l'EHESS: 39-69.

à la définition qu'en fournit Thévenot, est une composante possible du soin par le contact animalier, mais en aucun cas une technique pouvant entrer dans le cadre d'une « logique ». C'est le mouvement vers un *extérieur* de la situation qui est très clairement illustré par l'exemple de Thévenot : dans sa perspective, « rapprocher » c'est dire qu'il y a dans le monde, loin dans l'espace, loin dans le temps, d'autres humains comme « Pierre » et d'autres fruits comme la pomme qu'il est en train de manger. Il s'agit de créer des « semblables » en dehors de la situation. Or, pour les thérapeutes, il s'agit éventuellement d'arriver à ce que les bénéficiaires – quand ils le peuvent – aient une conscience durable de l'existence de ces « semblables éloignés » ; mais ce n'est qu'un objectif potentiel, qui n'est pas commun à tous les bénéficiaires, ni à toutes les pratiques. Et dans tous les cas, pour y arriver il faut d'abord faire en sorte que la personne se *fixe* sur l'animal « ici et maintenant ». Pour ce faire, il y a bel et bien une « création de semblables » pendant la séance mais elle ne concerne que les êtres présents dans le cadre situé de la séance : les thérapeutes cherchent à ce que les bénéficiaires identifient les êtres qui comptent « ici et maintenant » ; en l'occurrence, eux-mêmes et les animaux. Pour pouvoir travailler avec les bénéficiaires, il est important qu'ils s'identifient comme des êtres en relation avec ces autres vivants relationnels que sont les thérapeutes et les animaux. Ainsi, dans notre version du « rapprochement », il n'est plus tant question de connecter « Pierre » avec les autres humains et la pomme avec les autres fruits, mais de connecter les bénéficiaires avec certains êtres en présence dans l'espace-temps de la séance et de rendre possible leur « engagement » dans une action commune. De fait, il apparaît plus pertinent dans notre cas de penser le rapprochement comme un mouvement dirigé vers l'intérieur de l'espace-temps de la séance et globalement orienté vers la ressemblance des êtres qui s'y trouvent.

Dans ce sens, les « rapprochements » que nous avons pu observer pendant les séances ont en commun de *signifier et d'actualiser la co-présence de l'animal et du bénéficiaire et la réciprocité des actions de chacun envers l'autre*. Dans le cours de la séance, nous avons ainsi identifié trois types de rapprochements entre le bénéficiaire et l'animal : (1) *la mise en relation verbale*, (2) *la mise en relation corporelle* et (3) *la mise en relation objectale*. Le premier type de mise en relation recouvre toutes les comparaisons formulées verbalement, par la parole du thérapeute, et qui visent à mettre en avant les caractéristiques (ontologiques, comportementales, physiques, psychologiques) communes ou non au bénéficiaire et à l'animal. Elle comprend également toutes les paroles visant à performer la présence de l'animal et à le faire apparaître comme acteur à part entière de la séance. La mise en relation corporelle recouvre quant à elle les contacts physiques non médiatisés (ou peu) entre le

bénéficiaire et l'animal : caresses, manipulations directes des animaux, touchers divers (avec la bouche, les mains, la tête, les flancs...). Bref, il s'agit de contacts directs impliquant une proximité accrue des corps. La mise en relation objectale se différencie de la mise en relation corporelle précisément parce que les contacts qu'elle implique sont médiatisés à travers des objets : brosses, cordes, selles, balles... Ce sont des contacts indirects, qui sont inclus dans le cours d'une activité dans laquelle l'objet occupe un rôle théorique.

Il faut voir dans ces trois types de mise en relation un séquençage du cours de l'action que nous avons observée : il s'agit d'un découpage à but analytique qui ne rend pas compte du chevauchement de ces différentes mises en relation opérées en situation. Il y a bien évidemment des séquences pendant lesquelles la mise en relation corporelle est accompagnée d'une mise en relation verbale et objectale. C'est même le cas la plupart du temps. Mais il est intéressant de prendre ces éléments séparément dans un premier temps, pour voir, par la suite, comment ils s'articulent les uns aux autres en situation. Il ne s'agit ici ni d'aller dans la précision praxéologique ni dans celle de l'analyse conversationnelle, mais dans l'idée de décrire une logique du soin par le contact animalier, il est important de dégager ces trois éléments distinctement.

IV.A - Mise en relation par la parole

Les thérapeutes : porte-parole de l'animal

Un élément crucial pour la compréhension de la façon dont la mise en relation par la parole s'effectue tient au rôle des thérapeutes à l'égard de la parole sur les animaux. Qu'elles se placent sur un pied d'égalité par rapport aux membres de l'équipe de prise en charge/soin du bénéficiaire, ou qu'elles choisissent un positionnement complémentaire vis-à-vis d'eux, il est une compétence qui ne leur est jamais disputée. Elles sont spécialistes de l'animal, de son monde, de ses comportements, de l'espace dans lequel il évolue. Si elles peuvent être en concurrence avec l'entourage d'une personne sur l'interprétation des problématiques de cette dernière, de ses comportements, de ses paroles ou de ses humeurs, tout ce qui concerne l'animal n'est pas soumis à discussion. Par exemple, lorsqu'à Equus, un bénéficiaire rechigne à exécuter certaines tâches (monter/mettre la selle/le licol/faire un exercice) et qu'on ne peut pas le questionner directement (parce qu'il n'est pas capable de répondre et/ou qu'on ne se fie pas à son jugement), les éducateurs, infirmières et autres accompagnateurs sont sollicités. On

leur demande si on peut « forcer » le bénéficiaire à continuer la séance, l'exercice, ou s'il ne vaut mieux pas aller plus loin, et adapter la séance à son humeur. La connaissance qu'ont les accompagnateurs des bénéficiaires prévaut parfois sur celle des thérapeutes, qui sont pourtant formées pour interpréter ce qu'exprime un bénéficiaire corporellement et verbalement ; parfois bien plus que les accompagnants. Mais la connaissance qui est reconnue comme légitime et utile en situation est celle qui émane des personnes qui partagent la vie quotidienne des bénéficiaires. A l'I.F.Z., la situation est différente puisque Aurélie Jean considère son expertise des problématiques de la personne comme tout autant légitime que celle des autres soignants ; voire plus dans le cadre circonscrit de la séance. Cet exemple nous montre que l'interprétation de ce qui se joue, en général et en particulier, pour le bénéficiaire est potentiellement distribuable entre les thérapeutes par le contact animalier et les autres membres de la prise en charge/soin. La question de savoir qui, dans le cadre de la séance, est le meilleur porte-parole du bénéficiaire n'est pas définie à l'avance : elle est un enjeu et ne va pas nécessairement de soi.

En revanche, la connaissance des animaux et l'interprétation de leurs comportements ne sont pas soumis à discussion : les thérapeutes en ont le monopole. Les accompagnateurs leur reconnaissent sans conteste cette compétence. Nous avons vu que le déroulement « théorique » d'une séance leur était explicité clairement et que les objectifs de la prise en charge/soin globale du bénéficiaire étaient fixés conjointement, par un accord intervenant au début de celle-ci. Il y a donc « un cours de la séance » et de la prise en charge/soin, un cadre sur lequel thérapeutes et accompagnateurs/encadrant ont eu une prise à un moment donné : la négociation du porte-parole du bénéficiaire a eu lieu et elle peut être reconduite lorsque le cadre est mis à mal par ce que la personne « amène » avec elle d'imprévisible. Or la question du porte-parole de l'animal n'a jamais été négociée, elle n'a fait l'objet d'aucune discussion préalable entre les thérapeutes et les accompagnateurs/encadrants. Par conséquent, lorsque le cadre de la prise en charge/soin et celui de la séance sont mis à mal par ce que l'animal peut amener d'imprévisible, ce sont les thérapeutes seules qui décident d'ajuster le cours de l'action. Les accompagnateurs n'ont plus voix au chapitre et doivent se plier à cette parole. Il est important de souligner le poids de cette parole, qui influe sur le cours de la séance sans avoir à être discutée. Lorsque, à Equus par exemple, il faut former des groupes de travail, les thérapeutes le font en fonction de la compatibilité des équidés entre eux : « *est-ce que Cannelle s'entend bien avec Lorenzo aujourd'hui ?* » Si un cheval est fatigué, on ne le fera pas travailler ou alors on adaptera les exercices à cette donnée. Si le bénéficiaire se montre très violent avec l'animal, on en choisira un autre. Les parcours empruntés pendant la séance seront également

adaptés à cette incompatibilité passagère entre animaux et bénéficiaires, ou entre animaux entre eux : on fera tout pour que les êtres « en discorde » ne se rencontrent pas pendant la séance. La question de la sécurité des êtres est bien entendu la raison principale pour laquelle on accorde autant de poids à la parole des thérapeutes : il s'agit de ne mettre personne en danger parce que l'on aurait mésestimé l'importance de l'état d'un animal.

Si ce rôle de porte-parole occupe une place importante dans le bon déroulement de la séance, il compte pour beaucoup dans l'établissement d'une relation entre le bénéficiaire et l'animal. La reconnaissance de cette légitimité à dire ce qui compte, ce qui fait sens pour l'animal est la première étape de la mise en relation par la parole. Il y a plusieurs modalités suivant lesquelles les thérapeutes font parler l'animal ou parlent à sa place.

D'une part, il s'agit pour les thérapeutes de traduire les comportements des animaux dans des termes compréhensibles pour les bénéficiaires. Ainsi, lors d'une séance, la petite Lauranne¹³¹ se montre un peu brusque avec un des lapins de l'I.F.Z. Alors que l'activité consiste à nettoyer la cage des lapins, Lauranne tente d'attraper l'un d'eux pour le caresser, il se dérobe, elle lui donne des petits coups quand il passe devant elle, et elle lui court après. Ce qui a pour effet d'effrayer le lapin. Aurélie Jean intervient. Elle retient la petite et lui explique : « *quand il [le lapin] est pas content, il met le museau en l'air* ». C'est précisément ce que le lapin est en train de faire. A Equus, on répète aux personnes que lorsque les équidés tapent par terre avec leur pied, c'est signe qu'ils ne sont pas contents, que quelque chose les gêne. Et que du coup, il vaut mieux s'en éloigner quand cela arrive. Reconnaître les signes où l'animal est potentiellement dangereux fournit régulièrement des occasions pour les thérapeutes de porter la parole de l'animal. *Elles mettent en mots les comportements visibles exprimés par l'animal et dont le bénéficiaire est directement témoin : elles donnent un sens aux actes de l'animal.* Au-delà de la simple reconnaissance des signes de mal être des animaux, il est question de faire intégrer au bénéficiaire que ses actions ont une influence directe ou indirecte sur le comportement de l'animal. Lors d'un exercice Lauranne tient Dwylwen en laisse (on parle de « longe » à l'I.F.Z.). L'exercice consiste pour la jeune fille de faire venir Dwylwen à elle, de lui dire « assis », « couché » et lui donner une récompense. Cela ne marche pas tout de suite et la jeune fille s'y reprend à plusieurs fois. De plus, elle utilise beaucoup la longe : à chaque tentative, la longe se déroule trop et Lauranne prend beaucoup de temps pour la rembobiner. A. Jean lui explique que si l'exercice est trop long c'est parce qu'elle déroule trop la longe. Attendant que Lauranne ait accompli l'opération, Dwylwen semble s'impatienter : assise aux

¹³¹ Les noms et les prénoms des patients sont fictifs.

pieds d'Aurélien Jean, elle trépigne d'agitation, elle émet des couinements. La thérapeute se fait alors porte-parole : « *Elle t'attend ! C'est pour ça qu'elle fait ça ! [...] C'est trop long pour Dwyllwen !* » Mais ce ne sont pas seulement les signes de mal être qu'il s'agit de traduire. En effet, lors d'une séquence de pansage à Equus, Elsa, la thérapeute, dit à Marc que son cheval, Lorenzo, aime être brossé. Marc commente alors : « *il est doux, il est super ce cheval.* » Elsa : « *c'est parce que tu prends soin de lui qu'il est doux. C'est parce qu'il aime ce que tu lui fais qu'il est doux.* » Cet échange est très intéressant à cause de l'ambivalence qui existe entre le « doux » pelage du cheval, soigneusement brossé par Marc et le « doux » comportement du cheval, (bénéficiaire, jamais brusque, docile) avec lequel il travaille toutes les semaines et qu'il trouve « super. » L'ambivalence n'est pas levée par Elsa qui confirme que ces bons soins sont à l'origine de cette double douceur, physique et comportementale, de Lorenzo. La thérapeute fait ainsi le lien entre le comportement du bénéficiaire à l'égard de l'animal et les témoignages visibles qui attestent de l'effet qu'à ce comportement sur l'animal (les poils doux et un comportement en l'occurrence). La qualité de porte-parole de l'animal confère à cet alignement des causes sur les effets une validité encore plus grande : « *le cheval aime ce que tu lui fais.* » Par la voix d'Elsa, le cheval confirme qu'il n'est pas indifférent aux bénéficiaires, à leur présence, et à leur attitude : il renvoie des choses. *On voit donc que la fonction de porte-parole de l'animal implique d'aligner les actes du bénéficiaire sur les réponses de l'animal : il s'agit de mettre en avant l'animal comme être réactif.*

Être porte-parole c'est donner du sens à certains comportements de l'animal directement observables ou appréhendables par le bénéficiaire. Il s'agit de transformer ces *comportements* en *signes*. « Signes », d'une part, des capacités réactives de l'animal : la source du comportement peut être extérieure, les comportements de l'animal peuvent être des réactions¹³². Et, d'autre part, signes d'une certaine intériorité de l'animal : la source du comportement peut être intérieure, et ses *comportements* peuvent être des *actions*. C'est de cette intériorité dont les thérapeutes se font porte-parole dans certains cas.

Le petit Thierry, à Equus, a pour habitude de vouloir mettre la bombe (le casque protecteur du cavalier) sur la tête de Marguerite, sa ponette. Cela ne semble pas perturber vraiment cette dernière, qui n'exprime pas de réaction de rejet. Pour autant, Perrine corrige le tir : « *On ne met pas la bombe à Marguerite. Marguerite, elle aime pas ça.* » Toujours avec Thierry, lors d'une autre séance, Perrine fait encore parler Marguerite. Le jeune garçon se désintéresse alors de

¹³² Laurent Thévenot note que toute dynamique de familiarisation avec une « chose » implique la reconnaissance par l'utilisateur de la capacité de « retour » de l'objet mais ne s'y limite pas. Voir : Thévenot, L. (1994). "Le régime de familiarité. Des choses en personne." *Genèses*(17): 72-101.

l'activité de pansage (il est plus attiré par des pigeons qui se sont posés à quelques mètres). Là encore, ce n'est pas tant la ponette que la thérapeute qui semble trouver la situation problématique : l'animal, attaché à une barrière, ne bouge pas. Mais Perrine lui met ces mots dans la bouche tout en les adressant à Thierry : « *Marguerite elle dit « occupe toi de moi ! » »* A travers ces deux exemples, il est question d'insister sur le fait que parfois les thérapeutes portent la parole de l'animal alors même que, visuellement, il ne semble rien vouloir dire. Il ne s'agit plus, dans ces cas précis, de donner un sens à un comportement exprimé par l'animal ; ni même de le mettre en relation avec un comportement exprimé par un bénéficiaire. Il est question pour les thérapeutes de souligner que l'indifférence des animaux ne veut pas rien dire, qu'elle n'est pas insignifiante. Plus haut, nous avons parlé des signes comportementaux à reconnaître pour savoir quand l'animal était potentiellement dangereux pour le bénéficiaire : le discours des thérapeutes à l'égard des bénéficiaires tend parfois à signaler que l'absence de ces signes n'est pas nécessairement synonyme de sécurité. L'exemple classique est celui de la personne qui frappe un animal et que celui-ci ne réagit pas¹³³. Lorsque cela se produit, les thérapeutes interviennent immédiatement et disent que l'animal n'« aime pas » ça, qu'il n'a « pas envie » qu'on lui fasse ça, qu'il n'est « pas content ». En général, elles ajoutent à cette traduction de ce que ressent l'animal, l'idée que, même s'il ne l'a pas fait immédiatement, il pourrait bien répliquer et rendre les coups. Il y a un danger pour le bénéficiaire à frapper l'animal mais s'il ne le perçoit pas de manière directe. Plus globalement, il s'agit de faire prendre conscience au bénéficiaire que ses actes ont une portée – sur l'animal notamment – et que l'indifférence de l'animal n'est pas un bon indicateur de ce qui se passe « à l'intérieur » de lui. *La fonction de porte-parole prend encore plus de sens ici : elle consiste réellement à dire que l'animal est autre chose que ses manifestations comportementales : il a une intériorité.*

Cette intériorité peut être mobilisée comme ressource explicative des comportements de l'animal, ou, comme nous venons de le voir, de son absence de comportement. Mais elle ne s'y cantonne pas. Si l'indifférence de l'animal, au sens d'absence de comportement visible, ne veut pas rien dire, une réflexion symétrique s'impose : les comportements visibles ne veulent pas forcément dire quelque chose. Tout du moins, il n'y a pas d'explications immédiatement disponibles pour leur donner sens. C'est dans cette direction que s'oriente le discours des thérapeutes lorsqu'elles ont recours au registre de l'humeur ou de la personnalité de l'animal

¹³³ Ce qui est fréquent chez les animaux utilisés dans des contextes de soin : ils sont sélectionnés et éduqués pour être plutôt placides. C'est encore plus le cas chez des équidés, dont la taille contribue à amoindrir les conséquences des coups des humains.

pour commenter telle ou telle attitude. Car pour les thérapeutes, il est clair que les comportements de l'animal ne se limitent pas – loin de là – à des réponses à des sollicitations extérieures. Les animaux ont leurs humeurs, leurs têtes, leurs envies, des choses qu'ils n'aiment pas etc. Sans qu'il y ait besoin d'en chercher les raisons ailleurs que dans l'animal lui-même et dans son caractère. Les animaux ont une personnalité. Une personnalité qui fait qu'ils seront plus ou moins compatibles avec tel type de bénéficiaire. Une personnalité avec laquelle les thérapeutes doivent composer pour conduire les séances. Une personnalité qui ne se confond pas avec la somme des comportements répertoriés de l'espèce. Pas plus qu'elle ne se confond avec la personnalité d'un autre congénère. A Equus, Lorenzo n'est pas Cannelle. A l'I.F.Z., Bingo n'est pas Dwyllwen. Pas plus que pour Angélique Pérol Rasta (le premier chien que l'éthologue partageait avec une psychologue) équivalait à Raya. Non seulement les animaux ont une personnalité, mais en plus ils ont des humeurs passagères. Ils peuvent parfois agir de manière imprévisible et incompréhensible sur le coup ; c'est assez rare et sans conséquence en général. Mais suffisamment occasionnel pour que les thérapeutes puissent en parler en termes d'« humeur » de l'animal. *Ainsi, le fait de parler pour l'animal participe à faire exister la personnalité et les humeurs de celui-ci ; et donc à une certaine individualisation.*

On le voit, à travers le statut de porte-parole des animaux, les thérapeutes formulent un certain nombre de propositions ontologiques pour l'animal : ses actes deviennent des actions, qui deviennent des ré-actions¹³⁴, elles-mêmes mises en lien avec une intériorité, et plus encore, avec une individualité une *personnalité*¹³⁵. Ces propositions deviennent d'autant plus robustes que la parole qui les formule a un poids reconnu dans la situation de la séance. Et nous avons vu quel était ce poids : la parole des thérapeutes à propos des animaux est écoutée à la fois par les bénéficiaires et par les accompagnateurs/encadrant qui lui reconnaissent ce mandat. Cette parole organise la séance, la fait dévier de son cours initial, protège les bénéficiaires et les animaux quand il le faut. Par conséquent, lorsque cette parole tend à énoncer plus directement ce que *sont* les animaux, il y a fort à parier qu'elle ait un poids semblable. On pourrait bien sûr objecter que cette parole n'est pas la traduction fidèle de ce que les animaux pensent/manifestent, mais une parole instrumentalisée par les thérapeutes à toutes fins utiles. Une parole qui pourrait leur permettre de diriger la séance comme elles l'entendent, du fait du

¹³⁴ Sur la sémantique scientifique utilisant les notions de « réaction » chez les animaux, voir : Crist, E. (1997). "From Questions to Stimuli, from Answers to Reactions: The Case of Clever Hans." *Semiotica* 113(1-2): 1-42.

¹³⁵ Sur la « personnalité » de l'animal, voir : Dalla-Bernardina, S. (1991). "Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut." *L'Homme* 31(120): 33 - 50.

monopole qui leur est accordé. Les thérapeutes ne porteraient en fait que leur propre parole. Pour autant, il nous semble qu'une analyse de premier degré s'impose ici : si l'on veut comprendre ce qui fait la particularité du soin par le contact animalier, il faut observer comment est utilisé le mandat qu'ont les thérapeutes de parler à la place des animaux, et appréhender le vocabulaire, la syntaxe, les circuits d'adresse comme autant d'outils mis au service de la création d'une relation particulière entre le bénéficiaire et l'animal, une relation de coprésence. Accorder à la parole le statut d'outil permet de répondre à l'objection de l'instrumentalisation : si la parole n'est pas considérée comme autre chose qu'un instrument, ce qui est le cas dans le soin par le contact animalier, la critique de son détournement à des fins utilitaires tombe à plat. Et du coup, la question de savoir si les thérapeutes traduisent fidèlement ce que fait/pense/est l'animal n'a plus lieu d'être : ce qui importe c'est de suivre la manière dont cette traduction participe à mettre en relation bénéficiaires et animaux, à travers ce qu'on pourrait appeler, à la suite des ethnométhodologues mais dans un sens un peu différent, une « offre d'intelligibilité. » En effet, ce que font les thérapeutes c'est bel et bien de proposer aux bénéficiaires des interprétations de la situation présente, de leurs comportements, de ceux des animaux, et de l'interaction qui se crée. Ces interprétations étant conçues par les thérapeutes comme étant celles les plus justes, les plus « vraies » en situation. En tout cas, ces interprétations ont un rôle à jouer à la fois dans le déroulement temporel de la séance (elles conditionnent le cours de l'action) et à la fois dans la production d'un effet bénéfique pour le bénéficiaire (elles aident le bénéficiaire à être en relation avec l'animal dans le but de lui apporter un mieux être). Dans la mesure où elles sont perçues comme relevant de la définition juste de « ce qui se passe », correspondant au diagnostic posé par les thérapeutes, ces offres d'intelligibilité sont conçues comme des sortes de balises, de « guidages souples » (Dodier, 1993), que le bénéficiaire doit suivre s'il « veut » emprunter le chemin défini comme celui du « mieux être. » C'est-à-dire une succession d'étapes servant à faire évoluer sa problématique d'une manière définie comme positive.

Plus précisément, pour que cette mise en relation soit effective, elle implique préalablement de définir les êtres (humains et non humains) comme des êtres capables d'interagir et comme des êtres produits, au moins en partie, par les relations qu'ils établissent. Comme nous venons de le voir, la fonction de porte-parole autorise les thérapeutes à qualifier les animaux d'êtres interactionnels, et d'en faire des personnes et des acteurs au sens sociologique. Ce n'est qu'une partie du travail, indispensable mais non suffisante. La mise en relation par la parole doit faire exister les êtres, mais elle doit également faire en sorte que ces êtres se lient, dans le cours de la séance et, plus durablement, tout au long de la prise en charge/soin. Nous allons

nous intéresser maintenant à la manière dont les thérapeutes s'y prennent pour faire exister verbalement cette relation.

Egards et politesse

Nous avons vu que les thérapeutes portaient une attention toute particulière à la manière dont elles engagent et finissent la séance. Lorsqu'elles accueillent la personne, il y a toujours une poignée de main, un face à face, un regard dans les yeux du bénéficiaire, et un « bonjour » accompagné de la forme d'usage. Il y a, de surcroît, un signe d'individualisation dans ce « bonjour » lorsqu'il est formel : on ajoute le nom de famille des personnes que l'on nomme monsieur ou madame : « Bonjour madame Faure », « Bonjour monsieur Dugas. » Et lorsque l'on nomme par le prénom, cette prise en compte de l'individualité est plus flagrante : « Bonjour Marion », « Bonjour Alain. »

Les thérapeutes mettent un point d'honneur à respecter ce « bonjour » et à ce que leurs bénéficiaires le respectent également : la séance ne peut pas commencer sans ce « bonjour. » De la même façon, elle ne peut pas finir sans un « au revoir », empruntant la même formalisation verbale. Lors de cette action, les thérapeutes attendent une « réponse » de la part des bénéficiaires. Selon les troubles dont souffrent ceux-ci, la réponse attendue peut être très variable, allant du « bonjour Aurélie » exprimé clairement à un simple acquiescement de tête, voire un regard en direction de la thérapeute. Prenant en compte les possibilités de chacun des bénéficiaires, les thérapeutes adaptent leurs exigences de réponse : il n'est pas question de demander à une personne n'ayant pas accès à la parole de dire « bonjour. » Mais à défaut, c'est un contact non verbal qui sera recherché par le thérapeute : poignée de main, échange de regards par exemple. Tout ce qui peut témoigner que la personne a pris en compte la *présence* de la thérapeute est accepté comme réponse adéquate. Ce salut initial est donc une première étape dans le processus d'alignement des présences entre les êtres. De ce fait, il a une vocation pratique et vise à produire la coprésence recherchée. Cette dimension pragmatique ne doit pas occulter la dimension rituelle de ce « bonjour. »

En effet, quels que soient les troubles qui affectent les bénéficiaires, leur accès à la verbalisation, à la symbolisation, les thérapeutes proposent un « bonjour » et un « au revoir » formalisés de la manière que l'on vient de décrire. Il est vrai qu'à l'égard de certains bénéficiaires, ayant l'air peu en contact avec la réalité ici et maintenant, ce souci du « bonjour », associé à la charge individualisante qu'y mettent les thérapeutes, prend des allures de « faire comme si. » Ce qui fait apparaître le « bonjour » dans sa dimension rituelle

et éthique. « Rituelle » au sens classique de l'anthropologie de processus par lequel un être est accepté dans la communauté humaine. Ce que Bourdieu qualifie de « rites d'institution » et qui désigne l'opération par laquelle sont consacrées à la fois les différences et les similitudes préexistantes entre les êtres¹³⁶. Si Bourdieu insiste sur les différences que le rite institue, dans le cas qui nous concerne c'est bien la similitude qu'il s'agit de consacrer à travers ce « bonjour » rituel. Aussi, faut-il entendre le terme de « rituel » également dans son acception goffmanienne de « rites d'interaction » visant à rendre possible la vie quotidienne à travers le bon déroulement du séquençage d'une chaîne d'actions réciproques¹³⁷. Mais ici, on voit que si la réciprocité est souvent recherchée, elle n'est pas toujours envisageable au regard des capacités communicationnelles restreintes de certaines personnes. C'est le « malaise de l'interaction » dont parle Goffman dans son analyse de la condition sociale des personnes handicapées¹³⁸. Selon lui, la déficience rend problématique l'interaction puisque l'un des interactants n'est pas en capacité de comprendre et/ou de participer à la « grammaire » de la réciprocité de l'interaction¹³⁹. Pour autant, dans le cadre du soin par le contact animalier, l'absence de réciprocité ne semble pas provoquer chez les thérapeutes le malaise décrit par Goffman : elle n'empêche nullement le bon déroulement de la séance. Tout se passe comme si les thérapeutes étaient à la fois extrêmement attachés à ce que le « bonjour » soit compris, entendu et réciproque, et à la fois détachés de ces nécessités lorsque les capacités de certaines personnes les rendent caduques. Ainsi, il faut interpréter l'uniformité de ce « bonjour » comme le signe d'un positionnement professionnel : « une éthique de la personne. » Ethique qui insisterait à la fois sur le caractère individualisé qui s'établit dans la relation thérapeutique et sur le fait que cette individualisation n'est pas une entrave au travail de soin. Ce « bonjour » est une manière de signifier la différence (« Alban n'est pas Adeline, mais je dis bonjour aux deux, de manière distincte »), et sa positivité, tout en indiquant qu'elle n'aura pas d'incidence sur la prise en charge/soin (« Alban ne comprend pas le bonjour que j'adresse à Adeline, mais ce n'est pas pour ça que je ne dois pas lui dire bonjour de la même façon »). C'est un principe de non discrimination qui est à l'œuvre dans ce « bonjour ».

La règle de la salutation verbale s'applique également aux animaux. En effet, les thérapeutes insistent pour que les bénéficiaires saluent l'animal avec lequel ils vont travailler en début de

¹³⁶ Voir : Bourdieu, P. (1982). "Les rites comme actes d'institution." Actes de la recherche en sciences sociales 43: 58 - 63.

¹³⁷ Goffman, E. (1974). Les rites d'interaction. Paris, Les Editions de Minuit.

¹³⁸ Goffman, E. (1968). Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux. Paris, Les Editions de Minuit.

¹³⁹ Cette analyse est reprise et discutée par Alain Blanc, dans : Blanc, A. (2010). "Handicap et liminalité : un modèle analytique." ALTER, European Journal of Disability Research(4): 38-47.

séance, le remercient et lui disent « au revoir » à la fin. Les personnes peuvent le faire assez spontanément, sans qu'il y ait besoin de leur signifier ; Angélique Pérol explique d'ailleurs que souvent les bénéficiaires disent d'abord « bonjour » à sa chienne, avant de la saluer. Mais si ce n'est pas le cas, et que le bénéficiaire ne salue pas l'animal ou se trompe de nom, il y a un recadrage de la part de la thérapeute. Ce « bonjour » aux animaux peut concerner tous les animaux présents comme à l'I.F.Z. Aurélie Jean, lorsqu'elle est en séance individuelle, procède avec le bénéficiaire à un tour des différents enclos du domaine : dans chaque enclos, il s'agit pour le bénéficiaire de dire saluer explicitement chaque animal. Si la personne n'est pas en capacité de le faire par elle-même, c'est Aurélie Jean qui qualifiera la séquence comme un moment de « dire bonjour. » Elle le signifiera explicitement que la raison de cette promenade dans tous les enclos a pour but de saluer les animaux. Étant donné que tous les animaux ont un nom, la syntaxe du « bonjour » est similaire à celle qu'utilisent les thérapeutes à l'égard de leurs bénéficiaires : « Bonjour Lorenzo » « Bonjour Bingo ». On remarque que deux modes de dénomination servent à désigner les animaux présents sur le site : le mode spécifique et le mode individuel. En effet, les thérapeutes pourront parler des « chevaux », des « chiens », du « poney », ou des « chèvres », en les désignant donc à partir de leur espèce. Mais elles utilisent également les noms des animaux, ceux qui servent à différencier les individus à l'intérieur d'une même espèce et à l'intérieur de la communauté des animaux présents sur le site. Les thérapeutes, lorsqu'elles s'adressent aux bénéficiaires, utilisent aussi souvent la désignation nominale des animaux que la désignation par l'espèce ; à la différence près que dans ce dernier cas, elles ajoutent un adjectif possessif : « ton poney » « vos chevaux » « ton chien » etc.¹⁴⁰. Laurent Thévenot précise d'ailleurs que qualifier quelque chose de « sien » ne revient pas nécessairement à établir un périmètre de « propriété privée » autour de ce quelque chose mais signifie plutôt l'impossibilité d'en parler en des termes généraux et indifférenciés : appeler un animal par son nom (« Marguerite ») ou bien par le nom de son espèce auquel on ajoute un possessif (« ton poney ») relève donc du même registre, celui de l'individualisation de l'animal¹⁴¹. Si le bénéficiaire se trompe de nom pour désigner un animal, il est repris par les thérapeutes. Lorsque Lauranne appelle la chienne « Dylwenn » du nom d'un autre chien « Bingo », elle est reprise par la thérapeute ; dans ce

¹⁴⁰ Cette syntaxe est particulièrement visible à Equus où chaque patient travaille avec un équidé précis d'une séance sur l'autre : pour un patient, une heure par semaine, une année durant, « Marguerite » sera « son poney. » Ainsi, le « bonjour » de début de séance ne sera pas, dans ce cas précis, destiné à tous les équidés du domaine, ni même à tous ceux qui se trouvent dans le pré, mais à celui avec lequel le patient travaille : « tu as dit « bonjour » à ton poney/à Marguerite ? »

¹⁴¹ Voir : Thévenot, L. (1990). L'action qui convient. Les formes de l'action (Raisons Pratiques #1). P. Pharo & L. Quérel. Paris, Editions de l'EHESS: 39-69.

cas précis, le nom de l'animal avait une importance particulière puisqu'il s'agissait d'un exercice dans lequel la jeune fille devait donner des ordres au chien : celui-ci étant habitué à répondre à son nom, il est désorienté si le bénéficiaire se trompe. Cette remarque peut être étendue à d'autres situations observées : plus qu'une marque de politesse, le fait que les bénéficiaires connaissent le nom des animaux est souvent indispensable au bon déroulement de la séance, qui peut impliquer pour le bénéficiaire de contrôler l'animal par la parole. Cette re/connaissance du nom de l'animal peut être également l'objet indirect d'un exercice : quand, en début de séance, Angélique Pérol demande à ses bénéficiaires atteintes de la maladie d'Alzheimer de se remémorer le nom de la chienne, c'est un premier exercice de stimulation de leur mémoire qu'il s'agit d'engager ; tout en instaurant une relation personnalisée avec l'animal.

Durant la séance, en plus de ces « bonjour » et « au revoir », les thérapeutes insistent également pour que les bénéficiaires fassent preuve d'un certain nombre d'égards vis-à-vis des animaux : il faut leur dire « merci » en fin de séance car ils ont bien travaillé, il faut leur dire « pardon » si on a été violent avec eux ou irrespectueux d'une quelconque manière. Lors d'une séance à Equus, le jeune Jonathan est assis sur un montoir, et tape dessus avec un cure-pied (outil destiné à retirer la saleté de dessous les sabots des chevaux). Le bruit semble effrayer le cheval qui est à proximité. Elsa, la thérapeute intervient : « *Jonathan, est ce que c'est possible de respecter le cheval ?!* » Un peu plus tard dans la séance, une autre personne, Jean, est sur son poney qui refuse d'avancer alors que le groupe est en train d'effectuer un exercice impliquant un déplacement entre des plots. Jean se met donc à s'agiter sur le poney, et à lui crier dessus. Là encore, la thérapeute interpelle le bénéficiaire : « *Comment tu lui parles à ton poney ??? ! C'est lui qui te porte !!* » C'est donc un rapport de politesse que l'on veut établir entre le bénéficiaire et l'animal ; il s'agit de faire exister l'animal comme être sensible, avec lequel on ne fait pas n'importe quoi, et qu'il convient de respecter comme un humain. Lors d'une autre séance, Marion s'emporte à l'encontre d'une bénéficiaire qui ne voulait visiblement pas ramener son cheval après être monté dessus : « *On ne peut pas tout lâcher comme ça !* » affirme la thérapeute fermement. D'ailleurs, lorsqu'il y a des comportements irrespectueux entre bénéficiaires, le même type de recadrage par la parole s'exprime : on ne manque pas de respect aux vivants impunément, et une réparation verbale est exigée. Voilà donc le message qui est transmis par les thérapeutes aux bénéficiaires : les animaux sont des êtres à qui il faut témoigner une considération similaire à celle que l'on témoigne aux autres humains et que le/la thérapeute exprime en début et fin de séance vis-à-vis du bénéficiaire. Le principe de non

discrimination des êtres qui concernait plus haut les bénéficiaires, salués de manière à la fois uniforme et individualisée, se retrouve étendu aux animaux.

A travers l'expression verbale de cette politesse élémentaire envers les êtres, on remarque qu'il est non seulement question de mettre en relation humains et animaux, mais également de les mettre en équivalence : les « bonjour », « au revoir », « merci » et « pardon » participent d'une définition des êtres qui comptent à part égale dans la situation bien particulière de la séance. Le thérapeute, le bénéficiaire et l'animal doivent avoir des rapports placés sous le signe des « bonnes manières. » C'est une règle du soin par le contact animalier. Pour autant, la mise en relation par la parole des humains et des animaux ne vise pas forcément une mise en équivalence. Ou plutôt, cette mise en équivalence n'est pas inconditionnelle et on lui pose quelques limites.

Différences et similitudes

Le cadre posé en début de séance à travers le « bonjour » sert donc à établir la communauté des êtres qui comptent dans cet espace-temps précis : c'est une base à partir de laquelle les thérapeutes pourront proposer aux bénéficiaires les modes d'emploi différentiels de ces êtres.

En effet, les thérapeutes plusieurs fois par séance adressent au bénéficiaire des comparaisons entre des comportements, caractéristiques anatomiques, sentiments, émanant soit des animaux soit du bénéficiaire. Ce qu'exprime l'animal sera souvent commenté par la thérapeute qui insistera sur ce qu'il y a de commun ou de différent entre l'animal et le bénéficiaire (et plus généralement les humains). Et inversement, ce que fait le bénéficiaire sera souvent mis en relation avec ce que fait l'animal sur le même mode du « comme toi/pas comme toi. »

Par exemple, une séquence de pansage des chevaux à Equus donne souvent lieu à ce type de comparaison : au fur et à mesure que le bénéficiaire brosse les différentes parties du cheval, la thérapeute nomme ces parties : « les jambes, les naseaux, les oreilles etc. » Elle ne manque pas de souligner que la plupart de ces membres, le bénéficiaire les possède aussi. Ainsi, Marion explique comment à Victor comment on équipe le cheval de son harnais : « *on met ça dans la bouche du cheval et après on met ça sur les oreilles. Tu vois le cheval il a deux oreilles comme toi ; une et deux [elle les compte].* » Elle ajoute « *comme moi aussi.* »

Un « comme toi » apparaît donc dans le discours. Tout ce qui est relatif à des fonctions corporelles communes est particulièrement commenté par la thérapeute : la découverte des parties génitales de l'animal lui permet d'aborder la thématique de la sexualité, et d'insister (sans développer plus) sur la normalité de celle-ci. On parle également de la bouche et de

l'anus de l'animal pour signaler leurs fonctions dans l'alimentation des humains et des animaux. La différenciation intervient assez rapidement à travers l'identification de nuances : on dit des oreilles qu'elles ne sont « *pas aussi grandes, pas aussi poilues* » que celles du bénéficiaire. Certains organes comme la queue, les sabots, les griffes, les cornes, les crocs sont désignés comme étant des attributs spécifiques aux animaux. Mais il est parfois possible aux thérapeutes d'établir une équivalence entre ceux-ci et ceux des humains : les sabots et les griffes sont des comme ongles, les crocs comme des dents. Parfois, c'est impensable : difficile de trouver l'équivalent des cornes chez un humain ou encore d'une queue. Des équivalences sont parfois faites à propos d'éléments anatomiques communs aux humains et aux animaux, mais dont il d'usage de parler en termes distincts : les crinières des équidés deviennent parfois des cheveux ; de la même façon, les poils du lapin bélier, qui lui tombent sur le visage, deviennent « une coiffure » qu'il serait bon de « peigner. » On fera attention à ne pas marcher sur « le pied » du chien. Là encore, de manière symétrique, on peut également apprendre aux bénéficiaires à nommer ces éléments anatomiques selon la terminologie socialement établie : on reprendra un bénéficiaire qui parlera de « bouche » à propos de la « gueule » d'un chien. De la même façon, Marion, une thérapeute d'Equus reprend Victor, son bénéficiaire, lorsqu'il parle du « pied du poney » ; elle traduit aussitôt : « *le pied du poney c'est le sabot.* » On remarque que toutes les espèces ne sont pas logées à la même enseigne : il est plus simple d'établir des connexions entre la « jambe » d'un cheval et la « jambe » d'un humain puisqu'on utilise le même terme pour les deux. Alors que pour le chien, la « jambe » correspondra à la « patte. » Il y a donc une sorte de degré d'altérité dans la manière dont les éléments corporels de l'animal sont nommés : certains sont anthropomorphes, d'autres non. Ce degré d'altérité peut donc être mis en avant par les thérapeutes lorsqu'elles reprennent les bénéficiaires qui utilisent un langage jugé inapproprié à propos des animaux. Lorsque, par exemple, Samuel demande à propos de la chienne Daïka si « *c'est une fille* », Aurélie Jean lui indique que pour les chiens, on dit « *une femelle* » et non « *une fille* ». Et inversement, un des résidents dont Angélique Pérol s'occupe, dira de Raya, sur le mode humoristique, qu'elle est « *la plus belle des filles* », sans être repris.

Les analogies sont également formulées à propos des comportements des animaux et des bénéficiaires. Les moments où les animaux effectuent leurs besoins sont particulièrement propices à des mises en relation verbales de la part des thérapeutes : « il fait caca. Toi aussi tu fais caca. » Les moments de nourrissage sont du même registre. En effet, les thérapeutes

expliquent le caractère « normal » de la satisfaction de la faim¹⁴². Exemple à l'I.F.Z. : alors qu'ils observent les chèvres se nourrir, Aurélie Jean commente l'action à Jérémie : « *Elles ont besoin de manger, et toi, t'as besoin de manger ?* » Un peu plus tard dans la séance, la thérapeute insistera : « *La nourriture c'est le plus important, c'est la première chose !* »

« Manger » est donc un acte normalisé, qu'humains et animaux effectuent parce qu'il répond à un besoin, qu'humains et animaux doivent satisfaire de manière régulière. Les thérapeutes le rappellent souvent¹⁴³. En revanche, la différenciation intervient quant à ce que chacun peut ou ne peut pas manger : très souvent, les bénéficiaires mettent à la bouche les aliments qu'ils sont sensés donner aux animaux : foin, pain dur, pommes, pains de sel... Voyant Thierry porter du pain à sa bouche, Perrine l'arrête et commente : « *Non, tu n'as pas le droit toi ! Il est pour Marguerite le pain.* » L'explication peut aller plus loin que cette « erreur de destination » : on précise que ce n'est pas le bon moment pour manger, qu'humains et animaux ne mangent pas forcément au même moment.

La gestion des rapports aux autres fait également l'objet d'une analogie entre humains et animaux. Lors d'une séance à l'I.F.Z., Cookie, la chienne d'une des stagiaires accompagne la visite rituelle des enclos avec Aurélie Jean et Samuel, le bénéficiaire, et moi même. Cookie entre dans l'enclos des chèvres avec nous, et celles-ci viennent renifler la chienne. A. Jean commente : « *petit à petit, on se sent, on essaye, on se regarde.* » Du coup, elle profite de la scène pour expliquer à Samuel qu'il naturelle de « *s'apprivoiser, de tâtonner, d'avoir peur l'un de l'autre.* » C'est une phase « normale » de toute relation entre humains et entre animaux. On retrouve assez régulièrement cette normalisation de la réticence à la relation, pour expliquer les réactions de retrait ou de peur des animaux à l'égard des bénéficiaires et inversement. Les êtres vivants réagissent de la même manière face à un être vivant différent. Mais ils agissent de manière similaire une fois qu'ils sont entre eux. A. Jean explique, par exemple, à Samuel pourquoi il faut que Cookie se calme avant de continuer le travail (après une demi-heure d'exercice, la chienne est fatiguée et excitée) ; pour ce faire, elle utilise le parallèle entre les jeunes humains excités quand ils jouent et les chiens : lorsque les humains jouent trop longtemps, ils sont excités et peuvent se faire mal, ou faire mal à l'autre. Pour Cookie, c'est pareil.

¹⁴² Une stagiaire de l'I.F.Z. veut présenter Mouss le poney à une patiente, Sabrina. Mais alors qu'elles arrivent vers l'enclos, l'animal s'éloigne pour aller manger du foin avec ses voisins, les ânes. « *Il fait ce qu'il veut, il fait sa vie, je comprends. Si on me présentait un repas, je ferais pareil* » conclut la stagiaire à l'adresse de la patiente.

¹⁴³ Par exemple, Marc demande à propos du cheval « *il mange combien de fois par jour ?* » Elsa, la thérapeute, lui répond : « *trois fois.* » Marc fait le lien et indique « *comme nous !* » « *Exactement comme nous* » répond Elsa.

Les thérapeutes établissent donc des liens entre le comportement effectif d'un animal (qui est en train de s'exprimer en situation) et le comportement potentiel d'un bénéficiaire (qui s'exprime « en général » mais pas dans cette situation précise); et inversement. Il n'y a pas forcément de synchronicité entre le comportement du bénéficiaire et celui de l'animal à un instant donné. Mais il arrive que ce soit leurs comportements conjoints qui fassent l'objet d'une mise en analogie de la part de la thérapeute. Lors d'une séance à Equus, Perrine, la thérapeute va chercher un bénéficiaire, Georges, assis sur une chaise en attendant son tour. Perrine lui tend la main, il se lève et ensemble, ils se dirigent vers Cannelle, la ponette : « *Tu lui dis Bonjour à Cannelle ? Tu lui fais un bisou ?* » demande la thérapeute. Pendant que le bénéficiaire s'exécute, Cannelle tente de brouter la veste de Georges. Perrine réagit aussitôt : « *Cannelle, je te vois !* » Cannelle s'arrête. Ensuite, Georges va chercher la selle, et l'opération prend un certain temps, plus long que d'habitude visiblement. Perrine lance ironiquement à Georges : « *t'es pressé, hein ? [de monter]* » Le bénéficiaire arrive et s'approche de l'équidé, qui se remet à essayer de brouter sa veste. Perrine la recadre : « *Cannelle, t'arrêtes toi aussi !* » et commente avec un sourire « *vous êtes aussi coquins l'un que l'autre.* » Dans ce cas précis, on voit que la relation établie par la thérapeute entre le bénéficiaire et l'animal concerne leur capacité commune à « ne pas y mettre du leur¹⁴⁴. »

Dernier type de mise en analogie, les thérapeutes peuvent également mettre en mot ce que l'animal ressent sans l'exprimer verbalement. Les « envies », les « insatisfactions », les « humeurs » de l'animal sont ainsi commentées et mises en relation avec ce que le bénéficiaire peut ressentir « à l'intérieur. » C'est souvent en lien avec les comportements décrits plus haut (nourriture, besoins physiologiques divers) que ce type de mise en relation est effectué. A la fonction de porte-parole des animaux, s'ajoute pour les thérapeutes la tâche de mettre en relation – par la parole - les comportements des bénéficiaires et ceux des animaux. Cette opération nécessite, comme nous l'avons vu, l'utilisation de certains mots, verbes, et agencements : il s'agit d'une grammaire particulière, dont nous avons livré quelques exemples. Tentons maintenant de la modéliser.

Grammaire de la mise en relation

Plusieurs registres de différence/similitude entre humain et animal sont donc repérés pendant les séances à travers les actes locutoires des thérapeutes. A chacun de ces registres correspond

¹⁴⁴ Une capacité de résistance au programme de la séance qui n'est pas problématique pour la thérapeute ; au contraire, la chose est prise avec humour.

un verbe utilisé par les thérapeutes. Et on leur adjoint un commentaire relationnel : « comme toi/pas comme toi. »

Le premier registre est celui de la différence/similitude ontologique : lorsque l'on rappelle que le bénéficiaire est ou n'est pas comme l'animal. Le verbe « être » sera plutôt employé ici. On lui ajoutera un complément d'objet qui relève plutôt d'un « quelqu'un » : « tu n'es pas un poney ! », « tu es un enfant. » Tout ce qui se rapporte à un état durable des êtres, à une identité, relève de ce registre. Le second registre est le registre psychologique, qui lui aussi utilise le verbe « être » mais pas exclusivement : les autres verbes d'état sont mobilisés (sembler/paraître/avoir envie/ressentir). C'est l'état passager d'un être qui est désigné ici : « il n'est pas content ! », « il est triste », « il est pensif. » Au verbe d'état, on ajoute un complément d'objet qui relève plus du « quelque chose. » Ce qui rapproche le registre psychologique et le registre ontologique tient au caractère non directement visible de ce qu'ils désignent : c'est l'intérieur des êtres dont il question, ce qu'ils sont « au fond ». Mais la distinction entre ces deux intériorités réside, comme nous l'avons dit, dans leur temporalité : l'une est durable, l'autre est passagère.

Le troisième registre s'attache plutôt à mettre en avant la différence/similitude physique : les attributs physiques communs ou spécifiques à l'animal et les manières de les nommer. Le verbe « avoir » est plutôt celui qui se rapporte à ce registre : « il a des oreilles » ou « le poney a une queue. » Un complément de type « quelque chose » est ajouté. Enfin, au quatrième registre, le registre comportemental correspondra plutôt un verbe d'action de type « faire. » Ce que fait l'animal, ses déplacements, ses gestuelles faciales ou corporelles, sont commentés sur le mode du « comme toi/pas comme toi » : « il fait pipi » ou « il fait sa vie. » Là encore, c'est un « quelque chose » qui vient après le verbe d'action.

C'est donc autour de ces quatre registres « identité/état/attribut/action » que s'organise la grammaire élémentaire de la différence/similitude. L'utilisation de cette grammaire aussi bien à propos des bénéficiaires que des animaux, participe d'une définition inclusive (non limitée aux seuls humains) de la communauté des êtres qui comptent. Les quatre registres peuvent être utilisés en tant que forme pure comme dans les exemples donnés ci-dessus, mais le plus souvent ils sont agencés ensemble : du poney qui décide d'interrompre la promenade pour brouter l'herbe du bord du chemin, on dira qu'il « fait sa vie » parce qu'il « a faim. » D'un chien on dira qu'il « est content » parce qu'on voit qu'« il remue la queue ». Il y a donc tout un jeu interprétatif entre ce qui est visible et invisible, entre ce que le fait de posséder une anatomie, une taille et une corpulence différentes, implique comme action et la manière dont

cette action témoigne également d'une « motivation intérieure. » Les thérapeutes donnent sens à la situation en établissant toute une série de liens logiques entre les différents registres de différence/similitude : c'est « parce que » le cheval est plus grand qu'il faut se méfier de son comportement ; c'est « parce qu'il a envie de faire caca » qu'il interrompt la promenade ; c'est parce que c'est un chien qu'il remue la queue, c'est parce qu'il est content qu'il le fait. Cette grammaire ne sert pas uniquement à définir ce qu'est l'animal¹⁴⁵. On pourra par exemple expliquer à un bénéficiaire qu'il agit de telle ou telle façon parce qu'il est humain et que les animaux agissent différemment soit parce qu'ils « sont » autre chose, soit parce qu'ils « ont » d'autres attributs physiques.

Aussi avons-nous entre chacun des registres utilisés pour désigner les êtres, une relation explicative qui donne sens à la différence ou la similitude entre les êtres.

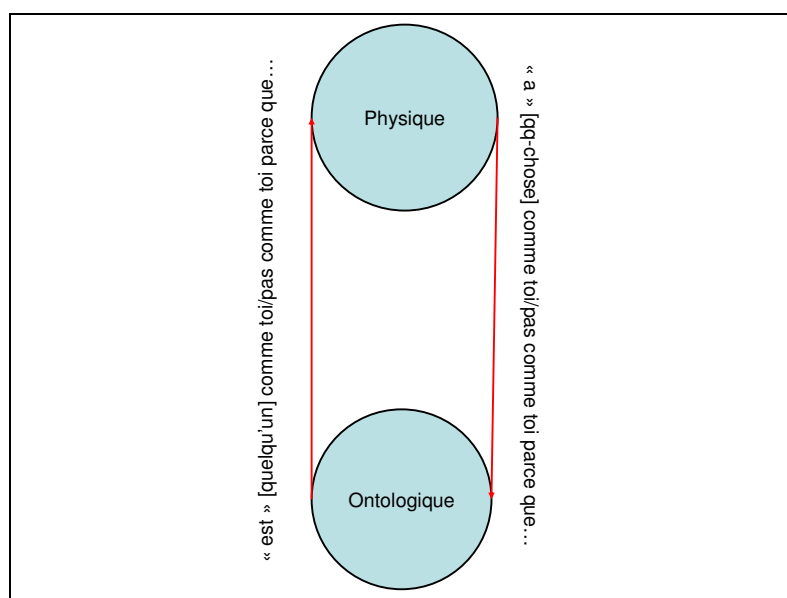
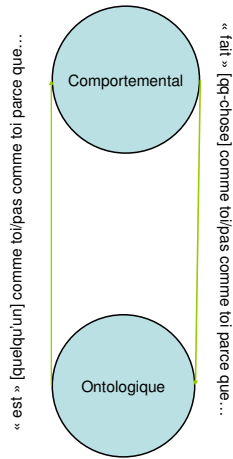


Figure 8: Relations entre registre physique et registre ontologique

En guise d'exemple, nous pouvons voir sur la figure 1 les rapports entre le registre physique et le registre ontologique et les phrases-types qui les relient. Partant du registre ontologique, la phrase aura cette forme : « Il/elle/ça *est* [quelqu'un : un cheval/un chien/un thérapeute/une éducatrice/un autre bénéficiaire] comme toi/pas comme toi parce qu'il *a* [quelque chose : un nez/une queue/deux jambes/quatre pattes] » Et symétriquement, partant du registre physique, la phrase se trouvera inversée : « Il *a* [quelque chose] comme toi/pas comme toi parce qu'il *est* [quelqu'un] »

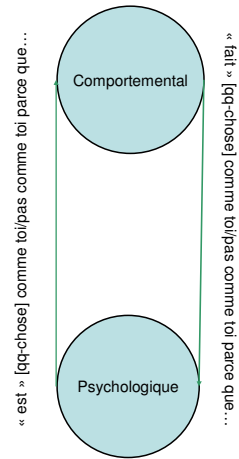
¹⁴⁵ Dans ce cas, on ne pourrait pas la qualifier de grammaire « de mise en relation ».

Partie III



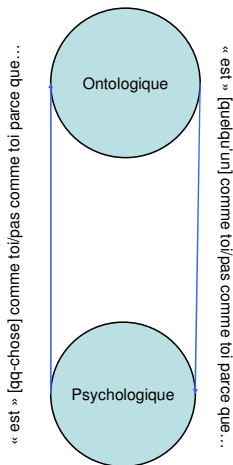
« Il est [qqun] comme toi/pas comme toi parce qu'il fait [qqchose] comme toi/pas comme toi »

« Il fait [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il est [qqun] comme toi/pas comme toi »



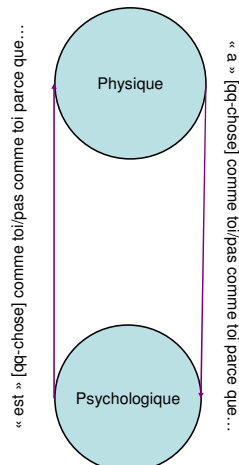
« Il est [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il fait [qqchose] comme toi/pas comme toi »

« Il fait [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il est [qqchose] comme toi/pas comme toi »



« Il est [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il est [qqun] comme toi/pas comme toi »

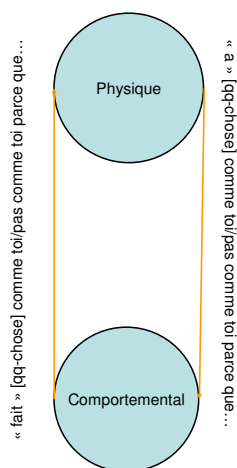
« Il est [qqun] comme toi/pas comme toi parce qu'il est [qqchose] comme toi/pas comme toi »



« Il est [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il a [qqchose] comme toi/pas comme toi »

« Il a [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il est [qqchose] comme toi/pas comme toi »

Partie III



« Il fait [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il a
[qqchose] comme toi/pas comme toi »

« Il a [qqchose] comme toi/pas comme toi parce qu'il fait
[qqchose] comme toi/pas comme toi »

Chaque registre est une ressource explicative servant à clarifier les autres registres. Mais si l'explication se réfère uniquement à un couple de registres comme dans les exemples ci-dessus, elle est très simplifiée ; elle est bien une mise en relation car elle établit bien un rapport de sens entre les êtres, mais elle ressemble à un argument d'autorité, elle clôt très vite la discussion. C'est une *mise en relation limitée ou circulaire*. Or, à travers l'observation des séances, on appréhende toute la richesse de l'articulation de cette grammaire, qui mobilise plusieurs de ces registres, de façon linéaire, à la manière d'un circuit de sens. Le registre comportemental (le cheval *galope*) pourra, par exemple, servir à expliquer le registre physique (le cheval *galope* parce qu'il a des *sabots*) et enfin le registre ontologique en fin de circuit (le cheval - parce qu'il galope et qu'il a des sabots - est un *cheval*). A chaque étape de ce circuit, la modulation « comme toi/pas comme toi » peut faire varier le sens de l'explication : « le cheval *galope* parce qu'il a des *sabots* » [pas comme toi] « toi tu as des *pieds* parce que tu n'es pas un cheval. » On parlera ici plutôt d'une *mise en relation étendue ou linéaire*.

Voici la cartographie de cette grammaire de la mise en relation :

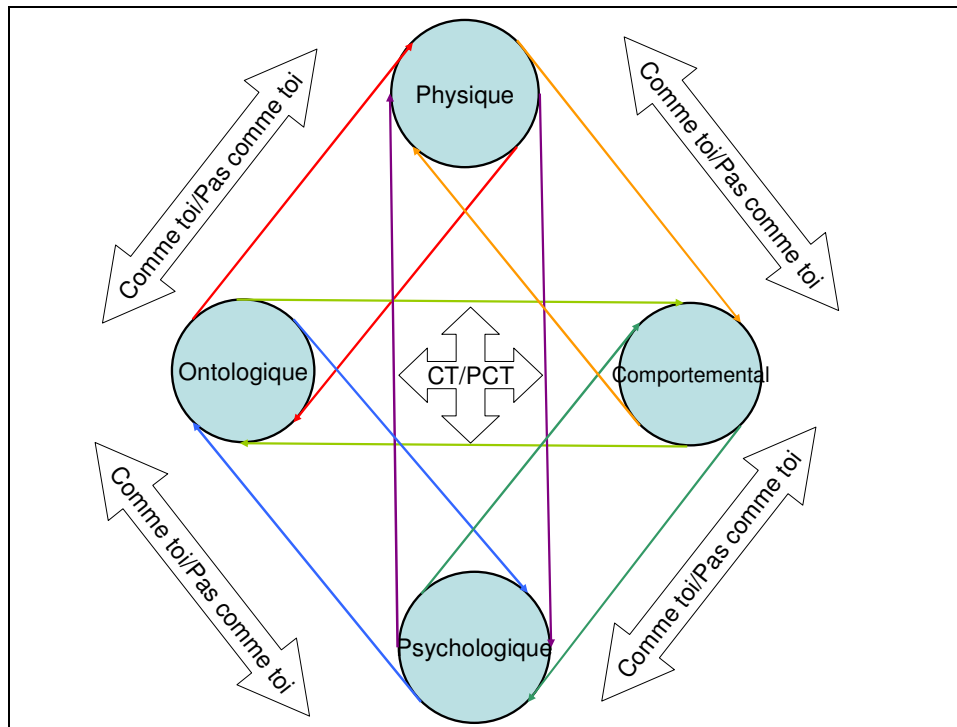


Figure 9: Cartographie de la grammaire de la mise en relation

Y figurent tous les liens possibles entre les différents registres, et ainsi, les circuits explicatifs potentiels que peuvent employer les thérapeutes pour mettre en relation les êtres entre eux. Il s'agit d'une construction inductive, à partir des phrases relevées lors des séances d'observation : la volonté d'embrasser l'ensemble des possibilités d'agencement de sens entre les différents registres amène à en matérialiser certains que nous n'avons pas vu se manifester en situation. Ils sont minoritaires, ce qui selon nous n'invalide pas l'ensemble de la construction. Et, de plus leur absence dit quelque chose de la manière spécifique dont les thérapeutes par le contact animalier mettent en relation les êtres. En l'occurrence, ce qui relève du registre comportemental n'est pas ou peu mobilisé directement pour expliquer ce qui relève du registre physique. De la même façon, le registre psychologique n'est pas ou peu mobilisé comme ressource explicative directe du registre physique. Au final, on peut se demander si cette sous représentation du registre physique dans les circuits explicatifs de la mise en relation ne témoigne pas du rejet d'une lecture bio déterministe : ce ne sont pas tant les attributs physiques qui séparent ou rapprochent humains et animaux. Ils sont de moindre importance dans ce qui fera qu'un être sera inclus ou pas dans la communauté des êtres qui comptent dans la séance. L'attention accordée au « bonjour uniforme et individualisé » de début de séance par exemple, semble témoigner de ce positionnement : les différences physiques n'entraînent pas de différences de traitement. Au-delà, on peut penser également

que cette grammaire, telle qu'elle est mobilisée par les thérapeutes, relève d'une distance vis-à-vis de l'ontologie naturaliste décrite par Descola¹⁴⁶. Cette ontologie consiste à caractériser les non humains comme similaires aux humains au niveau de leurs attributs physiques mais radicalement différents au niveau de leur intériorité. En revanche, l'ontologie animiste rapproche les non humains et les humains par leur intériorité, tout en les séparant au niveau de leur physicalité. Ou plutôt, pour reprendre Descola, « malgré » leurs différences de physicalité, humains et non humains présentent des intériorités similaires dans l'animisme (« continuité des âmes »). C'est tout à fait le message qui est transmis par les thérapeutes du soin par le contact animalier. Le mode relationnel qu'elles veulent faire naître entre humains et animaux n'est pas entravé par la différence de physicalité entre eux. Encore un trait supplémentaire qui rapproche le travail de mise en relation par la parole des thérapeutes du modèle animiste : l'idée, précisément, qu'il est possible de faire entrer en relation des humains et des non-humains. Descola explique en effet que le modèle naturaliste implique que les relations entre humains et les relations entre non-humains sont de « natures » différentes puisque leurs intériorités sont radicalement dissemblables¹⁴⁷. L'animisme en revanche n'exclut pas les relations entre humains et non-humains ; plus que ça, les relations entre humains/non-humains ne sont pas différentes des relations humains/humains. Et cette similitude des relations, nous dit Descola, est un moyen d'effacer les différences de physicalité. Quand on sait que l'idée d'une relation entre une personne humaine en difficultés et une personne animale va apporter un mieux être à la première est au fondement des pratiques que nous étudions, et que le travail du thérapeute consiste à produire ou à favoriser les conditions de cette relation, il ne semble pas abusif de dire que la logique même du soin par le contact animalier s'inscrit dans une entreprise animiste. Tout du moins on peut considérer que le soin par le contact animalier est un exemple des limites du naturalisme dans une société occidentale où ce type de rapport aux non-humains est très présent.

Ainsi, cette grammaire de la relation se présente bien comme un rouage d'inclusion ou d'exclusion des êtres dans la communauté, selon que l'on s'en sert dans sa totalité ou qu'on se limite à une mise en relation circulaire, entre deux registres, et selon les registres que l'on mobilise ou non.

¹⁴⁶ Voir : Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.

¹⁴⁷ Descola note d'ailleurs que l'ontologie naturaliste a des difficultés à penser les « relations », et se focalise plus volontiers sur les « termes » des relations.

La pondération situationnelle : intentionnalité et intensité

Si l'on veut comprendre en quoi cette grammaire a un effet au-delà des séances, comment les différences et les similitudes qu'elle sert à opérer perdure chez les bénéficiaires, il faut d'une part bien intégrer la légitimité que l'on reconnaît aux thérapeutes de parler au nom des animaux, de parler à leur place, d'organiser et d'adapter le cours de la séance en fonction de ce statut de porte-parole. D'autre part, il faut distinguer les deux modalités de fonctionnement de cette parole. La première tient à sa dimension performative : en utilisant la grammaire que nous venons de décrire, les thérapeutes disent ce que sont et ce que ne sont pas les êtres en présence. Dans cette mesure, la parole est en elle-même une mise en relation, ou un *rapprochement* – au sens de L. Thévenot, explicité plus haut. L'énonciation de cette parole est confondue avec l'opération de mise en relation : c'est une *modalité performative*. Mais, dans le cas de la seconde modalité, la parole énoncée vise à réguler les actes participant de l'établissement de la relation entre le bénéficiaire et l'animal. C'est une parole qui *oriente* la mise en relation : elle dit ce qu'il faut faire ou non pour que la relation ait lieu. C'est une *modalité régulatrice*, dans la mesure où son énonciation ne performe pas le *rapprochement* entre les êtres, mais le rend possible, l'encadre¹⁴⁸. Ici, la mise en relation se traduit par la régulation par la parole de *l'engagement* entre les êtres dans une situation d'action. La parole ne perd pas totalement sa dimension performative, mais ce qu'elle performe change d'objet : à travers l'énonciation de prescriptions et de proscriptions à propos des actes des bénéficiaires, il s'agit de désigner avec force une sorte de « mode d'emploi » de la relation à l'animal. Comme tout « mode d'emploi », le discours des thérapeutes comprend à la fois des indications sur ce qu'il faut faire et ne pas faire, et des explications donnant du sens à ces indications. Aussi les autorisations et les interdictions qu'elles formulent sont-elles accompagnées d'une dimension justificative. Les justifications fournies par les thérapeutes prennent souvent appui sur la grammaire de la mise en relation définie plus haut : « il [ne] faut [pas] faire ça parce que l'animal est comme toi/pas comme toi » ; mais elles s'appuient également sur une dimension situationnelle : « il [ne] faut [pas] faire ça parce que la situation (l'espace et la temporalité) est/n'est pas adaptée. » En somme, la grammaire de la mise en relation seule n'est pas suffisante pour comprendre comment les thérapeutes créent un lien entre bénéficiaires et animaux. Il est important d'ajouter à son utilisation cette pondération situationnelle : au cours de la séance, le discours des thérapeutes peut en effet changer selon

¹⁴⁸ Dans la perspective de Searle, et de sa classification des actes de langage, on peut dire que la modalité régulatrice correspond aux « actes directifs. » Voir : Searle, J. (1972). Les Actes de langage, Hermann.

les situations dans lesquelles il s'énonce. Le « comme toi/pas comme toi » est pondéré par l'apparition de proscriptions ou de prescriptions dans les discours : ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire dans la situation (en l'occurrence vis-à-vis des animaux), entre en concurrence avec les différences/similitudes que l'on établit entre animaux et bénéficiaires ; qui n'est plus le seul registre qui organise la mise en relation.

Ainsi, la définition de la « bonne relation » entre le bénéficiaire et l'animal se complexifie dans le discours des thérapeutes. Il ne s'agit plus de définir une modalité unique de relation, un code de conduite qui vaudrait en toutes circonstances, mais d'insister sur la multiplicité et la diversité des actions et des situations qui font qu'une relation pourra être qualifiée de « bonne » ou de « mauvaise ». A travers la pondération situationnelle, c'est *l'action-qui-convient* entre le bénéficiaire et l'animal qu'il s'agit de définir et de réguler¹⁴⁹.

L'exemple de la définition et de la gestion de la violence des bénéficiaires vis-à-vis des animaux aide à saisir en quoi consiste cette pondération. Avant tout, il faut rappeler que le ton général du soin par le contact animalier est clairement celui de la bienveillance envers les animaux : le respect de l'animal est une politique partagée par tous. Tant et si bien qu'elle ne fait pas l'objet d'une convention explicite : il est *évident* pour tout le monde que les animaux doivent être bien traités et qu'ils ne doivent pas « souffrir pour soulager » les bénéficiaires. L'application de cette politique, en revanche, prend des formes différentes selon les pratiques, les espèces, les philosophies du soin, propres à chacun des terrains. Il ne s'agit pas de dire que les thérapeutes autorisent ou non la violence vis-à-vis des animaux selon les contextes ; mais plutôt que la définition d'un acte à première vue similaire peut varier suivant les espaces où il se manifeste, les espèces animales envers lesquelles l'acte est dirigé, les nécessités techniques impliquées par un exercice et les conditions globales de sécurité. Les situations observées montrent que le jugement des thérapeutes sur les gestes violents des bénéficiaires à l'encontre des animaux est toujours contextualisé.

A Equus, certains actes envers les équidés peuvent être immédiatement proscrits ou encouragés suivant le contexte dans lequel ils prennent place. Le fait pour une personne de donner un « coup de pied » ou une « gifle » sur le corps d'un animal lors du pansage est immédiatement repris par les thérapeutes, qui interdisent que l'on « tape » les animaux : l'acte est défini comme violent ; et on retrouve alors dans le discours des thérapeutes des

¹⁴⁹ Thévenot, L. (1990). L'action qui convient. *Les formes de l'action (Raisons Pratiques #1)*. P. Pharo & L. Quérel. Paris, Editions de l'EHESS: 39-69.

justifications du type : « tu n'aimerais pas qu'on te fasse ça. », « même s'il ne dit rien, il n'aime pas ça ! » « Tu es là pour prendre soin de lui ! » Plus tard dans la séance, certains bénéficiaires seront sur le dos de l'animal, en selle. Et là, donner un « coup de pied » à l'animal deviendra non seulement permis, mais encouragé. On incitera les personnes à utiliser leur corps pour faire avancer l'animal, et notamment en usant de ses talons. Certains bénéficiaires hésitent à s'exécuter : ils ont peur de faire mal à leur monture. Les thérapeutes prennent alors leur casquette de traductrices et insistent : « *ça lui fait pas mal, tu peux y aller plus fort.* » Lors de certains exercices, les personnes pourront être également amenées à se mettre debout sur les étriers et à tenir la crinière de l'animal pour ne pas tomber ; là aussi, les thérapeutes signaleront que les équidés ne souffriront pas et que les bénéficiaires peuvent bel et bien s'accrocher à la crinière. Le fait d'avoir, à certains moments, à utiliser le langage corporel ou les codes de l'équitation pour diriger l'animal, le faire avancer et éviter de tomber, est ce qui explique qu'un même acte sera proscrit ou prescrit. Par exemple, il y a certains moments où « donner un coup » à un cheval est nécessaire pour le faire avancer, et d'autres où cela est inutile, donc interdit. Ce à quoi les thérapeutes objecteront que lorsqu'un cavalier talonne sa monture, il ne lui donne pas « un coup », mais une « commande », une « indication », un « ordre. » Et elles n'auront pas tort : ce qui fait qu'un acte sera qualifié ou non de « violent » envers l'animal tient en partie à l'intention avec laquelle le bénéficiaire exécute son acte. *Les thérapeutes prennent en compte cette question de l'intentionnalité lorsqu'elles formulent ou non une réprimande vis-à-vis d'un acte.* Que le bénéficiaire « tape » l'animal pour le faire avancer dans le cadre d'un exercice ou qu'il le « tape » pour passer ses nerfs n'a pas la même portée par les thérapeutes : il faut que l'intention ne soit pas de nuire à l'animal ou de faire passer les envies/humeurs du bénéficiaire avant le respect de l'animal. Par exemple, toujours à Equus, lors de la préparation d'un jeu de groupe, consistant pour les personnes, montées sur des poneys, à se faire des passes avec un ballon, Elsa précise : « *vous avez des poneys sous les fesses je vous rappelle ! On évite que le ballon lui tombe sur la tête ! Et si ça arrive on s'excuse, on lui fait une caresse.* » On voit bien qu'ici, ce que la thérapeute anticipe, ce sont les actes de « violence » non intentionnels ; les petits accidents sans conséquences réelles sur l'animal pouvant survenir lors du déroulement de la séance. Si l'intentionnalité n'est pas malveillante ces actes sont tolérés, mais ils donnent lieu quand même à une réparation verbale et physique à l'égard de l'animal. A cette évaluation de l'intention avec laquelle l'acte est produit, s'ajoute un élément de contexte spatio-temporel : où et quand cet acte a-t-il lieu ? Par exemple, le pansage étant défini comme un moment où l'on prend soin de l'animal, l'idée que l'on puisse malmenier l'animal lors de cette séquence précise est particulièrement sujette à

réprimandes. Inversement, la monte qui nécessite de « tenir » son cheval, sans quoi le bénéficiaire est susceptible de tomber, est une séquence pendant laquelle la frontière entre « actes de coercition nécessaires », « langage corporel » et « actes violents » fluctue et où les réprimandes interviennent moins. Le seuil de tolérance, qui fera que l'on qualifiera un acte de « violent » sera d'autant plus bas que l'acte apparaît dans une situation où la coercition de l'animal n'est pas indispensable : tirer sur une longe alors que l'exercice ne l'exige pas pourra être assimilée à de la malveillance, tandis que s'il s'agit d'empêcher l'animal d'aller brouter de l'herbe, le même acte sera toléré ; il sera même encouragé s'il sert à détourner l'animal d'une distraction « négative » (aller voir d'autres animaux avec lesquels ils ne s'entendent pas, par exemple, ou rester trop longtemps sur une route fréquentée). Cette distinction entre actes réprimés et actes tolérés prenant en compte le contexte spatio-temporel et l'intention avec laquelle les actes sont accomplis, apparaît d'autant plus clairement à Equus, pour deux raisons. D'une part, parce que le déroulement d'une séance est très codifié, il suit un ordre précis, et s'inscrit dans des espaces dédiés (« pré »/ « espace de rencontre »/ « manège/ « carrière ») : il y a des actes proscrits et prescrits dans chacun de ces espaces, correspondant à chacune des étapes de la séance. Les contextes apparaissent ainsi de manière très cloisonnée. D'autre part, l'activité d'Equus engage une seule « famille » d'animal – les équidés – présentant à peu près les mêmes caractéristiques physiques. Tout au moins, elle présente le même rapport de proportion entre l'humain et l'animal. Car même si un poney n'est pas comparable à un cheval en termes de taille et de corpulence, il s'agit toujours d'animaux plus grands, plus imposants que le bénéficiaire d'une manière générale. Et lors des activités, on veille justement à préserver ce ratio entre taille et corpulence des bénéficiaires et celle des équidés : les enfants travaillent plus avec des poneys, et les adultes plutôt avec des chevaux, pour aller vite. Ce ratio permet en effet de conduire à peu près les mêmes activités avec les personnes ; c'est plus particulièrement la monte qui nécessite que ce ratio soit équilibré : une chute de cheval pour un enfant est plus dommageable que pour un adulte. Et inversement, un poney va se trouver en difficulté à supporter le poids d'un adulte très grand et corpulent. L'uniformité des activités tient au respect de ce ratio entre morphologie humaine et morphologie équine.

La constance de ce ratio a son importance également dans la définition situationnelle des comportements des bénéficiaires : il assure aux équidés de ne pas se trouver sous les coups d'un humain assez fort physiquement pour lui faire réellement mal. Ainsi, l'impact physique qu'aura un acte, une tape, un coup de pied ou de poing, émanant du bénéficiaire sera sensiblement le même, même s'il apparaît à des moments différents de la séance. Que l'on

frappe son équidé dans le pré ou dans la carrière importe peu sur ce qu'il ressentira. Pourtant, un même acte ne prendra pas le même sens, nous l'avons vu, s'il apparaît dans l'un ou l'autre de ces espace-temps : il sera interprété selon les usages de la culture équestre, dont l'héritage est toujours bien présent même dans la Thérapie Avec le Cheval. Plus encore, l'acte sera interprété différemment par le cheval selon que l'on est en train de le brosser ou de le monter : un coup de pied pourra le laisser indifférent dans un cas et le faire partir au galop dans l'autre. L'inscription spatio-temporelle des actes a donc un rôle à jouer dans la sécurité du bénéficiaire ; c'est également pour cette raison qu'ils sont soumis à un contrôle accru de la part des thérapeutes, et que celles-ci utilisent des grilles de lecture différentes selon les séquences de la séance, avec des seuils de tolérance plus ou moins élevés. L'établissement de ces seuils de tolérance est en revanche plus « souple » à l'I.F.Z. L'association utilise en effet des animaux très différents, du cheval au cochon d'inde, en passant par le chien, avec des gabarits variés. Et étant donné que les bénéficiaires côtoient souvent plusieurs animaux pendant une séance, le ratio entre morphologie animale et morphologie humaine n'est pas nécessairement constant. Aussi, la réprimande vis-à-vis d'actes « violents » envers les animaux apparaît de manière moins systématique pendant une séance. Par exemple, la petite Lauranne lève très souvent la main sur les animaux lorsqu'un animal ne fait ce qu'elle attend de lui. Elle leur donne des ordres de manière très sèche, les répète plusieurs fois, sur un ton de plus en plus énervé. Il lui arrive de les taper franchement et sans équivoque puisqu'elle joint le geste à la parole, en leur disant qu'ils sont « méchants » et qu'ils ne font pas les choses comme il faut. Pourtant Aurélie Jean ne réagit pas d'une manière semblable à ces expressions de violence : en début de séance, elle protège les lapins et les cochons d'inde, en stoppant physiquement la jeune fille qui, après les avoir frappé légèrement, veut les attraper. La thérapeute la contient et lui dit très sérieusement d'arrêter parce que les lapins ne sont pas contents. Plus tard, c'est Bingo, le chien, qui est l'objet des menaces de Lauranne : elle lui donne un très léger coup sur le flanc pour qu'il avance. La thérapeute la recadre sur le mode humoristique : « *il ne faut pas embêter Bingo !* » lui dit-elle en l'enlaçant avec ses bras et en la contenant physiquement mais tendrement : « *Je t'embête hein ? Ah ben c'est pareil ! Il aime pas quand on l'embête Bingo* » dit-elle avec le sourire. La rencontre entre les ânes et Lauranne se déroule sous les mêmes auspices : ceux-ci se trouvent sur le chemin que la jeune fille a choisi d'emprunter, et « *ne veulent pas la laisser passer* » selon elle. Elle leur donne donc plusieurs tapes avec les mains pour qu'ils s'écartent. A. Jean ne réagit pas. Et lorsque Lauranne s'approche ensuite d'un des ânes, visiblement pour le caresser, celui-ci s'écarte brusquement : il a peur de la manière dont s'engage ce geste qui lui en rappelle d'autres, moins amicaux. La thérapeute

ne recadre toujours pas la jeune fille, mais se tient aux côtés de l'âne et le rassure : elle lui dit « *oui, oui, je sais* » avec un air compatissant. Sous entendu : « je sais que Lauranne n'est pas gentille avec toi, mais il faut la laisser faire. Je suis sûr que tu comprends. Et puis, ce n'est pas la petite bête qui va manger la grosse, hein ? » Et c'est clairement ce qui est signifié par cette absence de réprimande vis-à-vis des comportements de Lauranne à l'encontre des ânes : l'écart de force physique et de morphologie entre les animaux et elle est bien trop important pour que ses actes portent à conséquence dans ce cas précis. Tout se passe en effet comme si les réactions de la thérapeute prenaient en compte la morphologie de l'animal malmené par la jeune fille sur le mode du crescendo/decrescendo : plus l'animal est petit, plus la réaction est sérieuse et rapide ; plus l'animal est grand, plus la réaction se fait attendre et est « légère ». La définition des actes qui portent à conséquence pour les animaux, et qui doivent être réprimandés, prend donc en compte la relativité de la force des bénéficiaires par rapport à la morphologie de l'animal, qui conditionne sa sensibilité à la douleur. *C'est la question de l'intensité qui apparaît ici : un acte pourra être qualifié de « violent » et proscrit selon l'intensité avec laquelle il est accompli.* L'exemple qui met bien en évidence l'importance de cette évaluation de l'intensité est celui du bénéficiaire qui a bien intégré que c'est avec les pieds que l'on fait avancer un cheval. Or, il arrive que le cheval ne soit pas aussi réactif que d'habitude, ou que le bénéficiaire s'y prenne mal : la monture n'avance pas. Et la personne se met alors à le talonner de plus en plus fort, en s'énervant. Là, les thérapeutes interviennent en indiquant à la fois le manque de respect vis-à-vis du cheval, et le caractère violent que prennent ces actes : « tu tapes trop fort, il n'aime pas ça. » On peut observer le même phénomène dans le travail en longe avec un chien, ou tout simplement lors d'une promenade en laisse : si la personne tire trop fort et à répétition sur la laisse/longe, la thérapeute recadrera celle-ci sur le mode du « l'animal n'aime pas ça. » La question de l'intensité permet de comprendre ce qui différencie le geste coercitif technique, nécessaire à la maîtrise de l'animal, dans le cours de l'action, de l'abus de pouvoir et de l'acte violent. Car les thérapeutes reprennent les bénéficiaires à la fois sur la mauvaise exécution d'un geste technique et sur le fait que cette mauvaise exécution fasse souffrir l'animal ; les deux registres sont liés. Ainsi, la parole des thérapeutes vise ici à la fois à traduire ce que ressent l'animal et à régler l'intensité que doivent adopter les gestes des bénéficiaires. Le rapport de force entre l'animal et la personne humaine, déterminant pour la sécurité de l'un et de l'autre, est également pris en compte. Selon le gabarit de l'animal, la séquence de la séance, l'exercice en cours, l'intensité d'un geste devra être modulée et les thérapeutes, en instaurant une limite sémantique entre les gestes appropriés et les gestes violents, veillent à cette modulation. Nous sommes en plein

dans la mise en relation par la parole entre le bénéficiaire et l'animal : *après avoir fait exister l'animal comme être interactionnel, l'avoir intégré dans la communauté des êtres qui comptent, on voit que la parole encourage le contact corporel avec l'animal, tout autant qu'elle l'encadre.* Sur le thème du « mode d'emploi », les thérapeutes en proscrivant ou en prescrivant certains actes s'assurent que le contact corporel s'effectuera selon les bonnes modalités : la parole ajuste les forces impliquées dans la relation.

Les thérapeutes évaluent ainsi les actes des personnes envers les animaux à l'aune de leur contexte d'apparition : c'est dans ce sens que nous parlons de « pondération situationnelle. » Il s'agit pour les thérapeutes de prendre en compte la situation qui leur permettra de prononcer une interdiction ou une autorisation d'expression d'un mode de relation particulier. On peut rapporter tous les paramètres qui participent à cette estimation de la situation à deux éléments : *l'intensité* et *l'intentionnalité*. Estimer l'intentionnalité d'un acte pour les thérapeutes revient donc à définir le caractère nécessaire ou dispensable de l'acte pour le bon déroulement de la séance ou de la séquence de la séance. C'est aussi l'état d'esprit avec lequel l'acte est accompli par le bénéficiaire qui entre en ligne de compte : est-il en adéquation avec la bienveillance généralisée vis-à-vis des animaux et avec le cours de l'action ? La question de l'intensité revient, quant à elle, à estimer la force utilisée par le bénéficiaire pour agir physiquement sur l'animal ; et ce en fonction du ratio entre la morphologie de l'animal et celle du bénéficiaire. C'est clairement la fonction régulatrice de la parole des thérapeutes qui œuvre lors de cette pondération situationnelle. D'une mise en relation performative, qui permet de créer par la parole une communauté d'êtres interactionnels, on passe à une mise en relation régulatrice qui permet l'action entre ces êtres, tout en veillant au respect de leur statut, de la politique de bienveillance vis-à-vis des animaux, des exigences de sécurité propres au cadre dans lequel se déroule la séance, des objectifs fixés entre le bénéficiaire, les encadrants et les thérapeutes. Bref, c'est le respect des *conventions*, qu'elles aient été établies « ici et maintenant » ou en dehors du cadre de la séance, qu'il s'agit de préserver. C'est dans ce sens que l'on peut parler de *l'action-qui-convient* pour désigner ce que la parole des thérapeutes construit pendant la séance : l'expression « qui-convient » est synonyme de « qui prend en compte les conventions. » Les conventions dont il est question ici sont d'une part celles qui sont établies par les thérapeutes à travers la ritualité des séances, et qui visent à construire la communauté des êtres « qui comptent ». Ces conventions prennent donc le sens très ethnométhodologique de « règles sociales élémentaires » permettant la coordination de l'action en situation. Ces règles n'ont normalement pas besoin d'être explicitées par les acteurs puisqu'ils sont censés être dotés d'une compétence conventionnelle de base, partagée

par tous, et que le sociologue peut mettre en évidence par observation empirique des ethnométhodes. Nous avons vu que les thérapeutes explicitent ces conventions, précisément parce qu'il s'agit d'inclure dans la situation des êtres dont on pourrait postuler qu'ils ne sont pas dotés de cette compétence de base. D'autre part, il y a un second type de conventions qui pèse sur l'accomplissement de l'action dans le cadre de la séance et que l'on peut résumer comme l'ensemble des accords fixés explicitement (voire contractuellement) en dehors de la séance avec les bénéficiaires, les encadrants, la famille, les établissements. Ici, la convention prend un sens plus usuel qui recouvre l'orientation générale de la prise en charge/soin globale, établie après négociation entre les différents acteurs qui « comptent » en dehors de la séance. Enfin, troisième type de conventions, les réglementations sanitaires, juridiques, les normes diverses et variées, les « usages » sociaux, pèsent également sur le cours de l'action sans que les acteurs n'aient eu un quelconque pouvoir sur leur établissement¹⁵⁰. Ce sont des conventions qui « dépassent » les acteurs dans la situation de la séance, mais qu'ils œuvrent malgré tout à rendre actives.

Du réglage de l'engagement au réglage de l'autonomie

A travers l'énonciation de prescriptions et de proscriptions, les thérapeutes visent donc à réguler l'intensité et l'intentionnalité des actes des bénéficiaires vis-à-vis de l'animal. La parole des thérapeutes est ce qui règle directement l'engagement entre les êtres, qui veille à ce qu'une relation positive s'établisse entre le bénéficiaire et l'animal. Mais si les thérapeutes souhaitent que cette relation réglée harmonieusement, et perçue comme un ressort thérapeutique important, perdure d'une séance sur l'autre, mais également au-delà des séances, avec d'autres animaux, et éventuellement avec d'autres humains, il est indispensable que les bénéficiaires soient à un moment donné en situation d'être acteurs de cette relation. Il faut qu'ils puissent eux-mêmes communiquer directement d'une manière ou d'une autre avec l'animal sur un mode approprié.

En effet, la séance de soin par le contact animalier est un moment d'apprentissage - nous en avons déjà eu plusieurs exemples - et les thérapeutes donnent des indications aux bénéficiaires sur ce qu'ils doivent faire et ne pas faire avec l'animal, sur les gestes, les paroles, les outils appropriés. Ces indications ne servent pas uniquement à réguler une interaction qui aurait lieu de manière spontanée, elles ont également une fonction

¹⁵⁰ Pour une analyse poussée des différents types de conventions dans la coordination de l'action, voir : Dodier, N. (1993). "Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique." *Réseaux* 11(62): 63-85. Notre analyse en est extrêmement tributaire.

pédagogique. Elles visent à ce que le bénéficiaire intègre quels sont les comportements adaptés à la relation à l'animal qu'il a en face de lui, et à la situation dans laquelle ils se trouvent. Ainsi, on demandera à un bénéficiaire ayant déjà participé à plusieurs séances s'il se souvient de l'ordonnancement des séquences de la séance, des outils à utiliser pour panser l'animal, des bons gestes, de la nourriture à donner à chacune des bêtes etc. Il y a un travail de réactivation de la mémoire des personnes qui prend pour objet l'action telle qu'elle se déroule « habituellement » dans la séance : « *On a brossé le poney, qu'est-ce qu'on fait maintenant ?* » Petit à petit, au fil des séances, on leur demande de montrer qu'ils se sont approprié les lieux et les usages, qu'ils sont ici chez eux¹⁵¹. Quelquefois lors de nos observations, nous avons ainsi été nous-mêmes initié par des bénéficiaires au déroulement habituel de la séance. Les thérapeutes, nous ayant de fait placé en situation de stagiaire observateur, peuvent demander à un bénéficiaire de nous renseigner directement sur ce qui se passe dans les séances : « expliquez lui ce que vous faites ici Madame X. » demande Angélique Pérol à l'une des résidentes de l'EHPAD d'Aigueperse. L'apprentissage de ce qui fait cet espace/temps particulier de la séance est donc un premier élément qui témoigne d'un mouvement plus général, d'un horizon visé par le soin par le contact animalier : la capacitation des bénéficiaires. Nous avons déjà rencontré cette notion dans l'analyse du discours de la plus-value animale : la capacitation recouvre la mise en place de conditions pour que certaines personnes puissent prendre part à leur propre vie, et à la vie en société. La notion de capacitation, lorsqu'elle entre dans le domaine de l'activité professionnelle de la prise en charge des personnes dans divers contextes, semble fixer un objectif assez clair à cette activité : assurer à la personne les conditions de son autonomie. La notion d'autonomie individuelle est en France devenue centrale dans la définition de l'action médico-sociale depuis la loi du 2 janvier 2002 qui stipule que cette action « *tend à promouvoir l'autonomie et la protection des personnes.*¹⁵² » Plus précisément, Benoit Eyraud explique que c'est une conception émancipatrice de l'autonomie qui prévaut dans les pratiques des travailleurs de l'accompagnement ; conception selon laquelle le travail de capacitation passe par une dimension éducative. Prenant l'exemple des agents chargés de gérer des personnes majeures mises sous tutelle, Benoit Eyraud décrit comment ceux-ci entretiennent un rapport pédagogique avec ces usagers qu'il faut encourager à effectuer des démarches administratives

¹⁵¹ Comme lorsque le petit Samuel fait visiter le domaine de l'I.F.Z. à Cookie, la petite chienne « nouvelle » dans les lieux.

¹⁵² Cité par : Eyraud, B. (2006). "Pratiques d'autonomie dans les dispositifs de tutelle." Rhizome. Bulletin national santé mentale et précarité(25): P 50.

par eux-mêmes et leur apprendre ainsi à ne plus compter uniquement sur le cadre contraignant de la tutelle qui les habitue à « faire à leur place ». Il indique que « *L'objectif est alors de passer « du faire avec » au « faire faire ». C'est principalement à cette conception que les professionnels se réfèrent quand ils utilisent le terme « autonomie » : « C'est le but, accompagner la personne pour qu'elle arrive un jour à être autonome...¹⁵³ »*. Pour « rendre capable », il ne suffit pas donc d'expliquer comment agir, il faut d'abord « faire avec » les personnes que l'on souhaite « capaciter », puis leur « faire faire » et progressivement (voire hypothétiquement) les laisser faire toutes seules. C'est un déroulement théorique du processus d'autonomisation tel que l'on voudrait qu'il soit dans une perspective émancipatrice de l'autonomie : on cherche d'abord à identifier les capacités d'autonomie chez les personnes, à les développer puis à les réguler, pour enfin laisser les personnes « être autonomes ». Le terme d'« accompagnement » est alors adéquat pour désigner le travail qui consiste à encadrer ce processus que l'on voudrait linéaire. Le problème est là : si les différentes étapes du processus (identification, développement et régulation de l'autonomie) sont bien présentes dans la réalité de l'accompagnement, elles ne sont pas forcément successives. Elles se chevauchent parfois et arrivent souvent à se confondre. N. Dodier et V. Rabeharisoa notent à cet égard que l'intervention « psy » - qui prend pour objet la souffrance psychique - est particulièrement sujette à ce genre de chevauchements. Ils expliquent en effet que dans chacun des dispositifs emblématiques du monde « psy » (l'asile, la psychanalyse et le secteur) la question de l'autonomie des personnes prises en charge est centrale :

« Le réglage de cette autonomie s'avère, comme dans toute intervention spécialisée sur autrui, un problème pratique central : il convient de définir la marge d'initiatives et de contraintes qui est conférée aux individus dans la prise en charge. Mais la spécificité du monde psy, qui donne toute son intensité à la question de l'autonomie, est que celle-ci est en même temps l'objet même de l'intervention. Le « psy » identifie les incapacités à être autonome, il cherche à en élucider les raisons, et à favoriser l'autonomisation des individus.¹⁵⁴ »

Le soin par le contact animalier relève précisément de cette logique où l'autonomie est, pour le thérapeute, un objet à identifier et à construire dans un même mouvement. *Au fil des séances, on voit ainsi se dessiner à la fois l'autonomisation des bénéficiaires comme un horizon général et la capacitation comme moyen de l'atteindre*. Ainsi, les occasions de laisser au bénéficiaire la possibilité d'exprimer une capacité de prise sur le cours de l'action sont très

¹⁵³ Eyraud, B. (2006). "Pratiques d'autonomie dans les dispositifs de tutelle." *Rhizome. Bulletin national santé mentale et précarité*(25): P 51.

¹⁵⁴ Dodier, N. & V. Rabeharisoa (2006). "Les transformations croisées du monde « psy » et des discours du social." *Politix* 1(73): P 11.

valorisées pendant les séances. Nous avons dit que la question des envies des bénéficiaires était très présente pendant le travail : d'une part, les thérapeutes favorisent et encouragent l'expression directe de ces envies par le bénéficiaire lui-même ; on parle d' « attention aux demandes du bénéficiaire ». Et d'autre part, une fois qu'elles sont exprimées, on régule ces envies, en indiquant au bénéficiaire dans quelle mesure elles sont légitimes/illégitimes, nocives/bénéfiques, en accord ou non avec la situation présente. Dans les deux étapes, c'est le rapport à l'autonomie qui est travaillé. L'expression de l'envie est en elle-même perçue comme un acte d'autonomie : « voilà ce que je veux ou ne veux pas faire dans cette séance ». L'expression d'une volonté personnelle émanant de la personne, d'un choix par rapport à plusieurs options offertes par les thérapeutes, performe en partie le processus d'autonomisation ; mais en partie seulement. Les thérapeutes dans un second temps estimeront dans quelle mesure précisément cette expression est bien le reflet de ce qu'est la personne : « veut-il monter sur le cheval parce que ses parents l'encouragent à le faire ou est-ce réellement son souhait ? Répond-il « oui » aux questions du thérapeute pour lui faire plaisir ? » La réponse à ces questions dépend de la connaissance qu'ont les thérapeutes de la personne, de son histoire, de son entourage etc...La définition de l'expression d'une envie, d'une volonté, comme acte d'autonomie se fera précisément au regard de cette connaissance : quelle est la part d'histoire familiale, d'histoire personnelle, d'attentes institutionnelles, de rapports aux éducateurs, aux thérapeutes etc. qui entre en compte dans l'expression de cette volonté ? Autrement dit : quelle est la part d'hétéronomie et d'autonomie ? Les thérapeutes estiment le poids des éléments « extérieurs » à la situation « ici et maintenant » de la séance pour définir si le bénéficiaire n'est pas instrumentalisé par eux lorsqu'il exprime une position. Ce faisant, ils établissent un ratio entre hétéronomie et autonomie qui permet de qualifier l'expression d'une volonté comme étant légitime et donc pouvant avoir un effet sur le cours de l'action : si les thérapeutes estiment qu'un bénéficiaire demande à monter sur le cheval, ou à travailler exclusivement avec les lapins, parce que ses parents l'ont encouragé hors séance à faire des progrès en équitation, ou à éviter de travailler avec des animaux perçus comme trop dangereux, elles accorderont nettement moins d'importance à la demande et n'y accéderont sans doute pas. En revanche, si la demande est estimée comme étant le reflet de l'intériorité de la personne (une intériorité non parasitée par des attachements nocifs constitue une des conditions à satisfaire par le thérapeute), elle a plus de chances d'aboutir. Ce processus de sélection entre « expression d'une volonté à tendance hétéronome » et « expression d'une volonté à tendance autonome », même s'il n'est pas nécessairement explicité aux bénéficiaires, a sans aucun doute un effet sur le travail de capacitation : puisque seules les

volontés que les thérapeutes considèrent comme plutôt autonomes ont une influence sur le cours de l'action, le message envoyé aux bénéficiaires est un appel à ce qu'ils s'émancipent de la pesanteur de certains de leurs attachements (familiaux et institutionnels notamment) et qu'ils se définissent autant que possible par eux-mêmes. Ce qui suggère que la production de la coprésence entre personnes humaines et personnes animales implique de rompre avec d'autres coprésences et d'autres attachements : les proches, en particulier, apparaissent comme des personnes susceptibles de la gêner, si bien que leur exclusion (exclusion physique de la séance ou exclusion des demandes qu'on suspecte émaner d'eux). *La construction individuelle des bénéficiaires apparaît très clairement comme un enjeu de premier ordre dans le soin par le contact animalier et la valorisation par les thérapeutes des actes autonomes participe de la réalisation de cet objectif.* Nous avons vu que l'individualité des bénéficiaires était actualisée par les thérapeutes pendant le cours de la séance ; notamment dès le début à travers le « bonjour » ritualisé et individualisé. Mais traiter les bénéficiaires en individus n'équivaut pas à leur faire intégrer activement ce qu'est « être un individu. » Au-delà d'une individualisation de principe mise en œuvre par les thérapeutes, dans la manière dont elles s'adressent aux bénéficiaires, elles cherchent également à ce qu'ils soient acteurs de cette individualisation. Identifier l'expression d'une volonté comme étant autonome et la valoriser le cas échéant en montrant ce qu'elle permet d'accomplir dans le cadre de la séance (« quand je demande à monter à cheval, et que cela correspond vraiment à mon envie, je monte effectivement à cheval ») est un moyen de rendre les bénéficiaires potentiellement actifs dans leur individualisation. Les marges de manœuvre qui leur sont laissées pendant la séance pour exprimer leur autonomie permettent d'accéder à ce statut d'individu : nous sommes dans la figure du « laisser faire. » C'est l'activité spontanée la personne qui va potentiellement être un témoignage fidèle de son individualité. Ici, le couple « autonomisation » et « individualisation » fonctionne très bien : les deux processus sont indistincts. A condition de préciser de quelle « autonomisation » il s'agit. En effet, l'autonomie, en tant que vision d'un état de l'individu entrepreneur de sa propre vie, libre de ses choix et de ses mouvements, est une forme pure qui oblitère toutes les contraintes (physiques, sociales, économiques, psychologiques...) que les personnes que l'on dit « autonomes » subissent et/ou agissent quotidiennement. L'autonomie n'existe pas en tant que telle et quand on en parle on désigne plutôt un état dans lequel les attachements sont moins subis qu'agis par la personne, ou encore une négociation réussie d'attachements avec d'autres êtres. Dit autrement : l'être autonome n'est pas un être sans liens, il est toujours hétéronome, dépendant d'autres êtres. Et l'identité de cet être dépend fortement de ces liens : il est le fruit des relations qu'il entretient avec

d'autres. Dans cette perspective, le processus d'autonomisation passe par un détachement de certaines relations parasites et un attachement à des relations bénéfiques ; opérations qui redéfinissent profondément l'identité de la personne qui s'y engage. D'autre part, il faut voir l'autonomisation comme un processus par lequel on cherche à conférer à l'être une capacité à définir lui-même les relations dans lesquelles il veut/peut s'engager et qui formeront son identité. Cette définition pragmatique de l'autonomisation, comme *reconfiguration positive de l'hétéronomie*, réagencement des liens permettant d'avoir une prise sur la réalité, nous semble plus appropriée pour comprendre ce qui se joue dans le soin par le contact animalier. D'une part, parce qu'elle ne passe pas à côté de ce qui fait la spécificité de la pratique, à savoir le travail avec l'animal. Si l'on ne prenait pas en compte la création d'une relation singulière entre le bénéficiaire et l'animal comme un élément majeur de la pratique, on aurait quelques difficultés à voir en quoi elle se différencie des autres pratiques de soin¹⁵⁵. D'autre part, parce la définition pragmatique de l'autonomisation permet d'embrasser l'ensemble des pathologies/problématiques/handicaps qui sont travaillés au sein des différents terrains que nous avons explorés. En effet, poser l'autonomie des bénéficiaires comme un horizon commun à toutes les pratiques et à toutes les problématiques rencontrées peut sembler de prime abord assez réducteur, voire illusoire, au regard de l'hétérogénéité des capacités et des conditions des personnes. Seulement si l'on s'en tient à la conception « idéalisée » de l'autonomisation. Mais si l'on pense l'autonomisation comme la création de nouveaux attachements, la donne change et il devient possible de dire que c'est un but partagé par toutes les pratiques de soin par le contact animalier, qu'elles impliquent des enfants souffrant de troubles du développement, des personnes âgées déprimées, des personnes handicapées moteur cérébral, des autistes etc...les personnes « destinées » à vivre en institution comme celles qui pourront un jour vivre seules. Que le but soit de faire passer un bon moment, un moment de bien-être, à des personnes Alzheimer ou à des enfants autistes, ou bien de travailler à réaliser des objectifs précis avec un adolescent ayant des troubles du comportement, il est toujours question de créer des attachements positifs ; avec l'animal en l'occurrence. Que cet attachement ne dure que dans le temps de la séance ou qu'il se prolonge en dehors, avec d'autres êtres, l'important c'est qu'il ait eu lieu à un moment donné. C'est à la fois un travail en soi et un objectif visé par la prise en charge/soin.

¹⁵⁵ L'utilisation d'une conception « idéalisée » de l'autonomisation n'aide à rendre compte ni du travail d'attachement du patient à l'animal pendant la séance, ni de toute l'histoire de la constitution des pratiques de soin par le contact animalier.

Dès lors, pourquoi conserver le terme « autonomisation » pour parler indifféremment de ces deux niveaux ? Pourquoi ne pas parler d'« attachement¹⁵⁶ » pour le travail de fixation positive sur l'animal et d'« autonomisation » pour l'objectif général de la prise en charge/soin ? Premièrement parce que les thérapeutes, en sélectionnant les demandes du bénéficiaire, effectuent un tri entre ce qui relève de l'intériorité du bénéficiaire et ce qui relève des attachements parasites (regard parental, histoire personnelle « chargée », conflits avec l'institution) : il s'agit bien d'une partie du travail d'autonomisation, au sens de « détachement » du bénéficiaire de ce qui l'empêche d'être un individu ; ou plutôt un « autre individu » que celui qu'il est. On peut supposer que les individus ont des capacités d'attachement limitées et que l'établissement d'une nouvelle relation, dotée d'une capacité de transformation suffisante des êtres, suppose de mettre en sourdine d'autres attachements, d'autres relations, qui les empêchent peut-être d'avoir des relations qui leur permettraient de devenir d'autres individus, ne serait-ce que momentanément. Deuxièmement, l'autre partie du travail d'autonomisation passe par l'attachement des bénéficiaires aux êtres présents pendant la séance : les animaux (et les thérapeutes également). Et pour que cet attachement soit bénéfique, de manière ponctuelle ou durable, il faut que les thérapeutes laissent une part d'initiative à la personne : il y a toujours un moment dans une séance de soin par le contact animalier où on laisse le bénéficiaire et l'animal « vivre leur histoire », « se découvrir », « partager quelque chose à eux. » Dans ces moments, les thérapeutes s'effacent et laissent les personnes « en autonomie. » Ce qui ne signifie par pour autant qu'il n'y a pas tout un travail pour créer ces attachements et ces moments privilégiés pour les éprouver. Les thérapeutes doivent précisément savoir négocier la marge d'autonomie qu'elles octroient aux bénéficiaires : créer les occasions de s'attacher sans les forcer. C'est là que réside le travail de capacitation des bénéficiaires : il s'agit de les rendre capables de saisir ces occasions d'attachement et par la suite, de les provoquer par eux-mêmes. C'est dans cette mesure qu'il est important de conserver le terme d'autonomisation : parce qu'il contient l'idée d'un processus de délégation progressive des outils de création de la relation avec l'animal, il aide à comprendre en quoi consiste le travail de capacitation. *La capacitation est en effet le moment charnière où le thérapeute, après avoir défait les attachements parasites du*

¹⁵⁶ Sur la notion d'« attachement », voir les travaux d'Antoine Hennion. Notamment : Gomart, E. & A. Hennion (1999). A sociology of attachment : music amateurs, drug users. *Actor Network Theory and after*. J. Law & J. Hassard. Oxford, Blackwell Publishers / *The Sociological Review*: 220-247.

Hennion, A. (1993). *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*. Paris, Métailié.

Hennion, A. (2010). Vous avez dit attachements ? *Débordements Mélanges offerts à Michel Callon*. M. Akrich, Y. Barthe, F. Muniesa & P. Mustar. Paris, Presses des Mines: 179-190.

bénéficiaire, lui passe le relais pour qu'il crée par lui-même des attachements bénéfiques : c'est une passation de pouvoir en quelque sorte. Du « faire à la place », on passe au « faire avec » et au « faire faire. »

Le « faire faire » : circuits d'adresses et alignement des êtres

Pour en revenir à la parole des thérapeutes pendant les séances, on constate que l'on est passé d'une fonction *performative* (la parole utilisant la grammaire de la mise en relation performe cette mise en relation), à une fonction *régulatrice* (la parole pondère l'action de mise en relation). Une nouvelle fonction se donne à voir à travers la parole qui vise à faire agir le bénéficiaire sur l'animal suivant certaines modalités techniques et relationnelles. Cette parole est celle qui relève du « faire faire. » Elle emprunte à la parole régulatrice son caractère prescriptif, mais s'en différencie en ce qu'elle vise à faire acquérir au bénéficiaire les « commandes » de l'animal. Ce n'est plus seulement une parole qui autorise ou interdit, c'est une parole qui cherche à donner les outils pour que le bénéficiaire agisse lui-même sa relation à l'animal. C'est clairement à travers l'énonciation de cette parole que l'on observe la passation de pouvoir dont nous parlions plus haut.

Quelle forme prend cette parole spécifique ? Elle passe par l'explicitation par les thérapeutes de ce que l'animal comprend et ne comprend pas. Les ordres simples de type « marcher », « aller », pour les chevaux et « assis », « couché » pour les chiens sont expliqués aux personnes par les thérapeutes, qui leur demandent de répéter les ordres qu'elles-mêmes emploient. Ces ordres doivent souvent être accompagnés du nom de l'animal : « *Raya, descend.* » Ainsi, ce que l'on apprend aux bénéficiaires ce n'est pas uniquement à formuler des commandes, mais à s'adresser individuellement à l'animal. Il est à noter que la formulation de ces ordres ne nécessite pas forcément des capacités langagières très développées : « *Lorenzo, marcher* » - un nom et un verbe. Il n'est pas très difficile de les faire répéter par les bénéficiaires, même ceux qui ont des difficultés à s'exprimer : le petit Thierry, à Equus, parle très peu, et quand il parle c'est souvent en utilisant des phrases très courtes, sur le modèle « *sujet + verbe.* » Aussi quand il s'agit de donner des ordres à son poney, Marguerite, il n'éprouve pas plus de difficultés que cela. Parfois, il y a même une symétrie entre certains troubles chez les personnes et ces ordres à la syntaxe simpliste. Peu avant une séance avec Lauranne, Aurélie Jean explique que l'un des symptômes de sa problématique passe par l'utilisation intempestive de « *phrases-mot* » : ses phrases se résument à des mots accolés les

uns aux autres sans syntaxe. Effectivement, pendant la séance, Lauranne en fait usage de nombreuses fois, notamment dans la cage des lapins et des cochons d'inde. Cherchant ces derniers qui s'abritent dans leur boîte, elle dit « cochons d'inde cachés. » Lorsqu'elle donne spontanément des ordres aux animaux, c'est le même type de phrases-mots qui apparaît : « *Bingo pas bouger !* » Du coup, quand arrive le moment d'un exercice plus formalisé, où elle doit faire venir le chien à elle en lui donnant un ordre du type « *Bingo assis* », on ne voit plus trop la différence entre ces « phrases-mots » pathologiques et les commandes faisant partie de l'exercice. Si ce n'est que les premières sont des expressions spontanées alors que les thérapeutes président à la manifestation des secondes. On voit donc que, à partir du moment où elle est contrôlée par les thérapeutes, exprimée au bon moment, dans le cadre approprié, l'utilisation de ces « phrases-mots » passe du statut de « pathologique » à celui d'« outil thérapeutique. » En effet, les thérapeutes, En demandant aux personnes d'énoncer ces ordres à des moments précis de la séance, les thérapeutes veillent à l'adéquation entre l'expression de ces phrases-mots et leur contexte d'énonciation. Ce qui signifie aussi qu'elles s'assurent que ces phrases aient une destination : il faut qu'elles soient adressées à un être pour qu'elles aient du sens et un effet sur le cours de l'action. Il y a un travail de canalisation de l'expression des bénéficiaires qui vise à la juste indexation de leurs phrases. On retrouve encore l'idée que le moment d'apprentissage des « commandes » de l'animal est aussi un moment où l'on apprend à s'adresser à lui en tant qu'acteur de la situation.

Si la structure syntaxique fait partie de cet apprentissage, la question du vocabulaire à employer est également ce que les thérapeutes cherchent à faire intégrer au bénéficiaire. Par exemple, lors d'un exercice, Aurélie Jean explique à Samuel quels mots sont à utiliser pour que Cookie, la chienne, réagisse de la manière attendue : Samuel dit « pas bouger ! » à Cookie mais celle-ci ne s'exécute pas, et va chercher la balle qu'on lui a lancée. La thérapeute reprend donc le garçon en lui expliquant que ce n'est pas le bon vocabulaire : c'est le terme « reste » qui fonctionne avec Cookie. « Et seulement avec Cookie », précise Aurélie Jean, car elle n'a pas été éduquée à l'IFZ et ne répond pas aux mêmes ordres que Bingo, qui comprend très bien le « pas bouger ! » Samuel a été habitué à utiliser l'expression avec le chien résident de l'IFZ. L'apprentissage de cette distinction est important car il permet de faire intégrer aux bénéficiaires que les animaux peuvent aussi avoir une histoire individuelle, qu'ils ne sont pas tous « formatés » de la même manière. En effet, l'apprentissage des commandes de l'animal peut, de prime abord, être assimilé à l'intégration d'un « mode d'emploi » impersonnel, uniquement destiné à savoir activer des comportements possédés par les animaux par le biais du conditionnement, de leur éducation. Après avoir appris aux bénéficiaires à distinguer les

animaux en tant qu'individus, leur avoir expliqué leurs humeurs, le moment de l'apprentissage des commandes serait donc ce moment où l'on ferait intégrer des codes plus généraux, valant pour l'ensemble de l'espèce à laquelle appartient l'individu animal : techniques d'équitation (éthologique ou classique) pour les chevaux et techniques de « dressage » et d'*agility* pour les chiens. Si cela est vrai en partie, l'apprentissage des commandes ne se limite pas à l'intégration d'un mode d'emploi. Nous avons affaire à la création d'une dynamique de familiarisation qui vise à ce que l'animal soit traité en tant que personne.

Expliquons-nous. Dans son article à vocation modélisatrice, Laurent Thévenot décrit une dynamique de familiarisation avec les choses (les objets) qui débouche sur le traitement des « choses en personne.¹⁵⁷ » Il prend de nombreux exemples de comment un utilisateur néophyte découvre un objet quelconque (appareil photo, ordinateur par exemple) et montre que la familiarisation avec l'objet passe d'abord par l'intégration d'un mode d'emploi impersonnel et par la découverte des « points de contact » de l'objet qui d'une part permettent de faire fonctionner l'objet (boutons) et d'autre part de témoigner que l'objet a reçu la commande (témoins lumineux, ou sabliers dans le cas des ordinateurs) – ce que Thévenot appelle des « manifestations d'accomplissement. » Ces points de contact sont des *repères conventionnels* – au sens de ce qu'ils ont été pensés par les concepteurs de l'objet pour remplir ces fonctions. Thévenot évoque ensuite la création par l'utilisateur de l'objet de *repères familiers* qui se construisent à travers le maniement de celui-ci. L'ajustement entre le corps de l'utilisateur et celui de l'objet, la découverte du temps d'exécution des commandes, le dosage de la force des gestes sur les boutons, l'attention à certaines réactions inattendues de l'objet... tout cet ensemble d'éléments recouvre un rapport plus singulier entre l'utilisateur et l'objet ; ce qui permet à l'utilisateur de dire c'est « mon objet » au-delà d'une sanction d'appropriation formelle. « C'est mon objet » pas uniquement parce que je le possède, mais parce que d'une part « je sais m'en servir théoriquement (comme des tas d'autres objets du même genre » et d'autre part « je connais cet objet précis et je sais comment il fonctionne avec moi (c'est le seul à fonctionner de cette façon). » On voit qu'ici le traitement des choses en personne est l'aboutissement d'un processus linéaire qui débute par la connaissance théorique du fonctionnement d'un objet – l'identification de repères conventionnels -, se poursuit par le maniement de celui-ci – l'identification de repères familiers - et aboutit à une familiarité avec l'objet, qui fait de lui une personne au regard de l'utilisateur. La singularité

¹⁵⁷ Thévenot, L. (1994). "Le régime de familiarité. Des choses en personne." *Genèses*(17): 72-101.

des objets est, dans cette perspective, un point d'arrivée. Pourtant, lorsque l'on essaie de mettre cette dynamique de familiarisation à l'épreuve de ce terrain particulier que sont les séances de soin par le contact animalier, ce processus linéaire n'apparaît plus de manière aussi claire. Certes, il faut partir du principe que les « objets » dont il est question chez Thévenot se transforment sur notre terrain en « animaux » avec lesquels les bénéficiaires sont censés se familiariser. C'est un principe discutable, mais si l'on veut comprendre comment s'agencent les relations entre humains et animaux, il est nécessaire de ne pas exclure d'emblée la possibilité qu'une dynamique similaire soit à l'œuvre à la fois dans le rapport avec les objets techniques et dans celui avec les êtres vivants. De plus, adopter une telle approche permet de saisir la manière dont le vivant peut être soit technicisé, soit personnifié. Une fois cette précision faite, on peut mettre en avant les différences entre ce que décrit Thévenot à propos de la familiarisation avec les choses et ce que nous avons observé à propos du rapport à l'animal. En effet, en y regardant de plus près et en analysant le déroulement des séances, on se rend compte que la singularité de l'animal apparaît d'emblée, comme un préalable à l'acquisition de savoirs plus impersonnels. A travers le rituel du bonjour individualisé, le cadre de la séance est construit par les thérapeutes comme une communauté d'êtres singuliers, distincts les uns des autres. C'est un préalable formel, qui témoigne de la philosophie qui préside au soin par le contact animalier : il engage, par principe, des individus, humains et animaux – et plus encore : des personnes (et non des exemplaires de l'espèce). Le bénéficiaire n'a pas affaire à des « choses » qu'il fera advenir en tant que « personnes » : les animaux sont déjà là en tant « personnes » et non en tant qu'entité générique, « *supposé[e] identique à son semblable et doté[e] d'une capacité générique [...] une classe d'équivalence s'opposant à toute notion de singularité.*¹⁵⁸ »

Au contraire, les thérapeutes sont attentives à ce que chacun des animaux va pouvoir faire naître de différent pour chacun des bénéficiaires : leur capacité n'est pas supposée générique. Tout au moins, la capacité générique de ces animaux, ce que l'on attend d'eux (à savoir des compétences interactionnelles), est trop largement distribuée chez tous les animaux (humains et non humains) pour en faire un élément discriminant, permettant de distinguer la manière dont s'engage une relation avec un objet de celle dont s'engage la relation avec une personne. Alors qu'elle était le point d'arrivée chez Thévenot, la personne (humaine et animale) est donc le point de départ de la dynamique que l'on veut créer lors des séances de soin par le contact animalier. Mais peut-on renverser totalement la perspective et dire que le mouvement

¹⁵⁸ Thévenot, L. (1994). Op. Cit. P 84.

que l'on observe part du traitement en personne pour aller vers le traitement objectal, le traitement en tant que « choses¹⁵⁹ » ? Non, parce que ce serait d'une part assez contradictoire avec les raisons qui poussent précisément les thérapeutes à poser comme principe que les animaux sont aussi des personnes ; et par là même, cela équivaldrait à oblitérer toute l'histoire du milieu H.A.I. qui s'est construite sur le primat de la bienveillance vis-à-vis des animaux en tant que sujets individuels. D'autre part, l'observation des séances ne confirme pas un mouvement linéaire allant de la personnalisation de l'animal à un rapport objectal. En fait, il apparaît que la dynamique de familiarisation suit plutôt ici une logique circulaire, au sein de laquelle l'apprentissage des repères familiers et celui des repères conventionnels s'alimentent mutuellement pour produire un traitement en personne des animaux. L'apprentissage des repères conventionnels (anatomie, fonctions physiologiques, techniques d'équitation, vocabulaire à utiliser, gestes génériques à effectuer) est indispensable au bénéficiaire pour créer un rapport familial avec l'animal ; de la même façon que l'apprentissage des repères familiers (nom de l'animal, spécificités anatomiques individuelles, respect des humeurs de celui-ci) est indispensable pour bien exécuter des gestes génériques avec les animaux. Les deux apprentissages sont conjoints et tous deux servent à donner corps au principe de l'individualité des êtres posé par les thérapeutes et à le transformer en réalité tangible pour les bénéficiaires. Du principe *abstrait* de la personnalité des êtres on passe à leur traitement *effectif* en personne. Ce qui se joue ici rappelle tout à fait le concept de « devenir avec » que décrit Donna Haraway lorsqu'elle évoque le travail avec sa chienne Cayenne dans le cadre de l'apprentissage de l'*agility*¹⁶⁰. L'intégration de gestes techniques, de règles, et la soumission au même dispositif de contraintes (physiques et sociales) font que l'activité de sport canin, loin de seulement recouvrir ce que l'on entend par le terme « dressage », est une activité qui change l'humain et l'animal, conjointement. L'entraînement est ainsi le moment où le « mode d'emploi » de l'animal est appris par le maître, intégré et utilisé. Et à la fois, c'est aussi le moment où il est rendu obsolète par la découverte de l'individualité du chien et des ajustements constants qui sont nécessaires pour pouvoir travailler ensemble. La dynamique de familiarisation est tout sauf linéaire, et le jeu entre repères familiers et repères conventionnels est permanent.

¹⁵⁹ En effet, on pourrait très bien analyser l'équitation, et plus particulièrement la monte, comme un moment où le cavalier minore la personnalité de son cheval et se concentre sur l'aspect technique de l'activité : une sorte d'instrumentalisation serait à l'œuvre.

¹⁶⁰ Voir : Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

L'histoire de Samuel qui n'utilise pas les bons mots pour dire à Cookie de rester à ses pieds montre bien que l'on n'est jamais à l'abri, même dans l'apprentissage de repères conventionnels, de voir ressurgir de l'individualité. Dans ce cas précis, l'individualité de Cookie est tributaire de l'histoire de son espèce, de sa « race », de son éducation particulière, de sa relation avec sa maîtresse etc. Dans tout cela apparaît le fait qu'elle a été familiarisée avec d'autres êtres et d'une autre manière que Bingo. Et donc qu'il ne faut pas confondre « familiarisation » avec « formatage » ; pas que l'on serait tenté de franchir un peu trop rapidement lorsque l'on parle de « dressage » de l'animal, de « conditionnement », et que l'on assimile ses comportements à des réponses programmées à des stimulations extérieures. Un animal qui répond au doigt et à l'œil de son maître n'a pas été formaté. Ou plutôt il n'a pas été « que » formaté. Son formatage réside dans tout le travail en amont, de sélection génétique par les éleveurs (ainsi que les sociétés canines pour les chiens et les haras pour les chevaux). Ce qui fait qu'il sera un animal réactif aux ordres qu'on lui donne relève en revanche de la familiarisation avec l'humain, à travers l'éducation et l'entraînement à l'activité et la vie à laquelle il est destiné. C'est sans doute ce qui sépare les objets des animaux : les premiers ont besoin d'être formatés pour avoir une existence sociale et se trouver éventuellement ensuite pris dans une dynamique de familiarisation. Alors que les seconds demandent d'abord à être familiarisés avant d'avoir une existence sociale.

Toujours est-il que ce qui se rejoue à l'échelle des séances de soin par le contact animalier n'est pas l'histoire du formatage de l'animal, mais bel et bien l'histoire de sa familiarisation avec l'humain. Et c'est cette histoire que l'on cherche à faire vivre au bénéficiaire pour qu'il expérimente ce qu'implique une familiarisation réussie avec l'animal. Outre l'indexation de la commande, l'utilisation d'un vocabulaire approprié, il y a un positionnement corporel précis à faire intégrer au bénéficiaire. Pour un chien, par exemple, il est nécessaire de se placer face à l'animal, de le regarder dans les yeux et d'énoncer la consigne de manière à ce qu'il voie que l'on est en train de lui donner une consigne. Il s'agit d'accentuer encore l'idée que la commande est quelque chose qui est *adressée* à l'animal, et qu'il faut faire en sorte qu'il comprenne que la commande vocale lui est bien destinée. L'aspect gestuel de la commande est assez peu explicité aux bénéficiaires dans le travail avec le chien mais il est bel et bien présent lorsque que les thérapeutes demandent directement quelque chose à l'animal. Quand Angélique Pérol veut que Raya descende de la table une fois la séquence brossage terminée, elle dit « descend Raya » en accompagnant sa parole d'une geste de la main dirigé vers le bas ; souvent elle n'utilise même pas la parole, et se cantonne à ce mouvement de main. La chienne s'exécute pareillement. Mais lorsque la thérapeute demande à quelqu'un de faire

descendre Raya à sa place, l'exercice consiste juste pour la résidente à dire « Raya descend. » Le geste ne fait pas partie de l'exercice. Nous avons remarqué cette spécificité surtout pour le travail avec les chiens : on ne demande pas au bénéficiaire de gestes d'indication visuelle accompagnant la commande vocale. Les gestes en direction du chien sont en général médiatisés : ils passent par une laisse, un collier, une longe. La communication utilise le canal corporel et non le canal visuel. Mais le geste qui indique visuellement quelque chose à l'animal sans le toucher ne semble pas faire partie des techniques transmises aux bénéficiaires. Avec le cheval, en revanche, le geste doit nécessairement accompagner la parole. Notamment pendant la monte. A Equus, Elsa explique à Marc comment faire avancer son cheval lorsque l'on est en selle : « *demande avec les jambes d'abord. Et tu accompagnes ta parole avec les jambes.* » Ce type de travail avec Marc est d'autant plus important que celui-ci est en fauteuil roulant et qu'il lui est précisément très difficile de maîtriser ses jambes. L'intégration de l'aspect corporel de la commande prend ici un atout directement thérapeutique. Mais la parole est aussi nécessaire, et Elsa en donne l'exemple. Elle dit au cheval, en s'adressant à lui directement : « *Lorenzo marcher !* » ; l'incitation faite au cheval semble encourager Marc qui, du coup, répète l'ordre « *Marcher Lorenzo* », tout en poussant sur son bassin et ses jambes pour faire avancer le cheval. Verbal et corporel sont donc mêlés dans la formulation de la commande faite au cheval, mais à la différence du travail avec le chien, le contact visuel est de moindre importance (compte tenu de la position du cavalier) ; aussi, l'indication corporelle prend plus d'importance et est enseignée obligatoirement au bénéficiaire. L'indication corporelle directe qui était un élément optionnel avec le chien - tout du moins aisément remplaçable par le contact visuel - est un passage obligé de l'enseignement des codes de communication avec le cheval. Au final, ce qu'il y a de commun entre le travail d'apprentissage des commandes du chien et celui des commandes du cheval c'est l'aspect verbal d'une part et c'est le fait qu'il constitue une *adresse* à l'animal. Il est intéressant de noter que lorsque le bénéficiaire est sur le dos du cheval, les thérapeutes accordent, malgré tout, une certaine importance à cette adresse visuelle faite à l'animal, alors qu'elle est censée être techniquement inefficace sur celui-ci qui ne voit pas qu'on le regarde. Pourtant, lorsqu'il y a une adresse corporelle et verbale, on remarque que le bénéficiaire s'adresse visuellement au cheval également ; et ce, de manière assez spontanée semble-t-il. Peut être que cette adresse visuelle a une importance technique indirecte : du fait de la position qu'elle implique, (avoir la tête orientée vers celle de l'animal), elle pourrait garantir la bonne exécution des adresses verbales (raisons acoustiques) et corporelles (bonne position sur la selle). Cette piste explicative nous emmène vers l'idée que ce qui est en jeu dans la maîtrise de la manière de s'adresser à l'animal, c'est, d'une part,

un travail ontologique, dans la continuité de celui embrayée dès le début de la séance : faire advenir les animaux comme des êtres qui doivent compter dans la séance. Il semble qu'à travers la question de l'adresse se dessine la nécessité d'un *alignement*¹⁶¹ entre les êtres pendant la séance. Cet *alignement*, difficile à définir même pour les thérapeutes, recouvre l'idée d'une communication et d'une compréhension tripartites entre l'animal, le thérapeute et le bénéficiaire. Nous en parlons plus haut sous le terme de « triangulation », objectif idéal poursuivi par les thérapeutes. Un système dans lequel tous les êtres se comprennent, peuvent agir conjointement, et produire « quelque chose » ensemble. En quoi la question du « faire faire » est-elle liée à celle de l'alignement ? C'est par les circuits d'adresses visant à ce que le bénéficiaire exécute certaines actions, visant elles-mêmes à ce que l'animal en accomplisse d'autres, que l'on peut repérer qu'un alignement est en train de se construire. Ce que nous appelons « circuit d'adresses » désigne ces situations où le thérapeute *demande* au bénéficiaire de *demander* à l'animal. Lorsque Elsa, à Equus, demande à Marc de demander à Lorenzo de tourner à droite, on a affaire à un circuit d'adresses. Et lorsque l'action désirée s'accomplit, ce circuit d'adresses devient actif et on peut dire que l'alignement des êtres a eu lieu. A la différence de la « triangulation », où l'alignement des êtres n'a pas de direction, ni d'origine, puisqu'il est une connexion, le « faire faire » est un type de circuit d'adresses unidirectionnel, partant d'une action du thérapeute en direction du bénéficiaire et enfin de l'animal. Il n'y a qu'une direction dans le « faire faire.¹⁶² » En ce sens, on remarque que le « faire faire » est une technique destinée à vérifier la possibilité que la triangulation apparaisse, puisqu'au moins un segment de celle-ci (thérapeute-bénéficiaire-animal) semble fonctionner. Ce que Thévenot nomme « manifestation d'accomplissement », pour désigner les indications renvoyées par l'objet pour signaler qu'il a bien reçu la commande que l'utilisateur lui a transmise, nous le traduisons, dans le cas du soin par le contact animalier, en « *manifestation d'alignement.* » La nuance est importante quand on sait que ce qui est en jeu dans ces pratiques n'est pas tant l'apprentissage de techniques, et la réalisation d'exercices, mais le fait qu'une communication ait pu être établie, d'une part, entre le thérapeute et le bénéficiaire, et entre le bénéficiaire et l'animal d'autre part. En effet, le positionnement thérapeutique de ces pratiques se traduit par une prise de distance vis-à-vis de la virtuosité technique, ou tout simplement, de toute notion de réussite liée à l'exécution formelle d'un

¹⁶¹ On pourrait aussi parler d'*accord*, dans un sens quasi musical.

¹⁶² Tout au moins de ce « faire faire » particulier. Nous savons que Bruno Latour a bien analysé les ambiguïtés de la notion de « faire faire », et notamment remis en cause son caractère unidirectionnel. Voir : Latour, B. (2000). *Fracture/Fracture. De la notion de réseau à celle d'attachement. Ce qui nous relie.* A. Micoud & M. Peroni. La Tour d'Aigues, L'Aube: 189-208.

acte sur, pour et avec l'animal. Concrètement, à la différence des pratiques dont il s'inspire (équitation, agility, soins aux animaux), la félicité du soin par le contact animalier ne passe pas par la réussite ou même par l'accomplissement d'une activité. On le voit lorsque l'on observe les jeux mis en place lors des séances : même si les thérapeutes établissent des règles à respecter (« on n'utilise que la voix pour diriger l'animal ») et des conditions de réussite ou d'échec (« il faut faire le tour du poteau »), on voit qu'il n'y a ni gagnant, ni perdant à l'issue du jeu, et que les règles sont régulièrement enfreintes sans qu'aucune « sanction » ne soit prise, ni que le joueur soit exclu du jeu. Bref, ce ne sont pas des « jeux sérieux » pourrait on dire : ils servent de prétexte à l'exécution de mouvements précis, pouvant avoir des vertus psychomotrices, mais surtout, ils servent de production et de vérification du bon alignement entre, d'une part, le thérapeute et le bénéficiaire (dans quelle mesure a-t-il compris les consignes ?) et d'autre part, entre le bénéficiaire et l'animal (dans quelle mesure sait-il faire exécuter les consignes à l'animal ?). Au final, l'accomplissement n'est qu'un témoignage du fonctionnement efficace d'une partie du système de communication établi entre les êtres ; ce qui est, pour le coup, l'enjeu principal de ces pratiques. Ainsi, on peut repérer aisément les moments où les circuits d'adresses ne fonctionnent plus. Lorsque les thérapeutes estiment que l'alignement n'est plus au rendez-vous, elles reprennent les rênes de l'exercice (c'est le cas de le dire), et gèrent elles-mêmes l'animal¹⁶³. Que cette intervention soit placée sous le signe de l'action préventive (l'animal incontrôlé devient dangereux pour le bénéficiaire) ou bien sous celui du recadrage (l'animal ou le bénéficiaire se détourne trop de l'exercice d'origine), elle est toujours porteuse d'un même message : le désalignement est concurrent des objectifs de l'activité de soin. Ce type d'intervention marque en effet le retour à un « faire avec » voire à un « faire à la place de » qui est perçu comme une régression par rapport à l'objectif d'autonomie. On pourrait très bien imaginer des séances où les thérapeutes feraient tout (le nettoyage, le nourrissage, l'équipement, les commandes à l'animal etc.) à la place des bénéficiaires. Après tout, les conditions très variées des bénéficiaires, allant du handicap moteur léger, aux graves troubles du développement, de personnes presque incapables de mouvement ou de son, à celles étant en possession de tous leurs moyens physiques...tout cela pourrait justifier d'un « faire à la place de » ou d'un « faire avec », comme objectif acceptable des séances. Ce type d'ajustement des objectifs est bien évidemment réalisé par les

¹⁶³ Par exemple, Elsa observe que Lorenzo rechigne particulièrement à accomplir l'exercice ; jusqu'ici elle s'adressait à Marc, en lui demandant de maîtriser le cheval : « *c'est à toi de lui dire « ah non c'est pas comme ça ! » [...] mets le au pas !* » Arrive donc un moment où, elle s'adresse directement à Lorenzo, le regardant dans les yeux et lui intimant de se calmer et de consentir à faire ce qu'on lui demande. Cette reprise en main de l'exercice par la thérapeute sanctionne le désalignement entre le patient et l'animal.

thérapeutes : on ne demande pas à une personne trisomique la même chose qu'à une personne paraplégique. Pourtant, on observe que quels que soient les troubles, les problématiques rencontrées, et les possibilités des bénéficiaires, un horizon commun existe : le « faire faire » réapparaît toujours à un moment donné. Lorsqu'une thérapeute prend la main d'un bénéficiaire pour que lui-même ait la force nécessaire pour tenir une brosse, par exemple, il arrivera nécessairement un moment où elle estimera la possibilité pour le bénéficiaire de tenir la brosse sans son aide. Le cas échéant, elle relâchera ou non la pression de sa main, et laissera le bénéficiaire se « débrouiller. » Les thérapeutes étant à l'affût de la moindre possibilité d'évolution et de progrès chez les bénéficiaires, elles encourageront toujours le bénéficiaire à faire par lui-même. On pourrait donc déduire l'adhésion des thérapeutes à l'idéal d'autonomie portée assez largement par les pratiques contemporaines d'accompagnement et de soin. Ce qui est sans doute une proposition réaliste. Mais il nous semble que l'attachement des thérapeutes au « faire faire » est à comprendre d'un point de vue plus pratique. En effet, le « faire faire » permet de vérifier qu'il y a mise en relation entre l'animal et le bénéficiaire, et plus largement, alignement entre les êtres. Le « faire avec » et le « faire à la place » n'offrent pas une telle visibilité. Ainsi, on voit que la parole régulatrice, qui règle l'engagement physique entre les êtres, vise à la fois à l'établissement d'une relation entre le bénéficiaire et l'animal mais aussi à la mise en place d'un dispositif de vérification de la qualité de la relation. Le « faire faire » est tout cela : une configuration optimale pour que la relation soit établie et pour que les thérapeutes puissent en attester. Nous voyons que le « faire faire » nous a déjà amené à dépasser le cadre de la mise en relation par la parole : le bénéficiaire est invité par la thérapeute à s'adresser à l'animal, soit par la parole soit par un positionnement corporel, des gestes ou encore des enchaînements de gestes. Il y a un corps à corps qui s'établit entre le bénéficiaire et l'animal, encadré et encouragé par la parole régulatrice des thérapeutes. Quelle forme prend ce corps à corps ? Comment est-il mobilisé par les thérapeutes ? Nous allons l'aborder maintenant.

IV.B - Mise en relation corporelle

Les contacts corporels entre les bénéficiaires et les animaux sont extrêmement nombreux durant les séances. Il y a plusieurs raisons à cela. On pourrait effectivement parler de l'héritage de la psychomotricité sur les pratiques de thérapie avec le cheval, qui implique une approche dynamique entre la psyché et le physique. On pourrait évoquer la référence largement partagée aux théories de Winnicott et de l'objet transitionnel. Ou encore des théories de l'attachement, issues de l'éthologie à laquelle Angélique Pérol a sans doute été formée. Il y aurait donc de nombreuses justifications intellectuelles pour que les bénéficiaires touchent directement les animaux durant la séance. Pour autant, on remarque que dans beaucoup de situations, ces contacts entre bénéficiaires et animaux se font de manière assez spontanée. Soit sous la forme d'innombrables caresses, soit sous la forme de coups parfois. Mais toujours des mains sur des pelages, des dizaines et des dizaines de fois. Il y a donc quelque chose comme une sociabilité immédiate entre les bénéficiaires et les animaux, non contrôlée par les thérapeutes, mais qui s'exprime à travers des contacts physiques réguliers tout au long de la séance. Conscientes de l'aspect stimulant de l'animal, les thérapeutes l'interprètent volontiers comme un « attrait du poil », présent chez presque tout le monde. Un comportement « naturel » qui fait que l'on a envie de poser sa main sur un pelage, de se saisir des poils, de caresser¹⁶⁴.

Sans que ce soit explicitement un souci pour les thérapeutes (elles ne sélectionnent pas un animal pour son pelage), elles constatent que cette dimension « velue » entre en ligne de compte dans l'attraction des bénéficiaires pour l'animal et s'en servent comme d'une motivation pour embrayer le travail thérapeutique. Les animaux « attirent la caresse » quoi qu'il en soit, mais, nous dit la thérapeute, on ne travaille pas nécessairement les mêmes choses avec un animal dont le poil est long et doux. Apparaît ici l'idée que chaque animal (espèce ou individu) a une spécificité corporelle qui fera que le corps à corps entre lui et le bénéficiaire ne prendra pas forcément la même forme. Lors d'un début de séance à l'I.F.Z., le petit Jérémy est dans la cage des rongeurs¹⁶⁵. Il attrape Gizmo, l'un des cochons d'inde, entrouvre sa parka

¹⁶⁴ « D'où l'intérêt vous disiez d'avoir des animaux qui attirent la caresse? Donc des animaux plutôt poilus...

Oui. [Rires] Beaucoup de poils. C'est vrai que un chien avec un poil ras et drus, c'est pas la même chose. Je ne dis pas que les enfants ne les aimeront pas. Parce que ils pourront aussi approcher des choses, ils pourront aussi travailler avec eux autrement, mais c'est pas la même sensation au niveau de la sensibilité ça ne sera pas la même chose non plus. Donc il sont encore plus complice je dirais quand il y a matière. »

A. Jean, Entretien # 10.

¹⁶⁵ Cette cage est assez grande pour qu'on puisse y rentrer.

et l'insère contre son torse, emmitouflé dans le vêtement. C'est lui qui contient l'animal entièrement. A l'inverse, le travail avec les équidés donne lieu à des séquences de « portage », où c'est la personne « tout entière » qui est soutenue par l'animal. A mi-chemin de ces deux extrêmes, on pourrait parler de la patte du chien, saisie par le bénéficiaire : ce n'est qu'une partie de l'animal que l'humain peut contenir ici. Outre ces ajustements en fonction des tailles respectives des humains et des animaux, on remarque également que le contact manuel n'a pas le monopole de ces moments de « frottements ». Nous évoquerons à de nombreuses reprises les caresses avec la main, mais on a pu observer la petite Lauranne, par exemple, qui frotte son nez contre celui d'un lapin, tenu par la thérapeute, à la manière d'un baiser eskimo. Les modalités de contact physique ne sont pas infinies certes, mais pas limitées non plus à la seule caresse. De la même façon, pour un même animal (espèce et individu) le corps à corps peut prendre bien des formes. Si nous allons beaucoup parler des équidés ici c'est précisément parce qu'ils peuvent être tout à la fois caressés, câlinés et montés ; la dernière caractéristique étant bien évidemment celle qui les distingue des autres espèces impliquées dans le soin par le contact animalier.

Nous l'avons dit, l'activité des thérapeutes consiste à canaliser les actes des bénéficiaires, à établir des règles de bonne conduite à l'égard des animaux, à proscrire ou prescrire certains contacts corporels. Ainsi, les caresses auront tendance à être encouragées et les coups réprimandés. Plus précisément, c'est une activité de *conversion* qui se donne à voir très régulièrement dans ce que font les thérapeutes. Lorsque le petit Eric débute la séquence du pansage de son poney en lui arrachant gaiement les poils, la thérapeute intervient pour lui signifier à la fois que l'animal n'aime pas ça, mais également que ce n'est pas le bon geste : « *il faut brosser Marguerite, pas lui tirer les poils !* » Et la thérapeute de prendre la main du garçon et de lui imprimer un mouvement de caresse sur le pelage de l'animal. Un contact tactile en remplace un autre. Canaliser les contacts corporels spontanés, les convertir en moments de « soin », apparaît ainsi comme ce qui est en jeu dans le travail des thérapeutes. « Soins » pour les animaux et « soins » pour les bénéficiaires également puisque c'est au nom de leur bien être que l'on régule les comportements. C'est ici que le recours à la justification théorique des bénéfices du contact corporel avec autrui (l'animal en l'occurrence) peut intervenir : le travail de conversion d'actes spontanés en actes thérapeutiques nécessite précisément de se faire en référence à ces théories. La philosophie du soin par le contact animalier est en effet ancrée dans la conviction que c'est l'animal comme réalité tangible, et non uniquement symbolique, qui doit faire la spécificité de l'approche.

Ce que caresser veut dire

Nous l'avons vu, les séances de soin par le contact animalier donnent lieu à de nombreux témoignages de respect et d'égards, souvent ritualisés, vis-à-vis des animaux. Si ces égards sont presque toujours verbaux¹⁶⁶, il est d'usage qu'ils soient accompagnés d'un geste envers l'animal. A la manière de la poignée de main entre la thérapeute et le bénéficiaire, il y a une façon corporelle de dire « bonjour » aux animaux. Et les thérapeutes veillent à ce que ce « bonjour » corporel soit effectué. A Equus, notamment. Accueillant un groupe d'enfants, Elsa demande avant d'engager la séance : « *vous avez dit bonjour à vos poneys ?* » Ce rappel de la règle du lieu est suivi aussitôt d'une injonction : « *vous allez leur dire bonjour et leur faire des bisous.* » Dans la syntaxe même de la phrase, entendue plusieurs dizaines de fois pendant les observations, on voit ce qui est en jeu ici : transformer le « dire » en « faire. » Et ce « faire » se traduit par une manifestation corporelle d'affection : les bisous¹⁶⁷. La fin de séance et le moment de la séparation avec les animaux donnent lieu également à des injonctions au contact corporel avec l'animal : « *vous prenez Nausica, vous lui dites merci avec des grandes caresses.* » De la même façon que la gratitude, la réparation passe aussi par un témoignage corporel. Lorsque Samuel marche par inadvertance sur la patte de la chienne Daïka, Aurélie Jean lui indique l'attitude adéquate : « *fais lui une caresse pour lui dire pardon.* »

Ces quelques exemples nous ont permis d'identifier une des fonctions du contact physique entre animaux et bénéficiaires, tel qu'il est encadré et régulé par les thérapeutes : il permet une *reconnaissance*, au double sens du terme. D'une part, une reconnaissance perceptive : les animaux sont présents physiquement pour les bénéficiaires (« le bénéficiaire reconnaît l'animal »). Et d'autre part, une reconnaissance comme attestation par le bénéficiaire de l'effort que l'animal a investi dans la séance, des bénéfices et du plaisir retirés (« le bénéficiaire est reconnaissant vis-à-vis de l'animal »). En cela, il ne diffère pas réellement de la partie verbale du témoignage de respect aux animaux : il ne serait qu'une occasion de joindre le geste à la parole. Certes, mais pas uniquement. Car on comprend que cette double version des égards présente l'avantage d'être adaptée à la fois aux bénéficiaires et aux animaux, et permet parfois de substituer le geste à la parole. La variété des pathologies, problématiques et handicaps que présentent les personnes impose de ne pas limiter l'expression d'un égard à un seul canal : le geste remplace la parole défaillante ; le mot se

¹⁶⁶ Il faut que le patient, selon ses capacités, dise « bonjour », « merci », « au revoir », « pardon. »

¹⁶⁷ On remarque d'ailleurs qu'en guise de « bisous », les patients enlacent l'animal avec leurs bras et déposent des baisers sur une partie de son pelage : ils « embrassent » dans tous les sens du terme.

substitue aux fonctions motrices détériorées. De la même manière, s'il est difficile de savoir si les animaux réagissent ou non aux verbalisations des personnes, le témoignage corporel d'affection est sans doute adéquat pour eux aussi. Dans les deux cas, les thérapeutes sont garantes de l'intérêt de manifester des égards aux animaux, que leur réaction soit claire ou pas pour l'observateur extérieur¹⁶⁸, selon la grammaire de la mise en relation décrite plus haut. Ce travail ontologique analysé à travers son aspect verbal, prend, malgré tout, une autre dimension lorsque l'on ajoute son pendant corporel. En insistant pour que le bénéficiaire témoigne du respect pour l'animal par la parole mais aussi par le corps, les thérapeutes contribuent à faire exister l'animal comme être présent ici et maintenant. Et par là même, elles amorcent déjà un travail thérapeutique dont la spécificité réside dans le contact corporel direct avec l'animal. L'insistance sur les égards corporels vis-à-vis de l'animal permet de « mettre le pied à l'étrier ».

Tout au long de la séance, les caresses, avec les mains ou avec la tête, se succèdent, alternent avec des câlins plus ou moins contenant selon la taille de l'animal et celle du bénéficiaire, des baisers, ou encore, de la monte à cru dans le cas des équidés. Les moments d'« entretien » des animaux (nettoyage des enclos, pansage des animaux, nourrissage) sont particulièrement propices à ces contacts. L'activité nécessite presque toujours de manipuler les bêtes, de les déplacer, de les faire se déplacer, de les maintenir. Les modalités de ces contacts sont variées mais les caresses manuelles en représentent tout de même la plus grande partie. La caresse peut être un « à côté » affectueux du travail technique d'entretien¹⁶⁹, mais elle peut également être en elle-même œuvre d'entretien, ou de soin. Avec les équidés en l'occurrence, on apprend aux bénéficiaires à utiliser la seconde main pour enlever la poussière du pelage de l'animal ; suivant l'intensité avec laquelle le mouvement est exécuté, il prend la forme d'une petite claque (comme lorsqu'on époussette un vêtement) ou bien d'une caresse. Et plus encore, on essaye de faire comprendre aux bénéficiaires que le moment du pansage sert à prévenir et à repérer les blessures éventuelles que peut présenter l'animal. Marion Pascal, thérapeute à Equus, explique la manière dont elle justifie l'importance du pansage auprès des bénéficiaires :

« On travaille d'abord, ça dépend toujours du type de handicap donc euh, mais pour des personnes qui peuvent marcher, ou même celles qui peuvent pas marcher mais qui ont un langage etc, et qui ont

¹⁶⁸ Pour un observateur extérieur, le peu de réaction des chevaux lorsqu'ils reçoivent une caresse n'aide pas à convaincre de l'ultime nécessité de celle-ci. Les chiens sont plus expressifs à cet égard là puisqu'ils semblent réagir de manière plus vive lorsqu'on les caresse ou qu'on les maltraite. Mais, toujours, ce sont les thérapeutes qui donnent une interprétation légitime du comportement, plus ou moins passif, plus ou moins réactif de l'animal

¹⁶⁹ Très souvent, d'une main, le patient tient une brosse tandis que de l'autre, il caresse l'animal.

Partie III

un certain niveau de compréhension, ben on va vraiment expliquer comment fonctionne l'animal, pourquoi on doit passer par la phase du pansage avant de monter dessus, c'est pas que pour brosser, juste pour le brosser, c'est parce qu'il faut enlever les poussières, parce que si jamais y a des poussières qui se coincent sous les poils, ça peut faire des plaies donc après ça peut engendrer, on peut plus se servir du cheval, donc c'est problématique, donc y a des étapes, on les fait, mais on les fait pas comme ça, pour rien, ça a un but. Ça a un sens dans la prise en charge du cheval.¹⁷⁰ »

Les bénéficiaires ne sont pas tous chargés réellement de détecter ces blessures. Mais les thérapeutes leur apprennent assez régulièrement à effectuer le geste et expliquent que le passage d'une main sur le pelage est « plus » que simplement une caresse, un geste d'affection : c'est un acte de soin, qui entre dans le cadre des obligations, techniques et morales, de l'humain vis-à-vis de l'animal. De nombreux bénéficiaires n'intègrent pas cette contrainte lors du pansage des équidés, mais d'autres semblent avoir compris ce principe qui veut que ce soit la main qui sache reconnaître les blessures. C'est une promenade en forêt avec Aurélie Jean, le petit Samuel et la chienne Daïka qui en témoigne. Le jeune bénéficiaire ayant repéré la démarche inhabituelle de l'animal, il décide, en accord avec la thérapeute, de l'examiner pour identifier l'endroit où elle pourrait avoir mal. Accroupi à côté de Daïka, le garçon prend à deux mains une patte de l'animal, et laisse filer ses doigts sous les coussinets, à la recherche d'une épine hypothétique. Samuel avait donc visiblement bien intégré que la main ne sert pas qu'à caresser, et que le contact physique avec l'animal faisait office de canal de communication entre des êtres ne partageant pas le même langage. Le toucher fait donc exister l'animal aux yeux du bénéficiaire dans toute sa spécificité, dans tout ce qu'il nécessite comme ajustements relationnels. On retrouve ici la fonction de *reconnaissance* évoquée plus haut : le toucher sert à reconnaître à la fois les blessures de l'animal mais également le fait qu'il ne puisse pas « dire » où elles se trouvent. On comprend, bien entendu, que cette fonction n'advient que si les thérapeutes régulent les gestes des bénéficiaires envers les animaux et leur donnent un sens, un objet, un but : c'est la conversion de l'acte spontané en acte signifiant qui crée la possibilité que le contact corporel avec l'animal soit un travail de *reconnaissance*. Cette séquence impliquant Leila, une jeune femme déficiente mentale de l'IFZ, illustre d'ailleurs, mais d'une autre manière, ce travail. Fortement attirée par les ânes (elle sourit à chaque fois qu'elle en voit un), Leila est emmenée dans leur enclos par les stagiaires Aline et Emmanuelle. Celles-ci saisissent la main de Leila et l'aident à atteindre le pelage de Noisette. Emmanuelle fait bouger le bras de Leila et commente à son endroit : « tu

¹⁷⁰ M. Pascal, Entretien # 3.

caresses Noisette. » On voit qu'il y a ici à la fois une visée d'apprentissage de ce qu'est « faire une caresse », par un accompagnement corporel, tout autant qu'une traduction sémantique du geste. La stagiaire traduit à la bénéficiaire ce qu'elle est en train d'accomplir : après avoir donné une forme à ce contact tactile, elle lui donne un nom, « caresse. » La casquette de traductrice que nous avons précédemment apposé sur la tête des thérapeutes devient alors un peu étroite : nous avons indiqué qu'elles se chargeaient de traduire les comportements des animaux en direction des bénéficiaires et réciproquement, mais il faut maintenant ajouter qu'elles traduisent également aux bénéficiaires la signification de leurs propres actes. On peut faire l'hypothèse que cette opération de traduction « bénéficiaire-bénéficiaire » est congruente avec les ambitions de capacitation présentes dans le soin par le contact animalier : il faut valoriser le « faire » chez les bénéficiaires, et mettre en avant ses capacités à agir. Lorsque Emmanuelle dit à Leila « tu caresses Noisette » tout en assurant elle-même le mouvement de sa main, on peut penser qu'elle ne fait pas autre chose que valoriser la capacité de la jeune femme à caresser l'animal. Dans tous les cas, on remarque que les contacts corporels sont l'occasion d'un travail de *reconnaissance* qui n'est pas nécessairement dirigé vers l'animal : ici, il ne s'agit pas uniquement de faire exister l'animal pour Leila, mais également de lui faire prendre conscience de sa propre existence, *ici et maintenant*. C'est bien elle qui caresse Noisette.

Donner sens aux contacts corporels entre bénéficiaires et animaux, est souvent une façon pour les thérapeutes de mobiliser la grammaire de la mise en relation décrite plus haut. Les moments d'« entretien » de l'animal, les premières phases de la séance, donnent en effet lieu à une exploration corporelle de l'animal. Les bénéficiaires ayant tendance à ne pas beaucoup verbaliser se livrent assez volontiers à cette inspection tactile. A Equus, il n'est pas rare de voir des personnes tourner plusieurs fois autour de leur poney, lui-même attaché et en attente d'être pansé et équipé. Le petit Thierry, par exemple, est très intrigué par ce qui se trouve en dessous de la queue de son poney. Aussi, une fois qu'il a soulevé la dite queue, peut-il observer à loisir l'anatomie rectale de l'animal. A ce moment là, Perrine, la thérapeute, se permet d'expliquer que c'est par là que les chevaux font caca, où plutôt que « *c'est par là que le caca sort* » chez eux. Le « comme toi » ne tarde pas à arriver. D'autres personnes, comme Eric, enfant autiste, s'intéressent à la bouche de l'animal. Le jeune garçon met volontiers les doigts sur les lèvres de Tintin, son poney. « *C'est comme ta bouche à toi, c'est pareil* » affirme Marion à son adresse. L'anatomie de l'animal, ses fonctions, est mise en relation avec celle du bénéficiaire, et la liaison entre le registre « physique » et le registre « ontologique » est activée. Ce qui est intéressant dans cette exploration de l'animal par le bénéficiaire, c'est que *le contact corporel*

est souvent interprété par les thérapeutes comme une question à laquelle elles se doivent de répondre. Nous avons déjà évoqués plusieurs fois l'importance accordée par les thérapeutes à l'expression d'une position personnelle chez le bénéficiaire, stimulée par de nombreuses questions : « Qu'est ce que tu as envie de faire ? Qu'est ce qu'il faut faire avec le chien ? Qu'est ce que tu crois qu'il veut ? » Les questions posées par les thérapeutes étaient alors autant d'occasion pour la personne d'exprimer un avis, une envie, une connaissance etc... Et, quelque part, de l'amener vers une certaine autonomie individuelle. Bref, ces questions posées par les thérapeutes ressemblaient à des instruments de capacitation. On retrouve cette dimension dans le travail d'exploration corporelle, commenté par les thérapeutes ; à la différence près que les bénéficiaires sont perçus comme ceux qui posent les questions. Perrine Jeanjean confirme que la logique est la même :

« Donc, je ne veux pas du tout contraindre, alors après il y a un cadre qui existe, avec des limites, Thierry il aime bien aussi se confronter aux limites et taper un peu dans le cadre, voir s'il est présent, parce que le cadre c'est rassurant, avoir des limites c'est rassurant pour n'importe quel enfant, qu'il soit en difficulté ou pas, donc il y a ce cadre qui est là, après de laisser de la liberté ça permet à Thierry de s'intéresser à plein de choses, [...] si je lui disais « maintenant on fait ça maintenant ont fait ça maintenant ont fait ça » il n'aurait pas cette possibilité d'explorer et de se poser des questions, là il est dans la possibilité de le faire [...] le choix c'est important dans la vie, ça permet de s'affirmer en tant que personne, en tant que soi, voilà je suis quelqu'un et je peux m'affirmer. Voilà je pense que c'est important que chaque individu se sente exister et pris en compte et présent dans la société [...]»¹⁷¹ »

Que l'on pose des questions aux bénéficiaires ou qu'ils en posent, l'objectif est donc semblable : la construction d'une personnalité. On voit très bien que l'exploration du corps de l'animal par le bénéficiaire, commentée par le thérapeute, relève de la même philosophie qui consiste à repérer et à valoriser les prises que le bénéficiaire peut avoir sur le monde. La conversion d'un « contact tactile » entre le bénéficiaire et l'animal en « interrogation non verbale » est une manière pour les thérapeutes de multiplier ces prises.

Provoquer les contacts et faire advenir les corps

Mais les thérapeutes ne font pas que « convertir » des gestes spontanés en gestes signifiants. Elles dirigent en effet l'activité de manière à ce que les contacts corporels se fassent plus nombreux que spontanément ; ils sont exécutés par les bénéficiaires à la demande des thérapeutes et sont, en quelque sorte, déjà signifiants. Ils relèvent de la technique

¹⁷¹ P. Jeanjean, Entretien # 4.

thérapeutique. François Beiger explique par exemple comment les thérapeutes de l'I.F.Z. mobilisent les contacts corporels entre bénéficiaires et animaux :

« Alors l'orthophoniste, elle a son lapin éduqué, et elle va faire découvrir à l'enfant autiste, qui parle très peu ou très mal, ou même l'enfant trisomique comme moi j'ai eu mon fils, avec une difficulté d'élocution parce qu'il a une faiblesse de la langue, du muscle de la langue, c'est de lui faire apprendre à parler, lentement mais toujours autour de l'animal : « L E L A P I N [il décompose le mot], tu as vu il a des oreilles ? Et moi je touche tes oreilles, tu peux toucher les oreilles du lapin, je touche les tiennes, tu peux toucher le petit nez du lapin, moi je touche ton petit nez » et je fais découvrir à l'enfant tout son corps, grâce à l'animal, parce qu'il a le même corps, sauf qu'il le définit autrement, pour lui les poils c'est des cheveux et tout ça, les griffes c'est des ongles.¹⁷² »

On voit très bien que c'est à dessein que le contact corporel est encouragé : il s'agit, à la fois par le toucher et par l'analogie entre l'anatomie de l'animal et celle du bénéficiaire, de faire émerger chez ce dernier la conscience de son propre corps. On retrouve ce type d'exercices très souvent dans le travail avec le cheval : le bénéficiaire est sur le dos de l'équidé et doit, suivant les instructions de la thérapeute, aller toucher les oreilles de l'animal, sa croupe, son flanc etc. mais également les parties du corps du bénéficiaire lui-même. Toujours avec ce jeu d'analogie entre l'animal et la personne. A Equus, on demande par exemple à Bernard, Infirmes Moteur Cérébral, d'identifier son propre corps et celui du cheval. Les instructions de la thérapeute : « où est votre main droite ? » l'homme lève la main droite. « Mettez votre main droite sur votre oreille gauche. » Il s'exécute. On voit que dans cet exercice, le contact corporel fait office de réponse aux questions des thérapeutes ; c'est un moment de vérification des capacités de compréhension du bénéficiaire, qui relève du « faire faire » décrit plus haut. Retrouvons Bernard. « Avec votre main gauche, vous allez toucher la crinière du cheval » lui demande la thérapeute. Bernard se trompe et touche la croupe. La thérapeute : « c'est où la crinière Bernard ? » Il ne réagit pas et a l'air un peu perdu. La thérapeute lui donne un indice : « la croupe c'est le nom des fesses de Lorenzo. » Toujours pas de réaction de Bernard. La thérapeute lui montre elle-même où se trouve la crinière en posant la main dessus. Bernard a compris et répète le geste. Ainsi, l'exercice est un travail en soi, non seulement un moment de vérification. *Il vise à faire émerger une double conscience chez le bénéficiaire : celle du corps de l'animal, et celle de son propre corps.* Cet objectif est transversal à toutes les pratiques de soin par le contact animalier, même si les façons de le nommer et de l'actualiser peuvent différer. Le terme « schéma corporel » revient souvent dans la bouche des psychomotriciennes d'Equus par

¹⁷² F. Beiger, Entretien # 6.

exemple, alors qu'on ne l'utilise pas à l'I.F.Z. qui développe une approche plus symbolique. Mais un final, on retrouve dans les deux structures les mêmes techniques de mise en relation corporelle et, donc, cette visée commune de faire prendre conscience au bénéficiaire de la forme et de la réalité de son corps. De la même façon qu'à travers le respect des règles interactionnelles (le « bonjour » de début de séance), on cherchait à faire advenir des « êtres qui comptent », le contact corporel sert à faire advenir des « corps qui comptent. » Et peut être qu'il ne faudrait pas séparer les deux dimensions : le travail d'ontogenèse est alimentée par la « somatogenèse » ; et réciproquement. Encore faut-il que le corps de l'animal soit qualifié comme un corps permettant une quelconque correspondance : le travail de traduction des thérapeutes est à cet égard essentiel, tant il assure le fait que le corps de l'animal puisse être un corps signifiant pour le bénéficiaire. Mais, parfois, ce travail de « somatogenèse » se passe d'une traduction verbale et devient un pur corps à corps, où le bénéficiaire éprouve la capacité de *résistance* de l'animal, le fait qu'il soit une limite. Les thérapeutes d'Equus mettent en avant cette idée, tout particulièrement concernant les pathologies autistiques. Le récit d'une séance engageant deux jeunes autistes illustre les raisons qui font que le contact physique avec l'animal est, dans leur cas, un objectif important :

« Eric et Romain arrivent au centre : il s'agit de deux enfants du même âge (à peu près 12 ans me dit-on. Mais ils ont l'air pourtant plus jeunes. Les deux sont autistes. Eric est très agité et angoissé.

Romain va directement voir Marion et cherche le contact physique avec elle, en lui prenant la main, en s'accrochant à sa jambe. Lui aussi est agité, et pas centré du tout sur le cheval : c'est comme si Marguerite, « sa ponette », n'existait pas. En effet, il est très attiré par les flaques d'eau et par le sol transformé en boue par la pluie de la veille. Malgré plusieurs réprimandes, Romain refuse de mettre la bombe sur la tête.

Eric, quant à lui explore l'anatomie de Tintin : il lui met les doigts dans la bouche et Marion commente « c'est comme ta bouche à toi, c'est pareil. » Pendant toute la séance, il sera occupé à observer et toucher son cheval : sa tête, ses sabots, tout est source de curiosité pour Eric. [...] Eric semble « branché » sur l'animal. Tandis que Romain est toujours très dispersé. Une éducatrice lui dit « essaye d'être là. »

La séance se poursuit par un travail en longe. Romain a enfin mis sa bombe et est félicité par tout le monde (thérapeute et éducateurs). Les deux enfants tiennent chacun leur poney par la longe, et là encore, on observe une nette différence dans l'attitude de Romain par rapport à celle d'Eric : celui-ci est toujours connecté au cheval, son regard est focalisé sur la tête de Tintin, alors que le premier ne prête aucune attention à Marguerite qui se trouve à l'autre bout de cette corde qu'il tient. On ne peut pas dire qu'il est absent, parce qu'il semble être sollicité par tout l'environnement (notamment les flaques d'eau) mais pas par son poney, qu'il ne regarde même pas. Il est souriant, et semble prendre

Partie III

du plaisir à regarder les flaques d'eau, à les toucher. « Tu viens ici pour les poneys ! T'es pas ici pour les flaques d'eau ! » rappelle l'éducatrice, tentant une nouvelle fois de recentrer Romain à la fois sur l'activité et sur l'animal : « t'as oublié que tu étais là pour les poneys » ajoute-t-elle. Eric, dont une éducatrice me dit qu'il est plus calme et plus silencieux que d'habitude, comme s'il était absorbé par le cheval, monte en selle, sur Tintin. On ne propose même pas à Romain puisque l'on sait qu'il refusera. La situation accentue le contraste : d'un côté, Eric et Tintin, en contact rapproché, l'un sur l'autre. Et de l'autre, Romain et Marguerite, loin, très loin l'un de l'autre, reliés par cette longe sous tension, sans contact ni visuel, et encore moins corporel. Le groupe part en promenade avec cette configuration là : Eric porté par Tintin, et Romain qui tire derrière lui Marguerite comme un chien en laisse. Encore une fois, le premier a l'air très concentré, il bouge très peu, a le regard assez fixe, n'émet pas de son ; et le second, tout sourire, s'agite, vocalise...mais toujours en direction des flaques d'eau. « Les flaques d'eau tu les fais à d'autres moments » commente Elsa, la thérapeute.

Fin de la promenade et retour au centre. La séance se termine sur une note curieusement positive par rapport à Romain : c'est la première fois qu'il met une bombe sur la tête ! D'habitude il ne supporte même pas une casquette. Les éducatrices et Marion la thérapeute concluent donc que c'est une séance exceptionnelle !

Après le départ du groupe, Marion me propose un petit débriefing de la séance. Elle m'explique que si Eric était concentré uniquement sur le poney, alors que ce n'était pas le cas de Romain, c'est parce que ce dernier connaît peu le monde extérieur : il en a peur et donc a peur de Marguerite. Ce qui implique qu'il ne s'autorise pas certaines choses, comme le contact direct avec l'animal. Marion me dépeint ainsi les problématiques autistiques comme étant des problématiques liées à la limite corporelle : les autistes ne savent pas où commence et où fini leur corps. Situation angoissante qui produit soit des réactions de rejet lorsque ces limites sont imposées à la personne (comme dans le cas de Romain qui refuse de porter une bombe ou une casquette) ou bien des réactions d'exploration, de recherche de repères physiques « contenant », qui permettraient de fixer des limites et donc de calmer l'angoisse (ce qui semble être plutôt l'attitude d'Eric, expliquant son intérêt pour le contact tactile avec Tintin et son état de décontraction lorsqu'il est monté sur son dos). Eric, lorsqu'il était sur le dos du poney, était dans le « portage », et dans la sécurité que le sentiment d'être materné procure. Il lui est ainsi possible de « régresser » et d'éprouver à nouveau le moment de la gestation de sa mère, où il était contenu dans le ventre maternel.¹⁷³ »

En somme, Romain et Eric représenteraient deux facettes de l'autisme, toutes deux liées à cette méconnaissance de leurs limites corporelles, mais s'exprimant de manière différente, ou indiquant des stades d'évolution distincts pour chacun des garçons. Le corps de l'animal, parce qu'il est une limite, fait peur à Romain, alors qu'il rassure Eric pour la même raison. De

¹⁷³ Extraits des notes de terrain du 11 décembre 2006 – Equus - Séance # 3 – 14 h

fait, le travail ne prend pas la même forme pour chacun : on perçoit que le cas d'Eric est moins problématique pour les thérapeutes que celui de Romain puisque, spontanément¹⁷⁴, il va au contact de l'animal, semble intéressé par lui, et ne rechigne pas à la monte¹⁷⁵ : il s'engage de lui-même dans la direction définie par les thérapeutes comme celle pouvant à la fois calmer ses angoisses, et lui faire retrouver cet état gestationnelle, où son corps était en train de se construire. Le travail des thérapeutes revient alors à cette fonction de conversion, à la manière de ce dont nous avons parlé plus haut : elles transforment les actes spontanés en actes signifiants et veillent simplement à ce que le contact corporel se passe de manière sécurisée. On remarque d'ailleurs que les commentaires des thérapeutes sur le mode du « comme toi/pas comme toi » n'ont été adressés qu'à Eric, ce qui semble indiquer que les thérapeutes en sont au stade de la « conversion » avec lui. Alors que pour Romain, l'enjeu n'est pas encore celui-ci. Il s'agit dans un premier temps de faire que ses gestes soient simplement dirigés vers l'animal, qu'il prenne acte de sa présence d'une manière ou d'une autre. Ce qui est loin d'être le cas. Ainsi, le travail des thérapeutes va consister à la fois à canaliser son attention sur l'animal (et non plus sur les flaques d'eau), et à lui faire accepter petit à petit le contact corporel. A cet égard, l'acceptation de la bombe sur la tête est interprétée comme un progrès qui va dans le sens d'un travail thérapeutique adapté à sa problématique. Ainsi, à travers cette séance *se dessine une sorte de cahier des charges du soin par le contact animalier qui définirait la « fixation » du bénéficiaire sur l'animal comme un enjeu minimum*. Par les différentes techniques de mise en relation, il s'agit de faire que le bénéficiaire soit « branché », « fixé », sur l'activité, sur le cheval, sur son corps etc. La fixation de l'attention est donc nécessaire pour engager la fixation corporelle du bénéficiaire sur l'animal (ici, la monte).

Retournons sur le terrain, suivre une autre des séances que nous avons observées :

« C'est la seconde séance que j'observe avec Romain. Mais cette fois, il n'est plus accompagné par Eric qui a changé de structure de prise en charge, et ne vient plus à Equus. Paco, un autre garçon du même âge qu'Eric, autiste également, le remplace. Paco était déjà venu à Equus il y a quelques temps. Les couples humains/équidés se forment : Paco va chercher Léo, tandis que Romain se retrouve avec Marguerite, comme d'habitude. Là encore, on note une différence entre un Paco intéressé par son poney, et qui monte sans problème sur lui, et un Romain encore une fois dispersé.

¹⁷⁴ Tout du moins : « spontanément » dans le temps de la séance que nous avons observée. Il est possible que tout un travail préalable ait été nécessaire pour qu'Eric aille de lui-même vers l'animal ; peut être a-t-il été lui aussi effrayé par les animaux comme Romain.

¹⁷⁵ NB : dans le cas des personnes autistes, la monte en question est une monte assez « passive » : on ne demande pas au patient de diriger le cheval, mais juste de tenir une position « tonique », qui permette de ne pas tomber. La question de l'« engagement » est donc à relativiser par rapport à cette donnée.

Partie III

Tenant Marguerite en longe, il semble à nouveau complètement désintéressé de sa ponette. Comme la dernière fois, il est souriant, et rigole même assez souvent, mais tire la ponette sans même la regarder. [...] Dans la carrière, Paco et Léo font des tours. Marion tient le cheval en longe et assure sa trajectoire circulaire. Paco est tout sourire. Tandis que Romain, toujours par terre et toujours « déconnecté » de la ponette, lâche la longe. Marguerite sort donc tranquillement de l'enceinte de la carrière, avant d'être rattrapée par Marion, qui la ramène avec le groupe. Le moment de promenade est arrivé, et le groupe sort de la carrière. Paco a l'air très content, presque béat. [...] Pendant la promenade, Paco sourit et lève les yeux vers le ciel, toujours la bouche ouverte. De temps en temps, il pousse des petits cris d'excitation. Marion me commente ses attitudes : « il est heureux » ; et les éducateurs rajoutent : « il est content Paco. » Celui-ci vocalise beaucoup. [...]

Marion m'explique que la monte à cru favorise le contact physique avec le cheval ; et si le contact physique est favorisé, le contact humain l'est aussi. C'est ce qui se passe avec Paco : il « communique » plus sur le dos du cheval et qu'il se sent contenu. La monte à cru amplifie le rythme berçant du pas du cheval et la sensation de portage. Ce qui produit une augmentation de la concentration chez le bénéficiaire, une sortie des ses angoisses et de une réduction de ses « stéréotypies. » La thérapeute poursuit son explication en m'indiquant que Romain a besoin d'un « cadre contenant » : ce cadre se construit progressivement et cela prendra du temps. Cela fait un an que Romain vient à Equus sans être monté une seule fois sur un poney. Et il faudra attendre longtemps, me dit Marion, avant que cela se produise.

De retour dans la carrière, Marion décide de tenter une expérience avec Romain : le faire monter avec elle sur Léo. La voici donc sur l'équidé, en train de tendre la main à Romain pour qu'il monte. Celui-ci est conduit par l'éducatrice jusqu'au montoir, pour être à bonne hauteur. On le tient par la main, et on voit qu'il manifeste de l'angoisse et de l'agitation : plus on lui demande de monter, plus il a peur. Marion descend et tente de favoriser au maximum le contact physique entre le garçon et le cheval. Elle le tient par la main et touche le cheval de l'autre, comme pour faire le lien entre eux. Puis, elle prend la main de Romain pour la poser sur le pelage de Léo. L'opération aura pris une bonne dizaine de minutes : Romain touche – enfin – l'animal mais refuse toujours de monter. Et la situation n'a pas l'air de l'enchanter : contraste avec les sourires rayonnants du début de séance, son visage est tordu par l'angoisse. Pourtant une éducatrice lui dit « allez ! Tu en as envie ! » Romain regarde toujours le corps du cheval avec une expression d'angoisse. Paco arrive et accepte immédiatement de monter avec Marion. Un passage par le montoir, et les voilà tous les deux sur le cheval qui démarre aussitôt. Paco est derrière Marion, il l'agrippe par la taille. Romain contemple la scène, tandis qu'éducateurs et thérapeutes lui disent qu'il aurait du y aller, que Paco a l'air de s'amuser etc. Bref, on essaie de lui « faire envie. »

Partie III

Visiblement ça marche, puisque Paco descend du cheval et Romain accepte finalement de monter. Toujours réticent, on l'aide à gravir le montoir et à se hisser sur Léo. Il se place devant Marion, qui du coup, le contient, à la fois avec les bras et avec les cuisses.

Le visage du garçon est toujours déformé par l'angoisse et il gémit. Marion tient les rênes et la longe et Romain tient les mains de Marion : il s'y agrippe assez fermement. Le cheval se met doucement en branle et Marion tente de contenir Romain avec de plus en plus de tendresse. Elle s'approche de sa tête et lui chante une chanson au creux de l'oreille, une sorte de berceuse, entonnée d'une voix douce. Elle « maternelle » le garçon, qui petit à petit, commence à se détendre, et à sourire. Au bout de quelques minutes, il ne « dit » plus rien, il est calme. Sa posture s'est détendue, il lâche un peu la prise qu'il avait sur les mains de Marion. Plusieurs tours de carrière plus tard, il descend du cheval et est applaudi par les encadrants présents, qui le regardent tous avec un grand sourire. On dit que c'est le « miracle Romain. »

Paco, quant à lui, rechigne à ramener Léo au pré. Il est recadré par une éducatrice : « Léo t'as fait plaisir, alors tu le ramènes. » Fin de la séance.

Marion me comment la séance et me parle du « miracle » de Romain montant sur Léo. Elle parle d'un « miracle forcé » par l'éducatrice qui a beaucoup poussé l'enfant tout au long de la séance. Mais c'est encourageant quand même selon elle : « plus ça allait et moins je le tenais » Au début de ce corps à corps tripartite, elle contenait Romain physiquement assez fermement, au niveau des bras, et du ventre. Elle le contenait verbalement également en lui parlant, en chantant la berceuse. Et à la fin elle se faisait moins « contenante », car elle sentait qu'il n'y avait plus matière à l'être : Romain se détendait, se calmait. Elle me répète que c'est ce type de contact physique qui permet à l'enfant autiste de « s'ouvrir » au monde. Elle prend d'ailleurs l'exemple de Paco qui a fréquenté Equus pendant trois ans. Au début, il était « complètement voûté physiquement et renfermé mentalement » me dit-elle. Et puis, il s'est « ouvert progressivement et redressé aussi » grâce au cheval, et au contact corporel. « Il s'est mis à dire des choses, même si on comprend pas ce qu'il dit, ça doit sûrement vouloir dire quelque chose pour lui »¹⁷⁶ »

Les observations de ces séances avec des enfants autistes montrent que l'enjeu principal du travail à Equus est bien de « fixer » la personne sur le cheval ; à minima, il s'agit de canaliser l'attention du bénéficiaire sur l'animal, mais le stade ultime de ce « branchement » est la relation corporelle directe avec lui, parce qu'elle permet au bénéficiaire d'être porté, un « portage maternant » pour reprendre la terminologie psychomotricienne. Dans la perspective des thérapeutes, ce travail est conçu à la fois comme de la relaxation, mais également comme quelque chose qui œuvre à la délimitation des contours du corps de la personne, de

¹⁷⁶ Extraits des notes de terrain du lundi 8 janvier 2007 – Equus - Séance numéro 3 : 14 h

« consolider son schéma corporel » et en cela, ce serait un travail proprement thérapeutique. Pour elles, le « portage maternant » est une façon de faire éprouver à nouveau au bénéficiaire le cadre utérin et, plus largement, les limites corporelles posées par la mère à l'enfant ; limites rassurantes, permettant de se construire. Si l'on suit la piste que les thérapeutes nous proposent, on peut dire qu'*en somme, l'enjeu de ce corps à corps serait de retrouver le moment où le corps du bénéficiaire n'était pas encore « finalisé » mais encore « contenu » ; et donc de reproduire la somatogenèse du bénéficiaire.*

Certes, ce cahier des charges semble ne s'appliquer qu'aux personnes présentant des troubles autistiques, souffrant d'angoisses de la limite et ne verbalisant pas : pour elles, le portage est le mieux indiqué. Mais on peut considérer que ce corps à corps avec le cheval est réellement ce qui fait la spécificité du travail d'Equus, et plus globalement du soin par le contact équin. Ce contact-là est l'élément le plus difficilement substituable par autre chose. Alors que les activités d'entretien, d'équipement, les exercices corporels ou encore les promenades, tout cela pourrait presque se passer de la présence d'un cheval, voire de celle d'un animal. Mais la monte reste quand même une activité particulière qui mobilise à la fois la chaleur de l'animal, sa taille adaptée à un contact corporel étendu et le rythme berçant de son allure.

Ainsi, cette séance nous montre également très bien le rapport ambigu qui existe dans la Thérapie Avec le Cheval vis-à-vis de l'activité de monte. On sait que ces pratiques se sont développées contre, en marge, de l'apprentissage de l'équitation, en adoptant une position pouvant sembler iconoclaste dans l'univers équestre : la monte n'est pas une obligation. Les bénéficiaires peuvent très bien travailler « à côté » du cheval toujours en étant « avec » lui : tel est le mot d'ordre de la TAC pour se démarquer de la rééducation par l'équitation, du sport adapté et de l'équitation classique. De plus, ce positionnement des thérapeutes se retrouve face à l'enthousiasme des parents et/ou des encadrants des bénéficiaires qui espèrent voir ceux-ci monter très rapidement. La réponse des thérapeutes est claire : pas de monte sans envie. Et en effet, Romain a mis plus d'un an avant de le faire. Pour autant, on voit très bien que c'est à travers la monte (à cru en l'occurrence) qu'il peut être amené à travailler sa problématique, et à « avancer » dans le sens d'une amélioration de son état. C'est ce que disent les thérapeutes. Aussi, la monte représente-t-elle un enjeu majeur pour Romain, et plus largement pour les personnes présentant des troubles autistiques. Ainsi, la spécificité de ces troubles rencontre la spécificité de l'activité et de l'animal, et renvoie les thérapeutes avec le cheval à valoriser la monte dans les pratiques. Globalement, nous avons pu noter, pendant les séances à Equus, que beaucoup de personnes, quels que soient leur problématique ou leur

handicap, était amenées à monter¹⁷⁷. Il faut dire que la monte représente pour les psychomotriciens un certain nombre de vertus. Notamment, elle permet d'engager une démarche de relaxation¹⁷⁸. Cette relaxation prend la forme d'un outil pour atteindre un objectif de type thérapeutique : la « régression » que le corps à corps relaxant autorise, aide à reconstruire le corps du bénéficiaire, à la fois au niveau de son schéma corporel (mental, psychique, émotionnel ?), et de sa posture physique. Les thérapeutes parlent de « corps redressé », d'« ouverture corporelle » etc. D'une séance sur l'autre, elles constatent que les corps des bénéficiaires changent, évoluent : elles disent qu'ils font des progrès, qu'ils marchent mieux, qu'ils sont plus assurés etc. Ces évolutions, un observateur extérieur n'a pas nécessairement la connaissance pour en apprécier l'ampleur. Mais il peut aisément se rendre compte qu'au cours d'une même séance, la forme du corps des bénéficiaires est transformée. Il y a d'abord ces corps « angoissés », crispés, tordus ; des bras recroquevillés sur eux-mêmes, des mains qui se referment, des doigts crispés, des dos courbés donnant à la personne l'air de regarder par terre en permanence, des cous tordus, penchant d'un côté, des jambes pliées faisant boiter etc. Pour eux, l'effet du corps à corps avec le cheval est d'abord une espèce d'assouplissement, suivie d'une sorte de réajustement corporel, de redressement de chacun des membres, qui fait que la posture est sensiblement différente avant, pendant et après la monte. Bénédicte Berthelot parle de « relaxation dynamique » : par le mouvement du cheval, le corps est, en quelque sorte, invité à changer.

Mais certaines activités se pratiquant sur le dos du cheval visent plutôt à utiliser la position de la monte comme une contrainte bénéfique. En effet, lors des exercices consistant à aller toucher une partie du corps de l'animal, outre la compréhension des consignes et l'identification de l'anatomie, un bénéfice « purement » moteur est produit. Le fait d'avoir à exécuter les mouvements nécessaires dans la position si particulière qui est celle du cavalier fait travailler les muscles qui assurent le maintien. Le cheval est alors une contrainte supplémentaire à la difficulté de l'exercice, mais qui lui donne précisément un aspect doublement thérapeutique.

¹⁷⁷ Nous n'avons vu que très peu de personnes qui ne montaient pas, et encore moins à qui il n'était pas proposé de monter.

¹⁷⁸ « *Ça peut prendre quelle forme ces exercices de relaxation ?*

Et ben ça peut être simplement de dire à la personne « tu te laisses porter, tu écoutes la rythmique qu'il y a quand le cheval se déplace, donc le corps est...voilà ça peut être aussi avec des petits exercices euh alors là on fait un peu un mix avec des méthodes corporelles qu'on apprend à l'école, de relaxation un petit peu, bon on les fait à cheval ; mais pas « relaxation allongée », une « relaxation dynamique », on demande pas non plus de complètement se détendre, y a une tonicité qui fait qu'on reste assis.» B. Berthelot, Entretien # 1.

L'idée que le contact corporel avec l'animal impose un changement au corps du bénéficiaire, un effort en lui-même bénéfique, est également présente lorsque l'animal est une motivation pour le bénéficiaire. Pour certains bénéficiaires, caresser l'animal exige des efforts moteurs non négligeables : déplier, tendre le bras, ouvrir la main, la poser sur le pelage et exécuter ce petit mouvement de va-et-vient. L'envie de caresser ne suffit pas. Tout ce qui peut apparaître anodin pour une personne valide devient une entreprise délicate pour de nombreux bénéficiaires entravés dans leurs mouvements. On le voit très bien à Aigueperse, lorsque Raya la chienne d'Angélique Pérol se promène dans les couloirs de l'institution : les mains des résidentes se tendent vers son pelage tellement lentement, que c'est souvent la chienne qui, en se frottant contre ces mains tendues, accomplit la plus grande partie du mouvement de la caresse. La manipulation d'objets destinés à entretenir ou équiper l'animal relève du même challenge (nous y reviendrons plus loin).

« On a une personne autiste qui ne se sert pas du tout de ses mains, elle adore le poney, elle adore le chien Nessi, c'est à travers la démonstration, les caresses, le côté affectif aussi que maintenant elle arrive à déplier les bras, à caresser avec les mains, à devenir de plus en plus adaptée, et puis on a pu commencer à lui faire manipuler un peu de matériel, le but c'est que par exemple, elle, ça va pas du tout être autre chose, le but ça va être que au niveau du quotidien là-bas [dans sa structure d'accueil] elle puisse manger toute seule, qu'elle puisse faire des choses plus facilement. Donc là, on ne travaille pas au même niveau. Mais c'est encore autre chose.¹⁷⁹ »

De fait, on comprend que « l'animal comme motivation » peut rapidement se transformer en « animal comme contrainte. » Il incombe aux thérapeutes de faire que cette contrainte soit bénéfique. Elles sont, encore une fois, amenées à convertir les gestes spontanés du bénéficiaire. Ici, il s'agit en quelque sorte de rentabiliser l'envie de contact du bénéficiaire, en faisant en sorte qu'elle se concrétise en un bénéfice moteur. Du geste spontané au geste soignant, pourrait-on dire. Là aussi, il revient aux thérapeutes d'estimer la balance entre le « faire à la place de », le « faire avec » et le « faire-faire. » Se faisant, elles règlent le curseur de la contrainte qu'elles choisissent d'imposer aux bénéficiaires. Cette estimation se fait en fonction de la connaissance des problématiques des bénéficiaires, de leur état d'évolution, et des objectifs que l'on fixe à la prise en charge/soin. Dans la citation ci-dessus, on voit que le but du travail est d'améliorer l'autonomie de la personne dans la vie quotidienne, et que, du coup, le rapport corporel avec l'animal sera travaillé plutôt sur le mode de la contrainte bénéfique que sur celui de l'« animal limite » comme pour le petit Romain. Même si dans les

¹⁷⁹ A. Jean, Entretien # 10.

deux cas, le corps du bénéficiaire est transformé par le contact avec l'animal : la perspective du contact corporel avec l'animal tout autant que le contact en lui-même fait changer le corps du bénéficiaire. Nous avons dit que les moments de corps à corps entre l'animal et le bénéficiaire servaient à faire émerger une conscience chez le bénéficiaire de son corps et de celui de l'animal. On voit à présent que ce qui résulte de ce corps à corps dépasse le cadre de l'image ou de la conscience corporelle : les changements qui s'opèrent chez le bénéficiaire n'affectent pas seulement son intériorité, ils deviennent tangibles, observables directement, sans passer par la médiation verbale. Quand les exercices de désignation des parties du corps de l'animal permettaient au thérapeute de vérifier que le « schéma corporel » avait évolué ou non à l'intérieur du bénéficiaire, la vue d'un corps « relevé », « redressé », « déplié » fait office de témoignage bien plus édifiant : le thérapeute ne peut que constater que ce corps n'est plus tout à fait le même, suite au contact avec l'animal¹⁸⁰. *Ainsi, il est important de mettre en lumière ici que la séance de soin par le contact animalier ne fait pas advenir que des « images mentales du corps » : c'est le corps « concret » du bénéficiaire qui se trouve transformé.*

L'animal comme résistance

Si le contact corporel avec l'animal fait advenir le corps du bénéficiaire pendant la séance, qu'en est-il du corps de l'animal ? Comment ressort-il de ce corps à corps ? Une séquence observée à l'I.F.Z. nous donne quelques pistes de réflexion.

« Cédric arrive dans un fauteuil roulant. Grâce à la plateforme aménagée sur le côté du minibus, on le fait descendre et je découvre un homme, tout petit, chétif et recroquevillé lui aussi. Son visage lui donne l'air assez vieux, d'être un adulte, mais il a le corps d'un enfant de huit ans. Aurélie me dira qu'il a en fait trente ans. Son visage est très particulier, tout au moins son expression : elle est « crispée », ses sourcils sont froncés, sa bouche ouverte mais tendue vers l'arrière, déformée. On a l'impression qu'il souffre en permanence. D'autant qu'il ne cherche pas le regard des autres. Il semble vraiment « isolé. » [...]Après avoir fait lever Cédric de son fauteuil et l'avoir soutenu jusqu'à la zone de travail où Mouss le poney se trouve, la thérapeute entreprend de faire monter le garçon sur le poney, sans selle. L'opération est très lente et laborieuse mais, comme le patient n'est pas très lourd, elle parvient à le hisser sur l'animal. Une fois en haut, Cédric s'affaisse sur le dos de Mouss : il s'allonge sur le dos du poney de tout son long. Avec les pieds, il s'agrippe aux flancs postérieurs de l'animal. Avec ses mains, il s'agrippe à son cou, ou à ses flancs antérieurs. Il a la tête posée, de côté, contre le cou du

¹⁸⁰ Ce qui n'exclut en rien la possibilité que « quelque chose » ait changé dans la représentation que le patient se fait de son propre corps.

Partie III

poney. Bref, le corps à corps est complet : il est « accroché » à l'animal. Il ne se déprend pourtant pas de cette expression de souffrance permanente, de tourment. Aurélie m'explique que Cédric ne marche pas comme ça d'habitude. Elle m'indique qu'il cherchait Mouss, et est allé à sa rencontre spontanément, ce qui explique son allure plus rapide et assurée qu'à l'accoutumée. Je ne l'aurais pas repéré du tout. La thérapeute me traduit.

Le corps à corps avec le poney se prolonge un bon moment (plus de 5 minutes). Aurélie veut y mettre un terme. Elle vient voir Cédric, le touche et l'invite verbalement à descendre. Mais il émet des sons qu'elle interprète comme un refus de partir. Cédric reste donc en place, accroché à Mouss, et ne veut pas partir de son dos. La thérapeute explique que c'est pour calmer son angoisse, se rendre compte que Mouss est « bien là ».¹⁸¹ »

Des points communs existent clairement entre cette séquence avec Cédric et celles observées à Equus avec les jeunes garçons autistes¹⁸². Mais il y a de nombreuses nuances, dues peut être aux différences dans les approches de l'I.F.Z. et d'Equus. Ce sont ces nuances qui nous intéressent plus particulièrement.

Avec Cédric, on retrouve l'idée que le corps de la personne est transformé par le contact avec l'animal. Mais c'est plutôt la version « animal comme motivation » qui est ici à l'œuvre : la perspective du contact avec l'animal modifie l'allure et la démarche de Cédric. En revanche, une fois sur l'animal, l'observateur ne note pas de différence sensible dans la position ou l'expression faciale: il ne semble pas « se déplier », s'ouvrir ou même se détendre. A la différence des séquences citées plus haut, où l'on voyait clairement les postures des personnes autistes se modifier sur le dos du poney, leurs corps « s'ancrer » sur celui de l'animal, leurs tensions s'assouplir etc. Rien de tel ici à première vue. Pourtant, Aurélie Jean explique que Cédric calme ses angoisses par ce corps à corps. Ce qui relève du même registre explicatif que celui utilisé pour justifier des changements corporels observés chez les bénéficiaires autistes d'Equus. Et on ne peut d'ailleurs s'empêcher de penser que c'est « l'animal limite » qui réapparaît. Mais le commentaire d'Aurélie Jean dit autre chose. Cédric reste longuement Mouss pour s'assurer que l'animal est « bien là » : *le contact corporel fait ici advenir le corps de l'animal*. Jusqu'ici, nous nous étions surtout focalisés sur « l'animal limite » parce qu'il permettait au bénéficiaire de reconstruire son propre corps. Nous étions peut être passé à côté de l'idée que c'est parce que le corps de l'animal est construit par le bénéficiaire d'une certaine façon que ce dernier peut s'éprouver à son contact. Dans la séquence avec Cédric, Mouss le poney est attaché et statique : il ne bouge pas. Il accepte l'étreinte de Cédric de

¹⁸¹ Extraits des notes du 4 mars 2009 – I.F.Z. – Après-midi.

¹⁸² Sans doute parce que les problématiques des patients se recoupent en partie.

manière impassible. Et le bénéficiaire, une fois sa position trouvée, reste immobile également. Il ne se détend pas, il ne caresse pas. Cette double immobilité met en lumière, par contraste, le caractère dynamique du corps à corps tel qu'on l'observait à Equus : une fois sur le dos du cheval, il y avait du mouvement, des tours de carrière, des promenades. Ce sont en effet les vertus du rythme du cheval, du ressenti de ses mouvements, qui permettaient au bénéficiaire une relaxation, amenant à cette « régression » où le corps peut se reconstruire, psychiquement et physiquement. Ce mouvement, allié au sentiment de « contenance » procuré par le cheval, est ce qui fait la particularité du travail à Equus. Le cheval, ses spécificités corporelles et celles de son allure, ont un rôle actif dans ce travail de « limite » : il n'est pas simplement une *résistance* contre laquelle les bénéficiaires viennent s'éprouver. Alors que c'est cette image qui vient tout de suite à l'esprit en observant Cédric accroché à Mouss. Ce Mouss qui, si l'on suit Aurélie Jean, n'existait pas pour le bénéficiaire avant le corps à corps. Le fait que l'animal dans cette séquence soit immobile renforce l'impression de passivité : son action est « réduite » à une résistance aux gestes des bénéficiaires (ici peu nombreux). Avoir cette scène sous les yeux nous rappelle l'extrême impassibilité des animaux et les innombrables situations observées où les personnes s'éprouvent physiquement contre leurs corps. L'image de Raya allongée sur une table à Aigueperse, entourée par cinq ou six femmes, toutes en train de poser leurs mains sur elle, de la brosser, de la caresser sur toutes les parties du corps vient à l'esprit. Elle ne bouge pas, se contente de haleter en regardant soit sa maîtresse, soit la fenêtre. Elle ne dit rien même quand un des résidents la taquine en jouant avec sa queue, la manipulant dans tous les sens. On revoit également les coups des bénéficiaires que les chevaux encaissent sans broncher, sous le regard des thérapeutes se faisant porte-parole des animaux et garante de leur respect. L'impassibilité des animaux, le fait qu'ils soient « bonne pâte », ancrés, stables et solides, apparaît en effet d'autant plus clairement quand les bénéficiaires sont en mouvement, agités, angoissés. Constater cette tolérance des animaux vis-à-vis des contacts corporels, plus ou moins violents, plus ou moins contenant, plus ou moins brusques, permet de considérer que le corps animal qui advient pendant les séances est un corps essentiellement *résistant*. Dire que l'animal est « passif » dans le travail thérapeutique ne veut pas dire qu'il n'a aucun rôle dans la production d'un bénéfice. Nous l'avons vu plusieurs fois : c'est souvent l'inverse, tant la présence impassible peut avoir des vertus apaisantes pour les angoisses de certains bénéficiaires. C'est la question de la force d'inertie. De la même façon, peut-on dire que l'animal est passif quand on a dit qu'il pouvait répondre « au doigt et à l'œil » à chaque commande qui lui est faite ? Là aussi, le terme « passivité » est contre intuitif mais pourtant c'est celui-ci qui convient selon nous. En fait, la qualité

essentielle de l'animal de soin semble résider précisément dans sa capacité à savoir quand il doit être passif et quand il doit être ré-actif. L'animal doit arriver à filtrer les sollicitations verbales et corporelles du bénéficiaire, à « savoir » qu'il doit se laisser caresser sans bouger, qu'il ne doit pas mordre ou aboyer quand on lui tire les poils, tout en répondant directement au mot ou au geste adéquat. Il doit savoir faire le tri entre une sollicitation verbale ou corporelle appropriée (la « commande ») et une sollicitation inappropriée (coups pendant le pansage, un « pas bouger » à la place d'un « rester »). Là encore, le passage de l'absence de réaction à la réaction ne signifie pas que l'animal est sorti de la passivité : son action est toujours tributaire de l'action des thérapeutes et/ou des bénéficiaires. Mais il est toujours « passif » dans le sens où il se comporte conformément à ce qui est attendu de lui par les thérapeutes. Ce faisant, comme nous l'avons dit plus haut, cette passivité a un rôle actif dans le dispositif dans lequel elle s'exprime.

Agencer les corps pour créer du contact

Une autre dimension de la mise en relation corporelle effectuée par les thérapeutes recouvre toutes les techniques utilisées pour focaliser le corps du bénéficiaire sur celui de l'animal. Ainsi, outre les sollicitations verbales à l'encontre du bénéficiaire, les invitations à toucher l'animal, on peut observer que des agencements, éphémères ou réguliers se donnent à voir pendant les séances qui favorisent le « branchement corporel. » Le dispositif à l'œuvre lors des séances à Aigueperse est à cet égard un exemple très parlant. Une fois rassemblées dans la salle d'activité, les résidentes se retrouvent attablées, côte à côte autour d'une table ronde. Au centre de celle-ci, on fait monter Raya pour la séquence du brossage. Les résidentes munies d'une brosse s'activent sur le pelage de la chienne, tandis que celles qui n'ont pas l'ustensile en main attendent leur tour en la caressant. Si bien qu'autour de la table, tout le monde est connecté physiquement avec l'animal, sans avoir à faire trop d'efforts. Les corps des résidentes l'encerclent et le touchent. Le fait que Raya soit sur la table et non par terre, permet aux résidentes de rester assises tout en touchant l'animal. La table est juste assez grande pour que Raya puisse s'y allonger, juste assez petite pour que les résidentes n'aient pas à se tordre sur leur chaise pour arriver à atteindre le pelage et soient à égale distance de Raya¹⁸³. Tout est donc fait pour favoriser le contact corporel avec la chienne. De la même façon, l'agencement des regards est complètement *orienté vers le corps de l'animal*. Les chaises sont disposées de

¹⁸³ Ajoutons à cela qu'Angélique Pérol, au milieu de la séquence, fait se tourner l'animal, de façon à ce que tout le monde puisse avoir accès à l'intégralité de son corps.

façon à ce que le contact visuel entre le bénéficiaire et l'animal soit pratiquement inévitable : le bénéficiaire a dans son champ de vision direct le corps de l'animal. Ce qui est un bon moyen pour espérer capter et conserver l'attention toujours déclinante des résidentes sur l'animal. Voilà donc un dispositif bien adapté aux problématiques des résidentes, canalisant à la fois leur attention et l'occurrence des contacts corporels avec l'animal. Mais comment s'y prendre dans des espaces moins confinés ? Avec des personnes aux capacités motrices très variables ? Et avec des animaux de gabarits divers ? Bref, comment fait-on pour canaliser le contact corporel et l'attention quand une table et des chaises ne suffisent pas ?

Certaines personnes, en effet, ne témoignent pas instantanément d'un intérêt particulier pour l'animal. La petite Marianne, par exemple, brosse en silence Marguerite, mais elle détourne le regard dès qu'une voiture passe sur la route, ou qu'un avion traverse le ciel : elle brosse sans regarder ce qu'elle brosse. Elle n'est pas « dans l'activité » et la thérapeute le remarque tout de suite et la recadre : « *Tu ne brosses que Marguerite* » lui dit-elle. Ce recadrage sur l'activité est souvent un recadrage sur les êtres censés en être l'objet. : lors d'une séance de pansage, plusieurs enfants sont en train de broser leurs poneys, mais Déborah, quant à elle, a décidé d'aller s'occuper du bus de l'institution garé dans l'espace de rencontre d'Equus. Armée d'une brosse, elle va caresser et nettoyer le véhicule, jusqu'au moment où un éducateur la remarque et lui dise en souriant qu'un bus ce n'est pas un cheval. Peu après, un autre enfant, Lucas, semble totalement désintéressé de l'activité de pansage : si bien qu'il s'appuie sur son poney comme sur une barrière, le dos contre ses flancs, et décide d'aller jouer avec des feuilles mortes. On observe régulièrement ces décalages entre l'activité à effectuer et les êtres sur lesquels les appliquer. Certains bénéficiaires caressent des feuilles mortes, des arbres, ou des barrières. D'autres se trompent à la fois d'activité et d'êtres sur lequel se focaliser. Thierry est attiré continuellement par la pluie et la boue : il délaisse plusieurs fois son poney et l'activité de pansage pour aller sauter dans les flaques. D'autres animaux attirent également son attention : des pigeons qui viennent régulièrement se poser à proximité du garçon pour picorer les restes de pain dur que l'on donne aux chevaux. Thierry leur coure après une première fois, ils s'envolent mais reviennent peu de temps après. Et là encore, Thierry fait un mouvement en leur direction, mais la thérapeute le reprend, verbalement et physiquement : c'est le poney qui doit focaliser son attention. Se dirigeant vers la carrière, avec son poney tenu en longe, il a toujours le regard fixé sur les pigeons. On le voit, il y a donc des animaux sur lesquels il faut fixer son attention et d'autres dont l'intérêt qu'ils suscitent chez les bénéficiaires est problématique : ils sont concurrents à l'activité, tout comme les feuilles mortes, la pluie, les flaques, les arbres et les avions.

Les bénéficiaires n'ont donc pas tous cet « attrait du poil », très pratique à la fois pour les connecter à l'animal mais également pour pouvoir embrayer un travail thérapeutique. La focalisation de l'attention des bénéficiaires sur l'activité est en effet un élément crucial de la séance. L'enjeu est de faire que le bénéficiaire soit dans une relation avec le thérapeute et avec l'animal (avec l'un ou l'autre ou avec les deux), ce qui implique de se concentrer sur l'activité qui permet de créer cette relation. On comprend à travers les exemples qui viennent d'être cités que parfois le simple fait d'être en contact physique avec l'animal ne suffit pas à être « en relation » avec lui. En tout cas, les thérapeutes semblent ne pas considérer comme suffisant un « contact flottant », sans attention ni concentration¹⁸⁴. La personne doit être en relation mentale et corporelle avec l'animal. L'un sans l'autre ne fait pas partie de la logique du soin par le contact animalier. L'exemple de Romain et ses flaques d'eau nous montre les efforts déployés par les encadrants pour l'« intéresser » à l'activité d'une part, et au corps de l'animal. Tout un *dispositif d'intéressement*¹⁸⁵ est mis en branle pour faire que le garçon touche enfin sa ponette, et monte sur elle.

De la même manière, cette séquence avec Prune à Equus relève d'une logique semblable. Prune est une jeune femme d'une vingtaine d'années, déficiente mentale. Elle n'est pas dans le langage, et pousse régulièrement des petits cris, des grognements. Son regard alterne entre fixité et errance : elle peut fixer quelque chose, une personne, un objet, pendant une minute, et passer à autre chose sans rien dire. Elle n'hésite pas à s'approcher très près des personnes et à les scruter fixement. Perrine, la thérapeute, explique qu'il y a « quelque chose » entre Cannelle et Prune, une relation particulière qui s'est établie au fil des séances. Mais le jour de l'observation, on dirait que la jeune fille se désintéresse quelque peu de Cannelle. Ou plutôt, elle est très versatile dans son intérêt : elle va voir Cannelle, la regarde, puis s'enfuit. Ceci plusieurs fois pendant la séance. L'explication est vite trouvée : on remarque qu'un tracteur rouge passe régulièrement à proximité de la zone de rencontre, et que Prune est distraite par le bruit qu'il fait. Elle se détourne complètement de Cannelle lors du passage du véhicule, qui l'attire visiblement tout autant si ce n'est plus. Arrive encore un moment de la séance où Prune se trouve face à face avec Cannelle et elle semble rechercher le contact avec la tête de l'animal pour lui faire des bisous. Cannelle tourne une première fois la tête, en signe de refus, mais elle revient spontanément vers la jeune femme, qui, à son tour, semble avoir peur et

¹⁸⁴ D'où les nombreux recadrages : brosser sans regarder ce qu'on brosse n'est pas une attitude valorisée par les thérapeutes.

¹⁸⁵ La notion de « dispositif d'intéressement » est empruntée à l'anthropologie des sciences. Voir, notamment, M. Callon, J. Law & A. Rip (1986), *Mapping the dynamics of science and technology*. London, The MacMillan Press Ltd. Et plus particulièrement dans cet ouvrage : Law, J. (1986). *The Heterogeneity of texts*. Pp 67-83.

détourne le visage. Ce petit jeu du « je t'aime moi non plus » dure un peu, mais on voit que Prune et la ponette sont « connectées ». Les encadrants, éducateurs, infirmiers et thérapeutes observent l'interaction, avec un sourire qui semble dire « enfin ! » Mais voilà, le tracteur rouge refait son apparition. Aussitôt, et sans concertation, les encadrants forment un cercle avec leur corps autour de Prune et Cannelle : on veut que cette séquence se prolonge et que rien ne la perturbe, aussi faut-il limiter l'horizon visuel de la jeune femme pour qu'elle se concentre sur l'animal. Une fois le cercle humain formé, les encadrants se rapprochent du couple Prune/Cannelle comme pour accentuer la coupure vis-à-vis du monde extérieur représenté par ce tracteur. Faire barrière pour créer un monde commun, centré sur le contact avec l'animal, sur la connexion corporelle et « attentionnelle » (visuelle tout au moins) : tels sont les enjeux de cet agencement spontané mobilisant les corps des encadrants. *On peut parler d'un dispositif corporel de contention des corps et de l'attention des bénéficiaires*¹⁸⁶.

Évoquer la mise en relation corporelle entre le bénéficiaire et l'animal implique d'évoquer également l'engagement corporel des thérapeutes dans la réalisation de ce « branchement. » Pour aborder cette thématique, on pourrait citer des dizaines d'exemples montrant les thérapeutes aux prises avec les bénéficiaires physiquement, leur prenant la main pour accomplir des gestes à leur place, ou leur montrer comment faire. Plus précisément encore, on pourrait citer les innombrables fois où les thérapeutes doivent porter les bénéficiaires pour qu'ils se lèvent de leur fauteuil, les soutenir pour qu'ils arrivent à marcher sans tomber, ou bien les hisser à bras le corps sur le dos d'un cheval. On pourrait évoquer enfin tous ces moments où les thérapeutes recadrent physiquement les bénéficiaires trop agités, en les contenant corporellement, les serrant dans les bras, entravant leurs mouvements. Sans oublier tous les témoignages corporels d'affection (baisers, câlins). Au final, entre les gestes de coercition bienveillante, les câlins, les manipulations et autres « accompagnements corporels », les exemples ne manquent pas pour illustrer que le soin par le contact animalier passe par un investissement physique très important de la part des thérapeutes. Mais il nous semble que cet engagement peut se retrouver dans d'autres pratiques n'impliquant pas le contact animalier. Aussi, nous ne nous y attarderons pas. Explorons plutôt les différentes modalités de « branchement » imaginés dans l'action par les thérapeutes pour mettre en relation le bénéficiaire et l'animal, comme lors de cette séance à Equus. Le bénéficiaire pour cette séance est Paul. Homme handicapé mental, pris en charge dans un hôpital psychiatrique.

¹⁸⁶ On note d'ailleurs que c'est une version « souple » de celui mis en place à Aigueperse, une sorte de modélisation du confinement spatiale et circulaire à l'œuvre lors des séances impliquant Raya.

Il ne parle pas et gémit en permanence. Comme Prune, il déambule et s'approche des personnes, parfois sans vraiment les regarder, et d'autres, en les fixant avec insistance. Il semble très agité et difficile à contenir. Marion l'accueille et l'invite à venir voir les chevaux. Une fois arrivés devant la barre d'attache (la stalle), elle lui demande de choisir un cheval. Il reste à distance des animaux, et semble s'en désintéresser : il est focalisé sur une éducatrice, son regard ne fixe qu'elle. Du coup, on choisit Lorenzo pour lui, mais quand on tente de les rapprocher, Paul le repousse assez vivement. L'éducatrice rassure Lorenzo : « *c'est normal, c'est les premiers contacts Lorenzo.* » Dans la carrière, on met la longe dans la main de Paul, qui la tient sans vraiment la tenir et ne prête surtout aucune attention au cheval. Il reste complètement bloqué sur l'éducatrice, et lâche la longe. Du coup, Marion décide de faire monter l'éducatrice en question sur Lorenzo, pour « appâter » Paul en quelque sorte. L'idée est bonne mais le résultat pas à la hauteur : Paul ne prête toujours aucune attention à Lorenzo, et se détourne à la fois de l'animal et de l'éducatrice. La thérapeute revient à ses fondamentaux et tente tout simplement de faire monter le bénéficiaire sur Lorenzo. Elle le prend par la main et l'engage sur le montoir. Mais Paul refuse de se mettre en selle. L'opération aura servi en revanche à faire que Paul se détache de l'éducatrice : maintenant, il est « branché » sur Marion. Celle-ci tient Lorenzo en longe et sa promène dans la carrière avec. Paul les suit, et pose même la main une ou deux fois sur le cheval. Marion lui tend la main, puis le bras : Paul s'en saisit. Côte à côte, Paul, Marion et Lorenzo forment une chaîne ; la thérapeute fait le lien entre le cheval et le bénéficiaire. Elle propose à Paul de tenir également la longe, ce qu'il fait, sans se déprendre du bras de Marion. Celle-ci esquisse une course : elle se met à courir pour entraîner Lorenzo, en espérant que Paul suive. Mais il lâche la longe, et le bras de Marion. Il décroche de la situation et se met à divaguer un peu dans la carrière. Pour tenter de connecter Paul sur un animal, ou au moins sur quelque chose qui l'intéresse plus de deux minutes, Marion décide d'engager un travail sur le regard. Encore une fois, elle prend la main de Paul, tandis qu'elle caresse Lorenzo. Elle remarque alors qu'une connexion s'opère : « *Il me regarde et il regarde le cheval* » commente-t-elle. Ce regard veut dire quelque chose selon la thérapeute, et ici, c'est le signe d'une accroche. En effet, dès que Marion essaie de se mettre en retrait et de laisser le bénéficiaire et l'animal « seuls », Paul « décroche. » Il enlève sa main du pelage et suit du regard la thérapeute.

Marion amène alors Lorenzo dans l'enclos d'un autre cheval (Cola), avec lequel Paul avait bien interagi lors de la dernière séance. Paul les suit. La thérapeute, optimiste, commente : « *il est aspiré par le cheval.* » Pourtant, elle semble ne pas en être complètement certaine. Aussi, va-t-elle mettre en place plusieurs « expériences » pour comprendre par quoi le garçon est

réellement attiré. L'éducatrice sur laquelle Paul était branché au début de la séance est réintroduite : Paul reste quand même fixé sur Marion et Lorenzo. Du coup, le second cheval, Cola vient spontanément vers Paul et le « colle ». Voilà donc Cola et Lorenzo côte à côte, et Paul focalisé sur eux. Le problème étant que Marion est toujours là ; du coup, encore une fois elle tente de s'abstraire de la situation pour être sûre que le bénéficiaire soit bien en relation avec l'animal. Mais il semble que ce soit bien la thérapeute qui intéresse Paul. Prenant acte de la donnée, celle-ci essaie une ultime fois d'utiliser son pouvoir d'attraction pour fixer le bénéficiaire sur Lorenzo. Tout se passe comme si une bulle entre Paul et Marion était créée, et que la thérapeute essayait d'inclure l'animal dans cette bulle, puis d'en sortir. Ce qui est à noter c'est qu'une autre bulle semble avoir été produite : en effet, Cola, est totalement branchée sur Paul, elle ne le lâche pas. Alors que lui est toujours indifférent. L'animal suit le bénéficiaire dans ses déplacements dans l'enclos. Lui ne la regarde pas : il suit Marion, qui marchant en arrière, regarde également Paul. On remarque l'ironie de la situation : alors qu'on cherche à brancher le bénéficiaire sur un cheval, Lorenzo, c'est un autre cheval qui est branché sur lui ; mais celui-ci l'intéresse encore moins que le premier puisqu'il n'est pas accompagné de Marion. On apprécie toute la complexité de l'exercice : non seulement il faut que bénéficiaire et animal soient branchés l'un sur l'autre, mais il faut qu'il y ait réciprocité de la connexion. Produire de la coprésence n'est décidément pas chose aisée.

Cette séance illustre bien l'ampleur des efforts et du talent imaginaire que doivent parfois déployer les thérapeutes pour diriger le corps et l'esprit de la personne sur l'animal. Cela passe par des « branchements intermédiaires » comme lorsque Marion touche Lorenzo et Paul simultanément, pour ensuite se retirer. Ou encore par cette multitude d'expérimentations, cherchant à définir ce qui attire *vraiment* Paul. L'espace est ici un élément important. En effet, c'est par tout un jeu de déplacements physiques que Marion essaye de faire se croiser la « bulle » établie entre elle et Paul et celle du cheval. Comme pour Prune et le tracteur, l'agencement des corps dans l'espace crée un dispositif de contention de l'attention, un dispositif d'intéressement.

Et les corps dont il est question ne sont pas seulement ceux des bénéficiaires ou des encadrants : les animaux sont déplacés, agencés, également pour devenir un horizon pour le bénéficiaire. Parfois, ils prennent eux-mêmes l'initiative de participer à la mise en place du dispositif. Malgré leur placidité, et leur impassibilité, ils ont bien évidemment un rôle à jouer dans l'établissement de la « bulle relationnelle ». Cannelle qui revient voir Prune, ou encore Cola qui cherche le contact avec Paul, en témoignent. Si bien qu'il revient aux thérapeutes de

repérer ces moments où l'animal s'intéresse aux bénéficiaires et de les faire durer. L'enjeu de ces dispositifs corporels éphémères est donc bien d'assurer et de conserver le caractère bilatéral de la connexion entre bénéficiaire et animal.

Ce qui nous amène à parler d'une dimension également présente dans les séances de soin par le contact animalier : la gestion de l'attention des animaux. En effet, les animaux comme les personnes doivent « être à ce qu'ils font. » Même s'ils sont sélectionnés et éduqués pour être les plus impassibles possibles, il leur arrive d'être perturbés pendant la durée de la séance. Parfois il s'agit d'une simple distraction. Comme lorsque, lors d'une promenade à l'IFZ, Bingo le chien croise une poule et se dirige vers elle, avant d'être rappelé à l'ordre par Aurélie Jean : « *on s'en fout des poules !* » lui dit-elle. De la même façon, toute séance à Equus est ponctuée par les pauses pipi ou caca des équidés ou par le fait qu'eux aussi sont intéressés par autre chose, souvent à manger, et se détournent volontiers de ce qu'ils font. La récurrence de ces éléments n'en fait pas des éléments parasites ou concurrents de l'activité : ils sont normaux et normalisés aux yeux des personnes par les thérapeutes qui ne manquent jamais de leur commenter l'aspect « naturel » de ces pauses. Elles sont également des occasions pour le thérapeute de demander au bénéficiaire de « recadrer » lui-même l'animal (en tirant sur les rênes par exemple ou en lui parlant). Mais si elles se font trop nombreuses, il arrive que leur caractère intempestif irrite quelque peu le thérapeute, qui le perçoit comme un signe de mauvaise volonté de la part de l'animal et qui lui en fait part explicitement : « *ouh ouh ! On est là !* » « *Est-ce que tu peux être avec nous ?* » « *Tu as vraiment pas envie de travailler aujourd'hui.* » S'exprime alors en direction de l'animal un rappel à une réalité et une activité communes : il faut que l'animal soit aussi « à ce qu'il fait. » On retrouve ici l'aspect *résistant* de l'animal : sa part d'activité et d'initiative dans la séance de soin consiste à manifester des comportements récalcitrants. Ils peuvent ainsi être parfois bénéfiques au travail, parce qu'ils appellent un commentaire, une traduction de la part des thérapeutes, ou bien parce qu'ils « font faire » quelque chose au bénéficiaire. Elle entre dans le « programme » du soin par le contact animalier. Et parfois, cette « récalcitrance » devient parasite de l'activité et empêche les thérapeutes de travailler. Ces comportements « trop récalcitrants » constituent des sortes d'anti-programme (au sens de Latour¹⁸⁷) de la séance. Tout semble être question de dosage : le caractère de l'animal, ses envies, ses humeurs peuvent s'exprimer lors de la séance, et la thérapeute trouvera toujours le moyen, après coup, de leur attribuer une dimension

¹⁸⁷ Pour une explicitation de la notion de « programme/anti-programme », voir : Latour, B. (1993). Petites leçons de sociologie des sciences. Paris, La Découverte.

thérapeutique : un cheval qui s'arrête une fois ou deux pour brouter de l'herbe permettra d'insister, à l'égard du bénéficiaire, sur l'importance d'écouter son appétit. Si c'est toutes les trente secondes que l'animal s'arrête, on pourra embrayer un travail soit sur l'écoute de ses envies soit sur l'acceptation de la frustration. Et dans tous les cas, le bénéficiaire aura toujours appris à tirer les rênes de son cheval pour lui faire détourner la tête de l'herbe, et des bénéfiques moteurs peuvent en découler, ou encore des bénéfiques en termes cognitifs (« il a compris la demande »), ou bien psychologiques (« il a travaillé sur la notion de maîtrise »).

Mais, dans le cours de l'action, on voit très bien que les thérapeutes n'ont pas nécessairement cette interprétation, et elles se livrent à de nombreux recadrages parce qu'elles considèrent que la récalcitrance de l'animal nuit précisément au bon déroulement de l'activité. Mais l'importance de ce rappel à la concentration de l'attention se révèle encore plus dans d'autres circonstances que ces distractions passagères. En effet, certaines « fautes d'attention » de la part de l'animal peuvent poser problème aux thérapeutes dans la mesure où elles peuvent mettre en question la sécurité de l'activité. Alors que Sandra, adulte handicapée moteur venant pratiquer l'équitation adaptée à Equus, chevauche Cannelle dans la carrière d'Equus, elle chute. La chute est sans gravité mais Marion Pascal, la thérapeute ne comprend pas ce qui l'a provoqué : Cannelle est-elle blessée ? Après avoir très rapidement vérifié que l'harnachement a bien été mis en place, elle monte sur la jument et commence quelques tours de carrière avec elle. Le but est d'estimer si quelque chose ne va pas par rapport à la connaissance qu'a la thérapeute de l'allure et de la démarche habituelle de l'animal. Notant une attitude étrange de la part de Cannelle dans un des coins de carrière, la thérapeute conclut que l'animal n'est pas blessé mais que « quelque chose » lui fait peur à cet endroit précis ; l'endroit où Sandra est tombée. Une fois l'espace dangereux identifié, l'activité peut reprendre son cours en évitant cette zone précise. Car si l'élément qui a déclenché la peur reste un « quelque chose », mieux vaut adapter la séance à cette inconnue. La peur des animaux est un élément avec lequel il faut compter et qui n'apparaît pas nécessairement quand on l'avait prévu. Lors d'une promenade se déroulant dans la partie « agricole » du domaine de la Garde, dans lequel se trouve un élevage porcin, est arrivé un moment où les poneys d'Equus ont refusé d'avancer, de suivre le chemin par lequel on voulait les faire passer : ils avaient visiblement peur de l'enclos aux cochons ; alors qu'ils étaient habitués à emprunter ce parcours très régulièrement (plusieurs fois par semaine voire par jour) et que les cochons ne posaient généralement pas de problème. Ici, la cause du parasitage a été identifiée : ce n'était plus un « quelque chose » ce qui a permis aux thérapeutes de considérer

que les poneys n'avaient pas de raison d'avoir peur. On pouvait donc insister pour qu'ils avancent malgré tout et poursuivent le chemin initialement prévu.

En revanche, même si la cause de la peur est bien identifiée, elle peut nécessiter une adaptation du cours de la séance. Une personne venue suivre la formation théorique de l'IFZ, a laissé ses chiens dans sa voiture, sur le parking attenant à l'enclos de travail. Profitant d'une pause, elle décide de les sortir au moment où Aurélie Jean entamait un travail avec une bénéficiaire et la chienne Dwylwen. Les deux chiens se mettent à aboyer très vivement à la vue de Dwylwen, et se jettent contre la grille qui les sépare d'elle. La chienne sursaute, et recule tout en regardant les deux chiens. Elle semble morte de peur. « *On ne peut pas travailler comme ça* » déclare alors la thérapeute. Du coup, avant de reprendre le travail, on attend que les deux chiens se soient éloignés avec leur maîtresse.

La gestion des humeurs des animaux, lorsqu'elle pose problème, requiert parfois de la part des thérapeutes des mesures exceptionnelles, comme par exemple le fait d'interrompre la séance, ou de se déplacer pour aller travailler ailleurs. Ces moments de rupture du « cours de la séance » sont assez rares. D'une part, à cause de la « stabilité » comportementale des animaux, et d'autre part, parce que l'organisation de la séance tente de limiter les risques de parasitage, et de distraction, à la fois des bénéficiaires et des animaux. Lorsqu'on observe les déplacements pendant une séance, on note que les groupes de travail (trois êtres à minima – bénéficiaire, animal, thérapeute), ont un espace de travail qui leur est propre et qu'ils ne travaillent pas côte à côte. De la même façon, ils évitent de se croiser et adaptent leurs déplacements aux déplacements des autres groupes, et le plus possible, dans l'évitement. De nombreuses raisons peuvent expliquer ces circuits d'évitement : la sécurité, l'organisation pratique des séances, le respect de la distance de fuite de l'animal etc. Aucune d'elles n'est à écarter, mais il nous semble, en suivant notre raisonnement, que cette organisation a surtout pour effet de sauvegarder, autant que faire se peut, l'attention des bénéficiaires et des animaux canalisée l'une sur l'autre. Il ne faut pas que les « bulles » qui se créent dans les groupes entrent en collision avec d'autres : les circuits participent à la préservation des dispositifs d'intéressement et d'alignement. Le fait que les espaces soient séparés dans les configurations de plein air (espace de vie des animaux, espace d'entretien, espace de travail, espace de promenade) assure la relative étanchéité de ces « bulles. » Les dispositifs d'intéressement mis en place dans le cours de la séance peuvent prendre la forme d'une gestion des flux dans l'espace, d'une création d'espaces confinés éphémères ou encore d'une réduction du champ visuel du bénéficiaire. Ils impliquent tous un engagement corporel de la part des thérapeutes,

qui servent souvent d'intermédiaires corporels entre le bénéficiaire et l'animal. Nous en avons eu plusieurs exemples sous les yeux. Lorsque Marion enlace Romain pour qu'il accepte de se détendre sur le dos du poney, le contact entre elle et le bénéficiaire sert de branchement corporel préparant à la mise en relation avec l'animal. Ou encore quand Marion prend le bras de Paul pour l'amener à se rapprocher de Lorenzo. Autant de contacts corporels mélangeant contrainte corporelle (les gestes sont fermes) et de bienveillance (ils sont tendres), qui sont censés assurer le lien entre l'animal et le bénéficiaire. Et ce, dans les deux sens, puisqu'il n'est pas rare que les thérapeutes utilisent le contact corporel avec l'animal pour celui-ci accepte le corps à corps avec le bénéficiaire. Retrouvons Cédric à l'I.F.Z. Après la séquence de corps à corps avec (ou plutôt « sur ») Mouss le poney, le garçon est réinstallé dans son fauteuil, et on approche de lui la petite chienne Cookie. Aurélie et Emmanuelle sont à genou devant le fauteuil, et caressent Cookie et disent à Cédric de regarder ce qu'elles font. Comme pour lui montrer l'exemple. On quitte l'espace de travail pour se diriger vers la terrasse car Cookie est trop petite pour que Cédric puisse la toucher : on a besoin d'un support. De plus le fauteuil de Cédric penche un peu lorsqu'il est dans la terre : la dalle de ciment de la terrasse stabilisera son assise. Du coup, Cookie est installée sur un banc, à côté du fauteuil du bénéficiaire. Aurélie tient la main de Cédric, qui pose sa tête sur le corps de Cookie. Il reste sans bouger un moment. Cookie ne dit rien, elle halète tranquillement. « *Tu as vu Cookie elle bouge pas quand tu approches, faut que tu fasses pareil* » commente la thérapeute. De l'autre côté du fauteuil, c'est Emmanuelle qui touche Cookie : elle la caresse. Il y a une sorte de circuit tactile qui s'établit ici : Aurélie tient la main de Cédric pour le rassurer, et l'inviter à prolonger le contact avec Cookie. Cédric pose la tête sur Cookie. Emmanuelle caresse Cookie pour la rassurer. Cédric et Cookie ont chacun un « être rassurant » à leur côté, chargé également de prévenir les gestes brusques pouvant effrayer l'autre et ainsi faire tout pour que leur rencontre se déroule dans de bonnes conditions. C'est comme si une espèce de flux, mêlant bienveillance, prévention et contention, circulait entre ces quatre êtres.

A travers cette séquence, se trouvent imbriquées plusieurs dimensions du travail de mise en relation. On y voit la dynamique entre les dispositifs éphémères et souples (guidage des corps, accompagnement des gestes des bénéficiaires) et les dispositifs plus stables et solides (les tables, les chaises, la dalle en béton de la terrasse), qui s'imbriquent les uns et dans les autres et se configurent mutuellement. De multiples branchements corporels s'effectuent entre les êtres, qui ont tous vocation à signifier quelque chose. La thérapeute touche le bénéficiaire pour que le bénéficiaire touche l'animal, qui lui-même est touché par la thérapeute pour qu'il se laisse toucher par le bénéficiaire. On perçoit aussi que le travail de traduction verbale,

l'offre d'intelligibilité de la situation, prend la forme d'un travail normatif visant à définir le bon mode de relation avec les animaux, et avec les humains. La symétrie que nous offre la scène de Cédric caressé par Aurélie, et de Cookie caressée par Emmanuelle parce qu'elle illustre l'idée que *l'attention aux animaux et l'attention aux humains prend la même forme*. Au final, émerge l'idée que l'enjeu des séances de soin par le contact animalier est de faire intégrer aux personnes un modèle relationnel particulier, s'appliquant indifféremment aux humains et aux animaux. Ce travail normatif passe à la fois par la parole comme nous l'avons dit, mais également par la gestion des corps pendant la séance. Enfin, nous allons voir qu'il implique l'intervention d'autres non-humains.

IV.C - Mise en relation objectale

Parler des dispositifs physiques, stables ou éphémères, mis en place pour établir et préserver une relation entre bénéficiaires et animaux a déjà amorcé la transition vers la dimension objectale du travail de mise en relation. Petit à petit, nous sommes passés des « guidages souples » (incitations verbales, recadrages physiques) aux « guidages durs » (agencements spatiaux, barrières). Il est temps de terminer cette exploration des différentes modalités de la mise en relation, en nous intéressant à la place qu'y occupent les objets, instruments et autres entités matérielles non humaines (mais non animales également).

Equiper la relation

Dominique Vinck décrit le concept d'*équipement* à travers ses deux dimensions : celle d'« attribut » et celle de « processus.¹⁸⁸ » En effet, l'équipement peut désigner le fait, pour quiconque, de s'habiller ; ou pour prendre un exemple plus parlant, pour un randonneur de s'habiller de manière spécifique et de prendre avec lui un sac à dos, une gourde, une carte etc. Bref, dans l'équipement comme « processus », il s'agit d'ajouter à son propre corps nu des « externalités complémentaires » destinées à nous suivre partout. Mais le terme « équipement » peut également recouvrir tous les objets ajoutés au corps nu, toutes ces externalités. C'est ici un « attribut. » Nous reprenons cette polysémie qui s'adapte assez bien aux séances de soin par le contact animalier, puisque les deux dimensions y sont à l'œuvre. On voit très bien que tout au long de la séance il est question d'équiper l'animal, à travers la pose de différents objets destinés à l'accomplissement d'une activité commune : la longe, le

¹⁸⁸ Vinck, D. (2006). "L'équipement du chercheur : comme si la technique était déterminante." *Ethnographiques.org*(9): [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2006/Vinck.html>.

licol, le filet, la selle, les étriers pour les équidés, et le harnais, la longe ou la laisse pour les chiens. Tous ces équipements (au sens d'attributs) sont destinés à favoriser l'interaction entre le bénéficiaire et l'animal : ils permettent de coordonner leur action selon des modalités prédéfinies. Ces modalités ayant été incorporées par les animaux à travers une éducation spécifique, et régulièrement réactivées par le travail hors séance avec les thérapeutes. En revanche, l'apprentissage de ses modalités est un enjeu pour le bénéficiaire : il doit apprendre à maîtriser les codes, verbaux et gestuels, qui ont été intégrés par l'animal. Ainsi, le travail d'équipement (« processus ») est l'occasion de l'apprentissage de ces modalités (ou de leur réactivation régulière, comme pour un cavalier, ou le maître d'un chien pratiquant l'*agility*). On pourrait ajouter un troisième sens au concept d'« équipement », qui serait celui de « faire équipe. » Cette acception, qui reste dans la lignée de l'équipement-processus, met l'accent sur le fait que tout travail d'équipement est un travail pour *former une équipe* en vue d'une activité commune. Le soin par le contact animalier illustre bien cette idée tant il est question pendant la séance, et au-delà, de former des « couples », des équipes « humanimales. » C'est même tout l'objectif des opérations de mise en relation que nous avons décrite jusque-là. Nous allons voir ici, qu'à travers la manipulation d'objets divers, orchestrée par les thérapeutes, il ne s'agit pas seulement d'équiper l'animal ou le bénéficiaire, mais d'équiper la relation qui s'établit entre eux.

Un environnement matériel adapté ?

De prime abord, on pourrait se dire que s'intéresser aux objets dans les séances de soin par le contact animalier amènerait à décrire des outillages complexes, adaptés aux spécificités du public reçu, des espaces accessibles, aménagés pour que les fauteuils roulants puissent se frayer un chemin jusqu'aux animaux sans trop d'encombres. Pourtant, la très grande majorité des instruments et les aménagements que l'on rencontre sur le terrain n'a pas été spécialement pensée pour des personnes ayant des difficultés motrices, sensibles, cognitives, etc. Et ce, quelle que soit la configuration. Les séances à l'EHPAD d'Aigueperse se déroulent dans une salle de loisir, où une table ronde et des chaises font office de cadre physique au dispositif. Les instruments qu'apporte Angélique Pérol se résument à une brosse et à un tapis en plastique destiné à être posé sur la table, sous Raya. Suivant les séances, elle apporte des jeux de société, ou un poste de radio. Aucune trace, donc, d'un équipement étudié pour s'adapter aux problématiques spécifiques des résidentes. Curieusement, c'est dans la configuration de *plein air*, que l'on trouve plus de matériel adapté. Même si c'est en très petit nombre.

En effet, à Equus, seuls les équipements destinés à faire monter une personne sur le dos d'un équidé sont spécifiquement adaptés aux personnes à mobilité réduite ou dont la taille et la force ne permettent pas de se hisser tout seul. Nous avons évoqué le « montoir », ce petit escalier en bois qui permet aux bénéficiaires de monter aidés par les thérapeutes¹⁸⁹. En fait, le montoir n'est pas un équipement provenant du monde du soin : on en trouve dans de nombreux centres équestres, pour faciliter la monte des cavaliers. Mais il trouve avec le public à mobilité réduite une utilisation tout à fait adéquate. Entre deux de nos sessions d'observation à Equus, un équipement issu du monde du handicap a été installé : un « lève personne » électrique, sorte de grue, contrôlée par les thérapeutes, qui soulève la personne. L'avantage du matériel est que le bénéficiaire n'a pas à se lever de son fauteuil : il passe directement du fauteuil au cheval, sans avoir se lever ou être porté. Ce qui soulage également les thérapeutes, qui avec le montoir devaient soulever et soutenir la personne, être dans des interactions corporelles très proches et physiques avec elle. Avec le « lève personne », ce qui est gagné en force physique est perdu en contact corporel avec le bénéficiaire, puisque ce contact se limite à l'installation des attaches sous les membres du bénéficiaire. L'attention des thérapeutes est focalisée sur la manipulation de la machine, aux dépens d'une manipulation de la personne, certes éprouvante, mais qui permettait parfois des échanges de regard, des paroles. Tout le tact utilisé pour manipuler fermement la personne sans la brusquer s'en trouve un peu diminué¹⁹⁰.

Le montoir et le « lève personne » sont donc des auxiliaires précieux dans le travail de mise en relation entre le bénéficiaire et l'animal. Mais, comme nous l'avons dit, ce sont les seuls équipements explicitement destinés à prendre en compte la spécificité des personnes fréquentant Equus. Aucune trace de mise en accessibilité dans le centre équestre, tout comme à l'I.F.Z. d'ailleurs. Mis à part le fait d'être de plain pied et d'être peu près plats, les espaces des deux structures sont peu adaptés aux fauteuils roulants. Elles conservent la rugosité et la versatilité des sols des espaces agricoles : terrain cabossé, herbe glissante, sols boueux quand il pleut, jonchés de nombreuses flaques, petites déclivités et cavités dans lesquelles les roues aiment à rester coincées... *Manque d'accessibilité donc qui ne signifie pas nécessairement une prise en compte moindre des différences de chaque personne.* Un article de Myriam Winance sur l'expérience vécue des personnes en fauteuil roulant, illustre bien comment le

¹⁸⁹ C'est un coffrage creux en bois, composé de trois marches, qui doit faire à peu près un mètre de hauteur, pour une largeur d'un mètre quarante, et une profondeur équivalente ; assez large pour que le patient et la thérapeute puissent s'y trouver simultanément.

¹⁹⁰ Cette impression d'appropriation était particulièrement frappante lors de nos observations puisque il s'agissait des premières utilisations de la machine. Tout le monde découvrait l'engin, et tâtonnait un peu.

fait de rendre accessibles les espaces n'est pas nécessairement le signe d'une meilleure prise en compte des spécificités individuelles. L'auteure explique en effet que le travail de normalisation impliqué d'une part, par le dispositif « fauteuil », se trouve encore accentué par la normalisation des espaces « accessibles », qui impose un modèle prédéfini de mobilité aux personnes. Elle prend l'exemple d'un homme en fauteuil qui déplore la mise en accessibilité de la pharmacie qu'il fréquente, parce qu'au final, le respect des normes a conduit à créer un parcours relativement sinueux dans le magasin, représentant plus d'efforts¹⁹¹.

Nous retenons de cette analyse que les arrangements pratiques nécessités par le manque d'accessibilité des configurations de plein air comme Equus ou l'I.F.Z. peuvent amener les thérapeutes à se rapprocher physiquement des bénéficiaires, et à éprouver leurs spécificités corporelles, leur poids, leurs tensions, ou encore leur état émotionnel du moment. Nous avons pu nous en rendre compte lors d'une séquence à l'I.F.Z, où Leila, occupée à caresser l'âne Noisette, s'est soudainement laissée tomber dans un espace impraticable en fauteuil. Elle est retenue dans sa chute par les deux stagiaires, qui nous demandent d'aller rapidement chercher son fauteuil. Nous exécutant, nous nous rendons compte de la difficulté de manœuvrer un fauteuil sur le sol boueux. Les deux stagiaires qui mettaient toute leur force à soutenir Leila, l'installent dans le fauteuil. C'est à notre tour d'utiliser notre force pour sortir le fauteuil du borbier : les difficultés de manœuvre rencontrées à vide sont, bien entendu, démultipliées lorsqu'un corps s'y trouve. Finalement, avec l'aide des stagiaires, nous soulevons le fauteuil pour l'amener vers un sol plus adapté. Le manque d'accessibilité crée ici un corps à corps important entre les thérapeutes et la bénéficiaire : tout à coup, un dispositif se met en branle, l'engagement corporel monte en intensité, tout autant que l'attention à « comment va Leila. » L'état de la jeune femme se place au cœur de l'action et de l'attention.

On peut dire qu'en règle générale, le manque d'accessibilité multiplie les occasions de manipulation du bénéficiaire qui peuvent jouer un rôle à la fois dans le travail thérapeutique, mais également dans le « branchement » corporel avec l'animal. Nous avons vu plus haut que la thérapeute faisait souvent office de « branchement intermédiaire » entre le corps du bénéficiaire et celui de l'animal. Avec le passage du montoir au « lève personne » électrique, le gain d'accessibilité se paie d'une mise en retrait corporelle de la thérapeute. De la même

¹⁹¹ « De nouveau, cet exemple rend visible le décalage existant entre l'accessibilité et la mobilité – l'activité – réelle des personnes. L'accessibilité suppose une normalisation de l'environnement physique et social aux spécificités individuelles. Mais cette normalisation n'absorbe pas l'ensemble des spécificités individuelles. D'où la nécessité d'arrangements pratiques, qui, via un processus d'adaptation – d'ajustement toujours singulier –, résorbent le décalage qui peut exister entre possibilités de mobilité ou d'action et mobilités ou actions effectives. » Winance, M. (2010). "Mobilités en fauteuil roulant : processus d'ajustement corporel et d'arrangements pratiques avec l'espace, physique et social." *Politix* 23(90): P 130 -131

manière, le sol boueux a impliqué que les thérapeutes éprouvent plus longtemps le corps de Leila, son manque de tonicité, la nécessité de la tenir fermement sans lui faire mal, de trouver les bonnes prises ; elles ont mis en œuvre tout leur savoir concernant ce que veut dire « soutenir une personne qui compte. » D'où l'idée que ce ne sont pas nécessairement les équipements les plus adaptés qui peuvent être les plus utiles pour accomplir le travail de soin. Le trait est volontairement forcé ici, d'une part, pour ne pas que l'on soit tenté d'associer ce manque d'accessibilité des espaces et d'équipement adapté à un manque de considération de la part des thérapeutes à l'égard des personnes accueillies. Nous avons bien vu qu'il en était tout autrement. D'autre part, il paraît en effet plus intéressant de voir la manière dont des objets « non adaptés » sont convertis en outils de mise en relation entre l'animal et le bénéficiaire, et participent à l'objectif thérapeutique des séances.

Objets de soin

Un des points communs des « trames de soin » observées c'est qu'elles intègrent toutes une séquence de nettoyage du corps de l'animal. Loin d'être un moment « froid », cette toilette est toujours l'occasion de caresser le pelage, d'avoir un mot gentil pour l'animal, de le regarder dans les yeux, de lui témoigner son affection¹⁹². De plus, la séquence est explicitement thématifiée par les thérapeutes comme un moment où l'on prend soin de l'animal : on explique aux personnes que les gestes doivent être doux et appliqués, parce que c'est un être vivant et non un objet que l'on nettoie. Outre l'insistance pour les égards verbaux et les attentions corporelles, le moment de la toilette est l'occasion, comme nous l'avons dit, de commenter au bénéficiaire les différentes parties de l'anatomie de l'animal, et d'établir des analogies. En somme, ce moment est celui où le travail ontologique accompli par les thérapeutes prend son point de départ, et où l'animal est fabriqué en tant qu'être digne de respect et de soin. *En devenant « objets de soin », les animaux deviennent en même temps « sujets de soin. »*

Il est un moment également où s'exprime un « souci » de l'animal, de son état de santé, de son bien être. Angélique Pérol explique par exemple à ses bénéficiaires qu'elle va emmener Raya chez le vétérinaire à cause d'une boule à l'œil. « *J'espère que ça sera rien* » dit elle alors en regardant sa chienne dans les yeux avec un petit sourire. De la même façon, lors du pansage des équidés, on entend souvent les thérapeutes expliquer aux bénéficiaires que tel animal n'est

¹⁹² Catherine Tourre-Malen explique, après avoir observé les moments de « pansage » dans un centre équestre, que ce genre de comportements affectueux et complices sont plutôt le fait des cavalières. Les hommes accordent d'une part moins de temps à cette séquence, et d'autre part, préfèrent donner des « tapes amicales » plutôt que des baisers à leurs chevaux. Voir : Tourre-Malen, C. (2003). "Les à-côtés de l'équitation. Rapport à l'animal et pratique sportive." *Etudes Rurales* 1-2(165-166): 133-146.

pas très bien, qu'il faut faire particulièrement attention à lui lors du passage de la brosse. Et lorsqu'un bénéficiaire bâcle le pansage, on le recadre en disant que ne pas « prendre soin de l'animal » n'est pas une attitude correcte, pas *reconnaissante*. Puisque le pansage sert à repérer les blessures et à éviter que les plaies se forment, mal panser l'animal revient à le mettre en danger. Et prendre le risque d'une chute de surcroît. Cet argumentaire autour de la nécessité du pansage est intéressant parce qu'il mêle souci de la sécurité du bénéficiaire, de celle de l'animal, considérations « morales » et considérations « techniques. » Et c'est ce qui nous fait dire que cette séquence du nettoyage est un authentique moment de « soin » au sens féministe du terme : le *care*. Les théories féministes abordent le concept de « care » (« soin » en anglais) en mettant en avant sa dimension praxique : dans la langue anglaise, on dit « I care » pour signifier que l'on est préoccupé, concerné par quelque chose, que quelque chose ou quelqu'un nous soucie. Mais pour les féministes, le « care » est, avant tout, une activité qui matérialise ce souci. L'un ne va pas sans l'autre. Le « care » est toujours un « take care » (prendre soin)¹⁹³. La séquence du nettoyage des animaux est clairement thématifiée sous cette double dimension. Un moment où les thérapeutes disent « je me soucie de l'animal » et où elles mettent en acte ce souci. Mais aussi un moment où elles dirigent les bénéficiaires de manière à ce qu'ils en fassent de même. Les recadrages qu'elles effectuent vont dans cette direction : il faut que la personne exprime verbalement sa reconnaissance et actualise gestuellement ce souci. *L'attitude normale qu'il s'agit de faire intégrer aux bénéficiaires est une attitude de « care. »*

Cette impression d'une normalisation du soin aux animaux est renforcée par le caractère obligatoire de la séquence de soin : sa durée varie, mais elle n'est jamais optionnelle. Dans le cas du travail d'Angélique Pérol, l'intervention de Raya se limite au brossage, qui représente la moitié de la séance. Et il est clair que ce moment de brossage est aussi bien un prétexte à caresses qu'une réelle séquence de nettoyage : tandis que les résidentes brossent et caressent Raya, en s'extasiant sur sa « beauté », elles enlèvent beaucoup de poils, tandis que la thérapeute commente avec humour la saleté de sa chienne (« *faudrait que je la mette au bain !* »)¹⁹⁴. Le nettoyage des équidés est également un « vrai » nettoyage : beaucoup de terre, de poussière et de boue à enlever régulièrement. Du coup, c'est avec une brosse très large qu'on s'occupe de la robe de l'animal, de son pelage, de sa crinière et de sa queue éventuellement.

¹⁹³ Voir : Tronto, J. C. (2008). "Du Care". *Revue du MAUSS*(32): 243-265.

Donovan, J. & C. J. Adams, Eds. (2007). *The Feminist Care Tradition in Animal Ethics*. New York, Columbia University Press.

¹⁹⁴ Nous avons même pu assister au lavage des dents de la chienne, effectué par la thérapeute.

Puis le dessous du sabot, creux et souvent rempli de boue, est nettoyé avec un cure-pied. A l'I.F.Z., le temps du soin associe brossage des animaux et nettoyage des enclos des animaux : on change le foin sale des équidés, on change l'eau des cochons d'inde, on donne un coup de balai au sol des boxes des chiens etc. On s'en doute, ce moment de soin, lorsqu'il implique des enfants, est agrémenté de commentaires sur l'importance de l'hygiène personnelle. Mais pas en tant que principe hygiéniste précisément mais en tant que moment où l'on s'occupe de son corps. Normalisation de l'hygiène donc, et également normalisation de la manière de réaliser un travail à but hygiénique : il faut être délicat, attentionné, envers le corps que l'on nettoie. Il faut *prendre soin* de soi-même comme on prend soin des autres.

Il est à noter que cette séquence de soin appelle toujours l'utilisation d'instruments : elle n'est jamais uniquement un contact corporel direct, sans quoi elle perd sa qualification de moment de soin et on parle plus volontiers d'un témoignage d'affection. De la même façon que les thérapeutes œuvrent à convertir les gestes spontanés des personnes en gestes signifiants envers les animaux, à transformer les coups en caresses, ou à donner à une main posée sur un pelage un sens bienveillant, elles transforment le nettoyage de l'animal en « *caresse équipée*. » Le plus commun de ces équipements est la brosse. Elle est utilisée pour tous les animaux que l'on rencontre dans des contextes de soin par le contact animalier : chevaux, chiens, chats, hamsters, lapins, chèvres¹⁹⁵. Les animaux poilus n'attirent pas seulement la caresse, ils attirent aussi la brosse, dont les deux extrémités constituent des prises. D'un côté, une prise pour la main humaine. Cette prise se présente soit sous la forme d'un manche autour duquel la main doit s'enrouler, soit comme une surface plane surmontée d'une bande qui retient la main¹⁹⁶. De l'autre, une prise pour les poils (humains ou non humains), formée elle-même de multiples poils, filaments, piques, plus ou moins durs, plus ou moins épais. Ceux-ci étant censés se frayer un chemin entre les poils, les séparer les uns des autres, et arriver à l'épiderme. On voit déjà en quoi la brosse est un instrument qui met en relation l'humain et l'animal : de chaque côté se trouve une prise adaptée aux spécificités morphologiques de chacun des êtres. Mais on comprend aussi que, dans le « script » de l'objet¹⁹⁷, est inscrite *une relation unidirectionnelle, allant de l'humain vers l'animal*. L'usage inverse de la brosse semble peu probable¹⁹⁸. Ainsi, la brosse est prolongement, une extension de l'action humaine

¹⁹⁵ A l'exception notable du dauphin.

¹⁹⁶ Comme on enfile une sandale, une tong en l'occurrence. C'est une brosse qu'on appelle « étrille » qui présente ce dispositif.

¹⁹⁷ Sur la notion de « script », voir : Akrich, M. (1987). "Comment décrire les objets techniques ?" Techniques et Culture 9.

¹⁹⁸ Tout du moins pour les animaux dont il est question ici qui ne possèdent pas la capacité de préhension.

– de la main humaine plus précisément. De quelle action s’agit-il ? La réponse qui nous vient est discutable à bien des égards, mais nous pensons qu’il s’agit du prolongement de la volonté de contact corporel direct. En effet, la brosse permet à la main humaine d’aller plus loin dans la caresse qu’elle ne le peut d’habitude. Elle permet de se substituer aux doigts, trop gros pour passer entre les poils, et d’aller toucher la peau de l’animal. Ce qui n’est pas possible autrement. Autant la peau du bénéficiaire peut être directement touchée par l’animal, autant celle de l’animal ne peut être atteinte par le bénéficiaire que suivant cette modalité. Au final, la brosse permet d’établir une réciprocité dans les contacts corporels : une relation « peau à peau » s’établit, l’intermédiaire de la brosse.

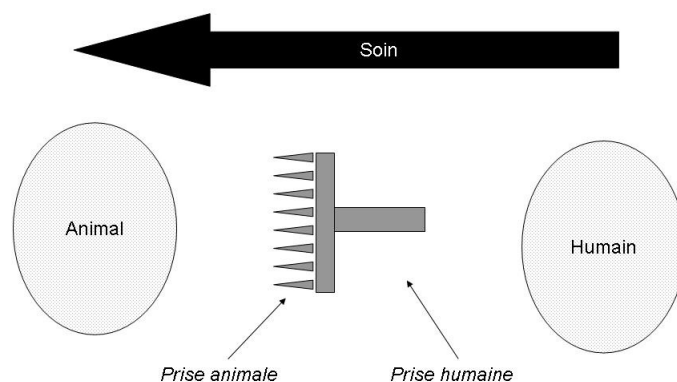


Figure 10 : le script original de la brosse

Dire que la brosse offre à l’humain une prise adaptée à sa morphologie ne doit pas faire oublier que tous les êtres humains n’ont pas les mêmes morphologies. En particulier, ceux qui fréquentent les séances de soin par le contact animalier¹⁹⁹. La brosse n’est pas conçue pour s’adapter à la morphologie altérée des bénéficiaires ni à leurs capacités de préhension réduites. Elle intègre dans son script une façon normalisée d’être saisie, censée être celle du plus grand nombre d’humains. Son utilisation implique un mouvement physique précis et soutenu. Pour de nombreux bénéficiaires de nos terrains, ouvrir ou fermer la main est un effort considérable. Tenir fermement un objet peut l’être encore plus. L’utilisation de la brosse implique les deux²⁰⁰. Ce qui est intéressant c’est que *les thérapeutes ont toutes tendance à percevoir plutôt positivement le caractère inadapté de la prise de la brosse*. Elles y voient l’occasion de travailler sur les problématiques de motricité, à la manière de

¹⁹⁹ La brosse est en ce sens un objet d’ajustement entre les morphologies « normales » des espèces humaines et animales en question, un peu à la manière du montoir ou du « lève personne », qui assurent l’ajustement des hauteurs entre patient et équidé.

²⁰⁰ Qu’il s’agisse d’enserrer le manche de la brosse « classique », ou d’étaler la paume de sa main contre la brosse plate, rien ne semble « naturel » pour certains patients.

l'ergothérapie. Arriver à se servir de cette brosse inadaptée devient alors un enjeu, un objectif en soi. Comme dans l'apprentissage du mouvement de la caresse, on voit donc que la normalisation corporelle n'est pas ici un problème, c'est un objectif. La question de l'adaptation des instruments aux spécificités corporelles des bénéficiaires ne se pose, en effet, pas dans les termes de la gestion quotidienne du handicap : le but ici est de reconstruire le corps, et non pas de l'assister. Les difficultés liées à la manipulation d'objets « normaux » et « normés » sont ainsi conçues comme des épreuves thérapeutiques. Les thérapeutes sont là pour aider les bénéficiaires à les surmonter. Pendant les séances, elles seules sont les « auxiliaires », qui s'adaptent aux spécificités du bénéficiaire, et non les objets : elles assurent la liaison entre les personnes et les instruments, en les assistant corporellement dans leur utilisation.

De plus, l'utilisation de la brosse nécessite parfois une assistance de la thérapeute. En effet, la préhension de la brosse ne suffit pas à brosse. Ainsi, les thérapeutes peuvent accompagner corporellement les personnes dans l'accomplissement de ce geste précis de va et vient sur le pelage²⁰¹. Ainsi, l'apprentissage d'un contact corporel médiatisé avec l'animal amène à créer du contact corporel direct entre thérapeute et bénéficiaire. Mais on remarque que lors de l'utilisation d'instruments de soin, des contacts corporels directs entre le bénéficiaire et l'animal se donnent également à voir : tandis qu'une main brosse l'animal, l'autre soulève les pattes, caresse l'encolure, tapote le flanc etc. Toujours pour le brossage, les cochons d'inde ou les lapins seront soulevés et contenus contre le torse. Utiliser le cure-pied pour le cheval nécessite que l'animal lève son pied et que quelqu'un le tienne. Ou encore, la croupe d'un cheval servira de point d'appui au bénéficiaire pendant qu'il brosse son dos. *En somme, il y a un certain nombre d'« à côtés » corporels induits par l'utilisation de l'objet de soin.* Difficile de dire s'ils font partie du script de l'objet, c'est-à-dire de l'intentionnalité du concepteur, ou si l'on doit les considérer comme des détournements d'usage.

En tout cas, il est clair que la finalité de l'usage des ces objets est, elle, reconfigurée et infléchi par les thérapeutes et par les bénéficiaires dans une certaine direction : sans prendre une forme radicalement différente de celle que l'on peut rencontrer dans d'autres activités avec les chiens et les chevaux (équitation, *agility*, éducation canine, « compagnie »), la manipulation des instruments destinés au nettoyage de l'animal est thématifiée comme un moment de soin pour les animaux qui, lui-même, participe de l'accomplissement d'un travail

²⁰¹ Comme lorsque, plus haut, Emmanuelle prenait la main de Leila, l'appliquait sur le pelage de Noisette, et l'entraînait dans ce mouvement qu'elle pouvait qualifier de « caresse.»

de soin pour les humains. Ce faisant, attribuer ou constater des vertus bénéfiques à cette manipulation reconfigure le script de ces objets. La brosse par exemple est transformée en instrument par lequel la relation de soin devient bidirectionnelle et réciproque, alors qu'elle était à la base plutôt conçue comme porteuse d'une action unidirectionnelle. La relation prend alors la forme d'un flux dont on ne discerne plus clairement qu'elle est la source.

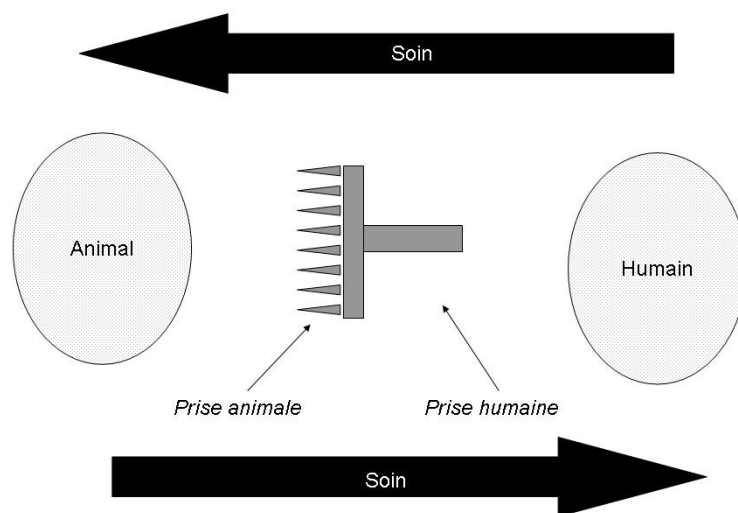


Figure 11 : le script de la brosse reconfiguré par le soin par le contact animalier

De surcroît, les thérapeutes ne redéfinissent pas le script de l'objet seulement en thématissant différemment sa manipulation : les utilisateurs de la brosse, ne sont pas des utilisateurs lambda. Ils ont des problématiques liées à la préhension, à la motricité, à l'acceptation du contact corporel, à la fixation de leur attention, et la manipulation de la brosse est pour eux un effort et/ou un accomplissement bénéfique (thérapeutique) : ces deux dimensions sont des opérateurs importants de reconfiguration du script de la brosse. Le contexte, les mots des thérapeutes et les corps des personnes participent conjointement à ce changement de script.

Objets d'attachement

Même logique, autres instruments. Si le nettoyage, le brossage des animaux occupe une part importante de la séance, la préparation d'une activité conjointe entre le bénéficiaire et l'animal nécessite un travail d'équipement. Qu'il s'agisse de la monte pour les équidés, ou des exercices d'éducation canine ou d'*agility* pour les chiens, l'animal « nu » n'est pas approprié pour le bénéficiaire. De la même façon, les séquences de promenade (sur ou à côté de l'animal) impliquent d'installer un système d'harnachement, aussi minimal soit-il. Plus

précisément, cet équipement s'impose lorsqu'il s'agit de déplacer les animaux et de se déplacer avec eux (ce qui revient finalement au même). Car, contrepoint, on note que les séances avec Raya n'engagent pas d'équipement, hormis la brosse : la chienne n'est pas harnachée par les bénéficiaires²⁰². Il faut dire que les bénéficiaires ne se déplacent pas avec elle : c'est la chienne qui vient aux résidentes, se fixe sur la table un moment, puis se retire. Ainsi, la fonction du harnachement des animaux est plutôt liée à la gestion des déplacements conjoints. Quelle forme prend-il ?

Il y a d'abord les dispositifs de trait²⁰³ : ils permettent de tirer le corps de l'animal soit pour le faire se déplacer soit au contraire pour l'empêcher de bouger. Ils comprennent deux parties : la première fixée sur une partie du corps de l'animal par un système de cordes, de sangles, de lanières articulées les unes aux autres, et qui forme un carcan réticulaire ; la seconde est une corde (une longe, une laisse) dont une des extrémités doit être tenue par la main humaine tandis que l'autre, est appelée à être reliée à la première partie (extrémité détachable/attachable par divers systèmes). Pour les chiens, la première partie se nomme « harnais » et la seconde « laisse » ou « longe. » La différence entre une laisse et une longe semble, d'après nous, résider uniquement dans la longueur de chacune : comme son nom l'indique, une longe est plus longue qu'une laisse²⁰⁴. La longe est plutôt utilisée pour les exercices d'éducation canine, ou d'*agility* ; alors que la laisse est réservée aux déplacements. Pour les équidés, le « harnais » correspond au « licol²⁰⁵. » On y fixe une « longe », car on ne parle d'ailleurs jamais de « laisse » dans l'univers de l'équitation, même si encore une fois, on a du mal à trouver une différence de forme entre les deux, si ce n'est la longueur. L'usage qui est en fait pourrait expliquer cette différence : la longe servirait à l'exercice. Mais on remarque qu'elle est, comme la laisse pour les chiens, également utilisée pour amener les chevaux d'un espace à un autre, ou encore pour les promener. On note d'ailleurs que ce que

²⁰² Et d'ailleurs, elle n'est pas harnachée en général : elle se déplace sans laisse dans les couloirs de l'établissement, quand elle ne « travaille » pas.

²⁰³ Le lecteur érudit en matière d'équitation, d'*agility* ou d'éducation canine nous pardonnera l'utilisation de termes sans doute inappropriés, ou les descriptions sans doute parcellaires du matériel d'usage dans ces pratiques.

²⁰⁴ Le réseau de lanières qui compose un harnais enserre à la fois l'encolure et passe sous le thorax de l'animal, pour se rejoindre en haut de son dos. La laisse ou la longe s'attache à cet endroit précis. Le harnais se différencie du collier en ce que la tension exercée par la laisse/longe est distribuée sur l'ensemble de ces points au lieu d'être concentrée sur gorge de l'animal. En fait, c'est un « collier doublé » : au collier classique qui entourait le cou du chien, on a ajouté un second collier sous le thorax, et relié les deux par une lanière.

²⁰⁵ Là aussi, c'est un système de lanières qui entourent la tête de l'animal. On retrouve l'idée du « double collier » : une première lanière circulaire entoure l'arrière de la tête de l'animal, des oreilles jusqu'à l'encolure. La seconde, plus courte, encercle le haut du nez du cheval en laissant la bouche relativement libre de ses mouvements). Les deux sont reliées par deux lanières courant le long des joues. Le point de fixation de la longe se trouve en « bas » du licol, c'est-à-dire au niveau de la bouche de l'équidé.

les thérapeutes désignent comme un « travail en longe » prend souvent la forme d'un « promener son cheval », qui rappelle à bien des égards, le « promener son chien. »

On le voit, ce dispositif est utile pour guider l'animal lorsque l'on est à pied : la longe ou la laisse sert à tirer l'animal, à lui indiquer la direction qu'il doit prendre. La tension exercée par la main sur la longe est répercutée sur le harnais ou le licol. Selon l'intensité physique qui est mise, la traction pourra être soit considérée comme une indication pour l'animal, soit comme un geste à portée coercitive, visant à retenir l'animal. *La question du dosage confère un sens assez différent à l'action de l'humain sur la longe : elle pourra être aussi bien outil de communication qu'outil de coercition.* Cette ambivalence est intéressante car elle permet d'observer comment les thérapeutes font intégrer aux bénéficiaires un certain mode de relation à l'animal : dans quelles situations enjoignent-elles les personnes à être plutôt dans la communication ou plutôt dans la coercition lorsqu'elles tiennent un animal en longe ? Tirer sur la longe avec force n'a pas le même sens quand il est question d'empêcher un chien d'aller sur une route fréquentée et quand on veut faire avancer son cheval à tout prix vers un endroit qu'il n'aime pas. Nous avons vu précédemment les modalités de la gestion de l'intensité et l'intentionnalité des gestes des bénéficiaires envers les animaux, et ses nuances, nous n'y reviendrons pas plus en détails. Rappelons simplement que le principe de bienveillance prévaut, et que la coercition répond à des nécessités « conventionnelles » ou « situationnelles. » Mais amenons ici l'idée que ce travail de régulation est rendu possible parce que le dispositif technique contient cette potentialité d'usages multiples. L'apprentissage de son maniement par les bénéficiaires offre aux thérapeutes des occasions de rappeler que l'animal est un être vivant à respecter comme un humain. Tout autant qu'elles seront amenées à expliquer ses différences (capacité à ressentir la douleur, communication corporelle) pour pouvoir définir les gestes techniques appropriés et inappropriés. *La technique permet de catalyser le travail ontologique à l'œuvre dans les séances de soin par le contact animalier.*

Plus spécifiques au travail avec les équidés, les objets liés à la monte sont assez nombreux. Ils se décomposent grossièrement en deux sous catégories : ceux qui se placent sur le dos de l'animal, et ceux qui se placent sur sa tête. Commençons par ces derniers. D'une part, il y a le « filet », sorte de double de l'ensemble « licol + longe », il comprend les mors et les rênes²⁰⁶.

²⁰⁶ Les mors sont des éléments métalliques, reliés et articulés entre eux, dont une barre placée dans la bouche de l'équidé, entre les mâchoires supérieures et inférieures. Ils sont directement connectés aux rênes, qui sont de longues lanières partant de la bouche de l'animal et étant destinées à être saisies par les deux mains du cavalier, lorsqu'il est sur son dos. Chaque main peut exercer une traction sur le côté gauche ou droit de la mâchoire de l'animal, ou sur les deux en même temps.

Là encore, on retrouve les mêmes fonctions qu'avec l'ensemble « longe+licol » : indiquer à l'animal quelle direction il doit prendre, ou bien lui signifier un arrêt. Il s'agit de gérer le corps de l'animal dans l'espace, tout en étant positionné sur son dos. La seconde catégorie d'objets de monte concerne précisément cette position. Il y a d'abord tout ce qui relève de l'assise du cavalier : la selle, le tapis de selle²⁰⁷, ou encore le surfaix²⁰⁸. Laissons de côté ces deux derniers. La selle est un assemblage de pièces de cuir et de tissus, façonnée pour obtenir deux surfaces de formes différentes. La surface en contact avec le dos de l'animal sera plus grande que celle en contact avec le corps de l'humain. Elle aura également un aspect plus plat, pour s'adapter à la forme du dos. La surface destinée à l'humain présente une forme plus recourbée, avec des renflements à l'avant et à l'arrière, pour contenir le basculement éventuel du corps du cavalier. Elle se fait plus plane sur les côtés, pour laisser passer ses jambes. De chaque côté de la selle, pendent les étriers (anneaux métalliques tenus par des lanières, et servant à appuyer les pieds du cavalier). Les étriers servent à monter sur l'animal, et à être stable une fois en selle. Ils facilitent également les « coups de talons » donnés dans les flancs du cheval pour l'inviter soit à avancer soit à changer d'allure. La selle est ainsi un dispositif d'ajustement entre la morphologie humaine et animale, facilitant la conservation d'une position stable sur le cheval. Mais elle facilite également la communication corporelle directe entre cavalier et monture : tout le bas du corps humain est mobilisé et utilisé pour donner des indications à l'animal. Les mouvements des hanches, du bassin, des jambes, et des pieds servent au guidage et à l'accompagnement de l'allure de l'animal. On remarque que cet équipement de la monte est porteur des mêmes potentialités d'usages que le binôme « harnais/laisse » ou « longe/licol », suivant le continuum communication-coercition et qu'il peut également être décrit comme un dispositif d'alignement physique des présences.

Mais cette description de la selle en particulier nous permet d'aborder une autre dimension de la relation objectale. Pour que le cavalier soit stable sur son cheval, et qu'il ne tombe pas, il est crucial que la selle soit correctement harnachée. Pour cela, tout un système de sangles, de lanières, de boucles métalliques enchevêtrées, de « clips », de cordages, est présent et sert à coller la selle le plus fermement possible au corps du cheval. On dit qu'il faut « sangler », dans le sens de « serrer les sangles. » Cette opération d'amarrage nécessite une certaine force physique et une certaine dextérité tactile, que la grande majorité des bénéficiaires n'ont pas. Aussi, l'apprentissage de l'équipement de l'animal passe par une intense activité de nouage :

²⁰⁷ Sorte de couverture molletonnée, se mettant sous la selle pour protéger le dos du cheval.

²⁰⁸ Large courroie, entourant le thorax du cheval, servant à fixer une couverture, une selle.

les bénéficiaires apprennent à manipuler des cordes, à faire des nœuds avec, à les passer dans des anneaux métalliques, à les enrouler entre elles, à utiliser les dispositifs de fermeture et d'ouverture, les lanières « à ceinturons », crochets et autres targettes. Comme pour le maniement de la brosse, ces opérations de nouage nécessitent des efforts de la part du bénéficiaire, toujours perçus comme un bénéfice par les thérapeutes : d'une part, la concentration exigée du bénéficiaire lors de l'apprentissage de l'enchaînement des phases d'équipement, de la vérification de la robustesse de toutes les attaches du système, de l'exécution de certains nœuds, stimule ses capacités cognitives. Mais, à nouveau, cet apprentissage est aussi l'occasion pour eux d'éprouver et d'améliorer les capacités motrices de leurs mains. Ici, les doigts sont tout particulièrement sollicités, plus que pour l'utilisation de la brosse. Stimulation cognitive et bénéfices moteurs donc. Mais on peut également penser que le maniement de ces systèmes de nouage correspond, quelque part, à la matérialisation de la relation que l'on souhaite établir entre la personne et l'animal. Littéralement, les bénéficiaires manipulent des liens tout au long de la séance, apprennent à les faire et à les défaire. Voir ces personnes apprendre à *attacher des animaux* alors que l'on attend d'elles, précisément, qu'elles *s'attachent aux animaux* donne envie d'aller au-delà de la simple correspondance (coïncidence) lexicale. Le harnachement est en somme une manière d'attacher bénéficiaires et animaux au-delà de la dimension psychique. L'idée défendue ici c'est que *les dispositifs d'harnachement ne font pas que conditionner, guider, la relation entre le bénéficiaire et l'animal, ils l'actualisent, la performent.*

Observons Perrine, la thérapeute, travailler avec Cannelle, « à la longe », hors séance. Au centre de la carrière, la thérapeute tient dans une main la longe, directement reliée au licol de Cannelle, tandis que, de l'autre, elle tient une espèce de « fouet », assez long également. La ponette effectue des cercles autour de la cavalière, à différentes allures. La modulation de ces allures est assurée par le biais du « fouet », outil de communication à distance, tandis que la longe restreint le périmètre du cercle. Ce type d'exercice est destiné à « entretenir » l'animal, le faire galoper un peu, et à vérifier que son allure est normale, qu'il n'est pas déséquilibré (signe de blessure éventuelle), et qu'il répond bien aux commandes. C'est un moment où le cavalier éprouve sa relation à l'animal : à la fois, il teste ses propres capacités à reconnaître les signes d'un problème chez l'animal, et également le répondant de celui-ci aux sollicitations. Chacun des êtres atteste de ses connaissances concernant l'autre. Un double travail de reconnaissance donc, où la réciprocité de la communication entre animal et humain est évaluée. L'équipement (aussi bien l'espace dans lequel se déroule l'exercice, que la longe et le « fouet ») confère à cette séquence sa forme circulaire, et ainsi, le fait devenir un moment

« standardisé », l'équivalent d'un questionnaire pré rempli, sur lequel il faudrait cocher des cases. En somme, cette séquence permet de donner une forme objectale voire objective, à l'idée que la relation entre cavalier et monture est bien effective ou potentiellement effective. La situation n'impose pas une « grille de lecture » : la situation *est* une « grille de lecture²⁰⁹. » Elle ne permet pas de s'affranchir totalement de l'appréciation au « feeling » que cavalier et cheval se « comprennent », mais elle est une manière conventionnelle de la compléter. Retenons donc cette piste, dans une version simplifiée : *l'équipement rend visible une relation invisible*.

Lorsque l'on revient au cœur des séances, on peut observer la mobilisation de cette dimension « objectivante » de l'équipement par les thérapeutes à l'attention des bénéficiaires. Par exemple, le travail « à la longe » entre un bénéficiaire et un animal, matérialise le lien censé se développer entre eux, et permet, par la même occasion, aux thérapeutes de vérifier la qualité de ce lien : est-ce que la prise en main est souple (est-il engagé corporellement) ? Est-ce que le bénéficiaire regarde l'animal en le dirigeant (est-il intéressé) ? Est-ce qu'il ne tire pas trop fort (est-il violent) ? L'activité équipée entre bénéficiaire et animal fait exister la relation aux yeux des thérapeutes en même temps qu'elle donne des indications sur l'état de cette relation. La façon dont les thérapeutes évaluent leur propre relation à l'animal est ainsi appliquée aux rapports bénéficiaire/animal. Si pour elles, cette « grille de lecture » et l'exercice qui l'incarne, sont un outil de vérification complémentaire, pour certains bénéficiaires ils sont un palliatif. En effet, les bénéficiaires qui ne verbalisent pas sont nombreux : ils ne peuvent pas *dire* leur attachement à l'animal, le mettre en mot. Pour les thérapeutes, il est difficile d'estimer la qualité de la relation entre eux et les animaux autrement que par l'observation de leurs gestes, attitudes corporelles. Le rapport aux objets, dont la forme et le maniement sont standardisés, permet d'avoir un outil de lecture de ce qu'il y a « dans la tête des bénéficiaires ». C'est en cela qu'il est palliatif : il se substitue à l'expression verbale des personnes²¹⁰.

Mais plus que simplement une instance de vérification, le rapport aux objets *performe* le travail thérapeutique. Plus précisément, il matérialise la part active du bénéficiaire dans ce processus. Une personne dont la problématique est la fixité (émotionnelle, cognitive), *travaille sur la fixité* lorsqu'elle attache la longe d'un animal à une barre d'attache. En effet,

²⁰⁹ Un « cercle de lecture » en l'occurrence.

²¹⁰ A noter que cette analyse ne vaut pas uniquement pour le travail avec les équidés : lors des exercices d'éducation canine, d'*agility* ou, plus simplement, de la promenade, le travail avec les chiens engage un rapport à l'équipement et les thérapeutes utilisent pareillement les fonctions révélatrices de la manipulation de l'équipement.

apprendre à faire des nœuds, à serrer des sangles, à ajuster ces dispositifs de fixation, exige que le bénéficiaire soit lui-même fixé sur l'activité et sur l'animal. Le rapport à l'équipement permet ainsi de matérialiser les problématiques du bénéficiaire et dire qu'il œuvre activement à sa résolution.

Objets frontières

Les instruments, les objets, utilisés dans le soin par le contact animalier ne sont pas spécifiques à la pratique, ils n'ont pas été « conçus pour ». Ils sont des héritages de pratiques engageant les mêmes animaux (espèces). L'équitation et l'*agility* par exemple. Pour reprendre l'analyse de Rémi Barbier et Jean-Yves Trépos, on peut dire de ces objets qu'ils portent en eux l'histoire de ces pratiques, et quelque part, les perpétuent par leur seule présence :

« Ces objets qui guident, stabilisent, voire contraignent nos actions pourront alors, le cas échéant, être eux-mêmes considérés comme les prolongements matériels d'un cours d'action amorcé dans un autre lieu et à un autre moment. ²¹¹ »

Nous avons vu la manière dont le cadrage spécifique du maniement de ces instruments pouvait transformer le « script » de l'objet. Il est intéressant de considérer également qu'à la fois cette transformation de script et le cadrage qui la rend possible, participent à une redéfinition plus globale des pratiques qui ont vu naître les objets en question – ou qui se les sont appropriées pour en définir un usage orthodoxe.

Considérons donc les instruments rencontrés dans les séances de soin par le contact animalier (à l'exception du « lève personne » électrique) comme des héritages de certaines activités engageant humains et animaux. En l'occurrence, l'équitation pour les équidés, et l'*agility*, l'éducation canine, pour les chiens. Des pratiques qui impliquent la notion de soin aux animaux, et dont les pratiquants disent qu'elles incluent une dose d'affectivité entre humain et animal. On voit que ces objets sont utilisés de la même manière dans ces activités et dans le soin par le contact animalier ; dans le même temps, on a dit que la logique du soin par le contact animalier passe par la valorisation du soin aux animaux plus que par celle de l'accomplissement d'un exercice ou d'un geste technique, qui serait valorisé dans les arènes des pratiques ascendantes (équitation, *agility*). *Les thérapeutes détournent la finalité de l'objet, de son script, sans pour autant en transformer radicalement l'usage. De l'accomplissement d'un exercice technique, cette finalité devient l'accomplissement d'un*

²¹¹ Barbier, R. & J.-Y. Trépos (2007). "Humains et non-humains: un bilan d'étape de la sociologie des collectifs." *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 1(1): P 41.

mieux être. Les thérapeutes redéfinissent l'orientation de la finalité de l'usage des objets, et se faisant, elles montrent que la pratique originelle peut évoluer, et peut au final s'axer beaucoup plus sur l'aspect « soin » (aux animaux, aux humains). Le concept d' « *objet-frontière* » aide à qualifier ce qui est en jeu dans la manipulation d'instrument pendant les séances, et plus largement, dans le soin par le contact animalier.

Notion amplement reprise dans le champ de la sociologie des sciences et des techniques, l'« *objet-frontière* » a plusieurs caractéristiques. La première étant la « flexibilité interprétative », comme l'explique Susan Leigh Star, à l'origine du concept avec Jim Griesemer :

« Ainsi, comme nous le signalions Griesemer et moi-même, une feuille de route peut indiquer le chemin, pour un groupe, vers un lieu de campement ou un espace de récréation. Pour un autre groupe, la « même » feuille de route peut suivre une série de sites géologiques importants ou des habitats animaliers pour des scientifiques. De telles cartes peuvent avoir l'air similaires, se recouper, voire paraître impossibles à différencier pour un regard extérieur. Leurs différences dépendent de l'utilisation et de l'interprétation de l'objet. Le parfait endroit pour camper pour les uns est un site de collecte d'informations sur les espèces pour d'autres.²¹² »

A la lecture de cette citation, on comprend que presque tous les objets sont des objets-frontières en puissance. Comme l'explique Star, ce qui différencie l'objet-frontière des autres c'est qu'il est pris dans une dynamique d'utilisation plurielle. La manière dont l'objet est approprié par divers utilisateurs ayant des conceptions différentes de sa fonction, de son mode d'emploi, ou de la finalité de son usage, en font un objet-frontière. Star insiste pour inscrire ce caractère dynamique au cœur de la définition :

- « • L'objet (lisez ceci comme un ensemble d'arrangements de travail à la fois matériels et procéduraux) se situe entre plusieurs mondes sociaux (ou communautés de pratiques) où il est mal structuré.*
- Quand c'est nécessaire, des groupes locaux travaillent sur l'objet, qui conserve sa vague identité d'objet ordinaire, tandis qu'ils le rendent plus spécifique et plus adapté à une utilisation locale, au sein d'un monde social, et ainsi plus utile à un travail qui n'est **PAS** interdisciplinaire.*
- Les groupes qui coopèrent sans consensus alternent entre ces deux formes de l'objet.²¹³ »*

²¹² Star, L. S. (2010). "Ceci n'est pas un objet-frontière ! Retour sur l'origine d'un concept." Revue d'Anthropologie des Connaissances 1: P 19.

Voir également l'article original de Star & Griesemer : Star, L. S. & J. Griesemer (1989). "Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoology." Social Studies of Science 19(3): 387-420.

²¹³ Star, L. S. (2010). Op. Cit. P 22.

L'objet-frontière est, en somme, partagé entre plusieurs mondes sociaux. C'est lorsqu'il passe d'un monde social à un autre, qu'il prend sa qualité d'objet-frontière²¹⁴, c'est-à-dire qu'il quitte un monde dans lequel son utilisation était encadrée, maîtrisée, et avait un but précis. Il est, dans ce monde, un objet ordinaire dont les acteurs se saisissent presque sans réfléchir, et qui permet une coordination non verbale entre eux. Lorsque l'objet change de monde, il ne change pas nécessairement d'utilisation, mais de fonction et de finalité. Il ne change pas de forme, permet toujours la coordination entre acteurs appartenant à la fois au monde de destination, et au monde d'origine. Mais, ces objets permettent –précisément parce qu'ils changent peu – de donner à l'activité une tout autre orientation, celle définie comme importante par le monde de destination. Nous n'avons pas de mal à identifier quels sont ces mondes dans le cas du soin par le contact animalier : le monde de la santé, du soin et de l'accompagnement médico-social, celui du cheval de selle (en particulier de l'équitation), et celui du chien (*agility*, éducation canine). Trois mondes qui, chacun, comprennent des sous mondes, et qui connaissent des mutations importantes. On voit très bien que des objets comme la laisse ou encore la brosse se trouvent au carrefour de ces trois mondes lorsqu'on les mobilise pendant les séances : ce sont des objets-frontières qui témoignent de la dynamique sociale qui est en jeu dans le développement du soin par le contact animalier.

La première dynamique à laquelle nous pensons quand il s'agit d'évoquer le rôle des objets est celle qui reconfigure actuellement le monde du cheval. Nous en avons déjà parlé plusieurs fois : le développement du soin par le contact équin témoigne de l'émergence d'une nouvelle culture équestre, dont JP Digard nous dit qu'elle participe du glissement progressif du cheval vers un statut relevant de celui de l'animal de compagnie (voir partie II). A propos de l'équitation éthologique, pratique emblématique de la nouvelle culture équestre, il écrit :

« Troisième aspect marquant, l'essentiel du travail des « chuchoteurs » [NDR : les personnes qui pratiquent l'équitation éthologique en chuchotant à l'oreille des équidés] s'effectue, non pas en selle, mais à pied. Leurs manipulations du cheval s'apparentent davantage aux concours d'agility canins qu'aux sports équestres et introduisent le cheval dans un processus sournois de canisation. Flagrant sous-emploi du cheval, l'« équitation éthologique » s'inscrit, de facto, dans le processus actuel de régression des usages du cheval et de sa transformation en animal de compagnie.²¹⁵ »

²¹⁴ Pour une illustration de la manière dont un objet-frontière prend forme dans la dynamique, voir : Granjou, C. & I. Mauz (2009). "Quand l'identité de l'objet-frontière se construit chemin faisant. Le cas de l'estimation de l'effectif de la population de loups en France." *Revue d'Anthropologie des Connaissances* 3(1): 29-49.

²¹⁵ Digard, J.-P. (2004). "Des manèges aux tipis. « Équitation éthologique » et mythes indiens." *Techniques & Culture*, from <http://tc.revues.org/1139>.

Digard note donc que le travail à pied avec le cheval est une activité qui rapproche le monde équin du monde canin, en le détournant des pratiques « traditionnelles²¹⁶. » Pendant les séances, on a repéré cette similarité entre le travail « à la longe » avec les équidés, le fait que certains bénéficiaires se contentent de « promener » leur animal, et le travail « en laisse » avec les chiens. Communauté de forme de l'activité : le bénéficiaire est à terre, à côté de l'animal, et il le tient par un dispositif technique, qui lui permet de le diriger, de gérer leur distance corporelle, et de le contenir si besoin est. Communauté de dispositif : le harnais/licol et la laisse/longe. Ainsi, l'hypothèse d'une canisation de l'équitation semble appropriée, et on peut dire que la « flexibilité interprétative » qu'autorisent des dispositifs comme les dispositifs de trait (harnais/laisse) joue un rôle important dans cette dynamique. Par la simplicité de leur principe, ces dispositifs peuvent être adaptés à toute une palette de morphologies humaines et animales ; ce qui les « dé spécifie » et les différencie du matériel spécialisé, qui oriente l'activité dans un seul sens (la selle implique la monte du cheval). Ce sont des dispositifs qui sont beaucoup plus « mobiles » d'un univers à l'autre, plus flexibles, le spectre de leur utilisation est très large. Ainsi, le cadre de leur utilisation bénéficie de cette ouverture lorsqu'il s'agit d'en redéfinir les finalités. On peut voir cette « flexibilité interprétative » à l'œuvre dans le monde équin : on n'y parle jamais de « laisse. » Comme s'il y avait une sorte de peur du « devenir chien » si forte dans la culture équestre, qu'on reste attaché à des termes distinctifs pour désigner pratiques semblables. « Tenir un cheval en laisse » apparaît une expression incongrue, naïve, signe du statut de profane de celui qui l'emploie²¹⁷. Le terme « frontière » est alors vraiment adapté pour parler de ce curieux rapport à l'objet « laisse/longe », que la simple désignation transforme en signe d'appartenance à un univers ou à un autre.

Si l'on peut constater l'importation d'activités « canines » dans le monde « équin », et dire que le soin par le contact équin participe activement à ce processus, il ne faudrait pas oublier les spécificités de ces activités au sein même du monde canin. En effet, Digard évoque l'*agility* sans préciser que son développement dans l'univers du chien est assez récent, et concomitant de celui de « l'éducation canine²¹⁸. » Ces deux activités ont pour point commun

²¹⁶ Nous avons vu qu'en effet, l'affirmation de cette possibilité de travailler « avec » et « à côté » du cheval faisait figure d'acte subversif dans le monde du cheval de selle, et qu'elle était la marque distinctive de la « montée en thérapie » de ces pratiques.

²¹⁷ Et ce, même dans le milieu de la Thérapie Avec le Cheval, représentant l'alternative à la culture académique du cheval. « Résistance » qui semble en dire long sur la puissance d'imprégnation de cette culture.

²¹⁸ N'ayant pu trouver des travaux précis sur l'histoire et le développement de l'*agility* et de l'éducation canine, notre analyse est un peu « sauvage » et intuitive. Nous reportons le lecteur à l'analyse que Donna Haraway fait de sa propre pratique de l'*agility*, qui nous a beaucoup inspiré. Voir : Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

de se détacher du modèle du « dressage » canin, impliquant une certaine coercition physique, parfois mal vécue par les maîtres voulant, à la fois, faire « quelque chose » avec leur chien, tout en conservant un rapport d'affection et de complicité. A cet égard, elles témoignent d'un changement de mentalité des propriétaires de chien, ou tout simplement d'un basculement dans la composition sociologique de la population des propriétaires. Ces activités insistent donc sur la relation à distance, sur l'apprentissage des commandes vocales, et sur le jeu. Elles sont une façon pour les maîtres d'aller plus loin que la seule promenade en laisse avec leur chien ; ou plutôt de transformer cette activité de commande basique et objectale, en activité complexe de jeu, passant par la complicité, et visant, à terme, le contrôle à distance de l'animal. L'équipement de l'animal (laisse, longe et harnais) est d'ailleurs thématiquement non plus comme un équipement de coercition, mais comme un outil de communication entre le maître et son chien. Tirer sur la laisse n'est plus « empêcher l'animal de bouger », c'est lui « dire de ne pas bouger. » L'idéal étant de créer un lien si fort entre le maître et son chien qu'on puisse se passer de laisse, ou de tout autre dispositif de contention. On multiplie donc les commandes à exécuter, les occasions pour le chien de faire preuve d'autonomie et de réactivité, les félicitations au chien et les contacts corporels reconnaissants lorsqu'il a bien « répondu », les récompenses etc. Le « prendre soin » est très présent dans ce type d'activité : il permet de créer un rapport étroit et bienveillant entre le maître et le chien, utile pour établir une relation de confiance. Les moments de soin sont en effet très importants et nombreux dans l'*agility*. On retrouve là encore la brosse, investie comme élément important dans l'accomplissement de l'activité.

Ces nouvelles activités (équitation « alternative », *agility*, éducation canine) témoignent de deux dynamiques sociales semblables tendant à symétriser la place du soin à l'animal et celle de l'activité conjointe avec l'animal. Le soin et de la laisse se trouvent au cœur de ces dynamiques : leur fonction est reconfigurée sans que leur utilisation diffère radicalement ; d'où leur qualification d'objet-frontière. Le soin par le contact animalier devient alors une pratique qui, se trouvant à la convergence des évolutions des mondes équin et canin, catalyse toutes ces dynamiques : la finalité « soignante » des séances accentue la nécessaire redistribution des éléments « qui comptent » dans le rapport à l'animal. Dans la logique du soin par le contact animalier, l'accomplissement de l'activité - maîtriser le galop d'un cheval, ou faire le meilleur temps dans un slalom avec son chien - n'est plus un enjeu en soi. L'enjeu est d'explorer les différentes modalités de contact avec l'animal et de trouver celle qui permet au bénéficiaire d'« avancer » dans sa problématique. Les notions de « réussite » ou d'« échec » ne se placent pas au niveau de l'accomplissement de l'activité : *la félicité est une*

félicité thérapeutique, et non pas une félicité technique ou ludique. Aussi comprend-on aisément en quoi les pratiques de soin par le contact animalier sont des points névralgiques dans les évolutions que connaissent les modèles de relations anthropozoologiques. Le fait de « tirer » ces relations du côté du monde de la santé, du soin et de l'accompagnement social entraîne une redéfinition de leurs finalités. Qui, elle-même, amène à une complète redistribution de la hiérarchie dans « ce qui compte » dans la pratique. Ce mouvement ajoute donc à la liste des dynamiques sociales à prendre en compte lorsque l'on analyse le rôle des objets-frontières dans le soin par le contact animalier.

Le caractère « mal structuré » des objets-frontière tels que les décrit Star, nous revient ici à l'esprit. Nous avons en effet bien vu que c'est, en partie, du fait de leur manque de structuration préalable – au sens de conception adaptée – que ces objets présentent un intérêt pour les thérapeutes et trouvent une place dans un processus de soin/thérapeutique. Rappelons-nous des bénéfiques moteurs et cognitifs du maniement des différents équipements non adaptés à la morphologie des personnes. Rappelons-nous la latitude qu'autorise le maniement de la longe, de la laisse, des rênes, qui permet aux thérapeutes de faire travailler les bénéficiaires (sur la gestion des émotions, sur le respect des autres, sur la contention des envies, sur l'attachement, sur la fixation, sur les contacts corporels etc.) tout en ayant l'air d'œuvrer à l'apprentissage de gestes techniques. Ces objets ne sont pas conçus pour *faciliter* la pratique de l'équitation ou de l'*agility* car l'accomplissement de ces activités n'est pas la finalité de la séance. Mieux : les efforts que leur utilisation implique font dévier cette finalité. *Ainsi, le fait que les objets ne soient pas des objets spécialisés, étudiés et conçus explicitement pour être à usage de soin aux humains, participe à la redéfinition du cadre de la pratique comme relevant d'une activité de soin.* Pour autant, ces objets apparaissent également inadaptés dans un contexte de soin « classique » (non animalier) : ce ne sont ni des ustensiles médicaux, ni des équipements prothétiques, ni des instruments utilisés en ergothérapie... Leur présence dans le système de prise en charge/soin du bénéficiaire, si infime soit elle, contribue à faire évoluer les objectifs du type d'activité qui s'y déroulent. En effet, le décalage entre le caractère « ordinaire » de ces objets et les objectifs qu'ils aident à atteindre invite là aussi à reconsidérer la hiérarchie de « ce qui compte » dans le monde de la santé et de soin. Les tensions entre le « cure » (soigner) et le « care » (prendre soin) émaillent le monde médical depuis quelques années maintenant. Entre les partisans d'une médecine cantonnée aux actes médicaux, purement techniques, visant la guérison du patient, et ceux défendant l'importance de l'attention aux besoins généraux du patient, de son cadre de vie, et de son bien être quotidien, une vraie lutte se joue pour définir « ce que soigner veut dire ». Là encore, il ne

s'agit pas de substituer le « care » au « cure », mais de rééquilibrer la place de chacun de ces éléments et de ne plus les hiérarchiser. Le « care » ayant tendance à être minoré, porté par les subalternes du monde de la santé et du soin, ce rééquilibrage va dans le sens d'une revalorisation du « prendre soin. » Ainsi, on voit le double intérêt que présente le soin par le contact animalier dans cette opération. D'une part, l'utilisation dans un cadre thérapeutique d'instruments d'équitation, d'*agility*, ou même de ferme, invite à reconsidérer la place que peut avoir l'activité « ordinaire » dans l'amélioration du bien être et des symptômes des personnes. Habituellement non thématiques comme relevant d'un processus visant le « cure », ces activités se trouvent « recentrées », parce qu'elles sont exécutées par des thérapeutes et inclus dans un circuit de prise en charge/soin. Ce ne sont plus des « à côtés ». D'autre part, la nature même de ces activités participe à la valorisation du prendre soin. En effet, le soin des animaux a une grande importance dans le déroulement des séances, à part égale avec les exercices de « faire avec » l'animal. Et de surcroît, ce « prendre soin » des animaux, à la fois, performe l'acte de soin des thérapeutes, et œuvre à faire intégrer aux bénéficiaires que « prendre soin » de soi est une nécessité et une exigence légitime. Prendre soin des animaux revient à prendre soin des humains, et à prendre soin du soin²¹⁹. Au cœur du soin par le contact animalier se loge à la fois *la valorisation d'activités non médicales dans un processus de « cure », et la valorisation des vertus du « prendre soin » (de soi et des autres).*

On voit ainsi toutes les tensions dans lesquelles la pratique du soin par le contact animalier est force motrice : des mondes qui se transforment en interne, et qui rencontrent d'autres mondes, eux-mêmes en mutation. Aux frontières de chacun de ces mondes, la pratique fait figure de zone tampon, où imperméabilité et porosité sont savamment dosées et régulées.

Objets intermédiaires

Nous avons parlé d'objets qui transitent entre des univers, qui font tampon entre des groupes humains, ou qui permettent de lier bénéficiaire et animal dans le temps de la séance, qui reconfigurent l'activité et la dé-spécifient et la re-spécifient dans le même temps. Le qualificatif d'« intermédiaire » semble alors approprié. Dominique Vinck définit les objets intermédiaires de manière simple :

²¹⁹ Voir : Hermant, E. (2006). "Soigner l'accompagnement social." *Rhizome. Bulletin national santé mentale et précarité* (25): 33-39.

Ravon, B. (2008). "Souci du social et action publique sur mesure. L'expérience publique, singulière et critique des problèmes sociaux." *SociologieS* [En ligne]: <http://sociologies.revues.org/index2713.html>.

Partie III

« Avec la notion d'objet intermédiaire, nous nous référons aux entités physiques qui relient les acteurs humains entre eux. Il s'agit, par exemple, du tableau noir par lequel passe une partie des relations entre l'enseignant et les élèves. On dira cet intermédiaire « fixe »; les acteurs humains gravitent autour de l'objet. D'autres objets intermédiaires, au contraire, seront qualifiés de « circulants » parce qu'ils sont envoyés d'un acteur à l'autre, tel le cadeau offert à un ami ou le bulletin de liaison envoyé aux membres d'une association.²²⁰ »

Nous proposons d'étendre cette définition à la relation humains/animaux. Les observations des séances de soin par le contact animalier mettent bien en évidence que les humains ne sont pas les seuls à avoir besoin d'objets intermédiaires pour interagir : la relation entre le bénéficiaire et l'animal est une relation équipée, c'est-à-dire engageant un certain nombre d'objets permettant de qualifier la situation comme une « activité. » Nous avons vu que le cadre de la séance passait par la construction des êtres en présence en tant qu'êtres dotés d'un égal potentiel interactionnel : humains et non-humains sont des acteurs potentiels de la relation. La relation équipée entre le bénéficiaire et l'animal permet d'actualiser ce potentiel d'action chez chacun des êtres et de l'éprouver physiquement : une personne ressent la capacité de l'animal qu'elle tient en longe à tirer dans une direction, elle ressent sa force, son imprévisibilité. Et réciproquement, l'animal ressent la capacité de l'humain à le retenir d'aller dans telle direction. La réciprocité de l'action est ainsi palpable à travers le dispositif longe/laisse/harnais. Alors que sans longe ni harnais, comment savoir/ressentir que l'action est une interaction ? Nous défendons l'idée que ces dispositifs physiques matérialisent le statut d'acteurs pour le bénéficiaire et pour l'animal. Ils complètent, dans cette mesure, le travail ontologique effectué par les thérapeutes à travers la mise en relation par la parole. De fait, nous pouvons faire évoluer les contours de la définition initiale et dire que *les objets intermédiaires relient les êtres (humains et non humains) entre eux et leur permettent d'advenir en tant qu'acteurs*²²¹.

Il n'est pas difficile de voir en quoi les objets utilisés pendant les séances sont des « intermédiaires » entre l'humain et l'animal : on les place entre ces deux êtres, et ils assurent à la fois leur connexion et la mise en visibilité de cette connexion pour les thérapeutes : ils permettent « d'être ensemble ». C'est a minima leur fonction. Leur rôle d'intermédiaire peut

²²⁰ Vinck, D. (1999). "Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique: Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales." *Revue Française de Sociologie* 40(2). P 192.

²²¹ Cette définition ne nous semble pas contradictoire avec celle de Vinck, lorsqu'il écrit notamment que « [...] chaque objet est repris dans des dynamiques d'action qui sont partiellement constitutives des propriétés de l'objet; [...] que les réactions de l'objet sont chaque fois relatives aux actions d'entités humaines et autres avec lesquelles il entre en relation. L'enquête montre toutefois que ces objets sont associés à des situations particulières dont ils semblent être partie prenante. » Vinck, D. (1999). Op. Cit. P 406.

être en revanche plus spécifique : les objets peuvent servir à la coordination des êtres en vue de l'accomplissement d'une action commune. A cet égard, les dispositifs de trait et de monte illustrent bien cette fonction : ils permettent de « faire ensemble. » Cette seconde dimension nous semble assez annexe dans la définition de ce qui fait la particularité du soin par le contact animalier : on la retrouve dans toutes les pratiques « équipées » engageant humains et non-humains, et visant une action commune. En outre, nous avons vu que la coordination des gestes entre bénéficiaires et animaux n'était pas un objectif en soi pour les thérapeutes : elles appréhendent cette coordination à la fois comme un indicateur objectif (conventionnel et visible) de l'état de la relation entre le bénéficiaire et l'animal, et comme un bénéfice « en train de se faire. » C'est clairement l'« être ensemble », un alignement des présences, qui est l'enjeu ici. Qu'il soit physique ou psychique, c'est l'objectif qui oriente les actions des thérapeutes. Une activité de « fixation » donc, dans laquelle les objets jouent un rôle important. Un dernier exemple, issu de nos observations, permet de décrire la manière dont les objets sont des intermédiaires entre bénéficiaires et animaux, mais sur un mode différent.

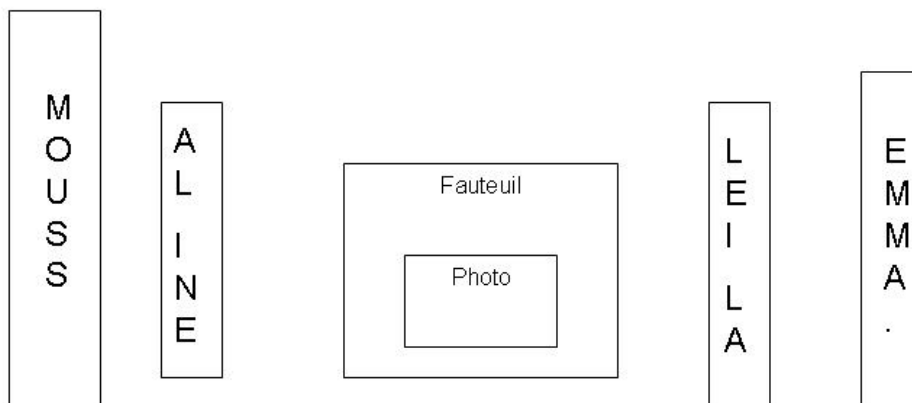
Le travail effectué à l'I.F.Z. autour des images nous intéresse tout particulièrement. Tous les animaux d'I.F.Z. sont en effet représentés sur des photos, et chaque bénéficiaire possède une photo de son animal préféré, de celui avec lequel il « connecte » le plus. Conservées par les personnes en dehors des séances, ces images sont considérées comme une sorte de lien, de prolongement de la relation positive qui s'est établie entre le bénéficiaire et l'animal pendant la séance. Témoignages hors séance de ce qui s'y passe, elles sont également chargées de reconduire l'effet bénéfique du contact entre le bénéficiaire et l'animal en dehors de l'espace/temps spécifique de la séance²²². Elles ont aussi un rôle pendant la séance : les bénéficiaires les amènent avec eux quand ils le veulent ou le peuvent. Lorsque c'est le cas, les thérapeutes les utilisent dans le but de mettre en relation le bénéficiaire et l'animal, en établissant une connexion entre l'animal présent corporellement et celui représenté visuellement. Plusieurs séquences avec Leila illustrent la forme que prend ce travail.

Peu de temps après le début de la séance, il est décidé de faire lever Leila de son fauteuil. Mouss le poney est amené à proximité du fauteuil par Aline qui tient l'animal en longe. Leila est venue avec plusieurs photos d'animaux, qu'elle garde avec elle en dehors des séances dont celle de Mouss. Lorsque Emmanuelle l'aide à se lever, la photo en question reste sur le fauteuil. Si bien qu'une scène intéressante se dessine alors sous nos yeux : à gauche se trouvent Mouss le poney, tenu en longe par Aline ; au centre, le fauteuil vide de Leila, sur

²²² Nous reviendrons plus loin sur la fonction de l'image hors séance.

Partie III

lequel se trouve une photo de Mouss ; à droite, la jeune femme debout, peu assurée sur ses jambes, tenue par Emmanuelle.



Cet agencement suggère tout un jeu de substitution entre les êtres, les objets et ce qu'ils représentent. Emmanuelle remplace le fauteuil en soutenant Leila. D'un soutien et d'une mobilité assurés par un non-humain, on passe à un soutien et à une mobilité prises en charge par un humain : un contact corporel est établi. Mouss le poney remplace la photo le représentant : d'un rouage thérapeutique extérieur à la séance, on passe à la présence physique de l'animal comme garantie de la particularité du cadre dans lequel on se trouve ici et maintenant. Aline, qui tient le poney en longe et commente la scène, opère la mise en relation verbale entre Mouss et Leila : « *tu as vu, Leila ? C'est Mouss. Comme sur la photo. Tu le reconnais ?* » Chacune des thérapeutes est reliée corporellement avec les êtres qu'il s'agit de faire se rencontrer : elles conditionnent ainsi également la mise en relation corporelle entre le bénéficiaire et l'animal. Cette séquence est ainsi marquée par un mouvement de « détachement/d'attachement » : d'un côté, Leila est « détachée » des objets et des êtres qui l'accompagnent dans le « hors séance », et dans le même temps, elle se trouve « attachée » à d'autres objets et d'autres êtres. Il y a une reconfiguration des attaches physiques et symboliques, qui semble signifier que le travail de la séance est bien en train de commencer.

Quels rôles occupent les objets dans cette dynamique ? Nous nous sommes beaucoup intéressés à leur fonction de fixation, rendue très explicite par les dispositifs de harnachement. Mais on remarque qu'ils possèdent tous cette fonction : les activités dans lesquelles ces objets sont inclus (le passage, la monte, ou encore le travail de reconnaissance) ont pour objectif de focaliser l'attention et les corps des personnes sur l'animal. En cela, c'est un trait commun à la brosse et à la photographie. Tous ces objets sont destinés à créer un « être ensemble » dans

le cadre de la séance, entre le bénéficiaire, l'animal et le thérapeute. En revanche, seule la photographie semble pouvoir fixer le bénéficiaire et le faire se déplacer mentalement ; en tout cas, c'est le seul objet à avoir explicitement cette double fonction. De plus, si la photo allie fixité et mobilité dans le cadre de la séance, elle est amenée à se déplacer en dehors de la séance : les photos relient les bénéficiaires à la séance et aux animaux qui s'y trouvent. Dans cette mesure, on peut dire que tous les objets du soin par le contact animalier sont des « intermédiaires fixes » pour reprendre la définition de Dominique Vinck. Mais là encore, il faut l'adapter : selon Vinck, l'intermédiaire fixe est un objet autour duquel les acteurs gravitent, qu'ils emploient pour agir, coordonner leurs actions. Dans le cas du soin par le contact animalier, ces intermédiaires sont fixes et servent eux-mêmes à fixer : parce que les êtres se saisissent de ces objets, se fixent sur eux, ces êtres adviennent en tant qu'acteurs dans le cadre de la séance. Ces objets sont des « intermédiaires de fixation fixes » pourrait-on dire. Mais certains présentent un caractère plus souple, plus mobile : ils correspondent à ce que Vinck appelle les « intermédiaires circulants. » La photographie en est un bon exemple. Et dans son cas, on peut même parler d'« intermédiaire de fixation circulant », puisqu'elle recouvre les deux fonctions de fixation et de déplacement, et qu'elle transite de l'espace/temps de la séance à celui du hors séance. Ainsi, la photographie met en évidence que des objets « circulants » peuvent avoir un rôle à jouer dans la logique du soin par le contact animalier.

Après avoir beaucoup parlé des techniques visant à mettre en relation le bénéficiaire et l'animal dans le cadre de la séance, nous allons voir maintenant comment les thérapeutes s'y prennent pour que cette relation, une fois établie, perdure au-delà de cet espace/temps précis ; ou tout du moins, comment cette relation et ce qu'elle produit de positif sont rendus visibles pour d'autres personnes que les thérapeutes.

IV.D - Rendre visible/Rendre compte

Nous venons de le voir, la création de conditions favorables pour que « quelque chose » de positif émerge entre le bénéficiaire et l'animal nécessite beaucoup d'énergie et de temps pour les thérapeutes : pendant les séances, elles sont toutes entières orientées vers la réalisation d'un alignement, d'une coprésence entre les êtres. Pour autant, ce qui se passe avant et après les séances présente également une certaine importance dans l'accomplissement des objectifs de la prise en charge/soin du bénéficiaire. Concrètement, dans la logique du soin par le contact animalier, les thérapeutes partagent la conviction que leur travail doit être inséré dans

le circuit de prise en charge/soin du bénéficiaire. Elles doivent être en contact avec tous les acteurs de ce circuit : éducateurs, infirmières, aides-soignantes, médecins etc. Mais également avec la famille, les proches. Être en lien, direct ou indirect, avec ces personnes est une nécessité à la fois pour avoir accès à des informations que le bénéficiaire ne peut pas fournir directement, mais aussi pour leur transmettre le contenu des séances. Il y a clairement l'idée d'un maillage informationnel dont les spécialistes du soin par le contact animalier s'estiment un élément important. Nous avons dit que l'adhésion de ces acteurs au cadre conceptuel guidant le travail des thérapeutes était une façon de symétriser les positions dans le circuit de prise en charge/soin : l'échange d'informations, le fait de rendre des comptes, de faire des bilans, de discuter après les séances, relève de la même logique. Il s'agit de se définir comme « thérapeute », à part entière et égale, et d'avoir « son mot à dire » sur ce qui se joue pour la personne en général. Pour certains, la frontière entre l'amateurisme et le professionnalisme dans le soin par le contact animalier est clairement liée à cette capacité à « rendre des comptes » :

« Qu'est-ce que ça veut dire professionnel ? C'est que tout est suivi médicalement. Tout est suivi médicalement, tout est référencé sur des échelles d'évaluation que nous avons mise au point, qu'on va après consulter avec les médecins, moi je travaille en rapport avec des médecins, je travaille en rapport avec des gérontologues, je travaille en rapport avec des directeurs d'établissements, dont des psychologues, donc c'est pour ça qu'il est difficile de nous prendre en défaut.²²³ »

Mais au-delà des enjeux identitaires, le fait de rendre compte et/ou de rendre visible ce qui se déroule pendant les séances participe clairement de la production et de la perpétuation de leurs bénéfices. Une histoire va ici nous servir d'illustration. C'est le Docteur Didier Vernay qui la raconte. Il s'agit de l'histoire de Michèle, une femme hospitalisée après avoir failli succomber sous les coups de son compagnon. Sauvée mais conservant des troubles neurologiques graves, elle est pauci relationnelle : elle ne bouge pas, elle ne parle pas, elle ne regarde rien : aucun contact, aucun mouvement, aucune interaction avec personne. Après avoir séjourné dans un service de rééducation qui n'avait rien pu faire pour elle, la voilà transférée dans le service du Docteur Vernay, qui a l'idée de lui faire rencontrer Tiloup, un chien spécialement éduqué et encadré par un éthologue :

« On pose le fauteuil au milieu de la pièce, et puis on attend, et Tiloup donc regarde la dame, s'avance vers elle, et vient poser son museau sur sa cuisse, avec les yeux plantés dans les siens comme ça, mais les siens, c'était du brouillard. Et là, c'est un truc précis, exactement comme si on tourne

²²³ François Beiger, Entretien # 6.

Partie III

l'interrupteur, on met la tension, ses yeux s'allument, elle regarde le chien, et on voit, une ébauche de [il mime quelqu'un qui émet un son mais qui a du mal à parler] donc elle était beaucoup plus déficitaire d'un côté que de l'autre, il y avait des ébauches de mouvement mais on ne savait pas où, elle commence à bouger son bras droit un petit peu le bras gauche non, et puis je dis : bon ça l'intéressait que ce chien la regarde. Et on fait tourner un petit peu Tiloup autour comme ça, on regarde un peu, et du coup, et c'est là que je vous disais systémique, on ne garde pas ça pour nous, alors je voulais filmer et puis non après je me suis dit éthiquement parlant on ne peut pas filmer, maintenant je le regrette, mais je ne sais pas si c'était bien ou pas bien, donc on appelle le kiné, on appelle l'interne, enfin on appelle le chirurgien pour voir, que les gens voient ça, ça c'est très important, parce que à partir du moment où on a vu ça, le regard sur la personne a totalement changé, on ne peut plus voir cette personne comme un légume ou un pot de fleurs, on la voit comme une personne, avec, et du coup on a pu commencer le travail avec le chien, donc uniquement de déverrouillage, on a mis des photos du chien dans la chambre, le nom, ce qui fait que quand une équipe de nuits ou une personne, on se tenait au courant, « vous avez vu un chien ? », on pouvait valoriser ça. Et puis on a commencé à pouvoir bosser. Et à faire de la kiné, à faire de l'orthophonie, à faire de la psycho, faire... Bon, on va, elle a pu sortir du service avec des séquelles lourdes, Mais on a bossé, et elle était partie prenante de la rééducation.²²⁴ »

Ce que nous retenons principalement de cette histoire c'est la manière dont la production d'une visibilité autour de ce « quelque chose » participe très directement à la production d'une prise en charge plus efficace autour de la personne : montrer ce dont elle a été capable au contact de l'animal, permet de faire changer le regard des soignants, encadrants, parents proches etc. et de prolonger l'effet du contact animalier en dehors de la séance. C'est dans ce sens que rendre *visible* le « quelque chose » c'est le rendre *opérateur* : c'est-à-dire que cela rend « utilisable ailleurs » ce qui s'est passé localement. Car l'enjeu est là : il faut prolonger autant que possible les bénéfices de la séance, et ce moment où la rencontre avec l'animal déclenche « quelque chose ». En effet, de l'avis général des praticiens rencontrés, ce qui se passe pendant les séances, au contact de l'animal, ne se passe pas ailleurs :

« Très très très souvent, c'est le seul endroit où il se passe autant de choses. Alors, c'est pas nous qui le disons parce que nous on sait pas ce qu'ils font par ailleurs ; on le voit que dans ce contexte là donc. On l'imagine parce qu'on connaît un peu les pathologies, mais ce sont les gens des institutions, ou les parents qui nous disent « mais c'est incroyable, c'est insensé ce qu'il arrive à faire alors qu'il en fait pas le quart »²²⁵ ».

²²⁴ Didier Vernay, Entretien # 5.

²²⁵ Bénédicte Berthelot, Entretien # 1.

Des bénéficiaires qui deviennent présents, qui changent de comportement, qui font montre de compétences insoupçonnées pendant les séances de soin par le contact animalier, la thématique revient souvent dans la bouche des praticiens²²⁶. Dans les propos de Bénédicte Berthelot, le rapport avec les autres acteurs de la prise en charge/soin du bénéficiaire est crucial, comme il permet à la fois aux thérapeutes d'avoir la confirmation que ce qui se passe dans la séance est « exceptionnel » et également de pouvoir, en retour, amener les autres acteurs à témoigner du caractère exceptionnel de ce qui se manifeste. Il y a donc une réciprocité dans le besoin de communication entre les thérapeutes et ces personnes encadrant la vie du bénéficiaire « hors séance » : si les thérapeutes n'avaient pas accès à ce « hors séance » d'une manière ou d'une autre, elles ne pourraient pas éprouver l'importance de ce que le bénéficiaire exprime pendant la séance. Et inversement, l'histoire de Michèle racontée par Didier Vernay met en lumière le changement impliqué par le fait, pour les équipes soignantes, de « voir autrement » cette personne, de prendre acte de sa nouvelle identité. Au final, c'est une prise en charge/soin plus efficace qui a été effectuée. *Il faut donc rendre visible « hors séance » ce qui se passe pendant la séance : cela fait partie de la logique du soin par le contact animalier.* Cette dimension de *mise en visibilité opératoire*, nous l'avons effectivement retrouvé dans chacune de nos observations. C'est de trois façons, non exclusives, que les praticiens l'utilisent : en créant des témoins directs du déroulement des séances, en transmettant les informations de manière indirecte, et, enfin, en permettant au bénéficiaire de témoigner lui-même des bénéfices du contact avec l'animal à travers l'utilisation de l'image hors séance.

Créer des témoins directs

La première technique consiste à créer des témoins visuels directs du « quelque chose » qui se passe pendant les séances. Selon les terrains, les modalités de cette création varient. C'est notamment la place de ces témoins dans l'entourage des personnes qui est à prendre en compte. Dans l'exemple du Docteur Vernay, on voit bien qu'il s'agit de créer des témoins qui sont impliqués dans la prise en charge/soin des bénéficiaires : ce sont des professionnels qui seront amenés à travailler avec le bénéficiaire qui doivent être convaincus par le constat de ses potentialités d'évolution. A Equus, par exemple, les éducateurs, les infirmiers sont invités à participer aux séances. La présence des encadrants professionnels permet de suivre l'évolution générale du bénéficiaire (échange d'informations) et d'aligner le contenu des

²²⁶ Voir notre analyse du discours de la « plus value animale. »

séances sur les objectifs partagés par l'ensemble du circuit de prise en charge/soin²²⁷. *Les encadrants sont donc des acteurs annexes de la séance à Equus, mais de ce fait, ils sont également témoins de ce que le bénéficiaire exprime.* Et souvent, ils découvrent une « autre personne. »

« [...]aujourd'hui Luc [Ndr : un infirmier] c'était la première fois qu'il venait, parce qu'il est dans l'institution que depuis lundi et il a pas arrêté de me dire toute la séance « mais c'est fou ils ne sont pas du tout comme ça dans l'établissement » et ça c'est un discours qu'on entend très souvent, très souvent.²²⁸»

Pour les thérapeutes, c'est là tout l'enjeu : faire partager leur conviction d'une capacité du soin par le contact animalier à produire une autre personne que celle qu'ils ont l'habitude de côtoyer. Dans cette démarche, le regard des encadrants est perçu comme *une instance d'inscription* et les voici donc chargés de transmettre leur expérience directe du bénéficiaire au reste du circuit de prise en charge/soin.

En revanche, toujours à Equus, la politique est de ne pas autoriser les parents et la famille des bénéficiaires à assister aux séances : la crainte d'un effet parasite du regard parental est en effet présente (on a vu pourquoi plus haut). Notamment, dans le cas de la thérapie avec le cheval, certains parents ont envie de voir leur enfant monter sur l'animal, et faire des progrès en équitation, ce qui n'est pas le but de la pratique. Cette attente parentale est perçue comme concurrente de la philosophie de l'association et de sa vision du contact animalier (à savoir que l'équitation n'est qu'une modalité parmi d'autres de la relation à l'animal), et donc elle devient parasite dans la mesure où elle ne laisse pas advenir « quelque chose » en dehors du cadre de la monte à cheval. On voit très bien que les thérapeutes sont dans leur rôle de porte-parole de l'animal, et de la pluralité des modes de relation qui peuvent exister entre humains et animaux. Il y a une imbrication intéressante entre l'accomplissement des objectifs thérapeutiques et la promotion de cette pluralité de relations anthropozoologiques : comme si les « représentations sociales » des parents à propos de « ce que l'on fait avec un cheval » étaient des entraves à l'établissement de cet alignement tripartite si recherché. Comme si elles imposaient un cadre extérieur, trop restreint pour que se développe une relation de type thérapeutique entre le bénéficiaire, l'animal, et la thérapeute également.

²²⁷ Tout cela se passe bien évidemment dans la négociation entre les professionnels et thérapeutes qui restent attachées à leur expertise et au cadre qu'elles mettent en place. Dans le déroulement même des séances, les professionnels donnent également des indications sur ce qu'il est possible de faire avec le patient : est-il d'humeur à être manipulé ? Peut-on le pousser à monter sur un cheval ? Cette présence des encadrants, quoi qu'il en soit, ne remet pas en cause le monopole de la parole des thérapeutes sur tout ce qui concerne l'animal.

²²⁸ Perrine Jeanjean, Entretien # 4.

On retrouve cette idée à l'I.F.Z. Aurélie Jean refuse que les encadrants et/ou les parents du bénéficiaire assistent à la séance :

« Quelque part ça peut les bloquer à certaines choses, l'ouverture à des nouvelles choses aussi. [...] J'ai une personne, par exemple tant qu'elle avait vu que le véhicule était visible, elle n'avait jamais réussi à rentrer dans la séance. À partir du moment où il n'y avait plus le véhicule, où il y avait plus les personnes, on a pu commencer à travailler²²⁹. »

La peur du parasitage est ce qui motive cette politique d'exclusion des proches, qui n'est d'ailleurs pas forcément bien vécue par ceux-ci :

« Ils sont frustrés [...] parce que c'est ça la frustration, c'est de se dire " moi j'aime bien des animaux, j'aimerais bien y être aussi, j'aimerais bien voir comment ils font etc." c'est ça la grande frustration. Bon, ils comprennent quand on leur explique, on ne leur dit pas " non non, on ne veut pas de vous, point!" On leur explique que ça peut parasiter ce qui peut se passer que ça peut amener d'autres choses etc. ²³⁰ »

L'exemple de ces proches « frustrés » de ne pas pouvoir participer à cette activité avec les animaux est intéressant : il rejoint l'idée d'une concurrence entre les horizons d'attente des parents, informés par une anticipation de ce que veut dire « être avec les animaux » (synonyme pour eux d'activité de loisir, légère, à partager en famille), et ceux des thérapeutes. Dans ce qu'ils attendent du soin par le contact animalier, les parents ne projettent pas uniquement l'amélioration de la qualité de vie ou de l'état de santé de leur enfant. C'est toute une manière d'être avec les animaux qu'ils projettent. Et c'est de cette projection qu'il faut préserver le cadre de la séance. En somme, il ne faut pas que le « hors séance » fasse trop irruption dans la séance. Mais ce ne sont pas uniquement les parents dont il est question : à l'I.F.Z., les éducateurs et autres encadrants ne sont pas autorisés à assister aux séances. Pour les mêmes raisons que les parents : ils peuvent perturber l'établissement du cadre thérapeutique en projetant leurs propres attentes sur l'évolution du bénéficiaire. Leur vision de la sociabilité anthropozoologique est perçue par les thérapeutes souvent comme réductrice et concurrente à la logique de la séance : par exemple, ne voir que du positif dans le rapport à l'animal peut amener à sous-estimer les expressions de mal-être du bénéficiaire face à un animal qui lui fait peur. Selon les thérapeutes, l'encadrant peut amener un horizon d'attente qui va pousser un bénéficiaire à faire des choses qu'il ne souhaite pas réellement²³¹. La

²²⁹ Aurélie Jean, Entretien # 10.

²³⁰ Aurélie Jean, Entretien # 10.

²³¹ Dans l'exemple du « miracle Romain », qui monte pour la première fois, une éducatrice particulièrement intéressée par le soin par le contact animalier, très au fait des recherches sur la question, a sans doute un peu « forcé » les choses dans l'établissement d'une relation entre le jeune garçon et sa ponette.

politique de gestion de la présence des encadrants et des parents lors de la séance a donc vocation pour les thérapeutes à contenir un enthousiasme « néfaste. » Ce que l'on avait rencontré au niveau de la dynamique des recherches scientifiques autour des I.A.T., à savoir le rejet de l'enthousiasme des praticiens, se retrouve au niveau des pratiques : il y a une réelle volonté de coupure vis-à-vis des représentations sociales des relations anthropozoologiques, et de présenter le cadre de la séance comme un « espace des possibles », où ces relations pourront être multiples. Ainsi, tout se passe comme si le regard, chargé d'attentes et de représentations sociales, avait un rôle actif à jouer dans la forme que prend la séance, et dans la possibilité de faire évoluer le bénéficiaire : il ne se contente plus *d'enregistrer* les progrès du bénéficiaire, les comportements inhabituels. Parce qu'il charrie avec lui trop d'éléments « hors séance », ce regard conditionne, influence, parasite. C'est précisément à cause de cette qualité « active » du regard que les parents et les encadrants des personnes ne font parfois pas de bons témoins du soin par le contact animalier.

Transmettre les informations

Les témoins directs risquant d'entrer en concurrence avec le cours de l'activité, comment assurer la diffusion du contenu de la séance dans le « hors séance » ? La réponse est simple : bilans, grilles d'évaluation, synthèses écrites ou encore réunions avec les encadrants et les familles. Tous ces « à côtés » de la séance jouent un rôle dans la perpétuation de l'effet bénéfique du contact animalier. « Rendre des comptes », garder des traces de ce qui s'est passé fait en effet partie de la déontologie des thérapeutes : c'est ce qui les différencie précisément des « moniteurs » et autres « animateurs. » Précisément parce que la capacité à rendre des comptes leur permet d'être insérées dans le maillage informationnel du circuit de prise en charge/soin du bénéficiaire.

Nous avons dit que les séances faisaient l'objet d'une consignation écrite. Il s'agit de créer des « artefacts cognitifs » capables d'amplifier les capacités de mémoire des thérapeutes, pour qu'elles puissent transmettre le contenu de la séance à l'extérieur²³². Les modalités de cette consignation sont assez variées et plus ou moins systématiques. Pour Equus, il s'agit de « cahiers de note » tenus par chacune des thérapeutes. Ce travail écrit après chaque séance n'est utile que pour transmettre aux futures thérapeutes d'Equus des informations sur la personne. Il s'agit la plupart du temps de notes manuscrites, dans un style télégraphique, et le

²³² Sur la notion d'artefact cognitif, voir : Norman, D. A. (1993). "Les artefacts cognitifs." *Raisons Pratiques*(4): 15-34.

Cité par : Fraenkel, B. (2008). "Comment tenir un registre ?" *Langage & société* **2008/2**(124): 59-71.

contenu de ce qui doit être inscrit n'est pas prédéfini formellement. En revanche, des bilans sont régulièrement rédigés à destination des institutions. Ceux-ci sont dactylographiés et plus structurés que les notes personnelles. Un paragraphe introductif rappelle les problématiques du bénéficiaire, l'historique de sa prise en charge/soin à Equus, et les objectifs fixés. Puis, sous des titres comme « aspects psychosociaux », « aspects cognitifs », on décrit les évolutions du bénéficiaire. Le tout avec un langage académique, simple, utilisant le vocabulaire de la psychologie (« faille narcissique ») et de la psychomotricité (« problèmes de latéralisation »). Une conclusion propose un bilan des évolutions constatées et des problématiques encore à travailler. Les bilans offrent une traduction du contenu de la séance en des termes compréhensibles pour des professionnels du soin et de la santé : la logique d'égal à égal est donc bien présente ici. Les thérapeutes se placent dans une complémentarité par rapport aux autres professionnels qui composent la prise en charge/soin globale du bénéficiaire. Plusieurs travaux ont d'ailleurs bien montré que la maîtrise des techniques d'inscription dans le milieu médical participait à la définition de l'identité professionnelle et contribuait à la revalorisation des segments professionnels subalternes. Françoise Acker explique par exemple comment la généralisation des systèmes de transmission informatique dans les hôpitaux a permis aux infirmières de faire reconnaître leur expertise auprès des médecins²³³. L'exigence de formalisation impliquée par l'outil informatique a eu pour effet de rendre visible et structurée une activité qui semblait ne pas l'être, l'activité de soin, et l'a connectée formellement aux pratiques strictement médicales. *C'est ce qui nous fait dire qu'à travers ce travail d'écriture se joue sans doute la reconnaissance de la qualité thérapeutique du soin par le contact animalier.* Comme l'a montré Jack Goody, le passage à l'écrit opère une mise en ordre et fait apparaître des choses peu visibles autrement, qu'il s'agisse des progrès effectués par une même personne au fil des séances ou de la récurrence des effets du soin par le contact animalier sur plusieurs personnes²³⁴. Mais ce travail opère une traduction dans la manière de rendre compte des éléments de la séance. Le passage de la note manuscrite au bilan trimestriel tend par exemple à minorer l'individualité de l'animal : dans son cahier, la thérapeute désigne la ponette préférée d'un bénéficiaire par son nom, « Marguerite », mais écrit « son poney » dans la synthèse. De même, le vocabulaire spécifique de l'équitation n'est

²³³ Acker, F. (1995). "Informatisation des unités de soins et travail de formalisation de l'activité infirmière." *Sciences sociales et santé* 13(3): 69-92.

Voir également : Guillon, A. & A. Mathieu-Fritz (2008). "Quand les patients hospitalisés (re)deviennent des personnes. La mise en place des journaux de bords dans un service de réanimation." *Réseaux* 2008/5(151): 91-137.

²³⁴ Goody, J. (1979). *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Editions de Minuit.

pas utilisé pour décrire les activités. Si bien qu'on peut se demander si l'opération de traduction réalisée à travers ces bilans ne déspecifie pas l'activité dont il s'agit de rendre compte. Elle effectue en tout cas une montée en généralité.

L'écriture de ces synthèses implique donc la maîtrise d'un « genre professionnel »²³⁵, qui nécessite un apprentissage, particulièrement visible à l'I.F.Z. Par exemple, à la fin d'une journée de travail, Aurélie Jean donne des consignes à Emmanuelle sa stagiaire : il s'agit de lui apprendre à « produire des écrits. » En effet, chaque séance est systématiquement consignée sur papier. En plus des grilles d'observations pré-remplies (dont nous parlerons plus loin), il y a toujours un « écrit », un espace pour la « rédaction libre. » La tenue de ces « écrits » est bien plus systématisée et formalisée qu'à Equus. La stagiaire est précisément venue se perfectionner à ce niveau : elle dit qu'elle n'arrive pas à produire des écrits « *qui vaillent le coup.* » Aussi la thérapeute lui transmet-t-elle ses techniques, en insistant sur leur indispensable orthodoxie. Elle explique en premier lieu qu'il ne faut « *pas de description* » dans les écrits. Avant d'ajouter qu'il est important de « *décrire les avancées sur des objectifs précis : sur le langage, on a travaillé ça...* » Devant l'incompréhension d'Emmanuelle (décrire ou pas décrire ?), Aurélie précise sa pensée : « *il faut faire la différence entre le descriptif et l'analytique : le descriptif c'est ce que tout le monde peut voir de la séance, et l'analytique c'est la réalité vue à travers les compétences psycho.* » Il y a donc deux niveaux de « description », et la frontière entre eux recouvre la frontière entre l'amateur et le professionnel du soin. La logique est la même qu'il s'agisse d'écrits quotidiens, remplis après chaque séance, ou bien d'écrits synthétiques, plus ponctuels, récapitulant plusieurs mois d'activité. Ces documents, utilisés par la thérapeute lors des réunions avec les autres professionnels, servent à décrire les évolutions du bénéficiaire sur le long terme. C'est un travail de compilation qui doit lui aussi être formaté de manière à « faire professionnel. » La suite de l'apprentissage d'Emmanuelle se poursuit précisément par cet exercice. Aurélie lui a fourni « *gros pavé de notes sur Samuel* », représentant une année entière de séances, pour que la stagiaire en fasse une synthèse. Emmanuelle présente oralement son travail devant Aurélie : « *Samuel a besoin de cadre, de limite : il est dans la toute puissance.* » La thérapeute écoute. « *Il aime pas être frustré* » poursuit la stagiaire, avant d'être interrompue par Aurélie qui lui indique que la formulation n'est pas bonne, n'est pas professionnelle : il faut parler « *d'intolérance à la frustration.* » Ce type d'échanges se répétera plusieurs fois jusqu'à la fin de l'exercice : lorsqu'Emmanuelle dit du bénéficiaire qu'il « *n'aime pas perdre aux jeux* », Aurélie

²³⁵ Sur la notion de « genre professionnel », voir : Fraenkel, B. (2008). "Comment tenir un registre ?" Langage & société 2008/2(124): 59-71.

traduit cela en « peur de l'échec. » Lorsqu'Emmanuelle dit qu' « il aime bien s'occuper de la cage des lapins », la thérapeute reprend « il est fier, ça le valorise, il travaille l'estime de soi. » Il s'agit donc d'apprendre à formuler des phrases qui conjuguent en même temps le niveau descriptif et le niveau analytique. Dans ce passage de la réalité observée, constatée, à la réalité analysée, formatée professionnellement, on remarque encore une certaine invisibilisation de la place de l'animal. Aurélie explique qu'il y a dans les écrits une nécessaire « mise à niveau » : « On est sur le travail qui se fait ailleurs, sans les animaux, ce que peut faire le psychologue²³⁶. » Ainsi, on constate à nouveau que pour faire partie du maillage thérapeutique, il faut effacer la spécificité de l'activité, de son « outil. » Outre les synthèses servant aux réunions avec les équipes, les écrits à l'I.F.Z. prennent la forme de grilles d'observation à remplir après chacune des séances ; accumulées, elles deviennent « grilles d'évaluation » de l'efficacité des séances sur le long terme. C'est précisément cette qualité « cumulative » qui fait, selon François Beiger, de ces grilles des indicateurs du degré de professionnalité de la pratique de l'I.F.Z. Lors de notre entretien, le directeur de l'I.F.Z. montre l'un des classeurs dédié au suivi des bénéficiaires. Comme une sorte de dossier médical, on trouve à l'intérieur l'ensemble des écrits concernant chaque personne, aussi bien le formulaire d'identification des bénéficiaires, les « rapports référents » (ce que remplissent les accompagnateurs avant la séance, tout ce qui concerne le trajet), que les grilles d'observation. Tout en tournant les pages du classeur, il fait la liste des informations recensées dans ces formulaires ainsi que les différents items des grilles d'observation, dont chacune fait plusieurs pages. « Donc, tout est vraiment détaillé, détaillé, détaillé. » explique-t-il. Après avoir égrainé plusieurs dizaines d'items, il referme le classeur, pose la main dessus, et conclut : « Donc : plus pro? Je ne pense pas. » L'attachement du directeur à ces grilles d'observation est proportionnel à son souci d'être considéré comme un thérapeute à part entière, par rapport à d'autres praticiens du soin par le contact animalier qui se contenteraient, selon lui, de proposer une « animation » ponctuelle au bénéficiaire. *C'est dans la capacité de suivi et dans la possibilité d'évaluation, matérialisées par les grilles, que*

²³⁶ Dans le cas de Samuel, la thérapeute explique en effet qu'elle doit « rattraper » le travail des éducateurs de l'institution, qui ne comprennent pas la problématique spécifique du patient. Elle critique les décisions prises par les autres acteurs du circuit de prise en charge/soin de Samuel : il est question en effet de le renvoyer de son institution, à cause de son comportement. Une situation que la thérapeute n'accepte pas, car, selon elle, elle condamnerait le patient au développement à moyen terme d'une psychose. Elle défendra elle-même le maintien du patient dans l'institution lors de la réunion de synthèse avec les équipes de celle-ci. Et ses écrits permettront alors de pleinement justifier la démarche. Elle sortira alors de son rôle de « thérapeute avec les animaux », pour devenir simplement « psychologue. »

réside la distinction entre le thérapeute et l'animateur, le professionnel et l'amateur²³⁷. Ces grilles sont donc les outils d'un « travail frontière » important²³⁸.

Quelles formes prennent ces grilles ? Avant l'arrivée d'Aurélié Jean, L'I.F.Z. utilisait des grilles construites par F. Beiger. Elles se présentaient de la façon suivante :

Types de comportement	En groupe	Avec l'animal	Sans l'animal	En individuel	Avec l'animal	Sans l'animal	Observations particulières
Retrait isolement	Oui	3	1	Oui	4	2	Marque une grande anxiété sans l'animal
Symptômes de TOC							
Phobie - tourment							
Ne fini jamais ce qu'il a commencé							

Table 2: Echantillon grille d'observation I.F.Z.²³⁹

On remarque déjà qu'il y a une asymétrie assez claire entre le degré de finesse avec lequel on peut décrire les comportements du bénéficiaire et cette catégorisation binaire de ceux de l'animal (« avec » ou « sans »), qui permet uniquement de savoir si l'animal est présent aux côtés du bénéficiaire ou non. L'action de l'animal n'est pas descriptible ici. C'est sans équivoque le bénéficiaire et ses réactions qui sont au cœur de la grille, lui donnant ainsi des airs de protocole pharmacologique dans lequel on testerait un traitement « animal » (aux caractéristiques peu détaillées) sur un bénéficiaire, dont il s'agirait de scruter les réponses comportementales, verbales, physiques et émotionnelles. Cette idée rappelle la logique de « laboratoire » mise en place par Aurélié Jean au début de la prise en charge/soin, lors des séances d'observation des bénéficiaires, où il s'agit de faire émerger un diagnostic relatif aux problématiques du bénéficiaire en le faisant rencontrer différents animaux. Le lien entre le travail d'observation et d'évaluation des séances et une activité de type scientifique est

²³⁷ Là encore, on se reportera à l'analyse de Goody concernant le pouvoir des formes graphiques classificatoires, les tableaux notamment. Goody, J. (1979). *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*. Paris, Editions de Minuit.

²³⁸ Gieryn, T. F. (1983). "Boundary-Work and the Demarcation of Science from Non-Science: Strains and Interests in Professional Ideologies of Scientists." *American Sociological Review* 48(6): 781-795.

²³⁹ Echantillon reproduit par nos soins, d'après :

Beiger, F. (2008). *L'enfant et la médiation animale. Une nouvelle approche par la zoothérapie*. Paris, Dunod.

De Cassin, A. (2007). Des bénéfices cardiovasculaires avec l'animal de compagnie. *Faculté de médecine*. Paris, Université René Descartes - Paris 5.

NB : la première ligne est un exemple donné par De Cassin, A. (2007). Op. Cit.

NB : Nous avons raccourci la liste des items, mais il y en a plusieurs dizaines pour chaque grille.

d'ailleurs clairement établi par François Beiger, lorsqu'il explique qu'Aurélié Jean a reconfiguré les grilles d'origine de l'I.F.Z. :

« Moi, j'avais les miennes au départ, enfin, j'avais pris celle pour IFZ, et j'ai confié ça à des professionnels dont la psychologue, qui a fait toute une série, c'est sur dix pages, de grilles d'évaluation. Mais ça s'est fait vraiment scientifiquement. Ça a été fait scientifiquement. Parce que je pars du principe c'est qu'il faut quand même un moment donné faire reconnaître ça aussi scientifiquement.²⁴⁰»

Aurélié Jean a construit ces nouveaux outils à partir de grilles standardisées, qu'elle utilisait en tant que psychologue « non animalière », dans ses précédents postes. Elles font donc figure d'« importation » d'un format existant et légitime dans le monde du soin « psy. » D'après la description qui nous a été faite de ces grilles, elles apparaissent comme une version approfondie des grilles antérieures de l'I.F.Z. : elles reprennent la forme du tableau à deux entrées, mais le nombre des items est bien plus conséquent, et l'échelle d'évaluation semble affinée (on compte sept degrés de nuances pour qualifier l'observation qui a été faite)²⁴¹. Chacune compte environ une dizaine de pages et les items sont divisés en sous catégories :

- « - 24 items directement liés aux « comportements problèmes » de la population accueillie*
- 12 items concernant le regard et l'observation*
- 29 items concernant le comportement direct envers l'animal*
- 6 concernant celui de l'animal vers la personne*
- 31 items concernant le rapport aux différents matériaux utilisés et à l'environnement durant les séances*
- 20 items concernant les différents moyens de communication utilisés ou non*
- 30 items concernant la relation à l'autre²⁴² »*

Ici, six items permettent de caractériser le comportement de l'animal, ce qui marque une évolution par rapport aux précédentes grilles. Mais encore une fois, la priorité est donnée à l'observation du comportement du bénéficiaire, et proportionnellement au nombre total d'items, le rôle « actif » de l'animal semble minoré par l'outil « grille. » Bien entendu, on objectera que ce n'est pas le rôle de ces grilles de décrire l'animal de la même façon que le bénéficiaire : elles sont destinées avant tout à témoigner de l'évolution du bénéficiaire auprès

²⁴⁰ François Beiger, Entretien # 6.

²⁴¹ Il existe ainsi plusieurs grilles, déclinées selon les problématiques des patients (Troubles Envahissant du Développement, Troubles du Comportement, Troubles Autistiques), ou de leurs âges (enfant, adolescent, personnes âgées).

²⁴² Aurélié Jean, explication des grilles d'observation. Communication personnelle, avec l'accord de l'I.F.Z.

des autres professionnels. Si l'on est dans une perspective thérapeutique, les échanges entre les thérapeutes « animalières » et les autres doivent se faire essentiellement à travers le prisme du bénéficiaire : l'outil « animal » importe finalement assez peu. L'outil de transmission, et tout particulièrement le formulaire pré rempli (grilles papier ou grilles informatique), impose ainsi une focalisation sur l'objet commun des pratiques des différents professionnels, à savoir le bénéficiaire et son état. Ces outils ne servent pas tant à décrire *l'interaction entre le bénéficiaire et l'animal* mais à rendre compte de ce que *cette interaction produit chez le bénéficiaire*. Pour autant, nous avons décrits l'espace/temps de la séance comme la création d'un cadre où les potentialités interactionnels des êtres peuvent s'exprimer, et ce, de manière assez symétrique. Cela fait partie de la logique du soin par le contact animalier. Or, on note que ce cadre se trouve extrêmement réduit lorsqu'il est « passé en grilles. » En effet, leur forme même ne prévoit pas de symétrisation entre les comportements de l'animal et ceux du bénéficiaire. *En somme, dans les grilles, l'animal ne dispose pas de la même « place » - littéralement - que le bénéficiaire pour apparaître en tant qu'acteur de la situation.* Du coup, la possibilité de témoigner de la part active de l'animal dans la création d'un bénéfice s'en trouve également réduite. En termes de visibilité, ce qui est gagné au niveau des résultats de l'activité (et donc de la crédibilité dans l'arène des professionnels du soin), est perdu au niveau de la spécificité de l'approche.

Pour autant, Aurélie Jean insiste sur le caractère non figé des grilles, et sur la possibilité de les adapter à des événements particuliers : des items peuvent être ajoutés suivant ce qui apparaît.

« Voilà, mais même s'il y a des grilles il y a toujours un petit écrit à côté, ça va être juste deux ou trois lignes mais il y a des choses, on ne peut pas tout mettre en grilles [rires] tout ne rentre pas d'abord. Et on ne peut pas tout mettre, donc il y a toujours un petit écrit quand même, parce que c'est ce qui permet très souvent de se rappeler beaucoup plus vite de la séance, puisque après quand on a des numéros, des croix etc. c'est moins facile.²⁴³ »

En effet, les grilles ne sont pas remplies pendant les séances mais a posteriori. De fait, les thérapeutes doivent conduire la séance, observer ce qui s'y passe et enregistrer des informations à consigner par écrit par la suite. Un gros travail de mémoire donc, rendu plus simple par le « flou » de certaines catégories utilisées dans les grilles : inscrire « parfois » à côté de l'item « interactions entre l'animal et le bénéficiaire » évite d'avoir à compter précisément leur nombre exact dans le feu de l'action. La grille est ainsi un moyen terme entre la rigueur de l'observateur extérieur et les observations parcellaires de la personne engagée

²⁴³ Aurélie Jean, Entretien # 10.

dans l'action. Elle permet à la thérapeute de conjuguer les deux postures dans le cours de la séance, d'être à la fois « en charge » de son bon déroulement et attentive aux comportements du bénéficiaire. Car la séance est un moment d'observation intense pour les thérapeutes, toujours à l'affût d'un « comportement signifiant ». Contraintes par l'idée que « rien n'est gratuit²⁴⁴ » dans l'action, elles sont malgré tout obligées d'opérer une sélection face à la densité et au nombre de comportements potentiellement « à répertoire ». »

En effet avant de rendre des comptes, voire même de consigner le contenu d'une séance, il faut que les thérapeutes puissent repérer dans le cours de l'action ce qui mérite d'être transmis. Il y a des « événements » que les thérapeutes racontent assez volontiers, à la fois comme exemple des vertus de la pratique et comme moteur de leur implication : une personne mutique qui, d'un coup, s'est mise à prononcer le nom d'un animal ; une autre incapable de bouger, qui s'est levée pour aller caresser un chien etc. Des changements « spectaculaires » marquant une rupture nette avec ce que l'on connaissait du bénéficiaire, de son état et de ses possibilités d'évolution : il est indispensable de les documenter, d'en faire état. Le « miracle » d'un enfant montant sur un cheval après un an et demi de séances est l'exemple type de ces moments de rupture. Mais, il y a également des changements moins perceptibles, plus discrets, devant faire l'objet d'un travail d'observation minutieuse et de transcription fine pour devenir, une fois totalisés, signifiants par rapport là aussi aux capacités que l'on pensait être celles du bénéficiaire.

Ce travail « dans la dentelle » nécessite donc une attention particulière de la part des thérapeutes pour que les changements infimes fassent figure d'événement signifiant pour elles. Le moment où il se passe quelque chose de remarquable pour le bénéficiaire au contact de l'animal est clairement construit : en faire un événement implique une bonne connaissance des problématiques du bénéficiaire et des signes qui indiquent chez lui une évolution. Même pour les personnes qui les voient advenir en direct, ces changements ne sont pas nécessairement signifiants en eux-mêmes : il n'y a pas d'évidence naturelle à la qualification des comportements du bénéficiaire comme des « changements signifiants. » En même temps qu'elles conduisent la séance, les thérapeutes engrangent des informations et les relient avec ce qu'elles connaissent du bénéficiaire, de leurs problématiques etc. Ce qui explique qu'elles puissent d'ailleurs en permanence commenter au patient ce qu'il est en train de faire, ou encore, proposer des séquences de relecture de la séance aussitôt après. *En somme, elles ont en tête une grille de lecture de la situation qui ne les quitte pas pendant la séance.* Cette grille

²⁴⁴ C'est ce qu'Aurélien Jean explique à ses stagiaires.

de lecture interne est en fait une version « portative » d'une grille d'observation bien réelle, faite de papier. Marion Pascal, d'Equus, explique ainsi avoir construit une grille d'évaluation au début de sa pratique, dont elle s'est détachée progressivement, mais qu'elle a « incorporé. » La thérapeute explique que la grille qu'elle a « dans la tête » recouvre les items de sa grille « papier », sans s'y limiter. Pour elle, ces items ne sont pas des transcrits assez fiables de la réalité de ce qui se passe pendant les séances. Plus globalement, ils ne remplacent pas la rédaction d'écrits plus descriptifs qu'évaluatifs. Et surtout, ils ne valent pas l'observation directe de la séance. Perrine, thérapeute à Equus :

« Et c'est vrai que j'avoue, je regarde pas trop les dossiers [rires] parce que entre ce qu'il y est écrit sur le papier et la réalité des choses il y a quand même souvent un fossé et puis parce que j'aime bien observer par moi-même, avoir ma propre opinion du truc, et puis après rencontrer les autres personnes qui s'en occupent, pour échanger là-dessus.²⁴⁵ »

Ce rapport à l'écrit assez lâche, moins systématisé à Equus, contraste avec l'attachement aux écrits qui prévaut à l'I.F.Z. On peut penser que le fait qu'Equus autorise les encadrants à assister aux séances rend la nécessité de documenter systématiquement moins cruciale qu'à l'I.F.Z. Les témoins directs se substituent aux grilles systématiquement remplies, ils peuvent *se rendre compte* directement de l'effet produit sur le bénéficiaire par le contact avec l'animal et *en rendre compte* directement dans le hors séance. La qualité des informations accessibles par l'observation directe est certes plus grande, selon les thérapeutes, mais elle comporte un risque : celui de voir le cours de la séance modifié par la présence d'un regard extérieur qui est perçu comme actif. Aussi le contrôle de la visibilité de la séance est-il un exercice délicat, où les thérapeutes doivent assumer une certaine perte de qualité entre la réalité et le compte rendu. En outre, c'est le ratio entre un regard humain, « inscripteur actif » du cours de la séance, venant concurrencer le cadre posé par les thérapeutes, et des techniques écrites, moins actives pendant la séance, mais imposant un cadre défini ailleurs que dans l'ici et maintenant de la séance, qui doit être estimé. Les pratiques de mise en visibilité d'Equus et de l'I.F.Z. témoignent de deux manières de gérer cette question de la place du « hors séance » dans la séance.

Reproduire la séance

Inversement, la place de la séance dans le « hors séance » est au cœur du travail de mise en visibilité du soin par le contact animalier. Nous venons de voir que les techniques de comptes

²⁴⁵ Perrine Jeanjean, Entretien # 4.

rendus tendent, à des degrés divers, à rendre peu visible la relation entre le bénéficiaire et l'animal. Ces techniques se concentrent sur le bénéficiaire et sur les effets que cette relation produit sur lui dans le cadre de la séance. Mais elles témoignent assez mal de la nature de cette relation. Aussi existe-t-il une autre manière d'en rendre compte que par des grilles, des bilans, des réunions d'équipes. C'est l'histoire de Michèle, racontée par D. Vernay, qui nous indique cette voie alternative :

« On a mis des photos du chien dans la chambre, le nom, ce qui fait que quand une équipe de nuits ou une personne, on se tenait au courant, « vous avez vu un chien ? », on pouvait valoriser ça. »

L'élément photographique est revenu assez fréquemment lors de nos observations. Les murs du bureau des thérapeutes d'Equus sont par exemple tapissés de photos de bénéficiaires. Prises dans différents espaces du centre équestre, pendant des promenades, ou encore lors d'événements particuliers (fête annuelle de l'association), on voit sur ces photos des bénéficiaires, des chevaux, des thérapeutes, des parents, dans diverses actions. Rien de systématisé dans cette affichage d'images : elles témoignent de moments importants de la vie d'Equus, des visages souriants de certains bénéficiaires, de la « fière allure » qu'avait tel bénéficiaire sur tel cheval. Agencement d'images certes sélectif, mais sans doute signifiant pour les thérapeutes d'Equus. De la même façon, on se souvient des couloirs d'Aigueperse et de ses vitrines, remplies de photos des résidentes. Là aussi, on les voit lors d'une visite à la ferme, entourées par des animaux de basse-cour. Ou encore montées sur une calèche, tirée par un âne. C'est Raya qu'on aperçoit sur plusieurs d'entre elles également, en train de se faire caresser par les résidentes. En somme, les témoignages des relations établies entre les bénéficiaires et les animaux ne sont pas forcément traduits en mots. Ils ne dorment pas nécessairement dans les armoires et autres classeurs, où les grilles et les bilans s'entassent. Dans les exemples que l'on vient de donner, ces images font partie du décor et ne sont pas mobilisées explicitement par les thérapeutes comme un outil permettant de rendre compte ou de rendre visible ce qui se passe pendant la séance. En revanche, à l'I.F.Z. cette dimension est bel et bien présente. Tous les bénéficiaires ont une photo de leur animal préféré à l'I.F.Z., qu'ils gardent avec eux en dehors des séances. Le recours à l'image photographique permet en effet de déplacer l'animal en dehors de la séance, de faire qu'il existe toujours un lien entre le bénéficiaire et l'animal. Selon F. Beiger, la vision de cette photo peut produire sur le bénéficiaire un effet similaire à celui au contact direct avec l'animal²⁴⁶. C'est en tout cas le

²⁴⁶ *« Quand on voit, que maintenant, comme on n'en a un il s'appelle Jean-Pierre, psychotique, autiste psychotique chronique, aphasique et tout ce qu'on veut, ça c'est terrible. Et quand il est avec les animaux, c'est complètement autre chose. Mais ce n'est pas le fait juste de, moi, ce qu'on ne veut pas c'est qu'il soit juste bien*

rôle que l'on assigne à la photo : reconduire éventuellement les effets que le contact direct avec l'animal a pu produire pendant la séance. On espère en effet que l'image de l'animal aura des vertus similaires à celles de sa présence physique, et que le bénéficiaire se comportera de la même façon avec elle. Ce faisant, c'est le bénéficiaire qui devient dépositaire du lien, et qui est « chargé » (on lui en confie le pouvoir tout du moins) d'en témoigner directement. Plus que les évolutions de la personne, c'est clairement la relation qui est rendue visible, médiatisée, et d'autant plus opératoire par le biais de la photo.

On retrouve cette dimension dans l'histoire de Michèle, avec une nuance intéressante. En effet, dans ce cas, les photos de l'animal servent à « valoriser » l'événement qui a eu lieu ; valoriser auprès des équipes soignantes qui n'avaient pas pu assister en direct à la scène, et qui, sans doute, gardaient l'image d'une Michèle « cas désespéré », avec peu de possibilités d'évolution. Les photos étaient donc accrochées dans la chambre de la patiente pour que les soignants parlent avec elle de cet événement. Ici, le lien est réactivé par les équipes qui prennent connaissance de l'existence du chien, et en parlent à Michèle. La photo est doublement un *témoin* : elle témoigne auprès des soignants de l'existence d'un chien dans la vie de Michèle, mais également elle est un *témoin* au sens de « se faire passer le témoin », comme dans une course de relais. Et la polysémie du terme fait sens ici puisqu'il s'agit précisément de diffuser une information dans un circuit de prise en charge/soin, où différentes personnes se relaient régulièrement autour du bénéficiaire. L'idée derrière cette « valorisation », étant que l'évocation du chien par différents intervenants pouvait amener Michèle à manifester *devant eux* les mêmes comportements que ceux qu'elle avait eus face à la présence physique du chien. Ainsi, les intervenants se verraient transformés en « témoins directs » de ce que produit la relation à l'animal sur le bénéficiaire. La photo témoigne autant qu'elle crée des témoins directs. Mais il y a plus : l'objectif de l'opération de mise en visibilité de l'événement « Michèle a parlé » à travers les photo du chien, est de faire voir autrement la patiente au reste de l'équipe soignante, pour que cette nouvelle image de Michèle leur redonne « du cœur à l'ouvrage », influe positivement sur la manière de prendre en charge la patiente. Cette mise en visibilité donne une « prise » aux membres de l'équipe soignante, et leur permet de (re)devenir acteurs de la prise en charge/soin. « *On a commencé à pouvoir bosser* » nous dit Didier Vernay. On voit donc qu'avant d'être transformés en témoins, les

ici. On veut que ça perdure après. Dans son foyer. Et c'est pour ça qu'ils ont chacun, à une photo des animaux, dans le foyer, dans leur chambre, que les éducateurs puissent travailler aussi avec eux. Tout d'un coup par exemple, si Jean-Pierre a une crise d'agressivité, il lui montre l'âne, par ce qu'on sait qu'il adore l'âne et le bouc, ça le calme. On est tout de suite là, clac. Donc ce n'est pas juste de l'animation, ce n'est pas de l'activité, c'est là que le mot thérapie il est juste. » François Beiger, Entretien # 6.

professionnels « à convertir », sont transformés en acteurs. On peut aller plus loin en disant que la mise en visibilité leur permet à la fois de reprendre un travail de prise en charge/soin *habituel* avec Michèle, mais également d'être acteurs d'un autre type de travail. En effet, en commentant la photo du chien auprès de la patiente, ils réactivent par la parole la relation entre le bénéficiaire et l'animal. Ils font œuvre de mise en relation, comme les thérapeutes du soin par le contact animalier²⁴⁷, et prolongent l'action engagée dans le cadre de la séance. Ils se substituent aux thérapeutes et deviennent, en quelque sorte, acteurs d'une séance « hors les murs ». Ainsi, à travers la photo, ce n'est pas seulement l'animal qui est potentiellement exporté, mais toute la séance de soin par le contact animalier.

Autre aspect important de ce que l'utilisation de la photo de l'animal peut apporter : l'individualité des êtres, humains et animaux, est relativement préservée. En effet, , alors que l'animal est mis en retrait par rapport au bénéficiaire dans la consignation de la séance en « grilles » ou même en écrits, il retrouve avec la photo une place centrale dans le « hors séance. » Aux yeux des acteurs du « hors séance », il n'est plus seulement « un animal », il est l'animal fétiche du bénéficiaire, il a un nom et une forme qui le différencie des autres animaux. Le bénéficiaire également n'est plus réduit à toute une série de symptômes, de comportements pré-établis, d'items dont les grilles se chargeaient d'attester la présence ou l'absence. Les termes psychologiques, et autre vocabulaire propre aux cadres conceptuels des thérapeutes par le contact animalier, disparaissent également. Bref, la forme des artefacts cognitifs construit au bénéficiaire une identité légitime aux yeux des praticiens, qui leur permet de travailler ensemble, mais qui n'en reste pas moins une « identité médicale ». Nicolas Dodier explique bien que le travail du médecin consiste à produire des « ontologies », et que ces ontologies dépendent des artefacts cognitifs dont il dispose (dossier médical, questionnaire) : le médecin « cadre » le patient en tant que « cas » ou en tant qu'« individu » suivant les moments de la consultation et suivant les formulaires qu'il a à remplir, les questions qu'il doit poser²⁴⁸. L'identité du patient est en quelque sorte morcelée, parcellaire du fait qu'il soit inclus dans une procédure de prise en charge. Ce phénomène se retrouve dans le soin par le contact animalier : l'identité du bénéficiaire qui est transmise à travers les grilles, bilans, synthèses est modelée de manière à ce que les différents acteurs de la prise en charge/soin puissent s'en saisir, travailler autour. C'est cet objectif commun (prendre soin du bénéficiaire) qui implique la formalisation d'une identité médicale : les informations

²⁴⁷ Il serait d'ailleurs intéressant d'observer cette de mise en relation, pour voir dans quelle mesure elle reprend des éléments mobilisés par les thérapeutes pendant la séance.

²⁴⁸ Dodier, N. (1993). *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*. Paris, Métailié.

pertinentes à transmettre oralement ou graphiquement sont sélectionnées en fonction de cet objectif. Ainsi, ce qui transite entre les thérapeutes et les acteurs « hors séance » relève du « *ce que les autres devraient savoir pour mieux s'occuper du bénéficiaire* » mais pas nécessairement de la totalité de ce qu'a exprimé le bénéficiaire et de ce qui s'est joué entre le bénéficiaire et l'animal. Le problème étant, comme nous l'avons vu, que les personnes présentent des « visages » relativement différents pendant la séance et dans le « hors séance » : « ce ne sont pas les mêmes personnes », disent les thérapeutes. Comment donc rendre compte de cette double identité (ou de cette « identité relationnelle »), alors même que les modalités de transmission des informations créent une troisième identité, l'identité médicale ? La photo permet au bénéficiaire de s'extraire de cette identité médicale qui transite entre les séances de soin par le contact animalier et le « hors séance », le circuit de prise en charge/soin « habituel. » Si l'on part du principe que la vision de la photo de l'animal fétiche peut produire un effet bénéfique chez le bénéficiaire dans le « hors séance », on peut voir dans cette séquence l'occasion pour le bénéficiaire de témoigner directement d'une autre identité, et de l'identité de sa relation à l'animal, qui ne seraient pas indexées à la nécessité d'être passée en grilles, consignée par écrits ou défendue par des porte-parole.

L'animal photographié est une manière de combiner les deux techniques de mise en visibilité précédentes (témoins directs et consignation écrite) : le rapport à l'image permet de participer à l'amélioration du dispositif de prise en charge en rendant les soignants « hors séance » acteurs et témoins de ce qui peut se passer dans la séance. Et ce, en partant de la spécificité de la relation individuelle entre l'animal et le bénéficiaire. De plus, l'image offre la possibilité aux bénéficiaires de témoigner directement et en dehors de la séance (et non plus par encadrant interposé) de ce que la relation à l'animal leur fait. Et par là même, de donner à voir une identité autre que celle qui transite entre les professionnels.

L'utilisation de la vidéo dans le soin par le contact animalier a une place différente de celle qu'occupe l'image fixe. En effet, si la captation d'images est mobilisée surtout pour l'analyse des comportements des bénéficiaires vis-à-vis des animaux, son utilisation reste marginale. Que ce soit pour la transmission auprès des professionnels de la prise en charge, ou des parents, la vidéo n'est étrangement pas saisie comme un outil de mise en visibilité. Il n'y a pas de captation systématique mise en place pendant les séances. De fait, le moment où « quelque chose » apparaît entre le bénéficiaire à l'animal, n'est presque jamais filmé. C'est ce que pointe Didier Vernay : « *Alors je voulais filmer et puis non après je me suis dit éthiquement parlant on ne peut pas filmer, maintenant je le regrette. Mais je ne sais pas si*

c'était bien ou pas bien. » On peut en effet se demander comment la systématisation de la vidéo dans le soin par le contact animalier pourrait changer la donne en termes de mise en visibilité : imaginons qu'à la place d'une photo de l'animal, ce soit une vidéo de la séance que le bénéficiaire conserve avec lui, montre à ses proches, et aux différentes personnes qui le prennent en charge, l'image mouvante aurait-elle un effet catalyseur par rapport à l'image fixe ?

Conclusion

En définitive, comment définir la « logique du soin par le contact animalier » ? D'une part, on peut dire que cette logique passe par la production de « personnes » (d'espèces différentes) et de « relations » entre elles. Il y a en effet tout un travail des thérapeutes pour que les bénéficiaires et les animaux soient identifiées en tant que « personnes », et se reconnaissent en tant que telles. Dans le découpage que nous avons adopté, il apparaît que cette production de personnes précède la production de la relation, mais en situation il serait difficile de dire si c'est le cas. Il semblerait que les modes relationnels dans lesquels sont engagés bénéficiaires, thérapeutes et animaux servent tout autant à définir leurs « identités » respectives. Le discours de l'épiphanie humanimale, moment de révélation ontologique bilatérale, nous le rappelle : dans la rencontre, humains et animaux sont apparus comme radicalement différents de ce que les thérapeutes connaissaient d'eux. Au-delà du discours, il y a également un travail ontologique à l'œuvre dans les activités de soin par le contact animalier, mais il n'est pas cantonné à certaines séquences de la séance (comme l'organisation de notre propos pourrait le laisser penser) : il est distribué tout au long de l'activité, en fonction des situations (prévues et imprévues), des espaces, des conventions en vigueur etc. Le terme d'« ontologie relationnelle », emprunté à Karen Barad, convient parfaitement pour décrire ce qui se joue dans les séances de soin par le contact animalier. S'inspirant des théories de physique quantique, Barad défend une conception post-humaniste du travail ontologique²⁴⁹. Elle postule en effet la primauté de la relation sur les termes de la relation, les *relata* : ce sont les relations qui produisent de l'identité, de l'ontologie, et non l'inverse. En ce sens, il n'y a d'ontologie que dépendante des contextes, des situations, des actions : des « ontologies relationnelles. » Il nous semble que ce type d'analyse rend bien compte de la logique du soin

²⁴⁹ Barad, K. (2003). "Posthumanist Performativity: Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter." *Signs: Journal of Women in Culture and Society* 28(3): 801-831.

par le contact animalier : le travail des thérapeutes, tel que nous l'avons étudié, vise à créer des situations dans lesquelles bénéficiaires et animaux voient leurs identités profondément reconfigurées. On voit en outre que la philosophie des thérapeutes s'inscrit dans cette conception de l'ontologie relationnelle : se référant à tout un ensemble de théories psychologiques, elles partent du principe qu'une personne est le résultat des relations qu'elle a établies dans le passé avec d'autres personnes. C'est une base conceptuelle qui leur permet d'envisager apporter un « mieux être » aux bénéficiaires par l'établissement de nouvelles relations avec d'autres : il faut remplacer des relations « parasites » par des relations « bénéfiques » (émancipatrices). Le travail thérapeutique est ici conçu comme une reconfiguration positive des attachements des personnes. Mais la singularité du soin par le contact animalier tient précisément au fait que ce travail de création d'attachements prend pour objet des êtres d'espèces différentes. Les praticiens ont la conviction qu'il existe une « plus value animale » : la relation à l'animal possède une capacité particulière à apporter du mieux être à l'humain. Et ce, du fait des nombreuses différences que l'on attache à l'animal : « par rapport à l'humain, l'animal ne déçoit pas, ne juge pas etc. » Nous avons vu en effet que les discours de la « plus value animale » étaient des discours de la différence. Dès lors, apparaît une complexité pour les praticiens : ils sont également très attachés à l'idée d'une personnalité des animaux. La singularité de l'animal, le fait qu'il soit digne de respect, qu'il soit sensible à la douleur, qu'il ait des émotions etc. tout cela, les praticiens en sont convaincus et ils le relient volontiers à l'apparition d'un « mieux être » chez les personnes humaines. Mais plus qu'une prise de position discursive sur l'ontologie des animaux comme « personnes », les praticiens actualisent pendant les séances une relation qui fait advenir l'animal comme une personne, dans un mouvement qui tend plutôt vers l'assimilation entre les animaux et les humains. Il y a ainsi une tension entre deux dimensions pensées comme inhérentes au soin par le contact animalier : la différence et la similitude entre humains et animaux. Les thérapeutes doivent donc articuler ces deux dimensions pour pouvoir établir une relation qui soit bénéfique à la personne humaine « en souffrance », en veillant à ce que l'une ne prenne pas le pas sur l'autre : il faut qu'humains et animaux aient suffisamment de points communs pour compter l'un pour l'autre et pouvoir s'accorder tout en étant suffisamment différents pour que leur relation puisse provoquer un changement de la personne humaine. C'est avec ces deux contraintes que les thérapeutes cherchent donc à établir une relation, un alignement des êtres les uns sur les autres, une communauté humanimale. Cette communauté est souvent éphémère et d'une grande fragilité, si bien que sa production semble constituer davantage un art qu'une science (même si les thérapeutes s'investissent fortement pour

démontrer le caractère scientifique de leur pratique et en faire une activité thérapeutique à part entière). Pour autant, les thérapeutes se dotent de techniques assez précises visant à faire émerger les conditions de l'alignement des présences, sans jamais pouvoir garantir qu'elle adviendra. Nous avons décrit ces différentes techniques visant à « brancher » le bénéficiaire sur l'animal : elles sont tout autant verbales, que corporelles ou objectales. Elles ont en commun de favoriser un ancrage dans l'*ici et maintenant*, qui est un rouage essentiel de l'émergence d'un mieux être chez la personne humaine. Sans revenir sur ces techniques, il est intéressant de noter que la production des coprésences *ici et maintenant* passe aussi par l'exclusion d'autres personnes qui comptent pour la personne qu'il s'agit d'aider. L'entourage, les parents, les éducateurs sont souvent mis à distance de l'activité visant à aligner les présences. Il existe donc une tension entre la nécessité d'exclure les personnes pour pouvoir produire la coprésence souhaitée et la possibilité de faire reconnaître la capacité du soin par le contact animalier à opérer une transformation des personnes humaines. Comment créer des témoins de cette transformation sans l'empêcher d'advenir ? Ici, les problématiques observées *in situ* sur le terrain rejoignent les dynamiques plus globales qui agitent le milieu du soin par le contact animalier : comment nommer la pratique sans dénaturer ce qui fait sa richesse ? Peut-on prouver scientifiquement l'existence de ses effets sans neutraliser leur apparition ? Comment professionnaliser sans standardiser ? En fait, le bénéfice produit par la relation à l'animal semble toujours menacé par la manière d'en rendre compte. L'exemple des écrits (grilles d'évaluation, comptes rendus, bilans) qui ne rendent que très peu compte du rôle de l'animal illustre bien cette difficulté. Ici, la nécessité de se positionner en tant que professionnels du soin amène de surcroît les thérapeutes à privilégier le point de vue du bénéficiaire, et à adopter un langage qui ne peut témoigner que des effets que l'animal produit sur lui, sans jamais vraiment arriver à transporter la coprésence humanimale en dehors de la séance. C'est là que l'on mesure la complexité de l'énonciation des *relations* humains/animaux. Autant les thérapeutes arrivent à rendre compte de l'effet de la relation sur les êtres, autant la relation elle-même semble difficile à documenter et à consigner. Elle reste dans les cahiers de note et dans les têtes, à l'état d'histoire, de souvenirs, mais assez rarement comme registre légitime de témoignage de la coprésence qui s'est produite. Il faut dire que l'exigence de professionnalité impose (de plus en plus) de rendre compte des séances dans des termes relevant d'une certaine conception de la science, à relier à l'ontologie naturaliste dont parle Descola²⁵⁰. Dans cette conception, humains et non-humains se voient assignés des

²⁵⁰ Descola, P. (2005). *Par-delà nature et culture*. Paris, Gallimard.

places très différentes, et leur ontologie ne relève pas *a priori* du même ordre. La thèse de Descola est que cette manière de catégoriser humains et non humains est actuellement dominante dans la pensée et le monde occidentaux. Ainsi, on peut penser que pour rendre compte des relations humains/animaux de manière socialement légitime il faut se plier à la catégorisation naturaliste. Les thérapeutes par le contact animalier sont prises dans cette contrainte vis-à-vis de leurs collègues et plus globalement d'un monde de la santé et du social, largement assujetti aux cadres naturalistes. Alors que le travail ontologique observable pendant les séances semble plutôt orienté vers une catégorisation animiste des rapports humains/non humains, les thérapeutes en rendent compte sur un mode naturaliste. D'un point de vue anthropologique, cette dualité suggère que plusieurs façons de catégoriser humains et non humains peuvent cohabiter, non seulement au sein d'une même « aire culturelle », mais chez une même personne. Mais articuler ces deux niveaux n'est pas aisé, et implique nécessairement une perte dans le passage de l'un à l'autre. Ce que les thérapeutes gagnent en légitimité en utilisant des manières « professionnelles » de dire ce qui se passe pendant les séances, elles le perdent en qualité : la relation humanimale, peu pensable en des termes naturalistes, disparaît dans les comptes rendus des séances. Il faut dire qu'en plus d'insister sur une coupure radicale entre humains et non-humains, l'ontologie naturaliste, nous dit Descola, a du mal à penser la *relation* entre les êtres. Contrairement à l'ontologie relationnelle décrite par Barad, le naturalisme fait primer les êtres (les « termes », les *relata*) sur la relation, en particulier quand ils relèvent de catégories différentes. Dans « *Mille plateaux* », Deleuze et Guattari analysent précisément la difficulté toute occidentale à penser les relations entre des « caractères » (Descola dirait « termes », Barad dirait « relata ») que l'on conçoit comme fixes et invariants²⁵¹. Pour désigner ces relations, Deleuze et Guattari parlent de « blocs de devenir » (ou « rhizosphère »), ils ajoutent ainsi l'idée que les relations et les êtres n'ont jamais d'identité fixe, qu'ils évoluent et se transforment en permanence. C'est ce caractère dynamique, mouvant, que la pensée occidentale (naturaliste) intègre mal : selon Deleuze et Guattari, ni les êtres ni les relations n'ont d'essence fixe, ils ne « sont » pas, ils « deviennent. » Nous en avons parlé plusieurs fois déjà, Donna Haraway reprend le concept de « devenir » dans l'élaboration de son « devenir avec », désignant les processus de transformation réciproque entre deux êtres pris dans une relation²⁵². Haraway évoque les changements qu'elle et sa chienne ont connus à travers la pratique de l'*agility* et qui les ont

²⁵¹ Voir : Deleuze, G. & F. Guattari (1980). Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux. Paris, Les Editions de Minuit.

²⁵² Haraway, D. (2008). When species meet. Minneapolis, University of Minnesota Press.

transformées en « compagnons. » Il s'agit d'un « devenir humanimal » qui rappelle grandement ce que nous avons pu observer pendant les séances de soin par le contact animalier : les identités des êtres sont reconfigurées continuellement, ils deviennent *autre chose* ensemble. Ce qui rend d'autant plus complexe la tâche d'en rendre compte. Les acteurs (promoteurs et praticiens) du soin par le contact animalier sont confrontés continuellement à ce problème de l'énonciation d'un « devenir ensemble » entre humains et animaux.

De la même façon, le socio-anthropologue se trouve lui aussi un peu démuni face à la tâche de mettre en mots ce qu'il a sous les yeux : comment analyser ce « devenir » sans en trahir les enjeux ? Pas plus que les thérapeutes, nous n'avons la réponse. A leur différence, nous ne sommes pas tenu de statuer sur la nature thérapeutique (bénéfique) de la relation, ce qui autorise sans doute une plus grande liberté descriptive²⁵³. La réflexivité des praticiens est certes grande, mais elle est tout de même orientée vers l'objectif de prendre soin des humains, et surtout d'avoir le droit de le faire : il leur faut donc présenter leur activité sous un angle un tant soit peu maîtrisé. Nous n'avons pas cette charge et pouvons nous permettre de produire une description plus « ouverte », attentive aux détails, aux situations, à ce qui ne fait pas explicitement partie du « protocole » de soin. Une description qui laissera peut être transparaître à la fois la coprésence humanimale établie dans le cadre de la séance et le « devenir ensemble. » C'est en tout cas ce que nous avons tenté ici.

²⁵³ D'ailleurs nous avons vu qu'en dehors de leur cadre professionnel, les praticiens mobilisaient des registres discursifs proches de la sociologie pour rendre compte de leur expérience du soin par le contact animalier.

Conclusion

Ce que les animaux font à la santé humaine

Depuis le début de notre propos, nous avons suivi une question : « que font les animaux à la santé humaine ? » L'interrogation est présente chez tous les acteurs rencontrés, à tous les niveaux où nous avons entendu leur parole et observé leurs pratiques. Pourquoi parler d'« interrogation », dira-t-on, alors que toutes ces personnes sont « convaincues » que le contact avec l'animal *fait du bien* à l'humain, améliore sa santé ? Tout simplement parce que cette réponse n'est pas toujours aussi claire et définitive : « conviction » et « interrogation » cohabitent chez les acteurs du soin par le contact animalier. Nous avons bien vu que la conviction de la « plus value animale » était puissante à de nombreux égards, qu'elle mettait en branle d'importants réseaux, qu'elle faisait naître des vocations, qu'elle orientait des carrières professionnelles. Pourtant, la voilà fragilisée dès qu'il s'agit d'en rendre compte sur un mode « scientifique », dès qu'il faut lui trouver un nom adéquat, ou tout simplement quand on souhaite faire passer la porte d'un hôpital à un chien. En somme, si l'on veut que la conviction se diffuse, se matérialise, gagne d'autres personnes, pénètre d'autres sphères, il faut accepter de la soumettre à un examen critique. « Que font les animaux à la santé ? » : parce que l'on exige une réponse d'eux, les acteurs du soin par le contact animalier doivent alors accepter cette question comme légitime, la reprendre à leur compte, et se donner les moyens de lui apporter des réponses les moins contestables possibles. La dynamique que cette pression justificatrice enclenche chez les acteurs transforme l'analyse de ces différentes réponses en travail proprement sociologique, permettant d'identifier les manières de faire bouger les « lignes de front » actuelles concernant les relations aux animaux. C'est celui que nous avons entrepris avec ce travail.

Néanmoins, dire que les acteurs n'auraient pas d'autre choix que de convertir leur « conviction » en « interrogation » reviendrait à passer à côté de la réflexivité, profonde, qui les caractérise : les personnes rencontrées sont persuadées que le contact animalier est bénéfique, tout autant qu'elles reconnaissent que le dire en ces termes est réducteur et oblitère toute la complexité de ce dont il s'agit. Elles sont « interrogées » par leurs expériences personnelles, par ce qu'il faut en penser et par la manière d'en rendre compte. Il y a chez elles

Conclusion

un souci de ne pas livrer des réponses trop hâtives à cette question délicate qui engage tout de même un certain nombre d'êtres, humains et non-humains. Ne pas promettre de miracles et caractériser avec justesse ce que l'animal peut apporter à la santé humaine, voilà comment se traduit ce souci. La responsabilité qui pourrait peser sur les animaux « thérapeutes » et les espoirs suscités chez les humains « bénéficiaires » et leurs proches, sont les deux dimensions qui empêchent les acteurs du soin par le contact animalier de s'en tenir à leur conviction en affirmant que la relation à l'animal fait du bien. Ceci dit, on a déjà quelques indications quant à la réponse que nous-même pourrions apporter à la question « que font les animaux à la santé ? » A la différence des acteurs, cette question ne recouvre pas pour nous les mêmes enjeux : dans notre perspective, il ne s'agit pas tant de statuer sur les effets bénéfiques du contact animalier sur le corps et l'esprit des humains, encore moins de dire comment « bien soigner » avec l'animal, que d'observer comment le monde de la santé se trouve reconfiguré par l'irruption des animaux dans les pratiques « soignantes ». Il a donc été question ici de comprendre ce que le recours à l'animal a fait à la manière de faire, de dire, et de connaître la santé humaine.

Dans la première partie, nous avons essayé de montrer à quel point il est difficile d'intégrer l'animal en tant que « vivant personne » dans la construction de savoirs sur la santé. Nous avons vu tout d'abord que les cultures épistémiques plutôt psychothérapeutiques ont été attentives à la question du sens singulier que la relation à l'animal peut revêtir pour l'humain « bénéficiaire », mais qu'elles ont laissé l'animal quelque peu au bord de la route. Il était en effet plus simple de considérer ce dernier comme un « écran de projection » auquel le « patient » pouvait attribuer des intentions, des émotions, des pensées, que comme un être actif, qui manifestait un intérêt pour la personne et/ou pour la situation. La singularité des animaux, leur histoire, leur caractère irremplaçable, leur part active, ont été obliés par cette vision de l'animal comme « objet transitionnel » et « objet de transfert. » Pour reprendre une expression latourienne, les thérapeutes ont adopté un « réflexe anti-fétichiste » propre aux sciences humaines, consistant à affirmer que « nous (les humains) agissons sur les choses » et qu'elles n'agissent pas sur nous²⁵⁴. En l'occurrence, les animaux ont été rangés de façon implicite du côté des « choses » par les premiers thérapeutes : seuls les humains étaient des

²⁵⁴ Voir : Latour, B. (1994). "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité." *Sociologie du travail* 4: 587-606.

Latour, B. (1996). *Petite Réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.

Latour, B. (2000). *Facture/Fracture. De la notion de réseau à celle d'attachement*. *Ce qui nous relie*. A. Micoud & M. Peroni. La Tour d'Aigues, L'Aube: 189-208.

Conclusion

acteurs de la situation. Libre à eux de projeter sur l'animal tout ce qui était nécessaire pour aller mieux. Ainsi, la vision des animaux comme « vivant personne » a été rapatriée du côté du « patient » et de ses croyances : « après tout, si penser que l'animal est une personne fait du bien, et permet d'entrer en communication avec de « vraies personnes », pourquoi se priver de ce biais ? » lit-on en filigrane des articles de psychothérapie.

Rejoignant l'agenda de recherche de Rock et al.²⁵⁵, nous avons ensuite tenté de rendre compte de la façon dont les animaux parasitent le modèle épistémique de la biomédecine, plutôt habituée à appréhender les animaux à travers leur communauté biologique avec les humains, mais pas à travers leur communauté anthropologique. La question du « corps animal » a dès lors été au centre des études visant à éprouver les effets physiologiques de la relation à l'animal à la manière d'un médicament. Cette recherche relevant d'un modèle pharmacologique a ainsi repris l'idée de l'animal comme « objet », comme « chose », mais à la différence des approches psychothérapeutiques, on a considéré qu'il n'avait pas besoin des projections des patients pour être rendu actif. On a même considéré qu'il devait agir indépendamment de ces projections pour pouvoir être qualifié de « traitement » : les représentations individuelles et collectives n'avaient pas droit de cité. L'agir de l'animal était certes reconnu, mais c'était bien en tant que « vivant matière » qu'il devait agir, et pas en tant que « vivant personne. »

Qu'a changé la rencontre avec le contact animalier aux manières de connaître et d'expérimenter les mécanismes de la santé humaine ? Pas grand-chose serait-on tenté de répondre. En effet, les deux modèles épistémiques dominants qui se sont attelés à la documentation du soin par le contact animalier (biomédecine et psychothérapie) ont en commun d'avoir échoué à donner une visibilité suffisante à l'animal comme « vivant personne », alors que c'était une donnée essentielle à laquelle les praticiens et les promoteurs du soin par le contact animalier étaient fortement attachés : cela faisait partie du cahier des charges de la « base » sociale qui avait confié aux chercheurs un mandat visant à légitimer leurs pratiques. Abordant le contact animalier, ces deux modèles n'ont fait que fonctionner à leur manière habituelle, mais parce que les animaux ne sont ni des objets ni des personnes comme les autres, ils ont atteint les limites de leurs capacités légitimatrices. Dans ce sens, le cas du soin par le contact animalier révèle un décrochage entre certaines manières de produire de la connaissance sur la santé et certaines attentes sociales. Nicolas Dodier, à travers

²⁵⁵ Rock, M., E. Mykhalovskiy, et al. (2007). "People, other animals and health knowledges: Towards a research agenda." *Social Science & Medicine*(64): 1970-1976.

Conclusion

l'exemple de l'épidémie de SIDA, tire une conclusion similaire concernant les tensions épistémiques provoquées par la rencontre entre des exigences « sanitaires » (limiter la propagation de l'épidémie) et des exigences « sociales » (ne pas stigmatiser certaines catégories de population)²⁵⁶. Dodier explique comment les exigences « sociales » ont infléchi la manière de faire science à propos de la santé, en instaurant notamment de nouveaux rapports entre « science » et « clinique », sortant du modèle strict des essais cliniques randomisés²⁵⁷. On ne peut pas dire si les difficultés à rendre compte des mécanismes du soin par le contact animalier déboucheront à terme sur des bouleversements épistémiques semblables, mais toujours est-il qu'elles mettent en lumière un point aveugle de la recherche médicale : sa faible capacité à intégrer des non-humains qui ne soient ni des objets, ni des molécules, ni des prothèses, ni des « écrans de projection » mais des êtres. Et, par là même, à être à l'écoute des exigences sociales émergentes (voir les animaux comme des « vivants personnes » par exemple), et à intégrer que ces exigences peuvent être également pourvoyeuses de santé humaine lorsqu'elles sont respectées.

Dans la deuxième partie, nous nous sommes intéressé à la question de la professionnalisation des pratiques de soin par le contact animalier, toujours avec la volonté d'observer comment l'animal bouleverse le monde des professionnels de santé. On a pu ainsi assister à des disputes juridictionnelles intenses entre médecins, chercheurs, infirmières, thérapeutes paramédicaux. Elles se sont concentrées autour des conditions à respecter pour pouvoir attribuer un label « thérapeutique » à ces pratiques. Là encore, on se rend compte que les lignes de front bougent difficilement : le consensus autour de la politique de « la thérapie aux thérapeutes » (qui consiste à réserver l'utilisation du terme « thérapie » à des professionnels du soin titulaires d'un diplôme déjà reconnu par l'autorité médicale) témoigne bien de la force d'inertie des professions établies dans le milieu médical. Certains segments professionnels comme celui des infirmières ont, en revanche, su tirer profit du soin par le contact animalier pour étendre leur juridiction. D'autres encore, comme les psychomotriciens, ont contribué directement à la conceptualisation de l'animal comme un « outil²⁵⁸ » thérapeutique, sans en faire pour autant le centre de leur activité. Ainsi, les principaux bénéficiaires de ce mouvement de professionnalisation du soin par le contact animalier sont des professionnels du soin et de la santé humaine. Les professionnels de l'animal (zootechniciens, éducateurs

²⁵⁶ Dodier, N. (2003). *Leçons politiques de l'épidémie de sida*. Paris, Editions de l'EHESS.

²⁵⁷ Dodier, N. & J. Barbot (2000). "Le temps des tensions épistémiques: Le développement des essais thérapeutiques dans le cadre du sida." *Revue française de sociologie* **41**(1): 79-118.

²⁵⁸ Le terme « outil » est utilisé dans l'univers des Thérapies Avec le Cheval.

Conclusion

canins, comportementalistes, éleveurs) sont assez peu associés alors qu'ils pourraient légitimement revendiquer une expertise quant au rôle de la relation à l'animal dans la production d'un mieux-être pour l'humain. Les vétérinaires sont des exceptions notables : même s'ils ne pratiquent pas le soin par le contact animalier, ils ont bénéficié des recherches sur les H.A.I. pour négocier une transition difficile entre la prise en charge des animaux de rente et celle des animaux de compagnie. Et plus encore, grâce au développement du soin par le contact animalier, ils ont pu revendiquer une contribution indirecte à l'amélioration de la santé humaine. Sans doute leur revendication a-t-elle été davantage entendue parce qu'elle émanait de personnes formées à la biomédecine, elles-mêmes en possession d'un titre de médecin, donc de thérapeute. Décidément, « thérapie » et « biomédecine » sont étroitement liées et semblent avoir le dernier mot en ce qui concerne la santé, qu'il s'agisse de santé humaine ou de santé animale. Que font les animaux aux professionnels de la santé ? Ils leur permettent d'étendre leurs juridictions, aux dépens d'autres segments professionnels qui auraient pu bénéficier du développement du soin par le contact animalier pour valoriser leurs compétences propres.

De plus, c'est en affichant une plus grande modestie concernant ses ambitions thérapeutiques que les pratiques de soin par le contact animalier arrivent à entrer dans les institutions de soin et à se professionnaliser en périphérie du monde médical. En effet, les chiens visiteurs ou résidents sont acceptés dans les hôpitaux et dans les maisons de retraite parce qu'ils ne présentent pas d'autre objectif que d'apporter un peu de vie dans ces univers dépersonnalisés. On pense également aux pratiques d'assistance canine (chiens guides, chiens d'assistance pour personnes en fauteuil) qui bénéficient d'une plus grande reconnaissance sociétale parce que l'aide qu'elles proposent n'est pas thématifiée comme thérapeutique. Le succès de l'équitation adaptée aux personnes handicapées relève de la même logique. Ces pratiques font clairement évoluer le monde de la santé, de la prise en charge et du handicap : on vote des lois à leur sujet, on leur accorde des crédits, on les cite en exemple. Parce qu'il n'y est pas question de former des « thérapeutes », l'organisation en profession indépendante est rendue plus aisée, relativement détachée du pouvoir de l'autorité médicale. Aussi font-elles figure de « cheval de Troie » ou de « vitrine²⁵⁹ » pour le développement du soin par le contact animalier, qui devrait bénéficier de la plus grande légitimité de ces pratiques aux atours moins thérapeutiques.

²⁵⁹ Nous reprenons les expressions employées par les acteurs.

Conclusion

La troisième partie fait apparaître plus clairement ce que l'irruption de l'animal dans l'univers du soin y provoque comme changements. Ou plutôt : ces changements sont explicités de manière plus directe. A travers les discours de la « plus-value animale », on apprend pêle-mêle que l'animal permet de réduire la distance entre les corps, qu'il permet aux patients d'exprimer des émotions trop « lourdes » pour être entendues par les thérapeutes, qu'il est un confident hors pair, qu'il ne déçoit jamais, qu'il « humanise » la prise en charge, qu'il révèle les personnes à elles-mêmes... Dans ces discours, l'animal semble trouver assez « naturellement » sa place dans les pratiques de soin : par rapport à ce que nous avons constaté dans les parties précédentes, la difficulté à dire ce que l'animal apporte semble bien moindre. Il faut dire que l'on est ici au cœur de l'univers des praticiens, loin des tensions épistémiques, institutionnelles et juridiques. On est dans la singularité des histoires, dans le témoignage. L'entre soi autorise l'écoute et l'observation de ce que l'animal a fait à ces professionnels en particulier. Là, on découvre ce que l'animal a changé à leurs pratiques, ce qu'il a « contraint » et ce qu'il a « autorisé. » Dans les deux cas, l'accent est mis sur la valeur positive de ces contraintes et de ces autorisations : que l'animal impose des choses, ou que l'on s'impose des choses en son nom, que l'on puisse se permettre certains comportements ou, au contraire, les proscrire, tout ceci est perçu comme bénéfique par les thérapeutes, tant pour eux-mêmes que pour les « bénéficiaires ». Le rôle des thérapeutes est de gérer ces autorisations/proscriptions en veillant à respecter les deux principes du soin par le contact animalier : le « principe de bienveillance » (on ne fait pas de mal à un animal pour faire du bien à un humain) et le « principe de personnalité » (les animaux sont des individualités irremplaçables, dignes de respect). Ces deux principes servent, en situation, à orienter le cours de l'action, à l'infléchir en vue d'établir un *alignement* entre humains et animaux, une communauté et une coprésence. Cet alignement est vu comme la condition indispensable pour pouvoir engager un travail thérapeutique avec une personne humaine.

En somme, ce cahier des charges (« principe de bienveillance » et « principe de personnalité »), après avoir été un obstacle à la « scientification » et un frein à la « professionnalisation » du soin par le contact animalier, devient une force dans l'activité des praticiens. Les changements qu'il implique semblent se convertir en bénéfiques à la fois pour les thérapeutes et pour les bénéficiaires. En revanche, la difficulté réapparaît lorsqu'il s'agit de rendre compte de ces bénéfices au-delà du cadre circonscrit de la séance, en vue de les prolonger. C'est notamment le « principe de personnalité » des animaux qui pâtit le plus de ces opérations de publicisation : dès lors que l'on retranscrit la séance sur papier, on ne voit plus apparaître les animaux qu'à travers leurs effets sur le bénéficiaire, ou à travers les

Conclusion

projections et autres transferts que celui-ci opère vis-à-vis des animaux. On retombe alors sur les problèmes rencontrés à propos de la recherche scientifique sur le soin par le contact animalier, et l'alternative entre un animal comme « écran de projection » des problématiques et de l'histoire personnelle des humains et un animal « molécule » doté d'un agir biologique mais non anthropologique. Dans les deux cas, un « vivant matière » plus qu'un « vivant personne. » La thématique de l'énonciation²⁶⁰ semble décidément centrale dans notre propos : comment dire la relation à l'animal ? Surtout quand les manières de dire ont une répercussion sur les manières de faire, qu'elles changent la consistance des situations. Ici, ces manières de dire sont totalement imbriquées dans les manières de soigner. C'est sans doute pour cela que les acteurs du soin par le contact animalier accordent un tel poids aux mots : dans cette perspective, les terminologies à utiliser, la manière correcte de nommer la pratique, ne seraient pas uniquement des enjeux identitaires, liés à des nécessités de positionnement professionnel. Les manières de rendre compte de la pratique participeraient de son efficacité. C'est un discours partagé par tous les thérapeutes qui insistent sur la nécessité du cadre thérapeutique et de la collaboration entre les différentes personnes qui composent la prise en charge/soin de la personne : si tout le monde communique en utilisant le même langage, on ne pourra que rendre plus efficace cette prise en charge/soin. Pour autant, il est intéressant de noter que les manières de dire la relation à l'animal en dehors du cadre de la séance (en direction d'autres professionnels, dans des publications scientifiques, dans des chartes etc.), celles qui se heurtent aux pesanteurs socioéconomiques, aux juridictions professionnelles, aux impératifs législatifs, sont souvent en décalage avec ce qui s'en « dit » pendant la séance. Car, il ne faut pas oublier que la séance est un moment d'énonciation : au-delà des prescriptions et des proscriptions qu'elles adressent aux bénéficiaires, les thérapeutes rendent compte en permanence de ce qui se passe, de la relation qui est en train de se fabriquer entre l'animal et le bénéficiaire. La façon dont les thérapeutes énoncent cette relation pendant la séance participe du bénéfice thérapeutique. Les termes très simples utilisés par les thérapeutes, la manière dont elles rendent intelligible la situation pour le bénéficiaire, contrastent avec les interprétations des articles scientifiques, les terminologies professionnelles, les grilles d'évaluation, les bilans écrits. Il y a un décalage entre les mots pendant la « séance », qui servent à soigner, et les mots « hors séance », qui servent à transmettre. Concrètement, si, comme nos acteurs, l'on prend au sérieux l'idée que les mots ont une influence sur la qualité

²⁶⁰ Latour, B. (1999). Petite philosophie de l'énonciation. *Eloqui de senso. Dialoghi semiotici per Paolo Fabbri, Orizzonti, compiti e dialoghi della semiotica. Saggi per Paolo Fabbri*. P. Basso & L. Corrain. Milano, Costa & Nolan: 71-94.

Conclusion

du soin, on peut penser que lorsque ces mêmes acteurs rendent compte des enjeux et des bénéfices de leur activité en des termes différents de ceux qu'ils utilisent pour l'accomplir, ils ne vont pas au bout de leur logique : ils n'utilisent plus les mots qui soignent. Certes ils sont contraints « de l'extérieur », par d'autres thérapeutes, par des professions puissantes, à adapter ce langage. Dans cette mesure, on comprend que si les thérapeutes n'utilisent pas les mots de la séance en dehors de celle-ci, c'est parce qu'elles ne s'adressent pas aux mêmes personnes. En l'occurrence, elles ne s'adressent pas aux personnes qu'il s'agit de soigner. Néanmoins, c'est au nom de l'amélioration de l'état de leurs patients que les thérapeutes adaptent leur langage, transforment leur manière d'énoncer ce qui se passe pendant la séance : la création d'un bénéfice thérapeutique est indexée au partage du langage commun du « hors séance » (parler en professionnel permet d'améliorer la prise en charge/soin). Les thérapeutes sont actrices de cette transformation des énoncés et affirment volontiers qu'elle permet de « mieux soigner ». Dire « autrement » la relation à l'animal devient donc une nécessité si l'on veut s'aligner sur les autres professionnels, mais on remarque qu'elle empêche tout à la fois les thérapeutes par le contact animalier de rendre compte de la spécificité de leur activité, et de la modalité relationnelle établie entre le bénéficiaire et l'animal pendant la séance. Là encore, l'animal comme « vivant personne » reste solidement ancré dans l'ici et maintenant de la séance, il ne se diffuse pas dans le reste du système de prise en charge/soin. Comme si ce n'était pas sa place. En somme, les objectifs des soignants (leur volonté d'optimisation ici) entrent parfois en concurrence avec la diffusion d'une modalité relationnelle avec l'animal qui est pourtant à l'origine des bénéfices constatés. Notre hypothèse de départ était que le « traitement de l'animal en personne » gagnerait en visibilité et en légitimité en s'intégrant dans le monde de la santé humaine. Au regard des difficultés à énoncer le soin par le contact animalier, débouchant régulièrement sur la minoration du rôle de l'animal comme « vivant personne », on peut penser qu'elle se trouve légèrement contredite. Participer à l'amélioration de la santé humaine ne suffit pas à être reconnu comme « vivant personne. »

En définitive, si le monde de la santé ne sort pas transfiguré – si ce n'est par touches - de sa rencontre avec le contact animalier, on peut se demander dans quelle mesure la réciproque est vraie. Les mondes sociaux qui gravitaient autour des animaux avant le développement du soin par le contact animalier ont-ils évolué du fait de l'entrée de l'animal dans l'univers de la santé ? Quel rôle ont joué ces pratiques dans les dynamiques sociales à l'œuvre dans ces milieux ? Plus largement, en quoi le développement du soin par le contact animalier a-t-il permis de requalifier les relations humains/animaux ?

Ce que la santé humaine fait aux animaux

Nous avons évoqué plusieurs fois les évolutions récentes des mondes respectifs du chien et du cheval, les deux espèces les plus présentes dans le soin par le contact animalier²⁶¹. Pour schématiser, depuis 1950, les chiens sont majoritairement devenus des « animaux de compagnie » et les chevaux des supports de loisirs et de sports équestres variés. Selon J-P Digard, ces évolutions parallèles tendent à se rejoindre²⁶². Il relève notamment les ambitions impérialistes du modèle de l'animal de compagnie, en voie de prendre le pas sur les autres modes de relations à l'animal. Observant le phénomène du point de vue du monde équestre, Digard constate d'une part que tout un ensemble de « nouveaux cavaliers²⁶³ » entretiennent avec le cheval des rapports proches de ceux des propriétaires d'animaux de compagnie (valorisation de l'affectivité, de l'individualité, « oisiveté et inutilité »²⁶⁴). D'autre part, les nouvelles pratiques d'équitation (équitation « de plaisir », équitation éthologique, « chuchoteurs ») intègrent des éléments qui, selon Digard, rapprochent le cheval du chien²⁶⁵ : le travail en longe, à pied, à côté du cheval, à distance... Tous ces éléments évoquent les sports canins, comme l'*agility* ou le *cani-cross*, ou encore l'éducation canine. Digard conclut donc à une « canisation » des rapports au cheval, débouchant à terme sur le modèle de l'animal de compagnie appliqué au cheval. Mais on sent déjà un problème dans l'analyse de Digard : l'association entre « chien » et « animal de compagnie » ne tient pas assez compte des évolutions du monde du chien, et notamment ce que représente le développement des sports canins et de l'éducation canine. Certes, l'*agility* est issue du monde social de l'animal de compagnie, mais elle bouleverse grandement les représentations que l'on peut se faire de ce que « tenir compagnie » veut dire. Plus qu'une relation de « compagnie », l'*agility* serait plutôt exemplaire du régime de *compagnonnage*, que Donna Haraway a bien décrit comme ce mélange d'affectivité, d'attention et d'activité commune, qui transforme à la fois l'humain et l'animal dans un « devenir-ensemble²⁶⁶. » D'où son caractère « décalé » par rapport à la relation « de compagnie », décrite par Digard comme consacrant à la fois l'inutilité et

²⁶¹ Le cas du dauphin mériterait une thèse à lui seul.

²⁶² Digard, J.-P. (1999). *Les français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*. Paris, Hachette Littératures.

Digard, J.-P. (2009). "Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?" *Le Mouvement social*(229): 3-11.

²⁶³ Les personnes qui pratiquent une monte de loisir.

²⁶⁴ Digard prend l'exemple de la pratique du « cheval potager », ce cheval qu'on laisse dans un pré sans nécessairement le monter, mais pour le « plaisir d'avoir un cheval » et de s'en occuper. Selon lui, cette pratique rapproche le cheval de l'oisiveté à laquelle est condamnée l'animal de compagnie.

²⁶⁵ Digard, J.-P. (2004). "Des manèges aux tipis. « Équitation éthologique » et mythes indiens." *Techniques & Culture*, from <http://tc.revues.org/1139>.

²⁶⁶ Haraway, D. (2008). *When species meet*. Minneapolis, University of Minnesota Press.

Conclusion

l'inactivité de l'animal que l'on désigne sous ce vocable. Dans la configuration de l'*agility*, le chien n'est plus un « animal de compagnie », pas plus que l'humain en est le maître : tous deux deviennent « compagnons » dans l'activité²⁶⁷. C'est pour cette raison qu'il est sans doute incomplet de faire de l'*agility* une sorte de modèle « naturel » de la relation anthropocanine, qui tendrait à s'étendre aux relations anthropoéquines : le développement de ce modèle est lui-même un phénomène récent, en rupture avec les modèles antérieurs de rapports humains/chiens. Ainsi, on peut formuler l'hypothèse que le développement des pratiques d'*agility* et d'éducation canine témoigne d'une dynamique sociale importante à l'intérieur de l'univers des possesseurs de chiens. Et qu'elle est aussi importante que les mutations du monde équestre. Ces pratiques seraient au monde canin ce que la monte éthologique est au monde équin. Les deux dynamiques qu'elles incarnent iraient alors dans le même sens, celui d'un brouillage des frontières entre les espèces et les pratiques qui leur étaient jusqu'ici attachées (l'équitation académique et la relation de compagnie). On remarque que toutes deux s'orientent vers un détachement vis-à-vis des pratiques antérieures et cherchent à promouvoir un modèle relationnel dans lequel les éléments d'affection, de soin, seraient symétrisés avec l'accomplissement d'une activité plus technique ou plus ludique. Dans ce modèle, la hiérarchie des finalités de l'activité serait redéfinie : le rapport à l'animal ne passerait pas uniquement par l'accomplissement de l'activité (« la monte » dans le modèle de l'équitation), ou uniquement par le prendre soin et l'affection (comme dans le cas de la relation de compagnie). Ces deux dimensions feraient partie, à part égale, des finalités du rapport à l'animal. Si bien qu'il deviendrait difficile de discerner ce qui relève du cadre de l'« activité à proprement parler » (la monte en équitation ou les exercices d'*agility*) de ce qui servirait à la préparer (la toilette, le brossage, les récompenses, le nourrissage). C'est ce mouvement de redéfinition des finalités de la relation que semblent amorcer les sports canins et les nouvelles pratiques équestres. Concernant ces dernières, la séquence de soin semble faire partie de l'activité à part égale avec la monte²⁶⁸. La hiérarchie des finalités est ainsi redéfinie (la monte n'est plus une finalité) : l'activité « pansage », déjà présente dans la pratique de l'équitation « classique », se trouve hypertrophiée. Elle n'est plus un « à côté », elle n'est pas non plus son cœur : elle importe autant que le reste. Elle devient une « activité » à part entière, alors que dans l'équitation académique, elle était censée préparer et accompagner l'activité principale, la monte. D'autre part, lorsque l'on observe la situation depuis le monde du chien, on voit que

²⁶⁷ Voir : Haraway, D. (2008). Op. Cit.

²⁶⁸ Tourre-Malen, C. (2003). "Les à-côtés de l'équitation. Rapport à l'animal et pratique sportive." Etudes Rurales 1-2(165-166): 133-146.

Conclusion

le mouvement consiste plutôt à redéfinir la relation de soin à l'animal comme n'étant pas incompatible avec une activité « équipée », visant la coordination mutuelle des corps et des esprits. Un mouvement vers la revalorisation de l'activité avec l'animal en somme. Dans l'*agility* comme dans l'éducation canine, il s'agit de faire passer une activité de coordination « basique » (assis, debout, couché) du statut d'« à côté » (nécessaire à tout propriétaire de chien) à celui de cœur de la relation à l'animal, au même titre que la dimension affective. S'ébauche peut être, à travers ce mouvement vers l'activité conjointe, une « équidation » de la relation anthropocanine. Comment interpréter l'utilisation d'une « longe » (terme et objet), qui n'est qu'une « laisse » plus longue, dans le monde du chien ? Et comment ne pas voir dans la forme de l'*agility* plusieurs emprunts à la discipline du saut d'obstacles en équitation ? De fait, nous sommes tentés de ne pas conclure à l'inversion des modèles relationnels anthropocanins et anthropoéquins, mais plutôt à leur convergence : l'*agility* n'est pas de l'équitation pour chiens, pas plus que la monte éthologique n'est de l'*agility* pour chevaux. Les deux pratiques s'inspirent mutuellement et se transforment, pour aller dans une même direction, celle d'une activité impliquant du soin et de la technique, de « l'être ensemble » et du « faire ensemble » ; tout cela mis sur un même plan. On retrouve ici le *régime de compagnonnage* développé par Haraway, mais généralisé et appliqué à la fois aux rapports anthropocanins et aux rapports anthropo-équins. C'est vers ce régime d'action particulier, ce rééquilibrage interne à la situation, que tendent ces nouvelles pratiques : qu'elles engagent des chiens ou des équidés, elles promeuvent une symétrisation du « soin à l'animal » et de « l'activité. » Mais le chemin qu'elles empruntent est différent suivant les espèces, car le modèle relationnel dominant dans chacun des mondes sociaux dans lesquels elles sont engagées n'est pas le même.

	Modèle relationnel dominant	Activités émergentes	Mouvement vers compagnonnage
Cheval	Équitation académique	Monte éthologique	Revalorisation du <i>soin</i>
Chien	Animal de compagnie	Sports canins et éducation canine	Revalorisation de l' <i>activité</i>

Table 3: modèles relationnels et mouvements vers le compagnonnage (indépendamment du développement du soin par le contact animalier)

Dans le monde social du cheval, l'équitation académique est le modèle dominant. La monte y est définie comme le cœur de la relation à l'animal : c'est l'activité, le « faire avec l'animal »,

Conclusion

qui est valorisé. Le mouvement vers le compagnonnage passera donc par une revalorisation du « soin. » Dans le monde social du chien, la relation de compagnie est le modèle dominant, et c'est le soin qui est reconnu comme le cœur et la finalité du rapport à l'animal. Dans ce cas, le mouvement vers le compagnonnage engagera une revalorisation de l'« activité », du « faire avec. »

Quelle place le soin par le contact animalier occupe-t-il dans ces dynamiques ? Disons le tout de suite : il fait office de *catalyseur*. Il faut rappeler d'une part que les activités de soin par le contact animalier, telles que l'on peut les observer en situation, incarnent le régime du compagnonnage, en ce qu'elles intègrent tous les éléments des relations à l'animal que l'on rencontre dans l'*agility*, l'éducation canine, la monte éthologique. On peut même dire que ces pratiques impriment grandement la forme que prennent les séances de soin par le contact animalier. En effet, nous avons vu que ces séances donnaient à voir autant de moments de « soin » que de moments d'« activité », et qu'ils n'étaient pas catégorisés différemment : ils font partie de la séance à part égale car chacun possède un potentiel thérapeutique différent. On comprend ainsi que la symétrisation de l'importance respective de ces deux moments est rendue possible parce que la finalité de la relation à l'animal est ici reconfigurée par l'orientation « soignante » de l'activité. Dans la séance de soin par le contact animalier, il n'est plus question de bien faire de l'équitation, ni d'apprendre les raffinements de la communication canine, ni même de brosser un animal avec la brosse adéquate : il s'agit de soigner les humains. Cette nouvelle finalité se substitue à celles des pratiques antérieures (équitation/companie). Voici donc le premier apport du soin par le contact animalier aux dynamiques évoquées plus haut : faire que la relation à l'animal ne soit plus une fin en soi, mais un moyen de soigner l'humain. Ce déplacement permet de prendre des libertés vis-à-vis de l'orthodoxie des pratiques « non soignantes » (équitation, *agility*) et de valoriser légitimement le régime de compagnonnage. Les professionnels du chien ou du cheval pourraient avoir des choses à redire concernant la manière dont se déroule une séance de soin par le contact animalier, si sa finalité principale était l'apprentissage de techniques de monte et/ou de guidage de l'animal ou encore le soin aux animaux. Mais ce n'est pas le cas, et la santé humaine ne concerne ni les moniteurs d'équitation, ni les éducateurs canins : ils n'ont aucun mandat à faire valoir par rapport à la façon dont les thérapeutes organisent le temps de la séance et la relation entre animal et bénéficiaires. En revanche, les thérapeutes, du fait de leur statut, possèdent ce mandat et peuvent, en toute légitimité, redistribuer la hiérarchie de « ce qui compte » dans la relation à l'animal : une personne qui se sent plus à l'aise en brossant le cheval qu'en montant dessus ne montera pas et pourra brosser l'animal aussi

Conclusion

longtemps qu'elle le souhaite. Tant que cela correspond à la problématique que cette personne doit travailler, on lui laissera faire ce qu'elle veut avec l'animal (en veillant toutefois au respect des principes de bienveillance et de personnalité). En somme, *la thématization de la relation à l'animal comme une situation thérapeutique permet d'émanciper cette relation des modèles dominants, propres aux mondes sociaux auxquels l'espèce est habituellement associée*. Les pratiques de soin par le contact équin sont d'ailleurs particulièrement exemplaires de ce phénomène d'émancipation par le recours à la santé. Nous avons bien vu comment la « montée en thérapie » de ces pratiques a donné lieu à des actes de sécession forts vis-à-vis de l'équitation et de la culture équestre en général : « nous sommes des thérapeutes avant d'être des cavaliers ! » Cette primauté du statut de thérapeute sur celui de cavalier a clairement autorisé une autre utilisation du cheval, la promotion d'une relation sortant du cadre strict de la monte et du progrès équestre. L'importation de références, de « cadres conceptuels » du monde du soin dans l'univers social du « cheval » a donc permis de mobiliser de nouveaux argumentaires pour justifier la revalorisation de certains éléments de la relation à l'animal. Si l'exemple est frappant concernant les chevaux, qu'en est-il des chiens ? Nous avons dit que le développement des sports canins témoigne d'une revalorisation de l'activité avec l'animal, d'une sortie de la « relation de compagnie » pure et simple. Mais quand on regarde les choses à travers le prisme du soin par le contact animalier, on remarque que l'aspect « soin à l'animal » est mis en avant. Brosser, caresser un chien, le sentir contre soi, lui donner à manger, devoir le sortir etc. Le soin à l'animal serait en effet une occasion privilégiée de témoigner de l'affection à l'animal, et d'en recevoir en retour. Tout ceci participe, nous dit-on, du bénéfice thérapeutique. En fait, le recours à la santé humaine comme finalité a ici plutôt comme effet de revaloriser le soin à l'animal, dans ses aspects les plus prosaïques : on ne fait rien d'extraordinaire avec un chien de thérapie ! Mais, là encore, c'est de « légitimité » dont il est question, car il faut prendre en compte la pression critique qui s'exerce sur le soin apporté aux animaux, et en particulier aux chiens. Comme nous l'avons dit, une partie de l'opinion publique, dont certains auteurs en sciences sociales se font les porte-parole²⁶⁹, dénoncent les « excès » des dépenses relatives aux animaux de compagnie, et plus globalement leur surinvestissement affectif par des propriétaires en déficit de « vraies » relations sociales. A bien des égards, le soin au chien est conçu comme illégitime. Mais la critique suscite des pratiques permettant d'y répondre. De la même façon que l'*agility*

²⁶⁹ Yonnet, P. (1983). "L'homme aux chats. Zoophilie et déshumanisation." *Le Débat* (27): 111-126.

Digard, J.-P. (2009). "Raisons et déraison des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique." *Pouvoirs* (131): 97-111.

Conclusion

peut être vue comme une réponse à une définition de la relation de compagnie dans laquelle l'animal serait passif et oisif, le soin par le contact canin fait figure de riposte à la critique d'anti-humanisme adressée aux propriétaires d'animaux de compagnie. A trop s'occuper des animaux, on ne s'occuperait plus des humains en somme. Le soin par le contact canin donne une visée altruiste au soin des animaux de compagnie, sur laquelle communiquent largement ses acteurs et promoteurs (en particulier le milieu H.A.I., les industriels de l'alimentation pour animaux, les vétérinaires – voir partie II). Le développement du soin par le contact canin a bénéficié de la force des réseaux dédiés à faire face à cette pression critique (la communauté H.A.I. là encore). Ces réseaux ont financé des recherches montrant que prendre soin de l'animal pouvait être bénéfique à la santé humaine en général et lui ont ainsi procuré une légitimité et une visibilité complètement renouvelées. Comme pour le cheval, la rencontre entre le monde du chien et celui de la santé a permis une légitimation de l'activité de prise de soin en direction de l'animal.

Au final, on s'aperçoit que le soin par le contact animalier catalyse les dynamiques sociales déjà à l'œuvre dans les mondes du chien et du cheval, mais qu'il les oriente majoritairement vers une revalorisation du soin à l'animal.

	Mouvement vers compagnonnage (hors soin par le contact animalier)	Apport du soin par le contact animalier
Cheval	Revalorisation du <i>soin</i>	Revalorisation du <i>soin à l'animal</i>
Chien	Revalorisation de l' <i>activité</i>	

Table 4: le soin par le contact animalier catalyseur de la requalification des relations anthropozoologiques

Ainsi, on comprend mieux en quoi analyser le soin par le contact animalier s'inscrit dans une sociologie de la bienveillance envers les animaux : ces pratiques rendent tout à la fois légitime et utile un régime relationnel donnant la part belle à la bienveillance (en actes et en paroles) envers l'animal. Voilà ce que la santé fait aux animaux : grâce à elle, ils deviennent objets et sujets d'une bienveillance légitime.

La rencontre de trois mondes

Le soin par le contact animalier catalyse donc un mouvement visant à accroître le compagnonnage anthropozoologique comme régime relationnel dans lequel « soin aux animaux » et « activités avec les animaux » verraient leur hiérarchie redistribuée par rapport

Conclusion

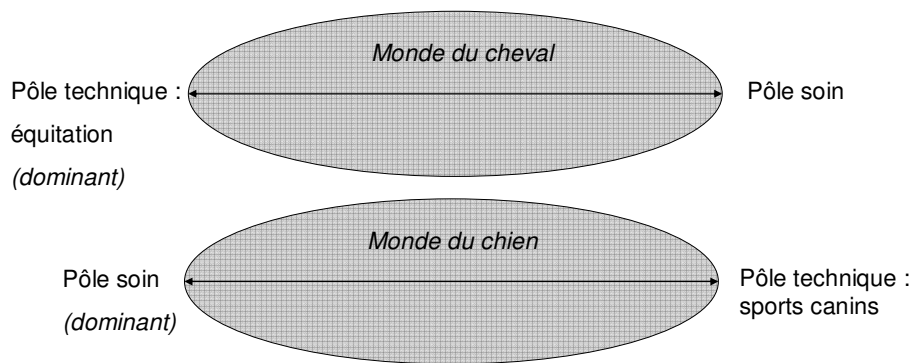
aux modèles relationnels dominants. En y réfléchissant bien, il apparaît que la distinction entre « activité » et « soin » est trompeuse. D'une part, précisément parce que le régime de compagnonnage brouille les frontières entre l'accomplissement de l'activité et le soin. Mais surtout parce que les théories du *care* nous rappellent que le soin *est* une activité. Qui observe les séances de soin par le contact animalier voit bien que prendre soin est une tâche qui occupe un temps important et qui n'est certainement pas thématifiée comme du « hors activité » par les thérapeutes. Là encore, l'argument thérapeutique permet de redéfinir autrement ce qui fait partie ou non de l'activité, et en l'occurrence, d'en élargir les contours.

Pour autant, il nous semble important de conserver temporairement deux niveaux d'analyses : les moments de « soin » (brossage, toilette, nourrissage) et les moments d'« activité » (jeux, monte, promenade) sont distingués dans les séances par les thérapeutes. Il faut également avoir en tête que ces deux niveaux sont présents et font sens dans les mondes sociaux dont il est question ici (sinon, ils ne pourraient être reconfigurés). Il faut donc mieux qualifier ce qui particularise ces deux moments et les activités qui s'y déroulent : par rapport à ce que recouvre le moment d'« activité », on peut dire qu'il y est question de l'accomplissement d'une pratique, d'un savoir-faire, reconnue comme « technique », ne pouvant pas être réalisée par n'importe qui, qui nécessite un apprentissage long, et l'évaluation par les pairs dans des « arènes de l'habileté technique.²⁷⁰ » Correspondant au moment du « soin », l'activité dont il s'agit est censée pouvoir être réalisée par n'importe qui, (elle est même considérée comme la « base » de la condition humaine), elle est souvent « invisible » et ne donne pas lieu à une évaluation publique de la virtuosité de son exécution (il n'y a pas d'arènes autour du soin). Considérons donc qu'il y a une « activité technique » et une « activité de soin. » Ces deux types d'activités se retrouvent dans les séances de soin par le contact animalier, mais elles structurent également les mondes sociaux du chien et du cheval dont nous venons de parler. La place respective de chacune des activités fait débat au sein de ces mondes : il s'agit de savoir si la relation légitime à l'animal tient plus de l'activité technique ou de l'activité de soin. Dans le monde du chien, on trouvera *l'agility* et les sports canins en guise d'activité technique, et pour le monde du cheval, ce sera plutôt l'équitation (dans toutes ses déclinaisons). Pour ces activités, il existe des concours, des compétitions, des règlements, des juges chargés d'encadrer les épreuves et d'estimer l'orthodoxie de l'exécution et une

²⁷⁰ Le concept d'arène des habiletés techniques est emprunté à Nicolas Dodier, qui, dans la lignée de la sociologie pragmatiste, l'utilise pour désigner un type particulier d'épreuve dont la félicité réside dans la « virtuosité » de l'exécution d'un geste technique (impliquant notamment la manipulation d'objets). Voir : Dodier, N. (1993). "Les arènes des habiletés techniques." *Raisons Pratiques*(4): 115-139. Dodier, N. (1995). *Les Hommes et les machines : La Conscience collective dans les sociétés technicisées*. Paris, Métailié.

Conclusion

audience. Bref, il y a des « arènes » dans chacun de ces mondes. Mais il ne s'agit pas des mêmes « arènes » : les compétitions d'équitation et celles de sports canins ne sont pas évaluées par les mêmes personnes, et pas nécessairement sur les mêmes critères. Les acteurs ne reconnaissent ni la communauté de forme entre leurs pratiques (pourtant assez flagrante parfois), ni l'histoire commune qui les a vu émerger. Les activités techniques sont vraiment des espaces/temps frontières, où les mondes ne peuvent pas se mélanger²⁷¹. Les mondes du chien et du cheval sont à cet égard particulièrement représentatifs de ce mouvement d'exclusion mutuelle, sans doute propre à la constitution d'arènes. Concernant les activités de soin à l'animal dans ces deux mondes, elles n'ont pas de terminologies distinctives, et elles ne font pas l'objet d'arènes spécifiques chargées d'évaluer la virtuosité de leur accomplissement. Nous voici donc face à deux mondes, polarisés autour des activités techniques et des activités de soin.

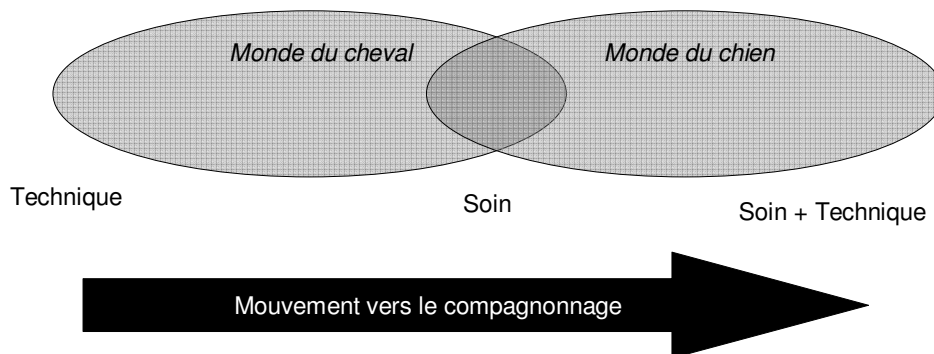


Au regard des évolutions récentes de ces mondes, on peut dire que, dans celui du cheval, l'activité technique est toujours actuellement une composante dominante, et que les arènes de la culture équestre académique définissent encore largement le « bon régime relationnel » à entretenir avec les équidés. En revanche, dans le monde du chien, c'est l'activité de soin qui domine du fait de la prégnance du modèle de l'animal de compagnie : les acteurs puissants dans ce monde (industrie animalière, vétérinaires, associations d'« humane education » et d'animal welfare) revendiquent un rapport non utilitaire à l'animal, qui se conjuguerait assez mal avec la prévalence d'une activité technique comme modalité relationnelle légitime – encore moins exclusive. Le soin à l'animal, l'affectivité dont il témoigne, passe clairement avant l'activité technique, et sert à catalyser celle-ci, et non l'inverse. Nous avons dit que les dynamiques que connaissent ces mondes tendent à les faire aller vers une redistribution de la

²⁷¹ Symptomatique de ce phénomène, le vocabulaire technique distinctif utilisé pour désigner des objets relativement similaires dans les deux mondes. Exemple : la « laisse » mot proscrit du monde du cheval.

Conclusion

hiérarchie de ce qui compte dans la relation à l'animal, et que globalement, elles se dirigent vers un régime de compagnonnage (symétrie entre « soin » et « technique »).



Si nous avons figuré ici le mouvement du compagnonnage orienté vers le monde du chien, c'est pour souligner que ce dernier investit beaucoup plus dans la promotion de ce régime de relation à l'animal. C'est également une manière de représenter la démarche intégrative du monde du chien telle que nous l'avons vue à l'œuvre à propos du soin par le contact animalier : le « circuit chien » tente d'imposer ses propres standards, se place en représentant universel de l'animal²⁷², et cherche à ce que les pratiques équinnes se rallient à sa cause. De plus, si le mouvement de compagnonnage pointe en direction du monde du chien, c'est parce que celui-ci est plus « puissant » que celui du cheval²⁷³, et a donc plus de moyens et de légitimité sociale pour promouvoir le régime du compagnonnage. En outre, c'est lui qui investit le plus dans le soin par le contact animalier (qui catalyse le mouvement vers le compagnonnage).

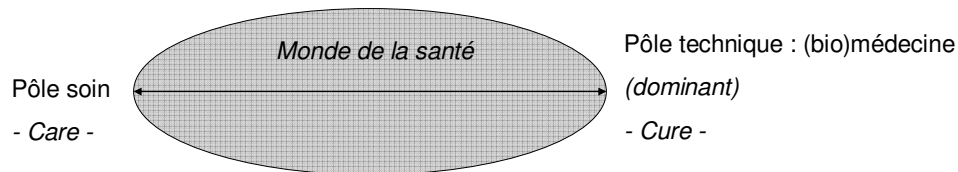
Par ailleurs, nous avons fait apparaître une zone d'intersection entre les deux mondes, qui correspond précisément à l'« activité de soin ». « Soins à l'animal » d'une part, puisque c'est ce type d'activités qui, selon nous, permet aux deux mondes de réellement se rencontrer. A la différence des activités techniques, les activités de soins ne supposent pas l'existence d'arènes, qui tendent plutôt à constituer un « entre soi. » « Soins à l'humain », d'autre part, puisque nous avons bien vu que le soin par le contact animalier a rassemblé autour de lui, bon gré mal gré, le monde du chien et le monde du cheval (du fait entre autres de la volonté intégrative du monde canin). En somme, cette zone d'intersection correspond en grande partie au soin par le

²⁷² L'exemple du passage de « pet therapy » à « animal assisted therapy », pour désigner des pratiques engageant majoritairement des chiens, est assez symptomatique de cette tendance « universalisante » du monde du chien.

²⁷³ Le nombre de propriétaires de chiens et celui des propriétaires de chevaux (ou même des cavaliers) ne sont pas comparables. Les enjeux financiers sont, de surcroît, nettement plus importants dans le monde du chien que dans celui du cheval.

Conclusion

contact animalier. Aussi, pour que ce panorama soit complet, faut-il y ajouter un troisième monde, celui de la « santé humaine. »



Nous proposons d'appréhender ce monde comme les précédents, à travers la même polarisation entre « activités de soin » et « activités techniques²⁷⁴. » Appliqué au monde de la santé, on trouve, d'un côté, le « cure », activité technique médicale, visant essentiellement à « guérir ». De l'autre, le « care », activité peu considérée, visant à prendre en charge la quotidienneté des besoins des patients. Le « soin », activité prosaïque et répétitive, ne donne pas lieu – encore une fois – à la constitution d'arènes de la virtuosité technique. A l'inverse, la médecine, en tant qu'activité technique, est visible, valorisée, et évaluée par une communauté de pairs. Les tenants du « cure » (les médecins) dominent et peuvent légitimement définir ce qui importe dans la relation à l'humain malade. En l'occurrence, « guérir » a été pendant longtemps reconnu comme étant le centre de la relation « soignant/soigné. » Et c'est encore largement le cas. Comme le monde du chien et celui du cheval, le monde de la santé donne à voir une certaine marginalisation du soin comme activité, au profit d'une pratique technique, définie comme plus noble, plus « grande²⁷⁵ ». Comme eux, il connaît une dynamique visant à revendiquer un rééquilibrage entre la place de l'activité de soin par rapport à l'activité thérapeutique. Mouvement porté par les infirmières, épaulées par les travaux de sciences sociales de la santé, cette revalorisation passe par la volonté de faire reconnaître la part essentielle du travail de soin dans le processus thérapeutique (voir partie I). Nous avons vu que le développement du soin par le contact animalier a bénéficié de cette dynamique : largement investi par les sciences du soin, ou sciences infirmières, il a permis à ces dernières de valoriser leurs compétences relationnelles, et d'écoute (par exemple, le fait d'être attentif à ce qui fait sens pour le malade –en l'occurrence l'animal), tout en les mettant en lien avec des domaines de la médecine réputés « techniques. »

²⁷⁴ D'autant que cette polarisation a été clairement attestée et analysée par des travaux de sociologie de la santé. Voir : Saillant, F. (1999). "Chercher l'invisible : épistémologie et méthode de l'étude des soins." *Recherches Qualitatives* 20: 125-158. Carricaburu, D. & M. Ménoret (2004). *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*. Paris, Armand-Colin.

²⁷⁵ Boltanski, L. & L. Thévenot (1991). *De la justification. Les économies de la grandeur*. Paris, Gallimard.

Conclusion

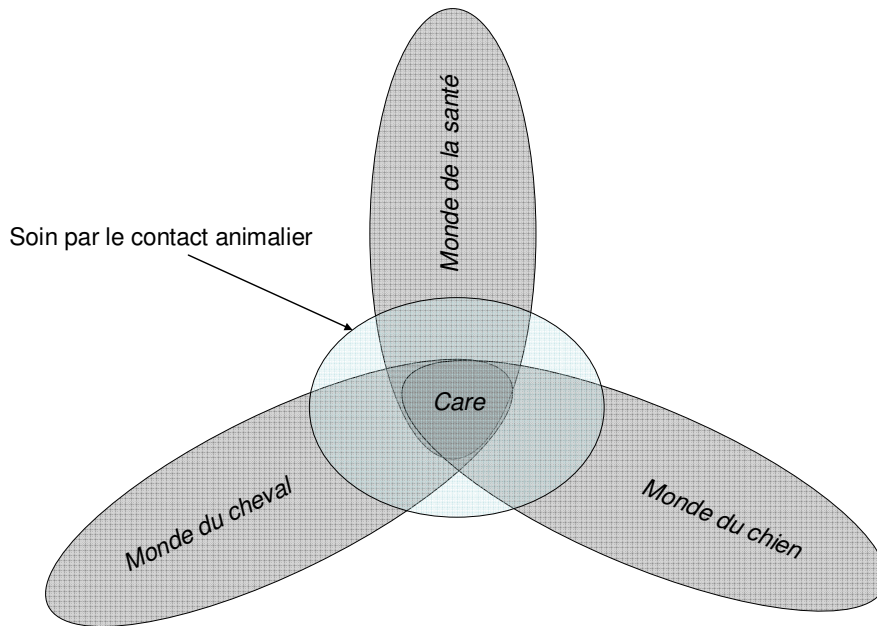


Figure 12: Le soin par le contact animalier et le *care* au centre des trois mondes

Ainsi, le soin par le contact animalier se trouve à la croisée de trois mondes, et leur point de jonction se fait au niveau des domaines les plus marginalisés de chacun d'eux. De fait, si nous avons dit que le monde de la santé n'était pas « transfiguré » par sa rencontre avec l'animal, c'est parce que cette rencontre s'est faite par le biais d'activités dévalorisées dans celui-ci. Activités de « care », moins visibles, moins « grandes » et moins aptes que les activités de « cure » à faire bouger les lignes du monde de la santé. A travers la volonté d'obtention du label « thérapeutique », on voit que le soin par le contact animalier cherche à s'« élever » du côté du « cure », alors que c'est dans les domaines du « care » qu'il est le mieux accepté, qu'il pose le moins de problème. Cette volonté semble confirmer notre hypothèse selon laquelle les acteurs du soin par le contact animalier cherchent à utiliser la santé humaine comme un « bien en soi », bénéficiant alors de sa capacité à clore les controverses, à légitimer une pratique et à engager un nombre plus important de réseaux derrière la promotion de la présence animale. Néanmoins, la médecine, le « cure », possède le monopole légitime de la définition de la santé humaine et des moyens de la servir : autant dire qu'elle détient les clés du « bien en soi » convoité par le soin par le contact animalier. C'est donc le « cure » qu'il faut enrôler.

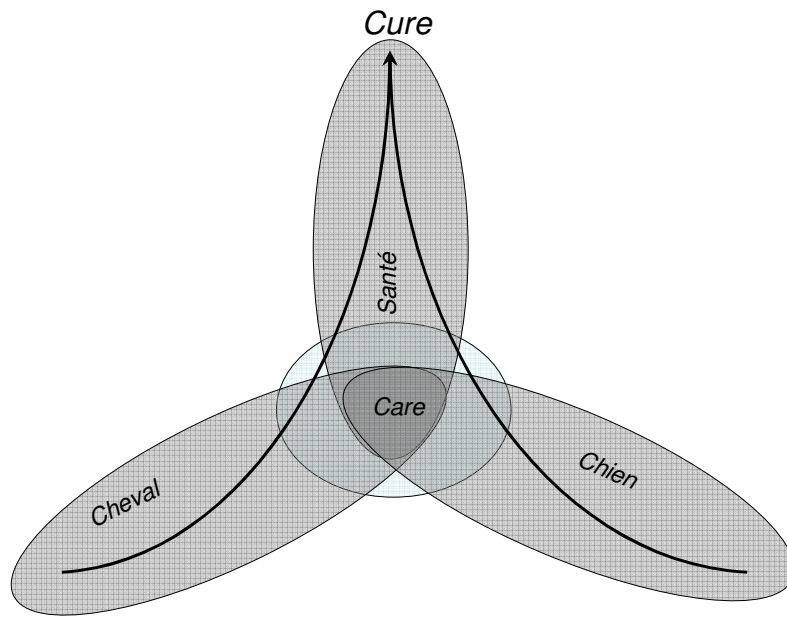


Figure 13: aspiration du soin par le contact animalier vers le "cure"

Il y a donc un mouvement d'aspiration vers le « thérapeutique », qui permet à la relation à l'animal (chiens et chevaux) de ne plus dépendre des arènes techniques des mondes anthropoéquins et anthropocanins, de ne plus avoir à se soumettre à leurs conditions de félicité. Face à la santé humaine, toutes les autres considérations s'effacent. Imaginons : si la « thérapie avec le cheval », pratique peu orthodoxe du point de vue de l'équitation académique, « soignait le cancer²⁷⁶ » d'une manière inédite, quels arguments pourraient alors opposer les tenants du classicisme équestre ? Pourraient-ils toujours considérer le travail à pied, à côté du cheval, comme une sorte de perversion du rapport au cheval ? L'équitation serait-elle encore la relation à l'animal la plus légitime socialement ? Nous n'en sommes pas là, mais il semble, au vu de ce que nous avons décrit dans ce travail, que cet objectif - atteindre la santé comme « bien en soi » pour légitimer les nouvelles relations aux animaux - est au cœur du développement du soin par le contact animalier. Ce qui explique cette aspiration vers le « cure. » Selon nous, ce mouvement se fait au détriment du « care » : on cherche à déplacer la définition du cœur de la pratique, ce qui en fait la particularité, vers le « cure », alors que ce sont majoritairement des relations de « care » qui s'observent en situation. Les séances de soin par le contact animalier sont en effet des moments où l'on

²⁷⁶ Nous utilisons cet exemple très caricatural, « soigner le cancer », car il semble être devenu une sorte de Graal de la pratique médicale.

Conclusion

prend soin des humains *et* des animaux, où s'actualise un *care* pour les deux. En effet, ce que les thérapeutes transmettent aux bénéficiaires relève clairement du *care* au sens féministe du terme. Elles leur apprennent que le soin aux animaux est tout à la fois une activité concrète (brosser, changer la paille, nourrir etc.) et une posture d'attention, un « souci » de leurs besoins, de leurs ressentis, de leurs humeurs etc. Les thérapeutes organisent l'articulation entre ce « souci » et les actes qui lui correspondent, elles veillent à ce que les tâches ne soient pas exécutées sur un registre purement technique, mais soient bel et bien thématiques comme un moment de « concernement », de reconnaissance vis-à-vis de l'animal. Le *care* comme activité (« care taking ») et le *care* comme sollicitude (« caring about »)²⁷⁷ sont ce que les bénéficiaires intègrent pendant les séances, et ce, non seulement en direction des animaux, mais également vis-à-vis d'eux-mêmes. En faisant des parallèles en permanence entre les animaux et les bénéficiaires, les thérapeutes insistent sur la nécessité de s'occuper de soi comme on s'occupe d'autrui, et inversement. Le *care* en direction de l'animal devient l'apprentissage du *care* en direction des humains. De surcroît, les thérapeutes elles-mêmes sont dans le *care* vis-à-vis des bénéficiaires : lorsqu'elles font quelque chose en direction d'une personne (le contraindre, le rattraper, l'aider etc.), elles le justifient explicitement par le « souci » de son bien être, de ses intérêts. Elles relient concernement et action. Le *care* est partout pendant les séances. Pour autant, elles sont thématiques par les thérapeutes comme relevant plutôt du « cure » ou souhaitant y contribuer. Les thérapeutes revendiquent en effet une « technique » distinctive, une connaissance experte des pathologies et problématiques des bénéficiaires, acquise au cours d'un long apprentissage, qui les différencie des « soigneurs » ; tout autant des soigneurs d'animaux (palefreniers, animaliers) que des soigneurs d'humains (infirmières, aides-soignantes). Dit autrement : elles reconnaissent les arènes du monde de la santé comme étant légitimes pour juger de leur travail, et elles se reconnaissent elles-mêmes comme faisant potentiellement partie des évaluateurs. Nous avons vu les avantages que retireraient les thérapeutes d'un affichage de leurs pratiques en termes de « cure », mais nous en avons vu également les inconvénients, à travers la difficulté à rendre compte avec justesse du régime relationnel particulier qui a produit un bénéfice pour la personne humaine. Le « vivant personne » notamment se voyait occulté. Plus largement, l'affichage « thérapeutique » du soin par le contact animalier implique une perte en termes de « personnalité » des animaux : qu'il s'agisse de recherches scientifiques, de terminologies

²⁷⁷ Tronto, J. C. (2008). "Du Care". *Revue du MAUSS* (32): 243-265.

Molinier, P., S. Laugier, et al. (2009). *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*. Paris, Payot.

Conclusion

professionnelles, ou dans les façons de transmettre les informations du contenu de la séance, l'aspect « vivant personne » disparaît. Il nous semble important de lier cette occultation du « vivant personne » et la volonté de ne pas thématiser le soin par le contact animalier comme une pratique de *care*. Mais on peut se demander dès lors en quoi le recours au *care* permettrait de mieux respecter le « principe de personnalité » des animaux.

Le quatrième opérateur

Une des dimensions qui nous semble importante à noter lorsque l'on observe les séances de soin par le contact animalier est ce rapport entre les animaux et les bénéficiaires, tout à la fois « objets de soin » et « sujets de soin. » Il y a, d'une part, une indistinction entre soin à l'humain et soin à l'animal : les deux semblent relever d'une logique commune, quelque soit les êtres²⁷⁸. C'est en tout cas sur cette idée que s'articule le travail des thérapeutes : si le soin à l'humain et le soin à l'animal étaient conçus comme radicalement différents, les thérapeutes ne pourraient pas mobiliser l'attitude de soin comme modèle comportemental à faire intégrer aux bénéficiaires. D'autre part, il y a une imbrication entre les deux types de soin. En recevant des soins des humains, les animaux deviennent pourvoyeurs de soin. Les bénéficiaires, quant à eux, sont « soignés » non seulement parce que les thérapeutes les prennent en charge, mais également du fait qu'ils s'occupent des animaux. S'occuper des animaux est donc doublement une activité de soin, à la fois en direction de l'animal et en direction du bénéficiaire. De cette indistinction et de cette imbrication résulte l'impression de ne plus savoir qui est « objet de soin » et qui en est l'acteur, le « sujet de soin. » En fait, cette difficulté à y voir clair témoigne de la radicalité des théories féministes qui appréhendent le *care* comme le fondement d'une nouvelle perspective tout autant politique qu'épistémologique. Outre le fait de ne plus distinguer l'activité et la posture de soin (« care taking » et « caring about »), les théories du *care* s'appuient sur une anthropologie qui met à l'épreuve les conceptions modernistes de ce qu'est un être humain. A l'inverse de l'idéal du sujet cartésien autonome, rationnel, entrepreneur de sa propre vie, l'anthropologie du *care* insiste sur la vulnérabilité, la dépendance, et l'affectivité, qui sont le lot commun de tous les humains. Dans cette perspective, tout être est à un moment donné de sa vie sujet et objet de soin. Il n'y a pas que les « malades », les populations « dans le besoin », qui sont « objets de soin » : tout un

²⁷⁸ L'ouvrage récent de Mol et al., met en lumière la similitude des relations de *care* qu'elles s'appliquent aux humains ou bien aux animaux. Dans cet opus, on trouve aussi bien des exemples de *care* dans les cliniques vétérinaires, dans les fermes, que dans les hôpitaux. Voir : Mol, A., I. Moser, et al., Eds. (2010). *Care in practice. On tinkering in Clinics, Homes and Farms*, Transcript.

Conclusion

chacun, riche ou pauvre, est dépendant du *care* des autres. De la même façon, tout le monde est susceptible de prendre en charge la vulnérabilité des autres ou la sienne propre. Les théories du *care* insistent sur cette potentialité : tout le monde peut prendre en charge et être pris en charge, mais tout le monde ne le fait pas, ce qui rend parfois le monde « inhumain. » Il y a donc tout un travail nécessaire pour *actualiser* la condition humaine telle que définie par le *care* : la prise en charge d'êtres vulnérables et dépendants, est liée à l'activité et la sollicitude de certaines personnes, qui pourraient très bien faire autre chose, au risque de rendre le monde « inhumain ». Ces théories dénaturent le *care* et permettent d'en saisir la valeur anthropologique et ontologique : les relations de *care* dans lesquelles sont pris les êtres les définissent comme être humain. Dit autrement : le *care* rapproche les êtres de l'humanité, il « *anthropise*. » Cette idée est un élément central de la rhétorique professionnelle des sciences infirmières visant à souligner que la relation de soin « humanise » les patients, les fait advenir en tant que personnes et non plus en tant que corps malades. Autant que son absence « animalise » : patients se plaignant d'être « traités comme des animaux », d'être « gérés comme du bétail », parce qu'ils ne ressentent pas de sollicitude chez ceux qui les soignent. Les travaux de sociologie et d'anthropologie de la santé mettent bien en lumière qu'il n'y a aucune évidence à traiter les humains en tant que personnes, et que la prise en charge sanitaire pouvait être également « déshumanisante », notamment lorsque la posture de sollicitude manquait à l'activité de soin²⁷⁹. D'autres travaux ont analysé le travail médical en général comme une pratique radicalement ontologique, qui faisait advenir des êtres, corps et âmes, très différents selon les spécialités médicales qui les abordent, les moments de la prise en charge, et les membres du personnel²⁸⁰.

Ces exemples pointent le fait que la relation de *care* fait advenir les êtres humains en tant que membres d'une même communauté anthropologique, en tant que personnes. Il est intéressant de prendre au sérieux cette proposition, et d'envisager qu'elle dépasse les barrières de l'espèce²⁸¹. Les théories du *care* intègrent d'ailleurs cette possibilité. Joan Tronto, dans un ouvrage phare des théories du *care*, « *Moral Boundaries* », écrit : « [le *care*] ne se limite pas aux interactions que les humains ont avec les autres. Nous y incluons la possibilité que le soin s'applique non

²⁷⁹ Dimension très présente dans certains exemples donnés par les praticiens dans la partie III, lorsque l'on nous dit que l'animal semble être le seul ou du moins le premier à se rendre compte qu'il a affaire à une personne humaine.

²⁸⁰ Voir notamment : Mol, A. (2002). *The Body Multiple: Ontology in Medical Practice*, Duke University Press Books.

Dodier, N. (1993). *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*. Paris, Métailié.

²⁸¹ Il serait d'ailleurs quelque peu paradoxal de cantonner les vertus anthropisantes du *care* aux seuls humains, étant donné que l'enjeu est précisément l'attribution de l'humanité.

Conclusion

seulement aux autres, mais aussi à des objets et à l'environnement²⁸². » Appel entendu par plusieurs penseuses féministes qui se sont attachées à appréhender le *care* à travers la question animale²⁸³. Dans une perspective éco féministe, ces auteures ont cherché à défendre la place de la relation de *care* dans le champ de l'éthique animale, souvent reléguée du côté de la « sensiblerie » par le mouvement des Droits des animaux. Mais force est de constater qu'elles n'ont pas pris en considération la piste des vertus anthropisantes du *care*. Pourtant, en la suivant on peut amener l'idée que le *care* réduit la différence entre humains et animaux, ou plus précisément, que les êtres, quelle que soit leur espèce, font partie d'une même communauté lorsqu'ils sont engagés dans une relation de *care*. Sans doute parce qu'elles s'interrogeaient sur l'éthique animale, sur la meilleure façon de servir les intérêts des animaux, ces auteures n'ont appréhendé les animaux que comme « objets de soin. » Un élément manque à leur perspective pour qu'elles saisissent pleinement le potentiel offert par la proposition de faire du *care* un opérateur d'anthropisation : *considérer que les animaux peuvent être pourvoyeurs de care* ; pas uniquement vis-à-vis de leurs congénères. Selon l'anthropologie du *care*, ce qui fait un être humain c'est d'être tout autant objet de *care* que sujet de *care*. Nous avons vu que les animaux étaient tout cela à la fois dans le contexte du soin par le contact animalier. Par le travail de mise en relation et de traduction effectué par les thérapeutes, les animaux sont transformés en pourvoyeurs de *care* : on les met en capacité d'exprimer une attention toute particulière aux besoins de l'humain, on atteste de la reconnaissance qu'ils expriment vis-à-vis du *care* qu'ils reçoivent des bénéficiaires etc. Dans le discours des thérapeutes, les animaux sont *concernés* par la présence et l'activité des humains : la bienveillance de ces derniers leur fait quelque chose, ne les laisse jamais indifférents. Selon les thérapeutes, il y a une reconnaissance mutuelle entre les animaux et les bénéficiaires vis-à-vis du *care* que chacun reçoit de l'autre. Cette reconnaissance, nous l'avons vu, est indexée à un « traitement en personne », à la création d'une communauté des « êtres qui comptent » sans distinction d'espèce²⁸⁴. Sous l'égide du *care*, humains et animaux deviennent des « vivants personnes. » Nous avons dit plusieurs fois que cette qualité de « personne » pour les animaux peinait à transparaître en dehors du cadre circonscrit de la séance. Notamment du fait de l'objectif humaniste du monde médical dans lequel se

²⁸² Tronto, J. C. (2008). "Du Care". *Revue du MAUSS* (32): 243-265. Extrait traduit de « Moral Boundaries » (1993).

²⁸³ Donovan, J. & C. J. Adams, Eds. (2007). *The feminist care tradition in animal ethics*. New York, Columbia University Press.

²⁸⁴ Ou plutôt : un traitement dans lequel les distinctions d'espèce sont reliées à des différences de physicalité, nécessitant des ajustements mais ne dénotant pas une appartenance des êtres à des catégories radicalement dissemblables.

Conclusion

développe le soin par le contact animalier : la « personnalité » des animaux compte finalement assez peu, du moment qu'elle « soigne ». En fait, les théories du « cure », dominante dans le monde médical, distinguent « objets de soin » et « sujets de soin », celui qui soigne et celui qui est soigné, et polarisent cette disjonction : celui qui soigne ne peut pas être celui qui est soigné, les identités de chacun sont bien définies et semblent ne pas se recouvrir. Cette disjonction est une arme à double tranchant pour quiconque veut revaloriser le statut des animaux comme « vivants personnes » : elle n'offre qu'une alternative aux animaux, entre un rôle actif dans le soin, dont il est difficile de rendre compte du fait des cadres naturalistes du monde médical, et un rôle passif, qui en lui-même n'est pas reconnu comme producteur de bonne santé. Le soin par le contact animalier oscille entre ces deux rôles pour l'animal, il est sommé de choisir son camp du fait de sa volonté d'inscription dans le monde médical. Les théories du *care* proposent une voie médiane, dans laquelle activité et passivité sont redéfinies radicalement, dans l'espace et dans le temps. A travers le prisme du *care*, tout le monde est plus ou moins actif et passif dans la relation visant à « entretenir le monde » et les êtres qui le composent. En lieu et place d'une polarisation entre l'actif et le passif dans la relation de soin, on a, avec le *care*, un continuum circulaire d'êtres dépendants, potentiellement vulnérables et puissants, qui peuvent être sujets et objets de soin à des moments différents (voire simultanément), si bien que la distinction ne compte plus vraiment. Dans la version *care*, la montée en personnalité des êtres est relative à cette capacité à reconnaître leur vulnérabilité et leur puissance, à prendre en charge et à être pris en charge. Dans la version « cure », la montée en personnalité des êtres s'adosse à leur participation « active », « éclairée » aux décisions et aux processus thérapeutiques : leur qualité d'être « puissant » prend le dessus sur leur vulnérabilité. A la suite d'Annemarie Mol, il nous semble qu'il ne s'agit pas là d'un « traitement en personne », mais plutôt de l'application d'une logique de marché, qui en revendiquant « le libre choix du patient », reconduit l'alternative entre « soignant » et « soigné », sur-responsabilise les uns et déresponsabilise les autres²⁸⁵. Il n'y a plus alors de « relation de soin », mais des rapports dialectiques entre des catégories d'êtres, endossant des positions parfois puissantes, et parfois vulnérables (jamais les deux), se donnant des mandats et des décharges de responsabilité quant à ce qui naît entre eux. La logique du *care* est au contraire une perspective qui engage des responsabilités, et non des moindres, puisqu'il s'agit de faire advenir des êtres en tant que membres d'une même communauté.

²⁸⁵ Mol, A. (2009). Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient. Paris, Presses des Mines.

Conclusion

Il nous semble que l'adoption d'une perspective de *care* permettrait aux « acteurs » du soin par le contact animalier de se dire autrement et de rendre compte plus justement de la qualité de « vivant personne » des animaux et des humains, que chacun contribue à construire dans le cadre situé de la séance, mais que l'inféodation aux théories du « cure » rend peu visible. Le « vivant personne » dont il serait question n'aurait que peu de choses en commun avec le sujet cartésien, libre et autonome. Il serait « vivant » donc dépendant, attaché à d'autres vivants. Mais il ne serait pas « vivant matière » puisqu'on lui reconnaîtrait une capacité à être en relation avec d'autres « personnes. » Le prisme du *care* rend visible cette double qualité du « vivant personne », à l'œuvre dans le soin par le contact animalier.

D'autre part, dans notre introduction générale, nous avons identifié trois opérateurs de requalification des relations humains/animaux : la santé humaine, les sciences et la critique. Nous avons vu comment chacun a été approché par les acteurs du soin par le contact animalier, comment ceux-ci ont tenté, non sans difficulté, de les faire fonctionner en vue de rapprocher les animaux du statut de « vivant personne. » Il apparaît qu'avec le *care*, nous avons un quatrième opérateur. Certes, c'est un opérateur assez particulier dans la mesure où il entretient avec les trois premiers une relation complexe. Inscrites dans les mouvances féministes, les théories du *care* contiennent en effet une forte charge critique vis-à-vis de la rationalité comme principe universel, utilisé tout à la fois à des fins épistémiques et à des fins politiques. Elles sont tout autant critiques vis-à-vis des mécanismes de domination permettant à la rationalité d'apparaître comme universelle, et de masquer que le modèle de cette universalité est bien souvent « masculin », appartenant à la haute société du monde occidental. De plus, la valorisation de la rationalité a servi à exclure certaines catégories de personnes du champ du politique, à les réduire au rang de « chose » dont on parle, mais qui n'ont pas le droit à la parole (les femmes, les esclaves, les malades mentaux - les animaux). Les théories du *care* sont marquées par la conscience que l'universalisme et le rationalisme sont des outils puissants qui servent avant tout les intérêts de ceux qui les utilisent. Dans cette perspective politique, elles relativisent le discours universalisant des sciences modernes et ceux de nombreuses théories de la justice. Elles prônent plutôt des manières de « faire science » qui privilégieraient les points de vue particuliers, ceux des « dominés », et des manières de « faire politique » qui prendraient en compte les différences de chacun, plutôt que de les occulter. Autant dire que la notion de « montée en généralité », que l'on retrouve tant dans les mécanismes de la critique que dans l'idéologie et les pratiques scientifiques, n'est pas le souci premier des théories du *care* : il s'agit pour elles de promouvoir un retour des points de vue trop longtemps écrasés par la « généralité » ; une « montée en singularité » - voire

Conclusion

même une « montée en personnalité » - en quelque sorte, qui servirait de base à un travail politique d'un genre nouveau, restant à définir encore. Les théories du *care* bouleversent ainsi les grammaires des sciences modernes et celles de la critique : nos deux premiers opérateurs sont alors bien malmenés. Quant au troisième, la santé humaine, nous avons déjà évoqué longuement la manière dont il se trouvait reconfiguré par l'irruption d'une revendication de rééquilibrage entre le *care* et le *cure* dans le monde médical. Ce mouvement vise à questionner le monopole de la médecine sur la définition et la prise en charge de la santé humaine ; ce qui a pour effet, là encore, de bouleverser les hiérarchies et les distinctions bien établies dans cet univers.

Se réapproprier le *care* permettrait aux acteurs du soin par le contact animalier d'avoir une prise plus forte sur les trois autres opérateurs de requalification. « Plus forte » dans la mesure où la perspective du *care* n'est pas totalement extérieure à ce qu'elle met en question. Par exemple, sa critique des sciences est légitime car elle s'appuie sur un fondement réaliste cher aux sciences modernes et parce qu'elle a recours à des registres « classiques » de la justice : « objectivement, les hommes sont plus nombreux dans les laboratoires que les femmes : ce n'est pas normal compte tenu des discours égalitaristes tenus par les politiciens et les tenants de l'universalité de la science. » L'exemple est un peu caricatural, prenons en un autre renvoyant plus spécifiquement à l'origine des théories du *care*. Les travaux de Carol Gilligan, qui ont les premiers identifié l'existence d'une éthique du *care*, relèvent de la psychologie du développement moral²⁸⁶. Ils prennent leur origine dans l'insatisfaction de Gilligan vis-à-vis des résultats d'expériences menées chez de jeunes garçons, mettant en avant que ceux-ci possédaient un plus haut degré de « maturité morale » que les filles parce qu'ils mobilisaient une éthique de la justice, rationnelle et logique. Au motif que la méthodologie qu'elles utilisent ne permet pas de rendre compte d'une éthique *autre* que celle de la justice, Gilligan affirme que ces expériences sont tout simplement « biaisées ». Pour Gilligan, une autre morale existe, celle du *care*, exprimée majoritairement par des filles, et elle ne peut pas apparaître dans les tests de psychologie tels qu'ils sont envisagés à l'époque. Ce biais de genre pose des problèmes tout autant scientifiques que politiques. Aussi la critique de Gilligan est-elle une critique « au nom de la science » (protocole biaisé) et au nom de la nécessité démocratique de représenter tous les points de vue, toutes les « voix ». On le voit, les théories

²⁸⁶ Voir : Gilligan, C. (1993). In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development, Harvard University Press.

Molinier, P., S. Laugier, et al. (2009). Qu'est ce que le *care* ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité. Paris, Payot.

Conclusion

du *care* mettent en avant les paradoxes de ce qu'elles critiquent en utilisant souvent les mêmes outils, les mêmes registres de justice en les poussant dans leur limites, les faisant fonctionner à plein régime. Et c'est ce qui rend leurs critiques d'autant plus probantes et efficaces : elle s'inscrivent dans la continuité de ce qu'elles mettent en cause. Le *care* offre des prises socialement légitimes pour faire bouger les lignes des sciences, de la critique et de la santé humaine. Selon nous, il permet d'orienter plus facilement ces opérateurs de requalification des relations humains/animaux dans la direction du « vivant personne. » De fait, ces théories pourraient constituer un socle solide pour que les acteurs du soin par le contact animalier se réapproprient le sens de leurs pratiques. En effet, nous pensons que le *care* permettrait également de poser les enjeux du soin par le contact animalier en des termes plus politiques qu'ils ne le sont actuellement. En effet, parlant de *care*, on peut parler de position morale et d'activité concrète, on peut parler de catégories de population qui sont chargées implicitement d'exécuter les tâches de *care*, on peut questionner la légitimité des mécanismes sociaux de dévalorisation de ces tâches, ou encore des structures de pouvoir qui entretiennent certaines personnes dans l'idée qu'elles sont « libres, autonomes, et sujets de leur propre existence ». Parler de *care* suppose également une prise de position vis-à-vis des êtres « qui doivent compter » dans le collectif, qui ne peut se faire indépendamment de la possibilité matérielle de les prendre en charge. Un engagement à faire vivre et exister certains êtres et certaines relations « qui comptent » : voilà ce qu'est le *care*. Appliqué au soin par le contact animalier, cet engagement concerne toute une variété d'êtres humains et non humains, apprenant à devenir d'autres êtres ensemble. C'est ce qui le fait basculer du côté des cosmopolitiques chères à Isabelle Stengers.

* *

*

Tous ces éléments nous font dire que le *care* pourrait être le point de vue privilégié pour documenter les reconfigurations récentes des relations humains/animaux, et, plus largement, des « frontières d'humanité²⁸⁷ » dans toute leur complexité. Parce que le *care* humanise, parce qu'il peut s'appliquer à d'autres espèces que l'humain, parce qu'il remet en cause les présupposés naturalistes, parce que son absence rend le monde quelque peu désincarné et difficilement compréhensible, le *care*, en tant qu'activité et posture morale, se révèle être un

²⁸⁷ Rémy, C. & M. Winance (2010). "Pour une sociologie des « frontières d'humanité »." *Politix* 23(90): 9-19.

Conclusion

excellent outil d'analyse (et de transformation ?) des sociétés contemporaines. En effet, le *care* nous a accompagné tout au long de ce travail et suivre sa piste nous a permis d'accéder à de nombreux univers sociaux, à de nombreux collectifs ayant tous partie liée avec les thématiques du *care*. Car le *care* dépasse la relation de soin : en tant que dimension fondamentale de l'existence humaine (et humanimale ?), on le retrouve à tous les échelons du social. A l'instar de Patricia Paperman, il s'agit pour nous d'insister sur le caractère globalisé du *care* : la relation de *care* n'engage pas seulement des dyades (à l'image de la dyade « mère/enfant », très présentes dans les versions psychologisantes du *care*), elle concerne des activités et des structures sociales plus vastes. Nous faisant naviguer entre des laboratoires de recherche, des écuries, des colloques, des agences de presse, des hôpitaux, des prisons, des cliniques vétérinaires, l'exemple du soin par le contact animalier nous l'a bien montré. Dans cette mesure, on ne peut qu'accepter l'invitation de Paperman lorsqu'elle propose de faire une sociologie dans la « perspective du *care* » : « Si le terme de perspective est ici préféré à celui de théorie, c'est qu'il indique une posture qui n'est pas d'abord explicative mais descriptive. Le concept de care est descriptif au sens où il permet de saisir un ensemble d'activités et de préoccupations, central dans l'existence humaine, mais qui, en son absence, apparaît marginal, émiétté ou spécialisé. La description du monde social s'organise à partir d'un point de vue qui met le care en point de fuite de la perspective²⁸⁸. » Prenant à contre-pied le phénomène de marginalisation du *care*, il s'agit pour Paperman de proposer une sociologie dans laquelle le *care* ne serait plus ce point de fuite, mais serait central et permettrait de mieux rendre compte de « ce qui tient la société. » Car suivre le *care* a pour avantage d'articuler les situations dyadiques, localisées, situées et les échelles plus « macro », de comprendre ce que les unes ont à voir avec les autres, et inversement. En réalisant ce travail, nous avons eu à cœur d'articuler ces différentes échelles spatio-temporelles entre elles, « macro » et « micro » pourrait-on dire. Ce souci trouve son origine dans la conviction que les dynamiques de requalification des relations humains/animaux ne s'observent pas du point de vue exclusif de l'interaction ou des situations de coprésence humanimale. On ne comprend qu'une partie des choses si l'on se limite à étudier ces situations : on ne peut pas voir que leurs conditions de félicité se définissent ailleurs dans le temps et dans l'espace, dans des instances distantes, dans le mouvement historique et la constitution des réseaux²⁸⁹. La

²⁸⁸ Paperman, P., « Désentimentaliser le *care* » in Molinier, P., S. Laugier, et al. (2009). Qu'est-ce que le *care* ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité. Paris, Payot. P 102.

²⁸⁹ Par exemple, il y a dans l'organisation et dans le déroulement de la séance de soin par le contact animalier une modélisation interactionniste de la situation qui est explicitement construite de cette façon par les thérapeutes. Cette modélisation ne « tombe pas du ciel » : elle vient d'un apprentissage d'un certain nombre de théories mettant en avant l'importance des règles interactionnelles dans la relation de soin. Le fait que cette modélisation puisse intégrer des animaux et des humains est également lié à tout un ensemble de travaux de sciences de la communication, influencées par l'interactionnisme, autorisant à considérer que la communication

Conclusion

question du *care* comme celle de la requalification des relations humains/animaux ne peuvent se comprendre qu'en prenant en compte les dynamiques sociohistoriques dans lesquelles elles s'insèrent. L'analyse de situations contextualisées permet en revanche de mettre au jour des éléments, soit émergents, soit marginaux, cachés, que l'échelle « macro » laisse de côté. L'enjeu pour nous serait plutôt d'analyser les circulations d'énoncés et d'êtres entre les différentes échelles et de comprendre comment le « local » est « globalisé » et comment le « global » est « localisé²⁹⁰. » Ou encore comment le « local » reste « localisé » ; ce à quoi s'attelle la sociologie dans la perspective du *care* proposée par Paperman. Ici, elle rencontre celle de l'Acteur Réseau de Latour et Callon. Toutes deux cherchent à documenter ces réseaux, souvent peu visibles, qui construisent la société et la rendent habitable pour les êtres humains et non humains. Mais leur différence tient sans doute à ce que la première n'adopte pas nécessairement une posture a priori symétrique. En effet, la sociologie dans la perspective du *care* oublie l'agnosticisme propre aux *science studies*, en prenant pour point d'entrée des activités et des positions morales marginalisées. Parce qu'elle s'inscrit dans une démarche réparatrice, cette sociologie ne peut être qu'attentive à la parole des êtres et des objets qui n'ont pas la parole, du fait de la domination qu'ils subissent. Elle prend acte de l'asymétrie qui peut exister entre les êtres, en fait son point de départ et s'attache à en comprendre les raisons. Dans ce sens, une sociologie du *care* ne peut être qu'une sociologie bienveillante, s'appuyant sur une base éthique élémentaire visant à redonner la parole à ceux qui ne l'ont habituellement pas. En creux, elle pointe un travers de la sociologie de l'Acteur Réseau qui consisterait à ne s'intéresser qu'aux êtres dotés de porte-parole (scientifiques et politiques). La sociologie du *care* assume donc une inclination particulière pour son « objet » tout en cherchant à rendre compte de ses tribulations dans différents réseaux sociotechniques. Pour paraphraser et détourner Bruno Latour²⁹¹ : le *care* pourrait-il « ré assembler » le social ?

La voie de cette hybridation entre le style épistémique de l'Acteur Réseau et de la perspective du *care* a été ouverte par Donna Haraway. Chaque ligne de son « *When species meet* » laisse transparaître la posture de *care* qu'Haraway exprime vis-à-vis de Cayenne. L'affection et le concernement de la philosophe pour sa chienne sont au cœur d'une enquête sociologique passionnée et passionnante, qui fait naviguer le lecteur dans le monde de l'agility, l'histoire

non verbale concerne aussi bien les humains et les animaux. Non seulement le travail des thérapeutes s'organise autour du concept d'interaction, mais la communauté dans laquelle elles s'insèrent est placée sous l'égide de ce même terme : « Human-Animal Interactions. »

²⁹⁰ Latour, B. (1994). "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité." *Sociologie du travail* 4: 587-606.

²⁹¹ Latour, B. (2005). *Reassembling the Social: An Introduction to Actor-Network-Theory*, Oxford University Press.

Conclusion

des bergers australiens, les laboratoires de biotechnologies, les controverses sociotechniques, et les arcanes d'un « biocapitalisme » en train de se faire. Comme souvent, cette enquête devient ontologique et on découvre qui est Cayenne et qui est Donna, ce qu'elles sont l'une pour l'autre, et les différents collectifs qui ont fait qu'elles sont ce qu'elles sont. Ici, la description mue par le care donne à voir un social non seulement « ré assemblé » mais qui dépasse de loin les barrières de l'espèce humaine.

C'est dans un esprit semblable que nous avons voulu inscrire ce travail (de manière plus ou moins consciente), en proposant une sociologie pragmatique de la bienveillance envers les animaux. Essayant de rendre compte au mieux de ce que produit cette bienveillance sur les êtres humains et non humains, nous espérons avoir contribué à la compréhension des enjeux qui président au renouvellement récent des relations anthropozoologiques dans le monde occidental.

Bibliographie

NB : ne sont répertoriées ici que les références de documents consultés et cités dans le corps du texte. Pour les références récoltées pendant le travail bibliographique, se reporter aux annexes (Contrat Sommer).

(1984), "Animal, mon amour ! " *Autrement*, **56**. (Numéro spécial de revue)

(2007), "L'homme, la bête et le social. Homo animalis." *Le Sociographe*, (27). (Numéro spécial de revue)

(2009), "Libérer les animaux ?" *Critique*, (747-748). (Numéro spécial de revue)

A.F.I.R.A.C. (2007), "Les Activités Associant l'Animal en France. Bilan d'étape et réflexions sur l'avenir." Paris, A.F.I.R.A.C. (Association Française de Recherche et d'Information sur l'Animal de Compagnie).

Abbott, A. (1988), *The system of professions. An essay on the division of expert labor.*, Chicago & London, The University of Chicago Press.

Acker, F. (1995), "Informatisation des unités de soins et travail de formalisation de l'activité infirmière", *Sciences sociales et santé*, **13**, (3), 69-92.

Adams, C.J. (2007), "War on compassion", in Donovan, J. & Adams, C.J. (dir.), *The feminist care tradition in animal ethics*, New York, Columbia University Press.

Agamben, G. (2007), *Qu'est qu'un dispositif ?*, Paris, Payot & Rivages.

Agulhon, M. (1981), "Le sang des bêtes. Le problème de la protection des animaux en France au XIXème siècle", *Romantisme*, (31), 81-109.

Akrich, M. (1987), "Comment décrire les objets techniques ?" *Techniques et Culture*, **9**.

Akrich, M., Méadel, C. & Rabeharisoa, V. (2009), *Se mobiliser pour la santé. Des associations de patients témoignent*, Paris, Les Presses Mines ParisTech.

Bibliographie

- Allen, K.M., Blascovich, J., Tomaka, J. & Kelsey, R.M.** (1991), "Presence of Human Friends and Pet Dogs as Moderators of Autonomic Responses to Stress in Women", *Journal of Personality and Social Psychology*, **61**, (4), 582-589.
- Allen, K.M., Shykoff, B.E. & Izzo, J.L.** (2001), "Pet ownership, but not ace inhibitor therapy, blunts home blood pressure responses to mental stress ", *Hypertension*, **38**, (8), 15-20.
- Allen, M.W., Huntstone, M., Waerstad, J., Foy, E., Hobbins, T., Wikner, B. & Wirrel, J.** (2002), "Human-to-animal similarity and participant mood influence punishment recommendations for animal abusers", *Society and Animals*, **10**, (3), 267-284.
- Alphandéry, P. & Sencébé, Y.** (2009), "L'émergence de la sociologie rurale en France (1945-1967)", *Études rurales*, **2009/1**, (183), 23-40.
- American Pet Products Association** (2009), "Pet Industry Trends 2009/2010".
http://www.americanpetproducts.org/press_industrytrends.asp
- Anderson, D.C.** (2006), "Measuring the Bond: Instruments Used to Assess the Impact of Animal-Assisted Therapy", in Fine, A.H. (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy. Theoretical Foundations and Guidelines for Practice*, San Diego, Elsevier.
- Anderson, W.P., Reid, C.M. & Jennings, G.L.R.** (1992), "Pet ownership and risk factors for cardiovascular disease", *Med J Aust* **157**, (5), 298-301.
- Arborio, A.-M.** (1995), "Quand le « sale boulot » fait le métier : les aides-soignantes dans le monde professionnalisé de l'hôpital", *Sciences sociales et santé*, **13**, (3), 93-126.
- Arkow, P.** (2006), "'Old Wine in A New Bottle" : New Strategies for Humane Education", in Fine, A.H. (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy :Theoretical Foundations and Guidelines for Practice*, 2e, Elsevier.
- Arluke, A.** (2002), "A Sociology of Sociological Animal Studies", *Society & Animals Journal of Human-Animal Studies*, **10**, (4).
- Arnould, J.** (2006), "L'espace à l'épreuve de l'animalité. Préambule à une réflexion", *Natures Sciences Sociétés*, (14), 293-296.

Bibliographie

Ascione, F.R. (1992), "Enhancing children's attitudes about the humane treatment of animals: Generalization to human-directed empathy", *Anthrozoös*, (5), 176-91.

Astier, I. (2007), *Les nouvelles règles du social*, Paris, Presses Universitaires de France.

Atlan, H. & de Waal, Frans B. M. (2007), *Les frontières de l'humain*, Paris, Le Pommier/Cité des Sciences et de l'Industrie.

Aubard, I. "Comment est née en France la Thérapie Avec le Cheval".
http://www.serpsy.org/piste_recherche/mediations/tac.html

A.V.M.A. (American Veterinary Medicine Association) (2009), "Market Research Statistics : U.S. Veterinarians". <http://www.avma.org/reference/marketstats/usvets.asp>

Babou, I. (2001), "Science, télévision et rationalité", *Communication et langages*, (128), 15-31.

Bacot, P., Baratay, E., Barbet, D., Faure, O. & Mayaud, J.-L. (dir.) (2003), *L'animal en politique*, L'Harmattan.

Bailly, J.-C. (2007), *Le versant animal*, Paris, Bayard.

Balandier, G. (1971), *Sens et puissance*, Paris, Presses Universitaires de France.

Bancel, N., Blanchard, P., Boetsch, G., Deroo, E. & Lemaire, S. (dir.) (2002), *Zoos humains. De la vénus hottentote aux reality shows*, La Découverte.

Banks, M.R. & Banks, W.A. (2002), "The effects of animal-assisted therapy on loneliness in an elderly population in long-term care facilities", *Journal of Gerontology: Medical Sciences*, **57A**, (7), M428-M432.

Barad, K. (2003), "Posthumanist Performativity: Toward an Understanding of How Matter Comes to Matter", *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, **28**, (3), 801-831.

Baratay, E. (2003), *Et l'homme créa l'animal*, Odile Jacob.

Baratay, E. (2008), *La Société des animaux. De la Révolution à la Libération*, Lyon, La Martinière.

Bibliographie

Baratay, E. & Hardouin-Fugier, E. (1999), *Zoos. Histoire des jardins zoologiques en Occident*, La Découverte.

Baratay, E. & Mayaud, J.-L. (dir.) (1997), *L'animal domestique. XVIe - XXe siècle*.

Barbier, R. (2002), "La fabrique de l'usager. Le cas de la collecte sélective des déchets", *Flux*, **2-3**, (48-49), 35-46.

Barbier, R. & Trepos, J.-Y. (2007), "Humains et non-humains: un bilan d'étape de la sociologie des collectifs", *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, **1**, (1), 35-58.

Barker, S.B. & Dawson, K.S. (1998), "The effects of animal-assisted therapy on anxiety ratings of hospitalized psychiatric patients", *Psychiatr Serv*, **49**, (6), 797-801.

Barnes, N. (2004), "A Market Analysis of the US Pet Food Industry to Determine New Opportunities for the Cranberry Industry", University of Massachusetts Dartmouth, Center for Business Research.

Barthalot, C. (2001), "[Therapeutic health promotion and therapy facilitated by animals]", *Soins Gerontologie*, (30), 41-4.

Barthe, Y. (2002), "Rendre discutable. Le traitement politique d'un héritage technologique", *Politix*, **15**, (57), 57-78.

Barthes, R. (1957), *Mythologies*, Paris, Le Seuil.

Baszanger, I. (1990), "Emergence d'un groupe professionnel et travail de légitimation: Le cas des médecins de la douleur", *Revue Française de Sociologie*, **31**, (2), 257-282.

Batson, K., McCabe, B.W., Baun, M.M. & Wilson, C.A. (1998), "The effect of a therapy dog on socialization and physiological indicators of stress in persons diagnosed with Alzheimer's disease", in Wilson, C.C. and Turner, D.C. (dir.), *Companion animals in health*, Thousand Oaks, CA.

Baun, M.M., Oetting, K. & Bergstrom, N. (1991), "Health benefits of companion animals in relation to the physiological indices of relaxation", *Holistic Nursing Practice*, **5**, (2), 16-23.

Beck, A.M. (1985), "The therapeutic use of animals", *Vet Clin North Am Small Anim Pract*, **15**, (2), 365-75.

Bibliographie

- Beck, A.M. & Katcher, A.H.** (1984), "A new look at pet-facilitated therapy", *J Am Vet Med Assoc*, **184**, (4), 414-21.
- Beck, A.M. & Katcher, A.H.** (2003), "Future directions in human-animal bond research", *American Behavioral Scientist*, **47**, (1), 79-93.
- Beck, A.M., Melson, G.F., Da Costa, P.L. & Liu, T.** (2001), "The educational benefits of a ten-week home-based wild bird feeding program for children", *Anthrozoös* **14**, (1), 19-28.
- Beck, A.M., Seraydarian, L. & Hunter, G.F.** (1986), "Use of animals in the rehabilitation of psychiatric inpatients", *Psychological Reports*, **58**, (1), 63-66.
- Becker, H.S.** (1985), *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- Becker, H.S.** (2003), *Les ficelles du métier*, Paris, La Découverte.
- Beiger, F.** (2008), *L'enfant et la médiation animale. Une nouvelle approche par la zoothérapie*, Paris, Dunod.
- Benguigui, G., Chave, D., Tripier, P. & Rivard, P.** (1984), "Spécialités naissantes et cristallisation de professions", *Cahiers S.T.S.*, (4).
- Bennett, L.** (2009), "Pet Industry Trends". <http://smallbiztrends.com/2009/01/pet-industry-trends-2009.html>
- Bernstein, P.L., Friedmann, E. & Malaspina, A.** (2000), "Animal-assisted therapy enhances resident social interaction and initiation in long-term care facilities." *Anthrozoös*, **13**, (4), 213-224.
- Bessy, C. & Chateauraynaud, F.** (1995), *Experts et Faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié.
- Birke, L., Bryld, M. & Lykke, N.** (2004), "Animal performances. An exploration of intersections between feminist science studies and studies of human/animal relationships", *Feminist Thoery*, **5**, (2), 167-183.
- Blanc, A.** (2010), "Handicap et liminalité : un modèle analytique", *ALTER, European Journal of Disability Research*, (4), 38-47.

Bibliographie

Blanc, N. (2000), *Les Animaux et la ville*, Odile Jacob.

Blanc, N. (2003), "La place de l'animal dans les politiques urbaines", *Communications*, (74), 159-175.

Blondeau, C. (2002), "La boucherie, un lieu d'innocence ?" *ethnographiques.org*, (2). www.ethnographiques.org

Blondeau, C. & Sévin, J.-C. (2004), "Entretien avec Luc Boltanski, une sociologie toujours mise à l'épreuve", *Ethnographiques.org*, (5). <http://www.ethnographiques.org>

Bloor, D. (1976), *Knowledge and Social Imagery*, Chicago, University of Chicago Press.

Bobbé, S. (2002), *L'Ours et le loup. Essai d'anthropologie symbolique*, Paris, MSH.

Boltanski, L. (1990), *L'amour et la Justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Métailié.

Boltanski, L. (1990), "Sociologie critique et sociologie de la critique", *Politix*, **3**, (10-11), 124-134.

Boltanski, L. (2004), *La condition fœtale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Gallimard.

Boltanski, L. & Chiapello, E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Gallimard.

Boltanski, L., Darré, Y. & Schiltz, M.-A. (1984), "La dénonciation", *Actes de la recherche en sciences sociales*, (51), 3-40.

Boltanski, L. & Thévenot, L. (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.

Bonduelle, P. & Joublin, H. (1995), *L'Animal de compagnie*, Paris, Presses Universitaires de France.

Bonneuil, C. (2006), "Cultures épistémiques et engagement public des chercheurs dans la controverse OGM", *Natures Sciences Sociétés*, **14**, 257-268.

Bost-Hourticq, H. (2003), "Le chien d'assistance pour handicapé moteur", *Ethnozootechnie*, (73), 18-21.

Bouchard, F., Landry, M., Belles-Isles, M. & Gagnon, J. (2004), "A magical dream: a pilot project in animal-assisted therapy in pediatric oncology", *Can Oncol Nurs J*, **14**, (1), 14-7.

Bibliographie

- Bougard, P.-M.** (2003), "Equithérapie ou Thérapie psycho-motrice, sport et loisir", *Ethnozootechnie*, (73), 29-32.
- Bourdieu, P.** (1982), "Les rites comme actes d'institution", *Actes de la recherche en sciences sociales*, **43**, 58 - 63.
- Bourdieu, P.** (1996), *Sur la télévision, suivi de l'emprise du journalisme*, Paris, Raisons d'agir.
- Bourg, D.** (dir.) (1993), *Les sentiments de la nature*, La Découverte.
- Brening, K. & Linke, K.** (2003), "Behavior of dolphins towards adults and children during swim-with-dolphin programs and towards children with disabilities during therapy sessions." *Anthrozoös* **16**, (4), 315-331.
- Brickel, C.M.** (1979), "The therapeutic roles of cat mascots with a hospital-based geriatric population: A staff survey", *The Gerontologist*, **19**, (4), 368-372.
- Brickel, C.M.** (1980), "A review of the roles of pet animals in psychotherapy and with the elderly", *International Journal of Ageing and Human Development*, **12**, (2), 119-28.
- Brickel, C.M.** (1984), "The clinical use of pets with the aged", *Clinical Gerontologist*, **2**, (4), 72-75.
- Brickel, C.M.** (1986), "Pet-facilitated therapies: A review of the literature and clinical implementation considerations", *Clinical Gerontologist*, **5**, (3-4), 309-332.
- Brisebarre, A.-M.** (1996), "L'animal dans la religion ou une religion de l'animal. Enjeux autour de la mort de l'animal", *Journal des anthropologues*, 81-87.
- Brisebarre, A.-M.** (dir.) (1998), *La fête du mouton. Un sacrifice musulman dans l'espace urbain*, CNRS éditions, Paris.
- Brisebarre, A.-M.** (dir.) (1999), *Mort et mise à mort des animaux*.
- Brodie, S.J. & Biley, F.C.** (1999), "An exploration of the potential benefits of pet-facilitated therapy", *Journal of Clinical Nursing*, **8**, 329-337.

Bibliographie

Brodie, S.J., Biley, F.C. & Shewring, M. (2002), "An exploration of the potential risks associated with using pet therapy in healthcare settings", *Journal of Clinical Nursing*, **11**, (4), 444-56.

Brohm, J.-M. (1997), "Le chien et son double", *Panoramiques*, (31), 33-42.

Brousseau, C. & Lefebvre, L. (2001), "[The philosophy of Zootherapy Quebec]", *Soins Gerontol*, (30), 44-5.

Brown, J.P. & Silvermann, J.D. (1999), "The current and future market for veterinarians and veterinary medical services in the United States", *JAVMA*, **215**, (2), 161-183.

Brusset, B. (2005), "Les psychothérapies et la loi : un débat d'actualité", *Revue française de psychanalyse*, **69**, (2), 537-560.

Burgat, F. (1997), *Animal mon prochain*, Paris, Odile Jacob.

Burgat, F. (1997), *La protection de l'animal*, Presses Universitaires de France.

Burgat, F. (dir.) (2004), *L'animal dans nos sociétés*, La Documentation Française.

Burgat, F. (2009), "La mouvance animalière. Des "petites dames de la protection animale" à la constitution d'un mouvement qui dérange", *Pouvoirs*, (131), 73-84.

Burgat, F. & Dantzer, R. (2001), *Les animaux d'élevage ont-ils droit au bien-être ?*, Paris, INRA.

Burton-Jeangros, C. (2002), "Risques et incertitude : Stratégies de familles suisses face à la crise de la vache folle", *Revue Suisse de Sociologie*, **28**, (3), 403-423.

Burton-Jeangros, C., Dubied, A., Gouabault, E., Gerber, D., Darbellay, K. & Gorin, V. (2009), "Les représentations des animaux dans les médias suisses d'information, 1978-2007. De la « brave bête » à « l'altérité menaçante »", Genève, Département de Sociologie. www.news.admin.ch/message/?lang=fr&msg-id=27095

Busnel, M. (2007), "Le point - 10 ans après - sur les résultats et enseignements du programme 1989-1996 d'aide simienne en faveur des personnes tétraplégiques (PAST)", *Ethnozootecnie*, (81), 7-10.

Caillois, R. (1973), *La pieuvre. Essai sur la logique de l'imaginaire*, Paris, La Table ronde.

Bibliographie

Calin, D. (2005), "Comprendre la loi de février 2005 sur les droits des personnes handicapées", *Enfances & Psy*, (29), 189-200.

Callon, M. (1986), "Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Briuc", *L'Année Sociologique*, (36), 169-208.

Callon, M. (1999), "Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement", *Sociologie du travail*, (41), 65-78.

Callon, M. (2006), "La sociologie de l'acteur réseau", in Akrich, M., Callon, M. & Latour, B. (dir.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines de Paris.

Callon, M., Courtial, J.-P. & Penan, H. (1993), *La scientométrie*, Paris, PUF.

Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y. (2001), *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil.

Callon, M., Law, J. & Rip, A. (1986), *Mapping the dynamics of science and technology*, London, The MacMillan Press Ltd.

Callon, M. & Rabeharisoa, V. (1999), "La leçon d'humanité de Gino", *Réseaux*, **17**, (95), 197-233.

Callon, M. & Rip, A. (1991), "Humains et non-humains: morale d'une coexistence", in Theys, J. & Kalaora, B. (dir.), *La terre outragée*, Paris, Autrement.

Calvès, A.-E. (2009), "'Empowerment' : Généalogie d'un concept clé dans le discours contemporain sur le développement", *Revue Tiers Monde*, (200), 735-749.

Cambrosio, A. & Keating, P. (2003), "Qu'est-ce que la biomédecine ? Repères socio-historiques", *Médecine/Sciences*, (19), 1280-1287.

Cambrosio, A., Keating, P., Schlich, T. & Weisz, G. (2006), "Regulatory objectivity and the generation and management of evidence in medicine", *Social Science & Medicine*, **63**, (189-199).

Campion-Vincent, V. (1992), "Apparitions de fauves et de félins-mystères en France", in Campion-Vincent, V. (dir.), *Des fauves dans nos campagnes*, Paris, Imago.

Bibliographie

- Campion-Vincent, V.** (2002), "Les réactions au retour du loup en France. Une tentative d'analyse prenant "les rumeurs" au sérieux", *Le monde alpin et rhodanien*, **1-3**, 11-52.
- Carmack, B.J.** (1991), "The role of companion animals for persons with AIDS/HIV", *Holistic Nursing Practice*, **5**, (2), 24-31.
- Carmack, B.J.** (1998), "Companion animals: social support for orthopedic clients", *Nurs Clin North Am*, **33**, (4), 701-11.
- Carricaburu, D. & Ménoret, M.** (2004), *Sociologie de la santé. Institutions, professions et maladies*, Paris, Armand-Colin.
- Carroy, J.** (2005), "L'étude de cas psychologique et psychanalytique (XIXe siècle - début du XXe siècle)", in Passeron, J.-C. & Revel, J. (dir.), *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Castel, P. & Dalgalarondo, S.** (2005), "Les dimensions politiques de la rationalisation des pratiques médicales", *Sciences sociales et santé*, **23**, (4), 5-40.
- Cavalieri, P. & Singer, P.** (dir.) (1993), *The great Ape Project: Equality Beyond Humanity*, Fourth Estate.
- Cegarra, M.** (2000), *L'animal inventé. Ethnographie d'un bestiaire familial*, Paris, L'Harmattan.
- Centena, N., Soussan, M. & Chipier, C.** (2005), "Un animal en institution : quel impact sur les équipes ? Une expérience en gériatrie", *Rencontres Francophones sur les A.A.A.*, Bourg-en-Bresse, AFIRAC.
- Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie** (2005), "Les animaux dans les établissements accueillant des enfants handicapés ou en difficulté - Phase qualitative", Paris, Rapport pour la Fondation Adrienne & Pierre Sommer.
- Centre d'Etude et de Recherche sur la Philanthropie** (2006), "Les A.A.A. dans les établissements accueillant des enfants handicapés ou en difficulté : Phase de quantification." Paris, Rapport pour la Fondation Adrienne & Pierre Sommer.
- Chamak, B. & Cohen, D.** (2003), "L'autisme : vers une nécessaire révolution culturelle", *M/S : Médecine sciences*, **19**, (11), 1152-1159.

Bibliographie

Chapouthier, G. (1992), *Les Droits de l'animal*, Paris, PUF.

Chapouthier, G. & Nouët, J.-C. (dir.) (1997), *Les Droits de l'animal aujourd'hui*, Arléa.

Charevondier, C. (2005), "Pourquoi faire intervenir un psychanalyste ?" *Rencontres Francophones sur les A.A.A.*, Bourg-en-Bresse, AFIRAC.

Charvolin, F. (2003), *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, La Découverte.

Charvolin, F. (2006), "Savoir anecdotique et sensibilité. Un livre sur les observateurs d'oiseaux impliqués dans le programme Feederwatch", in Peroni, M. & Roux, J. (dir.), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, La Tour d'Aigues, Ed. de l'Aube.

Charvolin, F. (2007), "L'environnementalisation et ses empreintes sémantiques en France", *Responsabilité & Environnement*, **46**, 7-16.

Chevalier, V. & Dussart, B. (2002), "De l'amateur au professionnel : le cas des pratiquants de l'équitation", *L'Année Sociologique*, **52**, (2), 459-476.

Chossy, J.-F. (2004), *Rapport fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi, adopté avec modifications par le Sénat en deuxième lecture, pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, Rapport pour l'Assemblée Nationale.

Churchill, M., Safaoui, J., McCabe, B.W. & Baun, M.M. (1999), "Using a therapy dog to alleviate the agitation and desocialization of people with Alzheimer's disease", *Journal of Psychosocial Nursing and Mental Health Services*, **37**, (4), 16-22.

Claude, I. (2007), "« Equithérapeute » Un métier émergent ?...."
http://www.handicheval.asso.fr/pdf/metier_emergent.pdf

Claude, I. (2007), *Le cheval, miroir de nos émotions*, DFR.

Clements, P.T., Benasutti, K.M. & Carmone, A. (2003), "Support for bereaved owners of pets", *Perspect Psychiatr Care*, **39**, (2), 49-54.

Bibliographie

Cohen, P. (1984), "La fièvre du samedi après-midi", *Autrement*, (56 "Animal, mon amour !"), 173-184.

Cole, K.M. & Gawlinski, A. (1995), "Animal-Assisted Therapy in the Intensive Care Unit: A Staff Nurse's Dream Come True", *Nursing Clinics of North America*, **30**, (3), 529-537.

Cole, K.M. & Gawlinski, A. (2000), "Animal-Assisted Therapy: The Human-Animal Bond", *American Association of Critical-Care Nurses Clinical Issues*, **11**, (1), 139-149.

Collin, J. (2006), "Une épistémologie médicale en changement. Raisonnements thérapeutiques entre science et croyances", in Collin, J., Otero, M. & Monnais, L. (dir.), *Le médicament au coeur de la socialité contemporaine. Regards croisés sur un objet complexe*, Québec, Presses de l'Université du Québec.

Combes, C. & Guitton, C. (2000), "Les figures de l'animalité", *Sciences-Humaines*, Août-Septembre 2000, 20-23.

Conein, B. (1992), "Ethologie et sociologie. Contribution de l'éthologie à la théorie de l'interaction sociale", *Revue Française de Sociologie*, **33**, 87-104.

Conein, B. (2001), "Le sociologue dans la nature. Pourquoi pas ?" *Revue du MAUSS*, (17), 293-301.

Connor, K. & Miller, J. (2000), "Animal-assisted therapy: an in-depth look", *Dimensions of Critical Care Nursing*, **19**, (3), 20-26.

Connor, K. & Miller, J. (2000), "Help from our animal friends", *Nurs Manage*, **31**, (7), 42-6.

Corcuff, P. (1995), *Les nouvelles sociologies*, Nathan.

Corson, S.A., Corson, E.O., Gwynne, P.H. & Arnold, L.E. (1975), "Pet-facilitated psychotherapy in a hospital setting", in Masserman, J.H. (dir.), *Current Psychiatric Therapies*, New York, Grune & Stratton.

Corson, S.A., Corson, E.O., Gwynne, P.H. & Arnold, L.E. (1977), "Pet Dogs as Nonverbal Communication Links in Hospital Psychiatry", *Comprehensive Psychiatry*, **18**, (1), 61-72.

Cote, J.A. (2008), "Pets as means rather than ends", *Journal of Business Research*, (61), 500-501.

Bibliographie

Counsell, C.M., Abram, J. & Gilbert, M. (1997), "Animal assisted therapy and the individual with spinal cord injury", *SCI Nurs*, **14**, (2), 52-5.

Couzy, C. & Godet, J. (2010), "Le marché du cheval de selle : d'inévitables tensions", *Equ'idée*, (72), 20-22.

Crane, D. (1972), *Invisible Colleges : Diffusion of Knowledge in Scientific Communities*, Chicago ; London, The University of Chicago Press.

Crettaz von Roten, F. & Moeschler, O. (2010), "Les relations entre les scientifiques et la société", *Sociologie*, **1**, (1), 45-60.

Crist, E. (1997), "From Questions to Stimuli, from Answers to Reactions: The Case of Clever Hans", *Semiotica*, **113**, (1-2), 1-42.

Crowley-Robinson, P., Fenwick, D.C. & Blackshaw, J.K. (1998), "Nursing home staffs' empathy for a missing therapy dog, their attitudes to animal-assisted therapy programs and suitable dog breeds." *Anthrozoös*, **11**, (2), 101-104.

Cutt, H., Giles-Corti, B., Knuiiman, M. & Burke, V. (2007), "Dog ownership, health and physical activity: A critical review of the literature", *Health & Place*, **13**, (1), 261-272.

Cyrułnik, B. (1989), *Sous le signe du lien*, Hachette.

Cyrułnik, B. & Morin, E. (2000), *Dialogue sur la nature humaine*, Editions de l'Aube.

Dalla-Bernardina, S. (1991), "Une Personne pas tout à fait comme les autres. L'animal et son statut", *L'Homme*, **31**, (120), 33 - 50.

Dalla-Bernardina, S. (1996), *L'utopie de la nature : chasseurs, écologistes et touristes*, Paris, Imago.

Dalla-Bernardina, S. (2006), *L'éloquence des bêtes. Quand l'homme parle des animaux*, Paris, Métailié.

Damamme, A. & Paperman, P. (2009), "Care domestique : des histoires sans début, sans milieu et sans fin", *Multitudes*, **3-4**, (37-38), 98-105.

Danten, C. (1999), *Un vétérinaire en colère. Essai sur la condition animale.*, Montreal, VLB Editeurs.

Bibliographie

Danten, C. (2008), "Les fausses allégations de la zoothérapie." <http://www.lautjournal.info/default.aspx?page=3&NewsId=1036>

Darbellay, K., Gerber, D., Burton-Jeangros, C. & Dubied, A. (2008), "Les chiens méchants, une nouvelle figure de dangerosité", *Ethnozootechnie*, (84), 131-140.

Dashnaw Stiles, L.A. (2001), "Animal-assisted therapy with children and the elderly: A critical review", *Dissertation Abstracts International: Section B: The Sciences & Engineering*, **62**, (5-B), 2480.

De Cassin, A. (2007), "Des bénéfices cardiovasculaires avec l'animal de compagnie", Thèse de doctorat en Médecine. *Faculté de médecine*, Paris, Université René Descartes - Paris 5.

De Fournel, M., Ogien, A. & Quéré, L. (dir.) (2001), *L'Ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, La Découverte, Paris.

De Luze, H. (1997), *L'ethnométhodologie*, Economica.

Defebvre, B. (2003), "Le Chien Guide d'Aveugles", *Ethnozootechnie*, (73), 15-17.

Deleuze, G. & Guattari, F. (1980), *Capitalisme et schizophrénie 2 : Mille plateaux*, Paris, Les Editions de Minit.

Delphy, C. (2007), *Classer, dominer. Qui sont les « autres » ?*, Paris, La Fabrique.

Denis, B. (2004), "La domestication : un concept devenu pluriel", *INRA Productions Animales*, (17), 161-166.

Denis, J. (2006), "Les nouveaux visages de la performativité", *Études de Communication*, (29).

Derrida, J. (2006), *L'Animal que donc je suis*, Galilée.

Descargues, B. (2003), "Dispositions réglementaires régissant la place des animaux au service des personnes handicapées", *Ethnozootechnie*, (73), 11-13.

Descola, P. (2005), *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

Bibliographie

Despret, V. (1996), *Naissance d'une théorie éthologique. La danse du cratérope écaillé*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond.

Despret, V. (2002), "La différence comme occasion de pertinence : la question de l'animal", *Cahiers de psychologie clinique*, **2002/1**, (18), 11-28.

Despret, V. (2002), *Quand le loup habitera avec l'agneau*, Paris, Le Seuil / Les Empêcheurs de penser en rond.

Despret, V. (2006), "Le secret est une dimension politique de la thérapie", in Nathan, T. (dir.), *La guerre des psys. Manifeste pour une psychothérapie démocratique*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond / Le Seuil.

Despret, V. (2007), "L'affectivité au coeur des processus de professionnalisation. Le cas des sciences du comportement animal", in Charvolin, F., Micoud, A. & Nyhart, L.K. (dir.), *Des sciences citoyennes ? La question de l'amateur dans les sciences naturalistes*, Editions de l'Aube.

Despret, V. (2007), "Les animaux ont un métier", in Despret, V. (dir.), *Bêtes et Hommes*, Paris, Gallimard.

Despret, V. (2009), "D'un dualisme bien utile", *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, **3**, (3), 386-405.

Despret, V. & Gutwirth, S. (2009), "L'affaire Harry. Petite scientfiction", *Terrain*, **52**, 142-151.

Despret, V. & Porcher, J. (2007), *Être bête*, Arles, Actes Sud.

Desrosières, A. (2000), "L'histoire de la statistique comme genre: style d'écriture et usages sociaux", *Genèses*, (39), 121-137.

Desrosières, A. (2001), "Entre réalisme métrologique et conventions d'équivalence: les ambiguïtés de la sociologie quantitative", *Genèses*, (43), 112-127.

Desrosières, A. (2008), *Gouverner par les nombres. L'argument statistique II.*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines.

Desrosières, A. (2008), *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I.*, Paris, Presses de l'Ecole des Mines.

Digard, J.-P. (1988), "Jalons pour une anthropologie de la domestication animale", *L'Homme*, **28**, (108), 27-58.

Bibliographie

Digard, J.-P. (1990), *L'homme et les animaux domestiques. Anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard.

Digard, J.-P. (1994), "Les nouveaux animaux dénaturés", *Etudes Rurales*, (129-130), 169-178.

Digard, J.-P. (1999), *Les français et leurs animaux. Ethnologie d'un phénomène de société*, Paris, Hachette Littératures.

Digard, J.-P. (2004), "Des manèges aux tipis. « Équitation éthologique » et mythes indiens", *Techniques & Culture*. <http://tc.revues.org/1139>

Digard, J.-P. (2009), "Qu'ont à voir les sciences sociales avec le cheval ?" *Le Mouvement social*, (229), 3-11.

Digard, J.-P. (2009), "Raisons et déraisons des revendications animalitaires. Essai de lecture anthropologique et politique", *Pouvoirs*, (131), 97-111.

Dodier, N. (1991), "Agir dans plusieurs mondes ", *Critique*, (529/530), 428-458.

Dodier, N. (1993), "Les appuis conventionnels de l'action. Eléments de pragmatique sociologique", *Réseaux*, **11**, (62), 63-85.

Dodier, N. (1993), "Les arènes des habiletés techniques", *Raisons Pratiques*, (4), 115-139.

Dodier, N. (1993), *L'expertise médicale. Essai de sociologie sur l'exercice du jugement*, Paris, Métailié.

Dodier, N. (1995), *Les Hommes et les machines : La Conscience collective dans les sociétés technicisées*, Paris, Métailié.

Dodier, N. (2003), *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, Editions de l'EHESS.

Dodier, N. (2005), "L'espace et le mouvement du sens critique", *Annales. Histoire, sciences sociales.*, **60**, (1), 7-31.

Dodier, N. & Barbot, J. (2000), "Le temps des tensions épistémiques: Le développement des essais thérapeutiques dans le cadre du sida", *Revue française de sociologie*, **41**, (1), 79-118.

Bibliographie

- Dodier, N. & Baszanger, I.** (1997), "Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique", *Revue Française de Sociologie*, (38), 37-66.
- Dodier, N., Joly, P.-B. & Lemieux, C.** (dir.) (2003), *La question animale*, Lavoisier.
- Dodier, N. & Rabeharisoa, V.** (2006), "Les transformations croisées du monde « psy » et des discours du social", *Politix*, **1**, (73), 9-22.
- Donovan, J.** (2007), "Animal Rights and Feminist Theory", in Donovan, J. & Adams, C.J. (dir.), *The feminist care tradition in animal ethics*, New York, Columbia University Press.
- Donovan, J. & Adams, C.J.** (dir.) (2007), *The feminist care tradition in animal ethics*, Columbia University Press, New York.
- Donowitz, L.G.** (2002), "Pet Therapy", *The Pediatric Infectious Disease Journal*, **21**, (1), 64-66.
- Donzelot, J.** (1984), *L'invention du social. Essai sur le déclin des passions politiques*, Paris, Fayard.
- Doré, A.** (2010), "Promenade dans les mondes vécus. Les animaux peuvent-ils être des interlocuteurs de l'enquête socio-anthropologique ?" *Sociétés*, (108).
- Doré, A.** (2011), "Des loups dans la Cité. Éléments d'écologie pragmatiste", Thèse de doctorat en Sociologie, Paris, Institut d'Etudes Politiques.
- Dourlens, C.** (2000), "Action collective, engagements privés : la régulation par les chartes", in Micoud, A. & Peroni, M. (dir.), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- Draper, R.J., Gerber, G.J. & Layng, E.M.** (1990), "Defining the role of pet animals in psychotherapy", *Psychiatric Journal of the University of Ottawa*, **15**, (3), 169-172.
- Dubied, A. & Marion, P.** (1997), "La crise de la « vache folle », Entrecôte et peurs ancestrales", in Marion, P. (dir.), *L'année des médias 1996*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant.
- Dubreuil, C.-M.** (2009), "L'antispécisme, un mouvement de libération animale", *Ethnologie Française*, **XXXIX**, (1), 117-122.

Bibliographie

- Eddy, T.J., Hart, L.A. & Boltz, R.P.** (1988), "The effects of service dogs on social acknowledgments of people in wheelchairs", *The Journal of Psychology*, **122**, (1), 39-45.
- Edney, A.T.** (1995), "Companion animals and human health: an overview", *J R Soc Med*, **88**, (12), 704p-8p.
- Edwards, N.E. & Beck, A.M.** (2002), "Patients respond to aquariums", *Provider*, **28**, (6), 47-48.
- Elias, N.** (1974), *La Civilisation des moeurs*, Paris, Pocket.
- Elias, N.** (1975), *La Dynamique de l'Occident*, Paris, Pocket.
- Emerson, R.** (2003), "Le travail de terrain comme activité d'observation. Perspectives ethnométhodologistes et interactionnistes." in Céfaï, D. (dir.), *L'enquête de terrain.*, Paris, La Découverte/MAUSS.
- Engel, P.** (1988), "Continental insularity : Contemporary French analytical philosophy", in Griffith, A.P. (dir.), *Contemporary French Philosophy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Engel, P.** (1991), "French and American Philosophical Dispositions", *Stanford French Review*, **15**, (2).
- Estébanez, J.** (2006), "Les jardins zoologiques et la ville : quelle nature pour le Biodôme de Montréal?" *Annales de géographie*, (652), 708-731.
- Estébanez, J.** (2008), "Les jardins zoologiques ou l'exotique à portée de main", *Le Globe*, (148), 89-105.
- Estébanez, J.** (2010), "Ceux qui sont proches : les soigneurs au zoo ", *Sociétés*, **2010/2**, (108).
- Estébanez, J.** (2010), "Les zoos comme dispositif spatial : pour une géographie culturelle de l'animalité", Thèse de doctorat en Géographie, Paris, Université Paris 7 - Paris Diderot.
- Eyraud, B.** (2006), "Pratiques d'autonomie dans les dispositifs de tutelle", *Rhizome. Bulletin national santé mentale et précarité*, (25), 50-54.
- Eyraud, B.** (2006), "Quelle autonomie pour les « incapables » majeurs ?. Déshospitalisation psychiatrique et mise sous tutelle", *Politix*, (73), 109-135.

Bibliographie

F.E.N.T.A.C. (1999), *La Thérapie Avec le Cheval*, Vincennes (France), Fédération Nationale de Thérapie Avec le Cheval.

FACCO/SOFRES (2008), "Enquête FACCO/Sofres sur la Possession d'animaux de compagnie en France".
<http://www.facco.fr>

Fassin, D. & Bourdelais, P. (dir.) (2005), *Les constructions de l'intolérable. Etudes d'anthropologie et d'histoire sur les frontières de l'espace moral*, La Découverte, Paris.

Fassin, E. & Fassin, D. (1988), "De la quête de légitimation à la question de la légitimité: les thérapeutiques "traditionnelles" au Sénégal", *Cahiers d'Études Africaines*, **28**, (110), 207-231.

Faure, O. (1997), "Le bétail dans la ville au XIXe siècle : exclusion ou enfermement ?" *Cahiers d'histoire*, (3-4), 555-573.

Fédération Française d'Equitation (2010), "Règlement général du BF EEH".
<http://www.ffe.com/enseignant/Formation-continue/BFEEH>

Fédération Nationale Handi-Cheval "Formations".
<http://www.handicheval.asso.fr/pdf/formation%20equicien.pdf>

Fedigan, L.M. (1994), "Science and the Successful Female: Why Are So Many Women Primatologists ?" *American Anthropologist*, **96**, (3), 529-540.

Feroni, I. & Kober, A. (1995), "L'autonomie des infirmières. Une comparaison France/Grande-Bretagne", *Sciences sociales et santé*, **13**, (3), 35-68.

Ferry, L. (1992), *Le Nouvel Ordre écologique. L'arbre, l'animal et l'homme*, Paris, Grasset.

Fila, D. (1991), "The significance of companion animals to a geriatric vascular patient: A case study." *Holistic Nursing Practice*, **5**, (2), 11-15.

Fleury, G. (1995), *La belle histoire de la S.P.A. de 1845 à nos jours*, Grasset et Flaque.

Fogle, B. (1999), "The changing roles of animal in Western society: Influences upon and from the veterinary profession", *Anthrozoos*, **1**, (4), 234-239.

Bibliographie

Fondation Adrienne et Pierre Sommer (2009), "Virgule et les autres. La médiation animale", DVD. Paris, Fondation Sommer.

Fossier-Varney, N. (2001), "A.A.A.et troubles psychocomportementaux du sujet âgé en service de soin de longue durée", in I.A.H.A.I.O. (dir.), *Conférence Internationale sur les Relations Humains/Animaux*, Rio-de-Janeiro.

Foucault, M. (1975), *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

Foucault, M. (1989), *Résumé de cours. 1970-1982.*, Julliard.

Fourcade, J.-M. (2004), "Science et psychothérapies", *Revue Gestalt*, (26), 27-34.

Fourrier, F. (2004), "Article sur "Evidence-Based Medicine"", in Lecourt, D. (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF.

Fraenkel, B. (2008), "Comment tenir un registre ?" *Langage & société*, **2008/2**, (124), 59-71.

France, I. (2006), "« L'homme qui voulait être coupable. » Le comportementalisme à l'oeuvre", *Cliniques Méditerranéennes*, (74), 173-189.

Francis, G.M. (1991), ""Here come the puppies": The power of the human-animal bond", *Holistic Nursing Practice*, **5**, (2), 38-41.

Francis, G.M., Turner, J.T. & Johnson, S.B. (1985), "Domestic Animal Visitation as Therapy with Adult Home Residents", *International Journal of Nursing Studies*, **22**, (3), 201-206.

Franklin, A. (1999), *Animals and Modern Cultures: A Sociology of Human-Animal Relations in Modernity*, Sage Publications.

Franklin, A. (2007), "Human-Nonhuman Animal Relationships in Australia: An Overview of Results from the First National Survey and Follow-up Case Studies 2000-2004", *Society & Animals Journal of Human-Animal Studies*, **15**, 7-27.

Bibliographie

- Franklin, A., Emmison, M., Haraway, D. & Travers, M.** (2007), "Investigating the therapeutic benefits of companion animals: Problems and challenges", *Qualitative sociology review*, **III Animals & people**, (1 Special issue - People and Animals. On the problem of intersubjectivity in interactions of humans and animals), Pp 42-58.
- Franklin, A. & White, R.** (2001), "Animals and modernity: changing human–animal relations, 1949–98", *Journal of Sociology*, **37**, (3), 219-238.
- Franklin, S.** (1995), "Science as Culture, Cultures of Science", *Annual Review of Anthropology*, **24**, 163-184.
- Fredrickson-MacNamara, M. & Butler, K.** (2006), "The Art of Animal Selection for Animal-Assisted Activity and Therapy Programs", in Fine, A.H. (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy*, Elsevier.
- Freidson, E.** (1984), *La profession médicale*, Paris, Payot.
- Friedmann, E., Katcher, A.H., Lynch, J.J. & Thomas, S.A.** (1980), "Animal Companions and one-year survival of patients after discharge from a coronary care unit", *Public Health Reports*, **95**, (4), 307-312.
- Friedmann, E., Katcher, A.H., Thomas, S.A., Lynch, J.J. & Messent, P.R.** (1983), "Social interaction and blood pressure: Influence of animal companions", *Journal of Nervous and Mental Disease*, **171**, (8), 461-465.
- Friedmann, E., Locker, B.Z. & Lockwood, R.** (1993), "Perception of Animals and Cardiovascular Responses During Verbalization with an Animal Present", *Anthrozoös*, **6**, (2), 115-134.
- Friedmann, E. & Thomas, S.A.** (1995), "Pet Ownership, Social Support, and One-Year Survival After Acute Myocardial Infarction in the Cardiac Arrhythmia Suppression Trial (CAST)", *The American Journal of Cardiology*, **76**, 1213-1217.
- Fritz, C.L., Farver, T.B., Kass, P.H. & Hart, L.A.** (1995), "Association with companion animals and the expression of noncognitive symptoms in Alzheimer's patients", *Journal of Nervous and Mental Disease*, **183**, (7), 459-463.
- Fujimura, J.H., Gerson, E.M. & Star, L.S.** (1987), "Méthodes de recherche en sociologie des sciences : travail, pragmatisme et interactionnisme symbolique", *Les Cahiers de la recherche sociologique*, **5**, (2), 63-82.
- Funk, M.S.M. & Smith, B.A.** (2000), "Occupational therapists and therapeutic riding", *Anthrozoös* **13**, (3), 174-181.

Bibliographie

Gadeau, L. (2009), "Effet placebo et valeur de sens dans l'évaluation des psychothérapies", *Pratiques psychologiques*.

Gagnon, J., Bouchard, F., Landry, M., Belles-Isles, M., Fortier, M. & Fillion, L. (2004), "Implementing a hospital-based animal therapy program for children with cancer: a descriptive study", *Can Oncol Nurs J*, **14**, (4), 217-22.

Galinon-Méléneq, B. (dir.) (2003), *Homme/Animal : Quelles relations ? Quelles communications ?*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, Rouen/Le Havre.

Gammonley, J. & Yates, J. (1991), "Pet Projects : Animal Assisted Therapy in Nursing Homes", *Journal of Gerontological Nursing*, **17** 12-15.

Garbarino, J. (2007), "Protecting Children and Animals : A Trans-Species Concept of Caring", in Donovan, J. & Adams, C.J. (dir.), *The feminist care tradition in animal ethics*, New York, Columbia University Press.

Garciaz, J. "Evolution de la formation à la Fédération Nationale Handi-Cheval".
http://www.handicheval.asso.fr/pdf/intervention_garciaz.pdf

Garfinkel, H. (1956), "Les conditions d'efficacité des cérémonies de dégradation", *American Journal of Sociology*, **61**, 420-424.

Garner, R. (2003), "Le mouvement pour la protection des animaux aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Recrutement, idéologie et stratégie", *Politix*, **16**, (64), 75-102.

Gaudillière, J.-P. (2006), *La médecine et les sciences*, Paris, La Découverte.

Gaunet, F. & Milliet, J. (2010), "Le rapport des personnes déficientes visuelles au chien guide. Comment l'usage du chien guide pourrait-il se développer en France ?" *ALTER, European Journal of Disability Research*.

Geertz, C. (1986), *Savoir local, savoir global. Les lieux du savoir*, Presses Universitaires de France.

Genard, J.-L. & Cantelli, F. (2008), "Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques", *SociologieS [En ligne]*, mis en ligne le 27 avril 2008. URL : <http://sociologies.revues.org/index1943.html>

Bibliographie

George, M.H. (1988), "Child therapy and animals", in Schaefer, C.E. (dir.), *Innovative interventions in child and adolescent therapy* (John Wiley & Sons Edition), New York.

Gérard, J.-P. (2002), "Placebo. Une question de principe", Mémoire. *Faculté de Médecine*, Universités des Antilles et de la Guyane.

Gerber, D., Burton-Jeangros, C. & Dubied, A. (2010 (to be published)), "Animals in the media: new boundaries of risk ?" *Health Risk & Society*.

Gieryn, T.F. (1983), "Boundary-Work and the Demarcation of Science from Non-Science: Strains and Interests in Professional Ideologies of Scientists", *American Sociological Review*, **48**, (6), 781-795.

Gilligan, C. (1993), *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*, Harvard University Press.

Gilligan, C. (2009), "Le care, éthique féminine ou éthique féministe ?" *Multitudes*, **2009/3-4**, (37-38), 76-78.

Gingras, Y. (2002), "Les formes spécifiques de l'internationalité du champ scientifique", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, **2**, (141), 31-45.

Glaser, B.G. & Strauss, A.L. (2010 (1967)), *La découverte de la théorie ancrée. Stratégies pour la recherche qualitative*, Paris, Armand Colin.

Glasow, B. "A Walk Down Memory Lane. Reminiscences of a Early Pioneer".
http://www.americanhippotherapyassociation.org/aha_hpot_a_walk.htm

Godard, O. (2005), "Les conditions d'une gestion économique de la biodiversité - Un parallèle avec le changement climatique." *Cahiers du Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique*, (18).

Goffi, J.-Y. (1994), *Le philosophe et ses animaux. Du statut éthique de l'animal*, Editions Jacqueline Chambon.

Goffman, E. (1968), *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Les Editions de Minuit.

Goffman, E. (1974), *Les rites d'interaction*, Paris, Les Editions de Minuit.

Bibliographie

- Gomart, E. & Hennion, A.** (1999), "A sociology of attachment : music amateurs, drug users", in Law, J. & Hassard, J. (dir.), *Actor Network Theory and after*, Oxford, Blackwell Publishers / The Sociological Review.
- Goody, J.** (1979), *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Editions de Minuit.
- Gorin, V., Dubied, A. & Burton-Jeangros, C.** (2009), "Une redéfinition de la frontière Humain-Animal à travers les images des médias d'information suisse", *Studies in Communication Sciences*, **9**, (2), 191-220.
- Gouabault, E.** (2006), *La résurgence contemporaine du symbole du dauphin. Approche socio-anthropologique*, Thèse en sociologie. Université Paul Valéry, Montpellier.
- Gouabault, E.** (2007), "Le dauphin, symbole contemporain d'une remythologisation de la cité. Étude de l'imaginaire dans les sciences sociales", in Viala, L., Villepontoux, S. & Volle, J.-P. (dir.), *Imaginaire, territoires, sociétés*, Montpellier, Université Paul-Valéry, Montpellier III.
- Gouabault, E.** (2007), "Le dauphin. Stéréotype, contre-stéréotype, symbole", in Boyer, H. (dir.), *Stéréotypage, Stéréotypes*, vol. 2, Paris, L'Harmattan.
- Gouabault, E.** (2007), "Petite mythologie du delphinarium. Antibes et ses dauphins", *Le Sociographe*, **23**, 71-81.
- Gouabault, E.** (2010), "Pour une mythanalyse des relations anthropozoologiques. L'étude du phénomène dauphin", *Sociétés*, (108), 59-73.
- Gouabault, E. & Burton-Jeangros, C.** (2010), "L'évolution des relations humain-animal. Frontières et ambivalences", *Sociologie et Société*, **42**, (1), 299-324.
- Gouabault, E., Burton-Jeangros, C. & Dubied, A.** (2010 (submitted)), "Animals As (Super) Individuals. The process of personification in the medias ", *Humanimalia*.
- Gouabault, E. & Michalon, J.** (dir.) (2010), *Les relations anthropozoologiques ou l'animal conjugué au présent des sciences sociales*.
- Gramaglia, C.** (2003), "Humains et goélands : interactions et conflits de proximité en Languedoc-Roussillon ", *Espaces et sociétés*, **110-11**, 167-188.

Bibliographie

- Gramaglia, C.** (2008), "Des poissons aux masses d'eau : les usages militants du droit pour faire entendre la parole d'êtres qui ne parlent pas", *Politix*, **83**, (3), 133-153.
- Granger, B.P. & Kogan, L.R.** (2006), "Characteristics of Animal-Assisted Therapy/Activity in Specialized Settings", in Fine, A.H. (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy: Theoretical Foundations and Guidelines for Practice* Elsevier.
- Granjou, C.** (2003), "L'expertise scientifique à destination politique", *Cahiers internationaux de Sociologie*, **CXIV**, 175-183.
- Granjou, C. & Mauz, I.** (2009), "Quand l'identité de l'objet-frontière se construit chemin faisant. Le cas de l'estimation de l'effectif de la population de loups en France", *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, **3**, (1), 29-49.
- Grier, K.C.** (2006), *Pets in America: A History.*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Griffith, J.C.** (1992), "Chronicle of therapeutic horseback riding in the United States, resources and references", *Journal of the American Kinesiotherapy Association*, **46**, 2-7.
- Grossberg, J.M. & Alf, E.** (1985), "Interaction with pet dogs: Effects on human cardiovascular response", *Journal of the Delta Society*, **2**, 20-27.
- Grossberg, J.M., Alf, E. & Vormbrock, J.K.** (1988), "Does pet dog presence reduce human cardiovascular responses to stress?" *Anthrozoos*, **2**, 238-244.
- Guillo, D.** (2000), *Sciences sociales et sciences de la vie*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Guillo, D.** (2002), "Biology-Inspired Sociology of the Nineteenth Century: A Science of Social "Organization"", *Revue Française de Sociologie*, **43**, (Supplement: An Annual English Selection), 123-155.
- Guillo, D.** (2006), "La place de la biologie dans les premiers textes de Durkheim: Un paradigme oublié?" *Revue française de sociologie*, **47**, (3), 507-535.
- Guillo, D.** (2009), *Des Chiens et des Humains*, Paris, Éditions le Pommier.

Bibliographie

Guillon, A. & Mathieu-Fritz, A. (2008), "Quand les patients hospitalisés (re)deviennent des personnes. La mise en place des journaux de bords dans un service de réanimation", *Réseaux*, **2008/5**, (151), 91-137.

Gumbrecht, H.U. (2004), *Production of Presence. What Meaning Cannot Convey*, Stanford University Press.

Hache, E. & Latour, B. (2009), "Morale ou moralisme ? Un exercice de sensibilisation", *Raisons Politiques*, **34**, (2), 143-165.

Hacking, I. (2002), ""Vrai", les valeurs et les sciences", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, **2**, (141), 13-20.

Hansen, K.M., Messinger, C.J., Baun, M.M. & Megel, M. (1999), "Companion animals alleviating distress in children", *Anthrozoös* **12**, (3), 142-148.

Haour, F. (2005), "Mécanismes de l'effet placebo et du conditionnement. Données neurobiologiques chez l'homme et l'animal", *M/S : Médecine sciences*, **21**, (3), 315-319.

Haraway, D. (1984), "Primateology is Politics by Other Means", *PSA: Proceedings of the Biennial Meeting of the Philosophy of Science Association*, The University of Chicago Press.

Haraway, D. (1990), *Primate Visions: Gender, Race, and Nature in the World of Modern Science*, Routledge.

Haraway, D. (2007), *Manifeste cyborg et autres essais*, Paris, Exils.

Haraway, D. (2008), *When species meet*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Hardouin-Fugier, É. (2005), *Histoire de la corrida en Europe du xviii^e au xxi^e siècle*, Paris, Connaissances et Savoirs.

Haubehofer, D., Elings, M., Hassink, J. & Hine, R. (2010), "The Development of Green Care in Western European Countries", *Explore*, **6**, (2), 106-111.

Haudricourt, A.G. (1986), "Note sur le statut familial des animaux", *L'Homme*, **26**, (99), 119-120.

Haudricourt, A.G. & Dibie, P. (1988), "Que savons-nous des animaux domestiques ?" *L'Homme*, **28**, (108), 72-83.

Bibliographie

Hauray, B. (2005), "Politique et expertise scientifique. La régulation européenne des médicaments", *Sociologie du travail*, **47**, 57-75.

Hédouin, A. (2004), "L'espace du fauteuil roulant. Sociabilité ambulatoire en institution gériatrique", *Sciences sociales et santé*, **22**, (4), 73-99.

Hedström, P. & Wittrock, B. (dir.) (2009), *Frontiers of Sociology*, Brill, Leidein.

Heilbron, J. (2002), "La bibliométrie, genèse et usages", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, **2**, (141), 78-79.

Heilbron, J., Magnusson, L. & Wittrock, B. (dir.) (2001), *The Rise of the Social Sciences and the Formation of Modernity. Conceptual Change in Context, 1750-1850*, Kluwer Academic Publications, Dordrecht/Boston.

Heimlich, K. (2001), "Animal-assisted therapy and the severely disabled child: A quantitative study", *Journal of Rehabilitation*, **67**, (4), 48-54.

Heinich, N. (2002), "Pour une neutralité engagée", *Questions de communication*, (2), 117-127.

Hemsworth, S. & Pizer, B. (2006), "Pet ownership in immunocompromised children-a review of the literature and survey of existing guidelines", *Eur J Oncol Nurs*, **10**, (2), 117-27.

Hendy, H.M. (1987), "Effects of Pet and/or People Visits on Nursing Home Residents", *International Journal of Aging and Human Development*, **25**, (4), 279-291.

Hennion, A. (1993), *La passion musicale. Une sociologie de la médiation*, Paris, Métailié.

Hennion, A. (2010), "Vous avez dit attachements ?" in Akrich, M., Barthe, Y., Muniesa, F. & Mustar, P. (dir.), *Débordements Mélanges offerts à Michel Callon*, Paris, Presses des Mines.

Heran, F. (1997), "Comme chiens et chats", *Panoramiques*, **31**, 26-32.

Heran, F. (2007), "Vers une sociologie des relations avec la nature", *Revue française de sociologie*, **48**, (4), 795-806.

Bibliographie

- Hermant, E.** (2006), "Soigner l'accompagnement social", *Rhizome. Bulletin national santé mentale et précarité*, (25), 33-39.
- Herpin, N. & Verger, D.** (1992), "Sont-ils devenus fous? La passion des Français pour les animaux familiers", *Revue Française de Sociologie*, **33**, (2), 265-286.
- Hilgartner, S.** (1990), "The Dominant View of Popularization: conceptual Problems, political Uses", *Social studies of science*, **20**, (3), 519-39.
- Hines, L.M., Lee, R.L., Zeglen, M.E. & Ryan, T.** (1983), "Guidelines : Placement of Animals in Nursing Homes", *Conferences on the Human-Animal Bond*, University of Minnesota, Minneapolis.
- Hirschauer, S. & Mol, A.** (1995), "Shifting Sexes, Moving Stories: Feminist/Constructivist Dialogues", *Science, Technology, & Human Values*, **20**, (3), 368-385.
- Hirschman, E.C.** (1994), "Consumers and their animal companions", *J Cons Res*, **20**, (3), 616-632.
- Hoff, G.L., Brawley, J. & Johnson, K.** (1999), "Companion animal issues and the physician", *South Med J*, **92**, (7), 651-9.
- Holbrook, M.** (1997), "Feline consumption", *Eur J Mark*, **31**, (3/4), 214-233.
- Hooker, S.D., Freeman, L.H. & Stewart, P.** (2002), "Pet therapy research: a historical review", *Holistic Nursing Practice*, **16**, (5), 17-23.
- Houdart, S.** (2002), ""On a découvert une mouche homosexuelle!" La mise en événement d'un objet scientifique", *Terrain*, (38), 97-112.
- Houdart, S.** (2007), *La cour des miracles : ethnologie d'un laboratoire japonais*, Paris, CNRS Editions.
- Houdart, S. & Thiery, O.** (dir.) (2010), *Humains, non humains. Comment repeupler les sciences sociales*, La Découverte, Paris.
- Hubscher, D.** (1999), *Les maîtres des bêtes. Les vétérinaires dans la société française (XVIIIe-XXe siècle)*, Paris, Odile Jacob.

Bibliographie

Hugues, E.C. (1996), *Le regard sociologique. Essais choisis*, Editions de l'E.H.E.S.S.

Ingold, T. (dir.) (1987), *What is an animal ?*, Routledge, London, New York.

INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (2005), "Fiches thématiques - Loisirs", Paris, INSEE. http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09n.PDF

Ion, J. (2009), "Travailleurs sociaux, intervenants sociaux : quelle identité de métier ?" *Informations sociales*, **2009/2**, (152), 136-142.

Jasanoff, S.S. (1987), "Contested Boundaries in Policy-Relevant Science", *Social Studies of Science*, **17**, (2), 195-230.

Jasanoff, S.S. (1990), *The Fifth Branch : Science Advisers as Policymakers*, Cambridge, Harvard University Press.

Jeangène Vilmer, J.-B. (2009), *Ethique animale*, Paris, Presses Universitaires de France.

Jessen, J., Cardiello, F. & Baun, M.M. (1996), "Avian companionship in alleviation of depression, loneliness, and low morale of older adults in skilled rehabilitation units", *Psychological Reports*, **78**, (1), 339-348.

Joulian, F. (2000), "Techniques du corps et traditions chimpanzières", *Terrain*, (34), 37-54.

Kale, M. (1992), "Kids & animals", *Interactions*, **10**, (3), 17-21.

Katcher, A.H. (1982), "Are companion animals good for your health?" *Aging*, (331-332), 2-8.

Katcher, A.H., Beck, A.M. & Levine, D. (1989), "Evaluation of a Pet Program in Prison-The PAL Project at Lorton", *Anthrozoös*, **2**, (3), 175-180.

Katcher, A.H., Segal, H. & Beck, A.M. (1984), "Contemplation of an aquarium for the reduction of anxiety", in Anderson, R.K., Hart, B. & Bart, L. (dir.), *The Pet Connection*, Minneapolis, The Center For the Interaction of Animals and Society. University of Minneapolis Press.

Katcher, A.H. & Wilkins, G.G. (1994), "Helping children with attention-deficit hyperactive and conduct disorders through animal-assisted therapy and education", *Interactions*, **12**, (4), 1-5.

Bibliographie

Katcher, A.H. & Wilkins, G.G. (1998), "Animal-assisted therapy in the treatment of disruptive behavior disorders in children", in Lundberg (dir.), *The environment and mental health: A guide for clinicians*, Mahwah, NJ, L. Erlbaum Associates.

Kaufmann, J.-C. (1996), *L'entretien compréhensif*, Nathan.

Keaveney, S.M. (2008), "Equines and their human companions", *Journal of Business Research*, (61), 444-454.

Keck, F. (2002), "Les théories de la magie dans les traditions anthropologiques anglaise et française", *Methodos*.
<http://methodos.revues.org/90>

Kluwer, C. (2003), "FRDI History". <http://www.frdi.net/history.html>

Knorr-Cetina, K. (1996), "Le "souci de soi" ou les "tâtonnements": ethnographie de l'empirie dans deux disciplines scientifiques", *Sociologie du Travail*, **3**, 311-330.

Knorr-Cetina, K. (1999), *Epistemic Cultures: How the Sciences Make Knowledge*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press.

Kogan, L.R., Granger, B.P., Fitchett, J.A., Helmer, K.A. & Young, K.J. (1999), "The human-animal team approach for children with emotional disorders: Two case studies", *Child-and-youth-care-forum*, **28**, (2), 105-121.

Kolher, R. & Handi'Chiens (dir.) (2010), *Les Activités Associant l'Animal en milieu sanitaire, social et médico-social. L'approche démographique, juridique et managériale*, Fondation Adrienne & Pierre Sommer, Paris.

Kolher, R. & Rivière, P. (2005), "Une lecture économique des projets d'A.A.A. est-elle possible ?" *Rencontres Francophones sur les A.A.A.*, Bourg-en-Bresse (France), A.F.I.R.A.C.

Kolher, R. & Rivière, P. (2006), "La présence animale dans les maisons de retraite en France", Rapport pour la Fondation Adrienne & Pierre Sommer.

Kongable, L.G., Buckwalter, K.C. & Stolley, J.M. (1989), "The effects of pet therapy on the social behavior of institutionalized Alzheimer's clients", *Archives of Psychiatric Nursing*, **3**, (4), 191-198.

Bibliographie

- Kruse, C.R.** (2002), "Social Animals: Animal studies and sociology", *Society & Animals Journal of Human-Animal Studies*, **10**, (4).
- Lafaye, C. & Thévenot, L.** (1993), "Une justification écologique?: Conflits dans l'aménagement de la nature", *Revue Française de Sociologie*, **34**, (4), 495-524.
- Lago, D.J., Delaney, M., Miller, M. & Grill, C.** (1989), "Companion animals, attitudes toward pets, and health outcomes among the elderly: A long-term follow-up", *Anthrozoos*, **3**, (1), 25-34.
- Lapeyre, M. & Sauret, M.-J.** (2005), "La psychanalyse avec la science", *Cliniques Méditerranéennes*, (71), 143-168.
- Laplantine, F.** (1986), *Anthropologie de la maladie*, Paris, Payot.
- Larrère, C. & Larrère, R.** (1997), *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Aubier.
- Larrère, C. & Larrère, R.** (1997), "Le contrat domestique", *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, (30), 5-17.
- Lasiter, U.** (2003), "Le contexte spatial de l'authenticité des animaux", *Espaces et sociétés*, (110-111), 41-58.
- Latour, B.** (1988), "Comment redistribuer le Grand Partage?" *Revue du MAUSS*, **1**, 27-65.
- Latour, B.** (1989), *La science en action*, La Découverte.
- Latour, B.** (1991), *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- Latour, B.** (1993), *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.
- Latour, B.** (1994), "Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité", *Sociologie du travail*, **4**, 587-606.
- Latour, B.** (1996), *Petite Réflexion sur le culte moderne des dieux faitiches*, Paris, Les Empêcheurs de penser en rond.

Bibliographie

Latour, B. (1999), "Petite philosophie de l'énonciation", in Basso, P. & Corrain, L. (dir.), *Eloqui de senso. Dialoghi semiotici per Paolo Fabbri, Orizzonti, compiti e dialoghi della semiotica. Saggi per Paolo Fabbri*, Milano, Costa & Nolan.

Latour, B. (1999), *Politiques de la nature. Comment faire entre les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.

Latour, B. (2000), "Facture/Fracture. De la notion de réseau à celle d'attachement", in Micoud, A. & Peroni, M. (dir.), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, L'Aube.

Latour, B. (2003), *Un monde pluriel mais commun. Entretiens avec François Ewald*, Editions de l'Aube.

Latour, B. (2005), *Reassembling the Social: An Introduction to Actor-Network-Theory*, Oxford University Press.

Latour, B. (2008), "Pour un dialogue entre science politique et science studies", *Revue Française de Science Politique*, **58**, (4), 657-678.

Latour, B. & Strum, S. (1986), "Human social origins: Oh please, tell us another story", *Journal of Social and Biological Systems*, **9**, (2), 169-187.

Latour, B. & Weibel, P. (dir.) (2005), *Making Things Public. Atmospheres of Democracy*, MIT Press, Boston.

Latour, B. & Woolgar, S. (1979), *Laboratory Life: The Social Construction of Scientific Facts*, Beverly Hills, Sage Publications.

Laugier, S. (2009), "L'éthique comme politique de l'ordinaire", *Multitudes*, **3-4**, (37-38), 80-88.

Laval, C. (2006), "Jeremy Bentham et le gouvernement des intérêts", *Revue du MAUSS*, **27**, (1), 289-306.

Law, J. (1986), "The Heterogeneity of texts", in Callon, M., Law, J. & Rip, A. (dir.), *Mapping the dynamics of science and technology*, London, The MacMillan Press Ltd.

Law, J. (1986), "Laboratories and texts", in Callon, M., Law, J. & Rip, A. (dir.), *Mapping the dynamics of science and technology*, London, The MacMillan Press Ltd.

Bibliographie

- Law, J.** (2003), "Making a Mess with Method", *published by the Centre for Science Studies, Lancaster University, Lancaster LA1 4YN, UK*, <http://www.comp.lancs.ac.uk/sociology/papers/Law-Making-a-Mess-with-Method.pdf>.
- Le Mancq, F.** (2007), "Des carrières semées d'obstacles : l'exemple des cavalier-e-s de haut niveau", *Sociétés contemporaines*, **2007/02**, (66), 127-150.
- Le Noé, O.** (2003), "L'imagination bibliographique. Enquête bibliographique et construction d'un objet de recherche: les sciences sociales du sport (enquête)", *Terrains & Travaux*, **2**, (5), 177-206.
- Le Wita, B.** (1988), *Ni vue, ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise.*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- Lebret, M.-C.** (2007), "Handi'Chiens", *Ethnozootechnie*, (81), 39-45.
- Lee, D.** (1984), "Companion Animals in Institutions", in Arkow, P. (dir.), *Dynamic Relationships in Practice : Animals in the Helping Professions*, Alamdea, CA, Latham Foundation.
- Lemaire, S.** (2003), "Economie et avenir de la filière chevaline", *INRA Productions Animales*, **16**, (5), 357-364.
- Lemieux, C.** (2000), *Mauvaise presse. Une sociologie compréhensive du travail journalistique et de ses critiques*, Paris, Métailié.
- Lenclud, G.** (2000), "Et si un lion pouvait parler..." *Terrain*, (34).
- Lerevend, A.** (2003), "Le cheval, un thérapeute ?" Mémoire de MASTER II. *UFR Sciences Humaines et Cliniques*, Paris, Université Paris VII « Denis Diderot ».
- Lestel, D.** (2000), "Repenser le propre de l'homme", *Sciences-Humaines*, Août-Septembre 2000., 36-37.
- Lestel, D.** (2001), *Les origines animales de la culture*, Paris, Flammarion.
- Lestel, D.** (2004), *L'animal singulier*, Paris, Seuil.
- Lestel, D.** (2004), "Les enjeux de l'éthologie", in Aubert, J.-E. & Landrieu, J. (dir.), *Vers des civilisations mondialisées ? De l'éthologie à la prospective.*, L'Aube.

Bibliographie

Levinson, B.M. (1962), "The dog as "co-therapist." ", *Mental Hygiene*, **46**, 59-65.

Levinson, B.M. (1984), "Human/companion animal therapy", *Journal of Contemporary Psychotherapy*, **14**, (2), 131-144.

Limond, J.A., Bradshaw, J.W.S. & Magnus Cormack, K.F. (1997), "Behavior of Children with Learning Disabilities Interacting with a Therapy Dog", *Anthrozoös*, **10**, (2/3), 84-89.

Lizet, B. (1988), "Le « sang sous la masse. » Enjeux de l'émergence d'une race chevaline de gros trait dans la Nièvre", *Terrain*, (10), 8-22.

Lizet, B. (1989), *La Bête noire. A la recherche du cheval parfait*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Lizet, B. & Daszkiewicz, P. (1995), "Tarpan ou Konik polski? Mythe contemporain et outil de gestion écologique", *Anthropozoologica*, **21**, 63-71.

Löwy, I. (2004), "Article sur "Essai clinique"", in Lecourt, D. (dir.), *Dictionnaire de la pensée médicale*, Paris, PUF.

Luca, L., Ferrand, J.-M., Fasquelle, D., Degauchy, L., Couve, J.-M., Roubaud, J.-M., Benisti, J.A., Morisset, J.-M., Mariani, T., Straumann, É., Moyne-Bressand, A., Roatta, J., Grosskost, A. & Joissains-Masini, M. (2010), "Proposition de loi n° 2361, visant à modifier le statut juridique du cheval en le faisant passer d'animal de rente à animal de compagnie".

Lynch, M.E. (1988), "Sacrifice and the Transformation of the Animal Body into a Scientific Object: Laboratory Culture and Ritual Practice in the Neurosciences", *Social Studies of Science*, **18**, (2), 265-289.

MacKinnon, J.R., Noh, S., Laliberte, D., Lariviere, J. & Allan, D.E. (1995), "Therapeutic horseback riding: A review of the literature", *Physical and Occupational Therapy in Pediatrics*, **15**, 1-15.

Mader, B., Hart, L.A. & Bergin, B. (1989), "Social acknowledgement for children with disabilities: effects of service dogs", *Child Development*, **60**, (6), 1529-1534.

Bibliographie

Mallon, G.P. (1992), "Utilization of animals as therapeutic adjuncts with children and youth: a review of the literature", *Child and Youth Care Forum*, **21**, (1), 53-67.

Mallon, G.P. (1994), "Some of our best therapists are dogs", *Child-and-youth care-forum*, **23**, (2), 89-101.

Marks, H. (1999), *La médecine des preuves. Histoire et anthropologie des essais cliniques (1900-1990)*, Paris, Institut d'édition Sanofi-Synthelabo.

Marks, H. (2000), "Confiance et méfiance dans le marché : les statistiques et la recherche clinique (1945-1960)", *Sciences sociales et santé*, **18**, (4), 9-27.

Mars Incorporated (2009), "Mars supports international conference presenting research into the social benefits of keeping pets".

<http://www.mars.com/global/News+and+media/Global+Press+Releases/Mars+supports+conference+presenting+research+into+the+benefits+of+keeping+pets.htm>

Martin, B. (2009), "Interview avec Renée de Lubersac". <http://www.mediation-animale.org/rencontre-avec-madame-de-lubersac-et-historique-de-la-fentac>

Martin, E. (1998), "Anthropology and the Cultural Study of Science", *Science, Technology & Human Values*, **23**, (1), 24-44.

Mauz, I. (2002), "Les conceptions de la juste place des animaux dans les Alpes françaises", *Espaces et sociétés*, **110-11**, 129-146.

Mauz, I. (2005), *Gens, cornes et crocs*, Paris, Inra.

Mauz, I. (2008), "Les collectifs et leurs natures. Un parcours sociologique, des animaux emblématiques à la biodiversité", Rapport pour l'Habilitation à Diriger les Recherches. Saint Etienne, Université Jean Monnet.

Mauz, I. & Granjou, C. (2008), "Une expérimentation contestée de contraception de marmottes", *Natures Sciences Société*, **16**, 232-240.

McCulloch, M.J. (1986), "Animal-facilitated therapy: Overview and future direction", *Phi Kappa Phi Journal*, 13-24.

Bibliographie

McKenzie, D.F. (1991), *La bibliographie et la sociologie des textes*, Paris, Edition du cercle de la Librairie.

McNicholas, J.C. (1998), "Could Type A (coronary prone) personality explain the association between pet ownership and health?" *Companion Animals in Human Health*.

Mendras, H. (1964), *La fin des paysans*, Paris, Armand Colin.

Merton, R.K. (1973), *The Sociology of Science: Theoretical and Empirical Investigations*, Chicago, University of Chicago Press.

Michalon, J. (2003), "Le Zoo : instrument de communication d'une image de l'animal", Mémoire de Licence. *Département de sociologie*, Saint Etienne, Université Jean Monnet.

Michalon, J. (2005), "La S.P.A. : gestion, protection et tensions autour de la vie de l'animal", Mémoire de MASTER II. *Département de sociologie*, Saint Etienne, Université Jean Monnet.

Michalon, J. (2008), "Entre cadres et anecdotes : les dilemmes de la zoothérapie en France." *Journée d'étude Cadres et Débordements*, Saint Etienne, Département de Sociologie - Université Jean Monnet Saint-Etienne / MODYS- CNRS.

Michalon, J. (2010), "Les relations anthropozoologiques à l'épreuve du travail scientifique. L'exemple de l'animal dans les pratiques de soin", *Sociétés*, **2**, (108), 75-87.

Michalon, J. (2011), "Les animaux pensent-ils ? Comment rendre compte des effets thérapeutiques du contact animalier." in Despret, V. & Larrère, R. (dir.), *Ce que nous savons des animaux. A paraître*.

Michalon, J. (2011), "Soigner par le contact animalier. Aux origines de la recherche sur les interactions humains/animaux à but thérapeutique", *Revue d'Histoire des Sciences Humaines, A paraître*.

Michalon, J., Langlade, L. & Gauthier, C. (2008), "Points de vue sur la recherche autour des Interactions avec l'Animal à but Thérapeutique et/ou Educatif. Note de synthèse." Rapport Modys (UMR 5264 - CNRS) / Fondation Adrienne & Pierre Sommer.

Micoud, A. (1993), "Le piégeage : de la destruction à la gestion," *Actes du Colloque : Prédation et gestion des prédateurs*, ONC/OFNC.

Bibliographie

- Micoud, A.** (1993), "Vers un nouvel animal sauvage : le sauvage naturalisé vivant ? " *Natures, Sciences & Sociétés*, **1**, (3), 202-210.
- Micoud, A.** (2002), "Les OGM : Des objets vivants construits ?" in Roux, J. (dir.), *Gilbert Simondon. Une pensée opérative*, Saint Etienne, Publications de l'Université de Saint Etienne.
- Micoud, A.** (2003), "Ces bonnes vaches aux yeux si doux", *Communications*, (74), 217-237.
- Micoud, A.** (2010), "Sauvage ou domestique, des catégories obsolètes ?" *Sociétés*, **2**, (108).
- Milhaud, C.L.** (2005), "Activités associant l'animal : du bien-être animal à la bientraitance", *Rencontres Francophones sur les A.A.A.*, Bourg-en-Bresse, AFIRAC.
- Miller, A.** (1998), *C'est pour ton bien*, Paris, Aubier Montaigne.
- Milliet, J.** (1995), "Le statut aléatoire de l'animal familier : les exemples du bouledogue et des animaux de laboratoire", in Lizet, B. & Ravis-Giordani, G. (dir.), *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*, Paris, Editions du C.T.H.S.
- Milliet, J.** (1996), "Au coeur du politically correct. La discorde entre les fourreurs et les défenseurs des animaux", *Terrain*, (27), 147-158.
- Mol, A.** (2002), *The Body Multiple: Ontology in Medical Practice*, Duke University Press Books.
- Mol, A.** (2009), *Ce que soigner veut dire. Repenser le libre choix du patient*, Paris, Presses des Mines.
- Mol, A., Moser, I. & Pols, J.** (dir.) (2010), *Care in practice. On tinkering in Clinics, Homes and Farms*, Transcript.
- Molinier, P., Laugier, S. & Paperman, P.** (2009), *Qu'est ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.
- Moneymaker, J.M. & Strimple, E.O.** (1991), "Animals and Inmates : A Sharing Companionship Behind Bars", *Journal of Offender Rehabilitation*, **16** (3/4), 133-152.

Bibliographie

Montel, N. (2004), "L'administration de la preuve: des sciences expérimentales à l'histoire des sciences", *Genèses*, **56**, 148-162.

Morin, E. (2006), "Les objets les plus importants ne peuvent être interrogés que de manière pluri- et transdisciplinaire", *Klesis*. <http://philosophie-en-ligne.fr/klesis/Klesis-Morin.pdf>

Mosteller, J. (2008), "Animal-companion extremes and underlying consumer themes", *Journal of Business Research*, (61), 512-521.

Mougenot, C. & Roussel, L. (2006), "Peut-on vivre avec le ragondin ? Les représentations sociales reliées à un animal envahissant", *Natures Sciences Société*, (14), S22-S31.

Mougenot, C. & Strivay, L. (2011), *Le pire ami de l'homme. Du lapin de garenne aux guerres biologiques*, Paris, La Découverte.

Mounet, C. (2007), "Territoires de l'imprévisible. Conflits, controverses et "vivre ensemble" autour de la gestion de la faune sauvage. Le cas du loup et du sanglier dans les Alpes françaises." Thèse de doctorant en Géographie, Grenoble, Université Pierre Mendès-France.

Mullin, M.H. (1999), "Mirrors and Windows: Sociocultural Studies of Human-Animal Relationships", *Annual Review of Anthropology*, **28**, 201-224.

Mullins, N.C. (1972), "A model for the development of a scientific specialty. The phage group and the origins of molecular biology", *Minerva*, **10**, 51-82.

Muniesa, F. & Callon, M. (2009), "La performativité des sciences économiques", in Steiner, P. & Vatin, F. (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF.

Muschel, I.J. (1984), "Pet therapy with terminal cancer patients", *Social Casework*, **65**, (8), 451-458.

Nachi, M. (2006), *Introduction à la sociologie pragmatique*, Paris, Armand Colin.

Nathan, T. (2000), "Psychothérapie et politique. Les enjeux théoriques, institutionnels et politiques de l'ethnopsychiatrie", *Genèses*, (38), 136-159.

Nathan, T. (2001), *Nous ne sommes pas seuls au monde*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, Le Seuil.

Bibliographie

Nathan, T. & Stengers, I. (1999), *Médecins et sorciers*, Sanofi - Synthelabo.

Nathanson, D.E. & DeFaria, S. (1993), "Cognitive improvement of children in water with and without dolphins", *Anthrozoös*, **6**, (1), 17-29.

National Institutes of Health (1987), "The health benefits of pets", *NIH Technology Assess Statement Online Sep 10-11*, <http://consensus.nih.gov/1987/1987HealthBenefitsPetsta003html.htm>.

Norman, D.A. (1993), "Les artefacts cognitifs", *Raisons Pratiques*, (4), 15-34.

Odendaal, J.S.J. (2000), "Animal-assisted therapy - magic or medicine?" *Journal of Psychosomatic Research*, **49**, (4), 275-280.

Ost, F. (2003), *La nature hors la loi. L'écologie à l'épreuve du droit*, Paris, La Découverte/Poche.

Ouédraogo, A.P. & Le Neindre, P. (dir.) (1999), *L'homme et l'animal : un débat de société*, Institut National de la Recherche Agronomique.

Paperman, P. (2001), "Indifférence, neutralité, engagement", in De Fournel, M., Ogien, A. & Quéré, L. (dir.), *L'Ethnométhodologie. Une sociologie radicale*, Paris, La Découverte.

Paperman, P. (2008), "Pour un monde sans pitié", *Revue du Mauss*, **2008/2**, (32), 267-283.

Pastoureau, M. (2004), *Une histoire symbolique du Moyen Âge occidental*, Paris, Seuil.

Patronek, G.J. & Glickman, L.T. (1993), "Pet Ownership Protects Against the Risks and Consequences of Coronary Heart Disease", *Medical Hypotheses*, **40**, (4), 245-249.

Pellegrini, P. (1995), "Zoos, parcs et réserves", in Lizet, B. (dir.), *Des bêtes et des hommes. Le rapport à l'animal : un jeu sur la distance*, Paris, CTHS.

Pelosse, V. (1981), "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (1re partie)", *L'Homme*, **21**, (4), 5-33.

Bibliographie

- Pelosse, V.** (1982), "Imaginaire social et protection de l'animal. Des amis des bêtes de l'an X au législateur de 1850 (2e partie)", *L'Homme*, **22**, (1), 33-51.
- Perol, A.** (2001), "Inventory of AAT experiments in France and organization of a network of a method's users", *9th I.A.H.A.I.O. International Conference*, Rio de Janeiro.
- Perreault, M. & Saillant, F.** (1996), "Sciences infirmières et sciences sociales : dialogue et fécondation mutuelle (Présentation)", *Sciences sociales et santé*, **14**, (3), 7-16.
- Pestre, D.** (2001), "Etudes sociales des sciences, politique et retour sur soi. Eléments pour sortir d'un débat convenu", *Revue du MAUSS*, (17), 180-196.
- Pestre, D.** (2007), "L'analyse des controverses dans l'étude des sciences depuis trente ans. Entre outil méthodologique, garantie de neutralité axiologique et politique", *Mil neuf cent*, **25**, 29-43.
- Picavet, E.** (2001), "Table ronde sur le thème : Quel avenir pour la philosophie analytique ?" *Cités*, **2001/1**, (5), 141-158.
- Picoche, J.** (1992), *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Le Robert.
- Pierre, E.** (1997), "La zoophilie dans ses rapports à la philanthropie, en France, au XIXe siècle", *Cahiers d'histoire*, (3-4), 655-675.
- Piette, A.** (1996), *Ethnographie de l'Action. L'observation des détails*, Métailié.
- Piette, A.** (2002), "Entre l'homme et le chien. Pour une ethnographie du fait socio animal." *Socio-Anthropologie*, (11).
- Piette, A.** (2009), *Anthropologie existentielle*, Paris, Pétra.
- Pignarre, P.** "L'effet placebo n'existe pas !" in *Recalcitrances*. <http://www.recalcitrance.com/placebo.htm>
- Pignarre, P.** (2007), "La cause placebo", in André, J. (dir.), *Le Placebo dans tous ses états*, Lyon.
- Piriou, O.** (2008), "Le nouveau tournant de la sociologie en France dans les années 2000", *Sociologies Pratiques*, **1**, (16), 123-130.

Bibliographie

Platt, J. (1981), "On interviewing one's peers", *The British Journal of Sociology*, **32**, (1), 75-91.

Porcher, J. (2002), *Éleveurs et animaux, réinventer le lien*, Paris, Presses Universitaires de France.

Porcher, J. (2003), "Place de la relation hommes et animaux dans l'organisation du travail en élevage", in Galinon-Méléneq, B. (dir.), *Homme/Animal : Quelles relations ? Quelles communications ?*, Rouen/Le Havre, Publications des Universités de Rouen et du Havre.

Porcher, J. (2005), "Le "bien-être animal" existe-t-il?" *Economie rurale*, (285), 87-93.

Porcher, J. (2006), "Construire de l'insensibilité dans le travail des productions animales", in Peroni, M. & Roux, J. (dir.), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.

Porcher, J. (2007), "Ne libérez pas les animaux! Plaidoyer contre un conformisme "analphabète"", *Revue du MAUSS*, (29), 352-362.

Porter, T.M. (1995), *Trust in Numbers: The Pursuit of Objectivity in Science and Public Life*, Princeton, NJ, Princeton University Press.

Porter, T.M. (2001), "On the Virtues and Disadvantage of Quantification for Democratic Life", *Studies in History and Philosophy of Science*, **32**, (4), 739-747.

Poubanne, Y. (2009), "Le profession de vétérinaire en 2008", Rapport pour l'Ordre National des Vétérinaires.
<http://www.veterinaire.fr/presentation-v2/Fichiers%20Pdf/Stats%20Yannick%20pour%20rapport%20annuel%202008%20v1.pdf>

Proust, J. (2000), "L'animal intentionnel", *Terrain*, (34), 23-36.

Pudale, R. (2004), "La difficile réception de la philosophie analytique en France", *Revue d'histoire des sciences humaines*, **2004/2**, (11), 69-100.

Rabeharisoa, V. & Callon, M. (1999), *Le pouvoir des malades. L'association française contre les myopathies et la Recherche*, Paris, Les Presses Mines ParisTech.

Bibliographie

- Rabinow, P.** (1989), *French Modern: Norms and Forms of the Social Environment*, Chicago, University of Chicago Press.
- Rabinow, P.** (2010), "L'artifice et les Lumières : de la sociobiologie à la biosocialité", *Politix*, **23**, (90), 21-46.
- Ravon, B.** (2008), "Souci du social et action publique sur mesure. L'expérience publique, singulière et critique des problèmes sociaux", *Sociologies [En ligne]*, <http://sociologies.revues.org/index2713.html>.
- Redefer, L.A. & Goodman, J.F.** (1989), "Pet-facilitated therapy with autistic children", *Journal of Autism and Developmental Disorders*, **19**, (3), 461 - 467.
- Rémy, C.** (2003), "Une mise à mort industrielle "humaine" ? L'abattoir ou l'impossible objectivation des animaux", *Politix*, (64), 51-73.
- Rémy, C.** (2009), *La fin des bêtes. Une ethnographie de la mise à mort des animaux*, Paris, Economica.
- Rémy, C. & Winance, M.** (2010), "Pour une sociologie des « frontières d'humanité »", *Politix*, **23**, (90), 9-19.
- Rémy, É.** (2006), "La loutre ex situ", *Espaces et sociétés*, **123**, (1), 151-166.
- Renard, J.-B.** (2010), "L'axolotl. De la controverse scientifique au mythe littéraire", *Sociétés*, (108), 19-32.
- Renck, J.-L. & Servais, V.** (2002), *L'éthologie. Histoire naturelle du comportement*, Paris, Le Seuil.
- Rey, A.** (dir.) (1992), *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, Paris.
- Ridgway, N.M., Kukar-Kinney, M., Monroe, K.B. & Chamberlin, E.** (2008), "Does excessive buying for self relate to spending on pets?" *Journal of Business Research*, (61), 392-396.
- Ritvo, H.** (1987), *The Animal Estate: The English and Other Creatures in the Victorian Age*, Cambridge, MA, Harvard Univ. Press.
- Rock, M., Mykhalovskiy, E. & Schlich, T.** (2007), "People, other animals and health knowledges: Towards a research agenda", *Social Science & Medicine*, (64), 1970-1976.

Bibliographie

Rollin, B.E. (2000), "Scientific ideology, anthropomorphism, anecdote, and ethics", *New Ideas in Psychology*, (18), 109-118.

Ross, S.B. (1983), "The therapeutic use of animals with the handicapped", *International Child Welfare Review*, **56**, 26-39.

Roussel, L. & Mougenot, C. (2002), "À qui appartient le ragondin ?" *Espaces et sociétés*, **110-111**, 225-246.

Rud, A.G. & Beck, A.M. (2003), "Companion animals in Indiana elementary schools", *Anthrozoös* **16**, (3), 241-251.

Saillant, F. (1999), "Chercher l'invisible : épistémologie et méthode de l'étude des soins", *Recherches Qualitatives*, **20**, 125-158.

Sanders, C. (2000), "The impact of guide dogs on the identity of people with visual impairments", *Anthrozoös* **13**, (3), 131-139.

Sanders, C.R. (1993), "Understanding dogs. Caretaker's attributions of mindedness in canine-human relationships", *Journal of Contemporary Ethnography*, **22**, (2), 205-226.

Sanders, C.R. & Arluke, A. (1993), "If lions could speak: investigating the animal-human relationship and the perspectives of nonhuman others", *The Sociological Quarterly*, **34**, (3), 377-390.

Searle, J. (1972), *Les Actes de langage*, Hermann.

Semprini, A. (1996), *Analyser la communication. Comment analyser les images, les médias, la publicité*, L'Harmattan.

Serpell, J.A. (1996), *In the Company of Animals*, Cambridge, Cambridge University Press.

Serpell, J.A. (2002), "Anthropomorphism and Anthropomorphic Selection Beyond the "Cute Response"", *Society & Animals Journal of Human-Animal Studies*, **10**, (4).

Serpell, J.A. (2005), "People in Disguise: Anthropomorphism and the Human-Pet Relationship", in Daston, L. & Mitman, G. (dir.), *Thinking with Animals: New Perspectives on Anthropomorphism*, New York, Columbia University Press.

Bibliographie

- Serres, M.** (1992), *Eclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, François Bourin.
- Servais, V.** (1999), "Enquête sur le "pouvoir thérapeutique" des dauphins. Ethnographie d'une recherche", *Gradhiva*, (25), 93-105.
- Servais, V.** (1999), "Some comments on context embodiment in zootherapy: The case of the Autidolfin project", *Anthrozoos*, **12**, (1), 5-15.
- Servais, V.** (2000), "Construire l'esprit du dauphin", *Terrain*, (34).
- Servais, V.** (2005), "Du surnaturel au malentendu. Pour une approche interactionnelle des systèmes de communication homme/animal", *6e Congrès Européen des Sciences du Système*.
- Servais, V.** (2005), "Les problèmes liés à l'objectivation de l'effet thérapeutique des animaux : le cas du projet Anti-dauphins", *Rencontres Francophones sur les A.A.A.*, Bourg-en-Bresse (France), A.F.I.R.A.C.
- Servais, V.** (2007), "La relation homme-animal. La relation à l'animal peut-elle devenir significative, donc thérapeutique, dans le traitement des maladies psychiques ?" *Enfances & Psy*, (35).
- Shapin, S. & Shaffer, S.** (1993), *Léviathan et la pompe à air. Hobbes et Boyle entre science et politique*, Paris, La Découverte.
- Siegel, A.** (1962), "Reaching the severely withdrawn through pet therapy", *Am J Psychiatry*, **118**, 1045-6.
- Siegel, J.M.** (1990), "Stressful life events and use of physician services among the elderly: the moderating role of pet ownership", *Journal of Personality and Social Psychology*, **58**, (6), 1081-1086.
- Sigaut, F.** (1988), "Critique de la notion de domestication", *L'Homme*, **28** (108), 59-71.
- Singer, P.** (1975), *Animal Liberation: A New Ethics for Our Treatment of Animals*, New York, Avon.
- Singer, P.** (dir.) (1985), *In Defense of Animals*, Basil Blackwell, New York.
- Singer, P.** (1992), "L'éthique appliquée", *Cahiers Antispécistes*. <http://www.cahiers-antispécistes.org/spip.php?article32>

Bibliographie

Singer, P. (1993), *Practical Ethics*, New York, Cambridge University Press.

Slicer, D. (2007), "Your daughter or your dog? A feminist assessment of the animal research issue", in Donovan, J. & Adams, C.J. (dir.), *The feminist care tradition in animal ethics*, New York, Columbia University Press.

Société Française d'Equithérapie (2008), "Dossier de presse".
http://sfequithérapie.free.fr/IMG/pdf/Dossier_presse_SFE.pdf

Soulé, B. (2007), "Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales", *Recherches Qualitatives*, **27**, (1), 127-140.

Sourdeau, C. (1999), "Le vétérinaire libéral et la CARPV : Historique et perspectives d'avenir." Thèse de doctorat en médecine vétérinaire. *Ecole Vétérinaire de Nantes*, Nantes.

Spencer, S., Decuypere, E., Aerts, S. & De Tavernier, J. (2006), "History and ethics of keeping pets: Comparison with farm animals", *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, (19), 17-25.

Stanley-Hermanns, M. & Miller, J. (2002), "Animal-Assisted Therapy: Domestic Animals Aren't Merely Pets. To Some, They Can be Healers", *American Journal of Nursing*, **102**, (10), 69-76.

Star, L.S. (2010), "Ceci n'est pas un objet-frontière ! Retour sur l'origine d'un concept", *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, **1**, 18-35.

Star, L.S. & Griesemer, J. (1989), "Institutional ecology, 'Translations', and Boundary objects: amateurs and professionals on Berkeley's museum of vertebrate zoology", *Social Studies of Science*, **19**, (3), 387-420.

Staszak, J.-F. (2000), "A quoi servent les zoos", *Sciences-Humaines*, Août-Septembre 2000, 42-45.

Staszak, J.-F. & Hancock, C. (2002), "L'animal au zoo, enjeu de géographie politique. Le zoo de Mexico, de Moctezuma à l'écologie", *Espaces et sociétés*, **110-111**, 87-110.

Stengers, I. (1992), *La volonté de faire science. A propos de la psychanalyse.*, Synthélabo.

Stengers, I. (1993), *L'invention des sciences modernes*, Paris, La Découverte.

Bibliographie

Stengers, I. (2002), *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience.*, Paris, La Découverte.

Strauss, A.L. (1992), *La trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, L'Harmattan.

Strum, S. & Latour, B. (1987), "Redifining the social link: from baboons to humans", *Social Science Information*, **26**, (4), 783-802.

Strum, S.C. & Fedigan, L.M. (dir.) (2000), *Primate Encounters: Models of Science, Gender, and Society*, University Of Chicago Press, Chicago.

Summerskill, W.S.M. (2001), "Hierarchy of evidence", in McGovern, D., Valori, R.M., Summerskill, W.S.M. & Levi, M. (dir.), *Key Topics in Evidence-Based Medicine*, Oxford, BIOS Scientific Publishers.

Surdez, M. (2010), "Les bouleversements de la profession vétérinaire. Lorsque la recherche d'une nouvelle légitimité sociale coïncide avec l'arrivée des femmes", *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, **90**, (4), 473-498.

Swabe, J. (1999), *Animals, Disease, and Human Society : Human Animal Relations and the Rise of Veterinary Medicine*, London & New York, Routledge.

Szasz, K. (1968), *Petishism: pet cults of the Western world*, Hutchinson.

Talin, C. (2000), *Anthropologie de l'animal de compagnie*, Paris, L'atelier de l'archer.

Thévenot, L. (1990), "L'action qui convient", in Pharo, P. & Quéré, L. (dir.), *Les formes de l'action (Raisons Pratiques #1)*, Paris, Editions de l'EHESS.

Thévenot, L. (1994), "Le régime de familiarité. Des choses en personne", *Genèses*, (17), 72-101.

Thomas, K. (1988), *Dans le Jardin de la nature. La mutation des sensibilités en Angleterre à l'époque moderne (1500-1800)* Paris, Gallimard.

Thomas, L.-V. (1994), "L'homme et le rat. Vers une anthropologie de l'animal", *Prétextaine*, **1**, 109-119.

Thurin, J.-M. (2005), "Expertise collective INSERM sur les psychothérapies, contexte, déroulement, enseignements et perspectives", *Cliniques Méditerranéennes*, (71), 19-40.

Bibliographie

Timmermans, S. & Berg, M. (2003), *The Gold Standard. The Challenge of Evidence-Based Medicine and Standardization in Health Care*, Philadelphia, Temple University Press.

Tournay, V. (2007), "Produire l'objectivité médicale : un système expérimental répliatif de standardisation", *Sociologie du travail*, (49), 253-267.

Tourre-Malen, C. (2003), "Les à-côtés de l'équitation. Rapport à l'animal et pratique sportive", *Etudes Rurales*, 1-2, (165-166), 133-146.

Tourre-Malen, C. (2006), *Femmes à cheval, la féminisation des sports et des loisirs équestres : une avancée ?*, Paris, Belin.

Tourre-Malen, C. (2009), "Évolution des activités équestres et changement social en France à partir des années 1960", *Le Mouvement social*, (229), 41-59.

Traïni, C. (2011), *La cause animale (1820-1980). Essai de sociologie historique*, Paris, Presses Universitaires de France.

Trom, D. (2001), "À l'épreuve du paysage. Constructivisme savant et sens commun constructiviste", *Revue du MAUSS*, (17), 247-260.

Tronto, J.C. (2008), ""Du Care"", *Revue du MAUSS*, (32), 243-265.

Turina, I. (2010), "Engagement et éthique dans un groupe antispéciste", *L'Année Sociologique*, 60, (1), 163-187.

Turner, D.C. & Rieger, G. (2001), "Singly Living People and Their Cats: A Study of Human Mood and Subsequent Behavior", *Anthrozoös*, 14, (1), 38-46.

Twinaime, B.G. (1984), "Having difficulty meeting your rehabilitation goals? Consider pet therapy", *Rehabil Nurs*, 9, (6), 34-35.

Van Damme, S. (2008), "De la vie du laboratoire à la théorie du cyborg. Trajectoires de l'anthropologie des sciences aux Etats-Unis (1979-2007)", *L'Homme*, 3-4, (187-188), 393-412.

Bibliographie

Verger, D., Grimler, G. & Herpin, N. (1991), "Les français et leurs animaux familiers : des dépenses en forte hausse", *Economie et Statistique*, **241**, (1), 53-63.

Véron, E. (1997), "Entre l'épistémologie et la communication", *Hermès*, (21), 25-32.

Vialles, N. (1987), *Le sang et la chair. Les abattoirs des pays de l'Adour*, Maison des Sciences de l'Homme.

Vialles, N. (1988), "L'âme de la chair : le sang des abattoirs", in Farge, A. (dir.), *Affaires de sang*, Paris, Imago.

Vicart, M. (2005), "Faire entrer le chien en sciences sociales", *Interrogations ?* <http://www.revue-interrogations.org/article.php?article=13>

Vicart, M. (2008), "Regards croisés entre l'animal et l'homme : petit exercice de phénoménographie équitable", *Ethnographiques.org*, (17). www.ethnographiques.org

Vidal-Naquet, P.A. (2009), "Quels changements dans les politiques sociales aujourd'hui ? Le projet entre injonction et inconditionnalité", *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, (47), 61-76.

Vinck, D. (dir.) (1999), *Ingénieurs au quotidien. Ethnographie de l'activité de conception et d'innovation.*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Vinck, D. (1999), "Les objets intermédiaires dans les réseaux de coopération scientifique: Contribution à la prise en compte des objets dans les dynamiques sociales", *Revue Française de Sociologie*, **40**, (2), 385-414.

Vinck, D. (2006), "L'équipement du chercheur : comme si la technique était déterminante", *Ethnographiques.org*, (9), [en ligne]. <http://www.ethnographiques.org/2006/Vinck.html>.

Vinck, D. (2007), *Sciences et sociétés. Sociologie du travail scientifique*, Paris, Armand Colin.

Virues-Ortega, J. & Buela-Casal, G. (2006), "Psychophysiological effects of human-animal interaction: theoretical issues and long-term interaction effects", *J Nerv Ment Dis*, **194**, (1), 52-7.

Vourc'h, A. & Pelosse, V. (1988), *Chasser en Cévennes : Un jeu avec l'animal*, Paris, CNRS.

Voutsy, M. (1989), "Un chien en Sorbonne (vers une anthropologie du chien)", *Quel Corps?*, **38-39**, 353-385.

Bibliographie

- Vuillemenot, J.L.** (dir.) (1997), *La personne âgée et son animal : pour le maintien du lien*, Editions Erès-Afirac.
- Vuillemenot, J.L. & Cesaire, F.** (2000), "[Animals in institutions, the conditions of these locations]", *Soins Gerontol*, (23), 7-10.
- Walsh, P.G. & Mertin, P.G.** (1994), "The training of pets as therapy dogs in a women's prison: A pilot study", *Anthrozoos*, 7, 124-128.
- Walsh, P.G., Mertin, P.G., Verlander, D.F. et al.** (1995), "The effects of a " pets as therapy " dog on person with dementia in a psychiatric ward", *Australian Occupational Therapy Journal*, 42, 161-166.
- Watzlawick, P., Beavin, J.H. & Jackson, D.D.** (1979), *Une logique de la communication*, Paris, Le Seuil.
- Weaver, W. & Shannon, C.E.** (1975), *Théorie mathématique de la communication*, Paris, Retz.
- Weingart, P.** (1998), "Science and the media", *Research Policy*, (27), 869-879.
- Wells, D.L.** (2007), "Domestic dogs and human health: an overview", *Br J Health Psychol*, 12, (Pt 1), 145-56.
- Westley, B. & MacLean, M.** (1970), "A Conceptual Model for Communication Research", *Foundations of Communication Theory*, New York, Harper and Row.
- Willis, D.A.** (1997), "Animal therapy", *Rehabilitation Nursing*, 22, (2), 78-81.
- Wilson, C.C.** (2006), "Human-Animal Interactions and Health: Best Evidence and Where We Go from Here", in Fine, A.H. (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy. Theoretical Foundations and Guidelines for Practice*, San Diego, Elsevier.
- Wilson, E.O.** (1984), *Biophilia*, Cambridge, MA, Harvard University Press.
- Winance, M.** (2010), "Care and Disability. Practices of experementing, tinkering with, and arranging people and technical aids", in Mol, A., Moser, I. & Pols, J. (dir.), *Care in practice. On tinkering in Clinics, Homes and Farms*, Transcript.
- Winance, M.** (2010), "Mobilités en fauteuil roulant : processus d'ajustement corporel et d'arrangements pratiques avec l'espace, physique et social", *Politix*, 23, (90), 115-137.

Bibliographie

Winkin, Y. (1981), *La nouvelle Communication*, Paris, Le Seuil.

Wolas, J. (2007), "Le point de vue des pouvoirs publics par la voix de la Délégation Interministérielle des Personnes Handicapées", *Ethnozootechnie*, (81), 63-64.

Wolfe, C. (2008), "Animal Studies and Disability Studies, or, Learning from Temple Grandin", in Wheeler, W. & Dunkerley, H. (dir.), *Earthographies: Ecocriticism and Culture - special issue of New Formations*.

Wood, M.W. (2006), "Techniques for Searching the Animal-Assisted Therapy Literature", in Fine, A.H. (dir.), *Handbook on Animal-Assisted Therapy: Theoretical Foundations and Guidelines for Practice*, San Diego, Elsevier.

Wouters, P. (2006), "Aux origines de la scientométrie. La naissance du Science Citation Index", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, **4**, (164), 11-22.

Yates, E. (1973), *Skeezzer : Dog With a Mission*, New York, Harvey House.

Yonnet, P. (1983), "L'homme aux chats. Zoophilie et déshumanisation." *Le Débat*, (27), 111-126.

Yonnet, P. (1985), "Chiens et chats. Défaire la bête, c'est défaire l'homme", in Yonnet, P. (dir.), *Jeux, modes et masses. 1945-1985*, Paris, Gallimard.

Zisselman, M.H., Rovner, B.W., Shmuely, Y. & Ferrie, P. (1996), "A pet therapy intervention with geriatric psychiatry inpatients", *The American Journal of Occupational Therapy*, **50**, (1), 47-51.

Index des acronymes

A.N.E.C.A.H.	Association Nationale pour l'Education de Chiens d'Assistance pour Handicapés (<i>actuellement Handi'Chiens</i>)
A.P.A.J.H.	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
A.P.P.A.	American Pet Products Association
A.A.H.	Allocation Adulte Handicapé
A.C.P.S.	Animal de Compagnie Presse Service
A.D.A.	Americans with Disability Act
A.D.E.H.P.A.	Association des Directeurs d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées
A.E.E.H.	Allocation de l'Éducation de l'Enfant Handicapé
A.F.I.R.A.C.	Association Française d'Information et de Recherche sur l'Animal de Compagnie
A.F.P.U.P.	Association de Formation Post-Universitaire de Psychomotricité
A.H.A.	American Hippotherapy Association
A.H.A.	American Humane Association
A.K.C.	American Kennel Club
A.N.D.R.é	Association Nationale de Rééducation par l'Équitation
A.N.E.T.E.L.	Association Nationale d'Équitation Thérapeutique et de Loisir
A.N.M.C.G.A.	Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles
A.S.E.R.T.A.C.	Association pour la Spécialisation l'Enseignement et le Recherche dans les Thérapies d'Approche Corporelle
A.V.M.A.	American Veterinary Medicine Association
B.D.D.	Base de données
B.F.E.E.H.	Brevet Fédéral d'Encadrement Equi-Handi

C.A.I.R.C.	Companion Animal Information and Research Center
C.C.I.	Canine Companions for Independence
C.E.A.R.E	Comité d'Etudes et d'Action pour la Rééducation par l'Equitation
C.C.A.H.-P.S.P.	Comité National de Coordination de l'Action en faveur des personnes Handicapées – section Promotion sociale et professionnelle
C.C.S.D.	Centre pour la Communication Scientifique Documentaire
C.D.E.S.	Commission Départementale de l'Education Spéciale
C.E.N.S.H.A.R.E.	Center to Study Human-Animal Relationships and Environments
C.G.C.P.	Canine Good Citizen Program
C.G.C.T.	Canine Good Citizen Test
C.M.P.	Centre Médico-Professionnel
C.O.T.O.R.E.P.	Commission Technique d'Orientation et de Reclassement Professionnel
C.R.E.S.A.L.	Centre de Recherches et d'Etudes Sociologiques de la Loire
D.G.S.	Direction Générale de la Santé
D.S.M.	Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders
D.S.R.	Disaster Stress Relief
E.B.M.	Evidence-Based Medicine
E.C.R.	Essais Cliniques Randomisés
E.F.L.	Equine-Facilitated Learning
E.F.M.H.A.	Equine Facilitated Mental Health Association
E.F.P.	Equine-Facilitated Psychotherapy
F.F.A.C.	Fédération Française des Associations de Chiens Guides d'Aveugles
F.A.C.C.O.	Fabricants d'Aliments pour Chiens, Chats, Oiseaux
F.E.D.I.A.F.	Fédération Européenne De l'Industrie des Animaux Familiers
F.E.E.T.A.C.	Fédération Est de Thérapie Avec le Cheval
F.E.N.T.A.C.	Fédération Nationale de Thérapie Avec le Cheval

F.F.E.	Fédération Française d'Equitation
F.I.T.R.A.M.	Fédération Internationale de Thérapie et Relation d'Aide à Médiations
F.N.A.P.-PSY	Fédération nationale des associations de patients et ex-patients en psychiatrie
F.R.D.I.	Federation of Riding for the Disabled International
G.E.R.M.A.	Groupe d'Etude et de Recherche sur la Médiation Animale
G.I.E.T.A.C.	Groupe International d'Etudes en Thérapies Avec le Cheval
G.I.F.A.E.	Groupement International des Fermes d'Animations Educatives
G.R.E.T.F.A.	Groupe de Recherche et d'Etudes sur la Thérapie Facilitée par l'Animal
H.A.B.	Human-Animal Bond
H.A.B.I.	Human Animal Bond Initiative
H.A.B.I.T.	Human-Animal Bond in Tennessee
H.A.I.	Human-Animal Interactions
H.A.I.O.	Human-Animal Interactions Organization
H.A.I.R.C.	Human-Animal Interactions Research Centers
H.H.F.T.H.	National Foundation for Happy Horsemanship for the Handicapped
H.P.C.S.	Hippotherapy Clinical Specialist
H.P.O.T.	Hippotherapy
I.A.	Interactions avec l'Animal
I.A.T.	Interactions avec l'Animal à but Thérapeutique
I.A.T.E.	Interactions avec l'Animal à but Thérapeutique et/ou Educatif
I.E.M.T.	Institute for Interdisciplinary Research on the Human-Pet Relationship
I.F.Z.	Institut Français de Zoothérapie
I.S.A.Z.	International Society for Anthrozoology
I.A.H.A.I.O.	International Association of Human-Animal Interactions Organizations
I.A.M.P.	Intervention Animale Modulée Précoce

I.M.E.	Institut Médico-Educatif
I.N.S.E.E.	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
I.N.S.E.R.M.	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
M.A.E.	Mutuelle Assurance Education
M.D.P.H.	Maisons Départementales des Personnes Handicapées
M.G.E.N.	Mutuelle Générale de l'Education Nationale
N.I.H.	National Institutes of Health
N.A.R.H.A.	North American Riding For the Handicapped
O.A.I.	Open Archives Initiative
O.M.S.	Organisation Mondiale de la Santé
O.N.U.	Organisation des Nations Unies
O.N.V.	Ordre National des Vétérinaires
P.F.P.	Pet-Facilitated Psychotherapy
P.P.	Pet Program
P.A.L.	Pets Add Life
P.A.S.T.	Programme d'Aide Simienne en faveur des Personnes Tétraplégiques
P.I.J.A.C.	Pet Industry Joint Advisory Council
P.P.A.T.	Pet Partners Aptitude Test
P.P.P.	The People-Pet Partnership
P.P.P.	Pet Partners Program
P.P.S.T.	Pet Partners Skills Test
P.R.O.D.A.F.	Syndicat Professionnel des Métiers et Services de l'Animal Familier
P.T.	Physical Therapist
R.A.M.A.	Relation d'Aide par la Médiation Animale
Re.C.H.A.I.	Research Center for Human-Animal Interaction
R.P.E.	Rééducation Par l'Equitation

S.P.A.	Société Protectrice des Animaux
S.P.C.A.	Societies for the Prevention of Cruelty to Animals
S.C.A.S.	Society for Companion Animal Studies
S.E.P.M.R.A.E.	Société pour l'Etude Psychosociologique et Médico-Pédagogique de la Relation à l'Animal Familier chez les Enfants Normaux et Inadaptés
S.F.E.	Société Française d'Equithérapie
T/O	Testeur/Observateur
T.A.C.	Thérapie Avec le Cheval
T.D.I.	Therapy Dogs International
T.D.Inc	Therapy Dogs Incorporated
U.N.A.F.A.M.	Union nationale des amis et familles de malades psychiques
W.S.P.A.	World Society for Protection of Animals
W.P.A.	World Pet Association

Annexes

NB : Les documents annexes ayant servi à ce travail sont regroupés dans un cd-rom.